This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Int 46.3

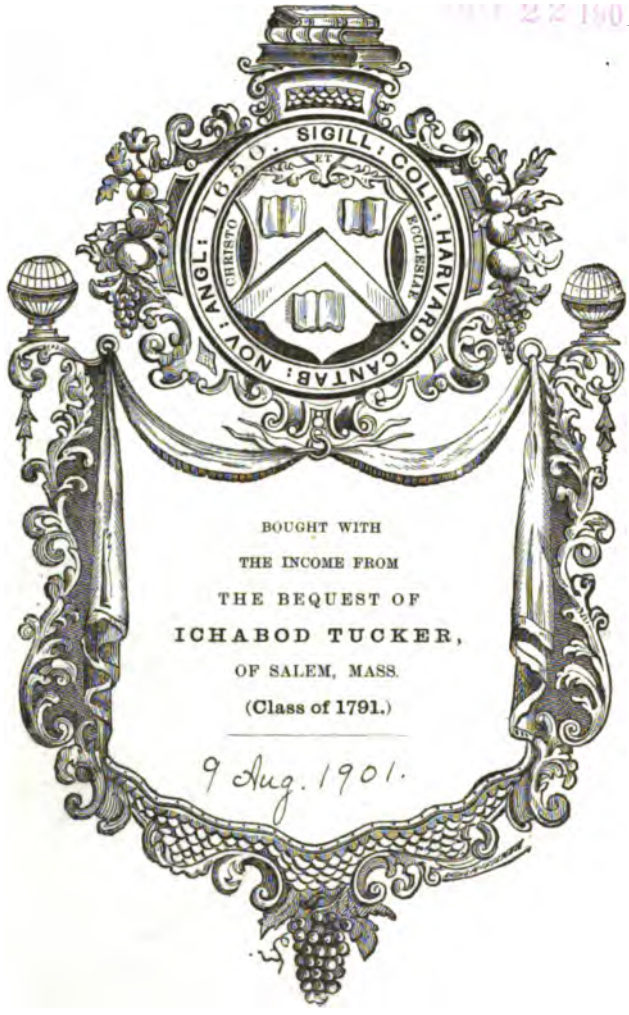

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
ICHABOD TUCKER,
OF SALEM, MASS.
(Class of 1791.)

9 Aug. 1901.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

IX. 24/2

REVUE DE POLITIQUE EXTÉRIEURE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

DIRECTEUR : HENRI PENSA

TOME V

DEUXIÈME ANNÉE. — 1898

(SEPTEMBRE-DÉCEMBRE)

PARIS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

PASSAGE DES PRINCES (BOULEVARD DES ITALIENS)

1898

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

TOME V

veillance des pouvoirs publics. Dans les colonies nouvelles, la nécessité des voies de communication est encore plus grande, car sans elles il est impossible à la nation colonisatrice de faire pénétrer son influence et de faire sentir son action dans toutes les parties du territoire.

De ces vérités incontestables découle naturellement le devoir, pour tout gouvernement colonial, de commencer son œuvre de colonisation par la construction de routes et de chemins de fer aussi nombreux que possible, par l'amélioration des voies fluviales déjà existantes, et par la construction de canaux partout où les voies de communication fluviales paraissent préférables ou plus faciles à construire que les routes et les chemins de fer.

Dans l'Indo-Chine, plus peut-être que partout ailleurs, ce devoir s'impose à nous, à cause de la très inégale et très défectueuse répartition des habitants.

Je rappelle que la portion la plus intelligente de la population, celle qui appartient à la race annamite, est actuellement confinée dans les deltas des fleuves et s'y est accumulée avec une telle densité que, dans le Tonkin et l'Annam central, elle consomme sur place la presque totalité des produits qu'elle tire du sol. D'où il résulte que ne pouvant pas exporter ou n'exportant que fort peu, elle n'a pas d'argent et, par suite, est incapable d'acheter les produits de notre industrie ou de notre agriculture. Disséminer cette population dans les régions inhabitées ou insuffisamment peuplées aurait dû faire l'objet de nos premières préoccupations; on n'y pouvait arriver qu'en assurant la tranquillité des régions à peupler et en établissant des voies de communication assez commodes pour que les Annamites fussent tentés de sortir des deltas.

Dans les pays neufs, les routes, même les meilleures, sont insuffisantes pour atteindre ce double but. Dans ces pays, il n'existe, d'ordinaire, ni charrettes ni voitures; les chevaux eux-mêmes sont rares; les habitants circulent à pied et, par conséquent, ne s'aventurent que très difficilement à travers les régions inhabitées. Ces conditions sont précisément celles de toutes les contrées montagneuses qui entourent les deltas de la Cochinchine et du Tonkin et de celles qui forment tout le territoire laotien, entre la chaîne annamitique et le Mékong, c'est-à-dire sur une étendue égale, sinon supérieure, à celle de la France.

L'amélioration des voies fluviales était indispensable dans les deltas pour y faciliter la circulation et la construction des chemins de fer, non moins indispensable pour assurer l'ordre dans toutes les régions montagneuses et y attirer des habitants. Les routes ne pouvaient être que les auxiliaires de ces grandes voies fluviales ou ferrées. Les chemins de fer sont particulièrement nécessaires dans

une colonie qui a plus de deux mille kilomètres de longueur et où, pour aller, par mer, d'un point extrême à un autre, il faut cinq ou six jours de navigation.

N'avais-je pas raison de dire qu'en Indo-Chine, plus que partout ailleurs, le premier devoir de la colonisation était de construire des chemins de fer et des routes, et d'améliorer les voies de communication?

Dans quelle mesure avons-nous rempli ce devoir?

***

Les faits répondent d'une manière peu flatteuse pour nos administrations coloniales.

Dans la péninsule cochinchinoise, où les fleuves et les rivières abondent plus peut-être que dans aucun autre pays du monde, et où les Annamites étaient encore venus en aide à la nature par le creusement d'un grand nombre de canaux, nous avons laissé rivières et canaux s'envaser et s'ensabler au point que la navigation est, aujourd'hui, fort difficile, dans des points où elle était extrêmement commode au moment de notre arrivée dans le pays.

En 1891, ayant prescrit au commandant de la marine une enquête sur l'état de ce réseau fluvial, j'en reçus un rapport tout à fait désolant et qui n'était que l'écho des plaintes formulées, depuis plus de quinze ans, par le commerce européen, par les indigènes et par l'administration elle-même. Je dus faire mettre en adjudication immédiatement pour plus de dix millions de travaux de dragage des rivières et canaux anciens et de creusement de canaux nouveaux considérés comme tout à fait indispensables.

On aura une idée de l'incurie de nos administrations coloniales par le seul fait suivant. La rivière de Saïgon, dont l'embouchure est la seule permettant aux grands navires de pénétrer dans le réseau fluvial cochinchinois, est barrée, au-dessous de Saïgon, par un banc de calcaire argileux et ferrugineux, assez mou pour être entaillé à la drague, mais assez considérable pour ne permettre le passage des grands navires qu'à marée haute. On lui avait donné, je ne sais pourquoi, le nom de « barre de corail », peut-être parce qu'on ne s'était jamais donné la peine d'en étudier la composition; et l'on s'était mis en tête qu'il faudrait, pour l'enlever, exécuter un travail formidable. Depuis notre arrivée dans le pays, on se plaignait des entraves mises à la navigation par ce banc malencontreux, mais on n'avait jamais tenté de le faire disparaître. Dès la fin de 1891, j'y mettais les ouvriers et la drague, et moins d'un an plus tard, il était en grande partie enlevé. Je crois savoir que depuis cette époque, on ne s'en est plus occupé.

***

Notre négligence n'a pas été moindre à l'égard du Mékong. Les embouchures de cet admirable fleuve sont barrées par des sables et des vases qui empêchent l'entrée des navires. Il est vrai que, grâce aux canaux, on passe assez aisément de la rivière de Saïgon dans le Mékong; mais la route est longue, elle occasionne une très grande perte de temps et elle n'est praticable que pour les petits navires. Il y aurait donc avantage à creuser un chenal dans l'embouchure du grand fleuve. Je ne crois pas que l'on y ait jamais songé d'une manière sérieuse.

Le Mékong lui-même n'est commodément navigable que sur une faible étendue de sa portion inférieure. A peu de distance au-dessus de Pnompenh, il est barré, en un très grand nombre de points, par des roches qui déterminent des rapides et rendent la navigation plus ou moins périlleuse. A la hauteur des îles de Khône, il est absolument infranchissable; on a dû construire une petite voie ferrée pour faire passer les chaloupes à vapeur de son bief inférieur dans son bief moyen. Plus haut, il offre encore, en divers endroits, des rapides qui arrêtent la navigation pendant la majeure partie de l'année et nécessitent des transbordements aussi difficiles que coûteux.

Cependant, si le Mékong était rendu navigable, pour les petits navires à vapeur, sur toute son étendue dans notre territoire, il constituerait la voie de communication la plus commode, la plus sûre et la plus économique, d'une part, entre la Cochinchine et le sud de l'empire chinois, et, d'autre part, à travers tous les États laotiens, dont une portion, celle de la rive gauche du fleuve, fait partie de notre domaine, tandis qu'une autre portion, celle de la rive droite, appartient au Siam. Il y a donc un intérêt économique et politique de premier ordre, à faire disparaître les entraves qui s'opposent à la navigation du fleuve. Cet intérêt existait déjà avant l'occupation des territoires laotiens de la rive gauche, à laquelle nous avons procédé en 1893; il s'est naturellement accru depuis notre occupation.

Dominé par cette pensée, je conclus, en 1893, une convention avec la Société des messageries fluviales de Cochinchine, en vue de l'établissement d'un service de bateaux à vapeur sur le moyen et le haut Mékong. Puis, en 1894, je signai avec elle un contrat, par lequel je lui faisais prendre l'engagement d'exécuter tous les travaux d'amélioration qui seraient jugés nécessaires pour rendre le Mékong navigable jusqu'à Luang-Prabang et même au-dessus. Les travaux devaient être faits par les soins de la Société, suivant les projets et devis établis d'accord avec le gouvernement de l'Indo-Chine; elle faisait aussi les avances de fonds et ceux-ci seraient remboursés par annuités. Nous pourrions ainsi procéder sans délai à une œuvre

éminemment utile, et dont l'exécution aurait été indéfiniment retardée, si nous avions dû n'y employer que nos ressources annuelles ou procéder à un emprunt pour lequel l'autorisation des Chambres eût été nécessaire. Conclu au milieu de 1894, ce contrat devait entrer en application dès les premières semaines de l'année suivante. Comme il avait été conclu avec le consentement du ministre des colonies, j'avais tout lieu de penser que rien n'entraverait son exécution, et je me berçais de l'espoir que, dès 1896, nos vapeurs pourraient circuler sans interruption entre Saïgon et Luang-Prabang. J'avais compté sans les fluctuations de la politique et la versatilité des ministres. Dès 1895, le successeur immédiat du ministre qui avait approuvé mon contrat résiliait les clauses relatives aux travaux du Mékong. Aussi, à la fin de 1898, le lit du grand fleuve est-il dans le même état qu'en 1893.

Quant à la navigation, elle est beaucoup moins libre qu'à cette époque. Il résulte, en effet, des renseignements très précis qui m'ont été fournis par les personnes les plus autorisées, que les administrateurs dont nous avons doté le Laos se donnent à tâche de créer à la Société chargée d'assurer le service tous les embarras imaginables. On va jusqu'à fixer le prix du bois qu'elle achète aux riverains pour chauffer ses vapeurs.

J'ajoute en passant que, d'après les témoignages les plus sérieux, les vexations de nos administrateurs ne se bornent pas à nos compatriotes; ils s'exercent aussi sur les indigènes, au point que nous sommes en train de dépeupler nous-mêmes les territoires laotiens que nous avons conquis en 1893. Pour payer les trop nombreux fonctionnaires que nous avons introduits dans le Laos, et leurs domestiques, et leurs milices, et tout le fatras de notre paperasserie administrative, il faut beaucoup d'argent. On tente de le trouver dans le pays lui-même; on crée des impôts; on a la prétention de les percevoir en argent, parce que cela est plus commode et plus productif; or, les indigènes étant incapables de payer, car ils n'ont rien, quittent la rive gauche qui est française, traversent le fleuve, et s'en vont habiter sur la rive droite, où l'administration siamoise, moins tracassière, est aussi beaucoup moins exigeante en matière d'impôts. Peu à peu, nos territoires laotiens se dépeuplent ainsi au profit de ceux du Siam, sans que nous ayons le droit d'en rendre le gouvernement de Bangkok responsable, car les abus de notre fonctionnarisme et de notre militarisme en constituent les seules causes déterminantes.

En somme, avec mon contrat de 1894, le Mékong serait navigable depuis près de trois ans sur toute son étendue; il est impossible aujourd'hui de dire à quelle époque il le deviendra.

*
* *

Je passe aux voies de communications fluviales du Tonkin. Lorsque nous nous emparâmes de ce pays, en 1884, l'argument que les partisans de l'occupation faisaient valoir le plus volontiers était que, grâce au fleuve Rouge, le Tonkin nous permettrait de pénétrer aisément dans la Chine méridionale, de transporter nos produits au Yunnan et d'en exporter ceux de cette province que l'on considérait alors comme très riche. A cette époque, il était beaucoup moins question, au Parlement et dans la presse officieuse, de la valeur propre du Tonkin, que de l'importance du fleuve Rouge comme voie commerciale et stratégique.

Il semble que sous l'influence de cette préoccupation nous aurions dû tout de suite étudier le cours du fleuve Rouge et des autres voies fluviales du Tonkin, et nous livrer aux travaux d'amélioration de leur navigabilité. Il n'en fut rien. En 1891, nous n'étions pas plus avancés à cet égard qu'en 1884; nous l'étions même moins, car certains canaux, comme celui des Rapides, en face de Hanoï, par lesquels nos canonnières passaient aisément à l'époque de la conquête, étaient devenus tout à fait impraticables. Rien n'avait été fait pour rendre plus facile les abords d'Haïphong et permettre aux navires d'entrer à toute marée dans la magnifique rivière qui conduit à ce port. Des bâtiments ne calant pas plus de 3 mètres sont encore obligés d'attendre devant Doson que la marée soit haute pour se diriger vers Haïphong.

Quant au fleuve Rouge, en 1891 son cours n'était même pas balisé ; les chaloupes à vapeur s'échouaient à chaque instant sur des bancs que rien n'indiquait; il fallait un temps indéfini pour remonter de Haïphong à Hanoï, tandis qu'avec des voies fluviales convenablement entretenues et grâce à la coupure du Lach-tray que j'ai fait commencer, on devrait aisément faire ce trajet en une dizaine d'heures.

Quant à la partie supérieure du fleuve Rouge, on ne s'en était jamais occupé. Au-dessus de Yenbay, il n'existait aucun service de navigation. Comme toutes les routes négligées par les honnêtes gens et par le commerce, cette belle voie du fleuve Rouge, que l'on avait signalée comme la raison principale de notre conquête, n'était fréquentée que par les pirates. Il est vrai que la partie supérieure du fleuve est semée de bancs de sable et de cailloux qui la rendent très difficilement navigable, surtout pendant la saison des basses eaux; mais on s'était si peu donné la peine de l'étudier que l'on fut très étonné, en 1893, de voir un officier de vaisseau, à qui j'en avais donné l'autorisation, faire monter sa canonnière jusqu'à Laokaï, pendant la période des plus basses eaux.

Aussitôt après cette expérience, je signais, avec la Compagnie des Correspondances fluviales, une convention en vertu de laquelle un service de navigation à vapeur était établi entre Yenbay et Laokaï; la Société faisait construire des bâtiments spéciaux pour ce service et, par le seul fait d'une circulation régulière, la tranquillité s'établissait dans une région où les barques chinoises et annamites ne pouvaient jusqu'alors naviguer qu'en payant une contribution aux pirates. Le même contrat comportait l'exécution, par les soins de la Société et avec des avances de fonds faites par elle, de tous les travaux nécessaires à l'amélioration du lit du fleuve, à l'installation des quais de Haïphong, etc.

Tout cela n'était qu'une entrée en matière. Je ne crois pas qu'on l'ait franchie encore pour aborder les travaux plus considérables dont j'avais formé les projets et qui auraient permis de réaliser, dans la mesure du possible, le rêve de l'éminent « Tonkinois », de faire du Tonkin l'antichambre de la Chine méridionale, en se servant tout de suite du fleuve Rouge comme voie de communication et de transit, sauf à remplacer plus tard cette voie défectueuse par un chemin de fer.

*
* *

Les routes et chemins de fer n'ont pas été moins négligés dans notre Indo-Chine que les voies fluviales. En Cochinchine, il n'existe encore qu'un très petit nombre de routes carrossables, en dehors des promenades que les vingt administrateurs ont fait construire autour de leurs résidences. De Saïgon, par exemple, on ne peut aller en voiture qu'à Bienhoa et Tayninh. Il y a dans le haut du Donaï des forêts magnifiques que l'on ne peut pas exploiter, parce que le fleuve est coupé de rapides que jamais on ne songea d'améliorer, et parce qu'aucune route ne permet de pénétrer à travers les bois. Il en est de même dans toute la région qui sépare la province de Saïgon du Cambodge, en allant vers Kratieh. Il existe là des plateaux superbes, très propres à la culture et couverts de forêts exploitables ; les habitants sont rares et paresseux, il est vrai, mais il serait facile d'y attirer des Annamites. A une soixantaine de kilomètres seulement de Saïgon, on jouit, sur ces plateaux, d'une température tellement différente de celle de la basse Cochinchine que l'on y éprouve la nuit la sensation du froid; au mois de janvier, j'ai vu le thermomètre y descendre à douze degrés au-dessus de zéro. Tout était réuni pour attirer vers ces contrées l'attention de nos administrateurs coloniaux. Cependant, jusqu'en 1893, rien n'avait été fait pour y pénétrer.

Je fis alors commencer une route que je me proposais de pousser jusqu'à Kratieh, de manière à relier ce point du Mékong à la capitale de la Cochinchine. Plus tard on aurait pu tenter de subs-

tituer une voie ferrée à la route. Au moment de mon départ, les travaux étaient commencés sur une longueur d'environ quatre-vingts kilomètres; aussitôt après mon départ, ils furent abandonnés, en même temps que ceux d'une route que j'avais fait entreprendre à travers les forêts du haut Donaï.

Dans toute la basse Cochinchine, les routes font encore absolument défaut; il est vrai que les fleuves et les canaux forment de très bonnes voies de communication; mais des routes qui les relieraient à travers les rizières seraient fort utiles pour abréger les relations. On ne paraît même pas y songer. Chaque administrateur de la Cochinchine s'est constitué une sorte de fief, où il prétend exercer tous les pouvoirs et d'où il tient à écarter, autant que possible, les importuns. Avec les voies de communications fluviales, il est relativement tranquille, car on ne peut aborder son fief qu'à marée haute, deux fois en vingt-quatre heures, et encore faut-il être pourvu d'une chaloupe à vapeur, si l'on ne veut pas traîner indéfiniment dans les arroyos, sur les sampans annamites qui ne font pas deux kilomètres à l'heure. Des routes ouvriraient ces fiefs à tous les Européens, à tous les gens qui ont une voiture et qui sont extrêmement nombreux, à tous les cavaliers même; on s'efforce donc de ne pas construire de routes, afin de rester davantage maître chez soi.

Puis, les routes feraient concurrence à la navigation fluviale, dont les concessionnaires ne sont pas sans influence sur les pouvoirs publics et sur la presse, et peut-être faut-il chercher dans cette influence une des causes de la pénurie des routes en Cochinchine.

C'est, à coup sûr, à elle qu'il faut attribuer l'absence à peu près complète des chemins de fer.

***

Une seule voie ferrée existe en Cochinchine; elle a une longueur de cinquante kilomètres environ et relie Saïgon à Mytho. Elle a été construite dans la portion du pays qui en avait, sans contredit, le moins besoin, car c'est celle où abondent le plus les voies fluviales; aussi, le chemin de fer de Mytho transporte-t-il des voyageurs, mais n'a-t-il jamais porté une seule tonne de marchandises. Tous les riz des provinces de l'ouest, sur lesquels on avait peut-être compté pour alimenter son trafic, gagnent Saïgon et Cholen par les fleuves et les canaux, où le transport est nécessairement beaucoup moins coûteux que par le chemin de fer.

Il ne faut pas en vouloir à l'administration cochinchinoise de n'avoir pas poussé le chemin de fer au delà de Mytho, vers le sud des provinces de l'ouest, comme les concessionnaires l'ont demandé à diverses reprises. Toutes ces régions sont celles où les transports fluviaux s'imposent aux marchandises lourdes et encombrantes;

ce sont celles aussi où il est le plus facile aux voyageurs de circuler rapidement par eau.

Néanmoins, je suis convaincu qu'un chemin de fer traversant la Cochinchine, de manière à relier Saïgon au golfe de Siam, rendrait des services notables; il aurait, dans tous les cas, une valeur stratégique de premier ordre. Actuellement, nos établissements cochinchinois et cambodgiens du golfe de Siam sont à la merci de tous les coups de main.

***

J'avais projeté une voie ferrée qui, partant de Saïgon, aurait traversé les plateaux dont j'ai parlé plus haut, en se dirigeant vers Kratieh, puis se serait portée vers le plateau d'Attopeu, le pays de l'or, et, de là, aurait gagné Tourane par une route à déterminer. Un contrat préliminaire avait été signé par moi avec une puissante société, pour la construction de cette voie ferrée. J'y voyais un moyen sûr de faire rentrer toute la portion inférieure de l'Annam dans la sphère d'influence économique et politique de la Cochinchine; et je comptais sur l'attraction qu'elle aurait exercée parmi les populations annamites et laotiennes, et peut-être sur les Chinois, pour déterminer le peuplement et la mise en valeur d'une contrée que je considère comme l'une des plus favorables de toute l'Indo-Chine au développement de la colonisation européenne. J'ignore ce qu'est devenu ce projet et de quel œil il a été vu par mes successeurs; mais je persiste à le considérer comme l'un des plus urgents, au point de vue de notre œuvre coloniale en extrême Orient.

J'avais signé également un contrat préliminaire pour la construction d'une voie ferrée entre Tourane, Hué, Vinh, Ninh-Binh, Nam-Dinh et Hanoï, qui, complétant la précédente, aurait établi des communications rapides entre Hanoï et Saïgon, et nous aurait permis d'exercer une action plus efficace sur ce long ruban de l'Annam central où nous ne pouvons actuellement aller d'un point à un autre que par mer. Il n'existe aucune route carrossable, et il faudrait, pour en construire une, dépenser presque autant que pour établir une voie ferrée.

Tant que Saïgon et Hanoï ne seront pas reliés par un chemin de fer, non seulement aucune unité sérieuse ne pourra être établie dans notre empire indo-chinois, mais encore le maintien de l'ordre y sera difficile, la sécurité précaire, et nous y serons exposés à toutes les injures de la part des ennemis du dehors.

Nous avons là deux mille kilomètres de côtes qu'il est impossible de protéger sérieusement, à moins de dépenser des sommes énormes. Au moins faudrait-il que nous pussions transporter rapidement des troupes et de l'artillerie sur les points qui viendraient à être menacés.

Tant qu'un chemin de fer ne parcourra pas, d'un bout à l'autre, l'Annam central, celui-ci restera sans aucune protection. Au point de vue économique, le chemin de fer dont je parle n'est pas moins nécessaire. Il permettrait, non seulement de transporter les produits de l'Annam vers les trois seuls bons ports que nous ayons : Saïgon, Tourane et Haïphong, et de distribuer dans tout le pays les marchandises de nos commerçants, mais encore il est indispensable à cette dissémination des Annamites dans les régions encore inhabitées, que je considère comme l'œuvre la plus nécessaire au développement de notre colonie.

***

Il a été question, à diverses époques, de la construction d'une voie ferrée qui relierait Hué ou Tourane au Mékong, à travers la chaîne annamitique et qui s'amorcerait sur la route d'Aïlao, au nord de Hué. Ce serait un très gros travail et dont l'urgence ne me paraît pas très grande, surtout si l'on procédait sans délai à l'amélioration du cours du Mékong. Il serait plus économique de desservir commercialement la rive gauche de ce fleuve par eau qu'à travers la chaîne de l'Annam. Si l'on voulait construire une voie ferrée à travers cette chaîne, c'est plutôt de Vinh qu'il faudrait la faire partir, en la dirigeant vers les plateaux septentrionaux du Laos; mais cette entreprise, comme la précédente, ne me paraît offrir aucun caractère d'urgence, et nécessiterait des dépenses très disproportionnées aux avantages quelconques qu'on en pourrait attendre.

Dans l'Annam central, je ne vois pas d'autre ligne importante que la grande voie Saïgon, Attopeu, Tourane, Hué, Vinh et Hanoï. Si l'on prolongeait cette voie entre Saïgon et le golfe de Siam, comme elle relie déjà Hanoï à Langson et sera bientôt poussée jusqu'à la frontière de Chine, elle traverserait notre domaine indo-chinois tout entier, du nord au sud, depuis le Quang-si jusqu'au golfe de Siam, et elle nous permettrait de transporter rapidement des troupes sur un point quelconque de notre empire qui viendrait à être menacé. Elle serait, en outre, la grande artère de dissémination des populations et de distribution des marchandises et des produits du sol. Je considérerai toujours comme l'un des actes les plus utiles à l'Indo-Chine la signature des contrats que j'avais passés, en 1892 et 1894, pour la construction de cette grande artère, contrats dont l'exécution ne devait entraîner aucune responsabilité financière pour la métropole.

Je considère comme indispensable de compléter cette voie par une ligne reliant Haïphong et Hanoï à Laokaï, le long du fleuve Rouge, et par une autre voie reliant Hanoï à Cao-bang, à travers la province du Tay-nguyen et la région des lacs Babé, en suivant plus ou moins l'ancienne route impériale.

*
* *

Quant aux routes qui devraient alimenter ces voies, le début de leur construction ne remonte guère au delà de 1891. A cette époque la seule route qui existât au Tonkin était celle d'Hanoï à Langson, par laquelle passaient tous les convois militaires et toutes les troupes destinées aux provinces de Langson et de Cao-bang. Jamais cette route n'avait été empierrée; elle avait à peine la largeur d'une charrette à buffles, montait et descendait à travers les montagnes de la manière la plus capricieuse et la moins conforme aux nécessités des charrois, était envahie par les broussailles que l'on ne s'était jamais donné la peine de détruire, et présentait à chacun de ses carrefours les conditions les plus favorables aux embuscades; aussi était-elle le théâtre incessant des méfaits des pirates chinois. On n'a jamais fait le compte des soldats et des officiers qui y trouvèrent la mort, ni celui des sommes fantastiques dépensées en transports de vivres et de munitions, dont il était rare qu'une partie ne tombât pas aux mains des bandits chinois. Les entrepreneurs des transports militaires ne pouvaient exécuter leurs services qu'en payant tribut aux pirates. Enfin, elle était en si mauvais état, que les troupes mettaient huit à dix jours pour faire les cent kilomètres qui séparent Phu-lang-thuong de Langson.

Ce sont ces motifs qui déterminèrent le gouvernement à procéder, en 1884, à la construction du chemin de fer de Langson, au sujet duquel on a débité tant de sottises et de méchancetés sur le compte du sous-secrétaire d'État qui en prit l'initiative.

Commencé à la fin de 1889, le chemin de fer de Langson fut inauguré par moi le 28 décembre 1894. Il doit être prolongé, en vertu de contrats avec la Chine, jusqu'à Long-tchéou dans le Quang-si, puis jusqu'à Nanning-fu et Pakoï, dans la province de Quang-ton. Je parlerai de cette voie dans un prochain article, à propos des chemins de fer à construire dans les pays qui entourent nos établissements indo-chinois.

Je terminerai celui-ci par quelques mots sur les routes du Tonkin. En 1891, indépendamment de la route de Langson, il n'y avait au Tonkin que trois kilomètres de route près de Haïphong, et une route demi-circulaire près de Hanoï, pour la promenade du soir. Nulle part, en dehors de ces deux points, il n'existait un seul kilomètre de route carrossable. On prétendait, au Tonkin comme en Cochinchine, qu'il était inutile de faire des routes à travers les rizières, que les Annamites ne s'en serviraient pas, qu'ils préféraient les sampans, et l'on n'avait absolument rien fait pour relier par terre les diverses provinces du delta.

Pour les régions montagneuses, c'était une autre antienne : l'au-

torité militaire s'opposait de la manière la plus absolue à ce qu'on y construisît des routes. Elle affirmait, dans des rapports officiels et portant la signature des commandants en chef, que les routes serviraient exclusivement aux pirates et aux troupes chinoises et que le meilleur moyen d'ouvrir le Tonkin aux uns et aux autres était de pratiquer des voies de communication dans les régions qui entourent le delta.

Ces idées s'étaient si bien répandues parmi les Européens et elles y avaient fait tant de prosélytes, que je fus accablé d'injures par tous les journaux du Tonkin, dès que je fis mine de procéder à la construction des routes. L'accord que montrèrent, en cette circonstance, certains journaux de France avec ceux du Tonkin, indiquait nettement d'où venaient les attaques.

Il eût fallu être aveugle pour ne pas voir que, si les routes pouvaient servir aux pirates, elles serviraient aussi aux troupes et aux milices chargées de les extirper de notre territoire, elles faciliteraient la pacification et permettraient le maintien de l'ordre. Il n'en fallait pas davantage pour émouvoir tous ceux à qui profitaient le désordre et les expéditions militaires. C'est par là seulement que se peut expliquer la violence des attaques dont je fus l'objet pour avoir fait cette chose si simple, si naturelle, si indispensable : construire des routes.

Ce trait, par lequel se termine la première partie du travail que je me suis imposé, me paraît en dire assez long sur les vices de notre éducation coloniale pour que je n'y veuille rien ajouter.

J.-L. DE LANESSAN,
Ancien gouverneur général de l'Indo-Chine,
député.

LA SITUATION POLITIQUE EN ITALIE

Nos lecteurs ont pu apprendre ces jours-ci par les journaux la mort malheureuse de notre regretté collaborateur M. LHORTON-MILLET. *En prenant connaissance de cet article, le dernier qu'ait écrit notre distingué correspondant, ils apprécieront davantage encore la sûreté d'informations et de vues de M. Lhorton-Millet, et regretteront de voir se terminer si vite et si tristement la série de ses brillantes études sur la situation politique de l'Italie.*

Au mois d'avril dernier, parlant des relations franco-italiennes, je disais [1] que l'Italie, qui a cessé depuis longtemps d'être une simple expression géographique, était appelée à un grand avenir politique en dépit des apparences actuelles peu rassurantes à certains points de vue.

[1] V., dans le numéro du 15 avril 1898, l'article de M. LHORTON-MILLET sur les *Relations franco-italiennes* (p. 471-479).

Après les graves événements qui ont eu lieu dans toute la péninsule et qui ont pris à Milan un caractère si sérieux, je n'ai pas cependant à modifier ma première opinion; mais seulement à constater une fois de plus que la politique intérieure de l'Italie a été conduite avec une assez grande imprudence depuis trop longtemps, et que, grâce aux ressources vitales que possède le jeune royaume, il suffirait de quelques années d'une sage administration pour avoir un pays vraiment prospère.

I

Rien ne serait plus difficile que de rechercher les fauteurs de cette politique aventureuse : depuis 1870, en effet, presque tous les premiers ministres qui se sont succédé au pouvoir, la plupart hommes de grand talent, ont été hypnotisés par la seule et unique pensée de faire l'Italie grande et chacun a sa part de responsabilité plus ou moins grave dans la situation présente.

Le grand coupable, me disait dernièrement un homme politique, c'est l'opinion publique toujours prête à s'enthousiasmer pour une gloire imaginaire comme aussi à oublier, à absoudre les plus graves erreurs, voire même les plus gros forfaits.

Bismarck avait bien raison lorsqu'il disait: « Les Italiens, je les connais à fond ; ce sont de grands enfants qui poussent des cris épouvantables quand il leur entre une épine dans le pied ; mais dès que la douleur est un peu calmée, non seulement ils ne crient plus, mais ils oublient même l'épine. »

Hélas ! que d'épines ils ont successivement oubliées !

Qui aurait cru qu'après la bataille d'Adoua, où les valeureux soldats du roi Humbert furent conduits à une véritable boucherie, on aurait pardonné si vite à M. Crispi considéré comme l'auteur véritable de ce désastre ? Aucun homme, si ce n'est le général Baratieri, ne fut plus impopulaire que lui en Italie après le 1er mars 1896; et pourtant, après deux ans, personne ne songe plus au passé, tellement peu que si demain il plaisait à l'ancien dictateur de redevenir premier ministre de l'Italie, il pourrait vraisemblablement se payer cette fantaisie sans trop de difficultés, tout au moins sans qu'un cri de réprobation s'élevât de la masse populaire.

Dans d'autres pays, la justice du peuple n'est pas toujours exempte d'erreurs ; elle cherche souvent à décapiter sans raison des hommes de grande valeur; mais, en Italie, il n'y a pas encore, à vrai dire, d'éducation politique dans les classes inférieures, trop ignorantes pour exercer un droit trop nouveau pour elles. Cela seul peut expliquer comment ont pu se perpétuer durant de si longues années certaines fautes politiques et économiques dont la gravité est reconnue, même en Italie, par tous les esprits impartiaux.

II

Je ne songe pas à nier la haute valeur intellectuelle de Francesco Crispi : dans l'Europe entière, il est considéré comme un homme d'État de grand talent, pouvant être à certains égards comparé à Bismarck ou à Gladstone. Mais si l'ancien ministre du roi Humbert a des qualités brillantes, il a aussi, par contre, des défauts bien graves.

On lui a reproché son absence de scrupules : à ce point de vue cependant sa moralité vaut bien celle de plusieurs grands politiques dont la fin seule justifiait les moyens. Crispi a eu la malchance d'être toujours assez mal entouré, et près de lui bien des malversations ont pu être commises, mais à son insu. Il faut savoir être juste surtout avec les adversaires : la pauvreté de Crispi, après de longues années de pouvoir, ne plaide-t-elle pas en faveur de sa grande honnêteté personnelle ?

Ce qui a perdu Crispi politiquement, ce qui lui a fait commettre beaucoup d'erreurs, c'est son ambition démesurée, son audace aveugle et sa mégalomanie.

Son rêve d'homme d'État était de voir l'Italie l'égale de la France, et lui l'égal du Chancelier de Fer.

Oubliant qu'il faut toujours compter avec le temps pour la réalisation des grands desseins politiques, il a lancé son pays dans les plus folles aventures sans tenir compte ni de l'état des finances italiennes, ni de la situation tout à fait spéciale du jeune royaume en Europe.

C'est donc à lui qu'il faut faire remonter en grande partie le malaise politique et économique dont souffre si gravement l'Italie à l'heure actuelle.

Le marquis di Rudini, qui remplaça M. Crispi à la présidence du Conseil, en mars 1896, trouva les affaires dans une situation tellement difficile que l'on ne saurait, en toute justice, le rendre seul responsable du sang versé un peu partout en Italie, au cours des tristes événements du mois de mai dernier. Ses deux ans d'administration, qui ne furent peut-être pas exempts de faiblesse et d'imprévoyance, n'ont pu néanmoins qu'ajouter à un vase déjà trop plein la goutte d'eau qui l'a fait déborder.

III

Essayons de noter quelques-unes des causes si multiples du malaise général.

Une nation comme un particulier s'appauvrit de deux façons : 1° en dépensant plus que ses revenus le permettent ; 2° en empruntant à un taux trop élevé.

Depuis de longues années, l'Italie use de ces deux moyens à la fois sans vouloir, même aujourd'hui, reconnaître sa double erreur.

Les ministres du Trésor paraissent tous avoir été préoccupés d'une seule pensée : avoir un budget en équilibre, oubliant ou faisant semblant d'oublier que le budget de l'Etat n'est qu'une chose factice s'il n'est pas en harmonie parfaite avec celui de la nation même.

Or, comment s'établit dans la péninsule cet équilibre tant recherché? Simplement par la ruine successive d'une quantité considérable de contribuables que le fisc, aux mains des intendants des finances, espèces de fermiers généraux, pressure sans pitié et surtout sans préoccupation de l'avenir. Il arrive forcément un moment où l'agent fiscal, qui a *fait vendre* des douzaines de contribuables pour avoir *sa* taxe, voit diminuer ses ressources d'une façon notable, ayant supprimé lui-même la source de quelques-uns de ses revenus; et alors il faut chercher, pressurer, ruiner d'autres contribuables pour combler le déficit et remplir les caisses du Trésor.

Le paysan dont on a vendu le petit champ et la maisonnette, l'épicier qui a vu son fond liquidé pour quelques lires d'impôts, le petit industriel dont on a mis à l'encan les outils, deviennent du jour au lendemain autant de « sans travail » et de « sans pain », dont le nombre, chaque jour grossissant, s'accumule par milliers dans toutes les grandes villes.

Ces pauvres gens, qui n'entendent rien à la politique et sont pour la plupart fort illettrés, sont faciles à amener aux idées socialistes ou révolutionnaires : ce sont eux qui forment partout maintenant la partie la plus solide du bataillon dangereux qu'un rien peut jeter dans la rue à la moindre alerte. Ce sont ces inconscients qui ont joué la plupart des rôles de première ligne lors de l'émeute milanaise. Ayant tout perdu, même l'espérance, ayant souffert tout ce que l'on peut moralement souffrir, cette légion de miséreux — et je comprends là dedans beaucoup d'ouvriers autrefois petits patrons — sera toujours des plus redoutables, parce qu'elle ne reculera devant aucun danger, le jour où on aura su la mettre en mouvement.

IV

Tout le monde sait que l'armée et la marine sont les deux principales sources de dépenses qui ont entraîné l'Italie dans la situation où elle se trouve aujourd'hui : ses gouvernants, grisés par l'idée de voir l'Italie au rang des grandes puissances, ont jeté sans compter les milliards au vent pour faire bonne figure dans la Triplice.

Le bilan des dépenses pour ces deux départements a été fixé avec une telle imprévoyance que presque toujours, depuis une quinzaine d'années, on a dû faire machine en arrière, diminuer les dépenses au lieu de les augmenter normalement, comme cela se pratique dans tous les pays ayant un budget bien ordonné.

En 1888, nous trouvons au budget de la marine 157 millions de

lires; en 1889, la dépense descend à 121 millions; en 1890 à 112 millions; en 1892 à 100 millions et maintenant elle est stationnaire à 95 millions.

On trouve là la caractéristique de toute la politique économique de l'Italie depuis son entrée dans la Triple-Alliance : elle a cru que du moment qu'elle devenait l'alliée de l'Allemagne, il fallait faire grand, toujours plus grand pour inspirer confiance.

Cependant la Triplice, cette invention de M. de Bismarck, n'a profité qu'à l'Allemagne dont elle a augmenté la prépondérance en Europe. En Autriche, elle a hâté la dissolution de l'Empire en créant la guerre des nationalités et, en Italie, elle a amené la désillusion et la ruine. Les Italiens avaient cru de bonne foi qu'en perdant l'amitié de la France, ils retrouveraient celle de l'Allemagne et que, question de sentiment à part, l'une valait l'autre. Cruelle erreur! Les Allemands se sont abattus sur le jeune royaume comme une bande de vautours, heureux de pouvoir réaliser enfin le rêve que depuis quinze siècles caressaient leurs ancêtres.

Kennst du das Land wo die citronen blühn
Im dunkeln Laub diegoldorangen glühn
Dahin! Dahin!

C'est au son de cette vieille chanson que les Teutons se sont introduits dans la séduisante Italie, dont tant de poètes ont pleuré la fatale beauté.

Aujourd'hui il y a des Allemands partout dans la péninsule, non seulement dans l'industrie, le commerce et la banque, mais aussi comme touristes; ils arrivent par milliers chaque hiver, chassant les Anglais qui ne peuvent supporter leur contact: les Italiens déplorent le changement, car l'Allemand paie peu et est toujours fort exigeant.

D'une manière générale, l'Italie est devenue pour l'Allemagne un champ d'exploitation. Les Allemands n'entendent pas qu'il y ait échange dans les affaires avec les nouveaux alliés. Ils veulent bien venir en Italie, y monopoliser l'industrie, le commerce, réaliser ainsi des gros bénéfices, mais ils n'entendent pas être le moins du monde obligés à acheter les produits italiens. C'est tout au plus s'ils demandent quelques vins, quelques fruits et quelques titres de rente italienne, juste assez pour sauver les apparences.

En résumé, l'Italie s'est engagée dans des grosses dépenses à la suite de la conclusion de la Triplice, et les Allemands sont venus dans la péninsule réaliser de beaux bénéfices. De sorte que, dans ce marché de dupes, les Italiens ont fait des sacrifices énormes sans recevoir la moindre compensation, à moins que la visite de Guillaume II ne soit une compensation suffisante pour les millions arrachés des poches des contribuables.

V

L'agriculture, le commerce et l'industrie sont les trois sources principales de la richesse d'une nation. Si l'Etat ne se préoccupe pas de leur développement normal, il arrivera fatalement un moment où le pays tout entier sera dans un état déséquilibré. Or, en Italie, non seulement on n'a pas essayé de faciliter le mouvement économique, mais on a été obligé d'écraser d'impôts — conséquence logique de ce que nous venons de voir — commerçants, industriels, agriculteurs et propriétaires de toutes espèces pour faire face aux dépenses exagérées du Gouvernement. De là est né le mécontentement d'abord, le malaise ensuite, et enfin le soulèvement sous toutes les formes.

A Rome, il y a une association de grands propriétaires qui, depuis plusieurs années, luttent avec le Trésor pour les taxes exorbitantes dont on accable ses membres, à qui on demande, par exemple, pour une maison rapportant annuellement 10.000, 20.000 francs d'impôts, en se basant sur le coût de la bâtisse et le revenu normal de la maison qui devrait être, hélas ! de 50 ou 60.000 francs.

Il y a également dans la capitale une société de commerçants qui demandent à grands cris un changement dans le mode dont on leur extrait l'impôt sur le revenu. Souvent un malheureux négociant, qui gagne à peine de quoi vivre, est taxé par l'inexorable fisc qui doit remplir le Trésor, comme s'il faisait annuellement 10.000 francs de bénéfices, et rien ne saurait le soustraire au paiement de cet impôt arbitraire.

Il y a enfin ici, comme partout, l'armée des sans-travail qui protestent à leur façon en demandant du pain.

Comme on le voit, du haut en bas de l'échelle sociale, parmi les monarchistes comme parmi les papistes, ce n'est qu'un même cri unanime de protestation. Si l'on ajoute à cela la guerre sourde qui persiste après un quart de siècle entre le Vatican et le Quirinal, guerre dangereuse pour l'Italie en ce sens qu'elle détermine partout un grand mouvement anti-unitaire, *protestataire*, on aura une idée assez nette des motifs très nombreux et très graves qui jettent la discorde dans la péninsule, et on verra sans peine comment, avec autant d'éléments *révolutionnaires*, l'Italie peut, à la moindre occasion, sous un prétexte presque futile, être entraînée à une grande émeute.

Les troubles de Milan ont éclaté ainsi. Pendant que, dans le midi du royaume, on se querellait pour une question de « pain cher », dans le nord, on a saisi tout simplement une circonstance qui paraissait favorable pour tenter un coup qui changerait peut-être la face des choses, qui en tout cas ne rendrait pas la situation pire.

Il n'a pas été nécessaire de préparer de longue main, comme on l'a insinué à tort, un tel mouvement. Du jour au lendemain, tout est prêt à Milan, comme ailleurs pour de telles manifestations.

La révolte milanaise a échoué, comme on devait s'y attendre. Les révolutions par la violence ne sont plus guère possibles aujourd'hui ; au prix de quelques douzaines de morts, on apaise en quelques heures les soulèvements les plus courageux. Mais le mal est-il conjuré parce que le canon a fait taire tous ces égarés ? Hélas non ! et il faut espérer que tout le sang versé en mai à Milan, à Naples, à Florence, jusqu'à Monza, ne l'aura pas été en vain.

VI

Je regrette d'avoir eu à présenter un tableau aussi noir de la situation politique et économique de cette belle Italie, toute inondée de soleil, toute parfumée de fleurs, que l'on aime dès que l'on y a mis le pied. Cependant il faut savoir dire la vérité. D'ailleurs, cette situation, si difficile soit-elle à l'heure présente, ne doit pas laisser les Italiens désespérer de l'avenir, car, comme je le disais en commençant, il suffirait qu'il se trouvât un homme assez supérieur, assez énergique, pour qu'en quelques années l'Italie devînt un pays florissant. Elle possède en effet tout ce qui est nécessaire pour lui permettre de reprendre dans le monde la belle place que lui a assignée la nature.

Ce qui est profondément regrettable en Italie — comme dans beaucoup d'autres pays, — c'est que le système parlementaire, cette institution, qui semblait être l'idéal des démocraties il y a un demi-siècle, a vicié, a brisé pour ainsi dire tous les ressorts virils de la nation. Il n'y a plus de place dans le monde politique que pour la médiocratie. Dès qu'une intelligence se montre, on crée autour une agitation malsaine qui l'étouffera, l'emportera à la première occasion. Les politiciens actuels n'aiment guère entendre parler d'égalité sociale, mais ils sont pour l'égalité intellectuelle. Nés et élevés dans la médiocrité, ils ne veulent autour d'eux que des médiocrités.

Heureusement l'Italie possède un souverain sage, qui, se plaçant au-dessus des intrigues politiques, saura peut-être trouver, au moment suprême, l'homme prédestiné chargé d'assurer l'avenir de son royaume. En attendant, les chefs du Gouvernement quels qu'ils soient, sont réduits à se débattre au milieu des coteries parlementaires, passant leur temps à chercher une majorité dont ils doivent subir tous les caprices, toutes les exigences. Il leur est bien difficile, dans de telles conditions, de concevoir quelque grand projet de réformes.

Le général Pelloux, qui a succédé au marquis di Rudini, est un homme politique de grand courage, d'un libéralisme éclairé, jouissant au plus haut degré de la confiance du Roi. Il pourrait certes réa-

liser les réformes urgentes que réclame à grands cris la nation, s'il n'était, lui aussi, obligé de compter avec les plus basses intrigues parlementaires. Son successeur, qu'il s'appelle Zanardelli ou Giolitti, Visconti ou Sonnino, aura à subir les mêmes épreuves, les mêmes déconvenues. Il faut tenir compte largement aux hommes d'État italiens de cette position difficile. A Montecitorio, où il n'y a pas d'aile droite, il est beaucoup moins facile d'avoir une majorité fixe qu'au Palais-Bourbon ou dans n'importe quel autre Parlement.

Au point de vue des relations extérieures, l'Italie semble disposée actuellement à continuer la ligne politique tracée par le marquis Visconti-Venosta qui, pendant son passage à la Consulta, s'est acquis une réputation universelle par sa haute intelligence, sa grande sagesse et sa connaissance approfondie de toutes les questions à l'ordre du jour dans les chancelleries européennes. L'amiral Canevaro, son successeur, d'accord avec le général Pelloux, n'a pas caché dès son arrivée au pouvoir qu'il ne saurait inaugurer une politique nouvelle et que son plus grand désir est de suivre la voie de conciliation, de modération indiquée par son illustre devancier.

En ce qui concerne particulièrement la France, il n'est un secret pour personne que le Gouvernement di Rudini a fait tout son possible pour améliorer les relations franco-italiennes et ses efforts ont été vite couronnés de succès. Pour ne citer qu'un exemple, à l'exposition de Turin, les Italiens ont couvert de fleurs nos tireurs et nos musiciens; des officiers du roi Humbert ont embrassé nos compatriotes aux cris de : « Vive la France ! Vive l'Italie ! » Partout, on a fait aux Français des ovations si enthousiastes que M. Camille Barrère, le digne représentant de la France, a cru devoir adresser en cette circonstance ses vifs remerciements au Gouvernement italien.

Plus tard, à l'occasion du 14 juillet, notre ambassadeur, étant absent de Rome, envoya à la colonie française de la capitale le télégramme suivant qui mérite d'être reproduit : « Je regrette profondément de ne pas me trouver au milieu de vous pour lever mon verre en l'honneur du roi et de la reine d'Italie et boire à l'Italie et à la France, ces deux nations si bien faites pour s'aimer et se comprendre. »

Cette heureuse dépêche, reproduite par toute la presse, fit une excellente impression dans le monde officiel d'abord et parmi le peuple italien qui n'a pas encore tout à fait oublié la France. L'œuvre de réconciliation est donc bien commencée. M. Barrère, jeune diplomate aussi intelligent qu'avisé, peut conduire à bien cette tâche délicate. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il s'agit d'une mission très difficile, car on ne fait pas disparaître du jour au lendemain cette légende menteuse — encore savamment entretenue actuellement par une partie de la presse italienne — qui représente les Français comme les ennemis mortels des Italiens. M. LHORTON-MILLET.

L'ALGÉRIE ET LE NOUVEAU GOUVERNEUR

Les collègues et les compatriotes du nouveau Gouverneur général de l'Algérie ont loué, comme il convenait, l'abnégation dont fait preuve l'ancien vice-président du conseil d'État en quittant la place du Palais-Royal pour les coteaux de Mustapha, en consentant à abandonner une situation tranquille et enviée pour entreprendre en Algérie une œuvre périlleuse et ingrate. Au moment où Parisiens et Algériens vont en Normandie et en Suisse, vers les prairies et les glaciers, voici que M. Laferrière s'apprête à gagner l'Afrique du Nord, brûlée par les ardeurs du soleil et du siroco, bien différente, en cette saison, du pays qu'on montre aux hiverneurs et aux caravanes parlementaires. Sur cette terre embrasée s'agitent des hommes en effervescence, surexcités au plus haut point les uns contre les autres. Les circonstances sont assurément critiques.

Et pourtant on s'explique que M. Laferrière ait été tenté par ces difficultés mêmes et par la grandeur de la tâche à accomplir là-bas. Quelle belle page dans l'histoire pour l'homme qui mettra fin à la crise où l'Algérie se débat, qui y ramènera la concorde et la paix sociale, la prospérité économique, l'espoir et la sécurité du lendemain!

La France se crée, en ce moment, avec beaucoup de persévérance et de bonheur, un grand empire colonial. De tous les points de l'horizon les hommes clairvoyants s'unissent pour proclamer l'importance capitale de l'expansion coloniale pour l'avenir de notre pays. Mais, si le sort futur de la France est indissolublement lié à la mise en valeur de ses colonies, qui ne voit que cette mise en valeur elle-même dépend, dans une très large mesure, des destinées de l'Algérie?

Si, au moment où elle acquiert ces immenses territoires, la France se montrait incapable de faire prospérer la plus belle de ses possessions, ce serait décourageant. A quoi bon, dirait-on, prodiguer l'argent et les hommes, agrandir notre domaine, si, par notre mauvaise administration, nous préparons à ces Frances d'outre-mer le sort de Cuba et des colonies espagnoles? Heureusement, nous n'en sommes pas là. Si la situation est mauvaise, elle n'est pas sans remède. Il suffit de reprendre et de continuer l'œuvre glorieuse, un instant interrompue, des Bugeaud, des Randon et des Chanzy.

M. Lépine n'a vraiment pas eu de chance. Il ne serait guère généreux de critiquer maintenant ses actes, d'autant plus qu'il a, semble-t-il, reconnu lui-même ses fautes. A quoi bon proclamer comme lui qu'on vient en Algérie pour y faire respecter la liberté de cons-

cience, puisque personne ne la menace. On pourrait, peut-être, parler avec plus de vérité de la liberté du commerce; mieux vaut encore l'assurer sans bruit. « On prétend, disait un grand commerçant juif d'Alger, que M. Cambon ne nous aimait pas ; mais il nous laissait gagner notre vie. Son successeur, paraît-il, nous protège; seulement, depuis qu'il est là, nous mourons de faim. »

L'ordre dans la rue est relativement facile à obtenir.

On a dit que l'émeute antijuive s'était déchaînée sur Alger comme un cyclone; mais les cyclones s'annoncent quelques heures à l'avance par une forte baisse du baromètre, qui permet aux navigateurs de prendre certaines précautions élémentaires. Ce fut le cas pour le cyclone du 23 janvier dernier.

L'ordre dans les esprits est plus difficile à rétablir lorsqu'il a été longtemps et profondément troublé. Pour y parvenir, il faut l'habileté du diplomate, et non la poigne du préfet de police.

Les populations algériennes ne sont pas plus difficiles à gouverner que beaucoup d'autres; mais il est essentiel de connaître et de distinguer avec soin les éléments qui les composent. On se trouve en présence [1], non d'une nation homogène, comme en France, mais de groupes sociaux complètement distincts, comme en Orient. A chacun de ces groupes sa religion, sa langue, son costume, sa loi, ses mœurs. En essayant de les rapprocher et de les confondre trop rapidement, on risquerait de tout briser. S'ils entrent en contact, ce sera pour se battre : ne vaut-il pas mieux les laisser vivre chacun à sa guise?

Cette foule algérienne, fort paisible en temps normal, est comme un jeune lion qui a senti ses crocs : on a prétendu qu'il n'avait pas faim, il a bien montré le contraire en dévorant le dompteur. On a nié la question juive, et les Algériens ont répondu en élisant Drumont député. Ils ont ensuite demandé et obtenu la mise en liberté du jeune Max Régis, puis le rappel du précédent gouverneur. Mais ils ne se tiennent pas pour satisfaits. Ils veulent encore, disent-ils, la révision du décret Crémieux et l'expulsion des juifs : admirable logique des foules, car enfin, si l'on expulse les enfants d'Israël, il est bien inutile de légiférer pour eux.

On demandera au nouveau Gouverneur général, aussitôt débarqué, s'il est judaïsant ou antijuif et s'il compte reviser le décret Crémieux. Mais ceux-là mêmes qui lui poseront ces questions ne sont pas assez naïfs pour croire qu'il y répondra. Les Algériens s'expliqueront son silence, puisqu'un mot de lui pourrait déchaîner des tempêtes. Ils lui laisseroat le temps d'apercevoir les aspects divers du problème si complexe et si délicat. Par des mesures de détail heu-

---

[1] V. Un Algérien : *Problèmes algériens* (*Revue de Paris*, 15 mars 1898).

reusement combinées, on parviendra sans doute, sinon à fermer complètement la plaie, du moins à la panser quelque peu, en attendant que le temps la cicatrise.

Les événements qui se sont passés à Alger pendant ces derniers mois et leur vrai caractère sont assez connus, en France, pour qu'il soit superflu d'y revenir. A côté de ce qu'on voit, magasins pillés et boutiques saccagées, il y a ce qu'on ne voit pas, et qui est peut-être plus triste encore. La conséquence la plus évidente des derniers troubles est la ruine au moins temporaire de la colonie. Nombre de riches Israélites sont partis, cherchant asile à Genève ou à Paris. Les capitaux français ne s'empressent nullement de remplacer les capitaux juifs, les affaires sont suspendues, et on parle à Alger d'une baisse de 35 % sur les loyers. Puis, ce sont les petits et les pauvres privés de leur gagne-pain et jetés à la rue; les patrons contraints de renvoyer des commis et employés juifs, sous peine de se voir boycotter. Enfin, je sais des juifs qui croyaient retrouver dans cette France nouvelle la patrie perdue sur les bords du Rhin, derrière « la ligne bleue des Vosges » : la foule cruelle ne leur a pas fait grâce; pour ceux-là, pourtant, il n'est point de décret Crémieux à reviser !

Je ne voudrais pas néanmoins m'apitoyer outre mesure sur les Israélites, si dignes que soient plusieurs d'entre eux d'estime et de pitié. Les juifs algériens, sitôt qu'ils cessent d'être persécutés, deviennent volontiers agressifs et provocateurs, et ce n'est pas pour nous laisser traiter de *sales Français* par ces affranchis d'hier que nous les avons libérés du joug des Turcs. Il faut limiter l'influence électorale des juifs algériens. Il faut éviter qu'ils n'envahissent les fonctions publiques, surtout les fonctions judiciaires. Il faut craindre qu'à l'abri de nos lois, par l'usure, la faillite frauduleuse, la liquidation judiciaire, la vente à réméré, ils ne pillent colons et indigènes. Il faut modifier la législation des consistoires, grâce à laquelle ils forment un État dans l'État.

Quant à la revision du décret Crémieux, c'est une formule sonore et creuse, comme le fut la revision tout court pour le boulangisme. Je crois que M. Drumont lui-même serait fort empêché de présenter un projet de loi raisonnable sur la matière. Il ne peut s'agir de porter atteinte à des situations acquises depuis vingt-sept ans, de frapper de caducité l'état civil, les contrats dûment établis. Si d'autre part il s'agit seulement d'empêcher l'infiltration des juifs marocains ou tunisiens, c'est peu de chose, et M. Cambon y avait déjà pourvu. Une bonne loi sur la naturalisation, *loi spéciale à l'Algérie*, et qui imposera certaines garanties et certains échelons pour l'entrée dans la patrie française des étrangers aussi bien que des juifs indigènes, sera la meilleure satisfaction à accorder aux demandes de revision du décret

Crémieux. Le politique avisé qui gouverna longtemps l'Algérie résumait excellemment la question, lorsqu'il déclarait que le mouvement antijuif « est un torrent qu'il faut diriger et endiguer, mais non barrer » ; M. Lépine l'a appris à ses dépens.

Au reste, la question juive n'est qu'un symptôme, la manifestation d'une situation politique et économique des plus fâcheuses. Lorsqu'un malade a la fièvre, c'est la cause profonde et intime de cette fièvre qu'il faut atteindre et guérir. En donnant à l'Algérie les lois organiques qui lui manquent, on calmera du même coup toute cette agitation. M. Laferrière, qui est un des plus éminents juristes de France, pourra doter notre Algérie de cette organisation dont elle a besoin.

L'erreur fondamentale qu'on a commise, et que nous payons si cher aujourd'hui, fut de vouloir transplanter en Algérie, sans modifications, nos lois et nos institutions, de la diviser en départements français, aussi semblables que possible aux Bouches-du-Rhône ou à la Seine-Inférieure, administrés par des préfets, envoyant des députés au Parlement. C'est là, il faut bien le dire, une tendance de l'esprit français. Déjà, sous l'ancien régime, nos colons portaient au Canada la Coutume de Paris, et la Révolution française a encore exagéré chez nous ce penchant. Mais si nous ne voulons laisser périr les colonies plutôt qu'un principe, c'est une tradition à laquelle il nous faut renoncer. L'expérience dite des rattachements est faite en Algérie, et elle a été désastreuse.

Comme l'a écrit Jules Ferry dans l'admirable rapport qui fut comme son testament politique, « il faut avoir le courage de reconnaître que les lois françaises n'ont pas la vertu magique de franciser tous les rivages sur lesquels on les importe, que les milieux sociaux résistent et se défendent, et qu'il n'est peut-être pas une seule de nos constitutions, une seule de nos lois qui puisse, sans des modifications profondes, s'accommoder aux populations de notre empire algérien ».

Sur ce point capital, il y a à peu près unanimité parmi ceux, fonctionnaires, colons ou publicistes, qui connaissent les choses d'Algérie. Si l'on estime *qu'à un pays aussi spécial que l'Algérie, il faut des institutions spéciales*, tout découle naturellement de ce principe. L'Algérie doit dépendre du ministre des colonies (car elle est une colonie), plutôt que du ministre de l'intérieur, qui verra toujours dans le Gouverneur une sorte de préfet. Il faut au Gouverneur des pouvoirs étendus, parce que lui seul est à même d'apprécier la convenance de certaines mesures, parce qu'il doit pouvoir se faire obéir des fonctionnaires de tous ordres, parce qu'il faut éviter les tiraillements et les conflits si nuisibles dans un pays comme celui-ci.

Au chaos des ordonnances et des décrets sur l'Algérie, qui ne sont que confusion et arbitraire, le nouveau Gouverneur général substituera, nous en avons l'espoir, un véritable Code algérien. Il nous

donnera les lois *spéciales* que nous attendons sur nos sources et nos irrigations, sur nos forêts, sur nos phosphates. Non pas qu'il faille avoir une foi absolue dans l'efficacité des mesures législatives pour transformer l'Algérie : c'est par tâtonnements, par approximations successives, qu'il faudra procéder. M. Laferrière songera, sans doute, à l'édit du préteur, à cette législation simple et cependant cohérente qu'avaient inventée les Romains, modèles des juristes et des colonisateurs.

Plus que tout le reste, une bonne politique économique guérira les maux de l'Algérie. Achevez de constituer son outillage, donnez-lui les chemins de fer, les routes, les travaux hydrauliques dont elle a besoin et le résultat vous payera de vos peines.

Pour accomplir ces travaux publics, il faut à l'Algérie ce budget spécial et autonome projeté déjà, sous des formes diverses, par M. Tirman et par M. Cambon. Un grand emprunt viendra permettre la mise en valeur rapide des richesses latentes de notre belle colonie.

Le Gouverneur général, pour l'aider dans cette tâche, s'entourera d'un Conseil colonial élu, donnant ainsi satisfaction au très légitime désir des Algériens de faire leurs affaires eux-mêmes. Il pourra, comme l'avait projeté M. Jules Cambon, se montrer très hardi, en ce qui concerne la composition et les attributions de ce grand Conseil colonial, pourvu que les éléments en soient dosés de telle sorte que toutes les catégories de la population y soient représentées et qu'aucune d'elles ne puisse opprimer les autres.

Peut-être verra-t-on, dans la suppression de la représentation algérienne au Parlement de la métropole, le corollaire et la conséquence actuelle de l'organisation d'un véritable Conseil colonial. Car il est sans exemple, je crois, dans l'histoire des colonies anglaises ou autres, qu'un pays soit représenté à la fois dans le Parlement de la métropole et dans le Parlement colonial. Il est clair que cette suppression ne doit pas être présentée comme une punition infligée à des enfants méchants. Mais peut-être les Algériens la demanderont-ils eux-mêmes; l'idée fait du chemin parmi eux; beaucoup voient ce que l'institution leur coûte, sans apercevoir ce qu'elle leur rapporte. Ils comprendront, sans doute, qu'ils ont tout intérêt à être représentés à Alger même par des mandataires qui y discuteront les intérêts algériens entre Algériens. En tout cas, le Gouverneur général ne saurait être l'homme des tyranneaux de village, des Sapor petits et grands. Qu'ils s'intitulent modérés ou radicaux, mots qui n'ont aucun sens en Algérie, ces politiciens véreux sont la huitième plaie d'Égypte. Il faut les combattre et lutter contre eux en toute circonstance : sinon l'Algérie est bien compromise.

Les questions indigènes tiendront évidemment une des toutes premières places dans les préoccupations du nouveau Gouverneur.

Quand on réfléchit au chiffre énorme des indigènes musulmans, on se convainc que toute mesure qui les concerne, de quelque nature qu'elle soit, a son contre-coup sur tout l'édifice algérien. Puis, ces masses profondes de Berbères représentent une magnifique réserve, et la France, qui ne produit plus assez d'hommes, peut avoir, au siècle prochain, besoin de leurs bras pour les besognes de la paix et de la guerre. Tout ce qui les concerne engage l'avenir même de notre pays et de son empire colonial. Toute mesure qui les atteint retentit non seulement dans l'Afrique du Nord, mais bien au delà, dans l'Islam entier. Faire aimer la France par ses sujets musulmans, c'était le programme qu'avait tracé le président Carnot à l'un des précédents Gouverneurs; M. Félix Faure, qui s'intéresse tant à l'Algérie, a sans doute tenu à M. Laferrière un langage analogue.

Enfin l'Algérie ne finit pas avec le Tell. Le représentant de la France, en ce pays, doit se préoccuper des choses du Sahara et des choses du Maroc. A lui incombe la tâche d'y restaurer le prestige et l'influence de la France, qui y sont, hélas! bien déchus.

Si l'on en croyait certains Algériens, il faudrait les débarrasser des juifs, des Espagnols, des musulmans, des fonctionnaires de la métropole. Quand ils auront tout dit, ils vous diront du mal d'eux-mêmes. Mais ces Algériens sont du Midi, ils exagèrent. On peut les écouter dans ce qu'ils demandent pour eux, non dans ce qu'ils réclament contre les autres. Donnez aux colons des chemins, de l'eau et de la sécurité, ils vous tiendront quitte du reste. Étrangers, juifs et colons, indigènes nomades ou sédentaires, tous sont nécessaires, tous ont leur rôle à jouer dans l'Algérie française. Tous méritent d'être traités avec sympathie et bonté. L'Algérie est une malade qu'il faut guérir, et non une coupable qu'il faut châtier.

Viennent les pluies d'automne, et la terre d'Afrique, maintenant aride et brûlée, se couvrira de verdure et de moissons. Vienne un gouverneur habile, et la paix renaîtra dans la colonie. Puisse notre nouveau Gouverneur mériter ce nom d'« éperon vert », que les indigènes donnent aux chefs heureux, qu'accompagne l'ondée bienfaisante et féconde. Les bons Français de France et d'Algérie, à quelque parti qu'ils appartiennent, non seulement l'accompagneront de leurs vœux, mais l'aideront de tout leur pouvoir dans cette œuvre d'apaisement qu'il va entreprendre.

AUGUSTIN BERNARD,
Professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger.

L'ANGLETERRE ET LE MAROC

Nous n'hésitons pas, malgré les réserves qu'il peut suggérer, à publier cet article que nous envoie notre excellent correspondant d'Angleterre. Sans doute, les Questions Diplomatiques et Coloniales *n'acceptent pas toutes les idées qui y sont exprimées ; mais il est trop intéressant pour nous de savoir ce que pensent nos voisins sur les questions qui nous touchent le plus pour que nos lecteurs ne prennent pas connaissance avec plaisir de cette étude.*

Je n'ai jamais entendu personne en Angleterre émettre cette opinion que nous devrions annexer le Maroc. Cette annexion ne nous mènerait à rien. Le Maroc n'est lié à aucune autre de nos possessions. Bien plus, il est encadré de tous côtés par des territoires français. Que le Sultan du Maroc mette demain son empire aux enchères, je doute fort que nous nous présentions comme acheteurs. Une telle acquisition ne serait pour nous qu'une charge et une occasion de dépenses sans avantages compensatoires.

Le seul point de ce territoire qui nous intéresse en quelque mesure est Ceuta et l'étroite bande de terrain qui fait face à Gibraltar. Ce n'est point d'ailleurs que nous le désirions exactement pour nous-mêmes. D'abord, à moins d'être puissamment fortifié comme Gibraltar (ce qui ne pourrait être fait qu'au prix de 4 ou 5 millions de livres sterling), ce ne serait pour nous qu'une source de faiblesse en temps de guerre et un avantage de très peu de valeur en temps de paix. Nous ne pourrions nous en servir alors que comme base de ravitaillement pour Gibraltar et même ainsi, au point de vue stratégique, nous n'en tirerions presque aucun profit. En outre, nous savons que les puissances continentales seraient tout à fait hostiles à un établissement qui nous rendrait maîtres des deux côtés du détroit et nous donnerait en fait l'entrée de la Méditerranée.

D'autre part, nous ne saurions laisser aucune autre grande puissance navale prendre une position si menaçante pour Gibraltar, et commandant ainsi l'entrée de la Méditerranée et la route de l'Égypte. Aussi longtemps que nous occuperons l'Égypte, Chypre, Malte et Gibraltar, nous ne pouvons consentir à voir l'équilibre des puissances dans la Méditerranée le moindrement troublé à notre désavantage. Si la France annexait le reste du Maroc, nous réclamerions probablement Ceuta et le pays environnant. Mais, à moins que la France ne prenne quelques nouveaux territoires, nous sommes pleinement satisfaits de voir Ceuta rester entre les mains de l'Espagne.

A l'exception de Ceuta et de ses environs immédiats, nous nous

préoccupons fort peu de l'État qui possède le Maroc. Nos intérêts sont purement commerciaux. Si nous n'étions absolument certain que la France établirait des tarifs de faveur pour ses propres produits et des tarifs douaniers prohibitifs pour les nôtres comme elle l'a fait partout, nous serions heureux de voir la France s'emparer du Maroc et l'administrer. Elle ne pourrait manquer de le mieux gouverner qu'il l'est actuellement.

En fait, la question douanière est la véritable raison de notre opposition à une extension territoriale de la France. Que les Français accordent la liberté du commerce dans leurs colonies et nous n'aurons que très peu d'objections à présenter s'ils veulent faire entrer toute l'Afrique de l'ouest dans leur empire. Il en eût été de même pour la question du Niger, sans le système protectionniste français. Mais tant que nous serons une grande nation commerciale, tant que nous verrons d'autres nations fermer leurs ports coloniaux à nos produits par de lourds tarifs douaniers, nous serons tenus, pour défendre nos intérêts, à maintenir indépendants les points du globe non encore accaparés et à les garder ouverts à notre commerce.

Nous espérons et nous croyons que le jour viendra où les puissances continentales comprendront, comme nous l'avons fait, que les colonies ont tout bénéfice à avoir le commerce libre. Actuellement elles semblent avoir si peu de confiance dans leur propre habileté commerciale, qu'elles craignent que *commerce libre* ne signifie *commerce anglais ;* aussi, afin de fermer la voie au commerce anglais, elles découragent tout commerce aux colonies, excepté le leur propre. De la sorte, l'Angleterre est mécontente, la France sourit et les colonies meurent de faim.

Par cela même que toutes les puissances européennes sont protectionnistes, nous avons toutes les raisons possibles pour les empêcher d'accaparer de vastes territoires et de les fermer à tout commerce autre que le leur. D'autre part, nous sommes peut-être très naïfs, mais nous ne voyons aucune raison pour que les autres nations soient jalouses de notre expansion tant que nous maintenons la liberté du commerce et que nous permettons à tout le reste du monde de partager les avantages que nous nous sommes assurés. Que nous possédions le bas Niger ou le Nil, cela est-il un obstacle au libre passage de votre commerce? Est-ce que jamais nous essayons d'exclure votre commerce de nos possessions? Jamais. Au contraire, est-ce que jamais vous permettez à notre commerce d'entrer dans vos colonies avec les mêmes droits que le vôtre? Jamais.

Qui donc est la puissance égoïste, la France ou l'Angleterre?

En Angleterre, nous voyons continuellement des articles de journaux étrangers affirmant que nous sommes égoïstes et toujours prêts à mettre la main sur diverses parties de la terre. Cette accusa-

tion d'égoïsme, c'est ce que nous ne pouvons comprendre. Si nous étions égoïstes, nous devrions imposer toutes les marchandises étrangères, nous devrions exclure les étrangers de nos droits politiques, nous ne devrions accorder aucune concession dans nos colonies, sinon aux compagnies anglaises. Mais nous ne faisons rien de tout cela. Tout avantage commercial ou politique qu'un Anglais possède dans n'importe quelle colonie anglaise, Allemands, Français, Russes, quiconque veut y venir le possède également.

Quelle autre puissance est assez généreuse pour traiter les étrangers sur le même pied que ses nationaux?

Que si nous apparaissons aux autres nations comme accapareurs de territoires et parfois plutôt égoïstes, notre réponse est bien simple. Les tarifs douaniers hostiles aux autres puissances nous obligent absolument à insister pour conserver quelques parties de la terre ouvertes au libre échange. Et si la politique protectionniste des autres puissances vient à augmenter au lieu de diminuer, alors, mais alors seulement, et en désespoir de cause, nous pouvons être contraints de faire volte-face, d'abandonner nos principes de générosité à l'égard des étrangers, de nous enfermer comme eux dans une muraille protectionniste et de combattre les autres puissances avec leurs propres armes.

C. U. F.
d'Oxford.

LES TRANSPORTS

DANS L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

La mise en exploitation de nos possessions de l'Afrique occidentale se trouve partout arrêté par le manque de communications ou de moyens de transport. Tant que le traitant ou le colon ne se sont installés que près de la côte ou sur les rives des cours d'eau navigables, leurs marchandises ou leurs produits pouvaient facilement être transportés par des navires européens ou même des pirogues indigènes.

Mais, en même temps que nos explorateurs nous faisaient connaître l'intérieur du continent, et que nos officiers pacifiaient le pays et l'ouvraient à la civilisation et au commerce, nos colons sentaient impérieusement le besoin de pénétrer dans l'hinterland, soit pour y chercher de nouvelles ressources destinées à remplacer celles épuisées à la côte, soit pour y exploiter des richesses nouvelles restées jusque-là inconnues. A ce moment-là se posait impérieusement le problème de l'organisation de moyens de transport puissants, en

rapport avec l'étendue du pays à desservir et échappant aux caprices ou même au mauvais vouloir des indigènes. Les moyens de transport indigènes sont presque nuls dans l'Afrique occidentale française (boucle du Niger et Congo). En Algérie on trouve le chameau, le cheval, l'âne; l'Asie possède l'éléphant domestiqué et le bœuf porteur. Dans la partie de l'Afrique que nous considérons le seul moyen de transport consiste en un noir portant sur la tête une charge de 25 kilos et encore ce porteur fait bientôt défaut précisément dans les lieux où il serait le plus nécessaire et où rapidement la demande devient supérieure à l'offre. Le recrutement en devient presque impossible pour un commerçant qui ne peut, comme l'État, exercer un droit de réquisition. En outre, le noir se dépayse difficilement, ce qui rend presque impossible l'organisation de transports à de longues distances. Enfin il y a lieu de considérer l'abâtardissement fatal sinon la destruction inévitable qui menace les races indigènes, que l'appât d'un salaire élevé amène à ne vivre que de portage.

Pour toutes ces raisons, la difficile question des voies de communication et de l'organisation des moyens de transport dans l'Afrique occidentale française mérite donc au plus haut point d'attirer l'attention du monde colonial; sa solution est même, pour quelques-unes de nos colonies, une question de vie ou de mort commerciale.

Trois moyens de communication nous sont offerts : 1° *la construction de routes ordinaires;* 2° *l'organisation ou l'amélioration de la navigation fluviale;* 3° *l'établissement de voies ferrées.*

Avant d'étudier sommairement chacune de ces solutions, nous devons faire deux remarques :

1° En Afrique occidentale, l'année est divisée en deux parties à peu près égales : saison sèche et saison des pluies. Quel que soit le moyen de transport créé, il ne pourra probablement jamais être utilisé d'une manière ininterrompue d'un bout de l'année à l'autre. Les tornades de la saison des pluies viendront bouleverser nos routes et endommager nos voies ferrées, certains cours d'eau ne seront navigables qu'aux hautes eaux, enfin les rigueurs du climat et les dangers des maladies réduiront généralement, pendant la saison des pluies, le blanc à un repos forcé et presque absolu. Nous pourrons donc, au point de vue du *rendement annuel*, faire logiquement une comparaison entre les trois moyens de transport que nous allons étudier et qui se présentent dans des conditions d'emploi identiques.

2° Cette comparaison serait impossible à appliquer en Europe, où apparaît un facteur qui impose généralement le choix entre les diverses solutions : *la rapidité de transport.* Ce facteur n'existe pas encore en Afrique occidentale. Les moyens de transport à créer là-bas ne peuvent l'être qu'en vue du transport des marchandises et des

marchandises courantes : huiles, grains, gomme, gutta, ivoire, dont l'arrivée plus ou moins rapide à la côte importe peu, pourvu que le prix du transport ne soit pas élevé.

Le transport du voyageur sera exceptionnel et ne doit entrer que fort peu dans les prévisions : il se passera encore de nombreuses années avant que l'agence Cook songe à lancer ses touristes vers Tombouctou ou les rives du Tchad.

I. — Construction de routes.

Une route n'est qu'un *outil inerte* et il semble qu'avant de penser à la construire, il soit prudent de se demander si on aura les moyens de s'en servir. Or, à qui une route sera-t-elle utile en Afrique occidentale? Aux indigènes porteurs? Mais ils ont les sentiers de brousse auxquels ils sont depuis longtemps habitués, qui sont directs et qui leur suffisent amplement. Servira-t-elle alors à faire circuler des voitures? Mais il faudrait d'abord importer et acclimater un animal pour traîner ces voitures Mais, dira-t-on, nous avons les voitures automobiles. Lisez le rapport établi à la suite des expériences entreprises en 1897 par l'*Automobile-Club* de France. Vous verrez ce que coûte de premier établissement et ce que dépense par jour une voiture remorquant *une tonne* de poids utile ; vous verrez qu'il lui faut tous les 20 kilomètres un approvisionnement d'eau et de combustible; vous constaterez enfin que, pour rouler sans à-coups et sans accidents trop fréquents, cette voiture exige une route établie dans des conditions vraisemblablement irréalisables en Afrique, qui coûterait à construire presque autant qu'une voie ferrée et dont l'entretien serait certainement plus onérenx.

Une route peut, il est vrai, être construite dans le but de servir ultérieurement de plate-forme à une voie ferrée. (Exemple : la route actuellement en construction en Guinée française, devant relier Konakry à Faranah.)

Il est évident que, si une route existe et que, si une voie ferrée doit être établie dans la même direction, il est plus économique de poser la voie sur la route que d'établir à côté une plate-forme. Mais il ne s'ensuit nullement qu'une route soit le premier échelon de la construction d'une voie ferrée. Les chemins de fer à construire en Afrique occidentale seront à voie étroite (0 m. 60 à 1 m.); leur tracé comportera des courbes très prononcées et de fortes rampes, la voie n'aura besoin pour se lier au sol que d'un très léger ballastage. Construire une véritable route de 5 mètres de large uniquement pour recevoir une voie étroite est donc une dépense absolument inutile. Or, les capitaux ont tant de mal à se porter vers les affaires coloniales, que tenter d'en dériver une

partie pour une entreprise *inutile*, c'est faire une chose *nuisible* aux intérêts généraux de nos colonies.

Que reste-t-il alors en faveur de nos routes ? Nous n'aurons rien à y faire circuler et elles augmenteront inutilement le prix de revient des voies ferrées qu'on leur fera supporter.

Nous devons donc conclure que les routes ne sont pas un moyen de pénétration *à longue distance* et que, à cause de l'absence de tout animal acclimaté, capable de porter une charge ou de traîner une voiture, leur création ne doit pas être préconisée en Afrique occidentale.

II. — Navigation fluviale.

On s'exagère, en général, beaucoup la profondeur que doit avoir une rivière pour servir à une organisation de transport. La Royal Niger Company fait circuler sur le Niger et la Bénoué des vapeurs à fond plat ne calant que 0m30 tout en portant ou remorquant 20 tonnes. Des bateaux analogues circulent sur le Congo, le Sénégal et dans la lagune de Cotonou. Avec moins d'eau encore on peut, à l'aide de pirogues indigènes ou de barques en aluminium, assurer un important service de transports : une chaloupe en aluminium portant 3 tonnes a, en pleine charge, un tirant d'eau de 0m35. On voit donc que, si une rivière offre une hauteur d'eau constante et minima de 0m40, elle pourra servir de voie de pénétration vers l'intérieur et permettre d'exécuter tous les transports que le développement du commerce rendra nécessaires.

Dans ces conditions, beaucoup de rivières de l'Afrique occidentale sont *commercialement* navigables. Le réseau fluvial du Congo et de ses affluents présente 18.000 kilomètres de voies accessibles aux bateaux à vapeur. Hourst nous a montré que le Niger était navigable de Koulikoro à Ansongo, et il est probable qu'avec quelques travaux il le deviendrait de Faranah à Koulikoro. — Nous ne citons que les deux fleuves principaux ; mais presque toutes les rivières importantes se présentent dans les mêmes conditions et ouvrent des débouchés, soit vers la mer, soit vers les grands fleuves dont elles sont tributaires. Sur leurs rives, nous trouvons des populations indigènes qui possèdent des pirogues avec lesquelles elles parcourent le fleuve, souvent à de grandes distances de leurs villages, pour aller échanger leurs produits. C'est là un moyen de transport économique et puissant que nous pourrions développer beaucoup en améliorant le matériel employé. La reconnaissance, au point de vue de la navigabilité des cours d'eau de l'Afrique occidentale française, est, du reste, loin d'être terminée, bien qu'elle soit pourtant rendue particulièrement facile par l'alternance des hautes et basses eaux qui, dans ces contrées, accompagne les changements de saison ; un premier parcours

de la rivière aux hautes eaux permet de reconnaître et de repérer sur la rive les passages où la navigation est difficile. On revient ensuite, quand les eaux ont baissé, voir quel était l'obstacle qui s'opposait à leur passage et souvent quelques travaux très simples permettront d'assurer la continuité de la navigation. Quoi qu'il en soit, que la navigation fluviale soit à créer de toutes pièces ou bien qu'il n'y ait qu'à utiliser et à perfectionner une organisation indigène ancienne, ce mode de transport est incontestablement le plus économique et doit être développé avant tous les autres. Il n'exige ni installations coûteuses, ni mise en jeu de sommes d'argent considérables. Il peut, par suite, être employé sans le concours de l'État, sans la création de ces compagnies à monopole dont les appétits sont souvent plus grands que les capitaux. L'initiative individuelle a le champ libre, toutes nos maisons de commerce peuvent avoir leurs vapeurs et leur flottille de pirogues.

III. — Voies ferrées.

Après avoir montré l'inutilité de la construction de routes terrestres, nous devons évidemment conclure que là où les moyens de navigation fluviale manqueraient ou seraient insuffisants, la seule manière qui nous reste de pénétrer dans l'intérieur est la construction de chemins de fer.

Ces voies ferrées peuvent être employées soit seules, soit combinées avec la navigation fluviale. Un chemin de fer peut *prolonger* la voie ouverte par un fleuve (ex. : chemin de fer de Kayes à Bammako). Il peut *corriger* les défauts d'une voie fluviale en permettant de tourner les obstacles que son cours offre à la navigation (ex. : chemin de fer du Congo belge suppléant à l'innavigabilité du Congo de Léopoldville à Matadi — chemin de fer Dakar-Saint-Louis transportant pour ainsi dire à Dakar l'embouchure du Sénégal) et remédiant ainsi aux défectuosités du port de Saint-Louis).

Dans ces deux cas, le but à remplir par le chemin de fer est nettement tracé, les deux extrémités de la voie sont fixées d'une façon invariable et on n'a qu'à se préoccuper de les réunir avec le minimum de dépenses.

Mais il n'en est pas de même quand le chemin de fer seul doit servir à la mise en valeur d'un pays et à l'organisation de voies de pénétration. Une seule donnée existe au début : l'origine de la voie qui devra être un port sûr, d'accès commode, et se prêtant bien à tous les développements ultérieurs que le trafic apporté par le chemin de fer nécessitera. Ce point fixé, nous aurons presque tout jours, en outre, une direction générale à suivre et qui sera, soit un fleuve à atteindre en son point navigable, soit une ville importante, centre commercial ou politique, qu'il faudra desservir.

Mais ce serait une grande erreur de croire que, comme dans le cas précédent, on devra se préoccuper avant tout du minimum de dépense et que la voie la plus directe sera la meilleure. En effet, ce qui fait la fortune d'une ligne de transport, ce qui augmente son rendement, ce sont bien plus les marchandises qu'elle prend ou laisse en tous les lieux qu'elle traverse que celles qu'elle conduit directement d'un point terminus à l'autre : Une ligne d'omnibus qui, à Paris, irait directement et *sans arrêt* de la Bastille à la Madeleine aurait un rendement insignifiant à côté de celle qui pourrait prendre ou laisser des voyageurs sur tout son parcours. Par conséquent, la prospérité à espérer pour une voie ferrée de pénétration dépendra avant tout de la richesse du pays qu'elle traversera. Circulant à travers des pays riches, elle trouvera sur tout son parcours des marchandises à charger, et si, pour lui faire traverser ces pays, quelques augmentations de parcours ont été nécessaires, le surcroît de dépenses engagées sera bien vite compensé par l'augmentation du rendement. Ainsi, par exemple, plusieurs projets sont prévus pour relier à un port français (Cotonou, Grand-Bassam, Konakry) le haut ou le bas Niger. Si l'on avait à se prononcer pour un de ces projets à l'exclusion des autres, devrait-on forcément adopter celui qui exige le moins de rail et par suite le minimum de dépenses? Évidemment non, et les plus grandes chances de succès appartiennent sans aucun doute à celui qui circulera à travers le pays le plus riche.

En résumé quand nous aurons à établir une voie ferrée de pénétration, nous devrons tout d'abord étudier *économiquement* les régions à desservir, reconnaître les richesses du pays, ses besoins, ses ressources, et c'est à travers ces richesses que nous devrons faire *serpenter* notre voie ferrée. Puis, cette reconnaissance économique du pays terminée et la ligne tracée dans ses directions générales, appelons l'ingénieur qui n'aura plus qu'à étudier le tracé de détail et à établir son projet de construction. Cette façon logique de procéder n'a malheureusement pas été toujours adoptée : c'est pourtant la seule manière de marcher à coup sûr et d'éviter des surprises qui, à cause de l'importance des capitaux engagés, deviendraient vite des désordres financiers.

COMPARAISON — ZONES D'ACTION

Quelques chiffres vont nous montrer quel est le prix de revient des trois moyens de transport que nous venons d'énumérer : portage, navigation fluviale, voie ferrée.

Un porteur chargé de 25 kilos parcourt en moyenne 25 kilomètres, et coûte environ 1 fr. 25 par jour. Le prix de transport de 1 tonne de

marchandise à 1 kilomètre de distance (tonne kilométrique) revient donc à 2 francs.

Prenons une pirogue indigène, supposons qu'elle ne puisse porter qu'une tonne de marchandises, qu'elle ne fasse que 30 kilomètres par jour et qu'il faille deux hommes pour la conduire. Admettons que chaque homme coûtera 3 francs par jour et que 4 francs seront consacrés journellement à l'entretien et à l'amortissement de la pirogue. Ce sont des chiffres évidemment exagérés et dans les conditions les plus défavorables à ce mode de transport. Pourtant, dans cette hypothèse, le prix de revient de la tonne kilométrique est abaissé à 0 fr. 33.

Pour le transport par voie ferrée nous ne pouvons faire ici le calcul, qui est fort long et résulte des données les plus complexes. Mais l'expérience a montré (chemin de fer du Soudan) que le prix de 1 franc par tonne kilométrique était largement rémunérateur. C'est ce prix qui est admis dans l'avant-projet de chemin de fer de Tamatave à Tananarive.

Nous voyons donc que la création de voies ferrées et, quand ce sera possible, l'organisation de la navigation fluviale abaisseront dans de notables proportions les prix que l'on doit actuellement payer pour les transports de marchandises en Afrique occidentale, et remarquons que, dans ce calcul, nous avons admis : 1° qu'on trouverait toujours des porteurs ; 2° qu'ils marcheraient d'une façon régulière et continue à l'allure de 25 kilomètres par jour. C'est plus que douteux pour tous ceux qui ont voyagé en Afrique. Une voie de pénétration étend son influence à droite et à gauche des lieux qu'elle traverse et, de même qu'une rivière a un bassin dont toutes les eaux sont ses tributaires, la voie de pénétration a une *zone d'action*, *un bassin commercial* sur lequel s'étend son action bienfaisante et dont tous les produits doivent venir à elle.

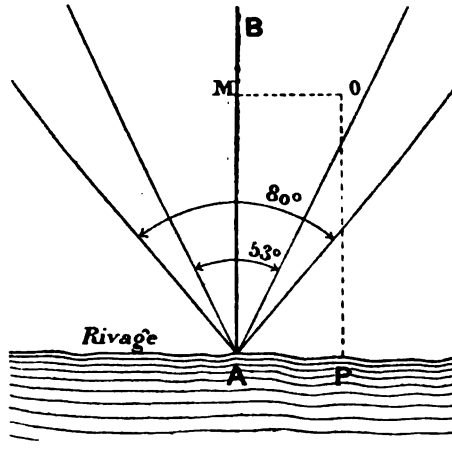

Cette zone d'action est facile à délimiter théoriquement : une ligne de pénétration A B s'éloigne du rivage de la mer pour pénétrer dans l'intérieur. Prenons une localité quelconque O.

Un produit récolté ou créé en ce point pourra venir à la côte de deux façons : 1° par portage suivant la ligne droite O P qui représente le trajet minimum jusqu'à la côte ; 2° par portage suivant la ligne O M jusqu'à la voie de pénétration, puis par

cette voie de pénétration elle-même de M en A. Il est bien évident que, lorsque le deuxième parcours sera plus économique que le premier, il sera toujours suivi et que, par suite, le point O se trouvera alors dans la zone d'influence de la voie A B.

En adoptant les chiffres trouvés plus haut pour le prix de la tonne kilométrique : 2 francs par porteurs, 0 fr. 33 par pirogues, 1 franc par chemin de fer, un calcul fort simple nous montrera que :

Si la voie A B est une voie ferrée, sa zone d'action sera un cône ayant au sommet une ouverture de 53° et partagé en deux parties égales par la voie.

Si la voie A B était une rivière navigable, le cône délimitant la zone d'action aurait une ouverture de 80°.

Une voie de pénétration étend donc son influence au loin à droite et à gauche de son tracé, et quand cette voie suit une frontière entre deux colonies, elle donne à celui qui l'a construite la possession économique d'une grande partie de territoire qu'elle enlève à la colonie voisine. Nous en avons malheureusement un exemple récent : la création du chemin de fer de Matadi au Stanley Pool rend la compagnie concessionnaire maîtresse de la voie de pénétration formée par le Congo. La zone d'action de cette voie comprend le bassin du fleuve tout entier et par suite, à part le bassin de l'Ogôoué, toutes nos possessions du Congo se trouvent actuellement, au point de vue économique, dans la sphère d'influence de l'État indépendant.

Les considérations développées dans cet article et dont nous ferons prochainement l'application détaillée à nos colonies de l'Afrique occidentale ont eu pour but de montrer l'importance et l'urgence qu'il y a à organiser dans nos colonies de sérieux moyens de transport.

Nous avons vu que deux moyens nous sont offerts : l'organisation de la navigation fluviale et la construction de voies ferrées. Le premier, à cause des faibles dépenses qu'il engage, pourra être facilement développé, mais il n'en est pas de même du second. L'initiative individuelle ne saurait suffire à créer des voies ferrées de plusieurs centaines de kilomètres. L'État, qui, suivant l'expression d'un ancien ministre des colonies, « peut avoir grand air parce qu'il laisse à ceux qui viennent après lui le souci de payer ses dettes », paraissait au début tout indiqué pour entreprendre, à ses risques et périls, de pareils travaux qui sont évidemment d'intérêt national.

Malheureusement, son impuissance complète nous est montrée par l'histoire du chemin de fer du Soudan. Nous devrons donc avoir recours à la constitution de compagnies financières auxquelles l'État et les colonies donneront leur appui, soit par une subvention, soit par la garantie d'un intérêt ou d'un minimum de transport. Mais ces compagnies, qui devront être *françaises*, trouveront-elles en France les capitaux nécessaires?

On a exagéré beaucoup la crainte du rentier français pour les entreprises tentées hors de France : le Panama et le Transvaal n'ont malheureusement trouvé que trop de ressources chez nous; nos capitaux viennent de permettre à l'État Indépendant de construire un chemin de fer qui ruine notre Congo ; enfin notre vieille et acharnée ennemie, la Royal Niger Company, se flatte de compter de nombreux Français parmi ses actionnaires. Il est donc faux de dire que les capitaux français ne veulent pas s'expatrier, il n'y a qu'à les diriger vers nos colonies et à les détourner de celles de l'étranger. A notre époque les nations se livrent surtout des batailles économiques, et celui qui dans la lutte fournit des capitaux à l'étranger est aussi coupable que s'il prenait les armes contre sa patrie. Jean Hess a courageusement poussé le cri d'alarme et réclamé : « Les capitaux *français* pour des *œuvres françaises* dans des *colonies françaises*. »

Le jour où cet appel sera entendu, nos colonies connaîtront la prospérité et les Belges n'auront plus le monopole de leur exploitation.

A. Gartt.

LA RÉFORME MONÉTAIRE AUX INDES

Nous avons exposé, dans le numéro du 15 novembre dernier, comment l'Angleterre, revenant sur un engagement formel, avait refusé, à la demande de la France et des États-Unis, de consentir à la réouverture des hôtels des monnaies indiennes à la frappe libre de l'argent.

Pour couper court à tout retour offensif dans ce sens, les banquiers de la Cité viennent d'obtenir du gouvernement anglais qu'il se fasse présenter, par celui de Calcutta, un projet de réforme monétaire, établissant définitivement l'étalon d'or.

Le but est de fixer le change de la roupie à 1 schelling 4 pence, soit 1 fr. 47 environ.

Le moyen indiqué consiste dans le retrait de la circulation d'un certain nombre de roupies et leur remplacement par de l'or. Pour cela, on demande pour les Indes la faculté de contracter un emprunt jusqu'à concurrence de cinq cents millions de francs en or, si cela est nécessaire, et en tout cas l'envoi immédiat de cent millions comme fonds de réserve.

Cette quantité de métal jaune serait destinée à prendre la place d'une quantité équivalente ou supérieure de métal blanc, qui serait refondu et vendu à raison de cent millions de francs par an pendant un nombre d'années non défini, mais qu'on espère ne pas devoir dépasser deux ans.

On compte ainsi établir une circulation monétaire analogue à celle qui prévaut en France, c'est-à-dire avec une masse d'argent *appréciée*, ou maintenue artificiellement à une valeur supérieure à sa valeur intrinsèque.

La réalisation de l'emprunt total de 500.000.000 de francs ne sera probablement pas nécessaire, et il suffira de 125.000.000, ce qui n'exigerait qu'un intérêt annuel de 3.250.000 francs, sans compter la perte sur la refonte des roupies et revente du métal blanc, quantité considérée comme négligeable.

Le mémoire, qui est très long, s'étend en outre sur les divers systèmes préconisés depuis 1892 pour amener la stabilité du change de la roupie.

Cette mesure, recommandée par le gouvernement indien, aura, si elle est adoptée, pour conséquence un grand resserrement monétaire, et par suite une hausse de la valeur de la roupie. Elle constitue donc une aggravation des charges de l'Inde débitrice au profit de l'Angleterre créancière. Le nombre déterminé de roupies qui forment la dette de l'Inde devra être représenté par une quantité plus considérable de marchandises indiennes expédiées en Angleterre, s'y convertissant en un plus grand nombre de livres sterling à remettre aux porteurs de créances en roupies sur l'Inde.

Quoique les intérêts de la banque anglaise soient aujourd'hui plus puissants dans les conseils départementaux que ceux de l'industrie, ces derniers ne se laissent pas sacrifier sans crier, et tant aux Indes qu'en Angleterre même, le projet de réforme soulève une violente opposition.

L'un des principaux griefs adressé à lord Georges Hamilton, secrétaire d'État pour l'Inde, qui en est le promoteur, est la composition du Conseil d'enquête nommé pour se prononcer sur ce projet [1]. On se plaint de ce que les fonctionnaires du Gouvernement

---

(1) Composition du Comité :

Le très honoré sir Henri H. Fowler, grand-croix de l'Etoile des Indes, M. P., président ;

Lord Balfour (de Burleigh), secrétaire pour l'Ecosse;

Sir John Muir, Bart., ancien grand prévôt de Glasgow ;

Sir Francis Mowatt, commandeur de l'Ordre du Bain, secrétaire au Trésor;

Sir David Barbour, commandeur de Saint-Michel et Saint-Georges, ancien membre financier du Conseil du gouvernement général de l'Inde ;

Sir Charles Crosthwaite, commandeur de Saint-Michel et Saint-Georges, membre du Conseil de l'Inde;

M. F. C. Le Marchant, membre du Conseil de l'Inde ;

M. Everard Hambro, administrateur de la *Banque d'Angleterre;*

M. W. H. Holland, président de la Chambre de commerce de Manchester;

M Robert Campbell, directeur de la *Banque nationale de l'Inde;*

Sir Alfred Dent, commandeur de Saint-Michel et Saint-Georges ;

M. Robert Chalmers, membre du Trésor, secrétaire du Comité.

y sont en majorité et de ce qu'on a exclu les personnalités dont la compétence en matière monétaire est publiquement reconnue.

On demande également que les questions sur lesquelles doit porter l'enquête soient plus étendues que ne le comporte le décret qui la constitue.

Jusqu'à présent, lord Georges Hamilton semble n'avoir relativement cédé un peu que sur ce dernier point, mais il maintient absolument ses premiers choix.

Il est à supposer que, malgré la répugnance du peuple anglais à admettre que la solution d'une question de cette importance soit réservée à une décision pour ainsi dire gouvernementale, en dehors de la discussion libre et indépendante, l'élément financier imposera sa manière de voir et que la mission Wolcott en Europe n'aura eu comme résultat que de hâter l'adoption de l'étalon d'or aux Indes.

G. DE CONTENSON.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La réorganisation de l'Algérie. — Au lendemain des décrets qui ont donné à l'Indo-Chine un budget commun, qui, fort approuvés par le *Temps* et par les *Débats*, ont été très critiqués par M. Le Myre de Vilers, nous avons la réorganisation de l'Algérie, ou, pour parler plus exactement, l'entrée de jeu de M. Laferrière au gouvernement général de notre grande possession méditerranéenne.

Le *Temps*, qui les analyse minutieusement, en résume l'esprit dans les termes que voici :

Voilà de grandes mesures ! Le fait qui domine est que la personnalité financière va être enfin accordée à l'Algérie. Le Parlement n'aura plus qu'à faire le départ entre le budget de souveraineté et le budget local pour que la chose soit faite. C'est pour notre colonie le commencement d'une existence nouvelle. Nous nous rappelons un temps, qui n'est pas bien éloigné, où une pareille réforme effrayait tout le monde en France ; ni M. Tirman ni M. Cambon n'avaient pu l'obtenir. En l'apportant à l'Algérie comme don de joyeux avènement, M. Laferrière donne une preuve éclatante de l'esprit d'initiative et de libéralisme avec lequel il aborde ses redoutables fonctions. Il faudrait désespérer de l'esprit public de nos colons s'ils ne lui en savaient point gré. Avec un budget spécial, ils seront en possession de l'outil qui leur avait manqué jusqu'à présent. Amélioration du mortel régime de transports qui pèse sur la colonie, travaux publics, irrigations, colonisation, emprunts, questions économiques de toutes sortes, ils auront en main le moyen de tout mettre à l'étude et le pouvoir de tout faire aboutir. Nous leur souhaitons de préférer ces besognes efficaces aux agitations stériles dont ils doivent commencer à apercevoir ce qu'elles coûtent.

La *Libre Parole*, qui faisait jusqu'ici grise mine à M. Laferrière, accueille assez bien les nouveaux décrets :

De toutes ces mesures, celle qui sera le plus favorablement accueillie en Algérie, déclare M. Drumont, sera celle qui concerne les Consistoires. Nous avons expliqué déjà, à maintes reprises, quelle était l'exorbitante puissance de ces Consistoires algériens qui prélevaient à leur gré des tributs sur les membres de la communauté, qui augmentaient à volonté les taxes sur les enterrements ou sur la viande Kasher et qui constituaient ainsi une véritable caisse noire électorale.

En réalité, ce sont les Consistoires et les Loges, dans lesquelles les Juifs avaient fini par devenir les maîtres absolus et dont ils avaient fait des succursales des synagogues, qui ont gouverné l'Algérie pendant 20 ans.

Et M. Drumont conclut en disant que M. Laferrière serait accueilli en triomphateur en Algérie s'il lui apportait « l'heureuse promesse qu'elle attend : l'abrogation du décret Crémieux. »

M. Viviani, qui, comme on le sait, est d'origine algérienne, est d'un avis diamétralement opposé à celui du *Temps* et de la *Libre Parole* :

Comment M. Brisson a-t-il pu se contenter, en ce qui touche l'organisation du Conseil supérieur, du décret qu'il a signé? On ne lui a donc pas montré, par une comparaison facile, que son œuvre était moins démocratique... que celle de M. Barthou! M. Barthou déposa, il y a un an, un projet, rédigé par M. Cambon, pour réorganiser le Conseil supérieur de l'Algérie.

... M. Cambon avait au moins accepté de faire élire des représentants au suffrage direct et par arrondissement. M. Brisson leur laisse l'investiture étroite que peut donner au second degré une assemblée départementale!... De plus, la commission sur l'Algérie avait, en examinant ce projet, l'an dernier, émis le vœu, que les fonctionnaires devaient en partie disparaître. Nous avions demandé à la commission qu'ils disparussent tout à fait — car on ne voit pas ce que viennent faire en une assemblée, où l'on contrôle leurs actes, des hommes qui gardent le droit de voter et par là d'innocenter leur gestion.

La commission avait, en repoussant comme trop radical ce projet, admis, en principe, qu'il faudrait réduire le nombre des fonctionnaires et exclure de l'assemblée ceux qui sont en trop directe vassalité vis-à-vis du gouverneur. Quelle parole indépendante peut prononcer contre le gouverneur un préfet, un conseiller de gouvernement, un général de division? Et s'ils couvrent toujours le gouverneur, — ce qui arrive, — quelle autorité a leur approbation? Ceci paraît bien juste et bien modéré. Il n'importe. Le gouvernement, par son décret, confirme l'état ancien, l'état déplorable, qui a été une source d'abus et qui a arraché aux populations d'énergiques protestations.

Le décret sur la réorganisation des Consistoires est bien plus périlleux encore.

... Que fait le gouvernement? Il établit une comptabilité au-dessus du maniement de ces fonds. Les Consistoires devront verser au bureau de bienfaisance l'argent que l'impôt sur la viande leur aura procuré — et le verser avec affectation exclusive aux israélites indigents. La taxe sur les denrées est maintenue... sauf au préfet à l'approuver. . . . . .

Une politique habile tendrait à rendre égales les situations, à niveler, à retourner au droit commun, au moins pour enlever aux protestations enflammées une apparence de légitimité. Pas du tout. Et que répondra le gouvernement à ceux qui viendront lui demander — non pas comme nous — l'égalité absolue devant la loi, mais la rupture de cette égalité au détriment des Juifs? Que répondra-t-il quand on lui demandera d'enlever aux Juifs leur droit de citoyenneté! Qu'ils sont soumis aux obligations de tous! Qu'ils font corps avec la famille algérienne! Et voilà qu'au contraire on les distingue, par le jeu de la loi, de cette famille même, et que, sous

prétexte d'obligations rituelles, on leur imprime fortement un caractère de race ! Qu'au moins le gouvernement atténue ces décrets en préparant, pour le jour de la rentrée, le projet de loi auquel il fait allusion dans les décrets mêmes et en donnant à l'Algérie, avec la personnalité civile, le droit d'emprunter ! Le temps presse.

La circulaire de M. Trouillot. — Le *Soleil*, tout en déclarant que M. Trouillot est un aimable homme et un homme intelligent, ne goûte pas du tout sa circulaire sur la mise en valeur de notre domaine colonial.

Nos colonies, déclare le *Soleil*, sont improductives parce qu'elles n'ont pas de colons, et elles n'ont pas de colons parce que les fonctionnaires qu'on y envoie s'imaginent que les colonies ne sont faites que pour eux, regardent le colon comme l'ennemi, lui mettent des bâtons dans les roues, le traquent, le molestent, l'ennuient de toutes façons. Résultat : le Français qui veut devenir colon va en Amérique, au Transvaal ou en Australie, mais se garde bien d'aller dans les colonies françaises, où il serait en butte aux tracasseries de fonctionnaires qui l'empêcheraient de faire ses affaires.

Voilà la vérité, et voilà ce que ne diront pas à M. Trouillot les fonctionnaires coloniaux auxquels il demande des renseignements.

M. Jean Hess, du *Figaro*, estime, comme M. Hervé de Kérohant, du *Soleil*, que la mise en valeur de nos colonies n'est pas une question administrative ; pour lui, elle est une question financière :

Il faut que l'argent français soit employé dans les colonies françaises au lieu de l'être dans les pays étrangers.

Pour cela, il est nécessaire : 1° que l'État trouve de l'argent pour faire les grands travaux d'intérêt général ; 2° que le marché en prête aux particuliers pour les entreprises personnelles aux colonies.

Obtenir cela est facile.

Quand la loi permettra de faire des sociétés en France aussi facilement qu'à Londres et à Bruxelles, les affaires coloniales deviendront possibles.

Quant à l'argent pour les grands travaux d'État, voici :

Que le ministre des colonies établisse une carte coloniale indiquant : les terres possédées par les indigènes et les Européens, puis celles qui, disponibles, appartiennent à l'État.

Cela donnera x hectares de différentes valeurs. Je crois que la valeur moyenne de l'hectare ressortira entre 50 centimes et 1 franc. Quelle que soit la valeur acceptée pour moyenne, étant donnée l'immense quantité d'hectares libres que représente notre domaine asiatique et africain, ces terres pourraient gager une très grosse émission d'actions d'État à 25 francs.

Je ne dis pas un emprunt.

Je dis une émission d'actions d'État. Chaque porteur d'un titre de 25 francs deviendrait un associé de l'État pour la mise en valeur du domaine colonial et s'en occuperait, sachant son titre producteur non d'intérêts, mais de dividendes.

Ainsi naîtrait une politique coloniale économique, vraiment populaire.

Avec l'argent de ces actionnaires à 25 francs, l'État, suivant les voies les meilleures, adjudications ou marchés de gré à gré, chargerait les spécialistes compétents de construire et au besoin d'exploiter les chemins de fer de pénétration et de communication, les routes, canaux et ports, en un mot tous les grands travaux d'intérêt général qui donneraient valeur marchande aux terres de colonisation à vendre.

Encore Samory. — D'après les dernières nouvelles de l'Afrique occidentale, notre ennemi invétéré, Samory, aurait brusquement abandonné ses cantonnements dans la région située au sud-est de Kong, et il se serait réfugié dans l'hinterland de la république de Libéria. D'après certains informateurs, il voudrait tout simplement se réconcilier avec nous, aller finir ses jours à Sanancoro et, pour nous donner une preuve manifeste de ses sentiments aussi nouveaux qu'imprévus, il aurait licencié une partie de ses sofas, relâché ses prisonniers et noyé ses canons ; d'après d'autres informateurs, il se serait tout simplement jeté dans l'hinterland de Libéria, parce qu'il craignait d'être trop vivement pressé par nous.

L'*Éclair* dit à ce sujet :

Que penser de cette nouvelle attitude de Samory ? Cette fois-ci aurait-il réellement peur que sa situation ne fût à jamais compromise, et serait-il, en ce cas, décidé à ne plus continuer la lutte engagée ? Contraint et forcé, le diable se ferait-il ermite ? A ce propos, le fait d'avoir jeté dans le Bandama ses canons nous semble assez caractéristique.

Cependant, il est sage de se demander si cette fuite subite vers l'ouest ne serait pas une suprême ruse, destinée à nous entraîner à sa poursuite dans une région, où il nous serait difficile de le combattre. Si telles sont ses intentions, le refuge est bien choisi. Il faut également se demander quelle va être l'attitude des populations de l'arrière-pays de Libéria vis-à-vis de cet intrus. Nous ne parlons pas à dessein de l'attitude du gouvernement libérien, ledit gouvernement n'exerçant effectivement son autorité qu'à quelques kilomètres de Monrovia.

En tous cas, il est nécessaire d'attendre des détails supplémentaires, avant de juger une situation pour le moment encore un peu mystérieuse, et partant assez délicate à apprécier.

Quoi qu'il en soit, cette fuite de Samory dans l'hinterland libérien était fort inattendue ; elle dérange, en somme, un peu le plan général de nos opérations. De nouveau, Samory a abandonné le terrain de la lutte. Cette fois, la tactique de la fuite si fréquemment employée avec succès sera-t-elle bonne ?

En Afrique, la politique a vraiment des coups de théâtre bien imprévus, auxquels on doit toujours s'attendre, mais qu'il est souvent bien difficile de prévoir.

L'Espagne et les États-Unis. — Whist disait récemment, dans le *Figaro*, qu'outre la paix préliminaire qui a été signée l'autre jour et

la paix définitive, dont la discussion ne commencera guère avant le 1er octobre prochain, il y aurait un grand nombre d'étapes à franchir; une de ces étapes — et à coup sûr la plus difficile — c'est la question des Philippines.

Un des premiers points est de savoir si les Américains qui, à l'origine, faisaient la guerre uniquement pour affranchir Cuba, et qui ensuite ont réclamé Porto-Rico et qui aujourd'hui exigent Luçon, se contenteront de la possession de cette dernière et ne convoiteront rien de plus des Philippines. Le *Soleil* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

Les intentions du gouvernement des États-Unis en ce qui concerne le régime à établir dans l'archipel ne paraissent pas définitivement arrêtées. On sait cependant que les États-Unis exigent l'abolition de la juridiction ecclésiastique, qui a été instituée par l'Espagne pour protéger le pays contre l'invasion des hérétiques; cela prouve que, si les Etats-Unis ne veulent pas s'annexer les Philippines pour le moment du moins, ils entendent bien se réserver le droit de les coloniser et de les exploiter; dans le même ordre d'idées on peut prévoir qu'ils réclameront, en ce qui concerne les droits de douane à l'importation, le même traitement pour les produits américains que pour ceux de l'Espagne. On sait aussi que les Etats-Unis s'opposent à ce que l'Espagne cède une partie du territoire des îles Philippines à une ou plusieurs des puissances européennes. Les Américains ne veulent pas avoir pour voisine aux Philippines une puissance européenne, pas plus l'Angleterre que l'Allemagne ou la Russie.

Reste la question de savoir quel sera le gouvernement des Philippines. On ne peut pas songer à laisser les indigènes se mettre en république ; ce serait l'anarchie et le brigandage en permanence. Les Américains se sont servis des insurgés aux Philippines comme à Cuba, pour user les finances et les armées de l'Espagne, ce qui leur a rendu la besogne facile quand ils ont jugé le moment opportun pour intervenir eux-mêmes; puis ils se sont très résolument débarrassés d'eux quand le but qu'ils poursuivaient a été atteint. Après la capitulation de Santiago, ils ont laissé les insurgés cubains à la porte de la ville, et les ont renvoyés dans les montagnes et les forêts de l'intérieur, en les invitant à se tenir tranquilles. De même à Manille ils ont fait comprendre à ce chef de pirates blancs, jaunes et noirs que s'il voulait se prendre au sérieux et jouer au chef de gouvernement, on le ramènerait à Hong-Kong où on était allé le chercher pour se servir de lui.

Donc, à Washington, on ne songe nullement à donner aux îles Philippines un gouvernement autonome sous le protectorat des Etats-Unis. Alors est-ce l'annexion aux États-Unis? ou l'archipel restera-t-il aux mains de l'Espagne, sous le contrôle des États-Unis qui se réserveraient seulement la possession de Manille et peut-être d'une partie de l'île de Luçon? Nous n'hésitons pas à dire que ce serait pour l'Espagne la solution la plus désastreuse. Mieux vaudrait pour elle abandonner complètement les Philippines qu'y rester dans ces conditions. Elle n'exercerait plus dans les Philippines qu'une autorité nominale; le pouvoir réel appar-

tiendrait aux États-Unis ; mais l'Espagne aurait toutes les charges de l'administration et de l'occupation de ces îles qui n'ont jamais été complètement soumises et où maintenant souffle partout l'esprit de révolte et de sédition.

L'Espagne doit considérer les Philippines comme perdues pour elle ; son drapeau ne peut plus y flotter de bien longues années. A quoi bon s'acharner à conserver quelque temps encore ce dernier lambeau d'un empire colonial qui achève de s'effondrer? Il faut une armée de soixante mille hommes au moins pour garder les Philippines. A entretenir là-bas d'une manière permanente une pareille armée, l'Espagne épuiserait ses dernières ressources. Qu'elle se résigne à l'inévitable!

Le *Temps* considère que cette question des Philippines, en poussant les États-Unis à s'allier avec l'Angleterre, est grosse de conséquences pour le peuple américain lui-même et pour le monde entier.

Par une rencontre curieuse, il se trouve qu'une très grande portion des classes qui auraient été, par leurs instincts conservateurs, par leur pleine conscience des conditions du *self-government*, enclines naturellement à se défier de l'esprit de conquête, d'annexion et de militarisation, subit à l'heure actuelle l'influence de mobiles secondaires qui la réconcilient avec la perspective de ces dangereuses nouveautés. On a fort adroitement provoqué, exalté, exploité une espèce de chauvinisme anglo-saxon qui se flatte de créer et de rendre toute-puissante une sainte alliance des deux nations sœurs.

Autant il était de mode, il y a peu de temps encore, à l'époque du conflit vénézuélien et du message Cleveland ou de l'affaire des pêcheries de Behring et de la dépêche Foster, de défier le lion britannique et de lui *tordre les poils de la queue*, autant, aujourd'hui, l'on se plaît à célébrer sur tous les tons la solidarité indissoluble des deux peuples et leur invincible association. Cet état d'âme est dans une relation directe avec la question des Philippines.

Force gens qui, livrés aux seules méditations de leur entendement, auraient pressenti les périls d'une annexion, de la nécessité de créer une armée permanente avec tout ce qu'implique dans une démocratie un tel élément de perturbation, et celle de former une hiérarchie de fonctionnaires, se laissent tenter par la séduction de l'alliance anglaise, ferment volontairement les yeux et prêtent les mains à une révolution d'où datera peut-être le renversement de la plus grande république libérale du monde moderne. Ainsi il n'est pas jusqu'à un certain *snobisme* qui ne doive avoir sa part dans sa transformation de l'Etat, jadis créé par les Washington, les Adams, les Jefferson, les Hamilton, les Madison, en un nouvel exemplaire de ces démocraties bâtardes, conquérantes au dehors, asservies au dedans au militarisme, dont l'histoire ne nous offre que trop de modèles.

Là est la portée morale de cette évolution. Il sera douloureux pour tous les amis de la liberté d'assister à cette décadence d'une société où ils se plaisaient à voir le type des démocraties pacifiques, autonomes, vouées au

progrès et au travail. Internationalement, les conséquences de cet avènement d'une nouvelle grande puissance ne seront pas moins graves.

La question chinoise. — Précisément M. Cornély, commentant dans le *Figaro* une brochure provenant de l'imprimerie officielle de Washington et publiée par le commodore George W. Melville, ingénieur en chef de la marine américaine, fait toucher du doigt l'une des conséquences prochaines de « cet avènement » d'une nouvelle grande puissance :

Pour déboucher sur ce marché colossal, il faut être maître du Pacifique. Et voilà pourquoi le dernier mot n'est pas dit sur la question des Philippines. Mais voilà pourquoi le dernier mot est dit sur le sort d'Hawaï, définitivement incorporée à la grande république, puisque le pavillon étoilé y flotte depuis le 13 août.

M. Melville développe avec complaisance les avantages militaires d'Hawaï. C'est la sentinelle avancée, la vedette des immenses côtes occidentales de l'Union. On en fera un dépôt de charbon, un poste fortifié, un nid d'aigle d'où l'oncle Sam défiera toutes les marines du monde. Hawaï est à 5.400 milles de San-Francisco, et dans l'état actuel de la marine une flotte cuirassée épuiserait tout son charbon pour aller de l'un à l'autre de ces deux points.

D'ailleurs la flotte orientale américaine sera toujours à même de se porter au secours de la flotte occidentale, car dans le plan américain on ouvre le plus vite possible le canal de Nicaragua, par lequel les cuirassés américains traverseront l'isthme qui unit les deux Amériques. Il fallait s'assurer aussi les débouchés de ce canal. C'est fait, maintenant que Cuba appartient aux États-Unis.

Voilà donc le plan gigantesque exposé par l'ingénieur en chef de la marine américaine : l'Atlantique uni au Pacifique devenu une Méditerranée américaine, dans laquelle se résoudra la question d'Orient, la yraie. Car notre pauvre petite Méditerranée n'est qu'une mare en face de ces immensités de terre et d'eau, et notre question d'Orient un jeu d'enfants.

Dans ce même numéro du *Figaro*, M. de Vogüé montre, à propos de la Chine, que le péril est double pour la vieille Europe, qu'il lui vient de la Russie en même temps que des Etats-Unis.

Le véritable arbitre de la liquidation chinoise est désigné par les fatalités géographiques : c'est la Russie. Elle enserrait le monde jaune, elle le pénètre maintenant; maîtresse de la Mandchourie, elle y conduit une voie ferrée qui pourra bientôt jeter ses armées dans les vallées des grands fleuves chinois. Déjà ses représentants ordonnent et sont obéis au Tsongli-Yamen comme ils l'étaient en d'autres temps à la Sublime Porte, quand les visées russes se concentraient sur ce mince objectif.

Dans quatre ou cinq ans, le Transsibérien sera achevé. Le colosse slave aura effectivement un pied sur Varsovie et l'autre sur Pékin. Par la ligne transcaspienne, il tient la Perse et les Indes sous son canon, à sa merci. C'est une puissance incommensurable avec toutes celles que le monde a

connues : les anciens empires asiatiques, l'empire romain n'étaient en comparaison que des cantons. Et c'est la plus prolifique matrice d'hommes, le plus profond réservoir d'énergies vierges. Regardez un globe terrestre, calculez ce que nous pesons tous devant ce géant, aujourd'hui conscient de sa force, armé de nos armes.

Oubliez surtout le Russe d'opéra-comique et de chronique parisienne, ce « Français du Nord », qu'on vous montre humblement occupé à singer nos modes, à régler ses idées sur les nôtres, à mettre le quart de la planète qu'il occupe au service de nos beaux yeux. Voyez-le tel qu'il se révèle à qui entre dans son intimité, à qui lit attentivement un de ses vrais livres. Ce grand peuple croit à sa mission, il a un idéal encore confus qu'il oppose à celui de l'Occident. Réfractaire à certaines parties artificielles de notre civilisation, il nourrit un égal dédain pour l'Allemand, l'Anglais, le Français, païens enflés de leurs vaines connaissances et ignorants du Dieu russe. Réaliste terrible, volontiers nihiliste au sens métaphysique du terme, il reprend à pied d'œuvre les questions vitales pour l'humanité, il balaye la poussière de mots qui nous aveugle. Et il fait si peu de cas de la vie, quand il la faut donner pour contenter une fantaisie de tête ou de cœur!

L'heure est proche où ces deux nouveaux venus, le Slave et le Yankee, vont réclamer, très brutalement peut-être, une part proportionnelle à leur taille dans la direction de l'histoire générale. Entre ces centaines de millions d'hommes aux jeunes appétits, entre le *self* américain et le *nitchévo* russe, que deviendront les menus et vénérables pygmées qui se gourment dans la petite Europe? Ce que deviennent des insectes pris entre les deux valves d'un immense coquillage.

Les Etats-Unis lieront-ils partie avec la Russie, comme le suggère M. de Vogüé, ou avec l'Angleterre, comme le croient d'autres docteurs? Que deviendra l'entente franco-russe dans toutes ces éventualités? Ce sont là autant de questions que nous ne pouvons résoudre au pied levé et qui sont, d'ailleurs, le secret de l'avenir.

Pour le moment, nous ne pouvons que constater que les difficultés qui ont surgi entre diverses puissances au sujet des avantages respectivement obtenus par elle dans l'Empire du Milieu ne sont pas résolues et que la Belgique paraît avoir des velléités d'avoir sa part du gâteau chinois.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La guerre hispano-américaine. — Depuis que les négociations de paix sont commencées, il n'y a pas grand'chose à signaler. On attend les événements avec la conviction que l'entente définitive n'est maintenant qu'affaire de temps.

Cependant, malgré les efforts de la junte insurrectionnelle de New-York, les rapports sont de plus en plus mauvais entre les insurgés cubains et les Américains, et la cause de l'indépendance semble bien malade.

Non seulement le gouvernement des États-Unis a refusé aux insurgés la nomination d'un délégué pour faire partie de la junte d'évacuation, mais on est maintenant convaincu que les Américains ne tiendront pas compte des vœux des insurgés en ce qui concerne les garnisons espagnoles. Aussi les Cubains déclarent-ils qu'à Washington on se trompe si on croit qu'on pourra aussi facilement se passer d'eux que le pensent le général Shafter et les autres officiers américains.

Mais la grave question du jour n'est pas là ; elle est dans l'ensemble des accusations portées contre le ministre de la guerre par le général Shafter et les autres chefs de l'expédition de Santiago.

Le président Mac-Kinley aurait demandé à M. Alger de donner sa démission de secrétaire d'Etat au département de la guerre. On s'attend à la nomination d'un conseil d'enquête.

Le maintien des droits prohibitifs espagnols à Manille par les Américains préoccupe beaucoup les négociants de Hong-Kong; ils ont demandé au consul général d'user de son influence près du général Merritt pour obtenir une modification de ses droits.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Washington dit que le président Mac-Kinley et trois membres de la commission de la paix ont tenu une conférence qui a duré trois heures.

On est certain de la nomination de M. Day et des sénateurs Davis et Frye au poste de commissaires.

M. White, à qui on avait proposé un poste, hésite à l'accepter en raison des critiques qui ont été faites sur sa religion, mais il acceptera probablement. S'il refusait, on nommerait sans doute à sa place M. Denby, récemment ambassadeur en Chine, dont la connaissance des affaires d'Orient serait d'une grande utilité.

Le général Tracy a refusé.

On croit que le président annoncera la composition définitive de la commission avant de quitter la Maison-Blanche samedi.

Le président semble disposé à laisser le règlement de la question des Philippines, presque entièrement à la commission, bien que personnellement il soit fortement enclin à l'annexion de l'île de Luçon.

Les membres de la commission partiraient pour Paris entre le 15 et le 20 septembre.

On ne sait encore si la conférence aura lieu en anglais, ou en français; mais comme M. Day ne parle pas le français, il insistera sans doute pour que l'anglais soit employé.

En Espagne, la tranquillité est complète dans toute la péninsule et

l'on n'a pas de crainte que l'ordre soit troublé ni à Barcelone, ni à Valence, ni à Madrid.

La *Epoca* croit que la question des Philippines pourrait soulever des difficultés pour la conclusion de la paix. Le journal espagnol écrit à cet effet :

Les causes et les origines de la guerre actuelle ne faisaient pas prévoir, même de façon lointaine, que les Etats-Unis, rompant entièrement avec leurs traditions diplomatiques, fussent tentés de se laisser entraîner par esprit de conquête à annexer, d'une façon permanente, la partie centrale, la plus riche et la plus peuplée, de l'île de Luçon.

Les États-Unis assument, en Océanie, le caractère de libérateurs des races indigènes et affirment le droit que, à leur avis, leur donne la guerre d'intervenir dans le règlement des questions intérieures et politiques de ces îles à l'avenir. Cependant Tagals et Visayas étaient parfaitement heureux sous la domination espagnole, et les Américains ne pouvaient invoquer ici les raisons qui les avaient poussés à envahir Cuba. Et l'on voit avec inquiétude les États-Unis arriver en extrême Orient, non pas en conquérants, mais en libérateurs de peuples indigènes incapables de se gouverner eux-mêmes, ni de vivre en paix dans l'indépendance.

Les nations européennes seront certainement émues de cette façon d'agir, et tout cela se traduira par des retards apportés à la conclusion définitive de la paix dont l'Espagne a tant besoin, et à qui cette perspective d'un protectorat conjoint dans les îles Philippines rend l'avenir si douteux.

Les fautes de la campagne de Santiago. — Un officier de l'état-major du général Shafter, qui est maintenant à New-York où il suit un traitement pour se guérir de ses blessures, a écrit dans l'*Evening Post* un récit de la campagne de Santiago dont nous extrayons ce qui suit :

Il y a eu dans la conduite de la campagne deux erreurs colossales et criminelles. La première et la principale a été le manque de moyens de transport. On peut attribuer à cette insuffisance de moyens de transport la mort d'un grand nombre de nos soldats et presque tous les cas de maladie qui les déciment maintenant plus rapidement que ne le feraient les canons et les fusils des Espagnols. Ceux qui ont combiné le plan d'invasion et des opérations militaires savaient que le pays que notre armée allait parcourir était montagneux, sans chemins carrossables, et que les pluies y étaient fréquentes et torrentielles; que, pour avancer dans l'intérieur d'un semblable pays avec un lourd matériel d'artillerie, des vivres, des approvisionnements de toutes sortes, un matériel d'ambulance et tout l'attirail nécessaire à une nombreuse armée qui opère l'investissement d'une grande ville ennemie, à de nombreux milles de sa base d'opérations, il était nécessaire d'avoir de nombreux moyens de transport, c'est-à-dire des voitures et des animaux, mais surtout des mules. Lorsque l'armée a débarqué et qu'elle a effectué son mouvement en avant, on s'est aperçu

que les moyens de transport dont on disposait étaient d'une insuffisance criante, dérisoire, et qu'il était impossible avec d'aussi faibles moyens de faire face à la situation.

« Quel a été le résultat? Aucune des choses essentielles qui auraient dû accompagner les troupes lorsqu'elles se sont portées en avant n'a pu arriver à leur portée au moment où elles en ont eu besoin. La nourriture nécessaire pour soutenir les forces des troupes, maintenir leur santé et leur moral, les prémunir contre les maladies, tout cela était loin d'elles lorsqu'elles auraient dû avoir tout sous la main. Et les médicaments, et le matériel des ambulances pour sauver la vie des soldats, lorsqu'ils seraient blessés ou malades; l'artillerie indispensable pour préparer les attaques de l'infanterie et l'appuyer de son feu, manquaient ou étaient insuffisants. L'infanterie allait inutilement se faire massacrer en donnant l'assaut à des positions que la nature du terrain et les travaux de défense de l'ennemi rendaient presque inattaquables. Les approvisionnements étaient amoncelés à Siboney et nous périssions parce que nous manquions de tout.

« Une autre conséquence de cette incurie de l'administration militaire et du manque de moyens de transport a été que l'artillerie n'a pu suivre l'infanterie, de sorte que nous livrions bataille sans un nombre de canons suffisant, bien que ceux-ci fussent absolument nécessaires dans les circonstances. »

La croisade de l'Empereur d'Allemagne. — La *Post* de Berlin publie sur les projets de l'empereur Guillaume l'article suivant qu'il est intéressant de signaler à titre de document :

Bien que des semaines, voire des mois nous séparent encore du voyage de l'empereur Guillaume en Palestine, on pourrait dire, à en juger par le bruit qui se fait autour de ce projet, qu'il s'agit là d'un événement de la plus grande portée.

La presse catholique de France et d'Autriche voit ce projet très en noir; nous le comprenons à moitié en ce qui concerne la France. Cette dernière a, pendant de si longues années, occupé une situation prédominante en Palestine et en Syrie, que nous comprenons sa susceptibilité à l'égard de tout ce qui pourrait mettre en question sa suprématie dans ces pays; et comme elle est toujours disposée à prêter à l'Allemagne des arrière-pensées, le moindre mouvement de ce côté-là suffit à éveiller sa méfiance. Mais, en ce qui concerne l'Autriche, la chose est bien différente. Il serait simplement absurde de parler d'une suprématie politique de l'état impérial des Habsbourg en Syrie et en Palestine. Il est vrai que, parmi ses nombreux titres, l'empereur François-Joseph porte aussi celui de roi de Jérusalem, mais nous ne voyons pas dans quel but sérieux la presse catholique de Vienne pourrait se servir de cet argument. Veut-elle prétendre à un droit de possession de ces pays par l'Autriche-Hongrie? Bon, alors la politique pacifique de la Monarchie aurait vraiment louche mine, et l'Italie particulièrement aurait de bonnes raisons de se méfier de son voisin du Nord; car on sait que, aujourd'hui encore, François-Joseph se nomme roi de Lombardie, grand-duc de Toscane, etc.

Par bonheur pour la paix du monde, chacun sait qu'il ne s'agit là que de réminiscences politiques très anciennes.

Si, malgré cela, la presse catholique viennoise fait observer, non sans emphase, que la Terre-Sainte a été délivrée du joug des infidèles par les catholiques, il ne faut s'arrêter à cette observation que pour noter ce qui en ressort clairement, à savoir ce que, au fond, les Viennois trouvent à redire au voyage de l'empereur Guillaume. On n'a pas à Vienne, comme en France, des craintes du côté politique, mais on est d'autant plus inquiet sous le rapport ecclésiastique. On y craint, pour tout dire d'un mot, un accroissement de la puissance protestante. Il suffit que l'empereur Guillaume rassemble autour de lui en Terre Sainte les représentants les plus éminents du protestantisme de tous les pays, pour que les cléricaux viennois prêtent à l'empereur allemand, sinon les projets les plus noirs contre le catholicisme, du moins l'intention de faire une propagande certaine d'évangélisation. Dans ces circonstances, les cléricaux trouvent une mince consolation dans l'amitié des deux empereurs. Que si l'on recherche sur quoi s'appuient ces potins, il est certain, d'avance, que ce voyage n'a aucun but politique déterminé; mais les adversaires de ce voyage se contenteront difficilement de cela.

En présence des inquiétudes des cléricaux français et autrichiens, nous ferons d'abord observer que les rapports de l'Allemagne évangélique avec l'Orient ne datent ni d'hier ni d'aujourd'hui. On se rappelle l'enthousiasme de Frédéric-Guillaume II pour l'idée d'assurer à son Église une place digne d'elle en terre sainte; personne n'y vit un but politique ; la chose fut remarquée du monde de l'église, mais nul ne s'en inquiéta. On se rappelle la profonde impression que produisit l'empereur Frédéric, alors encore prince royal, lorsqu'il alla en Palestine en 1869. Le Sultan lui-même n'échappa pas à l'impression du changement des choses, et il offrit le vieil hôpital de l'ordre de Saint-Jean pour construire une église protestante à la place.

Trente ans se sont passés sans que le but ait été atteint; faut-il s'étonner que Guillaume II veuille couronner l'œuvre commencée depuis si longtemps par ses ancêtres?

Peut-être aussi veut-il par là montrer au protestantisme sa mission au sein des peuples, et resserrer ses liens relâchés. Mais nous demandons : y a-t-il là présomption ou même animosité contre les autres Églises ?

Qu'on laisse donc à l'empereur Guillaume la joie et l'orgueil de déployer au lieu saint l'étendard du protestantisme. Personne ne sera menacé dans ses droits et ses libertés, et il serait regrettable, dans l'intérêt de la chrétienté tout entière, d'offrir une fois de plus aux Musulmans le triste exemple de l'étroitesse et de la désunion chrétiennes.

L'Espagne et Gibraltar. — On sait que l'Angleterre a fait des représentations à l'Espagne au sujet de l'érection par cette dernière de batteries menaçant Gibraltar. D'après le correspondant militaire du *Daily Telegraph*, le bruit court que l'Espagne aurait répondu :

« L'Angleterre ne nous consulte pas lorsqu'elle érige des travaux de défense sur le rocher, ce qu'elle ne cesse de faire. Pourquoi lui demande-

rions-nous permission lorsque nous élevons de notre côté, comme c'est notre droit, des fortifications sur la terre espagnole ? »

Le même correspondant fait remarquer :

1° Que, par traité, l'Espagne s'est engagée à ne pas armer de batteries pouvant commander les canons de Gibraltar, bien que les batteries qu'elle a récemment construites ne soient pas armées, il est à présumer que ces batteries recevront un jour ou l'autre leurs canons ; cette action de l'Espagne créerait un *casus belli ;* 2° Gibraltar est une forteresse entourée de tous côtés par la mer à l'exception d'une étroite langue de terre. Les travaux entrepris par les Anglais ont surtout pour but de repousser une attaque par mer, ce n'est donc point contre l'Espagne qu'ils sont dirigés ; au contraire les travaux faits par l'Espagne ne peuvent avoir pour objectif que Gibraltar. Les batteries anglaises sont des travaux de défense, à l'égard de n'importe quelle puissance ; les batteries espagnoles sont des travaux offensifs dirigés exclusivement contre les Anglais. L'Angleterre a donc le droit de demander à l'Espagne des explications à ce sujet.

Le *Daily Telegraph* ajoute à ces observations de son correspondant les réflexions suivantes qui sont assez typiques :

Il semble, au premier abord, étrange et presque ridicule que l'Espagne ait employé les mois derniers à de pareils travaux. L'Angleterre n'a et ne peut avoir, autant que les événements permettent d'en juger, aucun motif de querelle avec l'Espagne ; et comment celle-ci, dans son état actuel d'épuisement, s'aviserait-elle de chercher querelle à l'Angleterre ? On est forcé d'en venir à supposer que le gouvernement madrilène n'agit pas en cette occurrence de sa propre initiative. D'autres puissances que l'Espagne convoitent Gibraltar, et l'état critique des affaires dans l'empire moribond du Maroc peut fournir la raison pour laquelle des influences extérieures auraient poussé dans cette question l'Espagne en avant. Dans ces circonstances, il est du devoir de notre Foreign Office d'insister pour obtenir des explications plus complètes et des assurances plus satisfaisantes que celles qui ont été données jusqu'ici au sujet de ces batteries au caractère offensif.

La Question de la Chine. — Les journaux anglais ne sont pas contents de la tournure que prennent les événements, et l'échec de la diplomatie britannique dans l'affaire de Niou-Chang leur inspire des réflexions mélancoliques.

Voici ce qu'écrit à ce sujet la *Westminster Gazette :*

Si nous n'obtenons pas le contrôle du chemin de Niou-Chang, ce n'est pas parce que nous n'aurons pas employé la menace, mais parce que notre menace n'aura pas porté. Si nous continuons à agir de la sorte, nous perdrons, l'une après l'autre, toutes les concessions de chemin de fer qui se présenteront. Nous aurons beau grincer des dents et rager après coup, cela ne nous fournira pas les moyens de venir à bout de la Russie ni de forcer le Chinois à prendre la défense de nos intérêts si cela ne lui convient pas.

Et pour mesurer le peu de chances que nous avons de voir la Chine prendre nos intérêts contre ceux de la Russie, nous n'avons qu'à considérer que l'Impératrice-mère et Li-Hung-Chang sont actuellement tout-puissants à Pékin, et que le grand Li se prépare une ligne de retraite du côté de la Russie, pour le cas où sa protectrice viendrait à mourir.

Nous ne pouvons donner à la politique intérieure de la Chine la direction que nous voudrions; mais nous pouvons être assurés que toute politique britannique basée sur la possibilité de voir le Tsung-li-Yamen prendre nos intérêts contre ceux de la Russie est d'avance condamnée au plus lamentable échec.

En d'autres termes, il faudrait que nous négociions ces affaires directement avec la Russie, sinon nous continuerons à être joués, sans la moindre possibilité de réagir contre l'action russe. Il est sot de se montrer irrité contre M. Pavloff. En somme, il ne fait pour la Russie que ce que nous voudrions que sir Claude Macdonald fit pour nous.

La *Westminster Gazette*, après s'être demandée si l'Angleterre ne peut pas arriver à s'entendre avec la Russie, conclut :

Au lieu de chercher à nous entendre, nous opposons à la Russie de la résistance; nous nous consolons en prononçant des phrases qui ne signifient rien, nous fendons des cheveux en quatre, et pendant ce temps les Français, les Russes et les Allemands se partagent le gâteau chinois.

Le *Daily Graphic* de son côté écrit sur le même sujet :

Notre échec à Niou Chang est humiliant pour nous, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Toutefois nous n'avons pas l'intention de blâmer le gouvernement pour sa non-réussite dans cette question particulière de notre lutte diplomatique en Chine. Lord Salisbury ne pouvait rien faire. Tout dépendait uniquement de la Chine. C'était à elle, et à elle seule, de dire si elle voulait accepter les offres tardives de l'Angleterre ou bien céder aux menaces de la Russie. Elle a préféré se soumettre aux exigences de la Russie et nous sommes convaincus qu'elle avait de très bonnes raisons pour agir comme elle l'a fait. La vérité est que, bien que nous nous soyons réveillés à la véritable situation en Chine et à l'absolue nécessité de sauvegarder nos intérêts, notre action est aujourd'hui entravée par les résultats inéluctables d'une série de fautes dues en partie à la légèreté et en partie à la pusillanimité de notre Foreign Office à l'époque où se mijotait la crise actuelle. La bévue que nous avons commise en rappelant à la Russie, après la guerre sino-japonaise, ses promesses concernant la Corée, a forcé la Russie à trouver une autre voie d'expansion du côté du Liao-tung. Il était absolument inutile d'exiger de la Chine que l'inspecteur général de ses douanes maritimes fût un Anglais. A partir de ce jour, nous ne devions plus nous attendre à aucune faveur de la part du Tsung-li-Yamen. Aujourd'hui nous ne savons plus comment nous dépêtrer des conséquences de toutes les bévues que nous avons commises.

Si la Chine se refuse à nous prendre au sérieux lorsque nous lui offrons notre protection contre la Russie, c'est parce qu'elle a compris que nous ne faisons ces offres que parce que nous sommes poussés dans nos derniers retranchements. Elle objecte malicieusement que ce que nous promettons

après tant de tergiversations, nous pourrions bien ne pas le tenir, le moment venu de nous exécuter, et alors elle serait à l'entière merci d'un ennemi actif et résolu. Finalement, nous ne pouvons pas blâmer la Chine d'avoir choisi entre deux maux le moindre.

Que faire? Nous ne pouvons plus compter sur la Chine et il faudra que nous nous efforcions de tirer le meilleur parti possible de cette situation en nous adressant directement aux puissances. Il ne s'ensuit pas que tous nos intérêts soient en danger parce que ces dernières sont en faveur des sphères d'influence. Au Siam nous avons consenti à reconnaître une sphère d'influence française sans sacrifier pour cela notre commerce. Dans l'Ouest Africain, nous avons permis à la France d'opérer des annexions sans danger pour nous. Aussi pensons-nous qu'il est encore possible d'établir en Chine un *modus vivendi* sur les mêmes bases et nous invitons le gouvernement à envisager la question dans ce sens.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Le désarmement général. Circulaire du comte Mouraviev.

La récente initiative prise par l'empereur de Russie en faveur du désarmement a, dès le premier moment, retenu l'attention de tous les gouvernements et de toute la presse de l'Europe. Il est trop tôt encore pour donner une revue d'ensemble des appréciations qu'a suscitées la circulaire du comte Mouraviev; c'est un sujet qui sera traité prochainement dans la *Revue*. Mais nous pensons que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici *in extenso* un document de cette importance.

Saint-Pétersbourg, 28 août.

Le *Messager officiel* publie, d'ordre de l'empereur, que le comte Mouraviev a remis le 12/24 août à tous les représentants étrangers accrédités à Saint-Pétersbourg la communication suivante :

Le maintien de la paix générale et une réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations se présentent dans la situation actuelle du monde entier comme l'idéal auquel devraient tendre les efforts de tous les gouvernements.

Les vues humanitaires et magnanimes de Sa Majesté l'empereur, mon auguste maître, y sont entièrement acquises, dans la conviction que ce but élevé répond aux intérêts les plus essentiels et aux vœux légitimes de toutes les puissances; le gouvernement impérial croit que le moment présent serait très favorable à la recherche, dans la voie de la discussion internationale, des moyens les plus efficaces à assurer à tous les peuples les bienfaits d'une paix réelle et durable et à mettre avant tout un terme au développement progressif des armements actuels.

Au cours des vingt dernières années, les aspirations à un apaisement général se sont particulièrement affirmées dans la conscience des nations civilisées. La conservation de la paix a été posée comme le but de la poli-

tique internationale. C'est en son nom que les grands États ont conclu entre eux de puissantes alliances; c'est pour mieux garantir la paix qu'ils ont développé dans des proportions inconnues jusqu'ici leurs forces militaires et continuent encore à les accroître sans reculer devant aucun sacrifice.

Tous ces efforts pourtant n'ont pu aboutir encore aux résultats bienfaisants de la pacification souhaitée. Les charges financières, suivant une marche ascendante, atteignent la prospérité publique dans sa source. Les forces intellectuelles et physiques des peuples, le travail et le capital, sont en majeure partie détournés de leur application naturelle et consumés improductivement. Des centaines de millions sont employés à acquérir des engins de destruction effroyables qui, considérés aujourd'hui comme le dernier mot de la science, sont destinés demain à perdre toute valeur à la suite de quelque nouvelle découverte dans ce domaine. La culture nationale, le progrès économique et la production des richesses se trouvent paralysés ou faussés dans leur développement; aussi, à mesure qu'ils s'accroissent, les armements de chaque puissance répondent-ils de moins en moins au but que les gouvernements s'étaient proposé.

Les crises économiques, dues en grande partie au régime des armements à outrance et au danger continuel qui gît dans cet amoncellement du matériel de guerre, transforment la paix armée de nos jours en fardeau écrasant que les peuples ont de plus en plus de peine à porter. Il paraît évident dès lors que, si cette situation se prolongeait, elle conduirait fatalement à ce cataclysme même qu'on tient à écarter et dont les horreurs font frémir à l'avance toute pensée humaine. Mettre un terme à ces armements incessants et rechercher les moyens de prévenir des calamités qui menacent le monde entier, tel est le devoir suprême qui s'impose aujourd'hui à tous les États.

Pénétrée de ce sentiment, Sa Majesté a daigné m'ordonner de proposer à tous les gouvernements dont les représentants sont accrédités près la cour impériale, la réunion d'une conférence qui aurait à s'occuper de ce grave problème.

Cette conférence serait, Dieu aidant, d'un heureux présage pour le siècle qui va s'ouvrir; elle rassemblerait dans un puissant faisceau les efforts de tous les États qui cherchent sincèrement à faire triompher la grande conception de la paix universelle sur les éléments de trouble et de discorde.

Elle cimenterait en même temps leurs accords par une consécration solidaire des principes d'équité et de droit sur lesquels reposent la sécurité des États et le bien-être des peuples.

Congrès International d'histoire diplomatique. — C'est à la Haye que se tiendra, cette année, le Congrès international d'histoire diplomatique.

Rappelons que ce Congrès a pour but de réunir et de grouper toutes les personnes qui, par leur carrière ou leurs études, s'intéressent à l'histoire extérieure des peuples et à la science des précédents internationaux.

Ce Congrès s'ouvrira le 1er septembre et durera quatre jours ; il coïncidera ainsi avec le couronnement de la jeune reine des Pays-Bas. Aussi, le 31 août, jour où la jeune reine aura atteint sa majorité, les membres du Congrès seront invités à un concert au Club du Bois.

Ce n'est point là le seul divertissement que la ville de la Haye ménage aux congressistes. Toute une journée sera consacrée à une promenade sur la Meuse. On leur offrira également une garden-party, des banquets, des concerts au Kurhaus de Scheweningue avec feu d'artifice, et un après-midi sera consacré à visiter l'exposition de l'œuvre de Rembrandt et celle des objets d'arts relatifs à la Maison d'Orange.

Les travaux du Congrès seront présidés par M. de Beaufort, ministre des affaires étrangères, et M. de Maulde de La Clavière, fondateur de ces Congrès.

Les séances se tiendront dans le palais de la première Chambre des Etats-Généraux, et le français est la langue qui sera employé durant les assemblées générales. A défaut de la connaissance de cette langue, les membres seront autorisés à s'exprimer en anglais ou en allemand.

De nombreuses adhésions ont déjà été envoyées au Congrès. Parmi les rapports les plus intéressants qui sont déjà annoncés, citons ceux de :

M. Aristarchi Bey (Paris) : Les protégés en Turquie.

M. le marquis de Barral-Montferrat (Paris) : Le protocole.

M. le professeur von Below (Marburg-in-Hessen) : Une page de l'histoire sociale d'Allemagne.

M. le vicomte Maurice Boutry (Paris) : Une mystification.

Mgr Adolphe Giobbi (Rome) : Les Concordats.

M. le professeur Gothein (Bonn) : Les relations commerciales de l'Allemagne et de la Hollande.

M. le comte du Hamel de Breuil (Paris) : La formation du royaume de Prusse.

M. le comte Laforge de Vitanval (le Havre) : deux lectures : Le maréchal de Mac-Mahon et l'alliance franco-russe pendant son septenat. — Ordonnance royale inédite touchant le commerce extérieur de la France sous le règne de Louis XIV.

M. le camérier secret, Mac Swiney de Mashanaglass (Rome) : Une mission diplomatique du Saint-Siège en Portugal en 1691.

Nous relevons parmi les membres les noms de MM. le comte Greppi, envoyé spécial de S. M. le roi d'Italie ; le baron d'Anethan, ministre de Belgique ; le baron de Courcel, ambassadeur, vice-président de la Société ; M. Decrais, le prince Roland Bonaparte, le marquis de Gabriac, le prince Nicolas Galitzine, le cardinal Gibbons,

le T. R. P. Didon, le comte Lavedan, G. Rodenbach, le comte Albert Vandal, de l'Académie française; le chevalier de Stuers, Aristarchi Bey, etc., etc.

De plus, les deux vœux suivants seront présentés au Congrès et discutés en assemblée générale :

Vœu pour la coordination des publications rétrospectives des divers ministères des affaires étrangères (M. de Maulde);

Vœu pour la modification du type des monnaies au point de vue de l'histoire (M. de Laigue).

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS

Les plus importantes régions forestières du globe. — Malgré le déboisement inconsidéré qui va réduisant de jour en jour davantage les richesses silvestres du globe, il existe encore, hors d'Europe, des régions très considérables qui sont presque exclusivement couvertes de forêts. Telle est, par exemple, la Sibérie, où se trouvent des forêts de conifères étendues, dont les troncs sont tellement rapprochés les uns des autres, que toute exploration devient très difficile au milieu de ces arbres élevés. Dans le Dominion Canadien, les forêts des provinces de Québec et d'Ontario mesurent 2.700 kilomètres de longueur. Plus importantes encore sont les forêts de l'Amérique du Sud qui occupent sur le territoire traîné par le fleuve des Amazones et par ses affluents, la région dite des *Selvas*, s'étendant sur au moins 3.300 kilomètres de longueur et 2.000 kilomètres de largeur. Mais il semble bien que ce soit la région des forêts tropicales de l'Afrique centrale qui mesure la superficie la plus considérable; les explorateurs y ont en effet signalé l'existence d'une série de régions forestières dont l'ensemble ne représenterait pas une longueur moindre de 1.800 kilomètres du Nord au Sud; quant à sa largeur, elle est incomplètement connue, mais énorme [1]. Ce sont là les réserves forestières du globe, et il faut espérer que l'homme s'abstiendra soigneusement de gaspiller les énormes richesses végétales qu'elles contiennent.

II. — EUROPE

France. — *Progrès des relations commerciales avec la Belgique.* — On constate une augmentation progressive constante dans les relations commerciales franco-belges, et cette augmentation semble plus ac-

[1] *Mouvement Géog.*, 12 juin 1898, vol. 306.

centuée encore en 1898 que les années précédentes, si du moins on en juge par les résultats des cinq premiers mois (janvier-mai). Alors, en effet, que les chiffres étaient les suivants en 1897 :

116.892.000 francs pour les exportations de Belgique en France,
219.162.000 — importations de France en Belgique,

on constate qu'en 1898 les chiffres sont, pour les mois correspondants :

de 119.480.000 francs aux exportations.
et de 220.505.000 — importations [1].

Italie. — *La navigation française dans le port de Gênes.* — Le nombre des bâtiments français qui fréquentent le port de Gênes va se développant d'année en année; c'est ce qui ressort de l'examen des registres du consulat français de cette localité. Alors en effet qu'on avait enregistré, en 1894, la venue dans ce port de 245 navires jaugeant 139.672 tonnes, on y a constaté en 1895 l'arrivée de 246 navires jaugeant 142.553 tonnes, en 1896, celle de 254 navires jaugeant 152.732 tonnes et en 1897, celle de 347 navires jaugeant 152.732 tonnes, et en 1897, celle de 347 navires jaugeant 165.976 tonnes.

Ainsi le progrès est continu; insignifiant au début, il va s'accentuant et se développant d'année en année, comme le prouvent les chiffres cités plus haut. De ces chiffres, en effet, il ressort que les différences constatées au profit du pavillon français ont été :

Sur 1894, de	1 navire	et	2.881 tonnes	en	1895
Sur 1895, de	8 —		10.179	—	1896
Sur 1896, de	93 —		13.244	—	1897

Ce sont là, malheureusement, des chiffres qui ne sont pas proportionnels à ceux des progrès généraux du port de Gênes, où le mouvement d'ensemble de la navigation comprenait :

En 1896,	12.288	navires jaugeant	8.120.534	tonnes	
En 1897,	12.528	— —	8.637.190	—	[1].

Turquie d'Europe. — *Le commerce du vilayet d'Andrinople en 1896.* — En 1895, le commerce de ce vilayet s'est élevé à la somme de 31.644.335 francs, se décomposant de la manière suivante :

Importation	18.530.193
Exportation	13.114.142

En 1896, le mouvement commercial a été beaucoup moins considérable; la somme totale atteinte a été de 22.384.000 francs, dont :

9.711.000 aux importations
12.673.000 » exportations.

---

[1] *Temps*, 28 juin 1898.

[1] *Moniteur officiel du Commerce*, 12 mai 1898, p. 597 (*Mouvement de la navigation du port de Gênes en* 1896-97).

Ainsi la perte totale sur l'année précédente a été de 9.260.335 fr. dont 8.819.193 francs, aux importations et 441.148 francs aux exportations; en outre, tandis qu'en 1895, l'importation était supérieure de 5.416.051 francs à l'exportation, c'est l'exportation qui, en 1896, l'emporte d'une manière considérable sur l'importation (de 2.962.000 francs).

Il y a là une situation très mauvaise, qui dénote à la fois la décroissance des transactions commerciales du marché et la déplorable situation financière du pays. Dans le vilayet d'Andrinople, en effet, le consommateur est contraint par la stagnation des affaires, de restreindre ses dépenses au strict nécessaire et d'éviter tout achat autre que ceux d'une utilité absolue. Il achète le moins qu'il peut, vend le plus possible, et se prive, non pas pour économiser, mais simplement pour vivre.

Malgré cette situation, qui tient en partie aux conséquences de la question arménienne, en partie aussi à la mauvaise récolte des céréales en 1896 (qui n'a pas réussi faute de bras et contrariée par les mauvais temps), la France qui occupe le premier rang[1], dans les transactions commerciales du vilayet d'Andrinople (2.196.000 francs en 1896, contre 1.723.000 francs à l'Autriche-Hongrie) pourrait augmenter facilement le chiffre de ses affaires dans le pays; malgré la concurrence que lui font les Austro-Hongrois, dont les marchandises de qualité inférieure sont d'un bon marché défiant toute concurrence, elle conserve sa supériorité dans beaucoup d'articles et est aussi représentée dans presque tous les autres (sans parler de ceux, bien entendu, qui par leur qualité ne peuvent pas être remplacés par les étrangers). Il suffirait donc aux commerçants français de mettre leurs produits au niveau des ressources dont dispose la population de ce vilayet,— population d'un goût douteux et ne disposant que de moyens très insuffisants, — pour accroître notablement le chiffre de leurs affaires [2].

III. — ASIE

Colonies anglaises. — *Fréquentation d'Aden et de Périm par les vapeurs passant par le canal de Suez.* — En 1896-1897 (d'avril 1896 à mars 1897 incl.), 3.250 navires à vapeur ont passé par le canal de Suez, soit à l'entrée, soit à la sortie de la mer Rouge. Sur ce chiffre total, 362 n'ont pas dépassé l'île de Périm; donc 2.888 vapeurs ont franchi le détroit de Bab-el-Mandeb, desquels 1.256, soit près de 50 0/0, se sont arrêtés à Aden. De ces bâtiments, 738 étaient anglais, 93 anglo-indiens, 89 allemands, 88 français, 72 italiens et 54 autrichiens.

---

[1] Après la Turquie, naturellement, dont les transactions commerciales se sont élevées à 2.991.000 fr. dans le vilayet d'Andrinople en 1896.

[2] Meyrier : *Moniteur offic. du Commerce*, 28 avril 1898, p. 529-531.

Sur ce total de 1.256 vapeurs, 813 ont touché Aden pour prendre ou laisser des marchandises, 323 pour y prendre du charbon et 41 pour y en laisser. Les autres navires se sont arrêtés pour déposer à Aden soit des lettres, soit des passagers, ou encore pour cause de santé, pour cause d'avaries, pour recevoir des instructions de leurs armateurs, enfin pour piloter des chalands.

A l'île de Périm se sont arrêtés, au cours de la même période, 439 navires (soit 33 de moins qu'en 1895-1896) pour prendre ou pour laisser du charbon [1].

Asie russe. — *Utilisation des fleuves sibériens pour le commerce.* — On sait, depuis les voyages de Nordenskjöld et du capitaine Wiggins, que la navigation est praticable, dans certaines conditions, sur les fleuves sibériens qui aboutissent à l'océan Glacial Arctique. Un groupe de négociants anglais a entrepris en 1897 d'en tirer parti et d'introduire par cette voie des marchandises en Sibérie ; son initiative a été couronnée d'un plein succès. La flottille de 11 navires que ce groupe a envoyée à l'estuaire de l'Obi et du Yénisséi a fait pénétrer au cœur du pays des produits de fabrication européenne, et en a rapporté des blés de Sibérie de bonne qualité et d'une vente rémunératrice. Aussi, cette année 1898, une autre flottille, organisée par le même syndicat que dirige M. F. Leyndebern Pappam, doit-elle poursuivre le même but.

On annonce d'autre part qu'une société allemande est en train de se constituer à Hambourg, pour utiliser le fleuve Amour comme voie commerciale et s'en servir pour faire pénétrer les produits européens à l'intérieur. Ainsi tous les grands fleuves sibériens, exception faite pour la Léna, commencent à devenir ou vont être de véritables voies de pénétration dans le cœur même du pays; le gouvernement russe, pour y favoriser l'entrée des produits étrangers, a fait remise aux sociétés de tous les droits de douane pendant les premières années [2].

Asie russe. — *La culture du thé au Caucase.* — Une mission scientifique dirigée par M. le professeur Krasnoff, a été envoyée par le gouvernement russe dans l'Inde, à Ceylan, à Java, en Chine et au Japon pour y faire l'étude de la culture du thé dans ces différents pays. Cette mission, une des plus importantes de l'année 1897 au point de vue botanique et agricole [1], avait surtout pour but de stimuler les

---

[1] Guès : *Commerce et navigation du port d'Aden en* 1896-97 (*Moniteur officiel du Commerce*, 21 avril 1898, p. 495).

[2] J. Girard, d'après le *Levant Herald* (*Soc. Géog., c.-r. des séances*, mars 1898, p. 136-137).

[3] Baron Hulot : *Rapport sur les... progrès des sciences géographiques pendant l'année* 1897 (*Bull. Soc. Géog.*, 1er trimestre 1898, p. 17-18).

propriétaires qui essaient d'introduire la culture du thé dans la Transcaucasie et de leur venir en aide.

C'est en Géorgie, près de la station de Tchakhva, située à deux verstes de Batoum « dans une contrée que son climat a doté d'une flore sub-tropicale »[1] que les premiers essais sérieux ont été tentés par MM. Solovtzoff d'abord, Popoff ensuite. Dès 1853 d'ailleurs, le prince Voronzoff avait planté à Soukhoum-Kale, en Abkhazie, sur les bords de la mer Noire quelques arbustes de thé pour orner son jardin, et 18 de ces arbustes subsistaient encore en 1870; mais c'est seulement vers 1890 qu'on s'est occupé d'une façon suivie d'acclimater le thé dans le pays. Il y réussit à merveille, au dire du baron de Baye[2], dans les plantations des Apanages et de MM. Solotvzoff et Constantin Popoff, dans une argile rouge ferrugineuse, produite par la décomposition de roches porphyriques, le long de l'admirable corniche que suit le chemin de fer au sortir de Batoum. Des Chinois dirigent la plupart de ces plantations et initient les ouvriers indigènes aux soins à donner pour mener à bien l'acclimatation du thé. Peut-être donc, dans quelques années, la Transcaucasie importera-t-elle à son tour du thé russe en Europe. Tout récemment, M. Popoff, l'ancien marchand de thé richissime, a pu présenter au tzar le premier échantillon de thé cueilli sur sa plantation d'Otradnoe, thé russe, et non chinois ou japonais, ou indien[3]. La direction des Apanages est moins avancée; les pieds qui y sont plantés n'ont pas plus de deux années, et ce n'est qu'à la cinquième année qu'ils pourront donner une récolte permettant de juger la production; du moins y poussent-ils fort bien sur les cinquantes déciatines qui en sont déjà garnies, faible partie d'un domaine de 1.000 déciatines dont on se propose de défricher et de planter tous les ans une portion avec des arbustes à thé[4].

IV. — AMÉRIQUE

Guyane anglaise. — *Productions agricoles et forestières.* — Les cultivateurs de la Guyane anglaise ne mettent en valeur que 83.872 acres de terrain; ils y exploitent surtout la canne à sucre, et aussi le bananier, le cacaoyer et le riz. Mais la culture du riz ne suffit même pas encore à la consommation locale, et le cacaoyer est relativement peu cultivé; le bananier est déjà un produit plus estimé, car on en compte 3.094 arbres dans la colonie. Mais c'est

---

[1] *En Géorgie* (*Revue de Géog.*, *mai* 1898, p. 321-322).

[2] Venukoff : *Nouvelles géographiques venant de la Russie* (*R. de Géog.*, *mai* 1898, p. 372).

[3] Baron de Baye, *loc. cit.* On peut voir à la page 323 de la *Revue de Géographie* (livraison de mai) une photographie intéressante des plantations de thé de M. Constantin Popoff, à Tchakhva.

[4] Baron de Baye.

surtout la canne à sucre qui est cultivée ; dans la Guyane anglaise existent actuellement 63 plantations de cannes produisant annuellement en moyenne 100.000 tonnes de sucre, 910.000 gallons de mélasses et 3.200.000 gallons de rhum. Les forêts de la Guyane sont encore une des ressources importantes du pays ; 6.646 individus les parcourent, à la recherche de l'or, qui est surtout abondant dans les rivières de la partie occidentale de la colonie — on en a exporté pour une valeur de 466.143 livres sterling du 1er avril 1896 au 31 mai 1897, — ou encore s'occupant à l'extraction de la gomme et à la coupe des bois. On a exporté, au cours du dernier exercice, 325.905 livres de *Balata* et d'*India Rubber* et 2.014 livres de gommes diverses, ainsi que 404.234 pieds cubiques de bois de charpente et 1.252.500 bardeaux [1].

Ces chiffres montrent dans quelle situation satisfaisante est la Guyane anglaise, qui souffre cependant (et sérieusement) de la crise sucrière.

Etats-Unis du Brésil. — *Les Italiens dans l'État de Rio Grande du Sud.* — Il résulte du dernier rapport adressé à son gouvernement par M. A. Dall'Aste Brandolini, consul d'Italie à Porto Alegre, qu'on peut évaluer à 160.000 le nombre des Italiens vivant actuellement dans l'Etat de Rio Grande ; 20.000 de ces immigrants environ sont disséminés dans les villes, où quelques-uns sont de forts négociants, d'autres des propriétaires, des artisans ou des ouvriers ; quant aux 140.000 autres, ils se livrent à l'agriculture dans les campagnes. Le capital possédé par ces Italiens en biens immeubles et meubles et en argent est estimé à une valeur de 85 millions de lires.

C'est dans les colonies d'Alfredo Chaves, Antonio Prado, Bento Goncalves, Caxias, Conde d'Eu, Encantado, Jaguary et Silveira Martins que sont surtout établis les Italiens dans l'État de Rio Grande du Sud [2].

République Argentine. — *Le commerce des bois en* 1896. — En 1896, la République Argentine a produit 401.674 kilogrammes d'extrait de quebracho colorado, un bois qui sert pour la tannerie ; sur ce total, l'Allemagne a importé 314.558 kilogrammes, soit 85 0/0. L'année précédente, elle avait exporté 154.466 tonnes de ce même bois, sur lesquelles la France a prélevé 11.016 tonnes de billes de quebracho, valant 1.652.418 francs.

C'est dans la zone sylvestre encadrant au Nord, à l'Ouest et au Sud la *pampa* argentine dans un terrain d'une superficie approximative de 1.400.000 kilomètres carrés) que croissent les essences forestières susceptibles de constituer une branche considérable du commerce

[1] *Politique Coloniale*, 12 mai 1898.
[2] *Revue du Brésil*, 1er mai 1898, p. 595.

de la République. Un seul bois est jusqu'à présent l'objet d'une exploitation régulière : le bois de quebracho colorado, qui pousse dans des forêts limitées au Nord, par la rivière Bermejo et à l'Est par le rio Parana. Mais d'autres sont capables de rivaliser un jour en importance avec celui-là, en particulier les bois de hêtre de la Terre de Feu, qui poussent tout le long du canal du Beagle et sont employés déjà utilement pour la fabrication des futailles, et aussi des meubles [1].

République Argentine. — *L'immigration en* 1897. — Au cours de l'année 1897, 72.978 immigrants des deux sexes sont venus s'établir dans la République Argentine. Ce total se décompose ainsi par nationalité :

Italiens	44.678	individus [2].
Espagnols	18.316	—
Français	2.835	—
Autrichiens	1.738	—
Turcs	1.143	—
Allemands	987	—
Suisses	890	—
Russes	617	—
Anglais	562	—
Brésiliens	514	—
Belges	207	—
Uruguayens	203	—
Divers	388	—

Henri Froidevaux,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

[1] Wiener : *Les Bois argentins* (*Moniteur offi. du Commerce*, 21 avril 1898, p. 499-502).
[2] *Revue du Brésil*, 1er mai 1898, p. 595.

BIBLIOGRAPHIE

L'éléphant d'Afrique. — Mesures internationales de protection, par Paul BOURDARIE. Bruxelles, impr. des travaux publics, 1898, in-8 de 27 pages.

Les études de notre collaborateur, M. Paul Bourdarie, sur la domestication de l'éléphant d'Afrique sont trop connues pour que nous ayons besoin d'en faire ici l'éloge. Bornons-nous à dire que ce travail communiqué l'an dernier au congrès colonial international de Bruxelles, est l'intéressant complément de stravaux antérieurs de l'auteur sur le même sujet, et souhaitons à M. Bourdarie un plein succès dans sa mission africaine.

H. F.

La question homérique, par Georges BERTRIN. Paris, Ch. Poussielgue, 1897, in-12 de 334 pages.

Nous ne parlerions pas de ce volume, malgré l'intérêt que présente la question duquel il tire son titre, et la façon dont le sujet y est traité, si dans les *Variétés Littéraires* qui occupent les 120 dernières pages du livre, ne se rencontraient deux études susceptibles de rentrer davantage dans le cadre des préoccupations ordinaires de cette revue. M. Bertrin, dans ses souvenirs et impressions sur *Un récent voyage en Grèce*, montre quelle popularité était, en 1896 encore, celle de la France chez les Hellènes ; il réduit dans sa lettre sur *Les jeux olympiques d'aujourd'hui*, à leurs justes proportions, les luttes qui eurent lieu à Athènes la même année. Tout cela est dit avec finesse, avec une malicieuse bonhomie qui fait la joie du lecteur, et qui contraste avec la manière grave et émue, dont M. Bertrin, au pied du lit funèbre de Mgr d'Hulst, a apprécié sous ses divers aspects un homme dont la carrière politique n'est pas la seule à connaître.

H. F.

Contes de bonne Perrette, par René BAZIN. Tours, A. Mame, 1898, in-12 de 384 pages. Prix : 3 fr.

On s'est demandé, à propos du roman intitulé *De toute son âme*, si M. René Bazin n'avait pas écrit un demi chef-d'œuvre ; on n'hésitera pas à dire, après avoir lu les *Contes de bonne Perrette*, que plusieurs des courts récits réunis sous ce titre sont de véritables chefs-d'œuvre. Parmi les *Souvenirs d'Enfant*, comme parmi les *Contes* eux-mêmes, on trouve des choses ravissantes, qui ne plairont pas seulement aux petits mais qui feront aussi les délices des grands : *Le château de Sombrechoux*, *Bonne Perrette*, *Deux Anciens*, sont de charmants récits auxquels répondent, dans la seconde partie du volume, *le Moulin qui ne tourne plus*, *la Boîte aux lettres* et *le Quatrième pauvre*. Quant aux *Deux chagrins* et *la Réponse du Vent*, ce sont les joyaux de cet écrin, deux merveilles de délicatesse, de sentiment et de poésie. Aucune de ces qualités ne manque aux autres récits de M. Bazin, et beaucoup sont bien près de toucher à la perfection : ces deux contes sont la perfection même.

Henri FROIDEVAUX.

DE HEYSSMANN : **La guerre ; son importance dans la vie du peuple et de l'Etat**, traduit du russe par le capitaine breveté Niessel. Paris, Lavauzelle, 1898, in-8. Prix 1 fr.

Le capitaine breveté Niessel publie la traduction d'une étude sur *la Guerre, son importance dans la vie du peuple et de l'Etat*, du distingué colonel de Heyssmann, professeur à l'académie d'état-major russe.

Il est intéressant, au lendemain du discours de lord Salisbury sur les nations vivantes et mourantes,

de lire cette brochure où l'auteur montre qu'un peuple ne peut vivre s'il n'est prêt à la guerre. Celle-ci, dit-il, est aussi inévitable dans l'état de civilisation le plus avancée que dans les premiers âges de l'humanité. A tort ou à raison, la lutte est la loi du monde, et à bien prendre, la guerre a souvent été un puissant moyen de diffusion de la culture intellectuelle et la source du relèvement d'un peuple qui semblait près de disparaître.

L'auteur fait brillamment ressortir la nécessité pour l'homme d'Etat d'avoir de saines idées sur les questions militaires, afin de ne pas engager son pays dans une guerre qu'il ne pourrait soutenir, et pour l'homme de guerre de former l'armée de sa patrie selon les nécessités de sa politique.

Emile DUBOC.

Belligérants, blessés, prisonniers de guerre. A propos de la guerre hispano-américaine, par EDOUARD ROMBERG. Paris. Henri-Charles Lavauzelle, 1898, in-8 de 105 pages.

Voici un travail inspiré par les circonstances et qui est mieux qu'une œuvre de circonstance. Son but est éninemment humanitaire, puisqu'il ne s'agit de rien moins que « de mener sans retard à bonne fin les dispositions depuis longtemps élaborées pour civiliser en quelque sorte la guerre, de manière à en restreindre les rigueurs à ce qui ne peut être évité, et à faire libéralement la part de ce que les intérêts solidaires de l'humanité demandent». Voilà pourquoi M. Edouard Romberg, qui a fait sa spécialité des questions de ce genre, qui fut en 1889 vice-président et rapporteur du congrès international des œuvres d'assistance en temps de guerre, demande que les efforts faits depuis bientôt cinquante ans pour mitiger les souffrances causées par l'état de guerre aboutissent enfin à la rédaction d'un acte positif, d'un acte international donnant satisfaction aux vœux énoncés déjà plus d'une fois par des commissions du congrès et même des gouvernements.

Le travail de M. Romberg aura-t-il comme sanction la promulgation de cet acte? Il faut le souhaiter, sans trop oser l'espérer. Du moins cette étude aura-t-elle augmenté le dossier relatif à cette question éminemment humanitaire, aura contribué à faire connaître cette question (d'une manière très attachante) du grand public, et aura réuni dans ses neuf annexes les éléments les plus importants pour la constitution du code international relatif aux belligérants, aux blessés de terre et de mer — on sait que la convention de Genève ne s'étend pas à ces derniers — aux prisonniers de guerre que le XIXe siècle finissant devrait avoir hâte de rédiger.

H. F.

Les bases scientifiques de la question chinoise, par J. MACHAT. (*Revue Générale des Sciences*, 15 juillet 1898, p. 517-529, cartes.)

Voici un travail à signaler; son auteur y a groupé d'une manière très intéressante l'ensemble des faits scientifiques, — géographiques, géologiques, climatologiques, biologiques et démographiques, — qu'il est nécessaire de considérer pour prendre quelque idée autorisée de la question, et il a éclairé chacun des paragraphes de son étude par une carte très précise et pleine de renseignements. La lecture de cet excellent mémoire complétera heureusement celle des différents articles consacrés par notre *Revue* à une des questions politiques les plus importantes de l'époque contemporaine.

H. F.

L'Administrateur-gérant : LARNAC.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LE DÉSARMEMENT

La différence est grande entre la pensée émise par l'Empereur de Russie et le projet de désarmement que semble lui prêter une certaine partie de la presse, en France et à l'étranger.

La circulaire du comte Mourawieff parle d'une « réduction possible des armements excessifs qui pèsent sur toutes les nations ». Elle invite les Puissances à « rechercher les moyens de consolider la paix en mettant un terme aux développements excessifs des armements actuels ». Dans ces conditions, elle est déjà de bien assez haute gravité. C'est l'exagérer et la dénaturer que d'y voir une proposition de désarmement.

Que nos adversaires du dedans et du dehors le veuillent! C'est dans leur tradition. Qu'ils interprètent et exploitent à leur manière la généreuse initiative du Tsar, nous devions nous y attendre. Mais le Tsar, lui, notre ami et notre allié, n'a pas pu songer à leur prêter la main, ni se mettre à leur suite. Notre gouvernement non plus.

Il ne s'agit donc pas de désarmer. Tout au plus, pourra-t-il être question de diminuer dans une certaine mesure les armements qui, d'un commun accord paraîtraient excessifs. Ce dont il s'agira, en réalité, est simplement de savoir s'il est possible de ne plus augmenter les armements, et si l'on pourra, sans rien compromettre, les fixer au point où ils seront rendus lorsque la conférence devra se réunir.

En ce qui concerne la France, cela n'est pas possible. A moins que la conférence ne nous donne un moyen qui ne soit pas illusoire, de nous mettre à l'abri, nous sommes obligés d'augmenter nos forces, et d'en améliorer l'organisation. Nous avons encore beaucoup à faire, non pas pour arriver à un système de défense complet, mais pour posséder à peu près le strict nécessaire.

La défense des côtes de France en Europe et outre-mer n'existe pas. La défense maritime et territoriale de nos colonies n'existe pas. Sur le sol continental de la métropole elle-même, le réseau de nos voies ferrées est insuffisant, leur matériel insuffisant. Notre armée, admirable en elle-même et dont la valeur intrinsèque ne le cède à aucune autre, est numériquement inférieure à l'armée de notre plus

proche rival. La disproportion devient énorme si on la compare aux forces coalisées de la quadruple alliance, et elle s'accentue encore plus si l'on songe que l'organisme nécessaire pour assurer le bon emploi de la force armée, le grand état-major, n'existe pas chez nous.

Quand la quadruple alliance aura réduit l'*ensemble* de ses forces à être l'équivalent des nôtres, il nous sera permis, en veillant jalousement au maintien de l'équilibre, de renoncer à des accroissements ultérieurs.

Que si les puissances engagées dans la quadruple alliance prétendaient conserver pour chacune d'elles un état militaire équivalent à celui que nous garderions, qui ne sent que pareille prétention ne serait recevable qu'autant que la coalition aurait été préalablement dissoute et mise hors de possibilité de se renouer !

A cette condition seule, les chances seraient égalisées. Mais cette condition *sine qua non* n'est pas réalisable. Aucun de nos rivaux ne consentira a pareille réduction de ses forces, et l'on peut être assuré que la conférence n'inventera pas le moyen de supprimer la possibilité des coalitions. Elle peut donc s'attendre à un insuccès certain. Mieux vaudrait ne pas la convoquer.

Mais nos ennemis ne l'entendent pas ainsi, et, de longue main, c'est le désarmement de la France qu'ils ont préparé. Ils n'ont d'ailleurs guère pris la peine de masquer leur but, et avec un étrange mélange d'hypocrisie et de cynisme leur plan se dévoile dans toute une série de publications répandues à grands frais et dans je ne sais combien de réunions humanitaires, assemblées politico-bibliques, conférences interparlementaires cosmopolites, soi-disant congrès de la paix où des Français, dupes et complices inconscients, se sont trop souvent fourvoyés.

Sans remonter plus loin qu'une dizaine d'annés, nous voyons à Londres un Congrès de la paix. La séance d'ouverture est présidée par un Américain, M. Dudley Field, homme considérable par son âge, son grand talent, sa grande fortune, sa grande mansuétude. Sa renommée comme juriste international est universelle dans le monde anglo-saxon. L'illustre orateur, après avoir félicité les *deux grandes puissances teutoniques de l'Europe*, pour le partage anglo-allemand de l'Afrique, a naturellement vanté les bienfaits de la paix. Il a expliqué que ce qui empêche le règne de la paix, ce sont les armements des puissances, nécessités par ceux de la France. « L'empereur d'Allemagne est obligé de fondre des canons et d'ajouter de nombreuses batteries d'artillerie à son immense armée pour contre-balancer les armements croissants de la France[1]. »

---

[1] « Yet the german emperor has just called for more batteries of artilleries to be added to his vast army, that he be able to cope with the ever-increasing armamants of France. »

De cette malveillante allégation écoutée sans révolte par des Français présents au Congrès, découlent des vœux que notre donquichottisme accepte de bonne foi, et dont « une propagande active », alimentée de deniers reptiliens, poursuit l'application à notre usage, tandis que, pour nos rivaux, on les relègue dans la haute sphère des billevesées humanitaires, décoratives, bonnes seulement à orner les beaux discours et à masquer les machinations dirigées contre nous.

Les *Congrès de la Paix* et autres assemblées du même genre où l'élément français, en infime minorité, se noie dans l'imposante masse anglo-saxonne, sont prodigues de cette sorte de *vœux*, sans cesse répétés et reproduits et infatigablement propagés. En voulez-vous quelques spécimens?

« Le Congrès, reconnaissant qu'un désarmement général serait la meilleure garantie de la paix et conduirait à résoudre, au point de vue des intérêts généraux, les questions qui à présent divisent les États, émet le vœu qu'un Congrès de représentants de tous les États de l'Europe soit le plus tôt possible réuni, afin d'aviser aux moyens de réaliser le désarmement graduel que l'on entrevoit déjà comme possible ;

« Le Congrès, considérant que la question du désarmement aussi bien que celle de la paix, en général, dépendent de l'opinion publique, recommande aux Sociétés de la paix de se livrer à *une propagande active* dans le public, spécialemeni pendant les périodes d'élections parlementaires, afin que les électeurs donnent leurs votes aux candidats qui auront fait entrer dans leur programme : la paix, le désarmement et l'arbitrage. »

N'est-il pas manifeste que c'est la France qui est ici visée, de même que dans cette autre « recommandation adressée aux professeurs d'histoire d'appeler l attention de la jeunesse sur les maux horribles infligés à l'humanité à toutes les époques par la guerre ; » — et dans la « protestation contre l'emploi des exercices militaires donnés comme exercices physiques dans les écoles ; » — et « l'utilité de faire sentir au corps d'examinateurs qui sont chargés de formuler des questions pour les examens, la nécessité de diriger l'esprit des enfants vers les principes de paix ; — et « les remerciements chaleureux » adressés à un orateur qui « pendant les débats qui eurent lieu au Parlement français au sujet de la guerre du Tonkin n'a jamais hésité, malgré son isolement, à soutenir les grands principes de droit et de justice que malheureusement ses collègues ne semblaient pas disposés à entendre. » Etc., etc.

Mais qui donc a qualité pour s'ingérer ainsi dans nos affaires, exercer cette pression occulte sur notre politique et lancer parmi

nous une nuée d'agents? Ces donneurs de bons conseils, qui sont-ils? Des Français, sans doute! L'étranger ne se le permettrait pas. Jugez-en :

Ce Congrès de la paix, dont l'acte initial a été de rejeter sur la France la responsabilité des armements, objet de tant de déclamations, ce Congrès qui, pendant toute sa durée a continué à s'occuper de nous avec tant de sollicitude et de précision, était composé de 580 membres, dont :

430 Anglais
106 Américains
1 Belge
2 Hollandais
5 Danois.
2 Suédois,
5 Italiens,
3 Allemands,
1 Autrichien,
1 Asiatique,
1 Serbe,
1 Espagnol,
3 Indiens,
5 de nationalité indéterminée,
14 Français.

A qui fera-t-on croire que ce soit pour l'amour de nous que ces assemblées où l'élément autre que l'anglo-saxon ne figure que pour mieux faire ressortir l'écrasante majorité anglo-saxonne, à qui fera-t-on croire que ce soit par dévouement à la France que ces gens-là s'occupent de nous, et que l'intérêt français est leur mobile ?

Ils ne le prétendent pas, au surplus. Ils professent assez haut et ne se gênent pas pour faire professer par leurs agents chez nous, que l'intérêt humanitaire, est supérieur à l'intérêt français. L'intérêt humanitaire selon eux, nous n'en prenons que deux ou trois cas, est que le Tonkin ne soit pas à la France, et qu'à Madagascar l'influence anglaise remplace la nôtre. L'intérêt humanitaire est que, « *passant par-dessus les rancunes et les antipathies nées de la guerre* », nous soyons avec l'Allemagne pour les luthériens des provinces Baltiques contre la Russie, et il veut aussi qu'il ne soit pas permis à la France de recouvrer notre Alsace-Lorraine.

Ils sont les promoteurs et les coryphées de la neutralisation. Sans en faire l'objet d'un vœu spécial, leur congrès de 1890 la suggère en ces termes : « Le seul moyen qui concilierait des intérêts opposés en « exigeant de part et d'autre un sacrifice moral considérable, ce serait « de déclarer la neutralité de l'Alsace-Lorraine, avec l'abandon for-

« mel, de tous les droits ou prétendus droits de l'Allemagne et de « la France à la possession de ces provinces??

L'idée a fait du chemin, poussée par une *propagande active*. Nous voyons aujourd'hui des Français appartenant au monde officiel, répéter couramment que « l'Alsace-Lorraine ne doit appartenir qu'aux Alsaciens-Lorrains, et pas plus à la France qu'à l'Allemagne, et que l'intérêt de la République doit être l'intérêt de l'humanité collective ». Et d'accord avec ces Français et ces Anglais, nous voyons un journal russe se mettre de la partie.

Le retentissant article des *Novosti* n'a pas d'autre origine. Il n'est qu'un écho de l'enseignement intarissable des Sociétés anti-françaises. La circulaire du comte Mouravieff n'implique pas le coup de la neutralisation. Ce n'est pas du Tsar que les *Novosti* en ont reçu la suggestion, mais de ceux qui se sont donné mission de la préconiser. L'empire russe, pour être mieux gardé que nous ne le sommes à l'endroit des intrigues bibliques et cosmopolites n'en est pas exempt. La presse russe ne leur est pas hermétiquement fermée. Le grand empire, lui aussi, est entamé. Puissent les deux peuples, les deux gouvernements rejeter hors de leur sein, le ferment qui menace de les dissoudre. Ce serait le meilleur résultat de leur alliance.

Nos adversaires ne se bornent pas à vouloir la neutralisation pure et simple de l'Alsace-Lorraine. Articles de journaux, brochures, petits traités, voire gros volumes édités à grands frais et répandus sans compter, rien n'est épargné pour accoutumer l'opinion à se persuader que, pour rendre la neutralisation acceptable à l'Allemagne, la France doit la payer d'une somme d'argent à évaluer et de larges concessions territoriales, le Tonkin, Madagascar, autre chose encore peut-être. Oh! leur récente campagne pour que le Tonkin soit aux Tonkinois, Madagascar aux Anglo-Malgaches ne les inquiète pas. Pourvu qu'ils nous arrachent quelque chose de notre patrimoine au profit de n'importe qui, tout est bien. A leur gré, la France ne sera jamais assez amoindrie, jamais assez démembrée.

L'Alsace-Lorraine nous a été arrachée par la force au service de la plus odieuse fraude diplomatique qui ait jamais ruiné la paix du monde. Quand nous avons signé le traité de 1871, nous ignorions le faux de M. de Bismarck. Il y a eu maldonne. Attendons-nous au temps, à notre sagesse, *à notre force*, à la fortune peut-être, de réparer et notre erreur et le crime de l'ennemi. Ah! c'est d'avoir écouté les conseils de nos utopistes, suggérés, d'ailleurs, par la même école humanitaire et quasi par les mêmes personnages qui nous prêchent aujourd'hui le désarmement et nous énervent par leurs injures à l'armée et par le trouble jeté dans le pays; c'est pour n'avoir pas su conserver *l'armée bien entraînée* qui nous avait placés au premier rang,

c'est pour ces fautes que nous avons été battus et démembrés. Si nous avions gardé dans notre main *cette arme bonne et tranchante*, comme dit avec raison le très sage empereur d'Allemagne, nous aurions continué de développer dans nos limites inviolées *les grands moyens de production* dont la nature a doté le généreux sol de France.

N'en déplaise aux suppôts des sociétés évangéliques et à leurs dupes, ce n'est pas en échangeant avec l'Allemagne nos bonnes et belles colonies contre la chimère de la neutralisation de l'Alsace-Lorraine, que nous ouvrirons des débouchés à nos produits et de l'espace à nos nationaux ; — et ce n'est pas par la neutralisation, de quelque manière qu'elle s'opère, mais par le retour pur et simple de l'Alsace-Lorraine à la France qu'elle revivra notre vie et que nous remplacerons par des Français les Alsaciens supplantés. La neutralisation, c'est la séparation éternelle, désespérée !

Nous ne pouvons pas y consentir, pas plus qu'à notre désarmement.

Désarmés ! nous ne le sommes que trop, grâce aux ingérences néfastes qui ont pesé si lourdement sur toute notre existence depuis nombre d'années. Efforçons-nous de nous en affranchir. Nous ne voulions pas nous résoudre à les reconnaître. Elles se sont assez démasquées pour qu'aucune hésitation nous soit désormais possible.

Essayons de nous ressaisir, et, en tout cas, achevons de compléter nos forces et de les rendre invincibles en exaltant, dans nos écoles et dans toute la population, l'esprit et les vertus militaires.

On parlait, ces jours derniers, d'une proposition tendant à supprimer les vingt-huit jours et les treize jours, comme manifestation de notre bon vouloir à entrer dans la voie du désarmement. Gardons-nous de suivre pareille invitation. Cette voie est celle qui nous conduirait au naufrage de la société et de la nation françaises, à l'effacement de notre race.

FRANÇOIS DE MAHY,
Député.

LA CONQUÊTE DU SOUDAN ÉGYPTIEN

Si les esprits en France n'étaient pas surchauffés et hypnotisés par les cruels événements dont nous sommes les témoins attristés, l'entrée triomphale du sirdar Kitchener dans la ville sainte d'Oum-el-Dourman aurait provoqué dans notre pays une très vive et très profonde émotion.

La presse politique elle-même n'a pas cru devoir consacrer à cet événement, pourtant si considérable, une page spéciale. Elle l'a envisagé comme un fait-divers d'importance secondaire.

Et cependant la prise de la capitale du mahdisme est le couronnement d'une politique qui se poursuit depuis plus de treize années avec une énergie qui ne s'est jamais démentie.

Quelle était donc cette politique qui a exigé de l'Angleterre de si longs et de si lourds sacrifices, qui a demandé à ses hommes d'État et à leurs collaborateurs immédiats ou indirects tant d'habileté, de résolution, d'esprit de suite et aussi tant d'audace, j'allais dire tant de cynisme?

Il n'est pas indifférent, ce me semble, de fixer, même en traits rapides, ce point d'histoire contemporaine.

Ceux qui ne veulent pas se résoudre à négliger les intérêts permanents de la patrie au dehors et qui demeurent convaincus que, malgré des défaillances passagères, la France tiendra toujours sa grande place dans les destinées du monde, pourront tirer quelques enseignements utiles des lignes qui vont suivre.

Sans qu'il soit nécessaire de remonter bien haut dans l'histoire de la vice-royauté d'Egypte, personne n'a oublié le règne dissipateur d'Ismaïl pacha, corrigé il est vrai par l'œuvre grandiose du percement de l'isthme de Suez .Ismaïl déposé en 1876, l'administration égyptienne était placée sous le contrôle de la France et de l'Angleterre. Son fils n'avait pas l'autorité suffisante pour résister à l'agitation qui allait éclater dans les rangs de son armée et pour l'étouffer : le prétendu parti militaire, qui se parait pompeusement du titre de *Parti national*, avait successivement semé la terreur dans tout le pays, et le moment arriva où il crut qu'il était assez fort pour braver impunément les deux grandes puissances qui, grâce aux mérites éminents de leurs agents, avaient pu, au regret des perturbateurs, ramener l'ordre et l'économie dans les finances égyptiennes.

L'émeute éclate ; le Khédive est prisonnier du colonel Arabi pacha, le chef du *Parti national*.

Gambetta est président du Conseil et ministre des affaires étran gères. Sur l'heure, en homme d'État qui a sur toutes choses des vues arrêtées, il négocie avec l'Angleterre une intervention armée à deux. Mais, avant que l'accord ne soit conclu, Gambetta est renversé par la coalition de la droite et des radicaux. Lui disparu, sa politique, jugée trop dangereuse, est systématiquement abandonnée. La France n'ira pas en Égypte pour y rétablir l'ordre, y maintenir notre influence traditionnelle et y sauvegarder nos intérêts ; malgré le vote du Parlement anglais qui accorde au gouvernement 55 millions de francs pour entreprendre sans répit l'occupation de l'Égypte, la France renonce avec une coupable indifférence au plus immédiat de ses devoirs, et laisse ainsi à sa rivale toute liberté d'action pour prendre au nord-est de l'Afrique, sur un pays où l'influence française dominait, une action prépondérante.

Cette heure d'abandon et d'insouciance, devait avoir des conséquences incalculables.

Libre désormais d'agir avec une indépendance que rien ne saurait entraver, l'Angleterre envisage sans répit tout le parti qu'elle peut tirer de la situation qui lui est faite. Assurément elle ne commet pas l'imprudence de laisser supposer qu'elle rêve déjà le protectorat de la Basse-Égypte. Elle aurait ainsi éveillé les susceptibilités de l'Europe, qui est intéressée à la libre navigation du canal de Suez. Bien au contraire; tout d'abord elle affirme qu'elle n'intervient seule en Égypte que parce que la France s'est refusée à l'y accompagner, et ensuite que son rôle consiste uniquement à rétablir, dans ce pays livré à des hordes barbares, la sécurité matérielle et financière. Du jour où ce résultat sera atteint, elle s'empressera d'évacuer l'Égypte. Ces loyales et fermes déclarations seront répétées depuis 1882 jusqu'à nos jours, aussi bien par les gouvernements conservateurs que par les ministères libéraux.

Il a fallu que la France, durant les longues années qui viennent de s'écouler, ait été livrée à de bien rudes épreuves, pour qu'elle ait pu se méprendre sur les intentions de l'Angleterre. A vrai dire, personne n'a été leurré — car sa politique s'est affirmée sans hésitation et avec une audacieuse netteté.

Il a été aisé, en effet, de constater que son but était d'établir son influence du nord-est au sud de l'Afrique. Le plan est conçu et les détails de l'exécution sont arrêtés. En quelques semaines la grosse cavalerie de Saint-Georges, qui sait à point nommé épargner les soldats de l'armée de la reine, a raison, sans coup férir, d'Arabi pacha, qui trouve un exil doré dans une riche possession anglaise en Asie. L'Égypte est occupée militairement depuis Alexandrie jusqu'à Ouady-Halfa, la deuxième cataracte du Nil. Il s'agit maintenant de faire la conquête politique, administrative et financière du pays. L'œuvre sera de longue haleine, mais qu'importe! Ne faut-il pas préparer les voies et moyens pour faciliter la marche qui de Ouady-Halfa doit conduire à Khartoum et de Khartoum aboutir à la colonie du Cap? Il est nécessaire d'assurer la sécurité sur les deux rives du Nil, surtout à partir du point où le grand fleuve est le seul chemin qui soit praticable. Les rôles sont distribués : dans l'est, l'Italie est conviée à développer sa colonie de l'Erythrée, à pénétrer en Abyssinie; l'Angleterre a déjà occupé Souakim, sur la mer Rouge; elle se réserve de l'utiliser pour un double objectif : dominer Berber qui est sur le Nil et protéger ainsi l'action militaire qui de l'Égypte s'avancera dans le Soudan; puis construire un chemin de fer qui reliera Souakim à Berber et Berber à Alexandrie, sur la Méditerranée. L'Angleterre pourra, aux jours des difficultés, si le canal de Suez est intercepté, se rendre sans obstacle dans les Indes.

L'Italie a donc la mission d'occuper l'Abyssinie avec faculté de pousser au delà même de l'empire de Menelik jusqu'à la rivière Djouba, sur l'océan Indien. L'Angleterre signale également à l'Italie l'intérêt considérable qu'elle aurait à la prise de possession de Kassala, point stratégique situé au nord-ouest de l'Abyssinie, sur l'Atbarra, affluent du Nil Bleu, et occupé par les Derviches. L'Italie ne saurait décliner des offres aussi alléchantes; elle s'empare de Kassala et signe avec l'Angleterre une convention qui place dans l'hinterland de sa colonie de l'Erythrée toute l'Abyssinie au nord et à l'ouest, le pays des Gallas au sud, et qui vient atteindre à l'Est la rivière de Djouba. La rive droite du Nil devenait de ce chef tributaire de l'Italie. Si rien n'avait dérangé cette habile combinaison, l'Italie montait la garde pour le compte de l'Angleterre sur toute la Rive droite du Nil, depuis Khartoum jusqu'au seuil de la province d'Emin pacha : l'Equatoria. Ce plan, savamment combiné, fut dénoncé par l'auteur de cette étude à la tribune de la Chambre en juin 1894, et le vote unanime qui clôtura la discussion invita le gouvernement à défendre énergiquement les intérêts de la France dans ces régions. La sanglante victoire de Menelik à Adoua détruisit à tout jamais les convoitises exagérées et imprudentes de l'Italie. Mais ce serait méconnaître la suprême habileté de la diplomatie anglaise que de supposer qu'elle renonça à son projet. Assurément, elle sut compatir en termes excellents aux malheurs qui accablaient l'Italie; mais tout se borna à des manifestations platoniques; aucun concours, ni militaire ni financier, ne fut offert à la nation si durement maltraitée; bien mieux, l'Italie fut amenée, par la force des circonstances, à céder Kassala à l'Angleterre. Et bien vite, avant même que la durée du deuil réglementaire ne fût expirée, l'Angleterre reconnaissait à Menelik la possession de tous les territoires situés entre le 2° et le 14°, précédemment reconnus à l'Italie. Certains prétendent qu'en échange de ce bon procédé l'empereur d'Abyssinie aurait promis à l'Angleterre le libre passage sur le Nil et, au besoin même, sa protection contre les Mahdistes. Nous ne saurions ajouter foi à cette dernière information. Le représentant de la France à Addis-Ababa a su déjouer, nous en sommes convaincu, un calcul qui serait dangereux pour nos intérêts et aussi pour l'avenir de l'Abyssinie.

Quoi qu'il en soit et ce qui est certain, c'est que, par l'occupation de Kassala, l'Angleterre a couvert sa marche sur Khartoum et que, par ses prévenances envers Menelik, elle a pu s'assurer peut-être sa neutralité bienveillante au delà de Khartoum jusqu'aux abords de la province l'Equatoria, en un mot, sur toute la rive droite du Nil.

Mais il fallait réaliser une opération semblable dans l'ouest sur la rive gauche. Ici les difficultés étaient moindres. L'entente avec le gouvernement de l'État indépendant du Congo fut vite conclue.

La France avec de très faibles, trop faibles moyens hélas! poursuivait au nord-est de son Congo, l'occupation des territoires du bassin de l'Oubanghi et se dirigeait par le Bahr-el-ghazal sur le Nil avec la volonté de s'établir sur ce grand fleuve, comme les Belges y sont installés à Lado et à Redjad, et aussi pour nous relier à l'empire de notre ami l'empereur Menelik et à notre colonie de la côte des Somalis.

L'Angleterre n'hésita pas ; elle céda, partie en toute propriété, et partie à bail, toutes les régions que nous nous proposions d'occuper, et sur lesquelles elle n'avait aucun droit, à l'État indépendant du Congo, qui accepta sans hésitation, en dépit de son acte constitutif, reconnu par l'Europe, et de son traité de délimitation avec la France qui lui interdisait de dépasser le 4° de latitude nord.

L'interpellation de juin 1894, qui brisa la convention italo-anglaise réserva le même sort à l'arrangement anglo-congolais.

De ce côté, l'échec fut plus sensible, car il ne put être réparé, et nous verrons dans quelques instants que les conséquences en seront sans doute très graves, puisque de ce chef, au-dessous de Khartoum et sur la rive gauche du Nil, le passage pouvait être coupé. L'Angleterre ne s'attarda pas à rechercher une meilleure combinaison; elle pensa, en tenant compte des espaces à parcourir et des difficultés à vaincre, que les Français n'arriveraient sur le Nil que lorsqu'elle déjà conquis les points que nous aurions à occuper, c'est-à-dire soit un îlot sur le Sobat, soit Fachoda.

Les Anglais avaient du reste ample besogne à accomplir ailleurs, au-dessous même des territoires baignés par les deux rives du Nil.

Il était en effet indispensable pour eux de ne pas se heurter, au sortir de la province l'Equatoria, si délicatement arrachée des mains d'Emin pacha par Stanley, à des populations sauvages qui auraient compromis tous les sacrifices et tous les efforts accomplis dans le Nord. Au débouché de l'Equatoria se trouve, en effet, les immenses et riches pays de l'Ouganda et de l'Unyoro.

Les missionnaires anglais et français rivalisaient de zèle depuis plusieurs années pour placer sous l'influence de leurs pays respectifs les populations de ces contrées. Les Français gagnaient chaque jour en autorité, grâce à leurs procédés humains et généreux. L'Angleterre ne pouvait tolérer pareille situation. Elle devait dominer sans conteste. Il ne lui fut pas difficile de trouver parmi ses officiers celui qui devait trouver le bon prétexte pour arriver à ses fins. La Compagnie à charte l'Est Africa explorait et exploitait toute la région qui, de la côte de l'océan Indien, s'étend jusqu'au delà de l'Ouganda.

Elle avait à son service le capitaine Lugard, officier intelligent, énergique, résolu; on apprit par lui, un beau jour, que les affiliés aux missions françaises se livraient à des exactions contre les peuplades

soumises à l'influence des missionnaires anglais : telle était la version anglaise. Le capitaine Lugard sut rapidement faire cesser le conflit. Il massacra les populations chrétiennes et s'empara de tout le pays qui, des mains de la Compagnie à charte l'Est Africa, passa sous l'autorité directe du gouvernement de la couronne avec la province de Wadelaï. Ainsi donc toutes les mesures étaient prises pour assurer la sécurité à toute colonne militaire qui s'avancerait de la Basse-Egypte vers le Moyen et le Haut-Nil, — une seule brèche était ouverte, celle par laquelle pouvaient pénétrer les Français qui, du Haut-Oubanghi, étaient en marche vers le Nil à la hauteur du Sobat. Cet aléa excepté, la ligne des postes pouvait être assurée de Ouady-Halfa à l'Ouganda, du 22° de latitude nord à l'équateur, ce qui représente une longueur de 2.442 kilomètres. A l'énoncé de pareils efforts, il semblerait que la volonté la plus forte aurait renoncé devant l'exécution d'une pareille entreprise. Celui qui, en France, aurait médité un tel projet aurait été critiqué, maltraité, écrasé. En Angleterre, on savait que ces opérations ne constituaient que la moitié du programme à réaliser. En effet, de l'Ouganda il fallait atteindre la colonie du Cap au point terminus de ses chemins de fer, à Mafeking, soit parcourir une distance de 2.442 kilomètres et aboutiri à Mafeking, qui est situé sur le 22° latitude sud.

L'entreprise fut confiée aux soins d'un homme, ardent et passionné, que les scrupules ne sauraient arrêter, qui, arrivé d'Angleterre au Cap à l'âge de l'adolescence pour y soigner sa santé délabrée, est parvenu en quelques années non seulement à se rétablir complètement, mais à dépenser une telle activité intellectuelle et physique qu'il a pu devenir le plus puissant de la colonie, et par son immense fortune et par l'incontestable autorité morale qu'il exerçait aussi bien au Cap qu'à Londres. Il avait créé une société à charte au nord du Bechuanaland qui avait action administrative, judiciaire et militaire sur tous les territoires du Matabéléland et du Maschonaland jusqu'à la région des grands lacs. La charte avait été octroyée en 1889. Ceciles Rhodes en était le redoutable et impitoyable directeur. Il cumulait avec la fonction de premier ministre de la colonie du Cap. Dans ses nombreux voyages à Londres, il avait, sans nul doute, lié partie avec le gouvernement de la reine et étudié les moyens à employer pour réunir le Cap à Alexandrie.

Il se mit résolument à l'œuvre, bien décidé à ne reculer devant aucun obstacle et à user de toutes les armes, alors même qu'elles iraient jusqu'au crime pour accomplir son grandiose dessein. Déjà la colonie du Cap avait placé sous son protectorat le Bechuanaland, qui est frontière à la partie occidentale de la République du Transvaal. Marcher en avant, pénétrer avec sa Compagnie à charte, la *Chartered*, dans le Matabéléland et le Maschonaland, en laissant sur

ses derrières un pays solidement constitué comme le Transvaal où dominait une race, celle des Boers, qui par les armes en 1881 avait su repousser l'invasion anglaise et conquérir son indépendance, était, aux yeux du célèbre aventurier, une imprudence qu'il ne pouvait ni ne devait commettre. Pour trancher la difficulté, il résolut de la supprimer.

Personne n'a oublié le coup de force du Dr Jameson sur Johannesburg. Mais il comptait sans la vigilance du président de la République, le noble et vaillant vieillard qui préside avec tant de droiture, tant d'intelligence et tant de simplicité, aux destinées de son pays. La lâche et odieuse agression fut victorieusement repoussée. L'Europe ne put retenir un cri d'indignation et, pour ne pas apparaître comme la complice de ce criminel guet-apens, l'Angleterre ordonna une enquête, qui fut une véritable et grotesque comédie, car les véritables coupables furent épargnés et les comparses condamnés à quelques mois de prison. Cet échec retentissant ne parvint pas à modérer l'insatiable ambition du Napoléon du Cap, ainsi que l'appellent ses nombreux apologistes. L'oubli fait sur sa brutale et sauvage aventure, il reprit avec plus d'activité que jamais le cours de ses exploits. Ne pouvant pas conquérir le Transvaal, il le contourne. De Mafeking le rail de la Chartered a dépassé, au nord dans le Matabéléland, la capitale Boulavayo et atteint aujourd'hui le fort Salisbury dans le Maschonaland; encore quelques efforts et la locomotive ira jusqu'au Zambèze. Du grand fleuve, à travers les grands lacs le Nyassa et le Tanganyka, la route est libre; il n'y a plus d'obstacles. Du lac Tanganyka à l'Ouganda, dont nous avons parlé plus haut et qui est le point terminus de la marche par le Nord, il faut, il est vrai, traverser soit les territoires de l'État indépendant du Congo, qui ne saurait opposer un refus, soit ceux de la colonie allemande de l'Est, qui à l'heure actuelle, recevra de Berlin l'ordre de laisser passer.

Donc, sur cet immense réseau de 4.884 kilomètres, l'Angleterre, grâce à ses savantes combinaisons, à ses efforts persistants, aux dépenses énormes qu'elle a su et voulu consentir, l'Angleterre, ainsi que nous l'avons constaté, ne trouvera sur son chemin qu'un seul et grave obstacle, si, contrairement à ses calculs, à ses prévisions, les Français ont pu pénétrer sur le Nil et s'y installer.

Hier encore dans toute l'Angleterrre on célébrait à l'envi les brillantes victoires du superbe capitaine qui venait de faire son entrée à Oum-el-Dourman, porteur de l'étendard noir arraché des mains du Madhi; nous éprouvons aussi en France une profonde admiration et pour le général qui a su accomplir de si grandes actions et pour la nation, qui, lui ayant accordé toute confiance, lui a donné les moyens de les accomplir.

Les opérations militaires du sirdar Kitchener resteront comme un

modèle de savante et puissante organisation pour les armées qui doivent opérer au loin. Il aurait pu vaincre en semant sur sa route la moitié de ses effectifs. Il a voulu triompher après avoir pris toutes dispositions utiles et pour les approvisionnements et pour les transports et aussi pour les soins hygiéniques à donner en cours de route. Il a pu ainsi arriver sur le terrain du combat suprême avec des troupes en parfait entraînement, d'une solidité exceptionnelle, et avec une magnifique et superbe maëstria culbuter et disperser l'ennemi.

L'enthousiasme a été immense à Londres.

Les gazettes nous l'ont appris. Comment donc peut-il se faire qu'aujourd'hui une vive inquiétude ait fait place en Angleterre à cette joie délirante ?

Un long cri de surprise a traversé toute la vieille cité.

Les Français sont sur le Nil, à Fachoda.

Les troupes victorieuses du sirdar Kitchener sont arrêtées. Une poignée de vaillants soldats français dirigés par des chefs intrépides et commandés par un véritable héros le commandant Marchand, leur barrent la route.

Qui dira un jour ce que nos admirables enfants ont su faire pendant les deux longues années qui viennent de s'écouler ? Oubliés de la nation, qui jetait à peine un regard distrait vers ces lointains horizons, ils cheminaient à travers tous les obstacles, tous les périls, tous les dangers, soumis aux plus dures privations, manquant du nécessaire et quelquefois de tout, n'ayant qu'une pensée et qu'une passion : arriver bien vite sur le grand fleuve, sur le Nil, y arriver surtout les premiers pour y faire flotter le drapeau de la France.

O vous, Marchand, jeune et ardent soldat, vous qui n'avez connu de la vie que les durs labeurs; vous, docteur Liotard, dont la modestie égale la valeur, vous dont l'âme intrépide et forte n'a jamais succombé au découragement, alors que si péniblement, avec des ressources si précaires, vous organisiez la marche en avant en assurant les derrières; et vous, Baratier, l'officier d'avant-garde, toujours au péril, voulant affirmer ainsi que vous êtes le digne fils du vaillant intendant militaire que Gambetta avait su apprécier au cours de nos tragiques désastres et qui ne compte plus les services rendus au pays; et vous tous, officiers, sous-officiers et soldats français et sénégalais, qui, par vos exploits, venez d'égaler les plus héroïques parmi vos aînés, recevez l'expression de notre profonde reconnaissance. Serrés autour du drapeau, vous attendrez, alors que votre tâche est accomplie, que la France trouve la récompense de vos incomparables travaux.

L'Angleterre voulait aller sans coup férir du Nord au Sud, d'Alexandrie au Cap. Elle doit interrompre sa course. La France est là qui,

forte de son droit, peut demander et exiger que le long silence qui règne depuis tant d'années sur la question égyptienne soit rompu.

Sans impatience, sans mauvaise humeur, elle a assisté à l'œuvre colossale entreprise par sa rivale. Alors que le très habile diplomate qui gouverne ou mieux qui règne en despote au Caire anglicanisait l'Égypte politiquement, administrativement, financièrement, la France gardait tout son sang-froid. Elle attendait l'heure où il lui serait donné de rappeler à l'Angleterre ses solennelles déclarations si souvent répétées et jamais exécutées.

Aujourd'hui il faut se décider à reprendre la conversation. Le moment est propice. La paix la plus profonde règne en Egypte; jamais le pays n'a été plus prospère; or l'Angleterre a pris l'engagement d'évacuer l'Egypte le jour où ces deux conditions seraient remplies. Il faut donc qu'elle exécute sa promesse. L'Europe et la France ne permettront pas qu'elle se dérobe aux obligations qu'elle a librement contractées.

Eug. Etienne,
Député, Président du groupe de politique extérieure et coloniale de la Chambre des Députés.

LA QUESTION JUIVE EN ALGÉRIE

Les troubles d'Alger ont péniblement impressionné les nombreux amis de la Colonie; ils ne comprennent pas qu'une guerre de race se soit produite sur une terre française à la fin du XIXe siècle; encore moins que des actes de rébellion contre le représentant de la République aient été commis, au risque de provoquer l'insurrection chez les indigènes. Dans un pays de domination, les citoyens ne doivent-ils pas donner l'exemple de la soumission aux lois ?

Comme en France on personnifie toujours les calamités publiques, c'est M. Crémieux, l'auteur du décret de 1870 sur la naturalisation des Israélites, que l'opinion a rendu responsable de l'explosion de la colère populaire. Cette accusation ne paraît pas soutenable; pour s'en convaincre il suffit d'étudier l'histoire administrative de la Colonie depuis la conquête.

Aux termes de la capitulation de 1830, les indigènes conservent leur statut personnel. Naturellement les juifs profitèrent de cette disposition. C'était, pour eux, l'affranchissement d'une tyrannie séculaire. Mais ils n'avaient pas d'institutions et se trouvèrent sans organisation sociale, en dehors de la loi musulmane et de la loi française; situation d'autant plus fausse que leur connaissance de la langue et des mœurs arabes les rendait nos intermédiaires avec les autochtones. On les a accusés, avec quelque apparence de raison, de trahir les deux

partis en cause, et de se faire payer double courtage. Ce rôle louche, l'usure, la répudiation, la vénalité de la justice consistoriale conduisirent la Communauté israélite à un abaissement moral de la race dont se souviennent encore les personnes qui ont habité l'Algérie pendant la période de conquête. Le mal était si grand que le gouvernement, sur les instances du Consistoire de Paris, dut se préoccuper d'y remédier.

Pouvait-on décréter une constitution talmudique, créer de toutes pièces un statut judaïque? C'eût été à la fois absurde et ridicule. La seule solution pratique était de soumettre les israélites à la loi française, au droit commun. Malgré les protestations des rabbins, qui réclamaient le maintien de leurs lucratives attributions, la réforme fut décidée en principe, et au mois d'août 1870, il ne restait plus à régler, par le Conseil d'État, que des détails d'exécution.

M. Crémieux, en prenant le pouvoir, crut de son devoir et de son droit de promulguer un acte législatif, depuis longtemps à l'étude, qui, de l'avis unanime, devait faire sortir les Juifs algériens de la fange où ils croupissaient. On a prétendu que la naturalisation en masse fut la cause de l'insurrection de 1871, et, à l'appui de cette thèse, invoqué les déclarations du bach-aga Mokrani. Il faudrait bien peu connaître les Arabes pour partager cette opinion. Si les indigènes se révoltèrent c'est qu'ils virent les Français insulter et chasser leurs gouverneurs généraux, successeurs des Bugeaud, des d'Aumale, des Pélissiers, des Mac-Mahon. C'est que la nouvelle de nos défaites se répandit jusque dans les tribus les plus éloignées de la côte. Tous s'imaginaient que la puissance de la France s'était écroulée, que l'heure de l'indépendance avait sonné.

Certes, M. Crémieux aurait mieux fait d'ajourner après la paix la promulgation du décret; mais cela, nous ne saurions trop le répéter, ne fut qu'un incident secondaire dans l'ensemble des événements.

Que le lecteur ne perde pas de vue qu'à cette époque il n'était question ni de la loi sur la propriété individuelle, ni de la nomination des députés; les indigènes, arabes et juifs, avaient déjà leurs représentation proportionnelle dans les assemblées communales et départementales.

***

Un homme de bien et de grand mérite, le Dr Warnier, ancien préfet d'Alger sous le gouvernement de la Défense nationale, étudiait depuis plusieurs années la constitution de la propriété individuelle, dans le double but de procurer des terres aux colons et d'affranchir les indigènes de la féodalité musulmane. Vieille querelle avec les bureaux arabes. Envoyé à l'Assemblée nationale par ses anciens administrés, son unique préoccupation fut le triomphe de ses idées, et il y parvint,

à force de persévérance. Telle est l'origine de la loi de 1873, qui a pesé d'un si grand poids sur les destinées de la Colonie.

Nul n'étant tenu à l'indivision, il suffit qu'un membre d'un Douar demande la licitation de la communauté pour qu'elle soit accordée *de plano*. Sans transition, sans que les intéressés aient été consultés, avant d'avoir établi l'état civil des personnes en violation du statut garanti par le maréchal Bourmont, le collectivisme familial des Arabes a été ainsi remplacé par l'individualisme chrétien. Nous ne connaissons pas d'exemple d'une semblable révolution sociale décrétée avec une pareille légèreté. Les hommes de loi, qui exercent une influence si considérable sur l'opinion publique dans les pays en voie de formation, applaudirent à une réforme qui leur assurait de larges honoraires. Par une amère ironie, les Arabes durent payer 4 centimes additionnels pour l'exécution de la loi qui les ruinait.

Les Juifs ne tardèrent pas à comprendre les bénéfices que leur procurerait cette nouvelle branche d'exploitation des indigènes. Dès qu'une terre leur convient, ils avancent des fonds à un des copropriétaires, l'exécutent, poursuivent alors la licitation, acquièrent à vil prix d'immenses domaines et les louent aux anciens détenteurs. L'opération est d'autant plus fructueuse que, citoyens français, ils ne paient pas l'impôt arabe, et que l'impôt foncier n'existe pas. Si l'administration n'avait pas arrêté l'application de la loi, les indigènes auraient fini par être complètement dépouillés, et les Israélites se seraient substitués au Trésor pour la perception de l'impôt.

Nos colons subirent le contrecoup de cette funeste mesure et leur sécurité se trouva compromise par les indigènes évincés qui, n'appartenant à aucune collectivité, réduits à la misère, ne pouvant plus gagner leur vie, se transformèrent en coupeurs de routes et en voleurs de bétail. Malgré l'augmentation des forces de police, la loi sur l'indigénat, la sévérité de la répression, les crimes se sont multipliés dans une proportion inquiétante.

*
* *

En Algérie, de même que dans les autres colonies, nos compatriotes sont loyalistes et acceptent le gouvernement établi qui, à leurs yeux, incarne la patrie. Les divergences politiques se réduisent à des nuances; les uns soutiennent le principe d'autorité, les autres le combattent. Ces deux partis étaient en nombre à peu près égal en 1870, ainsi qu'en témoigne le résultat du scrutin plébiscitaire. Citoyens français, en vertu du décret Crémieux, admis au droit de vote, les Juifs devenaient maîtres des élections s'ils restaient unis et obéissaient au mot d'ordre des consistoires. Lors de la nomination des membres de l'Assemblée nationale qui se fit au lendemain de nos désastres, ils ne paraissent pas être intervenus activement. Mais,

dès 1875, ils s'embrigadèrent sous la bannière des radicaux de l'époque. L'anticléricalisme servit de plateforme ; l'affiliation aux loges maçonniques fit le reste. Sous peine de ne pas être réélus, les députés furent obligés. de combler de faveurs ces électeurs improvisés.

Afin d'accroître leur nombre, la juiverie exotique à la recherche d'une nationalité : marocains, tunisiens, tripolitains, levantins, furent inscrits sur les listes électorales avant d'avoir obtenu la naturalisation. M. Pourquery de Boisserin a retrouvé à Oran, parmi les électeurs influents, un juif russe auquel la municipalité d'Avignon avait accordé trois ans avant des secours d'indigent.

Avec une inconscience surprenante, le gouvernement nomma en Algérie des fonctionnaires israélites métropolitains, des professeurs, des magistrats, même des officiers. Si ces nouveaux venus ne parvinrent pas à moraliser leurs coreligionnaires, ils les protégèrent et leur donnèrent une apparence de respectabilité qui leur manquait.

Sous prétexte d'encouragement à la colonisation et par manie d'unification, la loi de 1889 dispensa les Juifs algériens de deux années de service militaire.

Au point de vue des relations sociales, on ne saurait trop blâmer la conduite de ces jeunes gens ; autant leurs pères avaient une attitude humble et même servile, autant la nouvelle génération, grisée par la fortune, se montre hautaine et provocante ; nous n'exagérons rien en disant que la jeunesse dorée israélite est devenue encombrante et insupportable.

***

Sa connaissance de la langue et des mœurs arabes, ses traditions assurent au juif le monopole du commerce indigène et le rend intermédiaire inévitable entre les chrétiens et les musulmans. Hardi, entreprenant, ne regardant pas aux moyens, pratiquant l'usure sans scrupule, il s'est facilement emparé des affaires financières dans un pays en formation où le capital n'est pas constitué, où les établissements de crédit sont insuffisants.

Détenteur des immeubles urbains, il poursuit par l'expropriation l'acquisition de la propriété rurale et en possède déjà une notable partie.

Jusqu'à ces derniers temps, il avait la puissance politique par les élections.

Bien que l'Israélite jouisse en Algérie d'une situation privilégiée, il ne participe pas cependant aux charges publiques dans la proportion de sa richesse : une législation fiscale mal conçue lui permet de se soutraire au paiement de l'impôt.

En effet, le Juif ne manifeste sa fortune par aucun signe extérieur.

Lui et sa famille habitent dans des bouges ; sa boutique est des plus modestes et cependant il y traite des affaires considérables. L'impôt mobilier et la patente ne l'atteignent donc que dans une proportion infime. Il ne consomme pas de produits d'importation soumis aux droits de douane et d'octroi de mer. Ses propriétés rurales sont dégrevées des taxes foncières. Les contrats auxquels il participe sont passés sous seing privé et échappent à l'enregistrement. Si cette formalité devient nécessaire, les frais et l'amende restent à la charge de la partie adverse. Quant aux successions, elles ne sont pas déclarées ; tout se règle secrètement par donations ou par fidéi-commis.

Il ne paie même pas intégralement l'impôt du sang.

Dans de pareiles conditions, le Français, l'Européen, l'Arabe, ne peuvent supporter la concurrence du Juif. Ainsi s'explique la haine de la population entière contre la race israélite. Les femmes de toutes les classes se sont associées à la lutte et se sont montrées plus ardentes et plus violentes que les hommes.

Cette crise est dangereuse et inquiétante. Des discours ne suffiront pas pour la résoudre.

Déjà le gouvernement a trop attendu ; il doit se hâter.

*
* *

M. Drumont et ses amis réclament l'abrogation du décret de 1870. Nous ne croyons pas que les résultats répondissent aux espérances des auteurs de ce projet s'il était adopté. De quel droit retirerait-on à des hommes qui en jouissent leur qualité de citoyens français? En dehors des meneurs et des usuriers, il existe un grand nombre d'Israélites paisibles et honorables, dont le seul tort est d'avoir profité des privilèges que nous avons eu la naïveté de leur concéder. Allons-nous, sous prétexte de religion, refuser la nationalité française à des hommes d'une haute culture intellectuelle, avocats, médecins, négociants, quand nous imposons la naturalisation à des illettrés de Sicile et d'Espagne ; les réduire à l'état de sans-patrie et d'anarchistes? Ce ne serait pas prudent. Dans l'application nous rencontrerions d'innombrables difficultés de détail. Quel serait le sort des enfants issus de mariages mixtes entre juifs et chrétiens, entre israélites algériens et métropolitains? Nous devons également prévoir l'éventualité d'une conversion en masse au christianisme, à la suite d'une seconde édition de la révocation de l'édit de Nantes.

Plusieurs membres du Parlement ont réclamé des lois pour la répression de l'usure. Cela est plus facile à dire qu'à faire. Si, à l'insécurité du crédit, on ajoute la menace d'une condamnation pénale, le taux de l'intérêt s'élèvera, sauf à dissimuler l'importance du prêt par de fausses déclarations.

Du reste on ne résout pas les questions sociales par des formules ;

toutes les lois de doctrines que nous avons votées depuis un siècle ont donné des résultats diamétralement opposés à ceux que se proposait le législateur. L'égalité des partages, destinée à détruire le droit d'aînesse, est une des causes principales de la dépopulation de la France et menace l'existence même de la patrie. Dans la pensée louable de protéger l'ouvrier, la loi sur les accidents votée au cours de la dernière Législature, si elle était maintenue, détruirait la famille, l'intérêt manifeste du patron étant de n'employer que des célibataires. C'est par des dispositions de détail, combinées et coordonnées vers un but défini, qu'on obtient des résultats pratiques. Nous exposerons brièvement celles qui nous paraissent pouvoir être prises immédiatement.

***

Dans une colonie agricole, la terre est un outil, et nous ne comprenons pas que cet outil soit soumis à un régime différent selon qu'il appartient à l'Européen, à l'Israélite ou à l'Arabe. Tandis que les deux premières nationalités sont dispensées de tout impôt en vue de favoriser la colonisation, le musulman doit payer l'acham, taxe sur la charrue, et le zeccat, taxe sur le bétail, qui frappent ses cultures avant même qu'elles ne soient récoltées. D'où la conséquence que l'indigène réduit le nombre de ses charrues et n'entretient que le bétail strictement nécessaire afin d'échapper aux exigences du fisc. D'autre part, l'exemption totale accordée à la propriété européenne ou israélite profite principalement aux hors-sein et aux spéculateurs. Nous pourrions citer de grands propriétaires qui louent leurs immeubles à des Arabes, et ne viennent en Algérie, où ils ne paient aucun impôt, qu'une fois l'an pour encaisser les fermages. Quand le développement de la colonisation a doublé, triplé, décuplé la valeur des terres, ils les vendent et emportent leurs fonds. Ne serait-il pas rationnel d'établir un impôt foncier assez faible pour ne pas entraver l'agriculture, assez élevé pour empêcher la spéculation? Le conseil supérieur vota cette proposition en 1878. Si elle était adoptée, la loi sur la propriété individuelle n'aurait plus de raison d'être. Les détenteurs des terrains en friche, européens, juifs et arabes, les mettraient en vente afin de ne pas payer l'impôt et les colons trouveraient l'outil dont ils ont besoin.

La première condition de succès pour l'émigrant est le bon marché de la vie matérielle; aux États-Unis, à la Plata, en Australie les denrées alimentaires sont à vil prix. Notre administration, au contraire, s'attache à accabler le colon de charges écrasantes, droits de douane, octroi de mer, taxes de consommation, impôts que paie presque exclusivement le Français. Mais elle n'a pas constitué d'établissements de crédit et a livré ainsi le cultivateur et l'indigène à la rapacité du Juif.

Nous avons introduit en Algérie les mêmes droits d'enregistrement qu'en France. C'est le loyer qui sert de base à la patente et le logement du Juif est toujours moins coûteux que celui de l'Européen à chiffre d'affaires égal. D'où pour le Trésor une perte considérable et pour l'Européen l'impossibilité de soutenir la concurrence.

La réduction de 50 % sur les droits de succession, en dehors de la ligne directe, profite exclusivement aux Juifs et aux métropolitains, nos colons n'ayant pas encore de collatéraux fixés en Algérie.

Nous pourrions multiplier les exemples, ils conduiraient tous à la même constatation.

Ces erreurs économiques ne se seraient pas produites, si les Français d'Algérie avaient été consultés. Mais on se garda bien de le faire. Le gouvernement militaire qui se croyait le protecteur providentiel des indigènes, et Dieu sait à quel état de misère il les a réduits par de fausses mesures, a toujours traité le colon en adversaire, le considérant comme un gêneur. L'autorité civile ne s'est guère montrée plus libérale, Au lieu d'associer la population à son œuvre, il l'a constamment éloignée des affaires publiques, et ainsi aiguillée sur la politique pure. Effrayé de l'influence acquise par les députés, le général Chanzy fit rendre les décrets de 1876, avec l'espoir de maintenir son autorité en divisant l'action du pouvoir central. C'était une illusion; M. Albert Grévy dut céder, et le décret de 1881 prononça le rattachement complet de l'administration algérienne aux différents ministères. Depuis, les gouverneurs généraux ont tenté de se soustraire à la puissance de la députation et réclamé des « pouvoirs forts ». Ces « pouvoirs forts », ils les possèdent, mais ne peuvent s'en servir; exposés aux attaques incessantes de la presse, accablés de responsabilités, n'étant pas soutenus par une assemblée élue, ils demeurent impuissants et n'ont pu se maintenir qu'à force d'habileté, de concessions et de souplesse.

La situation eût été tout autre, si un conseil colonial avait été institué; grâce à son appui, le gouvernement général eût pu doter l'Algérie d'institutions conformes à ses besoins, développer sa richesse, assurer son avenir. Réduite à son véritable rôle, la députation se serait contentée de défendre les intérêts généraux de la Colonie devant le Parlement et n'aurait plus eu à intervenir dans les affaires intérieures. La question juive eût été résolue ou plutôt ne serait pas née. Que l'assemblée locale fût sortie du suffrage universel par arrondissement ou de la représentation des intérêts — commerce, agriculture, industrie, indigènes, gouvernement — l'élément juif, concentré dans les villes d'Oran, Tlemcen, Alger,

Constantine, Bône, n'aurait pas acquis l'influence prépondérante qu'il exerce sur les élections législatives.

Pour repousser cette constitution rationnelle appliquée dans la moindre colonie anglaise, expérimentée avec succès en Cochinchine, on a inventé le fantôme du séparatisme. Nous ne croyons pas à ce péril; trop de liens unissent la France à l'Algérie et les deux pays sont trop rapprochés l'un de l'autre. Mais dût-il se produire dans un ou deux siècles, mieux vaudrait encore s'y exposer que de rester dans l'état actuel. On ne fonde pas des colonies pour les condamner à la misère et imposer à la métropole des charges écrasantes de souveraineté.

Le premier acte de cette assemblée serait certainement d'étudier une réforme complète des impôts et de leur assiette.

Si la qualité de citoyen est maintenue aux israélites, les étrangers juifs qui n'ont pas acquis la naturalisation devront être rayés des listes électorales et recherchés pour s'y être fait inscrire indûment.

On éviterait de nommer en Algérie des fonctionnaires israélites métropolitains.

Désormais les Algériens, à l'exception des agriculteurs et des industriels, seraient soumis au droit commun en matière de recrutement, et les conscrits accompliraient leur service militaire en France, répartis dans les divers régiments au sud de la Loire, au lieu d'être concentrés dans un seul corps d'armée. Mêlés à leurs camarades d'origine française, ils ne tarderaient pas à perdre leurs préjugés et à acquérir l'esprit de notre civilisation.

Ne serait-ce que par équité, et afin d'établir un contrepoids aux éléments étrangers, les Arabes seraient plus intimement associés à notre administration. Leurs représentants élus feraient partie du Conseil colonial.

La loi de 1873 serait rapportée, et la métropole, où les capitaux surrabondent, favoriserait la création d'établissements de crédit et de prêts aux Européens et aux Indigènes.

Ces réformes, complétées par des mesures de détail, conçues dans le même esprit de liberté et de décentralisation, ne remédieraient pas immédiatement aux souffrances économiques et morales dont la colonie souffre depuis un demi-siècle. Mais nos compatriotes d'Algérie, certains d'être consultés à l'avenir sur leurs destinées, assurés d'une liberté locale suffisante, prendraient leurs maux en patience et attendraient l'action du temps.

LE MYRE DE VILERS,
Député.

NOTES A PROPOS DE LA RÉVOLTE DU KOUANG-SI

Les nouvelles reçues jusqu'ici sur la révolte qui a éclaté il y a deux mois dans la province du Kouang-si sont loin d'avoir toute la précision désirable. Elles nous arrivent par les journaux anglais de Hong-kong et sont souvent contradictoires. C'est ainsi que tantôt on annonce que les rebelles ont fait de grands progrès et se sont emparés de villes importantes comme *Ou tcheou fou*, la capitale commerciale du Kouang-si (90.000 habitants); tantôt qu'ils ont été complètement anéantis par les troupes impériales. A en croire la presse de Hong-Kong, les troubles se seraient étendus jusqu'à notre nouvelle acquisition de Kouang tcheou ouan, au nord-est de la péninsule de Laï tcheou; mais cette information, suspecte d'ailleurs par son originalité même, a été formellementdémentie par le quai d'Orsay.

Dans ces conditions, nous croyons préférable de nous contenter pour le moment d'un exposé succinct de quelques-unes des circonstances géographiques et historiques qui peuvent contribuer à expliquer le mouvement actuel. Nous terminerons par un résumé de ce que l'on sait jusqu'à présent de ce dernier, ou du moins de ce qui nous paraît vraisemblable[1].

Le Kouang-si (200.000 k. c., 7 millions d'habitants environ) n'a jamais été en réalité bien solidement rattaché à l'empire chinois. On sait qu'il a fait un moment partie, avec une bonne portion de la province voisine du Kouang-foung, de l'empire d'Annam, et les frontières de ce dernier s'étendaient autrefois d'une façon effective jusqu'à Nanning fou[2].

Encore aujourd'hui, en dehors des grands centres comme la capitale, les villes de Liou tcheou, d'Ou tcheou fou, de Nan ning fou, de

---

[1] Je me permets de rappeler en passant que la province du Kouang-si a été parcourue par quatre membres de la mission lyonnaise : M Rabaud, qui a remonté la branche inférieure du Si-Kiang jusqu'à Pé-sé; M. Vial, qui a suivi les frontières du Tonkin et du Kouang-si; et M. le docteur Deblenne et moi, qui avons été les premiers Européens, en dehors de quelques missionnaires catholiques français, à descendre la branche supérieure du Si-Kiang, dans le *nord-est* de la province et à vérifier le fait géographique assez intéressant soupçonné par le consul anglais Bourne, à savoir que cette branche est bien, contrairement à ce que l'on pensait jusqu'ici, la *branche mère* de la rivière de l'Ouest. Nous avions auparavant pénétré dans la pointe *nord-ouest* de la province, au nord de Sy lin hien (cf. le croquis) avant d'être arrêtés par une révolte locale sur laquelle je reviendrai.

[2] Un missionnaire du Koui-tchéou, mais qui a habité dix ans le Kouang-si, m'a affirmé avoir vu, *avant la guerre du Tonkin*, des sortes de stèles près de Manning fou portant comme inscription : « Ici sont les frontières de l'Annam. » Il a eu l'occasion de retourner à Nan-ning depuis la conclusion de la paix et a constaté la disparition de ces stèles.

Pé-sé, et quelques autres préfectures et sous-préfectures, l'autorité des mandarins est en réalité des plus précaires.

Cette faible influence politique tient à un fait auquel on n'a pas accordé jusqu'ici, à mon sens, l'importance qu'il mérite, bien que l'attention ait été appelée sur ce fait par des voyageurs précédents, notamment par Bourne[1].

Ce fait, c'est que le Kouang-si *n'est habité que dans une faible proportion par des Chinois*. Le rapport de 5 sur 10, qui m'a été indiqué par un missionnaire ayant longtemps habité la province (les sept autres dixièmes étant représentés par des races non chinoises), me paraît vraisemblable, étant donnés les autres renseignements recueillis et nos propres observations.

Encore faut-il remarquer que ces Chinois sont des *Cantonnais*, c'est-à-dire une race fortement métissée, probablement par des croisements très divers, et dont le dialecte est presque une langue à part.

Ce n'est pas ici le lieu de faire un exposé (qui serait d'ailleurs nécessairement incomplet dans l'état actuel de nos connaissances), de l'ethnographie du Kouang si. Quelques mots sur les principales races *non chinoises* qu'on y rencontre suffiront au but que nous nous proposons dans cet article.

La plus importante de beaucoup est celle des *T'ou jen*[2], nom chinois donné à des tribus séparées par quelques légères différences de dialecte et de costumes, mais se rattachant toutes évidemment à la même souche. On les retrouuve dans tout le sud du Koui-tchéou jusqu'à la rivière du Ou-Kiang sous différents noms : Tchong kia, Long kia, Choui kia, I kia ou I jen, cette dernière dénomination (*chinoise* comme les précédentes) étant la plus commune et servant pour ainsi dire de terme générique. Ces tribus se rattachent aux *Thos* du haut Tonkin, aux *Laotiens* et aux *Chans* (*Shans* des Anglais) de la Birmanie et du haut Siam. Nous en avons eu, au cours de nos voyages, une confirmation, entre autres[4], assez curieuse. Dans le bourg assez important de Ouang-mou (sud-ouest du Koui-tcheou ; cf. carte), des indigènes nous ont affirmé entretenir des relations avec « leurs cousins » du Tonkin.

Cette race est de beaucoup la plus nombreuse au Kouang-si et occupe presque toute la moitié occidentale de la province, comme on peut s'en rendre compte en jetant un coup d'œil sur la carte. Tantôt

---

[1] Rapport sur son voyage exécuté en 1886.

[2] *Hommes du sol.*

[3] Ces tribus se désignent dans leur propre langue, tout à fait distincte du chinois, sous le nom de Po I, Po lo, etc.

[4] Le langage est presque identique. Le premier vicaire apostolique du Koui-tchéou, Mgr Albrand, qui avait habité longtemps le Siam, avait été frappé, dès 1850, des similitudes des dialectes I-kia avec le siamois.

elle est mélangée à la population chinoise comme le long de la branche inférieure du Si-kiang; tantôt elle est maîtresse à peu près exclusive et possède de toute façon tout le sol, comme dans le *nord-ouest* et le *sud-ouest* de la province. Dans ce dernier cas, elle est gouvernée par des *T'ou se* ou chefs héréditaires auxquels les Chinois reconnaissent certains pouvoirs mandarinaux et qui sont chargés de percevoir l'impôt. Il y en a encore une cinquantaine dans le nord-ouest et le sud-ouest du Kouang-si, mais ils sont peu à peu remplacés par les autorités chinoises. On retrouve encore cette race, sous le nom de *T'ong Kia* (race des cavernes) sur les deux rives de la branche supérieure du Si-kiang au Khan tchéou et surtout sur la rive droite au Kouang-si (cf. carte).

Les autres races non chinoises du Kouang-si sont les *Yaos* et les *Miao tse*, qui ont d'ailleurs beaucoup de traits communs.

Les *Yaos* sont plus nombreux que les *Miaos*, contrairement à ce qui se passe au Koui-tchéou, où l'inverse se produit. On en trouve un fort noyau dans les montagnes au sud-ouest de la capitale, dans la sous-préfecture de *Sieou jen* (cf. croquis). C'est là que la révolte actuelle paraît avoir pris naissance, et ce fait y a peut-être contribué. Ce groupe (dont la localisation géographique sur la carte n'est qu'approximative) est à peu près complètement indépendant.

Les Yaos réapparaissent en nombre dans le massif des Cent Mille Monts, au sud du Tchéou de Chang se, d'où ils débordent sur le Tonkin.

Les *Miaos*, eux, sont disséminés par petites fractions un peu sur toute la province (voir la carte), mais ne forment nulle part de grosse agglomération. Ce sont des montagnards, comme les *Yaos*, et, contrairement aux *I-kia* ou *T'ou jen*, qui habitent les fonds de vallées.

Quant aux tribus, plus ou moins chinoises, qui occupent les grands centres urbains et l'est et le sud de la province, il faut signaler, outre les Cantonnais, les *Hakkas*, qui sont bien une tribu chinoise, mais séparée des premiers par des différences profondes de dialecte et une haine invétérée [1].

Le *Tchéou* (district), riche et dense population de *Yo-lin*, dans le sud-est de la province, est habité par une race particulière de Chinois, au dire d'un missionnaire qui a passé plusieurs années dans cette région.

Toutes ces différences de races sont, on le comprend, une première cause de trouble.

Une seconde cause réside dans les *famines* qui désolent fréquem-

---

[1] Les *Hakkas* paraissent originaires du *Fou-kien* et du *sud* du *Kian-si*. *Hak-ka* est une corruption de *K'é kia*, familles d'hôtes (mots chinois). Les Cantonnais ont les *P'en ti*, « race propre du sol. »

CROQUIS
de la RÉPARTITION des RACES
du
KOUANG - SI
d'après les observations
de la
MISSION LYONNAISE
et les
renseignements des missionnaires
par H. BRENIER
Légende
Limite des provinces
Fou ..... (Préfecture)
Tchéou .... (Ville de 2e classe)
Hien ..... (Sous préfecture)
Régions
habitées en totalité ou en majorité
par les races appelées par les Chinois:
I. Kia ..... (Koui-tchéou)
Tchong Kia ..... (Koui-tchéou)
T'ou-jen ..... (Kouang-si)
Thos du Tonkin Chans de Birmanie
Miao-tse
Yao-jen
Echelle.
0 50 100 200 kil.
KOUI-TCHÉOU
HO-NAN
KOUANG-SI
YUN-NAN
KOUANG-TOUNG
TONKIN
MER DE CHINE
Golfe du Tonkin
Ile Haï-nan
HA-NOI
HOUI-LIN
Hin-y-fou
Se-tchen-fou
King-yuen-fou
Ping-lo-fou
Kouang-nan-fou
Tcheng-kia
Nan-ning-fou
Siun-tchéou-fou
Ou-tchéou-fou
Kao-tchéou-fou
Lang-son
Kin-tchéou
Lei-tchéou

ment la province, par suite de l'irrégularité des saisons, et surtout de la paresse des habitants qui laissent incultes une grande partie de leurs terres, d'ailleurs souvent de qualité médiocre. Certaines régions pourraient nourrir une population bien plus dense, au moyen d'irrigations bien comprises. La province possède, en somme, un très beau réseau fluvial (cf. la carte). Dans l'état actuel des choses, seuls, les environs de *Liou-tcheou-fou*, et le district de *Yo-lin-tcheou* produisent assez de riz pour l'exportation. Les populations montagnardes se nourrissent de maïs et de blé.

Les *exactions des mandarins* sont une troisième cause de soulèvements. Ils se croient tout permis vis-à-vis de races qu'ils considèrent comme inférieures. Deux impôts sont particulièrement odieux aux autochtones ou aux émigrés *non chinois*.

1° Le *fou-na* (littéralement « porteur et cheval »), sorte de corvée de transport dans le nord-ouest de la province, où nous avons pu constater *de visu* les abus auxquels elle donne lieu.

2° Les *li Kins* ou douanes intérieures, qui sévissent au contraire surtout dans l'*Est* entre Ou-tcheou-fou et Siun-tcheou-fou. Un seul exemple suffira à donner une idée de l'incommodité qu'elles causent et des conséquences surprenantes qui en résultent. Koui-lin, la capitale de la province, est en communication par eau avec Canton, dont elle n'est distante que de 20 à 26 jours par jonque. Malgré cela, jusqu'à ces derniers temps, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture d'Ou-tcheou, on avait avantage à faire venir les marchandises étrangères du *Yang-tsé* (Han K'eou), à travers le Hou-nan, soit près de 3 mois de voyage (de Chang-haï).

Autre élément perturbateur encore : le fait que le Kouang-si est une *province frontière*, où toute la racaille chinoise avait peu à peu émigré (souvent par mesure administrative, par un procédé analogue à celui employé par les Annamites en Indo-Chine) et où l'on faisait continuellement le coup de feu avec les Tonkinois. C'est dans cette population que se recrutaient surtout les pirates qui nous ont donné tant de fil à retordre au Tonkin.

Enfin, il est impossible de ne pas signaler l'*action des sociétés secrètes*, qui pullulent, comme on le sait, en Chine, et qui trouvaient au Kouang-si un milieu particulièrement favorable.

Toutes ces causes avaient déjà opéré, à des degrés divers, lors de la fameuse *révolte des Tai ping*, qui prit naissance, comme on le sait, au Kouang-si. Comme ce *précédent historique* a eu, à son tour, sa répercussion dans la suite, et probablement sur les événements actuels, il n'est pas hors de propos d'en dire un mot.

C'est en 1850 qu'éclata, dans un bourg assez important, Lien tchou, de la sous-préfecture de *Koui hien*, sur la branche inférieure du Si kiang, la première bagarre sérieuse entre les partisans de *Houng siou tsuen*,

qui devait prendre plus tard le nom de *Tai ping Ouang* (prince de la grande paix), et les troupes mandarinales. Ce *Houng siou tsuen*, mi-parti illuminé religieux, mi-parti conspirateur politique, au demeurant esprit médiocre, paraît-il, et que conduisaient des comparses restés dans la coulisse, était un *Hakka*, de la sous-préfecture de Houa hien, près de Canton. Ce fait n'a pas suffisamment attiré l'attention jusqu'à présent. Ce que nous venons de dire de la confusion de races au Kouang-si prouve quel rôle a joué la question ethnographique [1] dans l'insurrection des *Tai pings*, au moins au début, et avant qu'elle ne dégénérât en un pur brigandage.

Un compagnon de voyage et ami, M. le Dr Deblenne, m'a signalé à ce sujet un fait très curieux et qui confirme cette manière de voir. On lui a rapporté, dans le haut Tonkin, que les *Thos*, qui sont, nous l'avons vu, les frères ou au moins les cousins, des *I. kia* du *Fou jen* étaient tout en émoi il y a une quarantaine d'années et parlaient ouvertement « d'aller soutenir leurs frères massacrés par les Chinois en Chine ».

Le mouvement actuel a pris naissance, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, dans la sous-préfecture de *Siou-jen*, au sud-ouest de la préfecture assez importante de *Ping-lo*, qui se trouve elle-même au sud de la capitale, Koui-lin.

C'est dans ce district qu'un missionnaire français, le P. Berthollet, a été massacré au mois de mai dernier. La *haine de l'étranger* — (car, pour le Chinois foncièrement sceptique, la question de propagande religieuse ne joue qu'un rôle secondaire) — a donc été mêlée au début des troubles qui durent encore. Des renseignements privés nous permettent même de dire que la France était particulièrement visée. Le fils d'un général (?) chinois, qui a pris part à la guerre du Tonkin, avait juré de tremper ses mains dans le sang d'un de nos compatriotes, et il a tenu parole à la lettre. Mais le mouvement s'est rapidement compliqué.

Dans quelle mesure chacun des éléments que nous avons analysés plus haut est-il intervenu? C'est ce qu'il est impossible de préciser dans l'état actuel de nos informations. Nous savons que l'année a été mauvaise, au point de vue de la récolte de riz, dans le bas Kouang-si, mais *Siou jen* était-il aussi atteint?

Il est assez remarquable que la rébellion ait débuté près de région habitée par les *Yaos*. Ceux-ci s'y sont-ils immiscés effectivement? Sur ce point encore, il est impossible d'être absolument catégorique. Cela nous paraît probable.

Des autres causes qui ont pu agir, celle des *likins*, ou droits de

---

[1] Elle a été aussi *prépondérante* au Koui-tchéou, et a exercé son influence quoique à un moindre degré sur la rébellion au Yun-nan.

douane intérieurs, est-elle aussi vraisemblable? Mais pas dans le sens auquel on pourrait s'attendre. L'ouverture d'Ou tcheou fou a privé les mandarins provinciaux d'une source de revenus. Ceux-ci ont donc pu voir d'un bon œil un soulèvement dirigé au début contre les « barbares d'Occident » toujours exécrés. Pour qui a pu apprécier par expérience la foncière duplicité du mandarin chinois — sauf de rares exceptions — cette supposition n'a rien d'extravagant.

Seulement il semble que le mouvement soit allé un peu plus loin qu'il n'eût été désirable. Mais ici nous retombons dans l'incertitude. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les rebelles se sont emparés de la ville de *Yun-gan tcheou*, un peu au sud-est de Sieou jen, et qu'ils ont menacé sérieusement la ville très importante d'Ou-tcheou-fou. On avait même annoncé la prise de cette dernière par leurs troupes.

Il est assez curieux que cette ville de Yun-gan ait aussi été la première prise sérieuse des rebelles *Tai pings* il y a cinquante ans. De là ils étaient remontés vers la capitale, et avaient atteint le Yang-tsé à travers le Hou-nan. Cette fois ils se dirigent au contraire vers le sud.

Un facteur tout à fait nouveau par exemple, bien qu'il se rattache en somme aux *sociétés secrètes* chinoises, c'est l'intervention plus ou moins prouvée du parti de la *jeune Chine*. Celui-ci se recrute surtout parmi les riches négociants cantonnais à Hong-Kong et à Macao et des îles Hawaï, qui, comme tous les Cantonnais, détestent la dynastie actuelle. On a prononcé au sujet de ces troubles le nom du *Sun yat sen*, un jeune cantonnais dont l'arrestation et la détention à l'ambassade chinoise de Londres avait fait quelque bruit il y a deux ans.

Enfin les éternels *Pavillons Noirs* paraissent avoir été, eux aussi, pour quelque chose dans les troubles actuels. A l'occasion de l'affaire de Kiao tcheou, le vieux Liou Yuin Fou, leur chef, de tonquinoise mémoire, avait été chargé de recruter plusieurs bataillons. Mais l'argent manque; et, point d'argent, point de Pavillons Noirs. Ceux-ci auraient pu payer pour les rebelles.

Sur ce point cependant, comme sur le développement réel de l'insurrection, il convient d'attendre de nouveaux renseignements. Ce que nous avons dit suffit à montrer quelle extension sérieuse elle est malheureusement susceptible de prendre. Le voisinage du Tonkin nous impose le devoir de surveiller très attentivement ces événements.

Les lignes précédentes ont été écrites au commencement du mois d'août. Des renseignements privés complémentaires et *sûrs*, reçus depuis d'Ou tcheou fou, me permettent de préciser ou même de *rectifier* certains points :

1° Ce n'est pas, comme je l'avais indiqué sur la foi des journaux de Hong-Kong, dans le district de *Yun gan tcheou* que la rébellion

a pris naissance, mais dans celui de *Yo lien tcheou*, qui se trouve un peu au sud-ouest d'Ou tcheou fou, et plus particulièrement dans la sous-préfecture de Young hien.

Il ne saurait donc être question de l'intervention des *Yao*. Mais le facteur ethnographique, dont nous signalions l'importance dans les roubles, a pu tout de même jouer son rôle puisque cette région est habitée, nous l'avons vu, par une race chinoise fortement métissée.

2° En revanche, c'est bien dans le district de *Yun gan tcheou*, et même tout près de cette ville, que le P. Berthollet a trouvé la mort. Il aurait été assassiné au nom des chefs du pays, officiers impériaux rentrés dans leurs foyers, par la garde nationale, drapeaux déployés. Il s'agit donc bien d'un attentat visant l'Européen autant que le prêtre.

3° L'*occasion* de la révolte reste encore assez obscure. D'après une première version, un riche habitant de Young hien, aurait souscrit 4.000 taels pour l'achat public de riz, la famine régnant dans le pays. Le mandarin, étonné de posséder un contribuable aussi fortuné, l'aurait fait jeter en prison sous un prétexte quelconque pour le « tondre » à son aise. Ce procédé aurait indigné ses concitoyens qui se seraient mis en devoir de démolir le *yamen* pour le délivrer.

D'après une autre version, il s'agirait de disputes entre catholiques et confucianistes.

Ce qui paraît actuellement *à peu près sûr*, c'est qu'on avait exagéré l'importance de la révolte, puisqu'elle était toujours cantonnée aux dernières nouvelles dans le district de Young hien, et que des troupes impériales ont été envoyées dans toutes les directions à la fois, pour les cerner.

Young hien, se trouvant au nord de Kao tcheou fou, préfecture voisine elle-même de notre nouvelle acquisition de Kouang tcheou Ouan, nous ferons bien de surveiller qu'on ne s'arrange pas de façon à rejeter les bandes sur notre territoire, suivant une tactique familière aux Chinois.

Nous en savons déjà quelque chose sur les frontières du Kouang si et du Tonkin.

Henri BRENIER,
Directeur de la Mission lyonnaise.

Lyon, le 7 septembre 1893.

LES RAPPORTS OFFICIELS AMÉRICAINS

SUR

LA BATAILLE DE SANTIAGO

Au lendemain de la dramatique journée où se consomma la perte de l'escadre Cervera, notre ancien camarade M. Emile Duboc en a donné, dans cette *Revue*, un récit aussi complet que possible, suivi de tout ce que M. Duboc a judicieusement appelé « les leçons de la défaite ». Et vraiment, l'on a tant écrit déjà sur cet événement qu'il n'y aurait plus matière à y revenir si les Américains ne venaient de publier les rapports officiels des chefs de leur flotte : ils contiennent une ample moisson de nouveaux détails que n'avaient pu donner les dépêches d'après le désastre, forcément hâtives et incomplètes; ils précisent bien des points restés obscurs, rectifient quelques erreurs et montrent nettement le rôle joué par chacun des bateaux qui prirent part à la lutte. C'est, en un mot, l'histoire après le reportage; encore cette histoire manque-t-elle, pour être complète, de sa contrepartie, le rapport officiel de l'amiral Cervera. Mais ce rapport, parvenu depuis longtemps à Madrid, n'a pas été jusqu'ici rendu public, et bien des raisons font douter qu'il le soit jamais *in extenso*. Il convient donc de se montrer réservé sur l'analyse des causes de la défaite des Espagnols, surtout de celles qui peuvent être imputables à leur chef.

Le premier et le plus important des rapports publiés par les Américains est naturellement celui de l'amiral Sampson. En voici la traduction :

« A bord du vaisseau-amiral de premier rang, le *New-York*, Santiago de Cuba. — Cuba, 15 juillet 1898.

SIR

1. — J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur la bataille de Santiago de Cuba et la destruction de l'escadre espagnole commandée par l'amiral Cervera, le dimanche 3 juillet 1898.

2. — Les vaisseaux ennemis sortirent du port entre 9 h. 35 et 10 heures du matin, la tête de la colonne apparaissant près de Tay Smith à 9 h. 31 et débouchant du chénal cinq ou six minutes plus tard.

3. — Les positions respectives des navires sous mes ordres, au large de Santiago, étaient à ce moment les suivantes : le vaisseau-amiral le *New-York* à environ quatre milles à l'est de son poste de blocus, et à sept de l'entrée du port. Il était parti pour Siboney, où j'avais l'intention de débarquer, accompagné de plusieurs officiers de mon état-major, et de me rendre aux avants postes, afin de me consulter avec le général Shafter.

Les autres vaisseaux occupaient, à très peu de chose près, leurs postes de blocus habituels répartis en un demi-cercle autour de l'entrée du port,

et en allant de l'est à l'ouest, dans l'ordre suivant : l'*Indiana* à environ un mille et demi du rivage, l'*Orégon*, l'*Iowa* (la place du *New-York* était entre ces deux derniers), le *Texas* et le *Brooklyn*, celui-ci à deux milles dans l'ouest de Santiago. La distance des navires de l'entrée du port variait de deux milles et demi à quatre milles, cette dernière étant la limite du blocus de jour.

La longueur de l'arc formé par les vaisseaux était d'environ huit milles. *Le Massachusetts était parti pour faire du charbon à Guantanamo vers quatre heures du matin.* Son poste se trouvait entre l'*Iowa* et le *Texas*. Les croiseurs auxiliaires *Gloucester* et *Vinen* se tenaient plus à terre et plus près de l'entrée du port que les grands navires, le *Gloucester* à l'est, le *Vinen* à l'ouest

4. — Les vaisseaux espagnols sortirent rapidement du port, à une vitesse estimée de huit à dix nœuds et dans l'ordre suivant : *Infanta-Maria-Teresa* (pavillon de l'amiral) *Vizcaya-Cristobal-Colon* et *Almirante-Oquendo*. La distance entre ces navires était d'environ huit cents mètres, de sorte qu'entre le moment où le premier devint visible à l'extrémité du chenal, et celui où le dernier fut hors du port, un intervalle de douze minutes seulement s'écoula. [1] Suivant l'*Oquendo* à une distance d'environ douze cents mètres venait le « destroyer » *Pluton* et derrière lui le *Furor*.

Les croiseurs cuirassés, dès qu'ils purent pointer leurs canons, ouvrirent un feu nourri sur les vaisseaux bloqueurs, et sortirent du chenal, enveloppés d'un nuage de fumée.

5. — Les équipages de nos navires étaient à leurs postes d'inspection du dimanche. Le signal fut fait simultanément de plusieurs vaisseaux : « Les ennemis s'échappent », et le branle-bas de combat fut sonné. Les hommes poussèrent des hourrahs en courant à leurs pièces, et, en huit minutes, le feu fut ouvert par les vaisseaux dont les canons commandaient l'entrée de Santiago.

Le *New-York* fit volte-face et se dirigea à toute vapeur vers la flotte qui s'échappait, ayant en l'air le signal : « Rapprochez-vous de l'entrée du port, et attaquez les vaisseaux », accroissant graduellement sa vitesse, jusqu'à ce que, vers la fin de la chasse, il filât seize nœuds et demi, *s'approchant alors rapidement du Cristobal-Colon*. Il ne fut *à aucun moment* sous le feu des gros bateaux espagnols, et sa seule part à l'action fut de recevoir le feu entier des forts en passant devant l'entrée du port, et de tirer quelques coups sur l'un des « destroyers » que l'on jugeait à ce moment essayer d'échapper au *Gloucester*.

6. — Les vaisseaux espagnols, à leur sortie du port, mirent le cap à l'ouest, en ligne de file, augmentant leur vitesse tant que leur permettait la puissance de leurs machines. Les gros vaisseaux bloqueurs, qui s'étaient rapprochés du fort Morro au moment de l'apparition de l'ennemi, et aussi vite que possible, ouvrirent un feu rapide, bien soutenu, destructif, qui surpassa rapidement et réduisit au silence le feu espagnol. La vitesse ini-

---

[1] Si les Américains ont mesuré exactement ce laps de temps, la vitesse des Espagnols devait être moindre, ou leurs intervalles plus grands que les chiffres donnés ici, car, dans les conditions ci-dessus, en supposant une vitesse de dix nœuds, le temps qu'ils auraient mis à déboucher du chenal, n'aurait pas tout à fait atteint huit minutes.

tiale des Espagnols les fit passer rapidement devant les vaisseaux bloqueurs, et la bataille se changea en une chasse, dans laquelle le *Brooklyn* et le *Texas* eurent au début l'avantage de la position. Le *Brooklyn* se maintint en tête derrière l'*Orégon* qui, ayant forcé de vapeur avec une rapidité surprenante dès le début de l'action, prit la première place.

7. — La manœuvre hardie et la brillante conduite du *Gloucester* excitèrent l'admiration de tous les assistants et méritent les éloges du département de la marine. C'est un bateau auxiliaire — le yacht *Corsaire* — rapide, mais entièrement dépourvu de protection, ayant une bonne batterie de canons légers à tir rapide. Il se tenait à environ deux milles au sud-est de l'entrée du port, et força immédiatement de vapeur, ouvrant le feu sur les grands bateaux.

8. — S'attendant à l'apparition du *Pluton* et du *Furor*, le *Gloucester* avait ralenti, de façon à atteindre plus rapidement une forte pression, et quand les « destroyers » sortirent, il courut sur eux à toute vapeur, et put s'en approcher à une petite distance, d'où son feu était précis, meurtrier et de grand volume. Pendant ce combat, le *Gloucester* était sous le feu des batteries de la *Socapa*.

Vingt minutes après leur sortie du port de Santiago, les carrières du *Furor* et du *Pluton* étaient terminées, et les deux tiers de leurs équipages tués. Le *Furor* s'échoua et coula à fleur d'eau; sur les récifs le *Pluton* coula en eau profonde quelques minutes plus tard.

Bien que les destroyers aient probablement beaucoup souffert du feu des batteries légères des cuirassés *Iowa*, *Indiana* et *Texas*, je considère cependant qu'un facteur très considérable de leur rapide destruction fut le feu à bout portant de la batterie du *Gloucester*. Après avoir recueilli les survivants des « destroyers », le *Gloucester* rendit d'excellents services en mettant à terre et secourant l'équipage de l'*Infanta-Maria-Teresa*.

8. — La méthode de fuite tentée par les Espagnols — tous naviguant en colonne dans la même direction — *écartait toutes hésitations ou difficultés de tactique*, et rendait clair le devoir de chaque vaisseau américain — se rapprocher, engager immédiatement le combat et poursuivre. C'est, en effet, ce qui fut promptement exécuté.

J'ai dit plus haut que le premier élan de l'escadre espagnole la porta au-delà de la plupart des vaisseaux bloqueurs, qui ne pouvaient immédiatement atteindre leur plus grande vitesse ; mais ils souffrirent beaucoup en passant, et l'*Infanta-Maria-Teresa*, ainsi que l'*Oquendo*, furent probablement incendiés par les obus tirés pendant les quinze premières minutes de l'engagement. L'on apprit ensuite que le collecteur d'incendie de l'*Infanta-Maria-Teresa* avait été coupé par un de nos premiers coups, et qu'il avait été ainsi rendu incapable d'éteindre le feu. Avec d'énormes volumes de fumée sortant de leurs étages inférieurs, ces vaisseaux cessèrent à la fois de fuir et de combattre et coururent s'échouer — l'*Infanta-Maria-Teresa* à 10 heures 15 environ près de Nima-Nima, à six milles et demi de l'entrée du port de Santiago, et l'*Amiral-Oquendo* à 10 heures et demie, près de Juan Gonzales, à sept milles du port.

9. — Le *Vizcaya* était encore sous le feu des vaisseaux de tête. Le *Cristobal-Colon* était déjà loin, conduisant la chasse, et s'étant rapidement

trouvé hors de portée des canons américains. Le *Vizcaya* fut bientôt incendié, et à 10 heures 15 il mit le cap sur le rivage, où il s'échoua près d'Aserraderos; le feu était terrible, et les réserves de munitions qu'il avait sur le pont commençaient à faire explosion.

10. — De tous les vaisseaux espagnols, le *Cristobal-Colon* restait seul maintenant, mais c'était leur meilleur et leur plus rapide navire. Forcé par la situation de longer la côte cubaine, sa seule chance de salut était dans une vitesse supérieure et soutenue. Quand le *Vizcaya* s'échoua, le *Colon* était à six milles environ devant le *Brooklyn* et l'*Orégon*. Mais son élan était fini, et les vaisseaux américains gagnaient sur lui.

Derrière le *Brooklyn* et l'*Orégon* venaient le *Texas*, le *Vinen* et le *New-York*. Il était évident du pont du *New-York* que tous les vaisseaux américains s'approchaient graduellement du navire chassé et que celui-ci n'avait[1] aucune chance d'échapper. A une heure moins dix, le *Brooklyn* et l'*Orégon* ouvrirent le feu, se trouvant à portée — un obus de gros calibre de l'*Orégon* frappa son arrière — et à une heure vingt, le *Colon* se rendit sans tirer un autre coup, amena son pavillon et s'échoua à l'embouchure du Rio Tarquino, à *quarante-huit milles* de Santiago.

Le capitaine Cook, du *Brooklyn*, alla à bord pour recevoir la reddition. Pendant que son canot était accosté, j'arrivai avec le *New-York*, reçus son rapport et chargeai l'*Orégon* du navire vaincu pour le sauver, si cela était possible; j'ordonnai de transférer les prisonniers à bord de la *Résolue* qui avait suivi la chasse.

Le commodore Schley, dont le chef d'état-major était allé à bord, avait prescrit que les officiers pourraient garder tous leurs effets personnels. Je ne changeai rien à ces ordres.

11. — Je considère cette complète et importante victoire, remportée sur les forces espagnoles, comme le succès final d'un blocus serré et pénible, si « éclairant » et si effectif pendant la nuit, que l'ennemi renonça à l'idée d'en profiter pour s'échapper et choisit délibérément le grand jour. Je fus informé de ceci par le commandant du *Cristobal-Colon*.

12. — Quand toute la tâche est aussi bien remplie, il est difficile de se perdre en louanges. Le but du blocus de l'escadre Cervera a été pleinement atteint, et chaque individu y joua bien son rôle, — le commodore, à la tête de la seconde division, les commandants des navires, leurs officiers et leurs hommes.

Le feu des cuirassés a été puissant et destructif, et la résistance de l'escadre espagnole en grande partie brisée avant qu'elle ait dépassé la portée des canons de ses propres forts.

Très respectueusement,

W.-E. SAMPSON.
Contre-amiral, commandant en chef l'escadre des Etats-Unis,
Station de l'Atlantique Nord.

Des autres rapports nous n'extrayons que les passages relatifs à des détails que celui de l'amiral Sampson passe sous silence, la plus grande partie du fond étant semblable.

---

[1] Il n'est cependant pas question ici de l'*Iowa* et de l'*Indiana*.

Rapport du Commodore Schley à l'amiral Sampson.

. . . . . .

7. — Je voudrais vous faire remarquer que le *Brooklyn* occupait, avec le *Vinen*, le poste de blocus le plus à l'ouest, et que, se trouvant directement sur la route prise par l'escadre espagnole, il fut exposé pendant quelques minutes, peut-être dix, au feu de trois de ses vaisseaux, ainsi que de la batterie de l'ouest, à une distance d'environ quinze cents mètres des vaisseaux, et de trois mille mètres des batteries; mais les bâtiments de l'escadre entière, s'approchant rapidement, détournèrent bientôt ce feu, et firent merveille à petite distance.

Je n'avais jamais, jusqu'ici, imaginé un feu aussi meurtrier et fatalement précis que celui exécuté par les bâtiments sous vos ordres, en s'approchant de l'escadre espagnole, et je réclame le haut privilège de vous recommander pour une telle action, la bravoure, le courage, la prompte décision, et la manœuvre hardie de leurs vaisseaux respectifs, des capitaines Philip, Evans, Clark, et spécialement de mon chef d'état-major, le capitaine Cook, qui se trouvait sous mon observation personnelle et directe, et dont le sang-froid, l'activité et le courage furent de l'ordre le plus haut . . . .

18. — Depuis que je suis arrivé ici (Baie de Guantanama), et que j'ai causé avec plusieurs des capitaines, notamment le capitaine Eulate, du *Vizcaya*, et le commandant en second du *Colon*, le commandant Contreras, j'ai appris que le projet de l'amiral espagnol était de concentrer d'abord tout le feu sur le *Brooklyn*, et de le faire éperonner par le *Vizcaya*, dans l'espoir que, s'ils pouvaient le détruire, leurs chances d'échapper seraient augmentées, le *Brooklyn* étant supposé le meilleur marcheur de notre escadre.

Ceci explique le feu nourri mentionné plus haut, et la manœuvre du *Vizcaya* dans la première période de l'engagement.

L'exécution de ce projet fut promptement rendue impossible par ce fait que tous les navires de l'escadre avancèrent à faible portée, et ouvrirent un feu terrible, furieux, irrésistible sur l'escadre ennemie sortant du port.

. . . . . .

21. — Je ne puis termimer ce rapport sans donner de grandes louanges à la magnifique conduite du capitaine Clark, de l'*Oregon*, et à l'aide qu'il nous a apportée. Sa vitesse était étonnante et son feu précis « splendidement destructif ».

W. S. SCHLEY.

Rapport du capitaine Cook, commandant du *Brooklyn*, au commodore Schley.

1. . . . . .

Nous avions de la vapeur dans *trois chaudières*, nous donnant une vitesse d'environ *douze nœuds*.

4. — Le *Brooklyn*, bateau de tête, était suivi par le *Texas*, l'*Iowa*, l'*Oregon*, l'*Indiana* et le *Gloucester*.

Le *Vinen*, dont le poste de blocus était à l'ouest de nous, courut se placer à *mille mètres* au sud-est, par bâbord, et y resta quelque temps, ayant évidemment l'intention de nous garder contre une attaque de torpilleurs. Les

obus passant au-dessus de nous tombaient très près de lui, quelques-uns passant même *par-dessus*. A ce moment le feu était très rapide et le sifflement des obus incessants ; il est miraculeux que nous ayons eu si peu d'avaries, et cela ne peut être attribué qu'au *mauvais pointage* de l'ennemi.

5. . . . . .

L'*Orégon* continuait un tir bien nourri, et s'avançait à la plus belle allure *dépassant tous les autres*. C'était un spectacle émotionnant que de voir ce cuirassé, soulevant à son avant une grande vague blanche, ses cheminées crachant continuellement, sous l'action du tirage forcé, des torrents de flamme et de fumée. Nous marchions alors à quatorze nœuds, et l'*Orégon* vint se placer à six cents mètres en avant de nous, par tribord, conservant sa position, bien que nous ayons bientôt accéléré notre vitesse jusqu'à *quinze nœuds*, et que nous filions seize nœuds juste après le moment où le *Colon* se rendit.

7. — Après avoir couru jusqu'à 50 milles environ de l'entrée du port, le *Colon* se dirigea vers la grève, s'échoua, tira un coup de canon d'arrière et amena son pavillon.

L'*Orégon* et le *Brooklyn* venaient à peine de commencer à tirer sur le *Colon*, et envoyaient leurs obus tout près de lui. Je fus envoyé par le commodore Schley pour recevoir la reddition. Le commandant parlait anglais, et me reçut bien, tout en étant naturellemen très abattut. Il se rendit sans conditions. Il fut poli, me serra les mains, et me dit que son cas était sans espoir et qu'il voyait que nous étions trop nombreux pour lui. . . . . .

10. — Le lieutenant Hodgson était sur le pont, prenant froidement et délibérément les relèvements, mesurant et donnant les distances. Il était aidé à obtenir ces distances ainsi qu'à noter les heures des coups par le premier maître, Georges Ellis, muni d'un « stadia[1] », jusqu'à ce qu'Ellis fût tué par un obus. . . . . .

14. — Nous avons eu seulement deux malheurs de personnes, Georges H. Ellis, tué[2], et J. Burns, marin de première classe, blessé. Le navire fut frappé vingt fois par des obus entiers, et souvent *par des morceaux d'obus éclatés*, ainsi que par des petits projectiles de mitrailleuses. Aucun mal sérieux ne fut fait au navire et toutes les réparations peuvent être faites provisoirement par les gens du bord, à l'exception du monte-charge des canons de 5 pouces. Les cheminées furent trouées en plusieurs endroits, les drisses de signaux et de pavillons coupées en bien des points. Le drapeau du grand mât fut détruit, complètement lacéré par les éclats d'obus. Les canons de 8 pouces, ainsi que les tourelles, fonctionnèrent d'une façou satisfaisante; les monte-charges des canons de 5 pouces donnèrent au contraire beaucoup d'ennuis. A la fin, plusieurs étaient hors d'usage pour le combat. Nous avons tiré 100 coups de 8 pouces, 473 de 5 pouces, et 1400 coups de petit calibre.

F. A. Cook.

Voici enfin quelques fragments du rapport du lieutenant de vais-

[1] Instrument grossier, mais pratique, fondé sur les triangles semblables, et donnant la distance d'un bâtiment dont on connaît la *hauteur de mâture*, et la fonction de l'angle sous lequel on la voit.

[2] Le *seul* Américain tué.

seau, commandant le torpilleur *Ericsson ;* ils montrent en premier lieu que les Américains, avec raison, n'ont pas jugé prudente une attaque en plein jour, d'un torpilleur isolé; ils montrent aussi, au grand honneur des vainqueurs, que ceux-ci, une fois leurs ennemis coulés, échoués ou en flammes, ont apporté autant d'activité et de courage à secourir les survivants qu'ils en avaient déployé pendant le combat. Le récit du lieutenant Usher prouve que ce sauvetage n'était pas sans risques.

Rapport du lieutenant Usher à l'amiral Sampson.

. . . . . .

La course de l'*Ericsson* était alors dirigée vers le *Colon*, qui filait à toute vitesse, cap à l'ouest, poursuivi par le *Brooklyn*, le *Texas* et l'*Orégon*. Comme l'*Ericsson* était, pendant la chasse, parvenu près du *New-York*, le signal interrogatif 2827 fut hissé. « Nous demandons la permission de continuer la chasse ». Le bateau-amiral *répondit non*, et, par signal à bras, ordonna à l'*Ericsson* de recueillir les hommes qui s'étaient jetés à l'eau. . .

Comme nous approchions de l'*Iowa*, qui se tenait à environ 2 milles au large du *Vizcaya*, l'*Ericsson* fut hélé et reçut l'ordre de sauver l'équipage de ce vaisseau qui était en flammes. Nous courûmes jusqu'à être très près de lui, et envoyâmes un petit canot, des embarbations de l'*Iowa* passant aussi au moment. Des explosions de munitions commençaient alors à bord du *Vizcaya*, et ses canons qui avaient été laissés chargés (?) étaient, l'un après l'autre, incendié par les flammes.

Le navire était en feu à l'avant et à l'arrière, mais le brasier principal était à l'arrière et la position de l'*Ericsson* était périlleuse à l'extrême; seule l'urgence de la situation l'y faisait demeurer. Onze officiers et environ quatre-vingt-dix matelots et « marines » furent sauvés du vaisseau, beaucoup d'entre eux gravement blessés. Les Espagnols ne furent pas plutôt à bord qu'ils réclamèrent la retraite immédiate de l'*Ericsson*, mais ce bâtiment resta là, jusqu'à ce que tous les survivants du *Vizcaya* aient été recueillis par les petits canots de l'*Ericsson* et ceux de l'*Iowa*.

Enfin le rapport du commandant du croiseur auxiliaire, *Harward*, raconte comment trente-cinq officiers et six cent trente-sept hommes de l'*Infanta-Maria-Teresa* et de l'*Oquendo* furent recueillis, à terre, où ils étaient en grande détresse, souffrant de la soif et du manque de nourriture. Dans ce rapport, il n'est pas question de la lâcheté que les premières dépêches avaient imputée aux Cubains, accusés d'avoir tiré sur les malheureux naufragés. Toutes ces opérations de sauvetage ne prirent fin qu'à dix heures du soir. Elles furent, paraît-il, fort dangereuses, l'accostage à travers les récifs étant périlleux, et les explosions de munitions incessantes.

(*A suivre.*)

Émile Roux,
Lieutenant de vaisseau.

LES RÉFORMES ALGÉRIENNES

Avant de prendre possession de son poste, le nouveau gouverneur général de l'Algérie, M. Laferrière, a obtenu du Gouvernement la promulgation de quatre décrets qui, sans réorganiser comme on l'a dit l'administration algérienne, apportent des réformes et en préparent de plus importantes encore : sage prévoyance que d'avoir mis comme condition à l'acceptation d'une mission aussi difficile la signature préalable de ces actes; un gouverneur dans l'exercice de sa fonction ne les eût jamais obtenus.

Ces décrets du 25 août sont trop étendus pour qu'on en reproduise le texte intégral; l'intérêt qu'ils présentent se dégage assez nettement pour qu'on se contente de le préciser à nos lecteurs en même temps que les causes apparentes ou profondes qui les ont déterminés. Ces décrets, du reste, trouvent leur glose dans la proclamation adressée aux populations algériennes et dans les réponses du gouverneur aux différents discours prononcés à son débarquement à Alger, et cette glose conserve, à côté d'idées parfaitement nettes, suffisamment d'obscurités pour rappeler, comme Frédéric Bastiat l'enseignait, qu'à côté de ce qui se voit, il y a aussi ce qui ne se voit pas, ce qui est particulièrement curieux à observer.

Trois décrets, d'après le rapport préliminaire de M. Brisson au Président de la République, ont pour objet de donner au gouverneur général de l'Algérie, dont les pouvoirs avaient été fortifiés à dose homéopathique, ainsi qu'on l'avait très finement observé, par le décret du 31 décembre 1896 sur la réforme du régime dit « *des rattachements* », une force nouvelle, en associant plus directement les populations algériennes à son œuvre.

Le premier, relatif aux pouvoirs du gouverneur, les précise de manière qu'il ait sinon toujours la décision, du moins le contrôle permanent de toute l'administration algérienne.

Le second crée,sous le nom de « *Délégations financières algériennes* », un corps électif nouveau permettant aux trois éléments principaux de la population, colons, habitants des villes qui sont en bon nombre israélites et indigènes musulmans des villes et campagnes, de se faire entendre au moyen de délégués librement élus : c'est à titre purement consultatif que ce corps fonctionnera, mais il est organisé de manière à pouvoir recevoir du législateur des attributions plus importantes, si le législateur adopte un jour l'opinion de M. Laferrière sur le budget spécial et sur la personnalité civile et financière de l'Algérie.

Le troisième décret ouvre le Conseil supérieur de gouvernement

en y introduisant des éléments électifs issus des délégations financières.

Le quatrième décret rendu sur le rapport de M. Sarrien, garde des sceaux, réorganise les consistoires israélites en multipliant leur nombre de manière à rapprocher leur circonscription de celle des consistoires de la métropole : il n'y avait qu'un consistoire par département, en Algérie, de sorte qu'une population de 16.000 israélites en moyenne relevait d'un même consistoire. En France, chaque circonscription consistoriale, Paris excepté, correspond à un groupe d'environ 2.000 israélites. Les nouvelles circonscriptions consistoriales algériennes coïncideront désormais avec les arrondissements et non plus avec les départements ; à l'arrondissement correspond en effet le groupe de 2.000 israélites.

D'autre part, les consistoires, corps ecclésiastiques, pour n'être pas amenés à s'immiscer dans des fonctions qui ne les concernent pas, doivent être strictement renfermés dans leurs attributions religieuses, et les services étrangers à ces attributions, l'assistance publique notamment, leur seront à l'avenir interdits. De même que la fabrique de l'église catholique, le consistoire israélite ne pourra recevoir des dons ni des legs pour l'assistance publique ; le bureau de bienfaisance est seul chargé de cette mission, les perceptions qui accompagnent certains rites israélites et qui sont destinées à la charité, seront donc affectées spécialement aux israélites indigents par les bureaux de bienfaisance qui seuls pourront en disposer.

Ces quatre décrets, dans l'esprit du gouverneur général, ont pour objet de hâter le rétablissement définitif de l'ordre dans l'administration à tous les degrés de la hiérarchie : dans les attributions et le fonctionnement des corps administratifs, dans les campagnes algériennes qui souffrent d'insécurité, dans les transactions et dans la pratique même du crédit. Ils doivent aussi préparer une réforme très grave dont on ne saurait préjuger : la création d'un budget spécial de l'Algérie distinct du budget d'État et auquel seraient réservées naturellement toutes les charges improductives dites de souveraineté, dépenses militaires, maritimes et de gouvernement.

La question du budget spécial est très complexe ; sur ce point, nous ne pensons pas comme notre distingué collaborateur, M. Augustin Bernard, et la nécessité d'un grand emprunt ne nous apparaît pas inévitable : il convient d'en réserver l'examen pour le moment où le projet en sera soumis au Parlement. Nous croirions manquer d'égards envers le Parlement en préjugeant de sa solution, en déclarant dès maintenant, avec le *Temps*, que la personnalité financière va être enfin accordée à l'Algérie et que les Chambres n'auront plus qu'à faire le départ entre le budget de souveraineté et le budget local pour que la chose soit faite.

Le Parlement, soucieux sans doute de l'essor économique de l'Algérie comme de toutes ses autres possessions, voudra cependant de plus en plus limiter les charges incombant à la métropole du fait de ses colonies; l'exagération du budget et le poids trop écrasant des impôts qui entravent dans la métropole les améliorations agricoles et les perfectionnements industriels lui en font un devoir. Aussi le vote et le contrôle des finances de chacune de nos colonies ne sauraient lui échapper tant que c'est à la métropole qu'incombe une part considérable des dépenses, civiles ou militaires peu importe.

Du reste, reconnaître à un pays le droit d'emprunter avant de pouvoir juger du bon fonctionnement des nouveaux organes électifs créés, est-ce lui donner le droit de s'enrichir ou bien, au contraire, celui de gaspiller et de se ruiner? Plus d'un colon algérien, fermier aujourd'hui de la Banque d'Algérie sur la terre qu'il a défrichée et plantée de vignes, regrette amèrement les facilités d'emprunt rencontrées à son arrivée : que la métropole évite à l'Algérie une pareille leçon; qu'elle ajourne aussi le moment où le contribuable algérien saluera le premier milliard de la Dette algérienne : ce contribuable qui ne demande que la sécurité, fort peu d'administration et le moins d'impôts possible, lui en saura un gré infini.

Recherchons maintenant les causes non écrites des actes qui viennent d'être résumés.

L'Algérie est troublée profondément par une agitation politique que les dernières élections législatives ont encore développée ; sans doute, les divisions religieuses en servent actuellement de prétexte, la question juive est toujours à l'état aigu, les nouveaux incidents de Médéah le prouvent. Et pourtant les luttes politiques en Algérie ne sont pas seulement des luttes de race, ni des querelles d'ordre professionnel. Il peut même sembler que, parmi les causes multiples de cette agitation, la plus irréductible est peut-être ce goût naturel aux populations méridionales de se séparer en groupements politiques dans l'unique but de lutter pour les avantages immédiats du pouvoir. Il en était ainsi dans les cités florissantes de la province proconsulaire d'Afrique; la Sicile et la Corse ont conservé les mêmes mœurs, que l'introduction, en 1871, des institutions électives paraît avoir fait à nouveau fleurir en Algérie. Comment y porter remède? Réformer les mœurs n'est pas de la mission d'un gouverneur, eût-il pleins pouvoirs; il est plus aisé de donner satisfaction à ce goût pour les fonctions publiques électives, en créant de nouvelles assemblées, dût-on limiter à un rôle consultatif leur pouvoir; il est facile également de diminuer ainsi l'influence des conseillers généraux et des hommes politiques qui ne seront plus seuls à parler au nom des intérêts algériens, sans porter une atteinte directe à leurs droits et à leurs pouvoirs. Mais quelle sera l'impression de ces représentants des intérêts

locaux, de ces hommes politiques et de leur clientèle, fraction dirigeante de la population, sur des actes qui ont dû les surprendre.

Aux antisémites algériens, la réforme des consistoires israélites apparaît comme une première satisfaction, bien que, dans leurs programmes politiques, on cherche vainement l'énoncé de cette mesure. Suffira-t-elle à apaiser les violences, alors que leur profession de foi se ramène simplement à l'abrogation du décret Crémieux : c'est douteux; mais, très habilement, M. Laferrière ne livre pas, dès le premier jour, le secret de ses intentions. A M. Guillemin, maire d'Alger, qui les lui demande, le gouverneur général répond : « Vous « voulez savoir si (sur les deux questions de nationalité des Israé- « lites algériens et des étrangers), j'ai une opinion à ce sujet. Oui, « j'en ai une que je me réserve de faire connaitre en temps utile. »

Quels effets devons-nous attendre des actes et des paroles du nouveau gouverneur général?

Voudra-t-il accomplir une œuvre durable, il se préoccupera uniquement d'accroître la prospérité de l'Algérie par l'affermissement de la paix publique, par l'allègement des charges fiscales et des entraves douanières qui ralentissent la production de la richesse dans les campagnes et les transactions dans les villes : son souci se portera particulièrement du côté des encouragements de toute nature qu'il pourra accorder aux colons individuels ou associés qui se présenteront à lui et, en ce qui concerne le commerce, il hâtera le développement de ces ports francs créés au Sud et à l'Ouest algérien que des tarifs prohibitifs de transport rendent déserts; il trouvera, dans les actes de concession des lignes ferrées, les dispositions par lesquelles il contraindra les différentes compagnies à accepter des tarifs avantageux non seulement à elles-mêmes mais aussi au public.

Telles seront certainement ses intentions, parce que ce n'est pas seulement d'un présent fugitif mais de l'avenir que se souciera M. Laferrière : il ne croira pas entendre les laborieux colons de l'Algérie en écoutant les gens d'affaires ardents à devenir soumissionnaires de travaux publics hâtivement projetés, qu'ils rétrocèdent à des sous-entrepreneurs italiens ou espagnols. A entendre ceux-ci, tout serait à créer en Algérie, et ils se chargeront des ponts, des routes, des chemins de fer, des barrages et des canalisations! On parlait ainsi au lendemain de 1871, on concéda des voies ferrées à qui en demanda, et les travaux mal évalués autant que les actes de concession mal étudiés alourdissent de plusieurs millions chaque année le budget de la métropole, sans aucun profit pour la colonie : on décida aussi la création de ports sur des points, comme Mostaganem, où jamais un bateau de quelque tonnage ne pourra pénétrer; mieux aurait valu prendre son temps.

Ce n'est pas de *créer* qu'aujourd'hui il s'agit, sinon du côté du sud et du côté de l'ouest : la tâche est assez lourde de *réorganiser* notre belle colonie. Les décrets qui viennent d'être rendus sont la partie politique de cette réorganisation : reste la partie agricole et commerciale qui est à accomplir; les actes les plus pratiques, les moins bruyants, ceux qui ne provoqueront pas l'enthousiasme d'une bonne presse sont parfois les plus efficaces : il appartiendra aux *Délégations financières* comme aux Conseils généraux de les signaler à l'attention du Gouverneur.

Si les plus parfaites qualités d'un jurisconsulte rompu aux subtilités du droit administratif jointes à celles qui sont naturelles à un vieux républicain, homme de liberté, de justice et de devoir, ne pouvaient suffire, maintenant que la retraite de M. Lépine prouve que la connaissance des hommes, le courage personnel allant jusqu'à la témérité, la droiture et l'énergie n'assurent point le succès, le rôle d'un gouverneur général civil devrait faire place à celui d'un gouverneur général militaire : le point capital qui prime tous les autres, le rétablissement de l'ordre dans la rue et dans les esprits, a été parfaitement indiqué par M. Laferrière. C'est là que doit porter tout l'effort; il faut aussi, comme l'écrivait si justement M. Paul Leroy-Beaulieu, faire sans délai de notre belle possession méditerranéenne, la clef de notre empire africain par l'annexion immédiate des chemins semés d'oasis qui relient l'Oranais au Niger. Si le nouveau gouverneur réussit à cette double tâche, il pourra renoncer au projet d'un budget spécial; il aura accompli une belle œuvre, tout en ménageant l'avenir financier d'un pays déjà suffisamment chargé de contributions, que la facilité prématurée de trouver des ressources extraordinaires par l'emprunt pourrait actuellement compromettre.

H. PENSA.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Le rescrit de l'Empereur de Russie. — La circulaire du comte Mouraview invitant les gouvernements à « mettre un terme au développement progressif des armements actuels », avait tout d'abord reçu dans la presse un accueil chaleureux ; mais un revirement n'a pas tardé à se produire, et aujourd'hui l'avis à peu près unanime est, ou que la conférence ne siégera même pas, ou qu'elle avortera : d'une part, on interprète le toast de l'empereur d'Allemagne au banquet de Porto comme une réponse extra-diplomatique aux propositions de la note Mouraview, d'autre part on considère que la question d'Alsace-Lorraine serait la grande pierre d'achoppement.

Seul à peu près Whist du *Figaro* émet l'avis que la conférence n'a pas à aborder cette question qui nous tient tant au cœur :

Quand, dit-il, la Russie, en réponse aux interrogations qui ne manqueront pas de lui être adressées de divers côtés, aura déclaré sans détour que la conférence proposée par elle doit être fermée inexorablement à toutes les discussions politiques concernant le *statu quo* européen, aussi bien de la part de ceux qu'il favorise que de ceux qui en souffrent; lorsqu'il aura été bien convenu que les convictions de chacun à cet égard sont réservées et qu'elles ne sont nullement en cause dans le débat international dont il s'agit, lorsque enfin il sera admis invariablement que tout doit se résumer dans l'examen des moyens les plus efficaces pour arrêter la marche ascensionnelle des armements, quelle objection y a-t-il à entrer dans la voie indiquée par Nicolas II et à lui donner son concours?

Le *Matin* est nettement hostile au projet de conférence :

Est-ce que le tzar, avant d'écrire son encyclique éloquente, avait consulté notre gouvernement ? Est-ce qu'il avait recueilli ses objections, enregistré ses réserves ? S'était-il engagé à soutenir les réclamations préalables de la France devant la conférence européenne et à les faire triompher, coûte que coûte ! Alors, c'est à la guerre que nous marcherions, car on n'a pas entendu dire encore que l'Allemagne soit lasse de ses conquêtes, et il est probable qu'elle n'y renoncerait pas sans faire appel aux armes.

Nicolas II n'a-t-il rien promis, au contraire, à la république son alliée comme tendraient à nous le faire croire les allées et venues effarées du monde officiel français à la première nouvelle que le manifeste avait paru dans le *Messager russe?* Alors, ce ne serait peut-être pas à la guerre, mais ce serait sûrement au gâchis que nous irions, car la philanthropie fantaisiste et imprudente d'un souverain généreux aurait tout simplement réalisé le rêve d'oppression du chef de la triple alliance.

En tout cas, à ceux de nos confrères, à ceux de nos compatriotes, à

ceux même des habitants de l'Europe — quelle que soit leur nationalité — qui applaudissent à l'initiative du tzar et vantent son acte nous répondons, nous :

— Ne le félicitez pas, car il se trompe ! N'encouragez pas son œuvre, car elle est vouée à l'insuccès ! Ne criez pas de joie, car c'est un malheur !

Le *Signal* tient un langage tout à fait différent :

Des hommes d'État ont laissé entendre que l'acte du tzar était celui d'un jeune homme enthousiaste, généreux mais irréfléchi et sans expérience ; qu'après quelques années de maniement des hommes il reviendra à des opinions plus pratiques. Faisons remarquer que le tzar a trente ans ; qu'il eut dans son enfance les maîtres les plus distingués ; que jamais adolescent, intelligent et de nature méditative, n'a été en meilleure situation pour apprendre, voir, réfléchir sur l'état du monde entier ; il a voyagé et observé ; on peut estimer qu'il a pu commencer à penser et à voir par lui-même vers l'âge de quinze ans. Peut-on traiter d'inexpérimenté un esprit qui depuis quinze ans observe et réfléchit dans une situation — nous le répétons — unique au monde pour avoir tous les éléments de connaissances nécessaires ?

Jusqu'à preuves du contraire, nous croyons que le phénomène rare dans l'histoire s'est rencontré, d'un souverain profitant de sa situation pour s'ouvrir l'intelligence aux grands problèmes de l'humanité, et usant de son pouvoir pour les réaliser, d'un souverain qui est resté un homme, et ne fut pas étranger à ce qui est humain.

Le *Temps* déclare que le projet se heurte à une série de difficultés.

Qui convoquera-t-on ? Toutes les puissances grandes et petites ? Mais alors comment s'entendra-t-on ? Qui départagera les voix ? Qui fixera la valeur relative des suffrages ? Fera-t-on, comme au congrès de Vienne une *Chambre haute* des grandes puissances ? Se bornera-t-on aux puissances chrétiennes ? A l'Europe ? Admettra-t-on dans cet aréopage la Chine, le Japon ? Si oui, où tracer la ligne, et l'Afghanistan siégera-t-il aussi ?

Mais ce ne sont là que bagatelle de la porte. Supposons-les écartées Supposons aussi que la conférence se soit mise d'accord pour n'aborder que la question du terme à mettre au *développement excessif et continu des armements*. Comment s'y prendra-t-on ?

Fixera-t-on à chaque puissance un maximum au-dessus duquel elle ne pourra élever ses effectifs ? Croit-on que de grands Etats consentent à une pareille amputation de leur souveraineté ? Déterminera-t-on une limite absolue ou permettra-t-on un accroissement proportionnel des forces en cas d'augmentation de population ou de territoire ? Réglera-t-on l'effectif des armées coloniales en même temps que celui des armées continentales ? Et, pour la marine, entrera-t-on dans la question, non seulement du nombre, mais du type des unités, du remplacement des bâtiments hors d'usage, des canons, des réserves ?

Une fois l'accord fait sur tous ces points, qui veillera à l'observation de ces engagements ? Comment organiser le contrôle ? Qui ne voit, qu'en respectant la *lettre* d'un engagement, on peut en violer l'*esprit*, et que,

par exemple, la Prusse injustement condamnée par Napoléon Ier, après Iéna, à la réduction de son armée, tourna ce décret en établissant, avec Scharnhorst, le service universel à court temps, et la landwehr ? A qui en appeler en cas de litige? Y aura-t-il un tribunal arbitral?

Le *Temps* détermine à quelles conditions la France peut se prêter au projet du tsar :

Il faut toutefois ne pas perdre de vue que, si la France se doit à elle-même de prêter les mains à une tentative de cet ordre, elle a une autre portion de son patrimoine moral qu'elle ne saurait pas davantage abandonner sans abdiquer sa raison d'être.

Ce n'est pas seulement l'instinct de la conservation, le souci de sa sécurité au milieu d'une Europe en armes, la défense de sa frontière mutilée qui la forcent à apporter à l'étude de cette question humanitaire des préoccupations et des réserves qui lui eussent été étrangères il y a un-demi-siècle. Elle ne saurait oublier que, pour nous servir des mots éloquents qui ont reparu dans l'échange de télégrammes du tsar et du président, après avoir figuré dans les toasts du *Pothuau*, le droit et la justice, le droit des peuples et celui des êtres humains, qui ne doivent pas être transmis et vendus à l'encan comme des bestiaux, et la justice éternelle ont reçu en 1871 une atteinte encore non réparée.

Aussi longtemps que le scandale de cette violation du droit n'aura pas été effacé, les descendants des hommes de 1789, les fidèles héritiers de cette Révolution qui a retrouvé les titres du genre humain ne devront souscrire à l'application des principes invoqués par le comte Mouraview et à la réalisation du rêve de l'abbé de Saint-Pierre qu'après avoir sauvegardé, avec l'existence même de la France, la réparation du passé et le redressement de l'avenir.

Tous les journaux émettent le même avis ; les socialistes eux-mêmes, qui d'ailleurs déclarent que le rescrit du tsar est une grande victoire à ajouter à celles qu'a déjà remportées leur parti, tiennent le même langage que le *Temps*. Voici ce qu'écrit M. Millerand dans l'*Eclair* :

En s'interdisant pour l'avenir tout rêve de conquête, les peuples vont-ils, pour fixer à chacun son domaine, se borner à décalquer servilement les contours de la carte politique du monde, à l'heure où se réunira la conférence? Leur œuvre sera-t-elle la consécration définitive et sans appel de l'œuvre de rapt et de violence dont nous saignons encore?

En adhérant au principe de la conférence, la France ne saurait, sans imprudence, omettre d'indiquer cette indispensable réserve.

C'est également le sentiment qu'ont exprimé les diverses notabilités interrogées par l'*Echo de Paris* dans une enquête qu'il a faite. C'est celui, notamment, de M. Mézières, de M. Richard Waddington.

M. Goblet déclare qu'on doit saisir le congrès d'une demande de plébiscite :

J'ai toujours pensé, pour ma part, et j'ai eu l'occasion de le dire à la

tribune, que le seul moyen de régler pacifiquement la question d'Alsace-Lorraine était de la poser dans un congrès où la France, avec l'appui d'un ou plusieurs alliés, pourrait obtenir que la population indigène de ses anciennes provinces fût consultée dans des conditions de complète liberté sur sa volonté de rester unie à l'Allemagne ou de revenir à son ancienne patrie. Si la Russie, d'accord avec la France, a l'intention de poser la question dans ces termes et d'user de son autorité pour faire prévaloir une telle solution, je ne puis qu'applaudir à son initiative.

M. Léon de Rosny n'hésite pas à dire que la neutralisation de l'Alsace-Lorraine suffirait :

Efforçons-nous d'arriver à nous convaincre, malgré ce que cette conclusion peut avoir de douloureux et de cruel, qu'elle ne doit appartenir qu'aux Alsaciens-Lorrains et pas plus à la France qu'à l'Allemagne.

L'intérêt de la République — et ce sera sa vraie grandeur — doit être l'intérêt de l'humanité collective, et la gloire qu'il nous est légitime d'ambitionner, celle de prendre place à l'avant-garde de la civilisation nouvelle dont nous apercevons déjà les rayonnements immenses à l'aube du XXe siècle.

M. Paul Leroy-Beaulieu dit de son côté :

Il faudrait, relativement à l'Alsace-Lorraine, un régime qui assurât à ses populations, soumises aujourd'hui au droit de conquête, la libre disposition d'elles-mêmes.

Le *Soleil*, au contraire, proteste contre tout système de neutralisation :

Voilà ce que le tsar veut nous imposer, si l'article des *Novosti* doit être interprété comme l'exacte expression de sa pensée.

Et l'on nous a dit qu'il était notre allié. Que pourrait faire notre plus cruel ennemi ?

Il y a un an, le 26 août 1897, à bord du *Pothuau*, le tsar Nicolas II, répondant au toast du président de la République française, proclamait l'union des « deux nations amies et alliées, également résolues à contribuer par toute leur puissance au maintien de la paix du monde dans un esprit de *droit* et d'*équité*. »

Le droit et l'équité : ces deux mots se retrouvent dans la communication faite par le comte Mouraview, d'ordre du tsar, à toutes les puissances, le 26 août 1898, un an jour pour jour après les toasts du *Pothuau*.

Nous savons maintenant ce que ces deux mots, *Droit* et *Équité*, signifiaient dans la bouche de l'empereur de Russie. Le droit, à ce qu'il paraît, c'est l'Allemagne gardant l'Alsace-Lorraine, qu'elle a conquise et qui a avec elle, d'ailleurs, une « parenté de race ». L'équité, c'est que l'Alsace-Lorraine, restant en la possession de l'Allemagne, devienne zone neutre, ce qui, d'ailleurs, est la conséquence naturelle du désarmement.

M. de Lanessan, dans le *Rappel*, constate que la circulaire du tsar a reçu un accueil empressé des petits États :

Autant il y a de petits États, autant il y a d'intéressés à la paix désar-

mée, autant il y a de votes acquis d'avance à la Russie. Et si la conférence échouait, le tsar Nicolas resterait probablement l'ami, le protecteur même, dans une certaine mesure, de toutes les puissances de troisième ordre. Isolées, elles sont sans force. Groupées autour d'un tel protecteur, elles représenteraient une puissance avec laquelle on devrait compter.

Il est probable que le tsar Nicolas a tenu compts de ces considérations quand il a pris l'initiative de sa circulaire, car on sait que le comte Mouraview l'a remise à tous les représentants des petits États accrédités, à des titres quelconques, auprès du gouvernement russe.

Au sujet des puissances secondaires, voici ce que dit M. de Lanessan :

Le Portugal vit en paix avec toutes les nations ; il n'a aucun intérêt aux guerres qui pourraient surgir entre elles ; il ne peut que redouter les appétits qu'elles aiguisent nécessairement; car il sait que ses colonies sont l'objet de convoitises assez vives; il est donc, d'avance, acquis, comme la Belgique et la Hollande, et pour des motifs analogues, à l'idée de la paix désarmée. Moins les autres seront forts autour de lui, plus il sera tranquille.

Quant à la malheureuse Espagne, elle a trop souffert du militarisme pour n'en pas éprouver le plus absolu dégoût.

Le désarmement des grandes puissances permettrait à l'Espagne de panser tranquillement ses blessures, sans crainte de nouveaux malheurs. Sa voix est acquise à la proposition de la Russie.

Je serais fort étonné qu'il n'en allât pas de même en ce qui concerne la Turquie. Depuis plus d'un siècle, ses sultans usent leur imagination en recherche de ruses qui leur permettent d'échapper aux convoitises des chrétiens.

Les Débats, apprécient en ces terme l'attitude de l'Angleterre :

L'accueil fait au rescrit du tsar est parfaitement gracieux et on le couvre de fleurs : le *Times* se montre presque lyrique. Mais il est aisé de sentir que les questions de Chine et des Indes sont, au fond, toujours brûlantes et que l'on n'est en aucune façon disposé à céder sur le moindre des points en litige pour contribuer à la panacée universelle.

De même, le premier mot de la presse avait été, que, bien entendu, il ne pourrait s'agir dans une telle Conférence des armements maritimes : elle s'occuperait des autres, des puissances continentales et de leurs armées : mais des flottes anglaises, point. Envisagée de cette manière, et elle ne pouvait guère l'être autrement en Angleterre, avec les habitudes d'esprit de ce pays, la proposition de Nicolas II n'a guère de chances d'aboutir à la pacification où elle tend et, à lire entre les lignes, c'est ce qui ressort très clairement sous la protestation de respect et d'enthousiasme humanitaire.

Enfin le correspondant russe du *Soleil* envisageant la question spécialement au point de vue moscovite, écrit :

Le désarmement général, qui ne porte aucun préjudice à l'Allemagne, peut être, pour nous, mortel. Et ceci pour deux raisons : D'abord nos pro-

vinces de l'Ouest sont, de beaucoup les moins fidèles. La population polonaise, allemande ou juive, est plutôt hostile à la Russie. Que se passera-t-il si quelque nouveau soulèvement éclate en Pologne? Et dans le cas toujours possible, d'un malentendu entre l'Allemagne et nous, que deviendra la Russie ? Déjà notre mobilisation était lente et difficile, par suite de la rareté des chemins de fer, de l'étendue de l'Empire et du peu de densité de la population. L'Allemagne est plus resserrée, plus compacte, mieux pourvue de chemins fer.

Elle pourra toujours mobiliser une forte armée en quelques semaines, tandis qu'il nous faudra six mois pour réunir un chiffre d'hommes équivalent. Nous pouvons être démembrés, conquis avant d'avoir pu seulement réunir et transporter nos bataillons.

Le gouvernement qui prendrait sur lui de nous exposer à un pareil danger assumerait devant l'histoire une responsabilité terrible. Je sais bien que l'on compte en haut lieu sur les bons sentiments de l'Allemagne. Puisse l'avenir ne pas nous ménager une désillusion cruelle !

La prise de Khartoum. — On a lu plus haut le remarquable article où M. Étienne dégage les conséquences de la prise de Khartoum; cet article nous permet d'être relativement bref sur cette question si importante.

Le *Temps* rappelle comment l'Angleterre fut amenée à rétablir l'empire khédivial dans ses anciennes limites équatoriales.

Quand elle eut pris pied solidement en Égypte, quand l'occupation temporaire de la vallée du Nil se fut transformée en une installation définitive, la question des provinces équatoriales, débouché nécessaire, réservoir naturel du Delta et portail grandiose de l'Afrique centrale, se posa tout naturellement. En même temps que lord Cromer, oiseleur sagace, tissait artistement maille après maille le filet où il a pris le khédive et l'Égypte pour ne plus jamais les lâcher, M. Cecil Rhodes, à l'autre bout du continent noir, chaussait ses bottes de sept lieues et, en quelques enjambées, il arrivait avec son chemin de fer et son télégraphe, si près de la région des grands lacs que l'idée d'une chaîne ininterrompue de possessions anglaises du Caire au Cap entrait dans le domaine pratique.

C'est alors que le projet de revanche, demeuré à l'arrière-plan, emmagasiné avec bien d'autres séduisantes utopies au fin fond de la pensée d'hommes d'État réalistes, prit corps. Il y avait quelque chose d'infiniment attrayant à faire d'une pierre deux coups et, en écrasant le mahdisme, en refoulant cet étrange courant de fanatisme, en reconquérant le cours du Nil, des cataractes à l'embouchure des Lacs, d'effacer en même temps le souvenir de la tragique fin de Gordon. Politique et sentiment mêlés, — le second servant simplement à assaisonner les inspirations toutes pratiques de la première. On reconnaît là l'Angleterre et ce caractère qui a fait le succès de ses entreprises et la solidité de son empire.

Parlant de l'expédition Marchand, le *Temps* déclare qu'aussitôt que son arrivée à Fachoda aura été dûment constatée, le moment l'heure des explications aura sonné.

Le moment sera venu alors d'aborder, dans un esprit de mutuelle bonne volonté, de belle humeur et avec le sincère désir d'aboutir à un arrangement pacifique, la conversation sur ce thème délicat et sur les questions connexes. Tout le monde prévoyait bien que la reconquête du Soudan et la destruction du mahdisme impliqueraient, à un moment donné, un échange de vues ou plutôt une discussion approfondie entre la France et l'Angleterre au sujet des conséquences, immédiates ou lointaines, de cette importante opération. Ce dont on ne se doutait pas, c'était que l'instant pût être si proche de ce courtois débat.

On ose espérer que la diplomatie des deux pays ne sera pas prise a l'improviste ; que le quai d'Orsay, tout comme Downing street, a préparé ses desseins et ses arguments, et qu'il saura tout à la fois donner au problème local ou spécifique l'importance qui lui revient et en rattacher la solution à une vue nette de la situatiou internationale dans son ensemble.

Le *Signal* souhaite que « l'accord puisse s'établir sans trop de difficultés sur le Nil comme il s'est établi sur le Niger ; « il constate, « d'ailleurs, qu'avec Khartoum et le chemin de Berber à Souakim, « les Anglais pourraient à la rigueur se passer de l'Égypte, si « l'Europe les contraignait un jour à tenir leurs engagements. »

Le *Figaro* est de l'avis du *Temps*.

Si les intentions des Anglais étaient celles que l'on ne peut leur prêter sans leur faire injure, l'Europe, nous voulons dire la France et la Russie, l'Allemagne restant neutre dans l'affaire, saurait, le moment venu, demander amicalement au cabinet de Saint-James l'explication de son attitude.

M. Henry Fouquier, dans l'*Echo de Paris*, constate que l'Orient est devenu le pays des habits rouges :

On les trouve partout. Ils gardent Gibraltar, qui est Espagnol, Malte, qui est Italien, et on leur a laissé prendre Chypre, première base d'opération pour la conquête de l'Egypte. A ceci, je pense surtout, je pense toujours. La grandeur et l'influence françaises diminuent dans le monde. Nous sommes moins craints et moins écoutés. Et mon patriotisme gémit de l'aveuglement d'un autre patriotisme qui ne veut pas voir les choses comme elles sont. Il faut pourtant savoir les regarder pour mesurer et préparer l'effort nécessaire.

M. André Melvil, dans l'*Eclair*, dit que le drapeau français flotte sur le Nil Blanc et qu'il y doit rester.

« Un ancien ami de Gambetta » raconte, dans le *Matin*, une conversation qu'il a eue avec l'homme d'Etat au lendemain de la bataille de Tel-el-Kébir :

Ceux qui ont défendu contre moi la liberté des peuples à propos de ce farceur d'Arabi, auront une belle page dans l'histoire ! Il y avait un pays que la France avait retrouvé sous la poussière des siècles, qu'elle avait relevé après l'avoir conquis, dont elle avait défendu l'indépendance contre

toute l'Europe, il y a quarante-cinq ans, au risque d'une guerre générale ; un pays où nous avons jeté des monceaux d'or, un pays qui nous aime, où nos commerçants réussissent, où nos savants s'illustrent, où nos soldats ont laissé des souvenirs inoubliables — et maintenant, ce pays-là, c'est-à-dire la route des Indes, s'il vous plaît! n'est plus ni turc, ni égyptien, ni français, ni neutre : il est anglais. Voilà ce qu'ils ont fait à la Chambre.

La guerre avec l'Angleterre, je ne la chercherai jamais quant à moi, même pour l'Egypte. On ne pourrait la préparer et la faire qu'avec l'Allemagne — et cela, c'est trop cher! — Mais, au moins, s'il y avait là-bas (il désignait le quai d'Orsay), des hommes capables de saisir l'occasion et de profiter du jour où les Anglais auront été trop gourmands ailleurs!... Ou bien encore si l'on pouvait faire toutes réserves et garder précieusement ses droits, afin de se servir au moment voulu de cette question-là pour traiter utilement avec eux!...

M. Jacques d'Urville répond, dans l'*Echo de Paris*, aux journaux anglais qui prétendent que la région de Fachoda fait partie des anciennes provinces khédiviales :

Le bassin du Nil est formé de deux parties bien distinctes. L'une relève du khédive; il appartient à l'Europe seule de décider de son sort; l'autre peut être l'objet de revendications diverses de la part de l'Ethiopie, de l'Angleterre ou de la France; elle est soumise aux règles fixées par le traité de Berlin et à la théorie de l'occupation effective. Les droits que nos missions nous auront acquis demeurent inattaquables; il est vraisemblable qu'ils permettront à notre pays de revendiquer avec fruit, comme relevant de sa sphère d'influence, toute la région comprise entre le haut Oubangui et les provinces équatoriales de l'Ethiopie. L'Abyssinie fera sa part.

Je sais bien que le Foreign Office prétend ressusciter certains protocoles caducs, visant la suprématie de la Grande-Bretagne sur une partie du Harrar ou sur le Bahr-el-Ghazal. Le premier de ces actes diplomatiques a été signé avec l'Italie en violation d'une convention précédemment conclue avec la France; il ne saurait avoir aucune valeur à nos yeux. Le second est doublement infirmé, et par ce fait que le roi Léopold ne pouvait céder à bail à quiconque un territoire ne lui appartenant pas, et par cet autre que, reconnu comme État neutre, à des conditions parfaitement établies, un concert des puissances avait seul qualité pour autoriser l'État du Congo soit à acquérir de nouveaux fiefs, soit à aliéner une partie quelconque des possessions qui lui ont été reconnues.

A maintes reprises, le gouvernement français a mis en demeure le Foreign Office de lui indiquer où finit l'Egypte et où commence cette pseudo-sphère d'influence britannique qu'on invoque toujours sans jamais oser la délimiter. Aux questions nettes et précises du quai d'Orsay, il n'a jamais été répondu.

Enfin le *Petit Journal* a publié à la date du 31 août un très intéressant article de M. Ernest Judet qui, sous ce titre : « le Mois extérieur » dégage nettement des derniers événements la politique d'or-

gueilleuse avidité et de féroce égoïsme de l'Angleterre. Dans les questions de Chine et d'Egypte, comme dans la question de la guerre hispano-américaine, M. Judet montre le sans-gêne révoltant avec lequel nos voisins d'outre-Manche affirment leur insatiable ambition; et il ajoute excellemment :

Nous reconnaissons d'ailleurs une part de sincérité dans l'égoïsme qui condamne les Anglais à s'étendre toujours pour alimenter leur énorme appétit et pour ne pas perdre leur prestige. Cette loi fatale est celle de leur grandeur; elle sera celle de leur perte.

En réalité, les grands empires n'ont jamais été détruits que par les *fautes presque inévitables, issues de leur développement même, liées à l'origine de leurs succès*. C'est ce qui arrive à l'empire britannique.

En même temps qu'il devient de plus en plus insolent, provocateur et encombrant pour tout le monde, il consomme à l'excès les moyens de nutrition et de défense que réclament tant de peuples, tant de terres, tant de mers à surveiller et à protéger, à terroriser contre l'ennemi du dedans et à préserver des atteintes de l'ennemi du dehors.

M. Judet conclut son article par ces réflexions si profondément justes :

L'écart entre tout ce qui se commande se prépare et s'achève, soit en Angleterre, soit dans la Triple Alliance, et la belle conception philanthropique du tsar, du chef de cent millions d'hommes, ne paraît que plus inquiétant, presque impossible à supprimer. C'est beaucoup d'avoir commencé et rompu le charme de terreur malsaine et d'hypocrisie inavouable, d'avoir dit le mot capital : mais cela ne comble pas encore le fossé sanglant!

La pensée fraternelle qui vient de Saint-Pétersbourg et qui est livrée aux disputes des gouvernements les plus belliqueux aura-t-elle assez de poids pour ramener le monde dans la voie de la sagesse et de la concorde? Souhaitons que ce ne soit pas un beau rêve sans lendemain : car l'œuvre du mal est souvent née d'un effort prématuré pour un trop grand bien immédiat.

Le voyage de M. Chamberlain. — Tandis que le Parlement espagnol discute le douloureux traité que lui a imposé le vainqueur, que les partis se disputent misérablement et que le maréchal Polavieja fait, avec l'autorisation de M. Sagasta, une sorte de pronunciamiento civil, M. Chamberlain est allé aux Etats-Unis avec l'intention de donner enfin un corps à son rêve d'une alliance entre les deux branches de la grande famille anglo-saxonne ; les lauriers de Khartoum, la prise de possession prochaine, grâce à l'entente avec l'Allemagne, de la baie de Delagoa et la mainmise éventuelle sur le Transvaal n'assouvissent point ses appétits démesurés.

Les *Débats* doutent que M. Chamberlain retire de son voyage tout ce qu'il en espère.

La politique extérieure des États-Unis, influencée par tant d'éléments imprévus et d'ordre intérieur, reste donc singulièrement incertaine. Elle ne paraît pas devoir, en tout cas, revêtir d'ici peu le caractère très entreprenant, presque agressif, que d'aucuns lui prédisaient, et que la presse anglaise, dans l'espoir de la diriger, l'encourageait à prendre. Si les voix s'élèvent aussi nombreuses en faveur de l'annexion des Philippines, l' « impérialisme », — les Anglais ont fourni le nom en recommandant la chose, — est en baisse, tout au moins momentanée, aux États-Unis. Les négligences de l'administration du général Alger ont arrêté son essor dans l'opinion publique, et, ainsi que le disait le *Herald*, l' « industrialisme » qui vient de donner aux Etats-Unis, en dépit de la guerre, l'année commerciale la plus remarquable qu'ils aient encore traversée, a porté un rude coup au militarisme représenté aux yeux des Américains par le triste spectacle du camp de Montauk. Cela ne veut pas dire que les Américains renoncent à jouer un grand rôle sur la scène internationale ; ils ont la puissance nécessaire et peuvent avoir la volonté. Mais l'attitude qu'ils prendront ne semble pas devoir être directement inspirée par l'enthousiasme qu'ils ressentaient au plus fort de la guerre.

L'assassinat de l'impératrice d'Autriche. — La presse française tout entière proteste avec indignation contre le nouveau forfait des fauteurs d'anarchie ; tous les journaux redisent à ce propos la lamentable histoire du couple princier autrichien ; même les journaux socialistes désavouent hautement le meurtrier : « Ce n'est pas dans la violence et le sang, écrit M. Millerand dans la *Lanterne* :

C'est sur le libre et pacifique examen que nous entendons, socialistes français, fonder la société de solidarité, de justice et de vérité, dont nous sommes les défenseurs.

M. Jaurès, dans la *Petite République* appréhende que la « réaction européenne » ne tire parti de ce nouvel attentat.

La Suisse, qui a tenu jusqu'ici à être une libre terre de refuge, se laissera-t-elle troubler par ce détestable attentat au point de renoncer à ses traditions généreuses? Nous le saurons bientôt. Mais nous exprimons le vœu ardent que l'humanité civilisée ne recoure pas à la folie de la réaction provocatrice pour combattre la folie du meurtre. Et nous espérons que les démocrates suisses, gardant leur sang-froid, rejetteront les conseils rétrogrades, qui, sans doute, vont leur être donnés.

Le *Matin*, constatant que le poignard italien opère toujours à l'étranger, déclare qu'il faudra maintenant établir une surveillance spéciale sur la racaille transalpine qui s'expatrie.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La question du désarmement. — Durant toute cette quinzaine les journaux étrangers, comme d'ailleurs la Presse française, n'ont cessé de discuter les graves problèmes soulevés par l'appel si inattendu de l'Empereur de Russie convoquant toutes les puissances à étudier la question du désarmement. Dans cette discussion on peut distinguer trois phases.

Successivement, en effet, l'article à allure officieuse des *Novosti*, puis le toast de l'Empereur Guillaume II ont renouvelé l'intérêt de la question et lui ont chaque fois donné un regain d'actualité. Nous allons essayer de montrer rapidement comment se sont affirmés par la presse les sentiments des diverses puissances.

Au lendemain de ce coup de théâtre, l'opinion prise à l'improviste et déconcertée en quelque sorte, n'a pas osé s'exprimer librement. On supposait généralement que le tzar, avant de lancer son manifeste, avait dû consulter les grandes chancelleries européennes et dans l'ignorance où l'on était de la nature et du résultat de cette consultation on se tenait sur ses gardes.

En Allemagne : les journaux étaient unanimes à louer hautement la noble pensée de Nicolas II tout en laissant entendre que les seules difficultés sérieuses viendraient de la France.

Le *Berliner Tageblatt* se demandait si le projet avait été lancé à la suite d'un échange d'idées entre l'empereur allemand et le tzar, et il ne pouvait se prononcer pour l'affirmative. En tout cas, disait le journal berlinois, l'aurore du nouveau siècle se lève lumineuse pour les amis de la paix.

La *Gazette Nationale* insistait sur ce point que c'est, suivant elle, de l'accueil que lui feront l'Angleterre et la France que dépend le succès de la proposition du tzar. Or l'Angleterre est précisément en lutte d'armements avec la Russie et, de son côté, la France, suivant le conseil qui lui a été donné par Gambetta, n'a pas cessé de songer à l'Alsace-Lorraine.

Si, ajoutait la *Gazette Nationale*, les Français considèrent que l'initiative prise par le tzar, dans l'intérêt du maintien de la paix européenne, n'est point favorable à ses projets de revanche, ce serait déjà un premier résultat. Mais il serait téméraire de s'attendre à voir l'opinion publique française se décider à reconnaître ce fait. L'attitude que prendra le gouvernement français nous indiquera donc le véritable sens de la proposition russe.

La *Post* disait :

Le moment actuel semble bien choisi pour l'exécution du plan magnanime du tsar, attendu qu'aujourd'hui, plus que jamais, s'impose aux peuples la nécessité de s'entendre pour régler leurs conflits à l'amiable et

pour éviter de risquer l'aventure d'une guerre qui, souvent, inflige au vainqueur des blessures non moins profondes qu'au vaincu.

La *Gazette de Voss* disait :

Aujourd'hui il n'y a pas un seul Etat pour lequel le bénéfice éventuel d'une guerre serait en proportion exacte avec ce qu'une guerre pourrait lui faire perdre.

Certainement, nous ne doutons pas que les Etats qui arment aujourd'hui ne se préoccupent avant tout de l'intérêt de la paix. Mais l'inconvénient que l'on subit pour conjurer un mal plus grand est devenu peu à peu si grave, qu'il faut songer aux moyens de se protéger contre cet inconvénient lui-même. Et personne ne voudra soutenir que les armements poursuivis avec une exagération continue soient l'unique moyen de sauvegarder la paix.

Il n'y aura pas un seul État qui pourrait décliner l'invitation du tsar.

Enfin la *Gazette de Francfort* accentuait la note perfide en écrivant :

La diplomatie russe n'est pas coutumière de faux pas; elle doit donc s'être assurée que sa proposition sera suivie de quelque effet ; il est impossible qu'elle n'ait pas sondé, au préalable, d'autres Puissances, en particulier; l'Allemagne s'est-elle aussi entendue avec son alliée, la France? Ou sa proposition n'est-elle, au fond, dirigée que contre la France, et ne fait-elle que préparer la rupture de l'alliance franco-russe et le complet isolement de la France?

En somme, les journaux allemands laissant entendre que l'acte du tsar avait été préalablement approuvé par l'empereur d'Allemagne, déclaraient applaudir en principe à une si généreuse entreprise qui ne pouvait qu'être favorable à l'empire germaniqne.

En Autriche comme en *Allemagne*, le premier mouvement de la presse a été favorable à la proposition du tsar.

« On peut constater avant tout, écrivait le *Tagblatt*, un heureux accord des voix qui se sont fait entendre dans les États de la Triple Alliance. Cette constatation ne manquera pas de favoriser l'exécution de la grande idée du tsar, idée qui a pour objet d'assurer, d'une manière durable, la paix universelle et par rapport à laquelle la proposition du désarmement n'est que le moyen d'atteindre le but. Or, quelle constatation pourrait offrir une garantie de paix plus considérale que le fait qui s'est manifesté à cette occasion, que les États de la Triple Alliance et la Russie sont animés des mêmes intentions. »

« L'idée de Nicolas II est grandiose, écrivait la *Nouvelle Presse libre*.

Le *Wiener Tagblatt* exposait que le message de paix de l'empereur Nicolas sera accueilli avec une joie sincère surtout par les puissances de la Triple Alliance, qui n'ont aucune aspiration belliqueuse et qui saisiront avidement l'occasion de procurer à leurs peuples les bienfaits du désarmement général.

Le *Vaterland*, organe conservateur viennois, était convaincu qu'aucun État n'oserait assumer la responsabilité d'un refus de participer à la conférence proposée par le tsar, et il ajoute qu'il importerait avant tout de gagner à cette grande œuvre la plus grande puissance pacifique du monde, c'est-à-dire le chef de l'Église catholique.

La presse hongroise était également pleine d'enthousiasme pour le message pacifique de l'empereur de Russie.

Le *Magyar Ujsag* disait :

En lisant le message de l'empereur Nicolas II, nous nous sentons pénétrés de la conviction du glorieux triomphe de la vérité. Il y a des vérités à l'encontre desquelles aucun argument ne reste debout, et lorsque ces vérités sont proclamées là où elles sont le plus faciles à réaliser, c'est là un événement qui n'a pas son égal en importance dans l'histoire.

L'*Orszagos Hirlap* s'écrie :

« Qui pourrait mesurer la grandeur du bienfait que l'action du tsar, si elle était réalisée, offrirait au monde!

Partout on rencontrait la même unanimité de la louange.

En Italie, chez la troisième puissance de la Triplice, on notait aussi à l'origine le même enthousiasme.

L'*Opinione* s'écriait dès le lendemain :

Quoi que l'on puisse dire de cette circulaire, elle répond aux vœux des peuples et des gouvernements, elle est parfaitement conforme au but que s'était proposé la Triple Alliance.

Le *Corriere della Sera* disait :

Que la proposition du désarmement universel réussisse ou échoue, Nicolas II léguera à l'histoire un nom entouré de l'auréole d'une grande pensée humaine. La conception d'une paix durable entre les nations vient de celui qui est le mieux armé pour la guerre; cette admirable antithèse constitue la grandeur de l'acte qui a stupéfié le monde par l'étendue de ses conséquences possibles.

De même, le *Corriere* de Naples écrivait :

La voix qui s'est élevée de Saint-Pétersbourg, se propage d'un mouvement parabolique, passe au-desssus des médiocres intelligences politiques, sans les toucher, et ne produit en elles qu'une profonde confusion, puis atteint de là le cœur des peuples où la vérité de la paix trouve l'accueil le plus joyeux, parce que c'est là qu'est sa véritable demeure.

Enfin, l'*Italie* déclarait :

Il est hors de doute que si la conférence internationale que le comte Mouravieff propose a lieu, le plénipotentiaire de l'Italie sera chargé de contribuer, autant que possible, à faire triompher l'idée de l'Empereur de Russie, et qu'il s'empressera d'accepter toutes les mesures propres à obtenir le but que le tsar se propose.

Tout d'un coup éclate un nouveau coup de tonnerre. Le journal russe les *Novosti* qui passe pour être un organe officieux, publie un article sensationnel qui, immédiatement, met le feu aux poudres. Rappelons le passage principal de cet article encore dans toutes les mémoires. Le voici :

L'amour-propre blessé des Français veut une compensation pour ce morceau du territoire qui a été enlevé au sol de la patrie. Il serait étrange de demander que les Français rènonçassent sans compensation à leurs droits. Mais maintenant, ils pourraient trouver cette compensation en coopérant à la réalisation de cette grande idée de l'établissement d'une paix universelle.

Aussi la compensation qui, avant la proclamation de l'idée d'une conférence pour la paix, semblait impossible à trouver, étant donnés les rapports d'inimitié entre les nations allemande et française, serait après cette proclamation facile à établir.

C'est la neutralisation de l'Alsace-Lorraine que nous avons en vue, L'idée de la neutralisation des provinces en litige a déjà mûri depuis longtemps dans les consciences des nations européennes. Chacun est persuadé que l'indépendance, loin d'aggraver la situation de l'Alsace-Lorraine, ne ferait que l'améliorer.

L'Alsace-Lorraine autonome constituerait entre la France et l'Allemagne une zone neutre qui rendrait désormais inutiles les accroissements coûteux d'armements des deux côtés.

L'idée de la neutralisation des provinces en litige se heurtait dans sa route à l'amour-propre des deux nations. Maintenant, ces obstacles disparaissent. Nous espérons que la France et l'Allemagne, en présence de la noble initiative du puissant souverain de la Russie, y répondront par un acte d'abnégation tout aussi noble.

L'humanité a le droit d'attendre d'elles cet acte de sacrifice.

Dans les pays de la Triple Alliance, cet article produisit un effet énorme, et aussitôt la presse adopta une nouvelle attitude.

En ALLEMAGNE, les journaux comprenant que le tsar n'avait nullement consulté l'empereur Guillaume II avant de lancer son rescrit, sont aussitôt revenus de leur premier enthousiasme, et ont donné libre cours à leur véritable sentiment.

On a pu lire alors dans la *Post* des déclarations semblables :

Le fantôme de la paix perpétuelle n'est, en définitive, qu'un beau rêve dont il n'y a rien à tirer. Les nations se trouvent en présence de la proposition de désarmement, dans la même situation que le vieillard de la fable devant la Mort. Elles semblent appeler de leurs vœux le désarmement, mais dès qu'elles le voient apparaître elles en ont peur. Ainsi déjà les prémisses de la proposition du tsar qui supposent que le désir de paix est général et que nos États sont las de se livrer à leurs armements, sont absolument fausses. Ce qui est faux encore, c'est l'idée qu'avec la réduction simultanée des charges militaires de la part de tous les États, les garanties

de la paix puissent croître. Le manifeste russe confond malheureusement la cause avec l'effet. Ce n'est pas parce que les puissances sont armées jusqu'aux dents que les guerres sont à redouter, mais c'est parce que la paix, telle qu'un État peut l'accepter, est suspendue à la pointe de l'épée. Voilà ce qui rend les armements nécessaires.

La *Gazette universelle* écrivait de son côté :

Si nous considérons, par exemple, la situation actuelle en France, il semble plus que douteux que le voisin occidental de l'Allemagne soit en mesure de prendre en ce moment des engagements qui le lient. Dans ces conditions, le gouvernement allemand devra du moins se réserver de laisser prendre les devants sur la voie du désarmement à ceux dont les armements continuels n'ont manifestement pas cessé de viser l'Allemagne, bien que le caractère purement défensif des armements allemands depuis un quart de siècle éclate aux yeux de chacun.

La *Germania* disait :

Nous possédons aujourd'hui une force militaire redoutable, dont la puissance a encore été augmentée par des alliances avec d'autres nations, mais nos armements n'ont jamais été par eux-mêmes une fin; ce sont des moyens de protéger et de conserver la paix. Une expérience de vingt années a prouvé que l'Allemagne ne voulait pas mettre de puissance militaire au service d'entreprises belliqueuses, nos ennemis eux-mêmes ont fini par l'avouer.

La *Gazette de Cologne* déclarait que l'article des *Novosti* n'était pas sérieux et ajoutait que

Le journal russe qui n'est pas formellement le porte-parole du gouvernement de Saint-Pétersbourg avait publié l'article en question pour consoler les Français auxquels la manifestation du tsar avait été désagréable et pour montrer que la Russie avait été mécontentée par les félicitations que l'empereur d'Allemagne a adressées aux Anglais à l'occasion de la victoire d'Omdourman.

Enfin, pour répondre directement à la question posée par les *Novosti*, l'empereur Guillaume, pendant les grandes manœuvres en Westphalie, prenait la parole en ces termes :

J'espère que sous l'égide de la paix seulement, il sera possible d'unir les grands moyens de production de l'Allemagne.

Cette paix, on ne peut l'obtenir qu'en gardant prête au combat une armée bien entraînée.

Dieu veuille qu'il nous soit toujours possible de travailler au maintien de la paix en employant cette arme bonne et tranchante.

En Autriche, le *Wiener Tagblatt* faisait remarquer que

le journal russe, sans avoir d'attaches officiels, est néanmoins l'interprète des cercles intelligents et influents de la bonne société russe qui nourrit des sympathies chaleureuses et sincères pour la France, mais pour la France de la Révolution qui a donné naissance aux idées de liberté en Europe.

Le journal viennois disait ensuite que

la propagation de l'article en question n'avait pu cependant avoir lieu sans l'assentiment du gouvernement russe, et que celui-ci, en y consentant, n'avait pas dû se dissimuler qu'il soulèverait ainsi des difficultés sérieuses et compromettrait pour le moins son projet favori, la participation de tous les États à la conférence de paix.

En effet, disait le *Wiener Tagblatt*, il ne peut exister aucun doute, dans l'entourage du comte Mouraview, sur l'accueil que l'article des *Novosti* rencontrera en Allemagne.

Avec de pareils préludes, on se rapprocherait plus de la guerre que de la paix universelle.

La *Volkszeitung* écrivait de son côté :

Si les *Novosti* avaient des attaches avec le gouvernement russe, les énonciations de ce journal auraient de quoi effrayer le monde, car il ne faut pas beaucoup de sagacité pour se rendre compte que, si la conférence de la paix devait discuter un projet de ce genre, ce serait aboutir à la guerre. Heureusement, les choses ne vont pas si loin, les *Novosti* n'étant pas un organe de la chancellerie russe et leur article à sensation reflétant uniquement les idées de la rédaction. Au surplus, on se gardera bien à Saint-Pétersbourg de venir avec des propositions dont la pointe se dirigerait aussi contre la Russie. En effet, si l'Alsace-Lorraine devait être neutralisée, pourquoi n'en serait-il pas de même de la Pologne ? Et puis, il est hors de doute qu'il serait plus profitable pour la paix universelle que la Russie rendit les vastes pays qu'elle a engloutis depuis une trentaine d'années et qu'on les organisât en États neutres. De cette manière on créerait une zone neutre entre les deux puissances rivales en Asie. Mais nous ne croyons pas qu'à Saint-Pétersbourg on ait du goût pour de tels projets et, par conséquent, l'article des *Novosti* ne doit pas être pris au sérieux.

La *Gazette allemande* estimait que depuis la publication du manifeste de paix du tsar, la situation générale, loin de s'améliorer, n'aurait fait qu'empirer.

En Italie les journaux n'étaient pas moins acerbes ; l'*Opinione*, par exemple, dans un article de M. Silvagni, secrétaire de M. di Rudini, démontrait longuement les impossibilités pratiques de la proposition russe.

L'Italie, disait-il, a, depuis 1866, dépensé plus de dix milliards pour son armée et pour sa marine. Comment pourrait-elle consentir au désarmement, sans avoir obtenu d'autre résultat de tant de sacrifices que le désastre d'Adoua !

Le *Don Marzio* était frappé du ton que l'empereur Guillaume a mis dans son toast.

Il semble, écrit-il, que Berlin cherche à éviter tout accord préventif avec Saint-Pétesbourg, et Guillaume désire avertir publiquement ses amis et alliés de ne pas se laisser prendre à la proposition trompeuse du tsar. Nous ne croyons pas que l'Autriche ait besoin de semblables con-

seils, car elle sait à quoi s'en tenir; mais c'est plutôt l'Italie qui, si elle n'a pas perdu la tête, doit profiter de l'avertissement salutaire venu de Berlin.

D'autres journaux enfin donnaient leur avis peu favorable au projet du tsar.

Le *Fieramosca*, de Florence, remarquait qu'on pourra arracher un vote platonique de désarmement aux puissances, mais que, lorsqu'il s'agira de « cimenter leurs accords par une consécration solidaire des principes d'équité et de droit sur lesquels reposent la sécurité des États et le bien-être des peuples », les difficultés les plus épineuses surgiront et qu'il sera des plus difficiles de cimenter sur ces bases, entre les puissances, un accord même approximatif.

Le *Don Chischiotte* doutait de la sincérité de cette circulaire du tsar :

Elle a probablement pour but, disait-il, d'assurer les acquisitions de la Russie en Asie et d'étouffer les étincelles qui jaillissent si fréquemment du choc des puissances sur terre et sur mer en extrême Orient.

En somme, il est clair qu'après les hésitations des premiers jours l'article des *Novosti* et la parole de l'empereur Guillaume ont affranchi l'opinion dans les pays de la Triple-Alliance. Elle n'osait pas s'exprimer nettement, elle ose maintenant et l'on a vu avec quelle précision.

Il est inutile d'ajouter qu'en Russie, les journaux, notamment le *Nouveau Temps*, les *Novosti* et le *Svet*, ont été très défavorablement impressionnés par le discours de Guillaume II leur faisant pressentir son opposition à un endiguement quelconque du système d'armements progressifs.

En Angleterre, on a aussi beaucoup commenté la circulaire du tsar, mais la puissance britannique est moins directement intéressée peut-être que les puissances continentales à cette question du désarmement. Tout au moins l'Angleterre peut laisser aller les choses. Les points vraiment délicats de la question, ceux qui devront être fixés tout d'abord, la laissent assez indifférente. Il lui sera toujours temps de prendre position quand ces points auront été réglés. Il est certain cependant que, de l'autre côté de la Manche, on n'envisage pas avec grande sympathie un projet qui, s'il était réalisé, ne ferait probablement qu'aggraver la « splendid isolation » que l'on commence à regretter.

Voici d'ailleurs quelques citations qui pourront préciser l'état d'esprit de la presse britannique. On verra que la Russie y est généralement prise à partie.

Le *Globe* écrit par exemple :

Si le plaidoyer du tsar signifie quelque chose, s'il doit recevoir une application pratique, ce ne peut être que l'abandon de la politique des agrandissements territoriaux de la Russie.

Faire des incursions et commettre des déprédations sur les territoires d'autrui sont des choses qui ne constituent pas précisément la meilleure méthode pour assurer au monde la paix universelle.

Il est vrai que, lorsque la conférence de la paix se sera réunie, si jamais elle se réunit, la Russie comme aujourd'hui nous paiera de belles paroles; mais alors le moment sera venu de lui rappeler ses actes, et ce sera de ces actes, et non de ses belles paroles, que l'on devra faire la base de tout arrangement subséquent avec elle.

Le *Standard* ne doute pas de la parfaite sincérité du tsar et de la loyauté de sa proposition, mais croit qu'il n'a pas suffisamment réfléchi aux différents points de vue politiques qu'elle soulève et aux conséquences de son acte. Le comte Mouraview et les conseillers de la couronne de Russie, dit le journal conservateur, savaient que cette croisade pacifique ne pouvait faire de tort à la Russie. Ce n'est vraiment pas choisir un mauvais moment que de proposer une sorte de « suspension de saisie » diplomatique le jour où la Russie a obtenu une grande partie de ce qu'elle désirait et ne se soucie pas d'employer la force pour acquérir le reste.

En conclusion, le *Standard* conseille à la Russie de ne pas attendre la réunion problématique du « Parlement des nations », mais de commencer elle-même, si le désarmement lui tient à cœur, à réduire son armée régulière — exemple que suivrait certainement l'Autriche et peut-être l'Allemagne — et à persuader à la France de l'imiter.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — AMÉRIQUE

Colonies espagnoles. — *Le commerce de Porto-Rico en* 1896. — Avant que la ratification des préliminaires de la paix entre les Etats-Unis et l'Espagne fasse de l'île de Porto-Rico une annexe des États-Unis, il peut être intéressant de se rendre un compte exact de la valeur commerciale de cette île, la plus orientale des grandes Antilles. C'est ce qu'il est possible de faire, grâce à une excellente étude de M. Frank Hitchcock, chef de la section des marchés étrangers au département de l'Agriculture, à Washington [1].

Pendant la période quinquennale allant de 1887 à 1891, la moyenne annuelle des exportations de Porto-Rico a été de 10.548.872 dollars, et celle des importations de 14.412.345 dollars. Le total des exportations et des importations s'élevait donc à 24.961.217 dollars en moyenne. Il a été beaucoup plus élevé pendant le cours de la période quinquennale suivante, de 1892 à 1896 ; au cours de ces cinq années la moyenne totale a été de 33.870.535 dollars se décomposant :

en 16.390.041 dollars aux exportations (réexportations comprises)
et en 17.480.494 — — importations.

[1] Résumée sous ce titre : *Le commerce de Porto-Rico*, dans le *Bulletin mensuel de la Chambre de commerce française de New-York*, août 1898, p. 5-6.

Voici d'ailleurs le chiffre annuel des transactions commerciales effectuées par l'île de Porto-Rico pendant cette période :

ANNÉES	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	CHIFFRE TOTAL
1892	15.513.641 $	16.483.754 $	31.997.395 $
1893	16.159.304	16.714.238	32.873.542
1894	16.690.191	19.086.336	35.776.527
1895	15.245.639	16.835.453	32.081.002
1896	18.341.430	18.282.690	36.624.120

Il ressort de ce tableau que si, en général, les importations de Porto-Rico ont dépassé les exportations, en 1896 toutefois, pour la première fois depuis dix ans, la valeur des marchandises expédiées en pays étranger a été légèrement plus élevée que celle des produits importés (58.740 dollars). A cette date d'ailleurs le chiffre des exportations a été le plus considérable enregistré jusqu'alors à Porto-Rico; quant au chiffre des importations, il n'a été dépassé qu'une fois jusqu'alors, en 1894 (19.086.336 dollars contre 18.282.690 dollars en 1896).

C'est avec l'Espagne, les États-Unis, l'île de Cuba, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France que Porto-Rico a des relations commerciales; les transactions, surtout importantes avec l'Espagne (28.30 % du total général entre 1893 et 1896), sont encore assez considérables avec les États-Unis (19.04 %) et avec l'île de Cuba (13.41 %, de telle sorte que ces trois pays ont fait un peu plus de deux tiers du total des transactions commerciales de Porto-Rico, dont environ un quart de partage entre l'Allemagne (8.88 %), la Grande-Bretagne (8.34 %) et la France (6.41 %).

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. — 2 *août.* — Funérailles du prince de Bismarck. L'empereur et l'impératrice se rendent à Friedriksruhe et assistent à la cérémonie qui a un caractère très simple, le prince Herbert ayant refusé les obsèques solennelles.

6. — La municipalité de Berlin décide qu'à partir de 1900 la ville cessera de participer officiellement aux fêtes de l'anniversaire de Sedan.

20. — Voyage de l'empereur à Mayence. Répondant à une allocution du premier bourgmestre, Guillaume II déclare qu'il est fermement résolu à maintenir de toutes ses forces l'œuvre de son grand-père.

30. — Tous les journaux accueillent avec sympathie la propositon du tsar en vue du désarmement général.

Angleterre. — 1er *août.* — Chambre des Lords. Déclarations de lord Salisbury sur les chemins de fer chinois de la vallée du Yang-tsé-Kiang et la politique de l'Angleterre.

9. — Chambre des Communes. Déclarations de M. Curzon sur les chemins de fer chinois.

10. — M. Curzon est nommé vice-roi des Indes et M. Georges Wyndham lui succède comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Chambre des Communes. Réponse de M. Balfour à M. Ch. Dilke relativement aux chemins de fer chinois.

12. — Discours du trône. Prorogation du Parlement.

16. — Fêtes du centenaire de la Révolution de 1798 à Dublin.

23. — Ouverture du quatrième congrès international de zoologie à Cambridge. La France est représentée par M. Milne-Edwards.

25. — Départ de lord Beresford, qui va remplir en Chine une mission des chambres de commerces anglaises.

31. — Départ de la reine pour Balmoral.

Fin de la grève des mineurs du sud du pays de Galles.

Autriche. — 2 *août.* — Ouverture du congrès international de chimie.

5. — Clôture du congrès.

13. — Arrivée du baron Banffy.

18. — Célébration de la fête de l'empereur.

22. — Le roi de Serbie va faire une cure à Carlsbad.

30. — Départ du baron Banffy.

Des conférences ont eu lieu pendant tout ce mois entre les ministres autrichiens et hongrois.

Chine. — 2 *août.* — Des dissensions s'élèvent entre Li-Hung-Chang et le ministre anglais sir Claude Mac-Donald qui accuse Li-Hung-Chang de trahir la Chine au profit de la Russie.

11. — Le Tsung-li-Yamen donne son assentiment formel à toutes les conditions imposées par le ministre de Russie au sujet de l'emprunt pour la construction du chemin de fer de Niou-Chang. La presse anglaise proteste vivement.

12. — Un édit impérial sanctionne définitivement l'emprunt belge pour le chemin de fer de Péking à Han-Kau malgré les protestations de sir Claude Mac-Donald.

16. — Le nouveau règlement relatif à l'ouverture du Si-Kiang au commerce étranger est mis en vigueur.

27. — Les ministres de France, d'Italie et de Hollande, demandent

formellement que les chaires de la nouvelle Université, dont le président est un Américain, soient réparties entre les professeurs de ces différentes nations.

30. — Une dépêche de source anglaise annonce qu'en conséquence de la ratification du contrat de chemin de fer de Pékin à Han-Kau l'Angleterre exige certaines concessions des chemins de fer.

Espagne. — 3 *août.* — Le gouvernement espagnol ordonne aux troupes de faire des reconnaissances armées en Catalogne, en Aragon et en Biscaye pour réprimer les mouvements carlistes.

7. — Le conseil des ministres approuve définitivement la réponse officielle aux conditions des États-Unis. Cette réponse, acceptant les propositions américaines, est immédiatement télégraphiée à M. Cambon.

10. — Un décret augmente la circulation fiduciaire de la Banque d'Espagne jusqu'à 2.500 millions de pesetas. La *Gazette* publiera dele lenmain le décret de conversion de la dette Extérieure.

11. — Les ministres approuvent en conseil le protocole de paix. On annonce que le général Augusti, gouverneur de Manille, a été destitué à la date du 5.

24. — Signature du décret convoquant les Cortès pour le 5 septembre. Arrivée en Espagne des premiers soldats rapatriés de Cuba.

États-Unis. — 3 *août.* — M. Cambon, ambassadeur de France, reçoit la note-réponse de l'Espagne qu'il remet au président Mac-Kinley. Dans cette note, l'Espagne accepte les conditions de paix.

6. — Les autorités ordonnent de relâcher le paquebot français *Manoubia.*

8. — M. Cambon reçoit l'acceptation officielle de la paix du gouvernement espagnol et le remet au président Mac-Kinley, le lendemain, 9 août.

10. — L'accord est fait sur les conditions de la paix. Le protocole contenant les termes de ces conditions est rédigé.

12. — M. Cambon, ambassadeur de France, agissant pour le gouvernement espagnol, et M. Day, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, signent le protocole de paix à la Maison-Blanche.

20. — Arrivée à New-York de la flotte de l'amiral Sampson. La population lui fait une réception enthousiaste.

Guerre hispano-américaine. — 1er *août.* — Les Américains s'emparent des principales places de Porto-Rico.

12. — Ordre est signifié à Cuba et Porto-Rico de cesser les hostilités. Le blocus de Cuba et de Manille est levé.

15. — Le général Blanco donne sa démission, ne voulant pas diriger l'évacuation de Cuba.

Le gouverneur de Manille, général Augusti, arrive à Hong-Kong à bord d'un vaisseau allemand.

16. — Des dépêches de source américaine annoncent que Manille

a capitulé le 13, après avoir subi un bombardement. Le général-gouverneur Augusti s'était auparavant réfugié à bord d'un vaisseau allemand. Les Américains ont occupé immédiatement Manille.

18. — Le gouvernement américain fait suspendre les hostilités à Manille. Le commerce y est ouvert à toutes les nations neutres.

France. — 1er *août.* — Élections aux Conseils généraux. 1.028 républicains sont élus et 157 conservateurs. La situation des partis n'a pas changé.

5. — La chambre des mises en accusation déclare que le juge d'instruction Bertulus n'est pas compétent pour poursuivre le colonel du Paty de Clam.

12. — La chambre des mises en accusation conclut au non-lieu pour le commandant Esterhazy et Mme Pays.

17. — Revue navale au Havre passée par le président de la République.

Inauguration du câble Brest-Capecod. Le président Faure et le président Mac-Kinley échangent la première dépêche.

21. — Grand discours politique de M. Méline à Plombières.

22. — Ouverture des Conseils généraux. Aucun incident.

26. — A l'occasion de l'anniversaire du voyage de M. Félix Faure en Russie, le président et le tsar échangent des télégrammes sympathiques.

30. — L'anniversaire du Sultan est célébré à Paris par la colonie turque. M. Nicolaïdès, directeur du journal l'*Orient*, donne une grande fête au cours de laquelle des toasts sont portés à l'entente de la France et de la Turquie.

31. — Le lieutenant-colonel Henry, chef du bureau des renseignements, avoue dans le cabinet du ministre de la guerre qu'il a fabriqué une lettre faisant partie du dossier Dreyfus. Le colonel Henry est aussitôt arrêté et écroué au Mont-Valérien, où il se suicide le soir même.

Le commandant Esterhazy est mis en réforme.

Démission du général de Boisdeffre.

Italie. — 1er *août.* — Les députés socialistes Desandreis et Turati sont condamnés à douze ans de réclusion.

22. — Le tribunal militaire condamne, par coutumace, le député Fescetti à dix ans de réclusion pour excitation aux désordres.

28. — Le Pape envoie un télégramme de félicitation au tsar à l'occasion de son rescrit.

Madagascar. — 16 *août.* — Une dépêche de Tamatave, annonce que le croiseur *Lapérouse*, portant le général Galliéni en tournée d'inspection, s'est perdu en vue du fort Dauphin le 31 juillet à la suite d'une violente tempête. Tout le monde put être sauvé.

Russie. — 12 *août.* — On dément officiellement la nouvelle con-

cernant un accord avec Ménélik pour la cession de Raheita à la Russie.

16. — On annonce que le gouvernement russe va entreprendre la construction d'une ligne de chemin de fer entre Lody-Kalist et la frontière allemande. Cette ligne de 113 kilomètres aura une importance tout à la fois stratégique et commerciale.

27. — Arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice à Moscou. Inauguration du monument Alexandre II.

28. — Publication par le *Messager Officiel* d'une communication du comte Mouraviev invitant, d'ordre de l'Empereur, toutes les Puissances à réunir une conférence où serait discutée la question du désarmement.

31. — Départ de l'Empereur et de l'Impératrice pour Sébastopol.

Siam. — 19 *août.* — Plusieurs policiers poursuivant un Chinois pénètrent dans les dépendances de la Légation de France. Le ministre de France exige des excuses qui sont aussitôt présentées.

Turquie. — 7 *août.* — La Porte informe les Puissances de son intention de remplacer en Crète les troupes turques dont le temps de service est achevé par des troupes fraîches.

11. — Le colonel français Spitzer prend le commandement supérieur international de la Canée en remplacement du commandant Italien.

20. — Les amiraux décident de s'opposer à tout mouvement des troupes turques à l'intérieur de la Crète et à tout débarquement de troupes turques.

22. — Une bande de bachi-bouzoucks armés se révolte à Retymno, sort de la ville et va se fortifier dans les passes à deux lieues de Retymno.

26. — Les amiraux sont autorisés par leurs gouvernements respectifs à percevoir les revenus des dîmes pour subvenir aux dépenses du gouvernement provisoire de la Canée.

L'Administrateur-gérant : LARNAC.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS
DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

L'Institut du droit international vient d'ouvrir à La Haye sa session annuelle. M. Asser, élu président, a préconisé l'arbitrage international comme le meilleur moyen de solution des différends.

Que l'arbitrage soit déféré à un souverain, à un tribunal ou à une personnalité, on n'aura accompli que la partie la plus facile; nous sommes encore sur le seuil de la solution pacifique d'un conflit international. Je m'explique.

I. — Pourquoi un juge, en matière privée, est-il habilité à trancher un différend? Parce qu'il existe une loi, ou des principes de droit acceptés de tous, ou des usages constants et reconnus, autrement dit la coutume, ou un compromis entre les parties.

Dans le conflit international, d'après quelles lois, quels usages, quels principes l'arbitre va-t-il prononcer? Si les parties ont signé préalablement un compromis, pas de difficulté. Encore faut-il que le compromis embrasse toutes les bases d'appréciation... L'arbitrage pour l'*Alabama* a failli échouer parce que le compromis primitif ne contenait pas une décision de principe sur les dommages indirects. L'arbitrage a pu fonctionner seulement alors que les deux parties se furent entendues sur ce principe. Qu'il me soit permis une comparaison : le préteur romain déléguait à telles personnes le soin de décider dans telle espèce, mais d'après tel principe qu'il venait de préciser. Le préteur n'était qu'un intermédiaire. Il avait bien la *juridiction*, comme le mot l'indique ; il disait où était le droit dans l'espèce, mais il ne faisait pas ce droit. Pour qu'il pût *dire* le droit, il fallait que ce droit existât préalablement ou par la loi des XII tables et les lois subséquentes, ou par les édits impériaux ou l'*inveterata consuetudo*, ou d'après tel principe généralement accepté, ou d'après les décisions des jurisconsultes ayant reçu force de loi, ou d'après son propre édit qui était loi. Autrement le préteur n'eût pas été un juge, mais un législateur à jet continu.

Or, où est le droit *inter gentes*, lorsqu'il n'y a pas de compromis?

II. — A la réponse banale du respect des conventions internationales, des traités, il surgit deux difficultés : la première, c'est qu'il n'existe pas toujours un traité à invoquer; la seconde, c'est que les

actes internationaux, comme toute loi, comme tout contrat, sont soumis à la règle que *lex injusta non est lex*. On cite dans l'École des exemples d'engagements non valables à ce titre, ne fût-ce que l'engagement pris par Hérode de livrer la tête de Jean-Baptiste. L'abbé Onclair, dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, cite textuellement à ce sujet la doctrine de saint Isidore, de saint Thomas et de Suarez.

Dans la *Revue de droit international et de législation comparée*, M. Olivi publiait un travail intitulé : « Un cas controverse de cessation de la force obligatoire des traités. »

Je me permettrai de soumettre timidement une autre considération : dans le cas d'un contrat, il se présente l'objection vraiment troublante de la liberté de volonté chez l'un des contractants qui aurait signé n'importe quoi pour éviter un plus grand mal immédiat ou prochain. Son consentement était-il libre? J'ai promis certaine somme d'argent à un brigand pour éviter qu'il m'assassine; ce consentement n'est pas valable, du moins devant la justice.

III. — S'il n'y a pas de traité valable, s'il n'y a pas de compromis complet, d'après quelle règle l'arbitre jugera-t-il ? *Ubi est justitia?* Le concert européen a pu *légaliser* : il n'a pas qualité pour *légitimer*.

Je demande la permission de poser une espèce, celle qui se présentera le plus souvent, que dis-je? celle qui subsiste toujours à l'état chronique, sinon aigu. Deux États se disputent un territoire. Pour l'attribuer à l'un ou à l'autre, quel principe adoptera l'arbitre, s'il n'y a pas de compromis explicite? La conquête? l'histoire, et à quelle date? la frontière naturelle ou scientifique? l'équilibre? le partage des eaux? un fleuve? une montagne? l'hérédité? la possession? l'intérêt général? le droit à l'expansion? la culture? la langue? la nationalité? la race? le vœu des populations? Quelques-unes de ces causes ont été appréciées dans des publications récentes :

L'équilibre, dit M. P. Soler (*Apuntes de Historia politica de los tratados*, Madrid, 1895, in-12), n'a pas rempli son objectif, qui est de maintenir la paix. Or, la paix a été troublée bien souvent précisément pour maintenir cet épuilibre.

En deux volumes in-8° (Paris, Pedone), M. de Stieglitz s'est livré à une étude de ces questions, *De l'équilibre politique, du légitimisme et du principe des nationalités* : « La victoire, dit-il, n'autorise pas la conquête. »

Parlant du droit de conquête :

« Non seulement, écrivait M. Mézières dans le *Temps*, non seulement l'honneur d'un peuple, mais l'honneur de tous les peuples en est atteint. Les esprits élevés espéraient qu'on ne verrait plus reparaître, dans notre fin de siècle civilisé, les régimes d'oppression et de contrainte que justifiaient autrefois les Grotius et les Vatel. Il

semblait qu'il fût désormais impossible, au milieu des splendeurs et des progrès de la civilisation, d'imposer à des populations européennes une nationalité différente de la leur, une patrie qu'elles n'auraient pas choisie librement. » — « Eh bien, dit le duc de Broglie, le voilà revenu, ce sombre droit de conquête, dans sa nudité et dans toute sa rigueur. Tant que ce spectacle dure, une tache est imprimée au front de la société moderne. »

A propos de la langue, un journal danois s'adressait dernièrement à un certain nombre de notabilités politiques de l'Europe pour leur demander leur opinion sur la question de la langue dans les districts danois du Slesvig : « Les entraves à la langue danoise, à l'église et à l'école, sont-elles conciliables avec les principes humains et civilisateurs du droit public moderne? » Des Anglais, Max Muller, professeur à Oxford, les socialistes allemands, des Irlandais se sont prononcés contre la persécution de la langue. Il y eut des réponses dans le sens contraire.

IV. — Il y a aussi le vœu des populations. Bossuet écrivait : « Ce droit, qui commence par la force, se réduit, pour ainsi dire, au droit commun et naturel du consentement des peuples... Et l'on présuppose que la conquête a été suivie d'un acquiescement tacite des peuples. »

M. Guizot professait : « Tant que les vaincus ne sont pas assez confondus avec les vainqueurs pour oublier leur défaite et accepter leur nouvelle condition, la conquête demeure un acte de violence que les traités peuvent reconnaître, que des forces supérieures et la longue durée peuvent maintenir, mais qui ne cesse pas d'être contesté, oppressif et précaire » (*L'Église et la société chrétienne*, 1861). — Le professeur Rouard de Card, repoussant les théories de Geffken, de Bluntschli, voudrait que : « Désormais, tout traité qui portera annexion d'un territoire, appartenant à un État régulièrement constitué, devra être soumis au vote des populations intéressées. » — Écoutons un homme d'État ; lord Salisbury a dit : « Je suis fortement d'avis que tout édifice élevé en contradiction flagrante avec les vœux des populations auxquelles il doit servir, ne saurait avoir une bien longue durée. » — Quelques années après, en 1892, un de ses compatriotes, sir Charles Dilke, s'écriait dans un banquet à Londres : « Aucun libéral, aucun homme politique ne peut approuver qu'on ait, au mépris du droit, traité la population d'Héligoland comme un article d'échange, et cela sans la consulter. »

Déjà, au mois de juillet de l'année précédente (1891), la *Ligue internationale de la paix et de la liberté*, près laquelle douze sociétés françaises, anglaises, américaines, italiennes, danoises, suisses, etc., étaient représentées, a voté la déclaration suivante : « L'Assemblée, vu le droit de conquête, déclare nulle toute annexion et toute neutra-

lisation faite sans le consentement préalable du peuple annexé ou neutralisé. » Généralement les publicistes ne se prononcent pas d'une manière tranchante sur le moyen de connaître le vœu des populations : notamment, ils n'exigent pas qu'il soit fait appel à la procédure d'une votation : ce sont les adversaires du vœu des populations qui évoquent le spectre du suffrage universel. Ce vœu est le plus souvent un fait de notoriété éclatante ; qui n'en pourrait citer plusieurs cas ?

Au cours du congrès bibliographique de 1888 (voir le volume de ce congrès, p, 92), nous rappelions les actes internationaux qui ont subordonné l'exécution de leurs arrangements territoriaux au vœu des populations ; en 1856 pour les Principautés danubiennes, en 1860 pour la Savoie et Nice, en 1863 pour les îles Ioniennes, en 1866 pour la Vénétie et pour le Nord-Slesvig. En 1898, le Chili et le Pérou ont stipulé, par un traité, de consulter les populations de Tacna et d'Arica pour décider auquel des deux États ces provinces seraient annexées.

Il est à remarquer que, dans tous ces cas, l'appel au vœu des populations n'a pas surgi *ipso jure*, mais qu'il a été engendré par un accord préalable entre les puissances intéressées, ce qui est radicalement différent au point de vue des principes : la source diplomatique et souveraine de la consultation la purifie de tout caractère révolutionnaire.

De fait, les stipulations de cette sorte ont été observées là où le fort l'a voulu et sans retard ; elles ne le sont pas encore là où le plus fort ne l'a pas voulu (Nord-Slesvig). La force est encore la force dans ce monde et le désarroi dans les esprits. « Le désarroi procède des principes. Le gros travail est de s'accorder sur les principes [1]. »

V. — Non seulement sur les questions spéciales qui viennent d'être abordées, mais sur toutes les questions, l'arbitre, en l'absence de compromis, tranchera-t-il lui-même la question de principe ? Alors il ne sera plus le *juge* d'un conflit ; il deviendra le *législateur* international. Or, c'est seulement au moyen âge que la législativité internationale a pu être exercée.

Le pape, dit saint Bernard, est le *conditor canonum*, c'est-à-dire qu'il détermine ce qui est permis, ce qui est défendu et qu'il le promulgue. Le même docteur ajoute que le pape est *norma legum*, ce qui veut dire — non que le pape confectionne les lois particulières des États, — mais qu'aucune loi particulière — tant d'ordre public que privé — ne doit être en contradiction avec la loi naturelle ou divine, dont le pape est l'interprète. Le pape était aussi en mesure de faire observer ses lois et exécuter ses arrêts par l'excommunication, et

---

[1] M. Monoins de Roquefort, 1889.

par l'appel au bras séculier, lequel lui devait obéir. C'était la solution de la question du *gendarme*, dont la silhouette, déjà légendaire, trouble la quiétude de la plupart des arbitragistes.

Mais allez donc aujourd'hui demander aux États protestants, musulmans, bouddhistes, et même catholiques, de reconnaître au pape le pouvoir législatif international et le droit de faire exécuter ses arrêts !

VI. — De ce qui précède, il résulte que les hommes, assumant la noble tâche d'amener la solution pacifique des conflits, n'échapperont pas à la nécessité de fixer et ce qui est non moins difficile, de faire accepter certains principes que la juridiction arbitrale devra appliquer.

Un illustre vieillard prononçait à Édimbourg, il y a quatorze ans, les paroles suivantes : « Prenons pour règle d'agir, envers chaque Puissance et envers toutes, comme nous voudrions qu'elles agissent envers nous. Je crois, continue Gladstone, au succès de l'application de ce simple principe. Je ne dis pas qu'il résoudra infailliblement toutes les difficultés politiques : mais je suis convaincu que neuf difficultés sur dix peuvent être tranchées pacifiquement par un pays comme le nôtre (?), qui dispose de la puissance nécessaire pour appuyer la cause de la justice et qui abhorre l'idée de faire usage de cette puissance pour une cause moins sacrée. »

Si la chrétienté arrive jamais à accomplir cette tâche, ce sera en y apportant « la raison généreuse » d'Oelsner, ou plutôt ce que le grand Carlyle appelait « le sentiment du divin et du devoir », autrement dit « en cherchant le royaume de Dieu et sa justice ».

Gladstone croyait au succès. J'entends, cependant, crier à tous les échos : Il n'y a plus de chrétienté ! il n'y a même plus d'Europe [1]. Il reste bien l'Angleterre de Gladstone ; mais ce n'est pas rassurant pour le reste du monde.

Nous sommes encore à demander : *Ubi est justitia Ejus ?* En cette fin de siècle, ce qu'on appelle le *droit* international, c'est encore la bouteille à l'encre... ou la machine infernale.

Tout est à faire.

Ce n'est pas une raison pour ne rien entreprendre. Bien au contraire.

A. D'AVRIL.

---

[1] « Parce qu'elle n'est plus chrétienne » (E. VEUILLOT).

NOTES POUR L'HISTOIRE DE LA QUESTION CRÉTOISE

Cette étude est antérieure aux événements auxquels l'Europe vient d'assister en Crète et à Candie principalement ; on examinera ultérieurement en indiquant les causes de cette échauffourée, les solutions entre lesquelles les chancelleries devront nécessairement prendre parti si elles veulent prévenir de nouvelles et graves complications dans l'île ; mais il a paru indispensable de rappeler d'abord par le présent exposé les hésitations et les incertitudes de la diplomatie européenne, causes premières de ces événements.

La paix a été signée il y a plus d'un an à Constantinople, mettant fin au conflit gréco-turc. Puis ont eu lieu l'arrangement financier avec la Grèce et l'évacuation de la Thessalie. La toile est alors tombée sur le dernier acte du spectacle parfois tragique, parfois simplement tragi-comique qui s'était déroulé dans le Levant, vaste théâtre aux proportions grandioses, avec scènes multiples et variées, où des acteurs, toujours les mêmes, malgré la différence des temps et des lieux, viennent jouer devant l'Europe émue mais surtout inquiète d'elle-même l'éternel mélodrame qui a nom « question d'Orient » et qui, après maintes retouches, maintes coupures, conserve à travers les ans l'immuable et sereine unité des ressorts, des moyens et des procédés.

La représentation n'y est pour ainsi dire jamais interrompue ; si elle paraît cesser sur une scène, c'est qu'elle reprend plus active sur une autre, et les entr'actes ne durent que le temps nécessaire aux spectateurs, c'est-à-dire à l'Europe, pour changer de salle et suivre avec un égal intérêt l'action nouvelle qui les sollicite. Hier c'était sur la Crète d'abord, sur la Thessalie ensuite que l'attention se portait. Aujourd'hui c'est dans l'île crétoise que le spectacle reprend.

Cause première de la guerre gréco-turque, la question crétoise n'a pas fini avec elle. Bien antérieure à cette guerre, elle lui survit, et il ne faut pas être grand clerc pour prédire qu'elle lui survivra aussi longtemps que durera la politique européenne dont elle est issue. Objet précieux de la querelle des Grecs et des Turcs, cette île, si enviée, est restée néanmoins en dehors de la lutte, et l'on a vu cette situation absolument nouvelle, dans l'histoire de la Crète, d'un peuple, qui a tant de fois versé son sang pour son affranchissement, chez qui l'insurrection contre l'oppression turque est à la fois une tradition nationale et comme un dogme toujours vivant, obligé de rester l'arme au pied, inactif, impuissant, tandis que la Grèce, sa patrie commune, se battait à cause de lui et pour lui contre le Turc, l'ennemi commun. Et l'étrangeté du spectacle s'est encore accrue du silence gardé à

l'égard de la Crète dans les longues négociations et les multiples stipulations de la paix gréco-turque, d'où s'est trouvé soigneusement banni tout ce qui pouvait se rattacher à la question qui l'avait fait naître.

Bien que passées au second plan pendant la période des hostilités entre la Grèce et la Turquie, les affaires crétoises n'en ont pas moins suivi lentement et presque silencieusement leur cours parallèle. Closes en apparence, elles l'étaient tant que durait l'état de guerre qui transportait hors de l'île et l'intérêt de l'action et l'attention de l'Europe. Mais ce ne pouvait être qu'une courte trêve, et la logique des événements, plus forte que celle des hommes, a voulu que, les hostilités une fois éteintes sur le continent, le drame crétois réapparût sur la scène plus actuel, plus pressant que jamais. Quelle marche, insensible peut-être, mais réelle à coup sûr, a-t-il suivi depuis lors? Quelle est la situation respective des principaux acteurs, c'est-à-dire de l'Europe qui détient la Crète en dépôt, du Sultan qui en est le chef plus ou moins nominal et des Crétois qui attendent et réclament l'autonomie promise? Telles sont les questions qu'il importe d'étudier au moment où les nouveaux troubles de Candie vont sans doute activer la lente initiative des puissances vers le dénouement.

I

L'Europe en Crète. — L'occupation internationale. — Le tribunal militaire. L'organisation politique. — Le choix d'un gouverneur.

En établissant le blocus de l'île, en installant des contingents militaires dans les principales villes du littoral, en empêchant chrétiens et musulmans, Crétois grecs et Crétois ottomans d'en venir aux mains, l'Europe avait, au printemps de l'année dernière, paré au plus pressé. Mais ce n'était là qu'une partie, la plus facilement réalisable, de l'œuvre qu'elle avait assumée. Les hommes d'État qui parlent au nom de l'Europe avaient déclaré, on sait sur quel mode solennel, qu'en prenant la Crète en charge, elle devenait responsable de ses destinées, elle promettait de la doter d'un régime pleinement autonome, « de la soustraire au pouvoir arbitraire des Turcs », de lui donner une administration bienfaisante et réparatrice. Assurément ses promesses étaient sérieuses, ses engagements étaient sincères. Mais l'entreprise n'était-elle pas pleine de difficultés par cela seul que l'accord des six puissances n'était pas tel qu'il dût subsister dans son entier alors qu'il fallait passer de la parole à l'action? C'est assurément à cette situation particulière d'une collectivité où pour prévaloir l'avis doit être unanime, qu'il faut attribuer la marche si lente des réformes promises, l'ajournement périodique des solutions annoncées.

Fort heureusement, tandis que les cabinets européens négociaient sans parvenir à s'entendre, les troupes internationales et leurs chefs, sous la direction des amiraux, remplissaient avec zèle et intelligence le rôle qui leur était dévolu. Ce rôle d'ailleurs n'était au début que très imparfaitement défini et délimité. Le concert européen eut l'ingénieuse pensée de se donner une sorte de suppléant dans la personne des commandants des escadres, réunis au conseil sous l'appellation appropriée de « concert des amiraux ». C'est l'amiral italien Canevaro qui, par l'ancienneté de grade, a présidé d'abord ce concert où la France était représentée par l'amiral Potier. A en juger par certaines initiatives heureuses, il semble que l'accord se soit assez facilement établi et maintenu entre ces divers représentants de marines étrangères. Chaque fois qu'un intérêt de réelle importance s'est trouvé en jeu, leurs vues on concordé et ils ont fait de leur mieux, réussissant d'abord à rétablir, puis à maintenir l'ordre sur les points occupés par les troupes et dans les alentours immédiats. Ils ont fait œuvre de police et de gendarmerie, ce qui était la seule chose qu'on pût attendre d'eux dans les conjonctures où ils se trouvaient et avec les moyens restreints dont ils disposaient.

Après avoir fait augmenter progressivement les contingents de troupes, étendu par là le rayon de leur action, le concert des amiraux tomba d'accord (septembre 1897) sur la nécessité d'affirmer leur autorité propre et celle de l'Europe en instituant un tribunal militaire international chargé de juger les actes commis contre la sécurité publique et les offenses envers les troupes internationales.

Rien ne démontrait mieux le caractère anormal quoique absolument nécessaire de cette mesure que les *considérants* destinés à en préciser le sens et en justifier l'exécution :

« Attendu, disaient-ils, que, par le fait de l'occupation militaire de l'île de Crète, les puissances ont assumé la responsabilité du rétablissement de l'ordre dans l'île et de son maintien, et que les amiraux doivent en conséquence prendre toutes les mesures nécessaires pour remplir le mandat qui leur a été confié par leurs gouvernements ;

« ... Attendu qu'il est de toute impossibilité de procéder, dans les circonstances actuelles, à une réorganisation même provisoire des tribunaux fonctionnant régulièrement conformément aux lois en vigueur et à la constitution particulière de l'île de Crète ;

« ... Qu'il importe dans ces conditions que toute sanction pénale émane exclusivement de l'autorité qui a assumé la responsabilité du maintien de l'ordre... »

C'était incontestablement la négation la plus nette qui eût été opposée jusque-là aux droits souverains du Sultan. Celui-ci ne

s'y trompa pas d'ailleurs. Ses protestations furent vaines. La mesure a été maintenue et subsiste à l'heure actuelle. C'est à elle que l'on doit le calme relatif qui, du littoral, gagne progressivement l'intérieur, où l'autorité supérieure, exercée par les amiraux, est aux yeux des chrétiens la preuve certaine que la suprématie ottomane disparaîtra pour faire place à l'autonomie.

Ce n'est pas à dire que l'action des amiraux n'ait pas rencontré d'obstacles, que des difficultés ne leur aient pas été suscitées dans l'exercice de leurs attributions si nouvelles; difficultés intérieures, difficultés extérieures, sans parler de la fatigue et de l'énervement résultant d'un séjour prolongé dans ces parages. De là, la proposition qu'ils ont formulée de lever le blocus, une première fois lors du départ définitif des troupes grecques (mai 1897) et plus tard, au mois de septembre, alors que le calme paraissait revenu. Mais cette proposition ne pouvait être acceptée, quel que fût le désir d'alléger la tâche des amiraux, les puissances estimant avec raison que l'œuvre entreprise ne pouvait être interrompue en pleine élaboration et tant que le nouveau régime d'autonomie ne serait pas établi et mis en vigueur.

A qui les amiraux auraient-ils, en effet, transmis leurs pouvoirs? A quelle autorité aurait-il appartenu de poursuivre le programme commencé? En dehors de quelques fonctionnaires ottomans, grands et petits, tenus en respect par la présence des troupes internationales, il n'y avait dans l'île rien ni personne qui pût prendre la suite des affaires au point où elles étaient. L'Europe, en effet, n'avait pu encore se mettre d'accord sur aucune solution : seuls les amiraux avaient non sans peine obtenu le droit d'avoir quelque initiative quand ils étaient d'accord. En dehors de là, l'œuvre proprement dite de l'Europe était comme négative; non pas que de nombreux projets n'eussent été étudiés, mais en ce sens que rien n'avait abouti des deux questions fondamentales à résoudre, celle de l'organisation politique du pays, et celle plus urgente peut-être du choix du gouverneur à mettre à sa tête.

Et cependant il est peu de sujets qui aient été plus débattus que ceux-là entre les cabinets intéressés, qui sauraient prétendre en l'espèce avoir mérité le qualificatif élogieux de « concert européen ». C'est à la France que revient l'honneur d'avoir fait d'honorables et multiples tentatives restées vaines pour obtenir l'une et l'autre des deux solutions qui s'imposaient. Dès le retrait définitif des troupes turques, le gouvernement de la République soumet aux puissances ses vues sur le régime à établir en Crète et qui se résument ainsi :

1° Désignation dans le plus bref délai par les puissances d'un gouverneur *provisoire* civil appartenant à un État neutre;

2° Proclamation de l'autonomie et de la neutralisation de l'île;

3° Institution de ressources financières par la garantie des puissances donnée à un emprunt d'au moins 6 millions selon les besoins;

4° Recrutement d'une gendarmerie forte et autant que possible homogène par voie d'enrôlement, notamment en Suisse;

5° Rappel des troupes ottomanes ou du moins leur concentration sur un certain nombre de points de l'île;

6° Réunion aussi prompte que les circonstances le permettront d'une assemblée crétoise qui se mettrait en relation avec le nouveau gouverneur. (*Livre Jaune*, 1898, n° 1.)

La Russie donne aussitôt un appui empressé à nos vues, les divers cabinets les étudient avec faveur, les uns, comme le cabinet britannique, en formulant quelques suggestions, plutôt destinées à préparer les voies à un accord. Dans la même pensée la France amende son projet pour tenir compte des observations du cabinet britannique (juin 1897). Les propositions nouvelles obtiennent un accueil des plus favorables. Il semble qu'on doive aboutir. Quelle erreur! L'unanimité de cet accueil est tout en façade, ne portant que sur les formules générales : tout le monde est d'accord sans doute, mais « en principe », et l'on en reste là pendant de longs mois. Puis, lorsque les événements, l'attitude nouvelle de la Porte ottomane font surgir l'urgence d'une solution, le concert européen trouve une ingénieuse combinaison pour hâter la besogne : il charge les ambassadeurs à Constantinople d'élaborer de leur côté, avec leurs lumières, un programme d'autonomie crétoise.

« Les grandes puissances étant tombées d'accord sur l'adoption des propositions françaises comme point de départ d'une entente relative à l'organisation future de l'île, le moment nous semble venu de charger les représentants à Constantinople de procéder sans retard et d'un commun accord à la fixation des bases de cette organisation. » C'est le comte Mouraview qui saisit en ces termes par un télégramme circulaire du 28 octobre 1887 les divers cabinets. Près d'un mois après, le 20 novembre, tous les ambassadeurs à Constantinople étaient nantis des instructions nécessaires pour se mettre à l'œuvre et s'y mettaient réellement, car, dès le 20 décembre, ils avaient réussi à élaborer le règlement provisoire de la Crète. Ce précieux document était accompagné d'une « Annexe énonçant les principes fondamentaux de la nouvelle Constitution qui sera octroyée à la Crète, et dont le gouverneur provisoire devra élaborer le statut organique dans les conditions prévues par le règlement ». Que restait-il à faire pour aboutir? — Rien ou pas grand'chose, et le chargé d'affaires de France l'indiquait en ces termes à son gouvernement : « Il reste à déterminer le mode de nomination du gouverneur provisoire et de son installation. » (*Livre Jaune*, 1898, n° 58.)

Les ambassadeurs avaient pris la précaution de décider que leur travail resterait confidentiel jusqu'à la promulgation du règlement. Est-il besoin d'ajouter qu'il l'est encore à l'heure actuelle?

La vérité est que l'élaboration d'un programme d'autonomie soit directement par les cabinets intéressés comme l'indiquaient les propositions françaises de mai et juin 1897, soit par les soins des ambassadeurs à Constantinople se heurtait à un obstacle jusqu'ici infranchissable. Quel serait l'homme qui serait chargé de présider à l'organisation de la Crète? Serait-il un gouverneur définitif, ou simplement provisoire? Serait-il prince ou simple mortel, civil ou militaire? Appartiendrait-il à un État neutre, ou serait-il choisi parmi les nationaux de toutes les puissances? Serait-il chrétien ou musulman, sujet ottoman ou indépendant de la Porte? Autant de questions, autant de réponses. Le problème était assurément malaisé à résoudre. C'était au fond toute la question crétoise qui se posait ainsi sous cette forme concrète, et les divergences de vues, qui se dissimulaient habilement sous les formules tant qu'il ne s'agissait que d'institutions sur le papier, s'affirmaient aussitôt qu'il fallait passer de la parole à l'action.

Multiples, permanentes, pourrait-on dire, ont été les négociations engagées dans ce but. On n'en connaît pas encore — la connaîtra-t-on jamais? — la trame complète. Le résultat successivement négatif apparaît seul et il est d'ailleurs suffisamment suggestif par lui-même pour être relaté avec profit.

La longue liste chronologique des candidats proposés pour le gouvernement de la Crète débute par le nom estimé de M. Numa Droz, ancien président de la Confédération helvétique. C'est la France qui avait mis en avant dès l'été dernier cette candidature évidemment sérieuse d'un homme politique doublé d'un jurisconsulte. L'accueil fait à la proposition française fut partout plein de sympathie pour le personnage qui en était l'objet; mais, chose à noter, quand M. Numa Droz eut examiné la situation qui lui serait faite, pris langue avec les chancelleries, compris ce qu'on attendait de lui, il se récusa. Son abstention qui l'honorait fut généralement regrettée, bien qu'elle ne pût surprendre de la part d'un homme que son expérience personnelle avait le droit de rendre sceptique sur le succès de l'entreprise dans les conditions où elle s'imposait à lui. Après M. Numa Droz, ce fut le nom du colonel Schœfer qui fut prononcé. Comme cette candidature échoua et non par la volonté de l'intéressé, on n'est pas très fixé sur le point de savoir quelle était la puissance qui l'avait suggérée. Ce point d'histoire reste à éclaircir.

M. le colonel Schœfer était Luxembourgeois et à ce titre il n'éveillait aucune susceptibilité. Mais il avait servi longtemps en Egypte, ce qui expliquait la proposition dont il était l'objet. Aussi l'accue

favorable au début des chancelleries européennes fût de courte durée : on rappela certains services rendus à la politique anglaise, comme directeur de la police, ainsi que son rôle dans diverses affaires d'esclavage, et il parut admis que ce candidat, tout disposé qu'il fût à accepter la mission, ne présentait pas toutes les garanties à exiger d'un représentant de l'Europe en Crète.

Mais le résultat négatif de ces deux candidatures n'avait pas été sans entraîner des négociations aussi longues que si elles avaient été fructueuses. On était à la fin du mois d'octobre. C'était l'époque où la double initiative concordante de la France et de la Russie amenait le comte Mouraview à proposer et à faire adopter le transfert à Constantinople de l'étude du problème crétois. (Novembre 1897.) C'était dorénavant aux ambassadeurs réunis en concert européen au premier degré qu'allait appartenir l'initiative dans le choix du gouverneur comme dans l'élaboration de l'autonomie. Il aurait fallu une certaine naïveté pour attendre de ce nouveau mode de procéder une solution plus expéditive. Ignore-t-on que l'accord des ambassadeurs, relativement facile à réaliser dans certains cas, alors même qu'il s'est établi suivant les vues et les instructions des gouvernements respectifs, ne dispense nullement de la sanction des Cabinets eux-mêmes, formalité complémentaire sur laquelle viennent souvent échouer et se briser nombre de résolutions parmi les plus utiles et les plus opportunes ? C'est là assurément le vice secret, le défaut caché de cet instrument délicat qu'on appelle le concert européen et qui ne lui permet de jouer en bon ordre et méthode qu'en de très rares occasions aussi difficiles à faire naître qu'à faire durer.

La réunion des ambassadeurs chargée de trouver à la fois un plan pour l'administration de la Crète et un homme pour diriger cette administration, ne recule pas devant sa tâche, si ingrate fût-elle. Le plan d'organisation, nous avons vu qu'elle l'avait élaboré dans le courant du mois de décembre ; quant au gouverneur, sans perdre de temps non plus, elle crut l'avoir découvert dans la personne du prince monténégrin, Bozo Petrovitch. Ce choix se recommandait à des titres divers à l'attention favorable des puissances. Cousin du prince Nicolas de Monténégro, appartenant à une des nationalités balkaniques, ami de la Russie par sa situation personnelle comme par ses antécédents, le « voïvode » Petrovitch présentait toutes les conditions requises, ainsi que toutes les garanties désirables pour le succès de l'œuvre qu'il s'agissait de lui confier. Et cependant le projet n'aboutit pas. Il se produisit un incident analogue à celui qui avait caractérisé l'échec de la combinaison Numa Droz ; mais, tandis que l'ancien président de la République suisse avait en personne décliné les offres dont il était l'objet, dans le cas qui nous occupe, c'est le prince de Monténégro lui-même qui opposa

son propre veto à la candidature de son cousin le voïvode Bozo Petrovitch. Telle du moins la version qui a cours dans les milieux diplomatiques et qui s'appuie d'ailleurs sur un communiqué paru dans le *Glas Tsernagorsta*, journal officiel de la Principauté. Elles sont vraiment attachantes et suggestives, les raisons par lesquelles la feuille officielle justifie le veto du prince Nicolas. Elle nous apprend que la candidature avait été présentée par une « grande puissance ». Laquelle? On a des raisons de croire que c'est la Russie. Et, malgré cette circonstance toute particulière, le prince de Monténégro, celui que le tsar Alexandre III appelait un jour « mon seul ami », repousse ce qu'il considère comme un honneur fait à sa maison et à l'État monténégrin lui-même. Qu'est-ce à dire? Et la question est d'autant plus en situation d'être posée quand l'on réfléchit sur les considérations politiques invoquées à l'appui de ce refus. La Crète, « pays héroïque et martyr », dit en substance le communiqué, n'aspire point à l'autonomie et à une constitution plus ou moins indépendante, mais à son union à la Grèce, en faveur de laquelle elle a témoigné dans l'histoire par de nombreuses insurrections. Il ne saurait donc appartenir au Monténégro, respectueux du droit national des peuples balkaniques, de prêter son concours moral, et à plus forte raison la personne d'un de ses princes, à une combinaison qui met ce droit en question ou qui aurait tout au moins pour résultat d'en retarder l'échéance. N'est-ce pas un langage bien nouveau dans la bouche d'un de ces princes des Balkans qu'à la veille de la guerre la diplomatie européenne s'efforçait de nous présenter comme prêts à se soulever si l'île de Crète passait aux mains des Grecs? L'étonnement est à coup sûr légitime, et il y avait là de quoi ouvrir un vaste champ aux réflexions comme aux hypothèses, si les événements ne s'étaient pas chargés eux-mêmes de soulever un coin du voile qui cachait ce mystère.

A peine la candidature du voïvode Bozo Petrovitch était-elle définitivement écartée (fin décembre), alors que les nouvellistes s'ingéniaient à lancer chaque jour le nom d'un nouveau candidat plus ou moins invraisemblable — notamment le prince François-Joseph de Battenberg, filleul de l'empereur d'Autriche; le prince Adolphe de Schaumbourg-Lippe, beau-frère de l'empereur d'Allemagne, ou bien encore le major Thys, officier d'ordonnance du roi Léopold, directeur des diverses Compagnies belges du Congo — une nouvelle sérieuse, quasi officielle et néanmoins si imprévue que la veille même elle aurait passé pour fantaisiste, éclata à Athènes et à Constantinople : le Gouvernement impérial de Russie proposait la candidature du prince Georges, second fils du roi de Grèce, pour les fonctions de gouverneur de la Crète. (Janvier 1898.)

L'étonnement était permis et même l'incrédulité. Beaucoup d'es-

prits parmi les plus avisés n'eurent d'autre ressource que de contester la vraisemblance de la nouvelle. Mais, comme le dit le poète, « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ! » Il fallut donc se rendre à l'évidence et admettre comme possible et réalisable ce que les plus beaux raisonnements du monde avaient condamné. En dépit de ces premières impressions, l'idée fit son chemin. Accueillie avec enthousiasme en Grèce, en Crète, elle parut s'imposer par la réflexion à ceux-là qui l'avaient le plus critiquée. La plupart des puissances n'hésitèrent pas à l'adopter : ce fut le cas d'abord au premier rang de la France, puis de l'Angleterre et de l'Italie.

En pouvait-il être autrement? Dans ces trois pays où la cause de la Grèce avait rencontré tant de sympathies, l'on avait compris que la situation de la Crète comportait une prompte solution, que le temps des demi-mesures, du provisoire était passé, qu'il fallait aboutir et que, dans ce but, indépendamment de tout philhellénisme, la proposition de la Russie apparaissait comme la seule pratique, la seule apte à réaliser les vues de l'Europe, le jeune prince grec étant le seul de tous les candidats proposés qui fût en posture à la fois pour contenir les chrétiens et pour s'imposer aux musulmans. C'était là à coup sûr le motif déterminant de l'initiative du Gouvernement impérial. Et il ne saurait être question d'en chercher d'autre cause notamment dans les sentiments personnels de l'empereur Nicolas à l'égard du prince son cousin, qui lui sauva la vie au Japon. Tout au plus pourrait-on considérer qu'en proposant la candidature d'un prince grec appartenant à la nation vaincue, il n'avait pas seulement en vue de relever le prestige de la dynastie grecque, mais surtout de montrer à la Turquie si enorgueillie de ses victoires, qu'elle devait encore compter avec l'Europe et notamment avec la Russie. N'est-il pas d'ailleurs admissible qu'après s'être montrée fort sévère et même fort dure à l'égard de la Grèce avant et pendant son conflit avec le Sultan et avoir laissé l'Angleterre jouer seule ou à peu près seule le rôle, platonique du reste, de protecteur de l'hellénisme, le Gouvernement impérial ait cru le moment venu de reprendre sa place dans le cœur un peu meurtri des Hellènes et son influence amicale à Athènes? Assurément la candidature du prince Georges de Grèce, intervenant après de longs mois de négociations infructueuses poursuivies dans un tout autre esprit, apparaît comme l'indice d'une nouvelle orientation politique, inspirée par ces vues profondes et lointaines qui, parfois, invisibles, mais toujours présentes, sont les règles directrices de la diplomatie russe.

Pourquoi, à l'heure qu'il est, cette proposition, déjà vieille de six mois, qu'on avait crue bien à tort retirée, après avoir été initialement présentée, mais qui est au contraire fermement maintenue par la Russie et appuyée par la France, l'Angleterre et l'Italie n'a-t-elle pas

encore abouti? Serait-ce en raison de l'opposition des deux autres puissances du concert européen, l'Allemagne et l'Autriche? Il est de fait qu'on a signalé l'embarras de ces deux chancelleries en face de la proposition russe. L'Allemagne n'avait, pour justifier son hésitation, qu'à invoquer sa politique invariablement hostile à la Grèce et favorable à l'empire ottoman pendant les derniers événements. Et cependant, après avoir été considérée comme la tête des puissances opposantes, elle paraissait s'être laissé convaincre, au point que les nouvellistes des affaires extérieures, n'ont pas hésité à chercher et à trouver, dans certains arrangements relatifs à l'Extrême-Orient, la raison de ce qu'ils appelaient une subite volte-face. Quant à l'Autriche, moins engagée que l'Allemagne dans une attitude de systématique hostilité à l'égard de la Grèce, elle pouvait et devait se considérer comme liée par l'accord qui venait de s'établir entre l'empereur François-Joseph et l'empereur Nicolas touchant la situation des Balkans et, fidèle à cette nouvelle politique de concorde entre les deux empires, s'incliner même à regret devant une intention si nettement manifestée par son jeune et impérial voisin du Nord.

A quoi donc attribuer la lenteur d'une solution, dont personne ne conteste cependant l'impérieuse, l'urgente nécessité? La réponse à cette question est dans l'exposé du rôle joué dans le problème crétois par un haut personnage qui, pour ne pas faire partie du concert européen, n'en a pas moins exercé une action décisive quoique latente sur les irrésolutions, les atermoiements, les ajournements, en un mot sur l'œuvre jusqu'à ces derniers jours négative de la diplomatie en Crète. Ce personnage, « invisible et présent », c'est le Sultan.

II

Souveraineté et non suzeraineté. — Le Sultan en Crète. Mission de Djevad pacha.

Dans la note collective adressée à la Sublime-Porte au lendemain de l'occupation internationale de la Crète, les Puissances s'étaient exprimées ainsi touchant la résolution qu'elles avaient arrêtée: « Elle (la Crète) sera dotée *par les puissances* d'un régime autonome. » Cette formule semblait formellement écarter une entente préalable sur ce point avec la Porte. Dès avant l'ouverture des hostilités sur les frontières de la Thessalie, le sultan fit clairement comprendre qu'il ne l'entendait pas ainsi : « La Sublime-Porte, disait-il le 6 mars, accepte le principe d'une autonomie accordée à la Crète en se réservant la faculté de s'entendre avec les représentants des Grandes Puissances à Constantinople sur la forme et les détails du régime

dont l'île sera dotée. » (*Livre Jaune*, 1897, nos 217 et 268.) Le désaccord sur ce point capital apparaissait dès la première heure et n'a pas cessé depuis. Pouvait-on, devait-on se passer du sultan dans l'organisation de l'autonomie? Si cette question avait été tranchée à l'origine même, combien de difficultés eussent été aplanies! Ce qui est certain, c'est que dans la proclamation des amiraux certifiant aux Crétois les résolutions de l'Europe, on eût bien soin d'écarter tout ce qui aurait pu paraître subordonner l'autonomie crétoise au bon plaisir, à l'adhésion préalable du Sultan. Il y était au contraire déclaré que les *Grandes Puissances* étaient *irrévocablement* décidées à assurer l'autonomie complète de la Crète, « étant entendu que les Crétois resteraient entièrement libres de tout contrôle de la Porte en ce qui concerne leurs affaires intérieures ». Le Sultan ne protesta pas; mais les événements qui se préparaient ne devaient pas tarder à lui rendre la parole et à lui permettre de s'inscrire en faux contre la promesse inscrite dans la proclamation des amiraux. Les hostilités à peine ouvertes, le Sultan ordonne l'expulsion des sujets grecs du territoire ottoman, y compris la Crète. Il fallut la volonté formelle de l'Europe pour s'opposer à l'application de cette mesure qui ne tenait aucun compte de la mission des Puissances en Crète et de la situation spéciale qui en résultait pour ce pays. A la faveur de la déclaration de guerre et de l'indécision qu'elle avait jetée dans l'attitude de certaines Puissances, le Sultan avait cru le moment propice pour affirmer que la Crète faisait toujours partie intégrante de l'Empire ottoman. Son calcul fut trompé et il dut reconnaître que le lien qui rattachait cette île à son Empire devenait de plus en plus nominal. Il est vrai qu'on n'était alors qu'à l'ouverture des hostilités et que la victoire n'avait pas encore couronné les étendards du Prophète!

Mais, une fois maître de la Thessalie, ayant repris conscience de sa force et de l'ascendant nouveau qui devait s'y attacher à ses yeux, le Grand Seigneur conçut l'idée de rétablir progressivement sur la Crète son autorité usurpée par l'Europe. Mais il fallait agir avec prudence et ne pas risquer de heurter de front le concert européen en éveillant ses susceptibilités. On avait déjà fort agité la question du retrait successif des garnisons ottomanes de l'île et de la nécessité de désigner un gouverneur. A ces deux mesures d'ailleurs à l'état de projet alors comme aujourd'hui, le Sultan, victorieux des Grecs, répondit en préparant en sous main l'envoi de renforts pour les garnisons turques, ainsi que celui d'un gouverneur ottoman de son choix. C'était assurément un bon tour à jouer à l'Europe qui, dans sa note collective supplémentaire du 6 mars, avait prévenu la Porte qu'il y aurait lieu de concentrer les troupes dans les places fortes, ce qui devait être la préface de leur départ ultérieur. En ce qui concerne

la désignation d'un gouverneur ottoman la mesure préparée par la Porte semblait non moins ingénieuse. Puisque les Puissances ne savaient où prendre l'homme chargé de gouverner la Crète, elle coupait court à leur embarras en envoyant en Crète... qui?... un ancien grand vizir, Djevad pacha, personnage considérable autant qu'habile, chargé de la mission de ramener sans heurt et sans difficulté la Crète et les Crétois dans le giron du Grand Seigneur.

Quand ce projet fut formé, grand émoi dans les chancelleries. Leur hésitation chronique fit place à une légitime susceptibilité que les amiraux au surplus s'empressèrent de partager en l'excitant. La Porte sentit qu'elle avait dépassé la mesure. L'envoi de renforts fut prudemment abandonné. Mais Djevad pacha partit, non plus comme gouverneur, mais pour remplacer en qualité de commandant militaire le général Tewfik pacha. (*Livre Jaune*, 1898, n° 21.) Son débarquement en Crète se fit, modestement, sans bruit (24 juillet 1897). Tandis que les amiraux se concertaient sur la conduite à tenir à son égard, il leur fit sa visite d'arrivée. L'ayant reçue, ils durent la rendre; voulant indiquer qu'il ne s'agissait pas là d'un échange de visites officielles, ils imaginèrent de revêtir, en la circonstance, la petite tenue. Cette précaution a paru à certains prêter à rire ou à sourire. Mais, livrés à eux-mêmes, les amiraux ont cru agir de leur mieux dans l'intérêt de la mission qui leur incombe. Cette mission est assurément délicate et Djevad pacha n'a laissé aucune occasion de le leur prouver. Témoin l'incident de la revue du 18 août : c'était la fête de l'empereur d'Autriche; le programme comportait une revue des troupes internationales; c'était la troisième depuis l'occupation. L'amiral autrichien insiste pour y faire figurer la garnison ottomane. Djevad saisit la balle au bond : au lieu de se contenter, comme les amiraux, d'un faible effectif ne dépassant pas une compagnie, voilà qu'il amène avec lui tout ce qu'il avait pu trouver, à peu près deux bataillons et deux escadrons. Ce ne fut pas une revue internationale, mais la revue de la garnison turque suivie de quelques poignées d'Européens.

Des tracasseries de cette nature ne sont rien en elles-mêmes et ne valent que par le sens qui s'y attache. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir peu après la Porte élever la voix pour indiquer ses vues touchant la future organisation de la Crète. Voici quelles étaient, à la date du 1er septembre 1897, « les principales conditions devant servir de base au régime autonome, savoir : 1° nomination par le gouvernement impérial d'un vali ottoman (il n'est question ni d'un gouverneur chrétien, ni de l'adhésion de l'Europe); 2° maintien des troupes impériales et des bâtiments de guerre; 3° payement d'une redevance au Trésor ottoman; 4° emploi du pavillon ottoman dans l'île et sur les navires de commerce crétois. En même temps, la

Porte demandait le retrait de la décision des amiraux constituant une commission militaire en cour de justice. Sur ces divers points, les revendications ottomanes ne trouvèrent aucun écho, et notre ministre des affaires étrangères traduisit énergiquement le sentiment général en disant le 11 octobre à Munir bey, ambassadeur du Sultan à Paris, « qu'il n'y avait rien à modifier à la situation, la Crète « étant en dépôt dans les mains des puissances. » (*Livre Jaune*, 1898, n° 30.) Le gouvernement russe partageait, à cet égard, le sentiment de M. Hanotaux et considérait comme inadmissible « toute ingérence « de la Porte dans les affaires crétoises aussi longtemps que son rôle « comme suzeraine n'aurait pas été strictement défini par les puis- « sances ». Il lui refusait de prendre « une initiative quelconque » à cet égard, « cette tâche incombant en entier aux Puissances qui ont « pris la Crète sous leur protection et lui ont garanti une autonomie « complète ».

Tel était le langage qu'au mois d'octobre la France et la Russie tenaient de concert touchant les visées de la Porte. Le sentiment était à peu près le même en Angleterre et en Italie. Malgré cela, le Sultan persistait à formuler son propre programme non seulement pour l'organisation de l'autonomie, mais aussi pour le rétablissement de l'ordre et le désarmement de la population (octobre 1897). Son but était, à vrai dire, de mettre à tout prix un terme à la situation créée par les amiraux et qui en se prolongeant affirmait tous les jours plus clairement que l'île avait cessé d'être en réalité une province ottomane. Et lorsque, au mois de décembre, la Porte, toujours fidèle à sa tactique, annonçait simplement qu'elle allait procéder à relever 4,594 soldats turcs, qui seraient remplacés par un nombre égal de conscrits, l'unanimité des ambassadeurs et l'unanimité des amiraux vint couper court à cette velléité d'intervention. Pareille tentative de débarquement de troupes turques échoua encore quelques mois après devant l'opposition des Puissances (juillet 1898).

Une telle divergence de vues entre le Sultan et l'Europe ne suffit-elle pas à expliquer que, si le *statu quo* a été jusqu'à un certain point maintenu, aucune solution sur le fond même du problème à résoudre n'a pu aboutir ? Voyant toutes ses propositions écartées, désespérant de pouvoir rétablir son autorité, il n'a eu d'autre ressource que de s'ingénier à faire échouer les projets élaborés en dehors de lui et contre lui. C'est ainsi notamment que, n'ayant pu faire agréer un gouverneur de son choix, il a refusé de son côté d'agréer ceux qui étaient présentés. Il fallait s'attendre à cette riposte inévitable du Grand Seigneur ; et ce qui étonne, c'est que, l'ayant à coup sûr prévue, l'Europe n'ait pas songé à la rendre inutile et sans objet en ne se mettant pas dans le cas de la recevoir. Mais, chose singulière, tandis que les Puissances semblaient d'accord pour refuser au Sultan le

droit d'initiative touchant l'organisation de la Crète, elles lui reconnaissaient en fait quelque chose d'équivalent, le droit de veto. C'est ainsi qu'il a pu, dans la plupart des circonstances, faire, soit ouvertement, soit en sous main, opposition à toute mesure propre à résoudre le problème crétois. Il lui a suffi, pour jouer jusqu'ici ce rôle prépondérant, de refuser son adhésion quand on la sollicitait, ou bien, si l'on paraissait disposé à s'en passer, d'amener une ou deux Puissances — Allemagne ou Autriche — à subordonner leur propre acquiescement à celui du Sultan, bien décidé à ne pas le donner.

Le succès de cette attitude expectante encourage le sultan à y persévérer. En n'y mettant pas un terme, les Puissances ne font que reconnaître sa légitimité. D'ailleurs comment agir autrement tandis que tel ambassadeur, celui d'Autriche-Hongrie, par exemple, a pour instructions de considérer comme « indispensable une entente avec la Porte au sujet de l'installation du gouverneur ». (*Livre Jaune*, 1898, n° 55.) En vérité, la question imprévue qui semble se poser et qui résume toutes les autres est celle de savoir si l'autonomie que les puissances ont en vue respectera ou non la souveraineté du Sultan, autrement dit si le sultan sera comme ci-devant souverain de la Crète ou n'en sera que le suzerain. Jusqu'ici l'accord paraissait absolu sur ce point capital entre les Puissances ; les notes collectives remises à la Porte, la proclamation de l'autonomie par les amiraux étaient conçues dans des termes excluant toute idée de maintien de la souveraineté ottomane. Plus tard, même après les victoires de la Porte, le langage que nous avons rappelé plus haut de M. Hanotaux, du comte Mouraview et de lord Salisbury spécifiait, sans qu'on pût s'y tromper, qu'il ne s'agissait plus que de la suzeraineté du sultan. Mais comment concilier cette formule essentielle, qui valait tout un programme, avec l'indication contenue dans le discours de l'empereur François-Joseph disant aux Délégations le 17 novembre 1897 que le concert européen aurait à régler la situation de la Crète « tout en maintenant les *droits de souveraineté* de S. M. le Sultan » ?

J.-L. DELONCLE.

KHARTOUM [1]

A l'annonce de la prise de Khartoum, les Anglais sont allés déposer des fleurs sur la tombe de Gordon. Ces démonstrations nous toucheraient profondément si nous ne savions que Gordon est tombé victime de l'égoïste politique de ses compatriotes. Nous avons

[1] Cet article avait été envoyé le 15 septembre, lorsque le tirage de la *Revue* était déjà commencé, nous avons dû ajourner sa publication. (N. D. L. R.)

exposé dans un article antérieur [1] les mobiles réels des campagnes anglaises en Egypte, il est inutile d'y revenir.

Les événements se sont chargés de prouver que nous avions vu juste et il n'était guère besoin d'être grand prophète pour cela.

Les Anglais ne cachent nullement leur dessein de faire remonter le Nil à leurs canonnières et d'assurer ainsi leur jonction avec les troupes du major Mac-Donald et de lord Cavendish, qui viennent de l'Ouganda.

Ceci sera la deuxième étape de leur marche en avant; la troisième sera marquée par la liaison des possessions anglaises assurée du Nord au Sud entre le Cap et Alexandrie. — Le rêve des jingoïstes d'outre-Manche deviendra sous peu une réalité.

Avant d'examiner dans quelles conditions la France peut s'opposer à la réalisation du plan de nos rivaux, il importe de résumer les événements militaires qui ont eu lieu en Egypte depuis 1897.

La conséquence de la prise d'Abu-Hamed fut l'entrée des troupes anglo-égyptiennes à Berber que les derviches venaient d'évacuer. Le sirdar Kitchener y concentra aussitôt ses troupes, envoyant de nombreuses reconnaissances qui refoulèrent l'ennemi vers le Sud.

C'est alors que les Italiens cédèrent Kassala à l'Égypte dans des conditions qui ont été rappelées antérieurement dans cette Revue [1]. Le colonel Parsons, qui vint occuper la place le 18 décembre 1897 prit aussitôt à sa solde les troupes indigènes que les Italiens y entretenaient.

Après les avoir réorganisées, il se porta contre les derviches et les chassa de leurs camps d'Osobri et d'El-Fascher.

Les opérations autour de Berber et de Kassala permirent aux Anglais de se rendre compte de l'importance des forces qu'ils avaient devant eux. Ils prirent aussitôt les dispositions nécessaires pour prononcer leur offensive.

Le corps expéditionnaire comprit : une brigade anglaise à 4 bataillons, une division indigène formée de 3 brigades, chacune d'elles comptant 4 bataillons soudanais ou égyptiens.

Concentrée à Kunar, à mi-chemin entre Berber et le confluent du Nil et de l'Atbara, la flottille comprenait 6 canonnières et un important convoi de bateaux à voiles et à rames. D'autre part, la voie ferrée d'Abu-Hamed à Ouadi-Halfa fut prolongée vers Berber, ce qui permit au corps expéditionnaire de compter sur une bonne voie de communication.

Les derviches sortaient enfin de leur inaction et on signala bientôt au général anglais la concentration des forces de Mahmoud à

---

[1] *Questions diplomatiques et coloniales*, n° 15, novembre 1897.

El-Abiab sur la rive droite du Nil, à 40 kilomètres en amont du confluent de l'Atbara.

Bientôt il levait son camp se dirigeant vers l'Est, menaçant la ligne de communication des Anglais.

Le général Kitchener prit aussitôt l'offensive et il quitta le camp de Kunar le 20 mars marchant vers Ras-Hudi.

La marche se faisait par échelons de brigade, chaque brigade formée en carrée, la brigade anglaise en tête, la cavalerie assurant le service de sûreté.

Après avoir dépassé El-Hudi, les Anglo-Égyptiens prirent le contact avec les avant-postes des derviches, qui étaient solidement établis à Hilgi. Le général Kitchener se borna à observer l'ennemi, établissant à Ras-Hudi sa base d'opérations secondaire, en même temps qu'il donnait l'ordre à la flottille de tenter un coup de main sur Shendy où étaient installés les magasins des derviches.

Le 24 mars, le commandant Keppel arrivait avec la flottille devant Shendy et s'en emparait presque sans combat, l'ennemi ne s'attendant pas à l'attaque.

Profitant de cette action heureuse, le général Kitchener décida une offensive générale.

Après une belle marche, il vient s'établir le 8 au matin devant les campements de l'armée de Mahmoud. Celui-ci était couvert par des tranchées bien construites et de nombreuses défenses accessoires, mais il ne disposait que de canons sans valeur, et ses fantassins n'étaient pas exercés au tir à grande distance.

Les Anglais purent donc placer leurs batteries en position sans éprouver de grandes pertes, et ils préparèrent leur attaque par une canonnade qui dura plus d'une heure.

Les colonnes d'assaut furent alors formées, les clairons et les cornemuses sonnèrent la charge et les bataillons anglais entraînés par leurs officiers s'élancèrent intrépidement à l'attaque des retranchements ennemis. Le général Gatacre arriva le premier sur la brèche et un combat corps à corps s'engagea entre les deux armées.

Les Anglais demeurèrent victorieux, ayant environ 500 hommes hors de combat dont un cinquième d'officiers et soldats anglais.

Les derviches laissèrent 3.000 des leurs sur le terrain et eurent 2.000 prisonniers dont Mahmoud; les autres ayant à leur tête Osman-Digma s'enfuirent vers le Sud.

La victoire de l'Atbara eut un grand retentissement et ses conséquences furent heureuses pour les Anglais, qui purent préparer à leur aise leur prochaine campagne.

Le chemin de fer dépassa bientôt Berber; la flottille fut renforcée; 20.000 hommes purent être concentrés entre Berber et Shendy et le ravitaillement se fit aisément.

Au mois d'août, le général en chef, toujours bien informé par le service des renseignements du colonel Wingate, décida, en face de l'activité déployée par le capitaine Marchand, de brusquer les évènements. La marche en avant fut reprise.

Une dépêche d'Omdourman nous a apporté des détails complets sur la défaite des derviches :

Des patrouilles de cavalerie, lancées le matin dans la direction d'Omdurman, découvrirent l'armée derviche avançant en ligne de bataille sur une étendue de trois ou quatre milles. Des fanions innombrables flottaient au vent au-dessus des masses de cavalerie et d'infanterie des derviches, qui chantaient des chants de guerre.

L'infanterie anglaise prit alors position au dehors du camp de Agaiza, ayant à droite les Soudanais, puis les Égyptiens.

Entre chaque brigade était une batterie de mitrailleuses Maxim. La ligne des bataillons était flanquée à droite et à gauche de fortes batteries Maxim Nordenfeldt. En arrière, deux brigades égyptiennes formaient la réserve.

A sept heures vingt du matin, les derviches se massaient sur les hauteurs qui dominaient leur camp et s'avançaient délibérément enformation enveloppante. A sept heures quarante, l'artillerie anglaise ouvrait le feu, auquel riposta la mousqueterie derviche. L'ennemi, se portant sur la gauche de la ligne anglaise, commençait une charge vigoureuse; mais cette charge fut arrêtée par le feu général de toute la ligne anglaise, feu qui dura un quart d'heure.

Pendant ce temps, les deux brigades de réserve avaient reçu l'ordre de se porter en soutien sur la gauche. Les derviches, ne pouvant approcher, firent alors une attaque déterminée sur le centre; mais leurs cavaliers furent de nouveau maintenus à distance et balayés par une grêle de projectiles. L'armée derviche se retira, laissant le sol couvert de cadavres.

La bravoure de ces barbares avait été incroyable. Leurs émirs, à cheval, et leurs porte-drapeau, avec un superbe mépris de la mort, s'efforçaient d'avancer et arrivaient même jusqu'à quelques centaines de mètres de notre ligne. Le colonel Rhodes, frère de M. Cecil Rhodes, qui agissait comme correspondant du *Times*, et plusieurs autres officiers anglais ont été blessés. Un lieutenant et un capitaine ont été tués.

Au moment où les derviches battaient en retraite, l'armée anglo-égyptienne quitta le camp en échelons de bataille, se dirigeant dans la direction d'Omdourman. Les brigades venaient d'atteindre le sommet des hauteurs voisines du Nil, lorsque les Soudanais de l'aile droite rencontrèrent l'ennemi qui s'était reformé dans les rochers, à deux milles du camp anglais, autour de l'étendard noir du khalife, pour tenter une suprême attaque. 15,000 derviches attaquèrent les Soudanais qui, soutenus par les mitrailleuses Maxim, résistaient, pendant que le général Kitchener ordonnait à la gauche et au centre d'opérer une conversion.

En dix minutes, avant que les derviches eussent pu réussir dans leur attaque, les Anglais s'emparaient des rochers, et l'ennemi, surpris dans la dépression de terrain, était fauché par des feux croisés d'artillerie et de

mousqueterie. Tous ses efforts furent vains. L'armée derviche était réduite graduellement à des groupes épars, et le sol, jonché de cadavres enveloppés de burnous, ne ressemblait plus qu'à un pré couvert de flaques de neige.

Parmi les incidents de la bataille, on signale une charge de lanciers qui, interceptés par une masse de derviches, purent la traverser en se taillant un passage à coups de sabre et de pistolet. Ils eurent le lieutenant Grenfell tué et quatre officiers blessés. Quarante lanciers furent tués ou blessés.

Sur l'aile droite, la cavalerie égyptienne a lutté toute la journée contre les cavaliers baggaras, et elle reprit aux derviches un canon dont ceux-ci s'étaient emparés.

La conduite des derviches a été simplement héroïque.

A onze heures un quart, le général Kitchener ordonna l'avance générale.

Les débris des derviches furent repoussés dans le désert pendant que la cavalerie leur coupait la retraite sur Omdourman.

A midi un quart, la colonne anglaise se portait sur Omdourman, ayant à sa tête le général Kitchener, porteur de l'étendard noir pris au khalife.

Omdourman était occupé à quatre heures. Les Anglais avaient perdu deux cents hommes, et les derviches, des milliers.

Omdourman est une place d'une étendue considérable.

Toute l'armée anglo-égyptienne est actuellement campée dans le désert, à l'ouest de la ville.

... Depuis lors les Anglais ont procédé à leur installation pendant que les canonnières remontent le Nil vers Fachoda.

Pendant que les Anglais agissaient, que faisions-nous?

Nous avions un homme qui avait compris, entre tous, le rôle que la France pouvait jouer dans l'Afrique centrale : c'était le colonel Monteil. Nommé au commandement supérieur de l'Oubanghi, il avait rêvé de grandes actions à accomplir dans les vastes espaces qui s'étendent entre le Nil et le lac Tchad.

Il vient de déclarer lui-même à Marseille qu'il n'avait jamais pu savoir les causes de son rappel.

M. Liotard poursuivit l'œuvre du lieutenant-colonel Monteil et il procéda à l'occupation de la province du Bahr el Ghazal. Il prépara ainsi les voies à la mission du capitaine Marchand, dont M. Bourdarie a raconté la genèse aux lecteurs de la *Revue*. Depuis lors le capitaine Marchand s'est servi de la vallée du Soueh comme ligne de ravitaillement, y construisant les forts de Kodjioli, des Rapides et Desaix, pour gagner Meschra er Rek et atteindre enfin Fachoda.

M. Etienne a exposé tout récemment le rôle que la mission Marchand était appelée à jouer sur le Haut-Nil, on peut être sûr qu'elle ne faillira pas à sa tâche.

NED-NOLL.

LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE-HONGRIE

JANVIER-AOUT 1898

POLITIQUE INTÉRIEURE

On raconte que, voulant se faire une opinion sur la crise qui, depuis plus d'un an, paralyse en Autriche le fonctionnement de toutes les institutions publiques, la reine Victoria pria une personnalité très bien informée de lui expliquer la situation. L'exposition achevée, la reine, qui avait religieusement écouté, congédia son interlocuteur en ces termes : « C'est fort bien, et je vous remercie; mais cette fois, je n'y comprends plus rien du tout. »

Il y a, dans ce royal aveu, plus d'ironie, sans doute, que de sincérité, mais qui oserait en faire un reproche à Sa Gracieuse Majesté? En Autriche, tout est d'une complication extrême, parce que, loin de s'appuyer sur des bases logiques, sur un système de lois harmonieuses, répondant aux besoins coordonnés de l'État et de chacun des pays qui le composent, tout l'édifice gouvernemental ne repose, au contraire, que sur des expédients. Expédient, le *Compromis* qui unit la Hongrie à l'Autriche; expédient, la loi de 1873 qui modifie la constitution de 1867 [1]; expédient enfin, toutes ces ordonnances sur les langues qui ont pour but de faire, indirectement, entrer dans la pratique un article inappliqué des lois fondamentales de l'Empire [2]. Or, si l'on peut gouverner au jour le jour avec des expédients, il est impossible d'en faire un système. Les problèmes dont la solution a été retardée, parce qu'elle était désagréable, ne tardent pas à s'imposer de nouveau, et le temps que l'on avait cru gagner a simplement rendu ces problèmes plus pressants, plus insolubles, plus gros de dangers.

Le conflit tchèque-allemand qui, depuis trente ans, réapparaît chroniquement, est un de ces problèmes. Il a pris avec le temps des proportions telles qu'aujourd'hui, non seulement il rend impossible tout travail parlementaire, mais qu'il constitue, en outre, un danger formidable pour l'existence même de la monarchie — au moins dans sa forme actuelle. Et ce ne sont pas là gratuites exagérations : il suffit de jeter un coup d'œil sur les événements des six derniers mois pour arriver à cette triste conclusion.

---

[1] La loi du 2 avril 1873 retire aux diètes le droit d'envoyer leurs députés au Reichsrath et introduit le système des élections directes.

[2] Le § 19 de la loi du 21 décembre 1867, sur les droits des citoyens. Il établit l'égalité juridique de toutes les races, leur assure le droit inviolable de développer et défendre leur nationalité et leur langue et reconnaît le principe de l'égalité de tous les idiomes parlés dans l'empire, en ce qui concerne l'école, l'administration, la vie publique.

Depuis un an, les lecteurs de la *Revue* ont été soigneusement tenus au courant des affaires autrichiennes. Nous nous bornons donc, pour éviter toute redite, à rappeler les articles déjà publiés et, notre tâche se trouvant allégée d'autant, nous abordons immédiatement l'étude des faits [1].

Renversé par l'émeute le 28 novembre 1897, le comte Badeni avait été remplacé par le baron Gautsch de Frankenthurn, ministre de l'Instruction publique dans l'ancien cabinet [2]. La chute du comte Badeni marquait l'échec des tentatives faites au parlement pour briser l'obstruction de la minorité allemande. Le nouveau ministre avait le choix entre deux politiques : essayer encore de dompter la minorité, ou pactiser avec elle. La première alternative obligeait le gouvernement à renoncer pour longtemps à la collaboration des Chambres, c'est-à-dire à sacrifier le vote du renouvellement de l'union douanière et commerciale avec la Hongrie. Le baron Gautsch ne voulut pas jouer si gros jeu et préféra recourir à la seconde alternative. Il chercha donc, dès son arrivée au pouvoir, à amadouer les obstructionnistes allemands. Ce système avait des inconvénients : il devait d'abord être mal vu des partis de la droite qui, engagés à fond dans la lutte contre l'obstruction, n'avaient nulle envie d'appuyer le gouvernement dans une action diamétralement opposée. Il pouvait ensuite mener loin, car, pour amadouer les Allemands, il fallait leur faire des concessions; et comment les faire sans causer quelque dommage aux Slaves, c'est-à-dire à la droite gouvernementale presque entière? Or le président du Conseil était bien résolu à ne pas se brouiller complètement avec elle; il fut ainsi amené à louvoyer pour trouver un introuvable juste milieu. Le comte Badeni avait pris pour devise : rendre justice aux Tchèques; le baron Gautsch modifia la formule et dit : apaiser les Allemands sans faire de tort aux Tchèques. Mais, n'était-ce pas, comme l'on dit vulgairement, vouloir ménager la chèvre et le chou?

Toujours est-il que, pour donner à son projet un commencement d'exécution, le baron Gautsch convoqua la diète de Prague et chargea le comte Coudenhove, gouverneur de la Bohême, d'y faire, le 17 janvier, la déclaration suivante :

« Tout en se plaçant sur le terrain de l'indivisibilité du royaume

---

[1] V. *Questions diplomatiques et coloniales :* 1er avril, 1er juillet 1897 et 1er janvier 1898.

[2] Le ministère Gautsch se constitua le 30 novembre. Il était composé comme suit : baron Gautsch — présidence et intérieur; comte Welsersheimb — défense nationale; chevalier de Wittek — chemins de fer; chevalier de Bœhm-Bawerk — finances; comte Baillet de Latour — instruction publique et cultes; M. de Kœrber — commerce; M. de Ruber — justice; comte A. Bylandt-Rheidt — agriculture; baron Lœbl, ministre sans portefeuille, pour la Galicie.

« de Bohême [1] et de l'égalité en droits des deux langues, allemande « et tchèque, le gouvernement est disposé à modifier, sur certains « points, les ordonnances du mois d'avril 1897 [2]. La modification « portera sur les principes suivants : création de circonscriptions « allemandes, tchèques et mixtes ; suppression de l'obligation « absolue pour tous les fonctionnaires de savoir le tchèque et « l'allemand, en tenant simplement compte des besoins de la « pratique. »

C'était, en vue de la pacification des esprits, une concession très sérieuse aux prétentions allemandes. Les Tchèques, dont on ne saurait trop louer la modération, signe d'une réelle maturité politique, consentirent cependant à prendre ces modifications comme base de discussion. Les Allemands, au contraire, les repoussèrent : ils rejetaient les principes de l'indivisibilité du pays et de l'égalité absolue des deux langues, ne voulaient pas de la réglementation par voie d'ordonnance et s'obstinaient à réclamer une loi, votée par le Reichsrath, sous prétexte que toute autre manière de régler la question est inconstitutionnelle. Or l'article 11 de la loi du 21 décembre 1867 sur les attributions du Reichsrath, ne confirme en aucune manière — expressément du moins — cette dernière opinion [3].

En réalité, les Allemands de Bohême voulaient continuer la lutte et, toujours à la poursuite de leur hégémonie perdue, il leur répugnait de renoncer à une opposition dont ils escomptaient le succès. La preuve en fut faite quelques jours plus tard, et voici comment :

On sait l'habitude particulière aux étudiants allemands de se grouper en associations dont le but, à peu près unique, est d'absorber en commun, selon des rites compliqués et consacrés par l'usage, d'énormes quantités de bière. Chacune de ces associations a ses *couleurs* ou insignes propres, qui se reconnaissent à une abominable et ridicule petite casquette plate, ainsi qu'à un ruban passé en sautoir sous le gilet. Cette mode, assez mal vue en Autriche, s'y est cependant acclimatée parmi les étudiants pauvres et a été imitée dans quelques villes — Prague est de ce nombre — par les étudiants slaves. Excités en sous main par les députés radicaux-nationalistes allemands, entre autres par ce M. Wolf que son attitude inconvenante au parlement a rendu tristement célèbre, les étudiants alle-

---

[1] Les Allemands de Bohême réclamaient la subdivision de ce pays en une région allemande et une région tchèque : système inacceptable pour les défenseurs du droit historique tchèque et difficile à mettre en pratique, vu le grand nombre de districts mixtes.

[2] V. *Questions diplomatiques et coloniales :* 1er juillet 1897.

[3] C'est à peine si l'on peut invoquer l'alinéa (*m* qui reconnaît comme rentrant dans la compétence du Reichsrath « l'exécution des lois fondamentales sur les droits des citoyens ».

mands affectèrent de se promener dans les rues de Prague par groupes et, occupant toute la largeur des trottoirs, se livrèrent contre les passants à de grossières provocations. Il ne se passa plus de journée sans rixes : les cannes allemandes s'abattaient sur les crânes tchèques, tandis que des poings slaves pochaient des yeux teutons.

La police dut intervenir : par un arrêté placardé dans les rues, elle interdit à tous les étudiants, *sans distinction de nationalité*, d'arborer leurs « couleurs » en ville. Les députés allemands, auteurs responsables de ces incidents, en prirent prétexte pour organiser des séances tumultueuses à la diète et adressèrent au baron Gautsch un télégramme très cavalier où ils *exigeaient* le retrait immédiat de l'arrêté de police qui, disaient-ils, était une offense gratuite aux Allemands et une violation flagrante de la loi sur les associations. Dès ce jour, la presse allemande de tout l'Empire déclara la guerre au ministère et il devint évident que le système d'apaisement allait misérablement échouer. L'effervescence entretenue par Wolf et consorts, parmi les étudiants de l'université de Prague, gagna les autres universités : à Vienne, à Brünn, à Gratz, la jeunesse des écoles se rebella, obligea les professeurs à cesser leurs cours jusqu'à ce que l'arrêté de la police de Prague fût rapporté. Les recteurs, perdant la tête, n'eurent pas honte de proposer au baron Gautsch la suspension des cours et le ministre, au lieu de faire punir les coupables, eut la faiblesse de céder à ces conseils. Les cours furent d'abord suspendus pour huit jours, puis le semestre clôturé un mois plus tôt qu'il n'aurait dû l'être régulièrement. — 7 février 1897.

Pendant ce temps, la diète de Prague achevait ses séances. Avant de se séparer, les représentants tchèques de la Bohême décidèrent le vote d'une adresse à l'Empereur, où devaient être consignés leurs vœux. La discussion de l'adresse fut précédée de l'exode de tous les députés allemands qui, par leur absence, entendaient protester contre le sujet même des débats. L'adresse n'en fut pas moins votée : elle est assez importante pour mériter qu'on s'y arrête [1].

Il faut, tout d'abord, la rapprocher d'un projet d'adresse, élaboré quelques semaines auparavant par la Diète de Galicie, car on trouve très nettement formulés, dans ces deux actes, tous les desiderata du parti fédéraliste ; à savoir :

1° Restitution aux Diètes du droit qu'elles avaient anciennement, d'envoyer leurs députés au Reichsrath. Suppression, par conséquent,

---

[1] Le rapporteur et, au fond, le rédacteur de cette adresse remarquable à tous les points de vue était M. K. Kramarz, l'un des chefs les plus autorisés et à juste titre très influent du parti Jeune-Tchèque. M. Kramarz était — on s'en souvient — vice-président de la Chambre des députés lors des événements qui provoquèrent la chute du cabinet Badeni.

du système des élections directes, qui ne répond pas à la formation historique de la monarchie.

2° Extension de la compétence des Diètes, à toutes les questions qui ne sont pas d'un intérêt général pour l'Empire. Extension parallèle de l'autonomie administrative.

3° Augmentation des ressources budgétaires autonomes. Les impôts additionnels sont insuffisants pour couvrir les dépenses ordinaires ; les pays doivent être admis, en conséquence, à participer aux sources de revenus dont l'État est seul à profiter jusqu'ici.

A ces trois points, les Tchèques en ajoutent, pour leur part, un quatrième : maintien de l'indivisibilité des pays de la couronne de saint Venceslas et sacre de l'Empereur à Prague.

Laissons de côté cette dernière question — dont la solution est plus proche peut-être qu'on ne le suppose généralement — et examinons les autres vœux du parti fédéraliste.

Jusqu'en 1873, le Reichsrath se composait — ou plutôt devait se composer, car des abstentions célèbres se produisirent — des délégués des diverses Diètes provinciales. Le Parlement central était, en effet, dans l'esprit de la constitution, la représentation exacte des pays et des royaumes, de la Monarchie. Mais, après le court ministère fédéraliste du comte Hohenwart (1871-72), ce système, trop favorable aux tendances autonomistes, fut vivement combattu par les Allemands. La réaction qui se produisit alors eut pour conséquence la loi du 2 avril 1873 et les élections directes au Reichsrath. Cette réforme devait redonner des forces au centralisme déjà malade. Aujourd'hui, l'élément allemand ayant perdu une part notable de son influence, par suite du développement continu des nationalités slaves, et le gouvernement ayant depuis longtemps renoncé à la théorie centraliste, rendre aux Diètes un droit qu'elles n'ont jamais cessé de réclamer serait, peut-être, un remède efficace à la situation parlementaire.

Mais cela ne suffirait pas : il faudrait encore, comme le réclament les adresses tchèque et galicienne, augmenter la sphère de compétence des Diètes, en restreignant celle du Parlement central. Ce dernier n'aurait plus à traiter que les matières d'un intérêt général pour l'Empire, tandis que les autres questions seraient expédiées par les diètes. Ceci aurait un double avantage. La tâche du Reichsrath se trouverait considérablement allégée : il pourrait donc légiférer plus à l'aise sur les matières rentrant dans sa compétence ; on ne verrait pas de grandes réformes sociales ou économiques attendre au fond des cartons, pendant que les députés se querellent sur des vétilles ; on n'aurait pas de budgets provisoires, nécessitant des ratifications après coup, lesquelles amoindrissent toujours l'autorité d'un corps législatif.

Ensuite, les affaires d'intérêt local seraient mieux réglées sur place par des législateurs au courant des rapports sociaux, des besoins matériels et moraux du pays pour lequel ils légifèrent. Des questions brûlantes, comme celle des langues par exemple, ne viendraient plus entraver pendant des années le travail parlementaire et seraient examinées avec plus de calme, plus de sens pratique, si les nationalités intéressées étaient seules en tête à tête.

Enfin, quant à la réforme financière destinée à assurer des revenus suffisants à chaque pays, sa nécessité est évidente. Un pays n'est réellement autonome que s'il dispose de son argent — nerf de la paix aussi bien que de la guerre. Une autonomie qui n'a pas de quoi couvrir ses dépenses n'est plus qu'une charge ; charge pour le pays, obligé d'entretenir une administration dispendieuse, charge par conséquent pour l'État tout entier, puisqu'il doit en fin de compte venir en aide aux caisses autonomes en déficit.

(*A suivre.*)

LES RAPPORTS OFFICIELS AMÉRICAINS

SUR

LA BATAILLE DE SANTIAGO

(*Suite et Fin.*)

Voici les textes : leur analyse complète en serait longue et intéressante, car nombreux sont les points d'où nous pouvons tirer des enseignements et sur lesquels la critique peut s'exercer. Pourtant, cette critique nous ne la ferons que dans une faible mesure, cela pour deux raisons : l'une que M. Duboc a déjà dit, à cette même place, beaucoup d'excellentes choses sur lesquelles il n'y a pas à revenir ; l'autre, qu'il ne sied pas trop à un jeune officier de donner des leçons à un amiral d'une nation amie, vaincu, il est vrai, mais dont le courage, l'héroïsme au feu ont forcé l'admiration des vainqueurs. Nous n'étudierons donc que les points mis parfaitement en lumière par les rapports ci-dessus, et dont la lecture attentive attire pour ainsi dire les commentaires.

Et d'abord, l'heure choisie pour la sortie : 9 heures du matin. Dans le paragraphe 11 de son récit, l'amiral Sampson dit tenir du commandant du *Colon* que les Espagnols considéraient le blocus de nuit comme si serré et si effectif qu'ils préférèrent sortir en plein jour. Evidemment, l'on doit supposer qu'après les instructions reçues de Madrid, ordonnant la sortie « quelles qu'en puissent être les conséquences », l'amiral Cervera a dû réunir tous ses commandants et

les officiers de son état-major; là, au sein de ce tragique conseil, où l'on discutait les moyens d'échapper le lendemain à une défaite et à une mort presque certaines, mais où l'on décida surtout de grandir encore le vieil honneur de l'Espagne, nous devons croire que les dispositions les plus favorables furent adoptées.

Et cependant, tant que la publication des rapports espagnols n'aura pas fourni la preuve que le choix de cette heure s'imposait, il est très douteux qu'un seul critique l'approuve. Sans doute, il était à peu près impossible à l'amiral Cervera de sortir la nuit d'un chenal tortueux, hérissé de dangers, sans allumer des feux qui, vus par l'ennemi, lui eussent donné de bonne heure l'éveil; de plus, il est probable que l'épave du *Merrimac*, sans « fermer complètement la bouteille », devait en rétrécir singulièrement le goulot, et qu'il était nécessaire d'y bien voir pour éviter d'irréparables avaries.

Mais, dans ces conditions, pourquoi n'avoir pas commencé la sortie vers six heures du soir de façon à déboucher du chenal à la fin du crépuscule[1], et se voir protéger par l'ombre aussitôt la chasse commencée? Est-il besoin d'énumérer les avantages d'un combat de nuit pour celui des deux qui a de bonnes raisons de se croire inférieur, et qui doit chercher à fuir plutôt qu'à vaincre? Une confusion inévitable règne au moins pendant quelques instants parmi des navires qui, après un long blocus, voient inopinément l'ennemi apparaître; cette confusion s'accroît la nuit, les signaux sont plus difficilement perceptibles, chaque bâtiment prend plus de précautions et de temps pour choisir la meilleure route à suivre. Tout cela n'existe pas pour un forceur de blocus qui sait bien à l'avance ce qu'il veut faire, et qui n'a qu'à suivre à toute vitesse une route déjà déterminée. Si le combat s'engage, les avantages augmentent encore : les projecteurs, il est vrai, éclairent parfaitement le but, mais sont loin d'être invulnérables, et l'on peut espérer les détruire, ou couper les fils; de plus, il n'est pas exagéré de prétendre que, même dans les meilleurs conditions d'éclairage nocturne, le pointage perd 50 % de la précision qu'il peut avoir le jour ; enfin croit-on que sur le bateau le mieux entraîné, l'approvisionnement des batteries, la manœuvre des pièces, la transmission des ordres, *et surtout* l'appréciation des distances, si essentielle, pour ne pas dire indispensable à un tir convenable, se feront aussi bien la nuit que le jour? Est-il même certain que, sur tous les navires américains, les hausses et les guidons des pièces fussent bien éclairées par de petites lampes électriques : il n'y a pas tant d'années qu'il n'en était encore rien à bord des bâtiments français.

L'esprit se perd en conjectures sur les motifs qui ont pu faire

[1] D'ailleurs très court dans ces régions tropicales où la nuit complète succède rapidement à la lumière du soleil.

choisir une heure où tous les ennemis étaient debout, à leurs postes, et après laquelle *toute la journée* restait pour la poursuite et le combat en pleine lumière. Pour nous, nous n'en avons trouvé qu'un, et le donnons pour ce qu'il vaut : c'est que, l'amiral Cervera se sentait très inférieur et, malgré sa valeur, prévoyait une défaite certaine aussi bien de nuit que de jour; il a dû, dans ce cas, réfléchir que, la nuit, ses vaisseaux incendiés ou troués s'engloutiraient avec leur dernier homme, sans qu'il fût possible d'en sauver un seul, et qu'au moins, le jour, il avait des chances de limiter le sacrifice des vies humaines : c'est avec raison, comme on l'a vu, qu'il escomptait, non la clémence, mais l'humanité des Américains; c'est, en effet, pour les vainqueurs, un devoir d'honneur de sauver des adversaires qui ne peuvent plus nuire et se débattent contre ce grand ennemi commun, la mer !

Sont-ce ces mêmes raisons, dont on ne peut trop faire un reproche à l'amiral Cervera, qui l'ont décidé à longer la côte cubaine, non seulement pour exécuter l'ordre qui lui aurait été donné de se rendre à la Havane, mais aussi pour y trouver un demi-refuge? Sur ce point, la critique est plus aisée, car les Américains avouent eux-mêmes que cette décision a bien facilité leur tâche. Relisons le paragraphe 8 du rapport Sampson : « La méthode de fuite tentée par les Espagnols — tous naviguant en colonne dans la même direction — écartait toute hésitation ou difficulté de tactique et rendait clair le devoir de chaque bâtiment. » Supposons, en effet, que les quatre vaisseaux espagnols, *aussitôt* l'escadre ennemie dépassée, aient pris quatre directions différentes allant d'abord de l'ouest au sud, puis à mesure que leur avance initiale augmentait, s'infléchissant vers le sud-est, de façon à conserver un angle assez grand entre leurs routes. Le point de rendez-vous eût été la Havane : il est probable qu'il eût été atteint par un ou deux bâtiments à peine et qu'ils auraient été plutôt forcés de chercher un abri dans les ports neutres du Mexique ou des autres Antilles. Là, il eût fallu sans doute demeurer jusqu'à la fin de la guerre, mais cette solution, mais tout ne valait-il pas mieux que le sort affreux qu'ils ont dû subir?

On a vu ce que l'on ignorait jusqu'à présent, que le *Massachusetts* n'avait pas assisté au combat, puisqu'il était parti à quatre heures du matin pour Guantanamo; ce fut une chance heureuse pour les Espagnols; ils en eurent une autre dans le départ pour Siboney du *New-York*, qui, l'amiral Sampson le dit lui-même, « ne se trouva pas un seul instant à portée des navires espagnols ». Ceux-ci n'avaient donc affaire qu'à cinq bâtiments ennemis contre quatre; en adoptant le plan des routes divergentes; ils auraient d'abord bénéficié des quelques minutes nécessaires au commodore Schley pour signaler à chacun sa tâche particulière; de plus, chaque Espagnol, sauf un,

n'aurait eu qu'un bâtiment à sa poursuite. Or, de ces deux bâtiments, deux cuirassés, l'*Iowa* et l'*Indiana*, très puissants par ailleurs, n'ont pas une grande vitesse, et il est probable que les navires espagnols n'eussent pas été rejoints. Notons aussi que seuls le *Maria Teresa* et l'*Oquendo* avaient gravement souffert du passage devant l'escadre américaine et se trouvaient ainsi en état d'infériorité; le *Vizcaya* et le *Colon*, qui ne s'échouèrent que beaucoup plus loin, auraient donc peut-être pu s'échapper, ou, tout au moins, rendre bien plus facilement coup pour coup.

Nous avons parlé de l'heure et de la formation choisies par les Espagnols ; il reste à examiner la date, les intervalles, la vitesse et le tir.

La date, il y a peu de chose à en dire ; comme M. Duboc l'a très justement fait remarquer, ils auraient mieux fait de choisir un jour de gros temps, chose fréquente en cette saison dans la mer des Antilles, et dont les croiseurs eussent peu souffert. Au contraire, les cuirassés *Iowa*, *Indiana*, qui sont peu marins, en auraient vu leurs marches très retardée. Mieux encore eût valu choisir le lendemain d'un de ces bombardements auxquels les Américains se livraient périodiquement, sans d'ailleurs leur faire grand mal, contre les batteries du Morro et de la Socapa ; et cela sans leur laisser le temps d'être réapprovisionnés par les transports de Key-West. Leur tir eût été, sans doute, par peur de vider complètement leurs soutes, moins nourri et plus circonspect.

Les intervalles à la sortie; d'après l'amiral Sampson, ils étaient de huit cents mètres entre les gros navires : c'est beaucoup, car dans l'escadre française nous ne dépassons pas quatre cents mètres, réduits parfois à trois et même deux cents. Peut être était-ce le cas de fixer ce dernier intervalle, à la vérité dangereux, dans une situation où trois cents mètres de moins entre le bateau de tête et celui de queue donnent à celui-ci une longue et précieuse minute d'avance. Mais on ne peut discuter longtemps sur ce point, car il est évident que si l'amiral Cervera a ordonné cet intervalle de huit cents mètres, c'est qu'il le jugeait indispensable pour que ses bateaux effectuassent avec sécurité la difficile traversée du chenal. Ce dont on est beaucoup plus surpris, c'est que la distance entre le *dernier* grand navire et le *premier* des torpilleurs n'était pas moins de *douze cents mètres*. C'est vraiment considérable, et l'on ne risque guère de se tromper en affirmant que cette sortie tardive fut une des principales causes de leur perte : c'est, en effet, ce qui donna le temps au *Gloucester* d'aller se poster à l'entrée du port, d'attendre les torpilleurs de pied ferme, et de les écraser en vingt minutes sans qu'ils pussent faire usage de leur vitesse. N'oublions pas que ces « destroyers » étaient d'excellents petits bâtiments, construits en Angleterre, ayant filé

30 nœuds aux essais; en admettant un déchet de 12 nœuds, ce qui est considérable, ils devaient bien encore pouvoir filer 18 nœuds, c'est-à-dire que s'ils étaient sortis immédiatement derrière le vaisseau amiral, et non pas quinze ou seize minutes après, ils auraient sans doute pu filer en rasant la côte, et s'échapper sans grande chance d'être rejoints. Or l'intervalle de huits cents mètres entre les deux bateaux de tête était bien suffisant pour qu'on pût les y loger sans danger. Dans l'escadre française, le poste de combat des torpilleurs, quand ils sont forcés de la suivre, est à 50 mètres de la hanche et à l'abri des cuirassés. Nous jugeons avec raison qu'ils sont incapables, sauf la nuit, de lutter par eux-mêmes. Par contre, il ne faut pas s'étonner, comme certains journaux l'ont fait, qu'ils n'aient pas pu faire usage de leurs torpilles. Une attaque de torpilleurs en plein jour, contre une escadre, n'a chance de réussir que s'ils sont une vingtaine; dix-huit seront coulés, les deux derniers pourront *peut-être* passer et venger chèrement les autres.

La vitesse. Hélas! sur ce chapitre, les commentaires n'ont pas besoin d'être longs, et le paragraphe 5 du rapport Sampson est suffisamment éloquent à ce sujet. « Le *New-York* filait 16 nœuds et demi et se rapprochait *rapidement* du *Colon.* » Plus loin, le capitaine Cook, dont le bâtiment, le *Brooklyn*, avait presque rejoint le *Colon*, dit qu'il filait 15 nœuds avant l'échouage de ce dernier, et n'a atteint 16 nœuds qu'après la reddition. Or, on l'a vu, le *Colon* avait à 11 heures 15 six milles d'avance, et deux heures après en avait perdu cinq. Chiffres en main, on est donc forcé de conclure que, pendant la chasse, il n'a pas pu filer plus de *treize* nœuds de moyenne. C'est bien peu, pour un navire muni de bonnes chaudières, ayant filé 20 nœuds aux essais, et considéré comme le meilleur marcheur de la flotte espagnole. Il n'est pas douteux que, s'il en avait conservé seulement 17, il aurait facilement échappé, ainsi que le *Vizcaya.*

Malheureusement, cette vitesse n'existait que sur le papier, et tout le monde se trompait en affirmant naguère que, grâce à cette grande vitesse, les Espagnols au moins étaient libres d'accepter ou refuser le combat. Le Ministère de Madrid, et l'amiral Cervera devaient savoir à quoi s'en tenir là-dessus, et c'est ce qui, mieux encore que la difficulté de se réapprovisionner en combustible, a dû motiver la fatale entrée dans le refuge de Santiago.

Enfin le tir. Evidemment il n'a pas été bon, puisque l'on en connaît les résultats presque nuls; les rapports ci-dessus établissent, surtout en ce qui concerne le *Brooklyn*, qu'il a été beaucoup trop long, et qu'à moins d'une maladresse incroyable des pointeurs, l'appréciation des distances était erronée de moitié; en effet, ce bâtiment, qui recevait le feu ennemi de quinze cents mètres par tribord, voyait la

plus grande partie des obus tomber tout près du *Vixen*, qui se trouvait à mille mètres par bâbord, et quelques-uns même passer par-dessus ce dernier bateau. Parmi les coups reçus par le *Brooklyn*, la plupart étaient aussi trop haut; les avaries accusées par ce bâtiment ne consistent guère qu'en trous dans les cheminées, ruptures des drisses de signaux, destruction du pavillon du grand mât, etc., mais pour ainsi dire aucune dans les œuvres vives. Ajoutons enfin que, d'après les officiers du *Vizcaya*, leurs canons ont rapidement atteint de telles températures qu'ils étaient à peu près hors d'usage.

Examinons maintenant ce qui peut être dit de la conduite des Américains : il serait difficile de leur adresser une critique quelconque, puisqu'ils n'auraient jamais pu imaginer un résultat plus brillant que celui qu'ils ont obtenu. Il est, cependant, démontré, par un passage du rapport du capitaine Cook, que tous leurs feux n'étaient pas allumés, et que même au moment de la reddition du *Colon*, une chaudière et demie du *Brooklyn* n'était pas encore en pression. Ceci prouve que les machines de ce bâtiment étaient en parfait état, puisque avec une chaudière et demie en moins il filait pourtant seize nœuds; mais cela prouve également que les Américains étaient assez imprudents en ne conservant pas tous leurs feux allumés pendant le blocus d'un ennemi à marche supposée très rapide. Malgré l'extrême fatigue qui en serait résultée pour leurs équipages, ils eussent, cependant, dû la leur imposer; car, si les navires espagnols avaient réellement donné la vitesse dont on les croyait capables, deux d'entre eux, au moins, auraient pris rapidement une avance qui n'eût jamais été rattrapée.

En dehors de cette remarque, on ne peut qu'admirer la précision de leur tir, le sang-froid des officiers et des maîtres mesurant les distances, notant les heures des coups comme s'il se fût agi d'un exercice, enfin et surtout la manière généreuse dont ils se sont conduits vis-à-vis des naufragés.

Une mention spéciale doit être faite pour l'*Orégon*, qui a établi un record dont les Américains sont justement fiers : ce bâtiment venait d'accomplir, sans une seule avarie, l'énorme traversée de San Francisco aux Antilles, soit quinze mille milles, dont la plus grande partie sous l'empire d'inquiétudes nécessitant une veille continuelle. A peine arrivé sur le théâtre de la guerre, il prend une part active à un pénible blocus de cinq semaines et termine enfin cette belle période de manœuvres, en jouant le rôle le plus brillant pendant la bataille; les rapports montrent, en effet, que le *Brooklyn* et l'*Orégon* furent les véritables vainqueurs. On annonce que son commandant, le capitaine Clark, vient de tomber malade des fatigues endurées; d'autres le seraient à moins ! Par malchance, l'amiral Sampson était

précisément parti, comme on l'a dit plus haut, le matin même du combat, et n'a pu y prendre presque aucune part.

Les Américains, gens passionnés malgré leur affectation de froideur anglo-saxonne se sont immédiatement partagés en deux camps, dont le plus nombreux a voulu, à la suite du *New-York Herald*, faire du commodore Schley le seul héros de Santiago; quelques-uns de ses partisans allant même jusqu'à prétendre qu'à l'expiration des pouvoirs de M. Mac Kinley, il lui suffirait de se présenter aux électeurs pour être certainement nommé Président des États-Unis, ce qui est peut-être un peu excessif! Le principal reproche adressé à l'amiral Sampson était de ne pas avoir tenté de renouveler les exploits de Farragut en forçant les passes de Santiago, malgré les mines et les torpilles qui s'y pouvaient trouver. Il faut rendre à chacun ce qui lui est dû : l'amiral Sampson a fort bien fait de ne pas se laisser entraîner à un coup d'audace, d'ailleurs interdit par les ordres de Washington, qui lui aurait donné, peut-être pour très cher, ce qu'il a eu pour rien avec de la patience. Et quant au véritable vainqueur d'une bataille où la tactique n'a joué aucun rôle, tous les marins seront d'avis que c'est le chef qui a préparé et entraîné son escadre, instruit ses pointeurs, bien entretenu ses machines, bien disposé son blocus, en un mot qui a fourni l'instrument de combat, ne manquant de rien de ce qu'il faut pour vaincre.

Et maintenant que nous avons examiné le rôle joué par chacun, quels sont les enseignements que l'on peut tirer de cette sanglante journée? Ils sont nombreux, et l'étude d'un sujet aussi complexe nécessiterait encore trop de pages; or, il faut conclure, et résumer en peu de lignes ce qu'on doit retenir et appliquer sur nos bateaux :

1° Tout d'abord il est démontré jusqu'à l'évidence que l'incendie, à Santiago comme à Manille, a été le plus terrible fléau que les Espagnols aient eu à subir, et que nulle part ils n'ont pu vaincre. Les cuirasses n'ont joué qu'un faible rôle : aucun navire n'a été coulé, tous ont été perdus, abandonnés lorsque les flammes les rendaient intenables. Il faut donc désormais prohiber absolument les revêtements de ponts en bois, et les remplacer par du linoléum ; même dans les appartements, n'employer que le moins de bois possible, et rechercher si on ne pourrait pas lui substituer des cloisons en matière comprimée incombustible, de l'amiante par exemple ; enfin renoncer à mettre en réserve des munitions sur le pont.

2° Il faudrait protéger les servants des pièces par des tôles d'acier à l'épreuve des Hotchkiss et, si c'est possible, des projectiles de canons à tir rapide, jusqu'au 10 centimètres, du moins de ceux qui ne frappent pas normalement. Encore une fois, ce ne sont pas les obus de gros calibre qui ont été le facteur le plus important de la destruction de l'escadre espagnole. Maintenant les coques des navires

vaincus ont été examinées à fond; aucune, sauf cependant celle de l'*Oquendo*, n'a vraiment souffert: le *Maria Teresa* est déjà renfloué, le *Colon* va l'être, et aucun des deux n'a d'avaries majeures. Mais, en dehors de l'incendie, le feu des Américains était si vif, et les obus de petit calibre pleuvaient en si grand nombre que ponts et batteries étaient intenables, les servants étant tués dès qu'ils s'approchaient des pièces.

3° Ainsi qu'on le présumait depuis longtemps, le fait d'avoir des torpilles Whitehead non protégées constitue un danger tel qu'il faut absolument y renoncer et employer exclusivement des tubes sous-marins. Depuis longtemps les Anglais appliquent ce principe, et nous avons suivi cet exemple à bord de nos nouveaux navires, notamment le *Suchet* et le *Carnot*. Le danger ne consiste pas tant, comme on pourrait le croire, dans la charge de fulmi-coton que dans le compartiment d'air comprimé; sous l'influence d'un choc violent, l'air à haute pression réagit, fait éclater le réservoir d'acier et projette ses fragments avec une force irrésistible jusqu'à une distance de deux cents mètres.

4° Il faudrait, autant que possible, ne faire circuler les principaux tuyaux d'incendie et d'épuisement que dans les parties les plus protégées du navire; le *Vizcaya*, ayant eu la malchance d'avoir son collecteur d'incendie troué par un des premiers obus, fut incapable d'éteindre le feu qui le dévora bientôt et le força de s'échouer, bien qu'il n'eût pas encore de grosses avaries de coque.

En résumé, il vaut sans doute mieux, sur les navires cuirassés, sacrifier un peu sur l'épaisseur et la longueur de la ceinture, pour reporter ces poids sur une protection efficace des petites pièces ainsi que des tuyaux, fils électriques et porte-voix. Il n'y a rien à économiser sur l'épaisseur des ponts cuirassés qui devrait être plutôt renforcée.

Nous devons surtout nous souvenir que le plus puissant navire de combat perd rapidement de sa valeur s'il n'est pas bien entretenu et son équipage constamment entraîné; enfin que l'argent consacré aux constructions neuves est encore moins indispensable que celui qui doit être dévolu à d'incessants exercices de tir, aux réparations de machines et aux fréquents changements de chaudières à bord des unités déjà existantes. Le meilleur cheval de course ne vaut rien s'il n'est ni bien nourri ni bien monté : l'histoire des guerres maritimes a toujours prouvé qu'il en était de même des navires.

Émile Roux,
Lieutenant de vaisseau.

LA FRANCE AU BAHR EL GHAZAL

Il est temps de faire connaître non seulement les efforts, mais les résultats acquis par nos vaillants soldats dans cette région du Bahr el Ghazal et du haut Nil vers laquelle se tournent avec anxiété, en France comme en Angleterre, tous les esprits.

Depuis la nouvelle lancée à dessein, à Bruxelles, au printemps dernier et confirmée du Caire, malgré sa fausseté, d'après laquelle la mission Marchand avait été massacrée, le silence s'était fait sur l'œuvre entreprise. Ni le Gouvernement français ni ceux qui, comme nous, reçoivent des correspondances de leurs amis, membres de la mission, n'ont cru devoir parler d'elle, et pourtant quelle tentation!

Il fallait laisser à nos compatriotes le temps de prendre pied, de s'établir, de créer, non par la guerre, mais par cette attraction sympathique qui est le secret de nos explorateurs, de fortifier ensuite par le temps cette occupation définitive qui fait éclater aujourd'hui, avec une violence inconvenante, la colère de la presse britannique.

L'irritation de certains journaux anglais dépasse toute mesure; elle pourrait être un sujet d'inquiétude même si on ne se rappelait que les mêmes phrases aujourd'hui écrites contre la France ont déjà été lues par nous; elles s'adressaient alors au président Krüger qui n'avait pas laissé le Transvaal tomber aux mains de Jameson, ou bien à l'empereur d'Allemagne qui avait témoigné par un télégramme retentissant de ses sympathies pour les Boers, ou bien à l'empereur de Russie qui obtenait des avantages précieux dans le Petchili et le Liao-Toung. Pareils excès de plume n'empêchent pas cependant que le bon droit ait triomphé à la frontière du Transvaal et qu'on parle actuellement d'un accord anglo-germanique, relatif à la baie de Delagoa et même d'une entente anglo-russe en Chine.

Donc, sans nous émouvoir outre mesure, et maintenant que les Anglais ont été les premiers à proclamer que la mission Marchand, devançant la mission anglaise Mac Donald, est bien établie à Fachoda, maintenant que le sirdar Kitchener s'en est lui-même rendu compte *de visu*, traçons l'histoire de notre occupation du Bahr el Ghazal.

Le 28 avril 1884, Lupton bey, qui gouvernait la province du Bahr el Ghazal au nom de l'Égypte, était fait prisonnier à Dem-Ziber par l'émir mahdiste Karam-Allah, sous l'étendard duquel s'étaient rangés tous les contingents noirs et nubiens entretenus par l'Égypte dans la région. Karam-Allah poursuivit sa marche triomphante vers le sud jusque chez le sultan Zémio, puis il se dirigea à l'est sur Lado où se maintenait encore Emin pacha. Mais il fut rappelé au nord par une révolte de tribus autour de Chekka, et dès lors la province du Bahr el Ghazal resta libre de tout joug étranger. Des confins de l'Equatoria, où les garnisons égyptiennes de Gaba Chambé, Bor et Roumbek avaient été chassées, jusqu'aux rives du Bahr el Arab, l'immense

groupement des tribus Denkas suivit librement ses destinées. La colonne mahdiste du chef Bou Mariam fut anéantie par les Denkas du Bahr el Homr. Les tribus moins nombreuses, Diours, Golos, menacées par les razzias des sultans A'Zandés du sud, devinrent tributaires des Denkas. Dans les hauts bassins du Soueh et du Tondj grandissait sans cesse la puissance du sultan Tamboura qui plaça sous sa domination tous les territoires des Bongos.

En 1897, les reconnaissances belges parties de Rafai et de Zémio firent une courte apparition dans l'est de la province sur le Borou et à Katuaka ; elles ne laissèrent aucune trace de leur passage ; la même année, et pendant la première moitié de 1898, des agents français entreprirent et parachevèrent l'occupation méthodique du Bahr el Ghazal.

Ces régions lointaines du haut Oubanghi et du haut Nil sont encore dépourvues de lignes télégraphiques, dépourvues même de courriers réguliers par suite de l'absence de messageries fluviales françaises sur le Congo et l'Oubanghi. Aussi, dans la métropole, on apprit seulement, de loin en loin, l'extension ininterrompue de nos postes dans la vallée du M'bomou sous l'habile direction de M. Liotard qui, laissé sans ravitaillements ni moyens d'action, arrivait à se maintenir d'abord et ensuite à progresser méthodiquement. Les noms de ses étapes, qui étaient ceux des chefs rencontrés — les bourgades et leurs chefs ayant même désignation — à chaque voyage, s'imprimaient en France dans des notes brèves annonçant chaque fois une occupation pacifique nouvelle : Bangasso, puis Rafai et Zémio, enfin Tamboura et Dem-Ziber.

La résidence du sultan A'Zandé Tamboura se trouve sur le Yobbo, affluent de gauche du Soueh (anciennement appelé rivière des Diours) ; ses États s'étendent des affluents de gauche du haut M'bomou, où ils limitent ceux de Zémio, jusqu'à la vallée de la rivière Djaou. Si habile fut la politique suivie auprès de Rafai et de Zémio que Tamboura ne tarda pas à réclamer notre protectorat pour jouir des mêmes avantages que les sultans voisins. Dès la fin de 1896, M. Liotard franchissait la crête de partage du bassin du Nil et un traité plaçait les États de Tamboura sous notre protectorat. Tandis que le capitaine Hossinger, qui avait créé chez le sultan le premier poste français, tombait victime d'un accident, le lieutenant Angot opérait une première reconnaissance au delà du Soueh. Dès lors étaient à notre disposition toutes les ressources en *bazingeris* [1], en porteurs et en vivres des quatre sultanats du M'bomou.

Mais M. Liotard manquait de ravitaillements par suite du mauvais fonctionnement des transports sur la route de Loango à Brazzaville.

---

[1] Soldats armés de fusils.

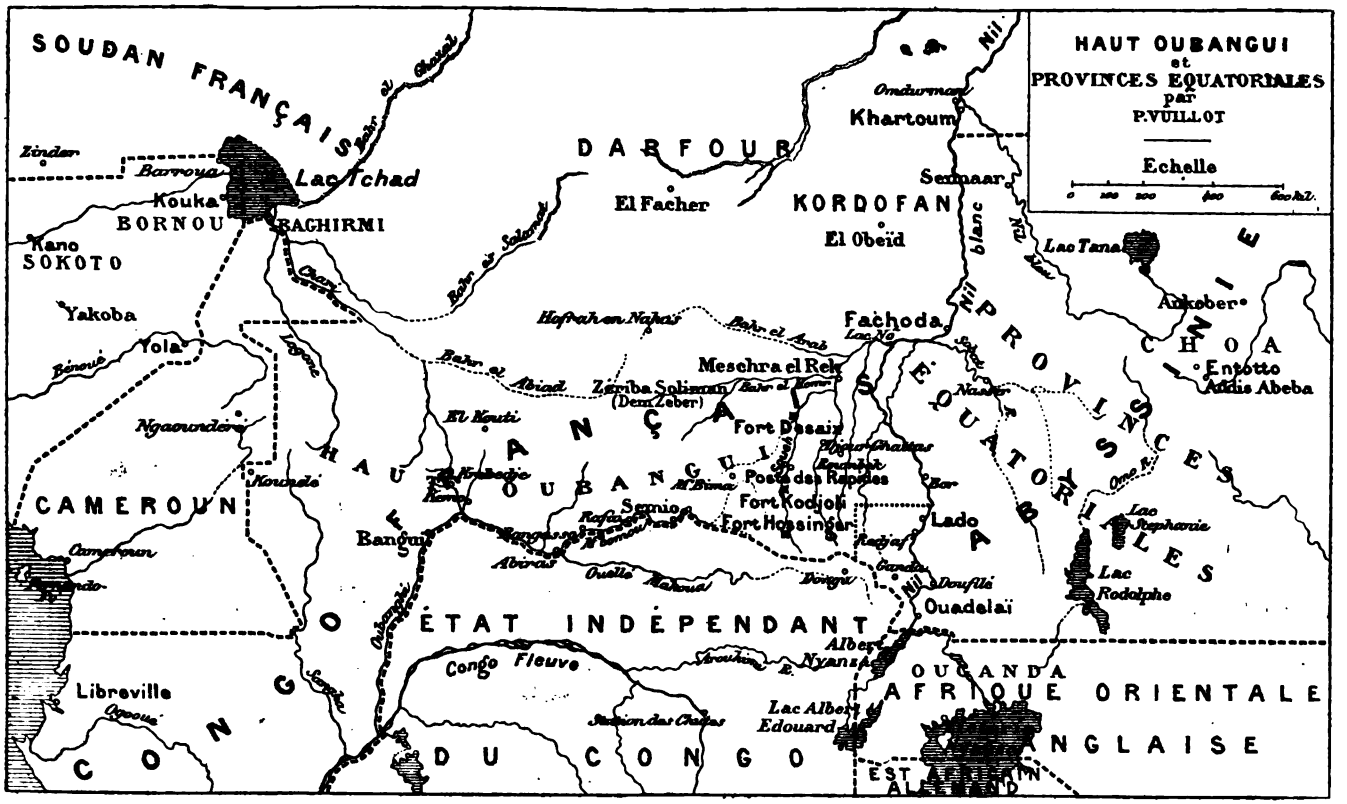
HAUT OUBANGUI
et
PROVINCES ÉQUATORIALES
par
P. VUILLOT
Echelle
SOUDAN FRANÇAIS
Lac Tchad
Zinder
Barroua
Kouka
BORNOU
BAGHIRMI
Kano
SOKOTO
Yakoba
Yola
Ngaoundéré
CAMEROUN
Libreville
DARFOUR
El Facher
KORDOFAN
El Obeïd
Khartoum
Omdurman
Sennaar
Nil blanc
Nil bleu
Lac Tana
Ankober
Entotto
Addis Abeba
CHOA
Fachoda
Meschra el Rek
Zeriba Soliman
(Dem Zeber)
Fort Desaix
Poste des Rapides
Fort Kodjoli
Fort Hossingar
Semio
Bangui
HAUT OUBANGUI
ÉTAT INDÉPENDANT
DU CONGO
Congo Fleuve
Lado
Ouadelaï
Lac Rodolphe
Lac Albert Edouard
Albert Nyanza
OUGANDA
AFRIQUE ORIENTALE
ANGLAISE
EST AFRICAIN
ALLEMAND
PROVINCES ÉQUATORIALES

De plus, il n'avait à sa disposition, ni en tirailleurs ni en officiers, les effectifs nécessaires à la réalisation intégrale du plan d'occupation élaboré par notre gouvernement. C'est pourquoi le gouvernement décida de lui envoyer comme renfort une mission qui pût tout entière opérer dans le bassin du Nil, sans être obligée d'égrener ses contingents dans les postes de ravitaillement.

Le lieutenant-colonel Monteil fut d'abord désigné pour ce rôle difficile; il était en route pour le Congo, lorsqu'il reçut de M. Chautemps l'ordre de s'arrêter à la Côte d'Ivoire pour diriger, du côté de Kong, une campagne si mal préparée qu'elle ne pouvait aboutir.

Le capitaine Marchand, qui avait, par ses longs séjours au Soudan, acquis l'expérience des noirs, fut mis à la tête de la seconde expédition. Il choisit comme collaborateurs des officiers et sous-officiers ayant déjà tous fait leurs preuves au Soudan ou dans l'Oubanghi. Au moment où cet officier débarqua à Loango avec sa mission, au milieu de 1896, la circulation avait cessé sur la route des caravanes, et la route de Brazzaville était coupée par les indigènes, aux environs du poste de Comba. Dès le début sa marche se trouva arrêtée, et il dut d'abord s'occuper de rouvrir la route à l'aide de ses tirailleurs et des miliciens du Congo. Puis, des recrutements locaux, inaugurés dans les postes de Loudima, Comba, Macabendilou et Manyanga, permirent de renforcer le service des porteurs Loangos et de communiquer au portage sur Brazzaville une impulsion inconnue jusqu'alors.

Grâce aux approvisionnements en souffrance, expédiés du Bas Congo par le capitaine Marchand, M. Liotard se trouva bientôt en état de reprendre la marche en avant. Déjà il avait créé l'étape de Djema, au nord de Zémio; dans les premiers mois de 1897, il poussait Zémio et Rafai sur la route de Dem-Ziber, où le lieutenant Chapuis bâtissait le poste français près des ruines de l'ancienne zériba.

Dans l'Oubanghi, officiers et administrateurs avaient rivalisé de zèle pour presser la marche des ravitaillements de la mission Marchand qui se trouvait, en juin 1897, à Zémio, sauf les lourdes charges de toute une flottille qui, derrière, gravissaient un à un les rapides ou les plateaux du M'bomou. Les environs de Ziber étant dépourvus de plantations et de vivres indigènes, la mission Marchand fut lancée sur Tamboura. Pendant la seconde moitié de 1897, plus de trois mille charges s'égrenèrent à travers les États de Zémio et de Tamboura jusqu'à la rivière Soueh, non sans peine, car les territoires de Zémio sont à moitié ruinés par les propres bazingeris du Sultan qui ont droit de pillage sur toutes les populations tributaires; le manque de nourriture fit abandonner des convois entiers par tous les porteurs. En même temps, des routes étaient ouvertes du Bokou au Soueh pour le transport des bateaux sectionnés en tranches, routes passant par Fort-Hossinger sur le Yobbo, poste construit par le lieu-

tenant Gouby, près de la résidence du sultan Tamboura. Des reconnaissances étaient poussées sur le Tondj et sur le Soueh; un camp arsenal était créé près du village de Kodioli, un peu en aval du confluent Yobbo-Soueh. Le lieutenant Mangin bâtissait un poste de transbordement « aux Rapides », qui obstruent le lit du Soueh par 7°42′ de latitude nord. Dès novembre 1897, plusieurs chalands et la canonnière *Faidherbe* étaient lancés sur le Soueh en attendant les suivantes, et le lieutenant Mangin prenait contact avec les Diours et les Denkas, en créant Fort-Desaix au confluent du Soueh et de la Waou, non loin de Koutchouck-Ali et de l'ancien fortin de Gessi-Pacha.

Lente et prudente fut l'entrée en relations avec les Djengués ou Denkas, et il faut féliciter hautement le capitaine Marchand d'avoir réussi pacifiquement à conquérir l'alliance de ces tribus farouches et guerrières, hostiles à l'étranger, tout enivrées de leurs succès récents sur les garnisons égyptiennes et les colonnes mahdistes. Les Djengués des environs de Ghattas venaient précisément de piller le village Bongo de Manyango sur le Tondj, dans les États de Tamboura, qui s'apprêtait à diriger au nord de nouvelles razzias. Aussi, avant d'apporter par centaines dans nos postes leurs riches troupeaux de bœufs et de moutons, les Djengués commencèrent par recevoir à main armée nos détachements, et ce n'est qu'à force de sang-froid et d'habileté qu'une collision fut évitée.

Pendant les premiers mois de 1897, le capitaine Marchand dut se borner à occuper le Bahr el Ghazal, au lieu d'aller au Nord prendre contact avec les Mahdistes, ce qui était sans doute son but primitif, à cause de la baisse complète des eaux du Soueh qui paralysa l'écoulement des ravitaillements. Les approvisionnements durent rester échelonnés dans les postes du Soueh. Nos compatriotes en profitèrent pour resserrer les liens d'amitié et d'alliance avec tous les chefs des puissantes tribus Denkas, des rives du Bahr el Jebel à celles du Bahr el Arab.

Tandis que Dem-Ziber se mettait en relations avec les musulmans de Chekka, les peuplades du Bahr el Homr et de la Waou étaient acquises à notre cause. Des petits postes étaient fondés au Meschra, d'où le capitaine Baratier poussait une reconnaissance dans les roseaux du Bahr el Ghazal jusque chez les Nouers, près du lac No, à Ghattas, au cœur du pays Denka, et enfin à M'bia dans l'ancienne province de l'Équatoria. C'est en février 1898 que le lieutenant Gouby partit de Fort-Hossinger pour M'bia, chef A'Zandé, dépendant de Tamboura, près des anciennes stations d'Ajak et de Roumbek; d'après une rumeur, depuis reconnue erronée, une colonne commandée par les blancs — soit les Anglais de Wadelaï, soit les Belges de Redjaf — avait été signalée comme arrivant du sud; peu après cette marche sur M'bia, le lieutenant Gouby tombait terrassé par la

fièvre après être resté quatre jours dans un pays sans eau. Le capitaine Marchand vint lui rendre les derniers honneurs, puis poussa à Ajak sur le Rohl pour bien s'assurer qu'aucune troupe étrangère ne s'avançait de l'Équatoria.

Ce résumé historique nous montre la solide organisation des territoires du Bahr el Ghazal sous la protection du pavillon français. Et nous sommes établis là dans une position inexpugnable, car des ouvrages fortifiés ont été construits à Fort-Desaix et à Dem-Ziber. Évidemment, les journaux anglais gallophobes qui conseillent au général Kitchener de ramener au Caire le commandant Marchand, comme Stanley ramena Emin pacha à Zanzibar, de gré ou de force, ne s'en doutent pas.

Fort-Hossinger, Fort-Desaix et Dem-Ziber, avec leurs dépendances, sont occupés par trois compagnies ou pelotons de tirailleurs sénégalais, troupes dont on connaît la solidité au feu. De plus, Fort-Desaix est soutenu par un détachement de bazingeris de Tamboura, par des auxiliaires A'Zandés et Golos armés de fusils à tir rapide, tandis que les nombreuses et vaillantes tribus denkas, nos alliées, cuirassent notre poste, au nord et à l'est. De même, à Dem-Ziber, le sultan Zémio entretient un corps de bazingeris, et des auxiliaires Kreich ont été levés dans le Dar-Banda et le Dar-Fertit. Si un danger quelconque se produisait au nord, les fortins de ces deux postes arrêteraient l'assaillant, tandis que des colonnes de secours se formeraient à Rafai, à Zémio, à Tamboura et chez les Denkas. Notre occupation est assez solide pour défier toute éventualité.

Fort-Desaix semble appelé à devenir le chef-lieu de la province; il offre sur Dem-Ziber l'avantage d'être plus au centre, plus au cœur des pays Denkas, et d'être directement en relations, grâce aux voies fluviales, avec nos troupes de la province de Fachoda. Les grandes lignes suivies par les ravitaillements convergent, en ce point, de Dem-Ziber et surtout de Fort-Hossinger, par les postes de Kodioli et des Rapides sur le Soueh. Enfin, toute une flottille de canonnières et de chalands avec des canons à tir rapide, placés sous le commandement de l'enseigne de vaisseau Dyé, assure la mobilité de nos mouvements sur le Soueh, le Bahr el Ghazal et le Bahr el Arab. Grâce à cette flottille transportée si loin de l'Atlantique par la volonté et l'opiniâtreté des officiers de la mission Marchand, il était facile à prévoir, dès la fin de 1897, que rien n'arrêterait l'occupation projetée de la province de Fachoda.

La marche audacieuse et sûre de nos colonnes nous rend donc *en fait* possesseurs des provinces du Bahr el Ghazal et de Fachoda, d'une partie de l'Équatoria, et aussi de la région de Chekka. Reste à trancher, en Europe, la question de droit soulevée par cette occupation, d'ailleurs très postérieure aux empiétements des Anglais, des

Belges et des Abyssins dans la vallée du Nil. Jusqu'où pourront être invoqués les droits supérieurs de l'Égypte libre? Cette question donnera lieu à beaucoup de controverses. Jadis les postes égyptiens s'étendaient jusque dans l'Ounyoro et l'Ouganda, sur les rives du lac Victoria, contrées que l'Angleterre se soucie peu de rendre au Khédive. De même les zéribas égyptiennes s'égrenaient bien à l'ouest sur l'Ouellé, que l'État indépendant du Congo ne s'apprête pas à restituer, non plus que l'enclave de Lado. Les Abyssins détiennent le Harrar, les districts du Sobat et des Béni-Chougoul, et sont disposés à s'agrandir encore dans les anciennes provinces khédiviales, entamées aussi par les Italiens dans l'hinterland de Massouah.

La France règlera sa conduite sur celle des puissances qui ont occupé, dans le Soudan Nilotique, des territoires devenus vacants depuis la défaite et la mort de Gordon à Khartoum : elle ira même plus loin. Elle acceptera certainement, elle qui n'a jamais pris d'engagements à cet égard, d'évacuer les régions qui peuvent légalement rentrer dans le domaine égyptien, le jour où la Grande-Bretagne respectera ses promesses en Égypte.

Avec des moyens infimes, le capitaine Marchand a donné à la France une colonie nouvelle qui comporte les sultanats de M'bomou, l'intégralité des territoires denkas; il a fait mieux encore : il a ouvert à notre colonie de l'Oubanghi l'accès au Nil par son établissement à Fachoda. Dans cette course, digne des plus héroïques légendes, pour l'honneur et pour la patrie, quelques hommes, portant notre drapeau, forts par la confiance qu'inspire leur loyauté aux populations rencontrées, ont conquis un vaste pays dans des régions tropicales inconnues. Plusieurs sont morts à la peine, déjà j'en compte quatre : l'administrateur Comte, noyé près de Banghi, en réprimant une rébellion des indigènes Bondjos; le lieutenant de vaisseau Morin, mort des fièvres, tandis qu'il opérait le montage du *Jacques-d'Uzès*, sur l'Oubanghi; le capitaine Hossinger et le lieutenant Gouby, morts aussi par les fièvres. Puisque la diplomatie est l'art de prévenir les conflits que des compétitions rivales peuvent engendrer, le moment est venu, à Paris comme à Londres, d'examiner avec calme les données nouvelles du problème égyptien.

Les paroles récentes, adressées par S. A. le duc de Connaught au Président de la République à la fin des grandes manœuvres de Moulins, plus que le langage de la presse anglaise, sont le gage des sentiments du gouvernement britannique. De son côté, fort de notre droit, de la conquête pacifique d'une colonie nouvelle par nos officiers, dignes émules non de Stanley, mais de Livingstone, chargés par le gouvernement d'une mission parfaitement déterminée, notre ministre des affaires étrangères a derrière lui l'opinion entière; il n'oubliera pas les longs sacrifices ni les patients labeurs de nos soldats.

Henri PENSA.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La Question de Fachoda. — Décidément, la question de Fashoda est tout à fait le pendant de la question du Niger; la presse anglaise se livre aux mêmes menaces, étale les mêmes appétits, et par surcroît voici qu'Anglais et Français campent côte à côte à Fachoda, sans qu'il y ait eu effusion de sang, comme ils l'avaient fait à Nikki, et en fin de compte, ce sera encore à la diplomatie qu'il appartiendra de chercher la solution du différend.

M. Humbert, dans l'*Éclair*, a très bien exposé l'affaire :

Que disent, en effet, les Anglais? Ils disent que Fachoda fait partie d'un territoire qui fut autrefois incorporé au Soudan égyptien; qu'il fut, il est vrai, plus tard, abandonné par les souverains de l'Égypte, désespérant de résister aux armes victorieuses du Madhi, mais que ce fut là un cas de force majeure; que le fait ne saurait détruire le droit et qu'ainsi, au regard des puissances civilisées, le coin de terre où se sont installés le capitaine Marchand et ses soldats n'a pas cessé de faire partie de l'empire du Khédive, dont eux, Anglais, sont les représentants.

A quoi, de France, on répond : d'abord, que l'évacuation, par les lieutenants du Khédive, des dernières provinces soudanaises est le fait de l'Angleterre elle-même, qui a envoyé, tout exprès à ce dessein, une expédition commandée par Stanley, laquelle a ramené de l'Équatoria Emin pacha, non de gré mais de force, et ce dans le but de soumettre ces territoires à la règle du *res nullius*, afin de permettre à l'Angleterre de se les approprier; ce qu'elle n'a pas manqué de faire, à telles enseignes que, depuis, elle a, de sa propre et unique autorité, cédé au Congo belge Lado et Redjaf où commandait autrefois Emin.

Insistant sur cet argument, on ajoute que l'Angleterre n'a pas seulement considéré comme siennes, au point d'en disposer en faveur d'un autre, les provinces de la rive gauche du Nil; qu'elle a fait aussi main basse sur celles de la rive droite; qu'elle a notamment confisqué, non pas pour le compte du Khédive, mais pour le sien propre, l'Ouganda et la région du lac Albert qui relevaient également du gouvernement égyptien avant les campagnes madhistes. Dès lors, il ne reste plus rien des prétentions britanniques. Les Anglais se sont eux-mêmes chargés d'en démontrer le mal fondé, en s'emparant et en trafiquant à leur profit de ce qu'ils déclarent aujourd'hui ne pouvoir être pris par personne.

On peut faire à ce système une objection, mais elle repose sur une apparence et même, à la bien considérer, elle se tourne contre ceux qui tenteraient de la soulever.

L'Allemagne, dit-on, par le traité de délimitation de 1890, et l'Italie, par la convention de 1891, relative à la province de Kassala, ont reconnu les droits de l'Angleterre sur le haut Nil. C'est vrai, mais les actes internatio-

naux n'engagent que ceux qui les signent et ne sauraient toucher au droit des tiers. Si l'Italie et l'Allemagne ont cru devoir renoncer, en faveur de l'Angleterre, aux revendications qu'elles pouvaient éventuellement exercer sur certaines provinces soudanaises, ce n'est pas en vertu d'un principe de droit supérieur à toutes les nécessités particulières ; ce n'est pas qu'elles y fussent contraintes par aucune obligation d'ordre international. Le fait même qu'elles ont traité atteste, au contraire, qu'elles pouvaient légitimement, si elles l'avaient jugé utile, garder ce que, dans leur intérêt bien entendu, elles ont cru devoir céder. Quand l'Italie et l'Allemagne s'engageaient à ne point disputer à l'Angleterre telles parties soigneusement définies et limitées du Soudan, elles ne s'inclinaient pas purement et simplement devant une doctrine générale, encore moins devant une conception particulière du droit international imposée par le cabinet de Londres. Elles poursuivaient pour elles-mêmes des avantages, à leurs yeux très appréciables, et qu'elles estimaient ne pas payer trop cher du sacrifice qu'elles consentaient. En un mot, elles faisaient un marché. Nous n'en avons fait, nous, aucun avec l'Angleterre et, conséquemment, nous sommes libres de notre action, exactement comme l'étaient l'Italie et l'Allemagne avant d'avoir traité.

Notez bien que tous ces raisonnements ne sont invoqués par la France que parce qu'il lui paraît plus commode et plus expédient d'utiliser, au profit de sa cause, les précédents créés par l'Angleterre. Mais, au vrai, ils ne sont pas même nécessaires pour établir notre droit; ils n'existeraient pas, l'Angleterre n'aurait pas établi son protectorat sur l'Ouganda, elle n'aurait pas trafiqué des anciennes possessions d'Ismaïl avec le Congo belge, avec l'Italie et avec l'Allemagne que rien ne serait changé, et nous serions encore à Fachoda, au même titre et au même droit qu'elle-même est à Khartoum. Car, nous aussi, nous pouvons dire que nous n'allons au Soudan que pour le pacifier, l'arracher au joug des marchands d'esclaves, y rétablir l'ordre, et finalement le restituer au Khédive quand le jour sera venu.

L'*Écho de Paris*, dans un autre ordre d'idées, a rappelé les solennelles promesses faites par l'Angleterre au moment où elle mettait le pied en Égypte, la dépêche du 4 novembre 1881, adressée à sir Édouard Mallet par lord Granville, la lettre adressée par l'amiral Seymour au Khédive le 22 juillet 1882, la proclamation du 19 août 1882 du général Wolseley débarquant en Égypte, et enfin le fameux paragraphe de la convention signée par lord Dufferin à Thérapia le 25 juillet 1882.

Quelle doit être l'attitude de la diplomatie française? Presque tous les journaux français sont d'accord pour déclarer qu'il s'agit de pratiquer la politique du *do ut des*, ou de rester à Fachoda, ou d'obtenir l'équivalent en obligeant l'Angleterre à reconnaître formellement qu'elle ne stipule pas pour son propre compte, qu'elle traite au nom de l'Égypte. Voici ce que dit le *Temps :*

L'Angleterre, comme l'État du Congo, comme la France, a traité les

épaves du naufrage 1884-1885 en choses sans maîtres, à la merci du premier venu. Nous concevons fort bien que la victoire d'Omdourman et la destruction du mahdisme aient pour effet de faire désirer la modification de cet état de choses et la reconstitution, dans la mesure du possible, de ce vaste Soudan égyptien.

C'est là une question à examiner en toute loyauté. Ce qui serait inadmissible, ce serait, sous le prétexte d'événements postérieurs, de proclamer l'illégitimité d'opérations qui ont eu lieu au bénéfice d'un régime spécial et de prétendre procéder par voie d'éviction, là où il ne se peut agir que de négociations amiables et de contrats commutatifs.

Moins la France a l'intention de jouer un tour à l'Égypte ou à l'Angleterre, plus elle peut réclamer le respect de ses droits et opposer aux prétentions outrecuidantes d'un chauvinisme échauffé un calme : *Patere legem quam ipse fecisti*. En l'espèce, il s'agit simplement de se mettre d'accord sur les conditions d'une sorte d'échange.

Les *Débats* tiennent un langage identique. Le prince Henri d'Orléans, dans le *Figaro*, se montre plus intransigeant ; il déclare que la France a des droits sur le Nil :

Pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle pas laissé l'Égypte reprendre ce qu'elle avait perdu? Pourquoi a-t-elle engagé tant d'argent, et ses propres troupes ?

Parce que l'Égypte était incapable d'agir seule ? non !

Deux très hauts personnages, en Égypte, avaient offert de reconquérir presque pacifiquement le Soudan, et sans grandes dépenses, à condition qu'on n'y vit pas un uniforme rouge. Ces personnages auraient agi l'un pour le Sultan directement, et l'autre pour le Khédive.

On a offert aux Anglais, pour vingt mille francs, la tête du Madhi. Les madhistes eux-mêmes ont répété plusieurs fois qu'ils s'entendraient volontiers avec l'Égypte, mais qu'ils ne voulaient pas de la puissance anglaise.

Pacification par des Égyptiens ou des Turcs seuls, mise à prix de la tête du chef, soumission par entente avec le gouvernement égyptien, l'Angleterre ne voulait entendre parler de rien de tout cela. Il lui fallait engager les finances égyptiennes malgré les protestations de la Commission, il lui fallait faire de la terre du Nil sa débitrice, il fallait l'uniforme anglais sur le haut Nil.

La dernière campagne de Khartoum est donc bel et bien une guerre anglaise, tout au profit de l'Angleterre.

Le prétexte de l'intérêt égyptien disparaît donc, et, dans ces conditions, nous — qui n'avons pas pris d'engagements analogues au sujet du Soudan égyptien et qui sommes arrivés bons premiers sur le Nil avec Marchand et le *Faidherbe* — avons des droits incontestables et supérieurs à ceux de l'Angleterre.

Jusqu'ici aucun journal ne dit qu'il faut profiter de l'occasion pour demander à l'Angleterre l'évacuation de l'Égypte ou le rétablissement du condominium, et le *Matin* écrit très justement :

La presse française a été unanime dans l'hommage qu'elle a rendu à l'excellente organisation de la campagne soudanaise. L'armée anglo-égyptienne, commandée par un homme de guerre accompli, a fait là-bas œuvre civilisatrice. Mais à combien plus juste titre il convient d'admirer cette poignée d'explorateurs français, aidée par quelques soldats indigènes, qui a parcouru, au prix de mille périls, sans ravitaillements, sans relève, des régions tout à fait barbares, a descendu des fleuves à peine découverts et est arrivé, en même temps que les Anglais parvenaient à Khartoum, avant eux sans doute, dans les contrées, encore plus reculées, du Nil blanc et y a arboré, *pour la première fois*, des couleurs européennes! Ces braves gens n'avaient pour eux ni les ressources, ni le confort d'une expédition longuement préparée, ni l'abondance ni la perfection des armes. Ils allaient à l'aventure. S'ils ont atteint leur but, ce but était le même que celui des troupes anglo-égyptiennes : arracher le cœur de l'Afrique à la domination du fanatisme, l'incorporer à la terre civilisée. Ils y ont eu plus de peine. Ils méritent au moins autant d'honneur.

La nouvelle défaite de Samory. — Il y a quelque temps le bruit, fort invraisemblable, se répandait que Samory, las d'une lutte inégale, voulait faire la paix avec nous et n'avait plus d'autre ambition que d'aller finir à Sanancoro, sa ville natale, son existence si tourmentée ; la nouvelle ne trouva point de crédit, et l'on ne tarda pas, d'ailleurs, à s'apercevoir qu'il usait d'une ruse coutumière, qu'il attendait tout simplement la fin de la saison des pluies pour rentrer en campagne et qu'en attendant il se ravitaillait en armes et en munitions. Mais nous ne tombâmes pas dans le piège qu'il nous tendait ; nous aussi, nous préparions les luttes prochaines et, comme on vient de le voir par les dépêches, ces luttes ont été désastreuses pour le vieil almamy.

L'*Éclair* écrit à ce sujet :

Nous sommes très heureux d'enregistrer le succès remporté par nos troupes sur les sofas de Samory. Nous restons plus que jamais persuadés qu'il faut en finir au plus vite avec notre dangereux adversaire. Acculées dans la région des grandes forêts, les bandes de Samory sont actuellement incapables de manœuvrer à leur aise. De plus, leur ravitaillement devient fort problématique ; enfin, elles viennent d'être démoralisées par des échecs successifs et significatifs.

Profitons donc de ces avantages exceptionnels pour engager l'action définitive. Nous en avons l'occasion et les moyens. Hésiter serait une faute impardonnable qui permettrait peut-être à notre ennemi de se ressaisir.

Nous osons espérer que des ordres ont été envoyés, afin que nos troupes en station dans les régions de la boucle du Niger prennent rapidement l'offensive et donnent le coup de grâce à la puissance néfaste du vieux Samory.

Le *Temps* pronostique que l'on apprendra prochainement, soit la reddition, soit la prise de l'almamy.

La révolution de palais de Pékin. — Quelle est exactement la signification de la révolution de palais qui vient de se produire à Pékin? L'*Éclair* le dit en ces termes :

Il y a quelques semaines on apprit tout à coup la disgrâce de Li-Hung-Chang. Comme, depuis son retour d'Europe, cet homme d'tÉat penche visiblement du côté de la Russie, sa disgrâce fut considérée par tout le monde comme un échec pour cette puissance. C'était sir Claude Mac-Donald, le ministre britannique à Pékin, qui était parvenu à saper l'autorité de Li-Hung-Chang et à le remplacer par un fonctionnaire du nom de Càng-Yu-Mei, jusqu'alors inconnu, qui était en apparence destiné à jouer le rôle de grand réformateur de l'Empire du Milieu, mais qui en réalité paraissait destiné à procurer à ses protecteurs britanniques d'avantageuses compensations.

Une ère nouvelle semblait donc se lever pour l'Angleterre en Chine. Mais elle n'a pas été de longue durée. L'impératrice douairière, qui avait été très affectée de la disgrâce de son homme de confiance Li-Hung-Chang, a jugé bon de rentrer sur la scène politique et de reprendre le pouvoir des faibles mains du souverain.

L'impératrice Tsu-Hsi est maintenant âgée de soixante-quatre ans. Par une série de circonstances particulières, elle a exercé le pouvoir pendant de longues années. A la mort de son mari, l'empereur Hienfeng, survenue en 1861, elle devint régente de l'empire pour son fils Tsaishun qui mourut en 1885. Ce dernier fut remplacé sur le trône par l'empereur Kuangsu, actuellement au pouvoir. Kuangsu, né le 2 août 1872, était le neveu de l'impératrice douairière qui l'adopta et, pendant sa minorité, dirigea la régence avec sa vraie mère. Par suite de la mort de cette dernière en 1881, l'impératrice Tsu-Hsi devint de nouveau seule régente jusqu'en 1889, époque à laquelle l'empereur Kuangsu prit le pouvoir,

Toutefois, bien que n'étant plus régente, elle avait conservé une grande influence sur la direction des affaires ; ses créatures étant restées au pouvoir, elle continuait à tout diriger dans la coulisse. On conçoit donc très bien que le coup que lui avait porté sir Claude Mac-Donald lui ait été très dur et qu'elle se soit décidée à riposter par un coup d'Etat.

Dès maintenant, ce qui paraît le plus clair dans cette affaire, c'est que l'Angleterre a éprouvé un nouvel échec.

C'est à la même conclusion qu'arrivent le *Soleil* et les *Débats :*

Ceci paraît être un grave échec pour l'Angleterre. Les réformateurs, en effet, étaient inspirés par les Anglais; ceux-ci d'ailleurs n'agissaient pas seuls et ils étaient fortement aidés par les Japonais. Le marquis Ito était venu à Pékin pour négocier une alliance entre les deux empires japonais et chinois. Officiellement il présentait cette alliance comme destinée à résister à l'influence des Occidentaux ; en fait, il s'occupait des intérêts anglais et américains autant que des intérêts japonais, et le terme « Occidentaux » désignait dans sa bouche les Russes et les Allemands.

L'effacement de l'empereur et des réformateurs, le retour au pouvoir de l'impératrice douairière — qui a déjà gouverné pendant vingt ans, de 1861 à 1880, — et de Li-Hung-Chang marquent une victoire de l'influence

russe et de M. Pavloff, l'actif chargé d'affaires du gouvernement de Pétersbourg.

Il est probable que, avec Li-Hung-Chang acquis à sa politiqne et rentré en grâce, M. Pavloff se trouvera dans une position meilleure vis-à-vis de sir Claude Mac Donald. Nous serions moins porté à donner cette signification au dernier changement, il nous serait beaucoup plus indifférent de voir Li ou Kang perdre la veste jaune et la plume de paon, si les journaux anglais n'avaient salué la disgrâce du premier comme la chute d'un ennemi, et si nombre d'entre eux ne traitaient aujourd'hui son retour au pouvoir comme un fait nuisible à la politique britannique. Il semble résulter de leurs déclarations et de la passion qu'ils apportent dans cette affaire que l'on voulait faire de Kang-You-Mei le chef d'une sorte de parti anglais en Chine, ce qui ne saurait être indifférent à d'autres puissances.

On sait que l'escadre anglaise de l'extrême Orient a reçu l'ordre de se concentrer en force dans le golfe du Petchili, tandis que la Russie a, à Port-Arthur, 10.000 hommes prêts à marcher sur Pékin pour soutenir et défendre l'impératrice douairière ; allons-nous à la guerre?

Le *Temps* ne le croit pas non plus que l'*Estafette* :

Nous sommes convaincus que des deux côtés on veut la paix et que l'on donnera des instructions positives dans ce sens. Il n'en est pas moins bien dangereux d'accumuler ainsi des matériaux inflammables, et de déposer une traînée de poudre dans des parages où un grand incendie a été allumé et où des étincelles voltigent de toutes parts. En vérité, nous sommes un peu loin de la fameuse conférence du désarmement ! L'histoire a de ces ironies. Espérons qu'elle ne poussera pas trop loin l'esprit de contradiction !

La situation en Crète. — Les *Débats* exposent et précisent à quel point en sont les « choses de Crète » :

Au lendemain des derniers massacres de Candie, le ministre des affaires étrangères d'Italie envoya, on s'en souvient, une note aux six puissances pour leur recommander une politique d'action énergique. L'amiral Canevaro était particulièrement désigné pour prendre cette initiative, puisque lui-même avait de longs mois durant commandé la flottille italienne dans les eaux de Crète, et présidait comme doyen le conseil des amiraux. Ce qu'il demandait consistait en ceci : que l'Allemagne et l'Autriche, qui s'étaient retirées du concert européen le printemps dernier, y reprissent leur place en considération de la gravité des événements, que les puissances agissent auprès du Sultan pour obtenir de lui le retrait des troupes et des fonctionnaires ottomans, en échange de quoi elles garantiraient à la Porte sa suzeraineté sur l'île; enfin, qu'elles missent tous leurs soins à trouver le plus tôt possible un gouverneur général et à organiser l'administration, tout en maintenant leurs corps d'occupation indispensables encore à la sécurité des habitants.

Cette note était évidemment fort sage; mais il ne paraît pas qu'elle ait eu jusqu'ici son plein effet. D'abord, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont fait savoir qu'elles ne voyaient aucune raison de rentrer dans le concert des puissances dont elles avaient cru devoir sortir, car elles ne jugeaient pas que l'Europe fût aujourd'hui, plus qu'il y a quelques mois, en situation de trouver et d'imposer une solution au problème crétois. La netteté de ces réponses, que le ton de la presse officieuse accentue encore, montre bien qu'il n'y avait plus à compter sur les deux alliés. Il n'y aurait eu que demi-mal peut-être, si la Porte n'avait vu dans cette abstention un motif de ne pas se rendre aux désirs des quatre puissances ; mais il semble que cette attitude de l'Allemagne l'ait singulièrement encouragée, et elle s'est absolument refusée jusqu'ici, malgré toutes les instances, au retrait des troupes et des fonctionnaires que l'on réclamait d'elle. Les quatre ambassadeurs de France, d'Angleterre, d'Italie et de Russie vont, dit-on, lui remettre avant peu une note collective, sorte d'ultimatum qui porterait que, si la Porte ne s'exécute pas de bon gré, on sera réduit à la nécessité de se passer de son consentement; mais la note sera-t-elle envoyée et aura-t-elle le résultat qu'en souhaitent les signataires ?

Quelques journaux insistent pour que l'Europe désigne enfin le gouverneur qu'elle veut donner à la Crète ; pour le *Figaro*, il appréhende que la crise ne se termine par l'occupation de l'île par les Anglais, lesquels trouvent fait à leur goût la vaste et magnifique baie de la Sude.

L'Angleterre et l'Allemagne. — On ne connaît pas encore d'une façon précise les termes de l'arrangement que l'Angleterre a conclu avec l'Allemagne; les commentaires n'en vont pas moins leur train. Le *Soleil* dit au sujet de cette affaire :

Les hommes politiques anglais en général, et lord Salisbury en particulier, ne paraissent guère favorables à une alliance fixe avec une puissance déterminée. Ils préfèrent demeurer isolés et négocier selon les circonstances avec les uns et avec les autres, sur tel ou tel point déterminé. Il est bien entendu que nous mettons de côté le rapprochement avec l'Amérique, qui tient surtout du sentimentalisme. Aussi, lorsqu'on parla d'une alliance anglo-allemande, la nouvelle nous laissa sceptiques. Et, de fait, il n'y avait pas alliance du tout, mais accord sur un point spécial. Il s'agissait de mieux déterminer les sphères d'influence des deux pays en Afrique. Dans le Togo, au Cameroun, dans l'Afrique sud-occidentale, les difficultés à résoudre n'étaient pas très grandes. Il n'en était pas de même dans l'Afrique orientale et sud-orientale.

Nous n'avons encore aucun renseignement officiel sur ce qui a été résolu entre négociateurs allemands et négociateurs anglais. On croit cependant que les Allemands ont complètement abandonné leurs anciens protégés du Transvaal. Le gouvernement allemand ne s'opposerait pas à ce que le gouvernement anglais occupât la baie de Delagoa sous une forme quelconque.

Cela aurait un double avantage pour l'Angleterre. D'une part, elle terminerait l'investissement économique du Transvaal; de l'autre, elle pourrait établir dans la baie de Delagoa un arsenal militaire de premier ordre en face de Madagascar.

En revanche, il paraîtrait que les Anglais céderaient Zanzibar à l'Allemagne. On dit même qu'un accord existerait entre les deux nations pour le partage du Mozambique. Les Allemands prendraient ce qui est au nord du Zambèze ; les Anglais, ce qui est au sud de ce fleuve. Quant aux Portugais, on leur donnerait quelque argent pour les dédommager de la perte de cette vaste et fertile colonie.

Ainsi s'achèverait la décadence coloniale des races latines. Le Portugal perdrait les plus importants des quelques débris qui lui restent de cet empire acquis par la vaillance de Vasco de Gama et d'Albuquerque, en même temps que l'Espagne serait privée du dernier fruit des découvertes de Colomb?

On ne nous dit pas si dans cet accord africain, il a été parlé de l'Égypte et du Nil. C'est que probablement l'Allemagne laisse carte blanche à l'Angleterre sur ces points.

D'aucuns avaient pris cette entente sur des points spéciaux pour une alliance en bonne et due forme. Le *Temps* fait remarquer que cette assertion ne résiste pas à l'examen des faits :

La lune de miel de ce mariage de raison ne semble pas destinée à briller longtemps à l'horizon. Déjà les affaires de Crète ont offert non seulement à la presse d'outre-Rhin, dont on connaît le ton volontiers rogue et les allures cassantes, mais au gouvernement impérial lui-même, l'occasion de montrer combien peu il entend ménager la puissance où l'on voulait nous faire voir sa nouvelle et précieuse alliée.

L'officieuse *Gazette de Cologne* ne se contente pas de critiquer de la façon la plus amère la conduite de l'Angleterre à Candie et de se livrer à des insinuations assez perfides sur les visées dernières de la politique du cabinet de Saint-James. Elle obéit évidemment à un mot d'ordre parti de haut, en affirmant sans ambages ni circonlocutions que l'Allemagne ne rentrera jamais dans l'action commune en Orient, qu'elle a définitivement tiré sa révérence au quatuor; qu'on n'entendra plus sa flûte — suivant l'ingénieuse métaphore de M. de Bulow — dans le concert européen. Voilà qui est significatif et qu'il sera difficile de mettre d'accord avec la conclusion d'une entente cordiale et positive avec l'Angleterre.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Question de Fachoda. — La question d'Égypte est momentanément devenue la question de Fachoda et ne s'est d'ailleurs guère éclaircie pour cela. Depuis quinze jours et plus, on a beaucoup écrit,

beaucoup discouru à ce sujet, on a surtout lancé beaucoup de fausses nouvelles, et actuellement il est bien difficile de savoir, d'une façon précise, où en sont les choses.

Au moment où nous écrivons, deux points seulement sont établis. La mission Marchand s'est installée officiellement à Fachoda, dès les premiers jours de juillet, et le Sirdar, après avoir, à son tour, pris position dans la ville, est retourné à Omdourman laissant les Français dans la place. Il semble en somme que, contrairement aux prédictions des organes gallophobes anglais, l'entrevue des deux expéditions française et anglaise ait été assez cordiale. Le Sirdar, évidemment, a voulu recommencer avec Marchand le coup de Stanley avec Emin pacha. Il a offert de ramener gracieusement la mission française avec lui en Égypte. Mais le commandant Marchand ne s'est pas laissé convaincre. Il se trouvait bien où il était, il y est resté, et le Sirdar a dû reprendre son chemin tout seul.

La parole est maintenant donnée à la diplomatie. A elle seule appartient de régler le différend. Nos soldats ont vaillamment porté le drapeau que leur avait confié le gouvernement. Que nos diplomates, maintenant, s'arrangent pour que tant d'héroïsme et de dévouement ne soit pas perdu pour la France. Qu'ils prennent garde, surtout, de conserver tout leur sang-froid et de ne se point laisser troubler par les criailleries de la presse britannique.

De l'autre côté du détroit, en effet, on se livre à une terrible campagne d'intimidation si violente même et si exagérée qu'elle finit par devenir ridicule. Et cependant, les journaux anglais poursuivent un plan mûrement réfléchi. L'exagération même de leurs revendications est voulue. Ils pensent qu'en réclamant beaucoup ils obtiendront toujours quelque chose, alors qu'en fait ils n'ont aucun droit. Dès la première nouvelle de la présence de la mission Marchand à Fachoda, ils embouchent leur plus belliqueux clairon. Ils annoncent, par exemple, que sir Herbert Kitchener devrait adresser un ultimatum au capitaine Marchand. Le *Daily Telegraph* publie même, à ce sujet, une dépêche du Caire où il est dit :

« Le Sirdar a l'intention d'envoyer un ultimatum demandant à Marchand d'évacuer la place.

« Si les Français ouvrent le feu, il leur sera répondu de suite et Fachoda sera occupé de vive force. »

D'après le *Daily Chronicle*, il est probable que sir H. Kitchener a reçu ordre de hisser à la fois le drapeau égyptien et le drapeau anglais sur Fachoda, comme cela a été fait à Khartoum.

Dans son article de fond consacré à la question de Fachoda, le *Daily Chronicle* dit que c'est non seulement cette place que le Sirdar réclamera au commandant Marchand, mais qu'il réclamera aussi certains points de

la province du Bahr el Ghazal occupés par M. Liotard, comme par exemple Meschra er Rek.

Quant au *Daily Mail*, voici ce qu'il écrit :

Rien ne peut justifier l'occupation de Fachoda par les Français. Jamais le Soudan n'a été abandonné par l'Égypte. Le khalifat l'avait conquis, mais il n'avait pas pour cela cessé de faire nominalement partie du khédiviat. L'occupation effective ne peut pas être de saison ici. Du reste, le Sirdar a à sa disposition les moyens d'obliger les Français à évacuer Fachoda. Et si ces derniers ont des canonnières avec eux, elles ne doivent pas être bien terribles.

Espérons que le gouvernement français se montrera raisonnable et ordonnera promptement l'évacuation de Fachoda.

Le *Times* même, avec le plus grand sérieux, suggère une solution dont l'hypocrisie est encore plus révoltante que les rodomontades des autres journaux.

Il est clair, dit-il, qu'il serait possible au Sirdar, sans provoquer une collision, d'isoler la garnison de Fachoda et de la réduire à l'impuissance.

Pour un chef militaire, désireux de ne pas avoir à encourir de responsabilités politiques, cela semblerait un procédé naturel, et qui certainement donnerait de bons résultats.

Le commandant Marchand se trouve à des centaines de milles de sa base de ravitaillement. Pour être en mesure de tenter d'acquérir et de maintenir les communications avec le haut Oubanghi, il lui faudrait une force beaucoup plus considérable que celle dont il dispose. Dans tous les cas, il serait facile de réduire cette occupation à une absurdité, si les circonstances rendaient ce moyen nécessaire ou désirable.

Mais il n'est pas probable, à moins que le commandant Marchand ne se montre singulièrement déraisonnable, que de telles mesures soient prises, car nous pouvons être certains que le Sirdar se comportera dans ces circonstances tout à la fois avec tact et fermeté, et qu'il est agréable de constater que, quoi qu'il arrive, il se trouvera à côté du Sirdar des témoins impartiaux de tous les événements qui pourront se produire. Ces témoins sont les attachés militaires qui ont été placés dans l'entourage du Sirdar dans cette occasion intéressante.

Cette dernière insinuation du *Times* était fausse, puisqu'une dépêche du Caire démentait presque aussitôt que le Sirdar ait emmené avec lui les attachés militaires allemand et italien afin de lui servir de témoins *impartiaux*.

Les fausses nouvelles, d'ailleurs, étaient lancées chaque jour par douzaines. Un point, sur lequel la presse anglaise insistait beaucoup, était que le Sirdar avait reçu du gouvernement britannique des instructions très précises et très intransigeantes, motivées par l'occupation française de Fachoda. Or le Sirdar était parti si précipitamment d'Omdourman qu'il n'avait pu recevoir les télégrammes de

félicitation de son gouvernement; il n'avait donc pas d'autres instructions que celles qu'on lui avait données au début de la campagne. Ces instructions étaient évidemment pacifiques, l'événement l'a prouvé, et de plus le toast du duc de Connaught aux manœuvres était une preuve certaine des bonnes dispositions de l'Angleterre.

« Permettez-moi, Monsieur le Président, disait alors le prince, que je vous dise combien nous avons de sympathies pour l'armée française, cette armée que le peuple aime tellement, cette armée qui a un si grand passé.

« C'est pour moi, comme officier de l'armée anglaise et comme membre de la famille royale, le plus grand plaisir de me trouver au milieu de mes camarades français, camarades de nos armées en plusieurs campagnes. J'espère que jamais nos armées ne seront ennemies et que la camaraderie existera toujours entre nous. »

Ces paroles n'étaient-elles pas un démenti absolu à ceux qui parlaient d'un conflit armé comme d'une éventualité évidente? Quelques journaux se montrèrent plus raisonnables :

La *Financial Post* reconnait que, s'il est vrai, comme tout le monde le croit en Angleterre, que le gouvernement britannique ait l'intention de s'emparer de Fachoda non pas pour le compte de l'Égypte, mais pour le sien propre, la France, aussi bien que toute autre nation, a le droit d'occuper Fachoda.

La priorité d'une occupation effective donnerait à la France les mêmes droits qu'elle aurait donnés à l'Angleterre. Par conséquent, si le gouvernement anglais insiste pour que les Français évacuent Fachoda, il devra donner à la France l'assurance formelle qu'il n'entend pas garder la ville pour l'Angleterre. Reste à savoir, ajoute la *Financial Post*, si, après l'expérience des quinze dernières années, la France se contentera de cette assurance.

Prendre Fachoda de force, ce serait la guerre; or, les Anglais sages doivent se demander si une guerre avec notre plus proche voisine, pour s'assurer le commerce de l'Afrique, serait justifiée.

De son côté, le *Manchester Guardian* exprime en d'excellents termes l'espoir que la France et l'Angleterre pourraient trouver un terrain d'entente avec un peu de mutuelle bonne volonté.

C'est maintenant sur ce point que vont discourir les journaux anglais. Puisque le Sirdar s'est contenté de planter le drapeau anglais en face du drapeau français, il va falloir discuter et négocier un accord. Dès maintenant, la presse britannique proteste de toutes ses forces que les droits de l'Angleterre sont imprescriptibles.

Le *Standard* fait ainsi remarquer

que nulle comparaison n'est possible entre la question de Fashoda et celle du Niger, récemment résolue entre la France et l'Angleterre. Il n'y a pas cette fois de « hinterlands » adjacents sur lesquels on puisse discuter.

Aucune puissance autre que l'Angleterre n'a droit aux territoires du haut Nil. Il y a de plus la prépondérance des intérêts matériels de l'Angleterre.

Nous ne pouvons pas nous retirer, conclut le journal conservateur. Nous avons réussi dans l'ouest de l'Afrique à nous faire reconnaître les droits du propriétaire sur un groupe de huttes qui pourront avoir ou ne pas avoir pour nous dans l'avenir une valeur commerciale. Mais, dans le cas du Soudan, ce qui est en question, c'est une grande route d'Alexandrie au Cap.

Il ne peut y avoir aucune négociation dans cette question, dit le *Daily Graphic*. Si la France a projeté l'occupation de Fachoda comme un coup dirigé contre notre occupation de l'Égypte, et si elle maintenait cette occupation, ce serait là un acte d'hostilité en tous points semblable à l'envoi de troupes françaises à Alexandrie et d'un ultimatum à lord Cromer, et la conclusion inévitable serait la guerre.

Les Français, dit de son côté la *Pall Mall Gazette*, n'ont pas plus le droit d'être à Fachoda qu'ils n'en auraient de jeter un ou deux régiments dans l'île de Guernesey. Il se peut qu'ils n'aient jamais reconnu notre influence sur le Haut Nil ; mais les Allemands et les Belges l'ont fait et les Français n'ont pas protesté. Donc Fachoda et ses environs ne peuvent pas tomher légitimement sous la domination de la France, bien que notre titre à nous soit plutôt celui de tenancier que de propriétaire. Traiter Fachoda comme *res nullius*, serait commettre une absurdité historique. Bien plus, ce serait « un acte non amical ».

Le commandant Marchand n'a, par conséquent, qu'une seule chose à faire, s'il veut porter dignement son nom : c'est de s'en aller, et il s'en ira.

N'en déplaise à la *Pall Mall Gazette*, le commandant Marchand ne s'en est pas allé et il ne s'en ira pas.

Quant à l'assertion du journal anglais que Fachoda ne saurait être considérée comme *res nullius*, elle est démentie par les faits. En effet, l'évacuation des provinces équatoriales par les autorités égyptiennes à la suite du soulèvement des mahdistes n'a pas été seulement un acte spontané des fonctionnaires du Bahr el Ghazal ou de la vallée du Nil. L'autorisation en a été formellement donnée par le gouvernement égyptien. Voici la lettre que Nubar pacha, président du conseil des ministres au Caire, écrivait en 1886 à Emin pacha :

Le Caire, 13 chaban 1302
(27 mai 1885).

A Emin pacha, gouverneur de Gondokoro.

Le soulèvement du Soudan oblige le gouvernement de Sa Hautesse à *abandonner ces régions*. En conséquence, nous ne pouvons vous envoyer aucun secours. D'autre part, nous ne savons pas exactement dans quelle position vous vous trouvez, vous et vos hommes. Nous n'avons donc aucune ligne de conduite à vous indiquer...

Cette lettre, qui vous parviendra *viâ* Zanzibar, par l'intermédiaire de sir

John Kirk, consul général de S. G. britannique à Zanzibar, a pour objet de vous laisser une entière et complète liberté d'action... Vous êtes autorisé à vous procurer de l'argent en faisant des traites sur sir John Kirk. Je vous répète que vous avez carte blanche, pour vous en tirer de votre mieux, vous et vos hommes. La seule voie que vous puissiez prendre, si vous êtes résolu à quitter Gondokoro, est celle qui aboutit à Zanzibar. Dès que vous aurez pris une décision, communiquez-la-moi.

Le président du conseil,
NUBAR PACHA.

Ce document est assez précis, et de plus les actes du gouvernement khédivial s'accordèrent avec ses paroles. Aucune tentative ne fut faite pour établir un système régulier de communication entre l'Égypte et les pays du haut Nil, par Zanzibar et l'Ouganda, ce qui aurait été assez facile. Pendant cinq années, de 1884 à 1889, Emin ne reçut d'Égypte aucun secours, ni une cartouche, ni une caisse de vivres, ni un ballot d'étoffe, rien, absolument rien.

Le fait de l'abandon du Bahr el Ghazal est universellement reconnu, il ne peut y avoir de doute à ce sujet. C'est ce que constate la *Gazette de Francfort* qui écrit à propos de Fachoda :

Cette place a certainement été possédée par les Égyptiens ; si les Français la considèrent aujourd'hui comme « terre sans possesseur », c'est qu'ils se fondent sur ce qu'en 1884 l'Égypte a abandonné tous les territoires situés au nord d'Ouadi-Halfa et que, dans la convention anglo-allemande de 1890, la frontière nord de l'Afrique orientale anglaise a été désignée comme marquée par le fleuve Djouba jusqu'à la frontière égyptienne.

Or Fachoda n'est point compris dans ce district. Il s'agit donc uniquement de savoir si l'Angleterre, comme tutrice momentanée de l'Égypte, a le droit de réclamer ce district, possédé jadis par les Egyptiens, mais formellement abandonné par eux depuis quatorze ans.

Enfin, une dernière prétention des journaux anglais était que la mission Marchand n'était qu'une mission scientifique sans aucun caractère officiel. Cela permettait, par exemple, à l'*Egyptian Gazette* d'écrire : « La présence de la mission Marchand, à Fashoda amènera la compétition internationale sur le haut Nil à une prompte et satisfaisante solution, car plus tôt nos amis les Français apprendront que nous ne pouvons pas laisser d'irresponsables maraudeurs flâner et faire les fanfarons à leur fantaisie dans ces régions, mieux cela vaudra pour la concorde internationale. Nous n'avons pas le moindre sentiment d'inimitié contre MM. Marchand, Liotard et Cie, mais nous sommes déterminés à ne pas tolérer des empiétements dans ces régions et à poursuivre les délinquants avec toutes les rigueurs de la loi. »

M. le colonel Monteil, au congrès géographique de Marseille, s'est chargé de donner un démenti absolu à cette insinuation. Il déclare

très nettement que la direction de l'expédition au Nil Blanc, qui lui avait été d'abord personnellement confiée, fut ensuite remise au commandant Marchand, dont la présence à Fachoda n'a pas été, par conséquent, la simple réalisation d'un rêve d'explorateur, mais un acte gouvernemental, résultat de mûres réflexions.

Le Pape et le protectorat français en Orient. — La mémorable lettre du Pape au cardinal Langénieux concernant le protectorat français en Orient a soulevé en Allemagne de violentes protestations :

On conçoit, dit la *Germania*, l'organe catholique de Berlin, que les journaux français entonnent des chants d'allégresse au sujet de la Lettre du Saint-Père traitant la France avec une bienveillance *imméritée*. Nous ne sommes pas jaloux de la satisfaction que leur procure le « brillant succès de la démarche du cardinal Langénieux ». Cela ne nous nuit en rien et leur fait plaisir. *Mais nous ne conseillerons pas à nos chers voisins d'expérimenter sur des établissements allemands la valeur juridique et les effets pratiques de leur protection. Ils risquent d'être mal reçus, car les catholiques allemands cherchent la protection dont ils ont besoin pour leurs œuvres en Orient, non pas sous le drapeau tricolore français, mais sous le glorieux étendard allemand.*

La *Gazette de Cologne* surtout a publié le 21 septembre sur cette question un article qui a produit une profonde sensation et que nous croyons intéressant de reproduire *in extenso*. Voici cet article :

Diverses feuilles allemandes, et, entre autres, la *Germania*, ont repoussé avec énergie la prétention des Français d'exercer en Orient un droit de protection même sur les chrétiens qui ne sont pas Français et sur leurs établissements.

A en juger d'après une interprétation raisonnable du droit international, une semblable prétention ne pouvait avoir de valeur réelle, mais cependant il n'est peut-être pas inutile de faire encore une fois très nettement ressortir que l'Allemagne ne reconnait pas à la France ce droit en tant qu'il s'agit de sujets allemands et de leurs établissements et s'opposera à toute tentative faite pour exercer ce droit. Chaque Etat souverain possède, en vertu de sa souveraineté, le droit et a le devoir de protéger ses nationaux et leurs établissements en pays étrangers. C'est là un principe élémentaire du droit des gens qui ne saurait être mis en question que si une puissance y renonce en faveur d'une autre. Or il est constant que l'Allemagne n'a jamais conclu semblable traité avec la France et que les prétentions de celle-ci n'ont aucun fondement, sans parler de ceci que le traité de Berlin a reconnu et attribué aux représentations diplomatiques et consulaires des puissances en Turquie le droit de protection officielle pour leurs nationaux. D'ailleurs, même autrefois, il n'a jamais existé un droit de protection de la France sur les Allemands, et l'Allemagne n'a jamais reconnu un droit pareil.

Les droits de la France se fondent sur un traité conclu entre elle et la Turquie, traité qui, à la rigueur, est valable pour ces deux États autant

qu'il n'est pas annulé par le traité de Berlin, mais jamais on ne peut en déduire que la France ait des droits sur les nationaux allemands.

Ni la France, ni la Turquie n'ont le droit de prendre des mesures valables au sujet de la situation des nationaux allemands sans l'agrément de l'Allemagne. Personne ne peut donner aux autres ce qu'il n'a pas lui-même ; par suite, la Turquie n'a aucun droit de disposer en aucune façon des sujets allemands et de leurs établissements. Si la France se mêle des affaires des Allemands vivant en Turquie, c'est là un empiétement évident sur la souveraineté de l'Allemagne et qui sera sans aucun doute repoussé par l'Empire allemand avec la plus grande résolution.

Cet article, d'une brutalité voulue, a été très commenté ; les journaux officieux de Berlin, de Vienne, de Rome, de Londres, l'approuvèrent naturellement, s'efforçant d'établir que la lettre du Pape devait être considérée comme non avenue.

En Allemagne, avec un ensemble parfait, la *Neue Freie Press*, la *Kreuzzeitung* concluaient, comme la *Gazette de Cologne*,

que l'Allemagne ne s'arrêterait pas à cette décision ; qu'elle ne se laisserait point arracher le droit de protéger ses nationaux et que la France n'avait aucun moyen même avec le secours du Pape, de l'empêcher de remplir sa « mission civilisatrice » (*Culturmission*) en Palestine.

En Russie, par contre, les déclarations de la *Gazette de Cologne* furent très vivement critiquées ; les *Novosti* déclarèrent que la protestation de l'Allemagne était dénuée de tout fondement et tendait exclusivement à provoquer de nouveaux litiges perturbateurs relativement aux Lieux saints.

La *Novoïé Vrémia*, de son côté, s'exprimait ainsi :

On a probablement découvert à Berlin, à la veille du départ de l'empereur Guillaume pour la Palestine, que l'Allemagne est un État qui doit conserver son entière liberté d'action dans toutes les questions qui se rattachent au voyage du souverain allemand : il faut naturellement en prendre note ; mais il n'y a pas du tout lieu de s'en inquiéter.

La question crétoise peut absolument être résolue sans la participation de l'Allemagne.

Quant au protectorat de la France sur les chrétiens d'Orient, il faut attendre les résultats de l'élucidation qui ne saurait manquer de se produire concernant la question, afin de savoir s'il s'agit d'un traité particulier entre la France et la Turquie, ou d'un état de choses dont la légalité a été proclamée récemment d'une façon solennelle par le Pape, dans une déclaration qui lie tous les catholiques sans distinction de nationalité.

Toutes ces polémiques de presse ont provoqués une réponse de l'*Osservatore romano* qui a fait alors la déclaration suivante :

Dans sa lettre au cardinal Langénieux, le Pape se contente strictement et uniquement de ne pas apporter d'innovation dans une cause plusieurs

fois jugée; la France est légalement en possession de ce patronage depuis une époque reculée; il maintient donc, dans les contrées où il est en vigueur, ce patrimoine laissé par les ancêtres et concernant non pas tant le gouvernement que la nation française.

Il s'agissait d'un patrimoine d'honneur, acquis par des sacrifices et des luttes pour la libération et la glorification des lieux saints, puis confirmé par de nombreux faits d'armes, par le zèle des missionnaires, par une consécration historique et juridique, depuis les croisés jusqu'aux premières capitulations de 1535 sous François Ier, capitulations successivement renouvelées par d'autres actes jusqu'au traité de Paris de 1856 et jusqu'au congrès de Berlin de 1873.

L'*Osservatore* conclut que le Pape ne pouvait ne pas tenir compte de tous ces éléments, mais qu'il devait confirmer les actes antérieurs du Saint-Siège à cet égard, et notamment la circulaire de la Propagande.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

La Dette de Cuba. — Le principal problème qu'a à résoudre la commission hispano-américaine de la paix est celui de la Dette de Cuba : restera-t-elle à la charge de l'Espagne? Les porteurs, autrefois en majorité Espagnols, sont maintenant en partie Français et Belges. L'Espagne peut légitimement prétendre que la Dette de Cuba ne doit pas s'ajouter à son énorme dette et doit passer en partie à l'Amérique avec les territoires cédés. La Dette de Cuba comprend une petite émission de 5 % créée en 1870 et le 6 % créé en 1886; en 1890 une loi a autorisé le gouvernement à créer 1.750.000 bons nouveaux de 500 francs à 5 %. Au commencement de l'insurrection (février 1895) la dette consolidée cubaine comprenait 600 millions nominaux 6 % de 1886 et 150 millions nominaux 5 % de 1890, ces dettes absorbaient à peu près le revenu total des douanes de l'île. En fait elles ont été presque totalement contractées et employées pour le maintien de la domination espagnole dans l'île et il est à craindre que les États-Unis refuseront de s'en charger alléguant qu'ils n'ont pas demandé d'indemnité de guerre.

Comment l'Espagne pourra-t-elle rendre effective cette promesse de « garantie générale de la nation » faite aux porteurs de bons Cubains dans les lois de 1886 et 1890. A côté de 65 millions nécessités chaque année pour la dette de Cuba existant en février 1895, l'Espagne aura à fournir 150 millions pour l'intérêt et l'amortissement de dettes contractées depuis mars 1895 qu'elle ne peut songer à laisser à la charge de l'Amérique ou de Cuba.

On ne peut songer à accroître les impôts : le budget, qui s'élève à 800 millions, se clôt par des déficits qui dépassent 62 millions; la

dette flottante de l'Espagne atteint 542 millions. On va se trouver acculé à une réduction, sinon du capital même, au moins de l'intérêt de toutes les dettes, intérieures et extérieures : un sénateur de Barcelone propose d'unifier les valeurs avec intérêt à 3 % ; la presse va plus loin, elle voudrait abaisser l'intérêt à 2 %.

La mission Paul Labbé. — On nous signale la présence en Asie, à Ouralsk, de l'explorateur Paul Labbé. M. Paul Labbé qui, l'an dernier, avait exploré les steppes de Sibérie et de l'Asie centrale, a étudié cette année les peuples Bachkirs. Il a longtemps vécu parmi eux, visitant d'abord les Bachkirs de la steppe, que l'arrivée des colons russes a transformés, et ensuite les Bachkirs vivant dans les forêts de l'Oural, campant tout l'été, et restés presque sauvages et très réfractaires à la moindre civilisation. Les études de M. Paul Labbé sur les Bachkirs ont pris fin à Orenbourg. La ville d'Orenbourg accueillit solennellement le chargé de mission d'un ministère français, fit une fête en son honneur et envoya, à cette occasion, une dépêche au conseil municipal de Paris pour exprimer aux Français les sentiments fraternels qu'on a pour eux aux limites mêmes de l'Asie.

M. Paul Labbé termine en ce moment la seconde et dernière partie de son voyage : il visite le bassin du fleuve Oural où vivent des Kirghizes, des Kalmouks et des Cosaques. Ce sont ces derniers qui intéressent les voyageurs français. Il a pu assister aux incroyables exercices que font à cheval les merveilleux Cosaques de l'Oural, et c'est au son de la *Marseillaise* qu'on les a exécutés devant lui. Pour terminer son beau voyage, M. Paul Labbé assistera à l'une des trois célèbres pêches qu'exécutent les Cosaques trois jours seulement dans l'année, au signal du canon et après la bénédiction des prêtres.

M. Paul Labbé, qui doit revenir à la fin d'octobre à Paris, a profité de son séjour à Orenbourg pour préparer l'exploration qui, l'an prochain, lui fera visiter le bassin de la mer Oural, le pays Turkmène, et qui se terminera par la traversée de l'Afghanistan.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE.

Suisse. — *Commencement des travaux de la percée du Simplon.* — C'est dans la première quinzaine du mois d'août dernier qu'ont été commencés les travaux pour le creusement du tunnel de Simplon, cette œuvre si intéressante (mais à des points de vue différents) pour la Suisse occidentale et pour la France. On connaît déjà les principales

données du projet dont vient d'être entamée l'exécution : il s'agit de traverser en ligne droite le massif montagneux de la vallée du Rhône et celui de la « Diveria » ; c'est à 2 kilom. 5 environ au-dessus de la station actuelle de Brigue, à une altitude de 687 mètres que le chemin de fer quittera la vallée du Rhône pour pénétrer sous terre ; il en sortira 19,731 mètres plus loin (Saint-Gothard : 14,984 mètres ; Cenis : 12,849 mètres ; Arlberg ; 10,240 mètres) sur territoire italien, à environ 750 mètres de la localité d'Isella, par une altitude de 633 mètres, ayant parcouru plus de la moitié de son trajet souterrain sur territoire italien [1].

Sur le versant nord de la montagne, les perforatrices Brandt auront à s'attaquer d'abord à des schistes ; mais elles attaqueront surtout des gneiss, car ce sont là les roches qui se rencontrent le plus souvent au Simplon. Elles laisseront au dessus de la voûte du tunnel une épaisseur maxima de 2,135 mètres à l'endroit où le souterrain passera sous la frontière italo-suisse, à 9 kilom. 100 de l'entrée nord du tunnel, entre le Wasenhorn (3,255 m.) et le Furggenbaumhorn (2,991 m.) ; cette épaisseur sera la plus considérable qui existe (Saint-Gothard : 1,706 m. ; Cenis : 1,654 m. ; Arlberg : 720 m.).

Le travail doit être terminé dans un laps de temps de 5 ans et demi, il est commencé simultanément à Brigue (où on utilise la force motrice du Rhône) et à Isella (où on emploie la force motrice de la Cairasca) ; son prix total est évalué à 70 millions de francs.

Espagne. — *Le commerce de Palma (îles Baléares) en* 1897. — Le blé, l'orge, l'avoine, les fèves, l'huile produits dans l'archipel des Baléares sont consommés dans l'île même ; mais Palma exporte aussi à l'étranger un certain nombre de marchandises qui poussent sur la terre même ou qui sont les produits de son industrie. Ce sont les chaussures (exportation pour une valeur de 10,166,000 pesetas en 1897), les tissus de coton (6,081,000 pesetas), les amandes cassées (5,070,000 pesetas), les cuirs tannés (1,700,000 pesetas) et les vins (1,447,000 pesetas), etc. En ce qui concerne l'importation, elle porte surtout sur le charbon minéral et sur le pétrole brut. Pour le charbon, il en a été introduit dans l'archipel, en 1897, 14,932 tonnes valant 404,860 pesetas. Quant au pétrole, qui est raffiné à Palma même, il en a été importé 754,648 kilogr. valant 12,074,000 pesetas.

Le commerce des vins avec la France, qui ne laissait pas de présenter jadis une certaine importance, est maintenant à peu près réduit à néant. L'importation des vins français aux îles Baléares est absolument nulle ; quant à l'exportation des vins d'Espagne en France, elle

[1] *Bull. Ch. de commerce français de Milan*, 31 août 1898, p. 538-540.

[2] Cf. un article de la *Gazette de Lausanne* reproduit dans le même recueil (p. 535-537).

a considérablement diminué ; on a signalé en 1897 trois navires seulement comme sortis de Palma pour la France avec un chargement de vin [1].

II. — ASIE

Asie russe. — *Les Kirghises de la Sibérie occidentale.* — Au cours de son intéressant voyage dans la Sibérie occidentale, M. G. Saint-Yves a étudié la répartition des populations indigènes dans le pays, des Kirghises en particulier. Ces indigènes sont au nombre de 1.366.390 pour la contrée, qui comprend les trois gouvernements d'Akmolinsk, de Sémipalatinsk et de Sémiretché ; ils se décomposent ainsi pour chaque territoire :

Gouvernement d'Akmolinsk	73.030	Iourtes et	292.120	Kirghises
— de Sémipalatinsk	120.138	—	480.552	—
— de Sémiretché	135.501	—	593.718	—

C'est donc dans le Sémiretché, pays de steppes et de montagnes, que la population kirghise est la plus nombreuse; elle est au contraire faible surtout dans le gouvernement d'Akmolinsk, essentiellement formé de vastes steppes.

Les Kirghises de la Sibérie occidentale se divisent en deux grands groupes : les Kirghises Kaïzaks, qui occupent entièrement les deux premiers des gouvernements énumérés plus haut, et quatre districts du troisième, — et les Kara-Kirghises ou Kirghises noirs, cantonnés autour du lac Issyk, dans les districts de Prjévalski et de Pichpek du Sémirecthé. Ils sont au nombre de 205.695, alors que les Kirghises Kaïzaks, de beaucoup les plus nombreux, sont 1.160.705 dans les différents gouvernements de la Sibérie occidentale, dont ils peuplent presque exclusivement certains districts [2].

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie.
Dr ès lettres.

---

[1] BÉGUERIE : *Commerce et navigation de Palma en* 1897 (*Moniteur offi. du Commerce*, 28 avril 1898, p. 529).

[2] *Omsk et le gouvernement d'Akmolinsk* (*Bull. Soc. Géog. Marseille*, 4e trimestre 1897, p. 370-373).

BIBLIOGRAPHIE

Les Hommes d'Action : *Montcalm*, par M. Eugène GUENIN, 1 vol. in-18 ; *Cavelier de la Salle*, par M. Eugène GUENIN, 1 vol. in-18, Paris, 1898. Aug. Challamel. Publication du *Comité Dupleix*.

Nous ne pouvons que louer l'intention du Comité Dupleix en publiant ces intéressants volumes de propagande qui suscitent de fortes et saines pensées. L'exemple de héros morts pour la France sur la terre d'outre-mer est à la fois une leçon et un modèle : une leçon pour nos gouvernements qui abandonnent presque toujours l'œuvre vaillamment entreprise par nos compatriotes au delà des mers ; un modèle pour les jeunes Français d'aujourd'hui, qui sauront qu'on peut servir avec honneur et gloire la patrie, sans que le succès couronne de beaux efforts et d'héroïques faits d'armes.

Qu'on lise surtout le *Montcalm* de M. Guenin. On y verra quel admirable composé d'énergie et de bonne humeur, de vaillance et de science militaire, de sang-froid et de patriotisme était ce gentilhomme méridional, digne d'un plus grand champ de bataille, digne de défendre l'honneur de la France, fortement compromis par Louis XV dans la guerre de Sept ans, en Allemagne et aux Pays-Bas. Puisse ce livre mieux faire connaître ce héros qui mérite notre respect et notre admiration !

M. R.

Le Commerce rochelais au XVIIIe siècle, d'après les documents composant les anciennes archives de la Chambre de commerce de La Rochelle, par Emile GARNAULT. 4e partie. Marine et Colonies : de 1749 au traité de paix de 1763. Paris-La Rochelle, A. Challamel — E. Martin, 1898, 1 vol. in-8 de xx-352 pages.

Après une interruption de sept ans, M. Garnault, notre excellent collaborateur, vient de reprendre son intéressante histoire du *Commerce rochelais au XVIIIe siècle* et d'ajouter une quatrième partie aux trois premiers volumes qu'il avait déjà écrits sur ce sujet. On lira peut-être avec plus d'intérêt encore ce nouveau livre, qui étudie une des parties les plus attachantes et les plus attristantes de notre histoire maritime et coloniale ; M. Garnault y montre comment, tandis que le gouvernement s'abandonnait lui-même, le commerce rochelais essayait de lutter contre les revers, même dans les plus mauvais jours, conservait fidèlement sa confiance dans la valeur de nos colonies, et tentait de correspondre encore avec elles. Des faits précis, des chiffres puisés à une source sûre, aux anciennes archives de la Chambre de commerce de la Rochelle, des documents inédits d'un vif intérêt, très correctement publiés, voilà ce qu'on trouvera dans le nouveau volume de M. Garnault, dont nous recommandons la lecture à tout curieux d'histoire coloniale et commerciale. Puisse l'auteur ne pas nous faire trop attendre le volume qu'il nous doit encore sur la période de cette même histoire allant de 1763 à 1783 ! Là encore, il aura beaucoup de choses neuves à dire, dont les historiens et les économistes, s'ils veulent s'en donner la peine, pourront tirer un grand profit.

Henri FROIDEVAUX.

Histoire financière de l'Assemblée Constituante, par Charles GOMEL. Paris, Guillaumin, 1897. 2 vol. in-8°.

M. Ch. Gomel, bien connu par ses études sur les finances de l'An-

cien Régime a abordé dans ce nouvel ouvrage les débuts financiers des assemblées révolutionnaires. Il y expose, dans les deux volumes qui viennent de paraître, avec une grande impartialité la méthode employée par la Constituante. On est profondément indigné de la façon avec laquelle étaient traitées les grandes affaires de l'Etat. Les différents comités spéciaux, composés d'ailleurs de notables incompétences, s'entendaient entre eux pour faire adopter successivement par l'Assemblée les divers décrets qu'ils proposaient. Si les intentions des Constituants étaient pures, on doit cependant ne pas cacher que, par leurs réformes mal étudiées, par leur présomptueuse impatience, par leur manque de discernement, ils méritent la sévérité des historiens pour la façon révolutionnaire dont ils gérèrent les finances de la nation.

M. R.

Les lois actuelles de la guerre, par A. PILLET. Paris, Rousseau, 1898, in-8 de 456 pages.

Sous ce titre vient de paraître un ouvrage d'une très haute portée philosophique en même temps que d'une application pratique certaine et qui fera autorité en matière de droit international public. Son auteur, M. Antoine Pillet, professeur à la faculté de droit de Paris et directeur de la « Revue de droit international public » était on ne peut mieux qualifié pour mener à bien une étude de cette importance, car il a déjà publié en 1893, *le Droit de la guerre*, résumé de conférences faites par lui à des réunions d'officiers. Le présent livre n'est pas une deuxième édition de cet ouvrage aujourd'hui épuisé. Il est conçu dans un esprit différent. Il dégage des événements les plus récents les enseignements qu'ils comportent, et s'étudie à prévoir les problèmes nouveaux que les transformations de l'armement ne manqueront pas de faire naître.

Mais ce qui donne un intérêt nouveau aux *Lois actuelles de la guerre*, c'est qu'en outre des questions générales de belligérance et de neutralité, il traite aussi de la guerre « sur mer » et passe en revue les diverses questions soulevées par la guerre hispano-américaine. Des belligérants et des neutres; des combattants et des non-combattants; de la déclaration de guerre, des moyens de nuire à l'ennemi dans les guerres continentales; des moyens de nuire à l'ennemi dans les guerres maritimes; des prisonniers de guerre et des internés en pays neutres; des blessés et des malades; de la condition des non-combattants; des réquisitions militaires; de la neutralité en général; de la neutralité maritime; du butin et des prises; des conventions entre belligérants, tels sont les titres des chapitres de cet ouvrage qui se termine par un recueil de documents officiels tels que : les instructions de 1863 pour les armées en campagne des Etats-Unis d'Amérique; le congrès de Paris et la déclaration de droit maritime de 1856; la convention de Genève de 1864, etc.

« Nous vivons, dit l'auteur, dans des temps si fréquemment troublés qu'il serait oiseux d'insister sur l'intérêt pratique que présentent les études relatives à la situation des belligérants et des neutres. »

Emile DUBOC.

L'Administrateur-gérant : LARNAC.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

CE QU'IL FAUT FAIRE EN INDO-CHINE
POUR NOTRE EXPANSION POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

J'ai examiné dans un précédent article[1] ce que nous avons fait en Indo-Chine dans le domaine des voies fluviales, des routes et des chemins de fer intérieurs. Notre œuvre est peu considérable : les routes font défaut à peu près partout; les voies fluviales ont été beaucoup trop négligées; les chemins de fer se réduisent à un premier tronçon de cinquante kilomètres en Cochinchine, entre Saïgon et Mytho, et à un deuxième tronçon de 105 kilomètres au Tonkin, entre Phu-lang-thuong et Langson.

J'ai dit aussi ce que je considère comme devant être fait, dans le même domaine, pour que la mise en valeur de notre belle colonie soit possible et pour que notre autorité et notre influence pénètrent dans toutes ses parties: amélioration des fleuves, rivières et canaux; creusement de canaux nouveaux partout où la circulation par eau est particulièrement avantageuse, construction de routes dans toutes les parties du pays et particulièrement dans les régions montagneuses où les chemins de fer entraîneraient des dépenses trop considérables, construction aussi prompte que possible d'une voie ferrée traversant, du nord au sud, tout notre empire indo-chinois et reliant le golfe de Siam au Quang-si, depuis Hatien jusqu'à Nacham, en passant par Saïgon, le plateau d'Attopeu, Tourane, Hué, Vinh, Ninh-binh, Nam-dinh, Hanoï, Phu-lang-thuong, Langson et Nacham.

Ce dernier chemin de fer figure en tête des travaux que je considère comme indispensables et urgents, au double point de vue de la défense de notre Indo-Chine et de ses rapports politiques, stratégiques ou économiques avec les pays qui l'avoisinent, travaux dont je vais maintenant parler.

2° CHEMINS DE FERS EXTÉRIEURS, POLITIQUES, STRATÉGIQUES ET ÉCONOMIQUES.

La situation géographique de l'Indo-Chine n'est pas aussi favorable à son développement économique et politique qu'on le suppose généralement.

[1] Voyez le n° du 1er septembre 1898, p. 1 à 12.

D'abord, elle n'est pas sur la route directe que suivent les navires allant de l'océan Indien dans les mers de Chine ou réciproquement. Tout bâtiment qui veut faire escale dans un de nos ports indo-chinois est obligé de s'écarter notablement de cette route directe, surtout s'il se dirige vers le Tonkin.

Ce simple fait suffirait pour expliquer la faible fréquentation des ports indo-chinois par les bâtiments de commerce qui naviguent dans les mers extrême-orientales.

Il a une autre conséquence non moins préjudiciable au développement commercial de notre colonie. Aux portes de celles-ci, et sur la route directe de la navigation extrême-orientale, se trouvent deux grands ports, Singapoore et Hong-kong, dans lesquels s'arrêtent tous les navires à vapeur qui fréquentent les mers de Chine. Admirablement outillés par l'Angleterre qui les a créés, ces ports sont devenus de véritables entrepôts de toutes les marchandises européennes consommées en extrême Orient et de toutes celles que l'Extrême-Orient expédie en Europe par le canal de Suez ou qui sont consommées dans les diverses contrées extrême-orientales.

Grâce à la grande quantité des navires qui les fréquentent, les marchandises européennes y sont importées à des prix relativement bas, y sont toujours en grande abondance, et, par conséquent, peuvent y être vendues à des prix à peine supérieurs à ceux de l'Europe.

Il en résulte que nos ports indo-chinois, au lieu de s'approvisionner directement en France, achètent une grande partie des objets nécessaires aux Européens à Singapoore ou à Hong-kong. Le premier de ces ports fournit particulièrement la Cochinchine, tandis que le second alimente le Tonkin et l'Annam central.

En second lieu, notre Indo-Chine ne peut que difficilement servir d'intermédiaire entre les ports de la mer de Chine et les pays qui bordent ses frontières terrestres, car elle est séparée de ces derniers par des obstacles physiques plus ou moins considérables et plus ou moins difficiles à supprimer.

Dans le Sud, à n'en juger que d'après les cartes, il semble que la Cochinchine devrait être l'intermédiaire commercial, non seulement du Cambodge qui, en effet, y déverse la plupart de ses produits, mais encore de tous les territoires laotiens traversés par le Mékong. Il n'en est rien cependant. La majeure partie des marchandises européennes ou extrême-orientales importées dans le Laos, même dans le Laos français, y sont expédiées, non de Saïgon, de Pnom-penh ou de Tourane, mais de Bangkok. La cause de ce fait réside, d'une part, dans les difficultés considérables que présente la navigation du Mékong, d'autre part dans la barrière montagneuse, difficilement franchissable, qui sépare le nord de la Cochinchine et le centre de l'Annam de la vallée du Mékong.

La suppression de ces obstacles est, par conséquence, une tâche qui s'impose sans retard à nos administrations coloniales. Il faut faire disparaître les seuils rocheux et les rapides qui entravent la navigation du Mékong, et construire des routes ou des chemins de fer à travers la chaîne montagneuse de l'Annam.

Jusqu'à ce que ces travaux aient été exécutés, nos ports de la Cochinchine et de l'Annam seront condamnés à n'entretenir que des relations presque insignifiantes avec le Laos et le Siam.

*
* *

Les relations commerciales et politiques de notre Indo-Chine avec le sud de la Chine, par l'intermédiaire du Tonkin, sont peut-être plus difficiles encore.

La vallée du fleuve Rouge est incontestablement la voie la plus courte entre le Yunnan et les mers de Chine; mais, ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de le dire, le fleuve Rouge lui-même n'est que très difficilement navigable dans sa partie supérieure; il y faudrait substituer une voie ferrée reliant Haïphong et Hanoï à Laokaï, et pénétrant dans le Yunnan.

Les accords conclus, en 1897, entre la France et la Chine facilitent l'exécution de ce travail, grâce à l'autorisation que le gouvernement chinois nous a donnée de pousser une telle voie ferrée sur le territoire du Yunnan jusqu'à la capitale de la province Yunnan-fu. La Chine s'est, en outre, engagée, par la même convention, à faire exécuter les travaux nécessaires pour l'amélioration de la navigation dans la partie du fleuve Rouge qui arrose le Yunnan et à mettre en meilleur état les routes de Man-hao et Mong-tse à Yunnan-fu. Enfin, le gouvernement de Pékin a pris l'engagement de faire appel aux ingénieurs et industriels français pour l'exploitation des mines du Yunnan.

Il y a dans cet accord matière à de belles espérances; mais il serait impossible de dire quand celles-ci pourront être réalisées. Le Yunnan n'est pas le pays riche dont on parlait, il y a une quinzaine d'années, quand nous prîmes possession du Tonkin; sa population est, il est vrai pacifique et laborieuse, mais elle est peu nombreuse, — à peine trois ou quatre millions d'individus — et le territoire qu'elle habite est, en général, peu productif. La principale richesse est représentée par des mines d'étain, de cuivre, de sel, etc., dont il n'a été fait encore aucune étude sérieuse, mais qui paraissent être assez importantes. Dans le sud-ouest, on cultive une assez grande quantité de thé et d'opium, mais tous les produits de cette partie de la province sont transportés actuellement à Ssé-mao, pour être dirigés de là soit vers Pékin, par voie terrestre et fluviale, soit vers la Birmanie.

Un chemin de fer qui relierait Hanoï à Yunnan-fu attirerait vers le Tonkin, sans contredit, une partie des produits du Yunnan; mais, jusqu'à ce que les mines soient sérieusement exploitées, la valeur de ces produits ne pourrait pas être très considérable. En ce moment, le total du transit entre la mer de Chine et le Yunnan, à travers le Tonkin, varie entre 6 et 8 millions de francs; c'est peu de chose pour faire vivre une voie ferrée qui n'aurait pas moins de quatre cents kilomètres et dont la construction serait très coûteuse, car elle nécessiterait un très grand nombre d'ouvrages d'art.

D'un autre côté, ce chemin de fer n'exercerait qu'une très faible attraction sur les produits du sud-ouest du Yunnan, qui est la portion la plus riche de la province, car ces produits ont leur écoulement naturel, en raison de la commodité des routes, vers Ssé-mao et Bahmo, où ils entrent dans la sphère d'action commerciale de l'Angleterre.

Il résulte, si je ne me trompe, de ces faits, que l'on trouvera difficilement des capitaux privés pour construire le chemin de fer du Yunnan, jusqu'à ce que les mines de cette province soient entrées dans une période d'exploitation tout à fait active.

Comme, d'autre part, aucune exploitation minière sérieuse ne pourra être entreprise tant que les voies de communication feront défaut, l'accord conclu entre la France et la Chine, en 1897, relativement au Yunnan, risque fort de rester lettre morte pendant encore bien des années, si l'on attend que les capitaux nécessaires à la construction du chemin de fer Hanoï-Laokaï-Yunnan soient fournis par les particuliers.

J'en étais déjà convaincu lorsque, en 1893, je signais avec les représentants d'une importante société française un contrat en vue de la construction d'un chemin de fer reliant le delta du Tonkin à la partie supérieure du fleuve Rouge. Ce projet est tombé en désuétude comme beaucoup d'autres analogues. Il est utile et urgent d'en reprendre l'idée, sous une forme quelconque, si nous ne voulons pas que le Yunnan tombe tout entier sous l'influence commerciale de l'Angleterre.

Celle-ci, en effet, ne s'endort pas dans les deltas de la Birmanie comme nous le faisons dans celui du Tonkin. Elle pousse ses voies ferrées vers le Yunnan, et, si nous n'y prenons garde, elle en enveloppera le Tonkin avant que celui-ci ne se soit seulement mis en route vers Yunnan-fu.

Nous ne devons pas oublier que toute nation européenne, construisant et exploitant un chemin de fer dans un pays neuf et insuffisamment civilisé, devient nécessairement la maîtresse de ce pays. Le compte du doit et avoir d'une voie ferrée construite dans ces conditions ne se compose donc pas seulement du chiffre de la dépense et de celui

de la recette immédiate ; il y faut encore faire entrer la valeur réelle, dans l'avenir, du pays traversé par la voie ferrée. Or, le Yunnan vaut sans aucun doute, les millions dont le Tonkin ou la métropole feraient l'avance pour relier par un chemin de fer Hanoï et Laokaï à la capitale de cette province, le long du fleuve Rouge.

En même temps que l'on procéderait à ce travail, il serait indispensable de relier par des routes ou au moins par de bons sentiers la partie supérieure du fleuve Rouge à Laï-chau et à Ssé-mao, et d'adopter, à l'égard des populations qui habitent notre Tonkin supérieur, des procédés administratifs moins vexatoires que ceux dont nous faisons actuellement usage.

Sur ce point, je ne puis résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur le passage suivant d'une lettre que m'adressait récemment un homme qui venait de parcourir la région située entre Muong-hou et Ssé-mao. « Tout ce pays, dit-il, est, comme le haut Tonkin, montagneux ; mais l'altitude des sommets que l'on atteint est plus élevée, et l'on trouve des villages à 2.500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les races les plus variées peuplent les montagnes, mais il n'y a pas précisément foule d'habitants, et les centres que l'on indique comme points principaux ont 15 ou 20 cases au maximum et se font remarquer par une saleté repoussante.

« ...Si chaque race a un patois particulier, tout le monde parle une langue unique, qui n'est autre que le chinois de Pékin un peu altéré, mais encore très compréhensible. Pendant la saison des pluies, c'est-à-dire de mai à novembre, il est à peu près impossible de circuler : ce n'est qu'à la bonne saison que les caravanes chinoises parcourent le pays, portant des marchandises d'échange pour repartir avec les produits locaux.

« ... Les habitants quoique calmes nous acceptent assez difficilement, car ils n'admettent pas l'augmentation des impôts. Dès qu'on leur parle d'une corvée ils ne se gênent pas pour répondre que, si cela continue, la frontière n'est pas loin. La Chine agissait autrement ; les laissait libres sous les ordres de leurs chefs et, au lieu de leur imposer des versements d'argent, touchait les impôts en nature... Les montagnards préféraient ce système au nôtre qui consiste à leur donner une administration complète, service de douane compris. Le doublement des impôts, dernièrement, a déjà fait disparaître quatre des plus gros centres Yaos de la région de Poufang, et certainement le mouvement ne s'arrêtera pas là. » Je ne veux pas insister sur ces faits, je me borne à les effleurer, uniquement pour montrer qu'il ne suffirait pas de construire des routes et des chemins de fer pour mettre en valeur ces régions, mais qu'il est indispensable d'y pratiquer une politique assez bienveillante pour que les indigènes soient attirés chez nous, au lieu de se sauver chez nos voisins.

En résumé, si nous voulons faire pénétrer notre influence politique et notre action commerciale dans le Yunnan central et méridional, il faut d'abord améliorer autant que possible l'état du fleuve Rouge; construire un chemin de fer tout le long de sa vallée, jusque dans le Yunnan où la Chine nous réserve sa construction, et relier à cette voie ferrée les parties hautes du Tonkin par des routes aussi bonnes que possible. Tout cela exigera de grosses dépenses, mais c'est le seul moyen que nous ayons de tirer profit des sacrifices énormes et jusqu'ici improductifs que nous avons déjà faits pour nous établir dans ces régions.

***

Du côté du Quang-si et du Quang-ton, le Tonkin est encore moins favorisé par la nature que du côté du Yunnan.

Au niveau de ces deux provinces, une énorme barrière montagneuse, à peu près inculte et presque inhabitée, sépare le Delta du Tonkin de la vallée du Si-Kiang ou fleuve de l'Ouest.

Tandis que les populations du Yunnan sont laborieuses et pacifiques, celles du Quang-si et du Quang-ton sont aussi turbulentes que paresseuses. Ce sont elles qui fournissent les pirates dont le Tonkin a tant souffert jusqu'à ces dernières années, comme elles avaient déjà fourni les éléments principaux de la célèbre insurrection des Taïpings que le gouvernement chinois eut tant de peine à réprimer. Ce sont elles encore qui, n'étant plus occupées au Tonkin, se tournent maintenant contre les autorités de la province de Canton et fomentent le mouvement insurrectionnel dont il est question, depuis quelques mois, dans la presse extrême-orientale et européenne.

Du côté du Quang-si et du Quang-ton, j'estime que nos préoccupations doivent être plutôt politiques et stratégiques qu'économiques. Ces deux provinces sont, en effet, trop pauvres pour fournir au commerce un aliment sérieux. D'après les estimations les plus optimistes, c'est à peine si la partie de ces provinces, située entre la vallée du Si-kiang et le Tonkin, pourrait fournir quatre ou cinq millions de produit à une voie ferrée qui la traverserait.

On avait déjà, au Tonkin et en France, le sentiment du peu de valeur commerciale de cette région, lorsque l'on conçut, en 1889, le projet du chemin de fer de Langson.

Entreprise sur les sollicitations pressantes de l'autorité militaire, cette voie ferrée ne devait avoir pour but, dans la pensée du gouvernement métropolitain et de l'administration du Tonkin, que de permettre le transport rapide des troupes, des munitions et des approvisionnements entre le delta du Tonkin et Langson, à travers une région très malsaine et qui était, depuis des siècles, infestée par les

pirates du Quang-si et du Quang-ton. Nos troupes y perdaient un très grand nombre d'hommes dans les embuscades ou par les maladies, et nos approvisionnements y fondaient comme la neige au soleil le long des routes qui, par leur mauvais état, facilitaient à tous égards les coups de main et les vols des pirates. On pensa, non sans raison, que la substitution d'une voie ferrée à de très mauvais chemins faciliterait nos opérations militaires, diminuerait les dépenses de transport, réduirait la mortalité des troupes et la perte des vivres, et l'on se mit à l'œuvre. Le chemin de fer de Phu-lang-thuong à Langson n'était donc alors qu'une entreprise purement stratégique.

Plus tard, on s'aperçut qu'il aurait une importance plus considérable si on le prolongeait, au delà de Langson, jusqu'à la frontière chinoise et surtout si l'on pouvait obtenir du gouvernement de Pékin qu'il pénétrât sur le territoire chinois.

C'est dans ce but que je signais, en 1893, avec une puissante compagnie française, un contrat dont l'objet était de relier Langson à Nacham et que j'engageais la même compagnie à entamer des pourparlers avec la Chine pour que la voie ferrée fût poussée d'abord jusqu'à Long-tchéou, puis, si possible, au delà de cette ville chinoise, soit vers le nord, dans la direction du Yunnan, soit vers le sud, dans celle de Pakoï ou de Canton.

Le premier tronçon de ce chemin de fer, celui qui s'étend entre Phu-lang-thuong et Langson fut inauguré par moi à la fin de 1894; le second, entre Langson et Nacham, est en voie de construction; pour le troisième, entre Nacham et Long-tchéou et au delà, une convention fut signée, en 1895, par la compagnie Fives-Lille avec le gouvernement chinois; mais les travaux ne sont pas commencés et ils ne paraissent pas devoir l'être de quelque temps. On dit même que la Compagnie de Fives-Lille aurait renoncé à son contrat avec la Chine.

La première intention de cette Compagnie, comme celle du gouvernement français et de son représentant diplomatique à Pékin, avait été de prolonger le chemin de fer de Langson, d'abord jusqu'à Long-tchéou puis jusqu'à Nanning-fu, ville située sur le Si Kiang, et de là jusqu'à Pakoï, port chinois situé en face de l'île d'Haïnam, au nord du golfe du Tonkin. On espérait attirer ainsi vers le Tonkin les produits du Quang-si qui se concentrent à Long-tchéou par la rivière de ce nom et ceux du Quang-ton. On voyait aussi, dans cette voie ferrée, un instrument important d'influence politique sur les deux provinces chinoises qui bordent la frontière orientale du Tonkin.

Ces considérations n'étaient pas sans valeur. Ainsi que je l'ai rappelé plus haut, tout chemin de fer construit par une nation européenne à travers un pays neuf, a pour effet inévitable de faire

tomber ce pays sous l'influence politique et économique de la nation qui l'a construit et qui l'exploite. C'est cette pensée qui me dominait lorsque je poussais la Compagnie de Fives-Lille à se faire concéder par le gouvernement chinois la voie ferrée dont je viens de parler. Comme cette Compagnie avait, en même temps, la concession du chemin de fer de Langson, rien ne lui était plus facile que de répandre l'influence de la France, en dehors du Tonkin, dans le Quang-si et dans le Quang-ton. Et plus la voie ferrée aurait de longueur sur le territoire chinois, plus notre influence politique serait étendue et profonde sur ce territoire, plus aussi notre puissance stratégique serait grande, car rien ne nous serait plus facile, en cas de conflit avec la Chine, que de mettre la main sur le chemin de fer.

A ce double point de vue, les projets de la Compagnie de Fives-Lille, qui consistaient à relier Langson à Long-Long-tchéou d'abord, puis à Nanning et à Pakoï, devaient être approuvés et encouragés par notre diplomatie. C'est, en effet, ce qui eut lieu. Elle y ajouta la demande de la concession à la France d'un port sur la mer de Chine, dans le sud du territoire chinois. C'est la baie de Quan-chau-ouan ou Kouang-tchéou, qui nous fut accordée.

On a beaucoup critiqué le tracé du chemin de fer dont je viens de parler : beaucoup plus, à mon avis, qu'il ne convient.

Pour comprendre les critiques auxquelles je fais allusion, il faut se rappeler qu'en 1896, le gouvernement chinois, sur la demande des Anglais, a ouvert le Si-kiang ou rivière de l'Ouest à la navigation européenne, permettant ainsi à toutes les puissances de naviguer sur cette rivière, dont les villes principales sont Canton et Nanning. Il faut rappeler, en outre, que, par un second acte en 1898, le gouvernement chinois a concédé à l'Angleterre le territoire de Kow-loun situé en face de Hon-kong, près de l'embouchure du Si-kiang, et lui a donné l'autorisation de construire une voie ferrée entre la baie de Hong-kong et Canton. Par ce dernier acte, la Grande-Bretagne se trouve avoir une situation privilégiée dans la vallée du Si-Kiang; elle fait entrer, dans la sphère de son influence, toute la partie inférieure du fleuve et la capitale de la Chine méridionale.

Au moment où la Chine nous concéda le droit de construire un chemin de fer entre la frontière du Tonkin et Long-tchéou d'une part, puis entre Long-tchéou et Nanning, le gouvernement français présenta cette convention comme une compensation de l'ouverture du Si-kiang. « Puisque, disait-il, c'est l'Angleterre qui est appelée à bénéficier plus particulièrement de cette ouverture, la Chine accorde à la France la construction de chemins de fer qui seront profitables au Tonkin. » Envisagé du point de vue politique et stratégique, ce raisonnement est d'une entière justesse.

On a prétendu qu'il devait être considéré comme faux quand on se

plaçait au point de vue commercial. « Toute voie ferrée qui reliera Langson et Long-tchéou à Nanning, aura nécessairement pour conséquence, a-t-on dit, de diriger vers Nanning, c'est-à-dire vers le Si-kiang, non seulement les produits du Quang-ton et du Quang-si, mais encore ceux de la région tonkinoise de Langson; au lieu d'attirer les produits de la Chine vers le Tonkin, le chemin de fer concédé à la France aura pour effet d'attirer les produits du Tonkin vers la Chine; c'est au profit du Si-kiang, de Canton et des Anglais que cette voie ferrée travaillera. » Il me paraît impossible d'admettre un pareil raisonnement. Sans doute, il pourra se faire qu'une portion des produits du territoire tonkinois passe en Chine et s'en aille à Nanning puis à Canton par le Si-kiang; mais il en pourra être de même des marchandises françaises importées au Tonkin et dont les provinces de Quang-si et de Quang-ton auraient besoin; d'autre part, tout permet de penser que les produits de la Chine suivraient la même voie pour venir au Tonkin. En un mot, il est impossible que deux points quelconques de deux pays voisins soient mis en rapport par un chemin de fer, sans que des échanges de marchandises se fassent entre les deux points, et sans que les habitants des deux pays voyagent de l'un à l'autre.

J'estime donc qu'au point de vue commercial, comme au point de vue politique et stratégique, la construction du chemin de fer Langson-Long-tchéou-Nanning serait éminemment profitable à l'expansion de l'influence française dans la Chine méridionale.

Il en serait de même, à mon avis, si l'on prolongeait cette voie ferrée de Nanning à Pakoï. Sans doute, elle conduirait vers ce port, qui appartient à la Chine, une partie des produits du Quang si et du Quang-ton; mais elle pourrait aussi conduire au Tonkin les marchandises importées à Pakoï, et ces échanges ne pourraient qu'être utiles à notre colonie, surtout si nous dotions nos ports tonkinois d'un outillage maritime supérieur à celui de Pakoï, ce qui est très facile.

Le gouvernement chinois a si bien compris les avantages que la France retirerait de ces voies ferrées, qu'il fait tout son possible pour entraver leur construction ou faire disparaître les avantages qu'il redoute. Dans le contrat qu'il a signé avec la compagnie Fives-Lille, il s'est réservé le droit de fixer l'écartement des voies; puis, en vertu de ce droit, il a imposé un écartement de 1 m. 45, sachant que le chemin de fer du Tonkin n'aura qu'un mètre. Il rend ainsi un transbordement nécessaire à la frontière, à moins que nous ne transformions les voies tonkinoises.

On dit aussi qu'il a été impossible à la compagnie française de se mettre d'accord avec les autorités chinoises sur le prix des études, des travaux et du matériel; or ce prix devra être nécessairement

élevé, car, les provinces traversées par le chemin de fer étant très montagneuses et pauvres, la construction offrira de grandes difficultés, tandis que le trafic sera peu considérable.

Ce dernier ne pourrait être augmenté que si l'on donnait au chemin de fer du Quang-si une importance beaucoup plus grande, en le prolongeant vers le nord jusqu'au Yunnam, et, vers le sud-est, jusqu'à Canton.

Au moment où le contrat de Fives-Lille fut signé avec la Chine, le gouvernement de l'Indo-Chine appuyait un tracé très différent de celui qui fut adopté et dont je viens de parler. Il proposait de relier Langson à Tatké et à Caobang, puis à Pé-sé où aboutissent les produits du Yunnam oriental. On aurait ainsi attiré vers Langson les produits de cette portion du Yunnam, qui vont maintenant à Canton par des routes fluviales et terrestres très longues et très incommodes. Théoriquement et sur la carte, ce projet est très séduisant ; mais je doute qu'il soit exécutable, car il entraînerait des dépenses trop supérieures, sans contredit, aux recettes probables. Il ne diffère, d'ailleurs, que fort peu, à ce point de vue, du projet Langson-Long-tchéou-Nanning-Pakoï. L'un et l'autre ne traverseraient que des régions peu habitées, à peine cultivées, très accidentées et où les produits à transporter sont encore rares.

Mieux aurait valu, selon moi, demander, dès le début, à la Chine, la concession d'une voie ferrée qui, traversant le Quang-ton et le Quang-si, le long des vallées du Si-kiang et de ses affluents, aurait relié Lang-son à Canton, c'est-à-dire le Tonkin à la ville la plus commerçante et la plus industrieuse de la Chine.

Entre Canton et le Tonkin des relations importantes ne pourraient manquer de s'établir par cette voie, relations dont l'une et l'autre région bénéficieraient et dont le Tonkin tirerait incontestablement de très grands avantages, s'il se lançait, comme je l'ai toujours rêvé, dans les grandes industries qui font encore défaut à la Chine.

D'autre part, l'établissement de communications rapides et continues entre le Tonkin et Canton ne pourraient manquer de nous donner, dans cette ville et dans tous les territoires intermédiaires, une influence morale et politique considérable. C'est cette influence que l'Angleterre s'est proposé de se réserver en se faisant donner la concession de Kow-loun ; la voie ferrée que je propose nous permettrait d'en acquérir une notable partie.

Actuellement, deux puissances européennes sont en présence dans le sud de la Chine : l'Angleterre y pénètre à la fois par le nord de la Birmanie et par la portion inférieure de la vallée du Si-kiang ; nous y pouvons entrer, de notre côté, par la vallée du fleuve Rouge et par la partie supérieure de la vallée de Si-kiang. Celle des deux nations qui montrera le plus d'activité dans cette pénétration est aussi celle

qui en retirera le plus d'avantages politiques et économiques. Si l'on en juge d'après les faits exposés plus haut, d'après nos hésitations, nos tergiversations, la lenteur de nos mouvements diplomatiques et l'espèce d'indifférence que nous témoignons, dans toutes nos colonies, aux grands travaux publics, il est douteux que nous puissions devancer l'Angleterre.

Nous avons dépensé en Indo-Chine, depuis 1884, *plus de six cents millions de francs*, et nous n'y possédons encore que 155 kilomètres de voies ferrées, 50 en Cochinchine, 105 au Tonkin; nous n'avons étendu notre influence dans aucune des contrées qui entourent nos établissements et nous n'avons presque rien fait pour la mise en valeur agricole, industrielle ou commerciale de cette colonie qui, cependant, est, de beaucoup, la plus riche de toutes celles qui sont en notre possession.

Les six cents millions, puisés dans la poche des contribuables français, qui ont été engloutis par l'Indo-Chine, depuis quatorze ans, ayant été employés à peu près exclusivement à des dépenses militaires, on a le droit de se demander s'ils ont permis d'assurer pour l'avenir la sécurité intérieure de la colonie et sa protection contre les attaques du dehors.

Cette question fera l'objet d'un prochain article.

J.-L. DE LANESSAN,
Ancien gouverneur général de l'Indo-Chine,
député.

LE *BLUE BOOK* DU GOUVERNEMENT ANGLAIS
SUR FACHODA

Le Gouvernement anglais vient de publier un court *Livre Bleu* sur la question de Fachoda; cette publication n'aurait rien qui nous surprît si, comme il est d'usage, elle avait été concertée avec notre Gouvernement qui aurait, de son côté, publié en même temps un *Livre Jaune*. Il eût été facile en effet à l'opinion impartiale de compléter l'un par l'autre les deux recueils, surtout alors qu'il s'agit de conversations diplomatiques et non de documents officiels. Il est clair que le *Livre Bleu* anglais donne au langage du Gouvernement anglais une ampleur une fermeté, une insistance que, par une déformation explicable et sans doute volontaire, il refuse aux réponses de M. Delcassé. Mais, après les violences de la presse anglaise, voici les attaques du marquis de Lorne et de Lord Rosebery, l'ancien chef du cabinet libéral; lisons donc dans son texte ce *Blue Book* que M. Yves Guyot est seul en France à trouver concluant contre nos droits.

De la lecture attentive de ces documents, il résulte avec toute évidence que le Gouvernement anglais n'a aucun droit à faire valoir ni pour l'Angleterre, ni pour l'Égypte à Fachoda et que, comme tous les gens qui se fâchent, il prend ses désirs pour des droits et ses affirmations pour des raisons.

Les arguments qu'il invoque sont les suivants :

1° « A la suite de la prise de Khartoum, le Gouvernement anglais « et le Gouvernement égyptien sont, par droit de conquête, les « maîtres de tous les territoires appartenant *autrefois* au Khalifat. « L'Angleterre considère ce droit comme au-dessus de toute discus- « sion. » (Dépêche du marquis de Salisbury à sir Edmund Monson, le 9 septembre 1898.)

2° « L'Angleterre ayant donné un avertissement il y a déjà long- « temps je ne vois pas comment on s'étonnerait maintenant si nous « éprouvons du ressentiment pour une démarche que nous avions pré- « venu la France de ne pas faire. » (Entretien de sir Edmund Monson, ambassadeur de la Grande-Bretagne et de M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, le 18 septembre 1898.)

En dehors de ces deux phrases, dont il convient d'examiner la valeur, aucune parole nette et justificative de l'attitude peu amicale conseillée par la presse anglaise.

La première affirmation pèche en deux points : d'abord, en droit international, qu'est-ce qu'un territoire qui a deux maîtres? Le Gouvernement anglais et le Gouvernement égyptien ne peuvent pas être *à la fois* les maîtres de tous les territoires appartenant au Khalifat; ou bien c'est le Gouvernement égyptien ou bien c'est le Gouvernement anglais qui revendique Fachoda, ce ne peut pas être l'un et l'autre en même temps.

Ce n'est pas le Gouvernement égyptien; il n'a adressé aucune demande, ni la Porte en son nom, pour que l'Angleterre lui restitue l'Ounyoro, le Congo belge la province de Lado et de Redjaf et la France le territoire de Fachoda.

C'est donc l'Angleterre qui veut tirer parti de la victoire anglo-égyptienne d'Omdurman. Que demande-t-elle? Ce que le Khalife possédait et gouvernait, les territoires du Khalifat au moment de la prise de possession d'Omdurman par le général Kitchener. La prétention eût été peu soutenable. Il est clair que, si le Kordofan n'oppose pas ultérieurement une grande résistance aux Anglo-Égyptiens, le Darfour est à conquérir; c'est donc une fiction que de dire que le Darfour est aux mains de la puissance qui détient Omdurman.

Mais l'Angleterre demande cela et autre chose encore; elle prétend que doivent lui revenir, en outre, « tous les territoires appartenant *autrefois* au Khalifat? En vertu de quel droit nouveau le marquis de Salisbury veut-il que le Khalifat lui rende des territoires qu'il a per-

dus? [Qu'on se figure des difficultés éclatant entre l'Angleterre et l'Espagne, par exemple à propos des défenses de Gibraltar et que l'Angleterre l'emportant exige de l'Espagne la cession de Cuba déjà

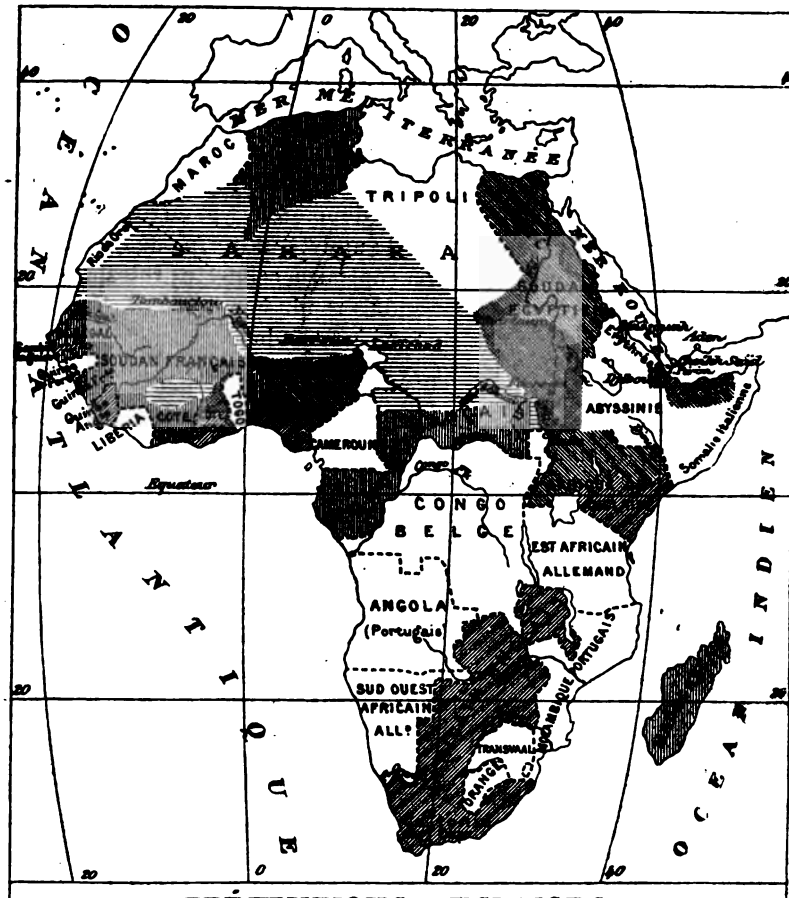

PRÉTENTIONS ANGLAISES en AFRIQUE

Légende

Territoires occupés effectivement par la France .....

Zône d'Influence française .....

Territoires occupés effectivement par l'Angleterre .....

Prétentions anglaises justifiées ou non .....

Prétentions anglaises en concurrence avec la France .....

conquise par les États-Unis : cette prétention ne dépasse pas celle qui est contenue dans la dépêche du marquis de Salisbury à sir Edmund Monson.

Du moment que la colonne Marchand a occupé officiellement Fachoda le 10 *juillet* 1898 en y plantant le drapeau français, du moment qu'elle a repoussé victorieusement le 25 août une attaque des Derviches incapables de reconquérir cette ville, il est clair que les Derviches avaient bien perdu ce territoire; la victoire du général Kitchener le 2 *septembre* ne peut donc faire renaître en la faveur de l'Angleterre des droits que le vaincu n'avait plus.

Examinons maintenant le second argument : la déclaration de sir Edward Grey à la tribune de la Chambre des communes le 28 mars 1895 affirmant que l'Angleterre considère le bassin du Haut-Nil comme rentrant à la fois dans le domaine égyptien et la sphère d'influence anglaise. C'est là un acte unilatéral qui n'engage en rien le gouvernement français. Bien au contraire, celui-ci a protesté et avec une fermeté à laquelle tout le monde a rendu hommage. M. Hanotaux faisait à la tribune du Sénat, le 5 mai 1895, la déclaration suivante que le gouvernement anglais se garda bien de discuter :

« *La position prise par la France est la suivante : les régions dont il s'agit sont sous la haute souveraineté du Sultan. Elles ont un maître légitime, c'est le Khédive. Ceci posé, nous disons au gouvernement anglais :* « *Vous déclarez qu'en vertu de la convention de* 1890 (*anglo-allemande, relative à l'Afrique orientale*), *l'Angleterre a placé une partie de ces territoires dans sa sphère d'influence. Eh bien! faites-nous savoir du moins à quels territoires s'appliquent vos revendications ; dites-nous jusqu'où s'étend cette sphère d'influence qui, d'après vous, s'ouvrirait sur la rive gauche du Nil et se prolongerait, on ne sait où, vers le nord.*

« *En un mot, vous nous présentez une réclamation vague, incertaine, formulée dans des termes qui prêtent à des interprétations diverses ; vous réunissez dans une seule phrase la sphère d'influence de l'Egypte et la sphère d'influence de l'Angleterre. Dites-nous alors où s'arrête l'Égypte et où commence cette sphère que vous réclamez. Vous désirez qu'à l'heure présente — et prématurément à mon avis — nous réglions l'avenir de ces régions. Vous voulez obtenir notre adhésion sans même nous expliquer à quoi nous devons adhérer. Dans de telles conditions, ne vous étonnez pas que nous refusions notre acquiescement et que nous réservions notre entière liberté...*

« *Mais, quand l'heure sera venue de fixer les destinées définitives de ces contrées lointaines, je suis de ceux qui pensent qu'en assurant le respect des droits du Sultan et du Khédive, en réservant à chacun ce qui lui appartiendra selon ses œuvres, deux grandes nations sauront trouver les formules propres à concilier leurs intérêts et à satisfaire leurs communes aspirations vers la civilisation et le progrès.* »

Certainement M. Delcassé tiendra dans les circonstances présentes le même langage que M. Hanotaux; et le premier moment de dépit passé, l'opinion publique anglaise se rappellera qu'en Afrique les

territoires vacants, sont au terme de l'acte de Berlin, au premier occupant et que ce n'est pas par intimidation qu'il convient d'agir avec la France.

Le roi Léopold, souverain de l'État indépendant du Congo, a très justement discerné le point où le bât blessait en Angleterre :

« Je ne vois pas, a-t-il dit, pourquoi l'expédition Marchand créerait des difficultés sérieuses entre l'Angleterre et la France. La présence du commandant Marchand à Fachoda a peut-être refroidi l'enthousiasme des Anglais au sujet des succès du général Kitchener et de ses troupes ; mais elle ne diminue en rien le mérite du sirdar.

« Grâce au sirdar, au commandant Marchand et au major Bells qui est à Redjaf, le Nil est libre. »

C'est au nom de la civilisation, n'est-ce pas, que sont faites toutes les conquêtes africaines : réjouissons-nous donc au même titre, en Angleterre, comme en France, de l'occupation d'Omdurman par le général anglais Kitchener, de Fachoda par le commandant français Marchand, de Redjaf par le major belge Bells. Il n'y a point de loi supérieure au droit, et l'intérêt de la civilisation n'exige pas que le bassin du Nil soit exclusivement aux mains de l'Angleterre.

Sans doute, entre la situation politique en 1881 et en 1898 on pourait noter plus d'une analogie : agitation profonde de l'opinion, division des partis politiques, instabilité ministérielle.

C'est pour le marquis de Salisbury une bonne fortune dont il a hâte de profiter : la publication anticipée du *Blue Book* le montre : le souvenir de la faute commise au lendemain de la chute du grand ministère de Gambetta est pourtant trop précis à notre mémoire pour que le gouvernement d'aujourd'hui ou celui de demain renouvelle cette faute. En 1881 les marins français n'ont pas débarqué à Alexandrie, en 1898 les soldats français ne peuvent pas se rembarquer à Fachoda. M. Delcassé a très exactement traduit la pensée de tous les Français en déclarant à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il était tout disposé à négocier mais qu'il ne fallait pas lui demander l'*impossible*.

L'*impossible* est une humiliation de la France qui a vraiment quelque droit, quoi qu'en pense l'auteur des lettres sur le Tonkin et Madagascar de la *Lanterne*, qui furent dédiées à Mme Emilie Achard Ventury, à s'occuper toujours des affaires égyptiennes et qui vient, pour sa part, de contribuer à la pacification d'une partie du Haut-Nil.

Il est désirable, il est nécessaire qu'un accord intervienne entre la France et l'Angleterre; le gouvernement français saura veiller au ravitaillement de la colonne Marchand et agir de telle sorte qu'il ne nous reste pas uniquement d'elle le souvenir d'une belle épopée africaine.

Comte de Couronnel,
ancien secrétaire d'ambassade.

UN COUP D'ÉTAT A PÉKIN

Comme si les troubles de l'île de Crète et le voyage du Sirdar Kitchener à Fachoda, où l'avait précédé le commandant Marchand, n'avaient pas déjà mis à une rude épreuve la nervosité des jingoïstes, voilà qu'une révolution de palais, grosse de conséquences peut-être, vient d'éclater à Pékin!

L'empereur est-il malade? l'empereur est-il mort? Le fils du Ciel aurait-il subi le sort des successeurs de Tu-duc, mort à Hué au début de notre campagne tonkinoise, en juillet 1883? Le premier, un enfant, refusant de suivre la politique de résistance, mourut empoisonné. Il ne régna que quatre jours. Hiep-Hoa, qui vint après lui, ne se montrant pas plus docile aux injonctions du Conseil de Régence, reçut un beau matin la visite de la Première Colonne du royaume, notre implacable ennemi, suivi d'un serviteur qui déposa aux pieds de Sa Majesté, un plateau sur lequel étaient placés : une corde, une pilule et un sabre! Hiep-Hoa comprit et choisit la pilule qu'il avala en présence du Van-linh. On le vit aussitôt chanceler, puis, en voulant regagner ses appartements privés, tomber comme une masse inerte dans un vestibule. En extrême-Orient, comme à Constantinople, les événements tragiques comme ceux que nous venons de relater ne sont pas pour surprendre; mais il peut se faire que l'hypothèse émise plus haut ne repose sur rien, et que le pèlerinage fait par le jeune empereur au Temple de longévité, où il est allé accomplir un sacrifice, lui ait rendu la santé. Quoi qu'il en soit, sa personnalité a disparu, et l'impératrice régente a repris d'une main ferme, les rênes du pouvoir, rappelant auprès d'elle Li-Hung-Tchang, auparavant en disgrâce, et envoyant, par contre, en exil, ceux qui avaient pris sa place au Tsong-li-Yamen. Il s'agit donc bel et bien d'un coup d'État dont bénéficiera l'influence russe au détriment de l'influence anglaise; mais, ce qui le caractérise en même temps, c'est la volonté de résister à l'esprit de réformes qui menaçait des institutions et un état de choses vieux de trois mille ans, dont le peuple s'est contenté jusqu'ici, et que les mandarins qui l'exploitent veulent maintenir à tout prix.

Cette réaction se conçoit d'autant mieux de la part du parti « vieux chinois » que les étrangers, les barbares, animés d'un beau zèle, se disputent à qui souscrira l'argent des emprunts, à qui instruira ses soldats et ses marins, à qui construira des chemins de fer et des télégraphes, à qui ouvrira des ports et des fleuves au commerce universel, et aussi à qui obtiendra des cessions à bail pour être mieux à même de couvrir le pays des bienfaits de la civilisation et des produits manufacturés de l'Occident.

***

On n'est pas habitué, en Chine, à aller si vite en besogne sans prendre le temps de se reconnaître. Poussé, d'une part, par l'ambassadeur d'Angleterre et, d'autre part, par le nouveau commandant en chef de l'escadre britannique, le fougueux Lord Charles Beresford, le char de l'État filait à une vitesse vertigineuse. L'impératrice prit peur, serra le frein et déposa à terre le jeune souverain qui, on a peine à le croire, avait poussé l'imprudence dans la voie des idées nouvelles, jusqu'à revêtir un complet européen de coupe anglaise. Si l'on en croit les gens bien informés, ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. La populace de Pékin entra aussitôt en effervescence; des étrangers appartenant aux ambassades furent insultés, leurs femmes ne furent pas épargnées et on alla jusqu'à leur jeter de la boue et des pierres. Les ambassadeurs appelèrent aussitôt des détachements armés de Tien-Sin, afin d'assurer leur protection et celle de leurs nationaux, et, le 7 octobre, il fut donné à la foule d'assister au défilé de troupes européennes en armes, parcourant, au pas cadencé, les rues de la capitale. A l'avant-garde marchait un détachement de cosaques. Puis venaient l'infanterie de marine anglaise traînant un canon Nordenfeldt, un peloton d'infanterie de marine russe, et, enfin les Allemands qui fermaient la marche. Jamais le public n'avait eu occasion de contempler pareil spectacle depuis l'entrée à Pékin de l'armée franco-anglaise en 1860; mais, cette fois, les Français brillaient par leur absence. Leur tour viendra plus tard. Une fois de plus, notre diplomatie s'est laissé surprendre par les événements, et elle cherche à nous rassurer en nous disant que notre renfort d'escorte est attendu prochainement en même temps que celui des Japonais et des carabiniers italiens.

Il faut le regretter, car il ne s'agit pas là d'une vaine parade pour qui connaît le caractère chinois, mais d'une démonstration militaire capable d'inspirer la crainte et le respect d'une population qui ne s'incline que devant la force en action ou prête à agir, et la preuve en est que, parmi les milliers d'individus, qui furent témoins du défilé, il ne s'échappa ni un cri ni même un geste de désapprobation. Nul doute que les Russes, qui avaient amené un effectif double de celui des Anglais et des Allemands, ne soient l'objet de la plus grande considération de la part de la population en général et, par répercussion, de la part du gouvernement chinois lui-même, qui n'a protesté que pour la forme, tant il est vrai qu'une simple compagnie de soldats français dans les murs de la capitale eût produit un effet plus salutaire, dans l'intérêt de notre influence, que deux corps d'armée sur la frontière du Tonkin.

Et cela s'explique. L'empire chinois est si vaste, et si dépourvu de

voies de communication rapides; le peuple est d'ailleurs trompé d'une si étrange façon sur la réalité des événements, qu'il ne croit qu'au danger immédiat. Les mandarins ne lui ont-ils pas persuadé, après le combat de Fou-chéou, où périrent 2000 Chinois tués ou noyés, après la destruction de 11 navires de guerre, la mise en ruines de l'arsenal et des batteries formidables qui armaient les passes Mingan et Kinpai, que l'amiral Courbet était sorti de la rivière Min ayant perdu la moitié de son escadre et qu'il n'avait plus envie d'y revenir.

Voilà pourquoi le combat de Fou-chéou, l'affaire de Shei-poo, l'occupation de Kélung et la prise des Pescadores elle-même, ajoutés aux plus beaux faits de guerre de notre expédition du Tonkin, n'amenèrent pas le Tsong-li-Yamen à composition. Nous n'arrivâmes à la paix que par le blocus du riz, en empêchant 150 vapeurs anglais frétés à Shanghaï par le gouvernement ou les particuliers chinois, de prendre la route du golfe de Petcheli. Chaque année, en effet, plus de 500.000 tonnes de riz, sur des centaines de voiliers et de vapeurs, remontent le Pei-Ho pour approvisionner la province de Pékin qui, sans cette denrée de première nécessité, serait condamnée à la disette et à la famine. L'amiral Courbet, qui l'avait bien compris, avait demandé dès son arrivée dans les mers de Chine à s'emparer de Port-Arthur que les Chinois commençaient déjà à fortifier. S'il y eût été autorisé, nous eussions évité aux Japonais la peine de le conquérir pour l'abandonner ensuite aux Russes qui ne sont pas près d'en partir.

NOUVELLES ACQUISITIONS DES PUISSANCES MARITIMES

N'est-il pas singulier, à ce sujet, que les deux nations qui ont fait le plus d'efforts et de sacrifices, les seules qui se soient trouvées en guerre avec la Chine et qui l'aient battue sur terre et sur mer; n'est-il pas singulier que ces deux nations : la France et le Japon, soient aujourd'hui moins favorisées au point de vue stratégique que la Russie, l'Angleterre et l'Allemagne? L'équilibre des influences exercées sur Pékin n'est-il pas rompu à notre détriment, étant donné surtout que le seul moyen d'action efficace sur le gouvernement chinois consiste à être maître de la mer à l'entrée du golfe de Petcheli? Passons en revue, rapidement, la situation des diverses puissances et nous serons édifiés.

Port-Arthur est la plus belle position militaire de toute la côte nord de la Chine, et son importance s'accroîtra encore, le jour où la place sera reliée au tronçon du trans-sibérien qui traverse la Mandchourie. Ce jour-là, c'est-à-dire dans quatre ans, qui pourra résister au colosse russe? En attendant, on peut bloquer le port par mer et l'assiéger du côté de la terre; mais l'attaque de vive force ne sera

pas chose facile. En effet, des collines le mettent à l'abri d'un bombardement du large, et une série de hauteurs escarpées le protègent contre les entreprises d'une armée d'invasion. Le tout est couronné de forts modernes puissamment armés. Avec des torpilles dans la passe, qui est étroite, il sera impossible de la forcer, et il sera même facile de la fermer avec une estacade flottante pour en interdire l'accès aux torpilleurs. Telle est la position de premier ordre déjà pourvue d'un arsenal, d'ateliers en fer considérables, d'un bassin à flot et d'un bassin de rádoub pouvant recevoir presque tous les navires de guerre sur laquelle flotte le drapeau ami de la Russie.

L'Angleterre a obtenu à bail, du côté sud du détroit, large de 80 milles, qui ferme le golfe de Petcheli, le port de Weï-Ha-Weï, qui est plus vaste que celui de Port Arthur, mais qui a de nombreux défauts. On y pénètre par deux passes, de chaque côté d'une île, haute de 160 mètres, qui le protège contre les vents d'est. La plus grande, barrée elle-même par le petit îlot rocailleux de Sih-Tao, n'a pas moins de 5.000 mètres de large, l'autre a 2 kilomètres. Somme toute, il sera difficile d'empêcher une escadre ou des torpilleurs d'y entrer de vive force. De plus, pour faire de Weï-Ha-Weï une base d'opérations navales, tout est à créer comme arsenal et comme ateliers. Les forts chinois qui défendaient le mouillage sont à réparer et à réarmer.

Mais, que les Anglais en fassent une place de guerre de premier ordre ou un simple dépôt de charbon, le port de Weï-Ha-Weï, en raison de sa situation, à 2.800 kilomètres de Hong-Kong et à 550 kilomètres seulement de Tien-Sin doit être considéré comme une acquisition de la plus grande valeur, d'autant plus qu'elle ne leur a rien coûté.

Nous n'avons pas à exposer ici la manière dont l'Allemagne a obtenu, en novembre 1897, la cession à bail, pour 99 ans, de la baie de Kiao-Chau, au sud de la presqu'île de Shan-Tong, située à égale distance de Shanghaï, de Chemulpo et de Pékin. Fortement échancrée, elle est déjà le point de départ de toutes les grandes voies commerciales de la province, laquelle est fertile, bien cultivée, renferme des gisements de fer et de houille, et ne compte pas moins de 25 millions d'habitants. La rade est très bien abritée, et la passe, large de 3.400 mètres, peut être facilement défendue par des batteries. C'est donc à la fois une position d'un grand avenir commercial et un point d'appui stratégique, grâce auquel l'escadre allemande, renforcée par la division du prince Henri, occupe le troisième rang dans les mers de Chine, après l'escadre anglaise et l'escadre russe.

Enfin, ne l'oublions pas, les Japonais sont à Formose, aux Pescadores, et ont même tenté de prendre pied à Haïnan pour compléter leur empire insulaire, et, tout récemment, les Etats-Unis, par l'occu-

pation des Philippines sont venus introduire dans les mers de la Chine un facteur nouveau et puissant avec lequel il faudra compter.

Mais la liste des acquisitions territoriales n'est pas close. Les Anglais, au mois de juin dernier, ont encore obtenu à bail dans le voisinage de l'île de Hong-Kong, la presqu'île à l'extrémité de laquelle se trouve le cap Kaulung, l'île de Lantao, et enfin les eaux et territoires de la baie de Mirs, et de la baie Profonde. Grâce à la possession de ce petit Hinterland, la défense de la colonie et des passes avoisinantes devient facile, et l'Angleterre a pris pied sur le continent, ce qui lui donne une base excellente pour de nouvelles entreprises en vue de la pénétration des provinces méridionales de la Chine.

LE ROLE DE LA FRANCE

Les compétitions actives et couronnées de succès des grandes puissances maritimes prenant position pour l'exploitation commerciale et industrielle de la Chine, ce grand marché de 400 millions de consommateurs, constituent peut-être l'événement économique le plus important de cette fin de siècle.

La mission lyonnaise ne nous a-t-elle pas révélé que la Chine importe actuellement pour 192 millions de cotonnades et 100,000 tonnes de cotons filés, pour ne parler que d'un seul article? Ces chiffres ne seront-ils pas décuplés le jour où cet immense empire sera sillonné par des chemins de fer, et la conquête d'un pareil marché ne devrait-il pas passionner le monde commercial et l'opinion publique? Mais l'état précaire de nos relations politiques avec le gouvernement chinois, qui nous sait trop éloignés de lui pour nous craindre, est une condition fâcheuse pour le développement ultérieur de nos relations commerciales, car on aura besoin, pendant de longues années encore, de l'appui d'une marine de guerre puissante.

Le moment est venu d'examiner quel a été le rôle de la France pendant que nos rivaux et amis, plus avisés que nous, obtenaient les avantages de toute sorte que nous venons d'énumérer.

Notre diplomatie a-t-elle su tirer parti des circonstances pour prendre la part d'influence légitime qui nous revient comme puissance limitrophe de l'empire du Milieu ? Nous aussi, hélas ! nous avons eu nos révolutions de palais.

Au lendemain de Langson, le parlement, dans une heure de panique, renversait Jules Ferry. Cet homme d'État avait pu commettre des fautes dans la conduite de la guerre, mais il n'aurait jamais commis la faute monstrueuse d'abandonner les îles Pescadores, qui commandent le canal de Fo-Kien, au milieu de la mer de Chine, avec cet admirable port de Makung, bien abrité, pouvant être rendu imprenable avec une faible garnison et devenir un point d'appui de

premier ordre pour notre flotte en cas de difficultés ultérieures avec la Chine. La possession de cette position stratégique assurait à jamais la sécurité de nos frontières du Tonkin, frontières terrestres, très étendues, mal délimitées et dont la surveillance nous coûtera toujours d'énormes sacrifices, si nous ne sommes pas à même d'exercer directement sur la capitale, une pression salutaire. Or, Haïphong est à 3,000 kilomètres de Tien-Sin; le charbon, si nous sommes en guerre, nous sera refusé par les neutres, et l'histoire de la guerre hispano-américaine nous enseigne ce que deviennent les navires les plus rapides sans charbon [1], comme ceux de l'amiral Cervera ; ou bien ils sont annihilés par un blocus, ou bien, ne pouvant donner toute leur vitesse dans un combat inégal, ils sont voués à une destruction certaine. « Sans charbon, a dit Mahan, les plus beaux navires meurent d'inanition. »

Mais une occasion inespérée de rentrer en possession des îles Pescadores s'offrait à nous, au moment où, pendant les négociations de paix qui ont amené la signature du traité de Simonosaki, nous avons intervenu en faveur de la Chine. Cette puissance, qui les cédait au Japon, les eût aussi bien cédées à la France. Il paraît établi que nous n'avions qu'à tendre la main pour reprendre notre ancienne conquête, celle à laquelle l'amiral Courbet attachait une valeur inestimable, et qu'il suppliait le gouvernement de garder à tout prix. Nous avons dit qu'à cette époque, on avait commis une faute monstrueuse ; mais comment qualifier l'inertie coupable de ceux qui, dix ans plus tard, une fois la faute reconnue, ont refusé de la réparer et ont livré au Japon, cette Angleterre de l'extrême Orient qui, demain, sera une puissance maritime de premier ordre, le moyen infaillible de nous barrer la route de Pékin? Pour comble de maladresse, notons que, par nos bons offices en faveur du vaincu et tendant à déposséder le vainqueur des fruits de sa victoire, nous avons blessé ce dernier au lendemain du triomphe de ses armes, dans son orgueil et dans ses intérêts. Puissions-nous n'avoir jamais à nous en repentir!

Mais, en fin de compte, nous dira-t-on, vous passez sous silence l'occupation faite par la France, au printemps dernier, de la baie de Kouang-tcheou-ouâne, située au Nord de l'île d'Haïnan? A cela, nous répondrons : cette baie fût-elle la plus belle du monde, comme elle est située à deux pas d'Haïphong, c'est-à-dire à peu près aussi loin du Petcheli que cette dernière ville, sa possession ne nous avance à rien. Il nous suffisait qu'il fût convenu comme pour l'île Haïnan, qui rentre évidemment dans notre sphère d'influence, que cette baie ne

[1] Nous savons aujourd'hui, de bonne source, que l'amiral Cervera ne trouva à Santiago aucun stock de charbon pour se réapprovisionner. Il en fut réduit à prendre du poussier appartenant au chemin de fer. D'où le déchet constaté sur la vitesse de ses navires.

soit jamais cédée à aucune puissance européenne. Mais il s'en faut de beaucoup que cette baie soit une acquisition heureuse, même en se plaçant au strict point de vue maritime, les deux passes qui y conduisent étant semées de brisants qui en rendent l'accès difficile.

L'avenir commercial est nul, et le seul avantage stratégique de cette baie est de commander le détroit d'Haïnan, canal de 15 kilomètres de large où règnent des brouillards intenses pendant six mois de l'année, et obstrué par des bancs de sable sur une longueur de 46 kilomètres. C'est par conséquent un passage dangereux, d'autant moins fréquenté qu'il ne se trouve traversé par aucune grande route commerciale. On peut juger maintenant du mince avantage que cette acquisition nous procure, surtout si l'on fait entrer en ligne de compte les ennuis que pourraient nous susciter les populations turbulentes qui l'avoisinent.

Le lecteur le devine, ce n'est pas à proximité de notre frontière du Tonkin qu'une nouvelle acquisition était désirable, mais à mi-distance entre notre colonie et le golfe du Petchéli. A défaut des îles Pescadores, à jamais perdues pour nous, la rivière Min s'offrait d'elle-même, comme compensation de l'autre côté du canal de Fo-Kien. Depuis de longues années, l'influence française a en effet prédominé dans cette province, et nous ne pouvons nous en désintéresser sans déchirer l'une des plus belles pages de notre histoire maritime. Avant la guerre franco-chinoise, l'arsenal de Fou-cheou avait été créé et organisé par un Français : M. Gicquel enseigne de vaisseau ; et, depuis la guerre, c'est encore une mission d'officiers et d'ingénieurs français qui a été chargée de le reconstruire sur des bases plus importantes. Que si la Chine tenait à se réserver la rivière Min et cet arsenal, en raison des sacrifices importants qu'elle a dû faire pour en réédifier les fortifications, qui nous empêcherait de lui en garantir la possession, à condition d'obtenir en échange la jouissance de l'arsenal, l'occupation des forts de la passe Kinpaï, et la haute main sur le service des douanes? Un peu au nord de la rivière Min se trouve encore la baie de Samsah, que l'Allemagne a convoitée un instant, et que le gouvernement chinois avait songé lui-même à transformer en base navale d'opérations, en même temps que Kiao-chau, le nouveau port cédé aux Allemands. Pourquoi ne nous chargerions-nous pas, à notre profit, bien entendu, de cette transformation d'un point de la côte chinoise dont la cession au gouvernement français ne ferait que strictement contrebalancer, les avantages concédés à la Russie, à l'Angleterre, à l'Allemagne et au Japon?

Tel est le rôle que nous devons nous mettre en mesure de remplir sans retard, si nous ne voulons pas renoncer à l'influence qui nous revient sur le Tsong-li-Yamen, comme grande puissance asiatique.

ÉMILE DUBOC.

LA POLITIQUE INTÉRIEURE DE L'AUTRICHE-HONGRIE

JANVIER-AOUT 1898

(*Suite et Fin.*)

Quoi qu'il en soit, le baron Gautsch n'eut pas à se prononcer sur ces questions. Le 5 mars 1898, après avoir lancé de nouvelles ordonnances sur les langues [1], il donnait sa démission aussitôt acceptée par l'Empereur. Rien ne justifiant, en apparence, cette résolution inattendue, la presse se donna beaucoup de mal pour lui trouver une raison immédiate. C'est ainsi que les uns l'attribuèrent à l'échec des négociations avec la Hongrie, quant au renouvellement du *compromis*. Les autres déclarèrent que le cabinet avait toujours eu un caractère purement provisoire, que le baron Gautsch s'était sciemment sacrifié en prenant le pouvoir, son ministère ayant eu comme seule raison d'être le besoin de gagner du temps pour laisser les esprits se calmer avant la formation d'un cabinet définitif.

Nous ne croyons pas à l'authenticité de ces motifs. D'abord, un ministre ne démissionne pas pour avoir échoué dans des négociations où sa personnalité n'est nullement en jeu. D'autre part, s'il avait considéré sa mission comme provisoire, le baron Gautsch n'eût pas entamé de négociations à longue portée, comme celles qui furent engagées avec les Allemands de Bohême ; il n'eût pas confié de portefeuilles aux meilleurs chefs de division de son administration, en s'exposant ainsi à priver l'État, à bref délai, de leurs services.

Il est plus vraisemblable de supposer qu'après trois mois d'un ministère inglorieux, pendant lequel il avait fait preuve d'une extra-

[1] La publication des Ordonnances était une manœuvre destinée à faciliter la tâche du cabinet futur en lui enlevant la responsabilité d'une disposition impopulaire.

Les Ordonnances, qualifiées formellement de *provisoires*, réservaient la solution *législative* du conflit. Elles étaient conformes au projet esquissé par le comte Coudenhove devant la Diète de Prague. Voici leurs dispositions essentielles :

1° Les ordonnances du comte Badeni seront rapportées à partir du 15 mars 1898.

2° Une distinction est faite entre la Bohême et la Moravie. La Bohême est divisée, au point de vue des langues et en tenant compte de la nationalité des populations, en circonscriptions allemandes, tchèques, mixtes. Dans ces dernières les deux idiomes seront, également, langue officielle. La Moravie est considérée tout entière comme territoire de langue mixte.

3° Abolition de l'obligation absolue pour tous les fonctionnaires de connaître les deux langues. On tiendra simplement compte des besoins pratiques. (*Wiener Zeitung*, 6 mars 1898. — *Correspondance politique*, 5 mars).

Ces ordonnances, en vigueur à l'heure actuelle, furent accueillies, sur le moment, avec assez d'indifférence par tous les partis : elles avaient un caractère provisoire et ne compromettaient les droits de personne. Plus tard, sous le terrorisme des nationalistes radicaux, les Allemands devaient changer d'attitude et attaquer les nouvelles dispositions aussi vivement que les précédentes.

ordinaire faiblesse, le successeur du comte Badeni s'était rendu compte qu'il perdait la confiance des partis de la droite, tout en se brouillant avec les Allemands de la gauche. Dans ces conditions, il jugea inutile de demeurer plus longtemps au pouvoir et préféra une modeste démission à une chute retentissante.

L'Empereur chargea le comte François Thun, ancien gouverneur de la Bohême, de former un nouveau ministère. Celui-ci se trouva constitué dès le 8 mars [1].

Quelle allait être l'attitude du comte Thun, en face du conflit bohême? Son passé ne donnait à ce point de vue aucune indication certaine [2]. Comme député à la Diète de Prague, le nouveau président du Conseil avait manifesté des tendances fédéralistes et les Allemands n'ont pas oublié certain discours [3] où, en termes enthousiastes il avait parlé du couronnement de l'Empereur François-Joseph au Hradschin. Plus tard, comme gouverneur de Bohême, il avait poursuivi de toutes ses forces la réconciliation des deux nationalités, tchèque et allemande [4] sur la base des *ponctuations* de 1890 [1]. Mais, par là, il s'était naturellement exposé aux attaques des Jeunes Tchèques, qu'il s'aliéna complètement par la proclamation de l'état de siège à Prague en 1893. Ses rapports avec ce parti — tout puissant en Bohême depuis la défaite des Vieux-Tchèques — étaient même devenus si tendus, que le comte Badeni, voulant jeter les bases d'une politique nouvelle, dut demander au Gouverneur de vouloir bien donner sa démission.

Au moment où le comte Thun recueillait la succession du cabinet Gautsch, il était donc malaisé de savoir ce qu'il comptait faire. Serait-il tchécophile comme le comte Badeni, incolore comme le baron Gautsch ou, cédant à l'obstruction, commencerait-il une politique de réaction dans le sens allemand? On attendait, pour être fixé, la déclaration que, selon l'usage, il devait faire devant les Chambres.

Celles-ci, après quatre mois d'une interruption forcée, reprirent

---

[1] Il était composé comme suit :

Comte François Thun, présidence et intérieur; général comte Welsersheimb, défense nationale; comte A. Bylandt-Rheidt; cultes et Instruction publique; baron Kast, agriculture; MM. Wittek, chemins de fer; Ruber, justice; Baernreither, commerce; Kaizl, finances; Adam Iendjeiovitch, ministre sans portefeuille pour la Galicie.

[2] Né le 2 septembre 1847, le comte Thun fit d'abord un séjour de dix ans dans l'armée. En 1879, la grande propriété conservatrice de Bohême l'envoie au Reichsrath. En 1881, à la mort de son père, il entre à titre héréditaire à la Chambre des Seigneurs. En 1883, il est élu député à la Diète de Prague et en 1889 il est nommé gouverneur de la Bohême. Il conserva ses fonctions jusqu'au 16 février 1896, date à laquelle, sur une démarche du comte Badeni, il donne sa démission.

[3] Séance de la Diète de Prague, du 5 octobre 1888.

[4] V. *Questions diplomatiques et coloniales*, 1er janvier 1898, p. 15.

leurs séances le 21 mars. Le comte Thun leur exposa son programme mais il se borna à des généralités et, sans faire d'allusion à la question des langues — réservée pourtant par les Ordonnances du baron Gautsch — se contenta d'en appeler à la bonne volonté de tous les partis pour l'expédition des affaires pratiques.

Ce fut une déception générale, et l'opposition, exploitant la réserve du ministre, ouvrit sur son programme une fastidieuse discussion qui se prolongea jusqu'aux vacances de Pâques. La Chambre ne put même pas prendre en considération le projet de budget pour 1898, projet qui lui avait été déjà inutilement soumis en octobre 1897 et que le ministre des finances la suppliait de vouloir bien enfin voter [1].

Après Pâques, les obstructionnistes trouvèrent un autre prétexte pour paralyser de nouveau le travail parlementaire : ils mirent en avant un projet de mise en accusation du comte Badeni, au sujet des événements qui s'étaient passés au Parlement du 25 au 27 novembre 1897 [2]. Cette manœuvre eut du reste un résultat tout à fait inattendu : par huit voix de majorité, la proposition fut envoyée, le 26 avril, à une commission spéciale chargée de l'examiner. Ce vote extraordinaire était uniquement attribuable à quelques malencontreuses abstentions, parmi les membres de la droite. La gauche n'en triompha pas moins : on eût dit qu'elle remportait une grande victoire, et cependant, ce vote à sensation n'avait pas la moindre importance pratique, puisque personne n'ignorait que la proposition de mise en accusation, même si elle était maintenue par la commission, ne trouverait jamais, en fin de compte, la majorité qualifiée qu'exige le règlement.

Depuis la rentrée des Chambres, il ne s'était pas passé de séance, sans que l'opposition n'attaquât à tout propos, et hors de propos, les ordonnances du baron Gautsch. La discussion du programme ministériel, les débats sur la mise en accusation du comte Badeni, avaient fourni aux obstructionnistes mille occasions de revenir sur ce qu'ils appellent la situation intolérable des Allemands dans l'Empire. Le gouvernement ne pouvait pas garder le silence plus longtemps, et le comte Thun se décida enfin à faire connaître ses vues sur la question des langues [3].

Ses explications ont une importance capitale : elles précisent, en effet, l'attitude du ministère et révèlent l'évolution politique, très

---

[1] D'après ce projet, les recettes s'élèvent à 722,271,982 florins; les dépenses, à 721,623,054 florins, d'où un excédent de 348.928 florins.

[2] Intervention de la force publique et expulsion des obstructionnistes, en vertu de l'amendement apporté au règlement de la Chambre, par un vote de la droite, sur la proposition du comte Falkenhayn.

[3] Protocole sténographique de la séance du 26 avril 1898.

significative, qui s'est produite en haut lieu, depuis le passage au pouvoir du comte Badeni.

« Le gouvernement — déclara en substance le président du Con-
« seil — poursuit l'intérêt de l'État considéré dans son ensemble : il
« lui faut se préoccuper des besoins moraux et économiques de tous
« les peuples et de tous les pays de la monarchie ; en cherchant à
« réaliser les aspirations nationales, effort ne constituant après tout
« qu'une partie de sa tâche, il ne doit donc pas perdre de vue le but
« final. Mais, devant la multiplicité des races que contient l'Empire,
« le règlement de la question des langues est évidemment de la plus
« haute nécessité.

« Jusqu'à présent, il n'y a pas de loi sur cette matière que l'on
« considérait autrefois comme rentrant dans la compétence du pou-
« voir exécutif. Le gouvernement *a depuis lors changé d'avis*, et le ca-
« ractère provisoire donné par le baron Gautsch à ses ordonnances
« est la preuve de cette modification de vues.

« Je partage entièrement — poursuivit le comte Thun — les vues
« de mon prédécesseur sur ce sujet, et je suis d'avis que le conflit
« des langues doit être réglé législativement. On a proposé la créa-
« tion d'une commission spéciale d'études [1] ; j'approuve chaleureu-
« sement cette idée, et je promets la collaboration sérieuse du gou-
« vernement à cette commission. Elle devra examiner toutes les
« questions connexes à celle des langues, tenir compte de la compé-
« tence du Parlement, des Diètes et, dans une certaine mesure, du
« pouvoir exécutif. L'entente sur les principes doit précéder le tra-
« vail législatif, car ce serait une erreur de croire que la question
« des langues peut être réglée par une loi *votée à la majorité de la*
« *Chambre* et se heurtant à l'opposition violente de la minorité. La
« commission sera le terrain où se rencontreront les représentants
« de tous les partis, pour trouver la formule résolvant le conflit. Les
« ordonnances du 5 avril 1897 ont été rapportées, comme ne répon-
« dant pas aux nécessités pratiques. Je suis partisan, moi aussi, de
« l'égalité juridique complète de toutes les nationalités, *mais la*
« *forme qui avait été donnée à cette égalité devait rencontrer de sérieuses*
« *critiques*. Dans les dernières ordonnances, on s'est efforcé de donner
« surtout satisfaction aux besoins positifs, mais ces ordonnances
« pourront être retirées, dès qu'une loi meilleure aura été votée :
« elles pourront même être rapportées dès le jour où la commission
« se sera mise d'accord sur toutes les questions de principes. »

Le comte Thun, on le voit, s'efforçait d'indiquer à l'opposition allemande un moyen de sortir de l'intolérable situation où elle avait

---

[1] Proposition faite dans une précédente séance par le baron Dipauli, chef du parti catholique populaire.

plongé le Parlement, par la promesse de retirer les ordonnances dès que la commission se serait entendue sur les grandes lignes d'un projet de loi, il venait même très directement en aide aux obstructionnistes. Cette perspective aurait dû leur suffire pour les faire sortir enfin de cette impasse des ordonnances où ils se trouvaient comme acculés. L'amour-propre germanique étant sauf, la volte-face devenait, semble-t-il, facile.

Ce qu'il faut particulièrement louer dans la déclaration ministérielle, c'est la résolution de ne rien faire sans une entente préalable des deux parties en litige : c'était réserver les droits des Tchèques, sans exposer les Allemands aux décisions pures et simples de la majorité. Remarquons en outre que, contrairement à la théorie progressiste allemande, le comte Thun ne considère pas le Parlement comme seul compétent en matière de langues. Le comte Badeni et le baron Gautsch partaient déjà du même principe, en réservant la compétence des Diètes : l'un et l'autre soutenaient que ces dernières devaient élaborer des projets de lois provinciales qui serviraient de point de départ aux discussions du Reichsrath et du gouvernement. Le comte Thun prend la question à l'inverse et confie à la Chambre le soin d'élaborer les principes qui, plus tard, devront être soumis aux Diètes. C'est peut-être porter atteinte aux prétentions autonomistes, mais cela peut se soutenir et, en somme, il n'y avait rien à reprocher ni au point de vue de l'équité et de la conciliation, ni au point de vue de la logique et de la précision, au projet du comte Thun. Il devait malheureusement se heurter à l'obstination et à la mauvaise foi des radicaux allemands, qui réussirent à entraîner à peu près toute la gauche dans leur égoïste et néfaste politique.

Tandis que la droite — cédant sur un point de ses conviction autonomistes dans l'intérêt de l'État — votait à l'unanimité l'élection d'une commission des langues, la gauche s'y opposait, soit formellement, soit indirectement par des réserves qui en rendaient la constitution impossible. Puis les opposants se lancèrent dans une discussion de la déclaration ministérielle, qui ne fut qu'une longue suite de digressions, sans intérêt et sans valeur pratique, sur le péril slave. Le parlement s'y était totalement embourbé lorsque s'ouvrit la session des Délégations qui interrompit, du 9 au 26 mai, ce qu'on ne saurait décemment qualifier de travail parlementaire.

Entre temps, un incident s'était produit qui devait fournir de nouvelles armes aux obstructionnistes : la dissolution du conseil municipal de Gratz. Gratz, capitale de la Styrie, est un bastion avancé du germanisme, en plein pays slovène. L'opinion publique y est, pour cette raison, plus surexcitable que partout ailleurs, et, lors des événements qui amenèrent la chute du comte Badeni, cette ville fut le théâtre de troubles assez graves. La troupe — un régiment bos-

niaque — dut intervenir, un ouvrier fut tué dans la bagarre et son enterrement donna lieu à de tumultueuses manifestations antimilitaires. Quelques officiers de réserve y prirent part, et le ministre de la guerre, avec raison, prononça leur dégradation. Cette mesure ne fit qu'augmenter l'effervescence populaire : les habitants de Gratz marquèrent leur animosité contre les Bosniaques par tous les moyens possibles et, entre autres, refusèrent d'assister aux concerts que la musique de ce régiment donnait sur les places publiques. Le comte Gleispach — ancien ministre de la justice dans le cabinet Badeni[1] — ayant sur ces entrefaites été nommé président de la Cour d'appel de Gratz, le conseil municipal adressa au gouvernement une protestante contenant les réclamations suivantes : déplacement immédiat du comte Gleispach, restitution de leur charge aux officiers dégradés, envoi des Bosniaques dans une autre garnison. Le gouvernement, considérant que les édiles de Gratz avaient dépassé la sphère de leurs attributions, répondit à cette protestation par une dissolution, et un tolle général s'éleva dans le camp allemand.

Les délégations avaient clôturé leurs travaux, les Chambres venaient de reprendre leurs séances[2]. M. Wolf, avec son ironie faubourienne, félicita le ministère d'avoir su raviver l'opposition allemande et déclara que, si l'on comparait la maladresse politique du comte Badeni à celle du comte Thun, c'est encore à ce dernier que reviendrait la palme. La discussion sur le conflit des langues en Bohême fut reprise avec aussi peu de sérieux, et plus de passion encore que par le passé : c'était véritablement gâcher un temps précieux. La droite voulut tenter un dernier effort pour tirer de l'ornière la machine parlementaire. Un des membres les plus influents du club polonais, M. Milewski[3] proposa, au nom de la majorité tout entière, de recourir à des séances extraordinaires. Tandis que, dans les séances ordinaires, on continuerait les débats sur la question à l'ordre du jour, les séances extraordinaires seraient consacrées à l'étude des projets du gouvernement[4].

La gauche refusa, sous prétexte que la proposition était en contradiction avec le règlement, en réalité, comme l'avoua sans ambages M. Wolf, « parce qu'elle n'était pas disposée à faciliter le travail par-

---

[1] Il avait, en cette qualité, contresigné les fameuses ordonnances pour la Bohême et la Moravie, d'où son impopularité.

[2] Le 1er juin 1898.

[3] M. Milewski, économiste distingué, est professeur à l'Université de Cracovie. Membre du club polonais, et parlant l'allemand à merveille, il est un des rares bons orateurs de la droite slave. Son nom a été plusieurs fois prononcé lors des dernières combinaisons ministérielles et il est très certainement appelé à un brillant avenir politique.

[4] Les principaux étaient relatifs au budget provisoire pour 1898, à la suppression du droit de timbre sur les journaux, etc.

lementaire, tant que les ordonnances sur les langues ne seraient pas rapportées. »

On s'était plu à répéter que le comte Thun n'avait convoqué les Chambres, après la session des délégations, que pour prouver l'impossibilité où il était de gouverner désormais avec le parlement; et, de fait, le 13 juin, après cinq séances à peine, le gouvernement prorogeait les Chambres. Tout le monde avait prévu cette mesure : elle était pleinement justifiée. Le rejet de la proposition Milewski démontrait jusqu'à l'évidence que le Reichsrath n'était plus apte à remplir sa mission législative, puisqu'une obstruction irraisonnée et sans but allait continuer à y régner. Le comte Thun avait fait preuve de la plus grande patience : jusqu'au dernier moment il avait espéré soustraire la Chambre au terrorisme des Schœnerer et des Wolf, mais il lui avait bien fallu se convaincre du contraire. Les radicaux tenaient un langage de jour en jour plus violent; sous le couvert de l'inviolabilité parlementaire, ils excitaient l'opinion publique contre le gouvernement, voire même contre la couronne[1]. Il devenait dangereux de laisser les courants anti-dynastiques et anti-patriotiques continuer leur propagande : la prorogation était une mesure de sûreté publique.

Malgré tout, le comte Thun essaya encore d'un dernier moyen pour résoudre, si possible, le conflit tchèque-allemand. Il fit appel à la bonne volonté des parties intéressées et, au début du mois de juillet, il invita les Tchèques et les Allemands à des conférences où l'on discuterait les bases de l'accord futur. Dans l'esprit du ministre, ces conférences devaient remplacer la commission parlementaire à la constitution de laquelle il avait dû renoncer pour ménager les susceptibilités; il eut soin de déclarer que la participation aux conférences n'impliquerait aucun engagement définitif.

Les Tchèques acceptèrent immédiatement l'invitation ministérielle; les Allemands commencèrent par poser des conditions. Avant de prendre part aux conférences, ils demandèrent à connaître « les principes d'après lesquels le gouvernement entendait se diriger ». Le comte Thun consentit à les leur communiquer à titre confidentiel. Lorsqu'ils en eurent pris connaissance, il les déclarèrent « impropres à constituer une base de négociations » et, finalement, déclinèrent toute participation aux conférences. De toute l'opposition, le parti de la *grande propriété constitutionnelle* fut seul d'un avis différent, mais cela ne changeait rien à la situation.

Ce refus terminait définitivement une période déjà trop longue de l'histoire parlementaire autrichienne. Désormais, la question des

[1] Il serait aisé d'en multiplier les preuves. Nous nous bornerons à signaler le langage de M. Wolf aux séances du 1er et du 7 juin, celui de M. Schœnerer le 29 avril, etc. V. protocole sténographique.

langues perdait son importance : il fallait sortir à tout prix de la situation créée par le conflit tchèque-allemand, et cette nécessité passait au premier plan. Le 26 juillet, la *Wiener Zeitung* publiait un rescrit impérial, daté du 24, et clôturant la XIVe session du Reichsrath. C'était la troisième clôture dans l'espace de quatorze mois, fait sans précédent dans l'histoire du parlement cisleithan!

Le renvoi des Chambres avait le double avantage de mettre le gouvernement à l'abri des attaques du parti obstructionniste et de terminer des débats pratiquement inutiles. Mais si le comte Thun pouvait, à la rigueur, se passer du parlement pour régler les affaires de Bohême, pouvait-il, sans lui, résoudre les autres problèmes qui lui avaient été légués par ses prédécesseurs? Les lecteurs de la Revue n'ont pas oublié le différend relatif au renouvellement du traité économique et à la détermination de la *quote-part* que, depuis de longs mois, les cabinets de Vienne et de Budapest cherchent vraiment à aplanir [1]. La question de la *quote-part* a été réglée par l'Empereur en vertu du droit qu'il tient de la Constitution [2]. Quant au *compromis*, on s'est arrangé de la manière suivante : en Autriche, une ordonnance impériale, basée sur le § 14 de la Constitution [3], a décidé le maintien du traité économiqne jusqu'au 31 décembre 1898. En Hongrie, on a reculé devant la publication d'une ordonnance, et l'obstruction organisée à la Chambre hongroise par le parti de l'indépendance ayant empêché le vote, avant la fin de l'année 1897, du projet de loi du 6 décembre dernier [4], le baron Banffy s'est borné à faire savoir aux différents organes du gouvernement, que l'ancien traité commercial et douanier demeurerait en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

Mais c'étaient là solutions provisoires, purs expédients, et il est indispensable d'arriver à un règlement définitif. Or, depuis la fin de l'année dernière jusqu'aujourd'hui, la question n'a pas avancé d'un pas.

D'une part, les députations des parlements autrichiens et hongrois, après avoir à plusieurs reprises négocié ensemble, n'ont pu se mettre d'accord ni sur la base à choisir pour le calcul de la quote-part, ni, *a fortiori*, sur le chiffre de cette quote-part, et, ce qui est pis

---

[1] Voir les *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1er janvier 1898, p. 19 et ss.

[2] Une ordonnance du 30 décembre 1897, maintient jusqu'au 31 décembre 1898, la part contributative de chaque Etat dans les dépenses communes : Hongrie = 30 %, Autriche = 70 %.

[3] Loi du 21 décembre 1867, § 14 : En l'absence du Reichsrath et sous la responsabilité collective de tous les ministres, l'Empereur peut régler, par voie d'ordonnance, les affaires urgentes, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte à la Constitution et ne grèvent pas le budget d'une manière définitive.

[4] Nous ne pouvons revenir ici sur cette loi : V. à ce sujet : *Questions Diplomatiques et Coloniales*, 1er janvier 1898, p. 26.

encore, la clôture de la session parlementaire à Vienne a annulé le mandat de la députation autrichienne.

D'autre part, le parlement autrichien n'a pas pris en considération les projets du gouvernement, relatifs au renouvellement de l'union économique entre les deux moitiés de l'Empire.

Toutes ces questions doivent donc, aujourd'hui, être résolues avant le début de l'année 1899, si l'on veut boucler régulièrement le budget commun et éviter, entre l'Autriche et la Hongrie, une rupture douanière et commerciale. Eh bien, en l'absence des Chambres autrichiennes, le comte Thun pourra-t-il parer à cette double éventualité? C'est douteux.

Le président du conseil autrichien avait l'intention de demander au gouvernement hongrois la prolongation du système provisoire actuel jusqu'à l'année 1903, date où expirent les traités de commerce avec les puissances étrangères. Cette prolongation, qui avait l'avantage d'éviter les difficultés internationales résultant de la rupture de l'union douanière austro-hongroise, aurait pu se faire sur la base du § 14. Une fois en possession de ce *Compromis* d'un nouveau genre, le comte Thun aurait pu se passer du fonctionnement de la machine parlementaire, ce qui lui aurait donné mains libres dans la question tchèque. Le chef du cabinet hongrois, le baron Banffy, semblait au début assez disposé à appuyer cette combinaison. Mais, au dernier moment, il fut pris de scrupules; était-ce en harmonie avec ses précédentes déclarations à la Chambre hongroise, et n'allait-il pas se compromettre? Craignant une crise ministérielle, le baron Banffy céda donc aux menaces des partis antigouvernementaux et insista pour que le *Compromis* fût voté par la Chambre autrichienne. On sait que les lois fondamentales hongroises, n'admettent pas, pour les pays de la couronne de saint Étienne, d'union avec un État inconstitutionnel : employer le § 14, c'était, au dire du ministre, faire acte d'absolutisme et entrer dans une voie où le Parlement hongrois ne pouvait s'engager. Il exigeait donc la convocation des Chambres autrichiennes et l'élection de nouvelles députations de la *Quote-part*, qui négocieraient ensemble tandis que le projet de *Compromis* serait soumis au Parlement une fois encore.

Des conférences entre les ministres communs ont eu lieu à Vienne au début du mois d'août; elles ne donnèrent aucun résultat positif et furent suivies d'autres conférences à Ischl, cette fois, sous la présidence de l'Empereur François-Joseph. Contrairement à l'attente générale, aucune décision n'y a été prise. Il semble cependant que, grâce à l'influence personnelle du souverain, un rapprochement se soit produit entre les chefs des cabinets autrichien et hongrois, et qu'une entente finale soit possible, puisque les négociations doivent recommencer le 24 août à Budapest, entre les deux gouvernements.

Qu'y sera-t-il décidé? Aucune indiscrétion n'a été commise, aucun communiqué officieux n'est venu éclairer l'opinion publique, sur les intentions des cabinets austro-hongrois.

Il est probable que le comte Thun essaiera encore de convoquer les Chambres, pour leur soumettre à nouveau le *Compromis*. Mais alors, on verra, très certainement, l'opposition réclamer plus haut que jamais le retrait des Ordonnances et empêcher la discussion du *Compromis*, tant que satisfaction ne lui sera pas donnée. Or si, donnant un éclatant démenti à toutes ses déclarations, le chef du cabinet autrichien avait la faiblesse de faire cette concession, il ne pourrait encore se flatter d'avoir supprimé toutes les difficultés : l'obstruction allemande serait immédiatement remplacée par une obstruction tchèque [1] — car la patience et le désir de la conciliation ont leurs limites — des troubles de la plus haute gravité pourraient se produire en Bohême et le gouvernement serait encore moins avancé que par le passé.

On dit le comte Thun assez disposé à prononcer la dissolution du Reichsrath actuel et à user du § 14 pour rendre aux diètes le droit d'envoyer leurs députés au Parlement central.

Le gouvernement hongrois n'élèverait pas d'objections, paraît-il, contre cette manière de coup d'État, qui aurait pour conséquence d'exclure du Reichsrath tous les éléments radicaux et intransigeants. Ce parlement, réorganisé, voterait sans doute le renouvellement du *Compromis* et ce sera peut-être là la solution finale.

L'heure est donc grave, et la Monarchie austro-hongroise semble être arrivée à un des tournants de son histoire. Tout dépend des résolutions qui vont être prises à Budapest. Il s'agit de maintenir les liens constitutionnels qui unissent l'Autriche à la Hongrie : il s'agit d'empêcher une rupture économique qui aurait infailliblement pour conséquence la substitution d'une union personnelle à l'union réelle présente des deux couronnes, c'est-à-dire un amoindrissement de la monarchie au point de vue international. Il n'y a, pour y parer, qu'un moyen régulier : convoquer la Chambre autrichienne et obtenir d'elle, enfin, le vote du *Compromis*. Mais le conflit tchèque-allemand vient ici brouiller les cartes et c'est de sa solution, pour ainsi dire, que dépend la solution de la crise constitutionnelle.

---

[1] Et probablement par une obstruction de toute la droite, de sorte que le gouvernement serait dans l'impossibilité de trouver une majorité. Si, parmi les partis de la droite actuelle, les catholiques allemands semblent disposés à une volte-face éventuelle, en revanche, l'alliance tchèque-polonaise semble plus solide que jamais. Vieille déjà d'une année, elle vient de se resserrer au mois de juin, lors des fêtes des centenaires de François Palacky, l'historien patriote, et du grand poète national Adam Mickiewicz, qui ont eu lieu, presque simultanément à Prague et à Cracovie. En présence des délégués du monde slave tout entier, les Polonais et les Tchèques ont solennellement affirmé la solidarité de leurs intérêts et leurs mutuelles sympathies.

Entrer résolument dans la voie fédéraliste, en modifiant le système des élections au Reichsrath, nous semble donc être la seule issue possible. Le moment serait d'autant plus favorable qu'à Budapest, le gouvernement autrichien ne rencontrerait plus les résistances d'autrefois. Jusqu'à présent les Hongrois avaient été les plus fermes soutiens de l'hégémonie allemande : une évolution se produit chez eux. Ils seraient assez disposés à soutenir la politique fédéraliste, moyennant l'engagement pris par les Slaves de Cisleithanie de ne point se mêler des affaires transleithanes et de ne pas faire de propagande en Hongrie. Cette évolution, dont l'importance est considérable, se révèle dans une brochure à sensation, due à la plume de M. Lang, l'honorable vice-président de la Chambre des députés hongroise. Les Magyars commencent à comprendre qu'ils n'ont aucun intérêt à la propagation des idées pangermanistes, chères à MM. Wolf et Schœnerer, lesquels ont déjà soulevé la question de l'Allemagne *irredenta* hongroise[1].

Puissent donc le baron Banffy et le comte Thun trouver à Budapest la formule magique qui fera enfin s'ouvrir le Sésame du compromis austro-hongrois. C'est le plus grand service qu'ils puissent rendre à leurs patries respectives; c'est le plus bel hommage qu'en cette année du jubilé des cinquante ans de règne de l'empereur François-Joseph, il leur soit possible de déposer aux pieds du trône de leur souverain[2].

W. Beaumont.

LA POLITIQUE EN ALLEMAGNE

PENDANT LA DERNIÈRE SESSION DU REICHSTAG ET LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Le Reichstag élu en juin dernier va bientôt commencer ses travaux. Il est peut être bon, avant de le voir à l'œuvre, de jeter un regard en arrière et d'examiner les événements politiques tant intérieurs qu'extérieurs qui se sont déroulés depuis décembre dernier, jusqu'aux élections du nouveau Parlement, en juin de cette année.

Les travaux, les discussions qui ont occupé la dernière session du Reichstag ont été comme la préface, et sont, en tout cas, l'explication des élections de juin :

A la réouverture du Parlement, le 30 novembre 1897, deux ques-

[1] Il s'agit des Saxons de Transylvanie, parmi lesquels une agitation nationale très caractérisée se fait sentir depuis quelques mois.

[2] Nous publierons prochainement une étude sur la politique extérieure de l'Autriche-Hongrie (N. D. L. R.).

[illegible] importantes restaient à résoudre, l'augmentation de la flotte et la réforme du code de procédure criminelle devant les tribunaux [illegible].

Le premier projet surtout tenait au cœur de l'empereur, qui ne ménagea ni voyages, ni promesses, ni flatteries, ni menaces, pour aboutir à ses fins. Une vive résistance s'était manifestée dans la session précédente, contre l'augmentation projetée; mais on sentait déjà que cette résistance ne serait point inlassable, et qu'elle finirait par céder sur les points principaux.

Une campagne habile fut menée pendant les vacances, et, dès la rentrée, le discours du Trône exposait le projet maritime avec une insistance toute particulière.

On montrait que l'extension commerciale prise par l'Allemagne en ces dernières années, l'accroissement vraiment extraordinaire de ses colonies, la nécessité, par conséquent, de maintenir le prestige du pavillon allemand sur tous les points du globe, exigeaient impérieusement l'accroissement de la flotte.

Commencée le 5 décembre, la discussion fut longue et difficile, coupée d'incidents, et la loi ne fut votée définitivement que le 28 mars. Encore avait-elle subi des modifications, mais plutôt de forme que de fond, et qui avaient paru suffire à quelques députés pour expliquer leur changement d'opinion.

Le projet déposé par le gouvernement comportait, pour toute la flotte, une force totale de 19 cuirassés, 8 garde-côtes cuirassés et 42 croiseurs.

Les 5 cuirassés et les 9 croiseurs nouveaux qu'on ajoutait à la flotte existante représentaient une dépense supplémentaire de 165 millions. Leur construction devait être répartie sur sept années. Pendant cette période de sept années, le budget de la marine passait du chiffre de 118 millions à celui de 150 millions.

On augmentait en outre les divisions navales à l'étranger.

Le projet gouvernemental ne donnait point de garantie contre les crédits supplémentaires qui pourraient devenir nécessaires par suite de la mise à exécution du plan proposé. Il n'indiquait pas comment on couvrirait les suppléments de dépenses.

C'est sur ces points que furent introduites des modifications, à la demande du centre qui crut ainsi expliquer et excuser son changement de front.

Les conservateurs et les libéraux nationaux, forts de l'appui du centre, purent ainsi faire passer le projet gouvernemental que combattirent les libéraux, les socialistes, les Polonais, les indépendants et quelques dissidents du centre.

La volte-face du centre faillit amener une scission du parti, et le Dr Lieber, son chef, fut fortement malmené par les catholiques bava-

rois. On crut même à ce moment qu'il allait se fonder un parti catholique démocratique séparé. Le gouvernement et l'opposition épuisèrent tous les arguments.

Le chancelier de Hohenlohe, l'amiral Tirpitz, M. de Buelow, derrière eux le comte de Limbourg-Stirum, M. de Hammacher, et plus timides, avec des réserves, MM. Lieber, Barth, etc., assurèrent le triomphe du gouvernement.

Le projet fut renvoyé à la Commission, qui devait le remanier et le mettre au point, mais les grandes lignes étaient conservées.

Dans l'intervalle, l'empereur continuait son action. Le 16 décembre, à Kiel, au banquet offert au prince Henri avant son départ pour l'extrême Orient, l'empereur prononçait cette phrase typique : *Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer. L'un ne saurait exister sans l'autre.*

On fit circuler un mémoire où l'on établissait une comparaison entre les dépenses de l'Allemagne pour son armée et sa marine et les dépenses des autres pays. L'Allemagne y apparaissait naturellement comme dépensant moins pour sa flotte que tous les autres États d'Europe, l'Angleterre y comprise, si je ne me trompe.

Au commencement de mars, la Commission du budget avait examiné, discuté, remanié le projet. Elle avait adopté deux amendements de M. Lieber sauvegardant en apparence les droits du Parlement, en fixant un maximum de crédits, qui ne pourrait être dépassé.

Le 8 mars la commission votait les crédits à une forte majorité. Le gouvernement, satisfait sur les points qui lui tenaient le plus au cœur, n'eut garde de se montrer intransigeant sur les détails.

Il acceptait l'article transactionnel Bennigsen, Lieber, et le projet ainsi modifié fut voté.

Il était entendu que les effectifs réglementaires des divisions navales devaient être fixés annuellement dans le budget de l'empire. Si les dépenses permanentes et annales de la marine dépassaient dans le budget d'une année la somme de 117.525.494 marks et que les recettes propres à l'empire ne pussent suffire à les couvrir, l'excédent ne pouvait être couvert ni par une élévation des impôts indirects sur les objets de consommation, ni par la création de nouveaux impôts de cette catégorie.

Ce qui avait, en effet, provoqué la résistance, c'était la crainte de nouveaux impôts.

Sur ce point on obtenait une sorte de satisfaction. M. de Posadowsky donnait, en effet, du haut de la tribune, l'assurance que, si des impôts nouveaux devenaient nécessaires, ils pèseraient sur les contribuables les plus capables de les supporter.

De plus, sur la proposition de M. Müller, de Fulda, le septennat était devenu sexennat.

Le gouvernement, en somme, avait tout lieu d'être satisfait. Il avait obtenu ce qu'il désirait : deux escadres nouvelles qui feraient de l'Allemagne une puissance maritime redoutable. L'amiral Tirpitz avait été plus heureux que son prédécesseur Hollmann.

Le second grand projet qui fut l'objet de l'examen du Reichstag, fut le projet relatif à la réforme du code de procédure criminelle devant les tribunaux militaires.

Combattu à la fois par les libéraux et les socialistes, ce projet fut discuté en première lecture le 16 décembre. Il établissait la procédure orale et directe, divisait les attributions du juge, du ministère public et du défenseur, et organisait le droit de plainte, d'appel et de revision.

Les arrêts des tribunaux militaires devaient être définitifs.

On établissait, en outre, le principe de la publicité des débats. Le huis clos pouvait être prononcé chaque fois que la sûreté de l'État l'exigerait.

Une cour suprême militaire devait assurer l'uniformité d'interprétation et d'application des lois.

Le projet fut voté, non sans de violentes protestations de la part des socialistes.

La grosse question sur laquelle on a échoué a été celle de la Bavière.

On sait que le pouvoir de l'empereur, qui s'étend en temps de guerre sur l'armée allemande tout entière, subit d'importantes restrictions en temps de paix en Bavière, en Saxe et en Wurtemberg. En Bavière notamment, le roi exerce le suprême commandement de l'armée et a la haute surveillance sur les officiers, qu'il nomme.

Si donc l'on voulait établir l'uniformité de procédure et de législation, il faudrait nécessairement toucher au privilège particulier de la Bavière. Mais celle-ci résiste. Les tendances particularistes, qui sont très vivaces dans le pays, ont trouvé dans cette question une occasion de s'affirmer avec netteté.

Le projet fut voté le 4 mai par 177 voix contre 83, mais les droits de la Bavière étaient expressément réservés.

Le 11 mars, un projet important avait été également voté par le Reichstag. Il s'agissait d'une augmentation de un million et demi de marks accordée aux compagnies concessionnaires de lignes de paquebots postaux, partant alternativement de Brême et de Hambourg.

En dehors de ces projets qui ont donné lieu à d'intéressants débats, il y a lieu de relever les importantes séances du 8 février (discussion du budget des affaires étrangères), du 21 février (discussion du budget de la guerre) et du 18 mars (anniversaire de la révolution berlinoise de 1848).

Nous verrons un peu plus loin la première de ces séances quand nous examinerons la politique étrangère et la politique coloniale de l'Allemagne.

Le 21 février, le ministre de la guerre, général de Gossler, attaquait vivement M. Bebel à propos d'une brochure sur l'organisation de la défense du peuple. Ce livre, disait-il, était un véritable appel à la révolution, et l'auteur proclamait, par le fait même qu'il l'avait écrit, qu'il était véritablement un ennemi intérieur. « Le jour où cet ennemi passera de la parole à l'action, ajouta le ministre, nous procéderons contre lui sans haine aucune, mais avec le même sang-froid que contre un ennemi du dehors. »

Engagée sur un pareil ton, la discussion ne pouvait se terminer qu'au milieu des altercations et des injures personnelles.

Le 18 mars, une altercation violente surgissait encore entre les socialistes et le gouvernement.

M. Bebel, au cours de la discussion sur le projet de procédure militaire, parlant de la situation privilégiée des officiers, se mit à faire l'apologie de la révolution consommée il y avait cinquante ans par le peuple, qui combattit alors pour sa liberté et ses droits.

Le ministre de la guerre releva sur-le-champ ces paroles en protestant que ce jour était un des plus tristes des annales prussiennes.

La discussion, entamée sur le projet de procédure, dévia sur le terrain des libertés publiques.

C'est de 1848, dit M. Munckel, que sont sorties l'ère constitutionnelle et la création de l'Empire allemand. Le 18 mars est un jour mémorable pour l'Allemagne et pour la Prusse.

Cette apologie d'une révolution, qui porta un coup funeste à l'absolutisme royal prussien, amena une réplique assez étrange de M. de Stumm. La constitution prussienne, dit-il, est un libre présent du roi comme la constitution de l'empire est un présent librement concédé par les princes allemands.

Bientôt on passa aux injures. On traita, du côté des conservateurs, de canailles sur les barricades les combattants du 18 mars. « C'est une infamie, s'écria M. Bebel. Le roi, en 1848, était absolument impuissant. A cette époque le communard et athée Miquel, le ministre adulé d'aujourd'hui, s'était rangé du côté de la révolution. Si les promesses faites alors avaient été tenues, on n'aurait pas eu besoin d'un Bismarck, mais le roi a trahi. »

Ces paroles passionnées soulevèrent sur les bancs des conservateurs une tempête de protestations, et elles montrent de quelles passions violentes les partis irréconciliables sont agités.

Jamais, pour me servir des paroles de M. de Bennigsen qui vint faire l'apologie du feu roi Guillaume et de son ministre Bismarck, on n'avait encore entendu au Reichstag un débordement de passions et

de haine pareil à celui auquel s'était livré M. Bebel. Il est juste d'ajouter qu'on n'avait jamais non plus lancé de si sanglantes provocations.

Tandis que la lutte s'engageait au Parlement contre les socialistes avec la violence que l'on a vue, le gouvernement impérial poursuivait au dehors sa politique mondiale.

Malgré la froideur qui régnait entre l'Angleterre et l'Allemagne depuis les événements du Transvaal, un rapprochement s'opérait entre les deux pays pour des raisons purement économiques, et, le 25 avril, un projet était présenté à l'approbation du Reichstag, concernant les relations commerciales des deux pays.

Ce projet autorisait le Conseil fédéral à accorder jusqu'au 30 juillet 1899 la situation de la nation la plus favorisée aux produits de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ainsi qu'aux produits des colonies et possessions extérieures anglaises.

Un peu plus tard, le *Tageblatt*, dans un accès d'enthousiasme exagéré pour le fameux discours Chamberlain, entrevoyait, dans un avenir prochain, une alliance anglo-allemande. Il y avait cependant un point noir : c'était l'attitude de l'Angleterre dans la guerre hispano-américaine.

L'Allemagne ne paraissait pas marcher d'accord sur ce point avec la Grande-Bretagne. Elle tenait une conduite énigmatique.

Tout au début du différend, elle marqua son désir de garder la plus stricte neutralité et de ne pas s'ingérer dans les affaires des deux peuples.

Lorsque la Chambre américaine eut déclaré la guerre, la presse d'outre-Rhin blama sévèrement cette décision. Après la destruction de la flotte de l'amiral Montojo à Cavite et le blocus de Manille, l'escadre allemande, qui se trouvait en Chine, fut envoyée en toute hâte à Manille, où elle joua un rôle qui n'est pas encore très connu, mais qui consista surtout à créer des embarras aux Américains.

A plusieurs reprises, des bruits basés sur des incidents graves se répandirent d'après lesquels l'Allemagne devait intervenir aux Philippines.

Mais tout se borna à des démonstrations sans importance.

Le rapprochement entre l'Allemagne et la Turquie, si marqué depuis la guerre turco-hellénique s'accentuait encore davantage. L'état-major du victorieux Edhem pacha était comblé de décorations, et les pourparlers pour l'impérial pèlerinage à Jérusalem étaient poussés avec activité.

La grande pensée du règne : la Triple-Alliance, continuait à être affirmée dans les discours ministériels. Cependant le lien se relâchait. Des incidents en cassaient quelques fils et faisaient envisager comme tout à fait naturelle une rupture dans un avenir plus ou

moins lointain. Pendant les fêtes célébrées en avril à l'occasion du jubilé du roi de Saxe, un dîner de gala fut donné à Dresde auquel l'empereur Guillaume et l'empereur François-Joseph assistaient. L'empereur Guillaume se trouva, dit-on, blessé par le toast que François-Joseph porta au roi Albert et, pour marquer son dépit, partit brusquement pour Berlin aussitôt après le dîner.

Mais ces froissements tout personnels, qui peuvent avoir de funestes conséquences dans un empire où la politique repose sur la volonté absolue du monarque, ne sauraient altérer, dans un pays où l'action impériale est modérée en partie par la volonté de la nation, les rapports noués entre deux gouvernements par des traités solennels. Certes l'Autriche semble de plus en plus s'éloigner de la belliqueuse et provocante Allemagne. Le calme François-Joseph goûte peu les bruyantes et parfois intempestives manifestations de son bouillant allié : il représente dans l'alliance l'élément pondérateur, et la tâche doit être lourde de maintenir l'équilibre avec deux alliés comme l'Allemagne et l'Italie.

Cette dernière,qui forme le troisième élément de l'Alliance,a donné de sérieuses inquiétudes à l'Allemagne.

Les émeutes de Milan ont éveillé de tristes réflexions dans la presse allemande. Le ministère di Rudini, déjà suspect parce qu'il était plus conciliant envers la France que l'inoubliable ministère Crispi, fut alors attaqué des plus vivement.

La triplice n'en existe pas moins encore, mais il ne faudrait pas que les émeutes d'Italie se renouvelassent pour la voir s'effrondrer. Il y a là plus que des incidents personnels, plus que des froissements entre souverains ; il y a des mouvements populaires de la plus haute signification.

Ces événements de politique extérieure, si intéressants et importants qu'ils soient, ont été effacés en quelque sorte par la question coloniale. L'établisssement de l'Allemagne en Chine a été la grosse affaire extérieure de ces derniers mois.

Avant d'en venir à cette question, je dirai deux mots des autres colonies allemandes. L'Afrique orientale, où l'Allemagne s'est taillé une belle part,n'a point fait parler d'elle. Elle semble être entrée dans la voie de l'exploitation pacifique.

Dans l'Afrique du sud-ouest, au contraire, les Hottentots, cantonnés au nord du territoire, s'étaient révoltés. Le 26 février ils subissaient une défaite complète au Grootberg. Un mois après, les tribus des Zwartbis faisaient leur soumission, et le pays semblait complètement pacifié.

Le 14 janvier eut lieu, à Berlin, l'échange de ratification de la convention relative à la délimitation des possessions allemandes et françaises du bassin du Niger. Cette convention fixait les limites

respectives des colonies des deux pays et mettait fin à des contestations toujours irritantes.

On sait que la France reconnaissait à l'Allemagne, dans l'arrière-pays du Togo, les territoires de Ganbaza, Bafilo, Kountoun et Kirikri, et qu'elle lui cédait ses droits sur Sansanné-Mango. La France de son côté obtenait les territoires de Seméré, Aledjé et Soucon, le Songourouko et le Gourma.

Mais la grosse affaire coloniale fut la prise de possession d'un point de l'empire chinois.

Le 5 novembre, la *Volkszeitung* de Cologne publiait une dépêche annonçant le massacre de missionnaires allemands dans la province de Chan-toung à Wan-Sang. Aussitôt on se préparait à une action vigoureuse. On allait profiter, du reste, de cette situation pour faire sur le parlement une pression en faveur du vote du nouveau projet maritime. L'empereur courut à Kiel inspecter la flotte. Le *Kaiserin Augusta*, qui se trouvait en Crète, partait sans répit pour les mers d'extrême Orient. Le *Géfion*, le *Deuschland*, le suivaient. Kiao-Tchaou était occupé.

Le 30 novembre dans le discours du trône, l'empereur disait :

« L'assassinat de missionnaires allemands en Chine et les attaques dirigées contre des missions placées sous ma protection impériale et m'inspiranf un vif intérêt, m'ont obligé à charger mon escadre de l'extrême Orient de pénétrer dans la baie de Kiao Tchaou, située près du lieu où ces actes se sont passés et d'y débarquer des troupes pour obtenir une complète réparation et des garanties contre le renouvellement d'événements aussi regrettables. »

Et il ajoutait, dans une improvisation comme il aime à les faire : « Je vous prie, en invoquant le nom de Dieu tout puissant et la mémoire du grand empereur de m'assister, afin de maintenir fermement à l'étranger l'honneur de l'empire pour lequel j'ai exposé sans hésiter la vie de mon frère unique. » Les dangers n'étaient pas aussi grands que l'empereur les montrait, et la vie du prince Henri ni du dernier matelot allemand ne fut menacée.

La Chine terrifiée par le débarquement des troupes allemandes avait promptement cédé. La question était virtuellement réglée dès le commencement de décembre.

Les choses étaient trop simples au gré de l'empereur. Son imagination avait construit une féerie, où il devait tenir le premier rôle. Il ne jugea pas opportun de couper ses effets et de rentrer dans la coulisse sans avoir paradé sur la scène.

Le 16 décembre, dans un grand banquet offert à Kiel à son frère qui partait en Chine pour diriger en personne les opérations et régler les points de détail de l'arrangement, l'empereur déclamait de théatrals adieux.

« Que tout Européen là-bas, tout commerçant allemand et surtout tout étranger sur le sol duquel nous nous trouverons ou qui aura affaire à nous, comprenne que le Michel allemand a fermement planté sur le sol son bouclier orné de l'aigle impériale, afin de pouvoir, une fois pour toutes, accorder sa protection à tous ceux qui la lui demanderaient.

« Que nos compatriotes là-bas se pénètrent de la ferme conviction que, quelle que soit leur situation, qu'ils soient prêtres ou négociants, la protection de l'empire allemand au moyen des navires de la flotte impériale leur sera accordée de la manière la plus énergique. Et si quelqu'un osait un jour léser notre bon droit, frappe-le de ta dextre gantée de fer. Si Dieu le veut, il tressera autour de ton jeune front des lauriers que personne ne jalousera dans l'empire allemand tout entier. »

Cette harangue d'empereur du moyen âge ne demeura pas sans écho. Le prince Henri, renchérissant encore sur l'emphase impériale, répondit :

« Une seule chose m'attire : c'est d'aller annoncer à l'étranger l'Évangile de la personne sacrée de Votre Majesté et de la prêcher à ceux qui veulent comme à ceux qui ne veulent pas l'entendre. C'est ce que je veux écrire sur mon pavillon et ce que j'y inscrirai partout où j'irai.

« Je lève mon verre et prie ceux qui ont avec moi le bonheur d'aller là-bas de se souvenir de ce jour, de s'imprégner de la personnalité de l'empereur et de pousser avec moi le cri qui retentira au loin : Vive éternellement notre empereur bien-aimé ! »

Point n'est besoin de dire que, même en Allemagne, cet échange de paroles d'un autre âge souleva l'étonnement, la colère ou le rire irrespectueux suivant les partis. Quelques hobereaux renforcés se pâmèrent seuls d'admiration ; mais le centre taxa de blasphématoire l'assimilation de la parole impériale à la parole divine faite par le prince Henri dans un accès de délire enthousiaste.

Derrière les phrases sonores, derrière les mots à effet, la véritable pensée de l'empereur se révélait nettement. Des paroles brutales la découvraient tout entière. Notre commerce, avait dit l'empereur, le négociant allemand et les navires allemands doivent acquérir le droit de vivre sous le drapeau protecteur de l'Allemagne. Nous pouvons revendiquer ce droit, *le même qui a été concédé aux étrangers de toutes les autres nations.*

(*A suivre.*) H. PASQUIER.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La mission Marchand à Fachoda. — L'opinion publique a reçu du Gouvernement français une première satisfaction : les membres de la mission Marchand ont tous été récompensés de leur succès : le chef de la mission a été promu au grade de chef de bataillon, les capitaines Germain et Mangin ont été nommés officiers de la Légion d'honneur et l'enseigne de vaisseau Dyé, qui a dirigé le remontage et le transport des canonnières *Faidherbe* et *Duc d'Uzès*, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. D'autre part, M. Liotard qui a ouvert les voies à la mission dans le Haut-Oubanghi, a reçu de l'avancement.

Cette consécration officielle des résultats obtenus par une mission que M. Delcassé envoya lui même sur le haut Nil, alors qu'il était ministre des colonies, est un premier point; mais elle irait à l'encontre du but que s'est proposé le Gouvernement si elle était suivie d'une défaillance de volonté. L'opinion ne la permettrait pas et, du reste, ce serait faire injure à notre ministre des affaires étrangères que de l'en supposer capable un seul moment.

Malgré les préoccupations que faisait naître l'appréhension d'une grève générale à Paris, la presse a donné à cette affaire de Fachoda l'importance qu'elle comporte : l'*Éclair*, le *Matin*, le *Soleil*, le *Gaulois* de même que le *Petit Journal* et le *Petit Parisien* ont vaillamment soutenu la seule doctrine du droit et de la raison. Les grands journaux de province auxquels, en pareille matière, on ne donne pas une suffisante attention alors cependant que, par leur tirage considérable, on peut dire qu'ils représentent une partie extrêmement étendue de l'opinion, le *Lyon Républicain*, le *Salut Public* à Lyon, le *Petit Marseillais*, le *Télégramme* à Toulouse, le *Petit Centre* à Limoges, la *Petite Gironde* à Bordeaux sont également unanimes dans l'affirmation nécessaire de l'occupation définitive de Fachoda par la France et, en dehors du droit, il y va de l'intérêt même de notre colonie du Congo et de l'Oubanghi : c'est la porte de sortie de tous les produits de ces régions dont l'autre porte, celle de Matadi-Léopoldville est aux mains de l'État Indépendant du Congo belge. Aurons-nous une colonie dont les clefs seront aux mains de l'étranger ou lui garderons-nous celles que nos missions se sont assurées? toute la question est là.

Un seul journal, le *Siècle*, qui s'est fait une spécialité exclusive de l'affaire Dreyfus, prend parti pour la cession pure et simple de

Fachoda à l'Angleterre; voici comment est appréciée son attitude par le journal l'*Eclair* du 14 octobre :

La presse anglaise donne avec un ensemble admirable dans l'affaire de Fachoda; la thèse de l'appropriation totale de la vallée du Nil, telle qu'elle se dégage du Livre bleu, n'a rencontré dans les journaux des trois royaumes qu'approbation sans réserve; il n'est pas douteux que cette unanimité des organes de l'opinion constitue pour le cabinet Salisbury un appui précieux dans les négociations qui vont s'ouvrir. Nous devions espérer que notre ministère des affaires étrangères puiserait une force égale dans l'accord non moins absolu de la presse française. Nous avons le chagrin de constater qu'il n'en est rien et qu'il s'est trouvé dans notre pays un journal pour appuyer les prétentions du cabinet de Londres, renier le commandant Marchand et conseiller l'abandon du poste avancé qu'à force d'héroïsme, nos soldats sont parvenus à établir sur le Nil.

Le langage que tient ce courageux anglophile est, d'ailleurs, calqué sur celui des plus enragés jingoïstes londoniens. « La pensée, dit-il, de barrer la route aux troupes victorieuses de l'Angleterre avec une poignée de nègres sénégalais n'a pu naître que dans le cerveau d'un insensé! Pourquoi le gouvernement français ferait-il une opposition au plan de l'Angleterre d'accaparer une bonne moitié de l'Afrique? Les Anglais s'efforcent de relier à leur profit le Cap au Caire; quelle raison plausible invoquerions-nous pour les empêcher d'accomplir cette œuvre de progrès et de civilisation? » On voit que notre compatriote a un sentiment très vif des droits de l'Angleterre et qu'il se fait une très haute idée de sa mission civilisatrice; l'étrange, c'est qu'il ne paraisse même pas soupçonner que son propre pays puisse revendiquer des droits identiques et s'attribuer à lui-même une mission non moins profitable à l'humanité. Si nous gênons les Anglais dans leur marche du nord au sud, ils nous gênent dans notre mouvement de l'ouest à l'est. Or, c'est exactement dans le même but — libération et remise en valeur des territoires envahis par la barbarie — que nous poussons en avant les uns et les autres. Quel motif légitime ont les Anglais de nous empêcher d'accomplir « une œuvre de progrès et de civilisation », en reliant nos postes de l'Atlantique au Nil et à la Méditerranée? Voilà ce que n'a pas songé à se demander notre confrère.

Il est à peine besoin d'ajouter que le journal où sont défendus avec tant d'ardeur les intérêts et la gloire de l'Angleterre est un de ceux qui ont fulminé les accusations les plus violentes contre notre état-major et qui ont soutenu avec le plus d'âpreté la cause de l'ex-capitaine Dreyfus. Qui a pris parti pour Schwartzkoppen contre Zurlinden devait prendre parti pour Kitchener contre Marchand.

Ce serait tout ce qu'il convient de retenir de l'attitude de la presse s'il ne fallait pas noter le développement particulier qu'occupe, dans le *Temps* et les *Débats*, la reproduction des journaux anglais sur cette question, sans les réponses que ces articles provoquent dans la presse française du matin.

Législation contre les anarchistes. — On sait qu'ému par le nou-

vel attentat anarchiste de Luccheni sur la personne de l'impératrice Élisabeth d'Autriche, à Genève, le gouvernement italien a pris l'initiative d'une entente internationale entre puissances pour assurer la répression de pareils crimes. De la circulaire adressée par l'amiral Canevaro aux représentants de l'Italie près des puissances, il faut retenir ce passage qui paraîtrait indiquer l'acquiescement déjà assuré de toutes les puissances.

L'accueil que cette initiative a rencontré jusqu'ici a fait constater que la manière de voir du gouvernement royal est partagée en principe, et que le moyen le mieux indiqué pour atteindre le but paraît être la réunion, à court délai, d'une Conférence internationale à laquelle les puissances européennes seraient représentées, non-seulement par des délégués diplomatiques, mais encore par des délégués techniques des administrations respectives de la justice et de l'intérieur.

Ce *modus procedendi* étant entièrement conforme aux vues du gouvernement du Roi, je vous prie de porter ce qui précède à la connaissance du ministre des affaires étrangères du gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité, et de lui donner copie de cette dépêche en lui communiquant la proposition formelle que j'ai l'honneur de lui adresser, afin qu'il veuille bien donner son adhésion à la réunion d'une Conférence internationale, qui aura pour objectif d'établir entre les puissances européennes, dans l'intérêt de la défense sociale, une entente pratique permanente destinée à combattre, avec succès, les Associations anarchistes et leurs adeptes.

Je vous prie de me faire connaître, le plus tôt possible, la décision qui sera adoptée à l'égard de notre proposition.

L'efficacité d'un pareil accord semble très problématique, même aux journaux modérés, le *Matin* et les *Débats;* inutile de dire que ce projet soulève les plus vives critiques de la part des journaux avancés.

La question crétoise. — Les journaux n'ont pas encore pu commenter la nouvelle que le Sultan aquiesçait enfin à l'évacuation de la Crète; en attendant, M. de Lanessan enregistre, dans le *Rappel*, le décès du « concert européen » et revient sur une opinion qui lui est chère : une entente franco-anglaise, la Russie y entrant en tiers :

La Russie, la France et l'Angleterre se sont mises d'accord pour prendre à Constantinople une attitude nouvelle. En dépit de l'Allemagne qui joue un autre jeu, elles veulent faire triompher en Crète la cause du droit de la justice et de l'humanité.

Le terrain sur lequel se fait leur entente est solide; le but à atteindre est élevé; tout permet d'espérer que, si elles persistent dans leur attitude, elles imposeront au Sultan leurs volontés et abaisseront, du même coup, l'orgueil de l'Allemagne.

C'est à cette conduite que l'Angleterre nous conviait déjà en 1895; c'est elle que nous aurions dû suivre depuis longtemps, si nous n'avions pas été hyptonisés par l'alliance russe et détournés du souci de nos véritables intérêts et de notre honneur patriotique par le chimérique projet d'un rap-

prochement avec l'Allemagne; espérons que nos diplomates sauront y persister.

Par l'entente de la France avec la Russie et l'Angleterre — je ne parle pas de l'Italie sur laquelle il est plus difficile de compter — nous sommes assurés d'établir en Crète un régime d'ordre et de paix que le concert européen fut incapable de créer.

De ce premier fait résultera nécessairement l'augmentation de l'influence des trois puissances à Constantinople, et une diminution corrélative de l'autorité dont y jouit l'Allemagne.

La Commission hispano-américaine. — On a vu les nouvelles pessimistes qu'ont données les *Débats* au sujet des conférences de la Commission hispano-américaine relativement à la question des Philippines; précisément M. Francis Charmes disait à ce propos quelques jours avant :

Ce qu'il y a de vague dans la rédaction de l'article 3 des préliminaires devait ouvrir un libre champ aux imaginations américaines, et il s'en faut de beaucoup qu'elles soient toutes d'accord sur les suites à donner à cet article. Au début, les prétentions du gouvernement de Washington, sur les Philippines, paraissaient conformes à l'interprétation la plus naturelle de l'article 3, et rien encore n'autorise à croire qu'elles se soient sensiblement élargies; mais, si le gouvernement ne s'est pas écarté de son idée première, il semble bien qu'il n'en ait pas été de même d'une partie assez notable de l'opinion. La lecture des journaux fait naître, à ce sujet, un assez grand nombre de points d'interrogations. Il en est, et non des moindres, qui vont hardiment jusqu'à assimiler les Philippines à Cuba, voire à Porto-Rico, et qui ne reculent pas devant l'absorption pure et simple. Leur appétit éveillé devient très exigeant. S'il devait en être ainsi, on se demande pourquoi les préliminaires de paix auraient fait des différences entre les Philippines et les Antilles, et on ne peut pas contester ces différences. Si le « genre » de gouvernement à établir aux Philippines pouvait aller jusqu'à comprendre le gouvernement direct des États-Unis, on se demande ce que pourrait en être le « contrôle » et par qui il serait exercé. Serait-ce par l'Espagne? Mais c'est là sans doute dépasser les vraisemblances. Entre la prise de possession des Philippines, qui n'est certainement pas prévue par les préliminaires, et l'intervention diplomatique des Etats-Unis pour assurer à ces îles, au moment de la paix, un meilleur gouvernement, il y a une distance considérable.

La question chinoise. — La situation chinoise qui est née en Chine du coup d'État de l'impératrice Tsu-Hsi ne se modifie point; la Russie et l'Angleterre continuent à s'observer, comme les légendaires chiens de faïence, et les journaux londoniens se sont empressés de profiter de la diversion de Fachoda pour mettre un terme aux défis quotidiens qu'ils jetaient à « l'Ours polaire ».

Est-il vrai, comme le prétend le *Figaro*, que Kang-Yu-Maï n'était qu'un faux réformateur, qui s'était tout simplement rendu après une belle charge de la fameuse cavalerie de Saint-Georges? En atten-

dant, le *Temps* établit entre lui et Midhat Pacha une parallèle qui ne manque pas de piquant :

La seconde question d'Orient pourra bien occuper l'Europe pendant un autre siècle, comme la première. Dans un récent discours au Reichstag, M. de Bulow exprimait cette opinion et semblait s'en accommoder avec une philosophie que des rivaux plus intéressés dans l'affaire ne partagent pas.

Et le répertoire connu de se rejouer avec des succès balancés. Les représentants d'Angleterre et de Russie près de l'empereur de Chine reprennent les mêmes pièces que les coulisses de la diplomatie ont déjà vues à Constantinople. En 1876, ceux qui avaient intérêt au dehors et au dedans à rompre l'action des puissances qui pressaient le gouvernement ottoman, persuadaient le sultan Abdul-Hamid, à peine monté sur le trône, et mettaient tout d'un coup en scène la constitution de Midhat pacha. Naguère, le ministre de l'Angleterre à Pékin brodait sur le même thème d'analogues variations et inspiraient au jeune souverain de Chine un plan de réformes générales de l'antique empire du Milieu, un de ces remèdes héroïques qui peuvent emporter le malade, mais font, quoi qu'il arrive, la fortune du médecin. Ou l'ordonnance anglaise sauvait la Chine, et le prestige britannique était désormais assuré dans les conseils du Fils du Ciel, où elle hâtait la dissolution de l'Empire, et l'Angleterre, du moins, héritait. La Russie n'a pas oublié les répliques de 1877, et le mandarin, instrument de la future rénovation chinoise a été brisé aussitôt, comme le fut jadis Midhat, par une révolution de palais.

M. Henri Brenier, publie de son côté, dans les *Débats*, des observations très justes à propos de l'insuffisance de nos forces dans l'extrême Orient :

Avec les 400 à 500 missionnaires catholiques ou Sœurs de charité, dont les trois quarts au moins sont Français, à protéger éventuellement sur tout le territoire de l'empire avec les maisons françaises établies à Changhai ou à Canton; avec le rôle qu'il nous faut jouer, coûte que coûte, à cause de l'Indo-Chine, de Puissance extrême-orientale, et qui sait se faire écouter à Pékin, — je comprends que tous ceux qui suivent ces questions avec un intérêt passionné, ou qui croient avoir quelque droit d'en parler, aient constaté, comme les *Débats* l'autre jour, avec une stupéfaction non dénuée de tristesse, que nous sommes les seuls à ne pas avoir un seul bateau dans le golfe du Pé-tchi-li à côté des escadres russe, allemande et anglaise, ni semble-t-il un seul marin à envoyer à Pékin pour protéger notre légation, alors que la Russie y a installé 150 hommes et deux pièces de canon, et que l'Angleterre y a envoyé 25 hommes d'infanterie de marine, et l'Allemagne 30. Et non seulement, nous nous effaçons d'une façon aussi inexplicable, mais il est même question de réduire notre escadre d'extrême Orient ! Oublie-t-on que nous avons, en ce moment, avec nos 1,000 kilomètres de côte de l'Indo-Chine à protéger des forces navales tout juste égales à celle de l'Allemagne, qui ne possède qu'un port ? Et faut-il répéter que la politique n'est pas seulement la science du possible, mais aussi l'art de l'opportunité ?

L'accord anglo-allemand. — On ne sait pas encore exactement quelle

est l'ensemble de l'accord anglo-allemand conclu en ces derniers temps. Se restreint-il à l'Afrique ou s'étend-il aux autres continents, notamment à la Chine où les intérêts des deux États peuvent se heurter? En attendant l'accord va sortir son plein effet dans l'Afrique australe et Anglais et Allemands s'apprêtent à procéder au partage des possessions portugaises de la côte orientale.

S'il faut en croire l'*Éclair*, Guillaume II aurait, en livrant les Boers à l'Angleterre, conclu un simple marché; Zanzibar serait la rançon de Delagoa-Bay.

On dit même que l'Allemagne, sachant à quel point la Grande-Bretagne tenait à cette baie pour contrebalancer l'influence française à Madagascar, se serait fait payer cher sa renonciation. Elle aurait, assure-t-on, obtenu, en outre des districts du Mozambique, la cession de Zanzibar.

On sait que, lors du traité pour le partage des possessions coloniales dans l'est africain, conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre en 1890, le gouvernement de Berlin commit la faute de laisser aux Anglais la suzeraineté de l'île de Zanzibar. Il croyait que la colonie de l'est africain située précisément en face de l'île ne tarderait pas à attirer à elle tout le commerce de Zanzibar. C'était une grossière illusion.

Malgré tous leurs efforts, les commerçants allemands n'ont pu détrôner Zanzibar. Tandis que les ports de la colonie de l'est africain végètent misérablement, Zanzibar entre les mains des Anglais se trouve en pleine prospérité. C'est pour reconquérir cette station rivale, si funeste aux intérêts de la colonie de l'est africain, que le gouvernement de Berlin se serait résigné à laisser Delagoa aux Anglais et à abandonner le Transvaal.

Si, comme bien des indices le font prévoir, ces renseignements se confirment, les Anglais peuvent être dès à présent considérés comme les maîtres incontestés du sud-africain. Le Transvaal privé du secours qu'il attendait de l'Allemagne, est menacé et ne tardera pas à tomber sous le joug britannique.

Voyage de l'Empereur Guillaume II en Orient. — Au moment où l'empereur quitte son empire se rendant par l'Italie en Orient, il est important de remarquer qu'il vient de renoncer à se rendre en Égypte; voici la note officieuse qui nous l'apprend :

On a répandu récemment dans les journaux étrangers des bruits tendant à faire croire que l'empereur d'Allemagne pourrait ajourner son voyage à Constantinople et à Jérusalem ou même renoncer à l'entreprendre.

Ces bruits sont aussi dénués de fondement que les articles dans lesquels les journaux étrangers s'efforcent encore de dénaturer le caractère de ce voyage au point de vue politique.

Par contre, d'après un renseignement puisé à la bonne source, l'empereur a fait savoir qu'il a résolu de renoncer à se rendre en Égypte, parce qu'il désire ne pas retarder les importants travaux parlementaires qui doivent être accomplis en Allemagne et qu'il a l'intention d'ouvrir en personne la session du Reichstag.

Cette décision atténue singulièrement la portée que la presse anglaise avait donnée aux félicitations télégraphiques de l'empereur Guillaume au sirdar Kitchener lors de la prise d'Omdurman.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Palestine et l'influence française en Orient. — Le voyage de Guillaume II est destiné à rester l'un des événements mémorables du jeune empereur. Il s'agit en effet d'une importante manifestation politique autant que religieuse. L'empereur Guillaume tient à affirmer le prestige de l'Allemagne en Orient. L'Allemagne exerce actuellement à Constantinople une espèce de protectorat politique, et ses relations commerciales avec la Turquie se sont développées, ces dernières années d'une façon considérable.

Ce que veut le jeune empereur, c'est consolider et amplifier ces résultats, et quel moyen plus propre à donner à l'Orient l'impression de sa puissance et de son prestige, que ce voyage à Jérusalem entouré de tout l'éclat d'une pompe souveraine? Il y a certainement là de quoi frapper l'imagination des peuples orientaux si sensibles à tout ce qui brille et si portés à s'incliner devant la force, dirait-on. Guillaume II aspire à renouveler, dans des proportions moindres et sous un aspect pacifique, l'expédition de Bonaparte en Egypte.

L'importance des préparatifs de ce voyage indique bien la portée que l'empereur veut lui donner. MM. Cook et fils, dit le *Times*, doivent fournir au minimum 1,500 animaux de trait et de selle, tant chevaux que mulets, plus une grande quantité de tentes avec leur ameublement et tout le matériel nécessaire. La même maison entreprend également de fournir les animaux et choses nécessaires aux 92 pachas et fonctionnaires que le Sultan enverra de Constantinople pour accompagner ou recevoir l'empereur d'Allemagne. On compte qu'il y aura, au moment où Guillaume II ira de Jaffa à Jérusalem, de 8 à 10,000 soldats et autant d'animaux sur cette route.

On n'a pas oublié, d'autre part, les importantes commandes de luxueux uniformes faites par Guillaume II pour lui-même et pour toute sa suite. Tout cela est de nature à ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Voici d'ailleurs, à ce sujet, quelques réflexions très suggestives que le *Berliner Tageblatt* reçoit de son correspondant romain et qui émanent évidemment des cercles de la Propagande, échos directs du cardinal préfet Ledochowski, dont on connait les sentiments hostiles au protectorat français.

Tous les catholiques qui ne sont pas voués à la France et à l'influence française, a-t-on dit au représentant du *Berliner Tageblatt*, devraient suivre avec sympathie le voyage impérial, même en faisant abstraction de que ce projet est un triomphe de la politique allemande qui, d'ici à dix ans, sera prépondérante dans tout le Levant.

Quant à ce qui touche spécialement au côté religieux, il serait désirable que l'empereur, pour peu que cela fût possible, emmenât aussi quelques prélats catholiques en Orient. Il serait avantageux ensuite qu'il allât tout d'abord non à Constantinople, mais à Jérusalem, afin de se rendre compte sur place des vœux et des besoins des catholiques. Ensuite, quand l'empereur serait à Constantinople, il ne lui en coûterait qu'un mot pour obtenir, en faveur des catholiques orientaux, toutes sortes de concessions, et gagner du coup à l'Allemagne les sympathies qui sont allées jusqu'ici à la France.

Il est encore un plan, échoué naguère par suite des intrigues françaises, que l'empereur pourrait reprendre et faire aboutir presque sans peine, savoir l'établissement d'une ambassade turque près le Vatican, idée qui a déjà été appuyée à Berlin. Si l'empereur en exprimait le vœu, le sultan y consentirait sans nul doute immédiatement, et le pape, de son côté, y répondrait bientôt par l'établissement d'une nonciature à Constantinople. On répondrait à une protestation de la part de la France en donnant au représentant ottoman près le Vatican le simple titre d'agent, comme la Russie a fait pour M. Iswolski. Dans les circonstances ci-dessus exposées, la protestation française n'aurait aucun effet. L'établissement d'une nonciature à Constantinople serait la ruine de l'influence française en Orient.

Le *Journal de Genève* reçoit d'un correspondant qui fréquente les mêmes milieux des renseignements analogues. Voici le principal passage de cette lettre qui semble indiquer l'intention de mobiliser le catholicisme allemand et de l'associer à une campagne contre l'influence française en Orient.

Les établissements catholiques allemands en Palestine sont encore trop peu nombreux pour inspirer à la France des craintes sérieuses. Tandis que le protestantisme allemand a multiplié ces dernières années ses efforts en Palestine et s'y est solidement implanté, les catholiques allemands n'y possèdent encore aucun institut d'importance qui leur appartienne en propre. Assez nombreux dans les Lieux Saints, les missionnaires allemands se trouvent presque partout confondus avec des missionnaires d'autres nationalités.

Vraisemblablement, le prochain voyage de Guillaume II à Jérusalem sera le point de départ d'une action plus vigoureuse des missions catholiques. Les catholiques allemands commencent peu à peu à rivaliser avec la France sur le terrain de l'apostolat. L'institut de Steyl a pris ces dernières années un développement considérable. Les Pères de Steyl ou Lazaristes allemands avaient dû se réfugier à Steyl, en Hollande, pendant la période du Kulturkampf. Aujourd'hui, ils jouissent de la faveur et de la protection officielles. Leur supérieur, Mgr Huzer, est très avant dans les sympathies de Guillaume II, et le pape Léon XIII, le tient également en

haute estime. En ce moment, il est question d'attribuer aux Pères de Steyl les établissements catholiques allemands de la Palestine. Si ce projet se réalise, l'influence allemande dans les Lieux Saints s'y consolidera puissamment, car les Pères de Steyl sont à la fois très actifs et très patriotes. Les missionnaires français, au point de vue politique et national, auront en eux de redoutables concurrents.

Il est vrai qu'on peut en réponse rapprocher de ces articles les paroles adressées samedi par le Pape aux pèlerins français, paroles que l'on peut regarder comme la confirmation voulue de la lettre au cardinal Langénieux reproduite aux *Renseignements politiques* de la *Revue*.

Voici les paroles du Souverain Pontife :

Très chers fils,

Aujourd'hui une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de nous remercier de l'acte récent par lequel nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint-Siège concernant votre patronat traditionnel en Orient, et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre sainte.

Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis qui furent les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la pénitence qui vont y offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la sainte Église et pour le retour en son sein de nos frères séparés.

Nous-même, il y a peu d'années, nous avons voulu, dans ce but, qu'un solennel congrès eucharistique fût célébré sous la présidence d'un cardinal français, dans cette ville même de Jérusalem où fut institué ce grand sacrement qui est le gage divin de l'union entre les fidèles.

Continuez donc, chers fils, vos pieuses pérégrinations en Terre sainte ; elles contribueront puissamment à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.

Cependant, quelque importance que puissent avoir ces manifestations répétées des dispositions pontificales, il n'en reste pas moins certain que l'influence française en Orient va recevoir un rude assaut et qu'il conviendra de noter les mesures que prendra notre Gouvernement pour en sauvegarder les débris.

La situation en Chine. — Le Tsong-li-Yamen s'est décidé à accorder aux détachements russes, anglais et allemands, l'autorisation d'entrer à Pékin pour occuper leurs légations respectives; 66 soldats russes, dont 30 cosaques et 26 soldats d'infanterie de marine, avec deux pièces d'artillerie de campagne, 25 soldats anglais d'infanterie de marine et 30 soldats allemands ont traversé la ville au milieu d'une foule considérable.

Le Japon envoie deux croiseurs pour protéger ses sujets.

Et la France ne fait rien. Notre gouvernement semble ignorer la

gravité des événements qui se passent actuellement en Chine. La situation est telle cependant qu'une catastrophe est imminente, qui sera suivie sans doute, du démembrement de ce vaste Empire chinois. On s'en rend bien compte autour de nous et déjà l'Angleterre et la Russie ont pris position et cherchent à s'intimider dans la prévision d'un partage prochain.

La concentration de la flotte anglaise à Takou, dit le Globe *est un événement de la plus haute importance.*

On a mis en avant comme prétexte les manœuvres d'automne, mais le fait n'en reste pas moins que nos forces navales en extrême Orient sont à l'ancre dans le meilleur endroit que l'on pût choisir dans les circonstances présentes. Takou et Chan-Kaï-Kuan sont les points de la côte les plus proches de Pékin auquel de gros navires puissent atteindre. Dans le cas où la Russie songerait à faire un coup d'Etat à Pékin en envoyant des troupes de Vladivostok, elle aura, ou bien à faire parcourir par terre un long trajet, ou bien à les envoyer par mer sous les canons de notre flotte. Nous pouvons être sûrs que Lord Salisbury ne permettra jamais à des troupes russes de débarquer à Takou en vue de sauvegarder les intérêts de la Russie à Pékin, sans avoir fait une résistance vigoureuse.

D'autre part, si les troupes sont envoyées par terre, nous aurons largement le temps de réfléchir et de prendre une attitude.

De son côté la *Wesminster Gazette* écrit :

Quelle influence les récents événements auront-ils sur la puissance anglaise en extrême Orient? On a généralement présumé que le retour de l'Impératrice équivalait à une victoire de la Russie. L'Impératrice, a-t-on dit, a des idées très arrêtées au sujet de l'invasion de la Mandchourie par la Russie, et bien qu'elle ait rappelé Li-Hung-Tchang au pouvoir, on ne juge pas probable qu'elle encourage les ambitions de la Russie dans cette direction. Ceci ne montre-t-il pas quelle incertitude règne au sujet de tout cela. Quant aux changements dynastiques, ils ne nous concernent guère qu'indirectement.

Cependant la *Gazette* n'est pas très rassurée sur les conséquences d'une action isolée de l'Angleterre et conclut :

En somme, tout ceci est très confus, mais il semble que la Chine ait besoin d'être énergiquement soutenue, et qu'une entente entre l'Angleterre et la Russie soit le seul moyen d'y parvenir.

C'est là probablement, en effet, la façon dont se résoudra la question chinoise. L'Angleterre, la Russie, l'Allemagne, soutenues par leurs forces de terre et de mer, se mettront d'accord pour partager les meilleurs morceaux, et la France aura *le reste.*

L'Allemagne et le Transvaal. — Au moment de la dépêche sensationnelle de l'empereur d'Allemagne au Président Kruger, on s'était imaginé au quai d'Orsay, avec une légèreté bien peu diplo-

matique, que l'Allemagne rompait définitivement avec l'Angleterre. La nouvelle de l'arrangement anglo-allemand a donné un démenti cruel à ses espérances. En effet, bien que cet arrangement n'ait pas été encore publié, ce qui transpire de sa teneur, d'après les sources allemandes et anglaises, laisse voir d'une façon manifeste que l'Allemagne a modifié complètement sa politique à l'égard du Transvaal.

« Il semble, écrit la *Gazette de Voss*, qu'il s'est produit à Berlin, à l'égard du Transvaal, un certain refroidissement.

On dit que, ces jours derniers, M. Von Buehke, directeur de la section coloniale, a dit :

— Qu'est-ce que nous fait le Transvaal ? On dit encore que l'empereur a laissé échapper un regret au sujet de l'envoi du « malencontreux » télégramme. Nous ne savons si ces paroles ont été réellement prononcées, mais nous savons en revanche, — et la statistique commerciale l'établit, — que l'Allemagne n'a eu qu'à se louer de ses bons rapports avec les Boërs. Il faut donc qu'il se soit produit des circonstances bien impérieuses pour que l'Allemagne se soit déterminée à l'évolution signalée.

D'autre part, la Gazette *Libérale* écrit :

« Une évolution aussi brusque que complète semble s'être produite dans la politique allemande à l'égard du Transvaal. S'il faut en croire le *Daily News*, le docteur Leyds, qui est actuellement à La Haye, aurait quitté Berlin sans avoir pu voir l'empereur qui lui aurait fait transmettre, par le conseiller intime Derenthal, le désir de le voir, lui et son gouvernement, cesser de faire, dans les journaux allemands, de l'agitation contre la convention anglo-allemande.

Enfin, le *Nouvelliste de Hambourg* écrit de son côté :

« D'après une information que nous n'enregistrons que pour mémoire, attendu qu'il nous est impossible d'en vérifier l'exactitude, le changement de front qui s'est opéré à Berlin en faveur de l'Angleterre, devrait être attribué à l'influence de M. de Richthofen, sous-secrétaire d'État, qui a résidé longtemps en Egypte au service de l'Allemagne, et qui a rapporté de son séjour dans ce pays, de chaleureuses sympathies à l'égard de l'Angleterre. On a lieu de regretter, à ce propos, que notre politique sud-africaine soit entre les mains de fonctionnaires qui ignorent complètement la situation dans cette région, et qui ne possèdent pas l'orientation indispensable. Nous serions aussi curieux de savoir quelles peuvent être les raisons de haute politique qui ont pu amener notre gouvernement à donner un pendant au déplorable traité relatif à Zanzibar, négocié par Caprivi, et cela sans qu'il soit question de compensations que l'Angleterre nous aurait données « en échange ».

Il est certain que les journaux allemands sont en majorité hostiles à cet arrangement anglo-allemand, qui reste si mystérieux, et dont ils réclament tous les jours la publication. Mais cette mauvaise humeur de la presse allemande ne fait que mieux ressortir

l'importance de l'initiative prise volontairement par le gouvernement.

La question de Fachoda. — Les journaux anglais continuent à discuter passionnément la question de Fachoda. Un point, cependant, qu'ils ont bien été obligés de reconnaître, c'est le caractère officiel de la mission Marchand. La promotion au grade de chef de bataillon du capitaine Marchand les a fixés à ce sujet. Le *Times*, lui-même, a dû le constater :

Cette promotion, dit-il, est une sorte de consécration du caractère officiel de sa mission et, pour ainsi dire, une réponse à la retraite de ses troupes que l'Angleterre a demandée ou pourrait demander. Il est vrai qu'en apparence cette promotion lui est accordée pour « faits d'armes dans l'Oubanghi », mais, en réalité, c'est une réponse plus qu'une récompense.

Nous ferons remarquer au *Times* que toute la partie septentrionale et orientale de notre colonie du Congo est officiellement dénommée « Oubanghi », depuis déjà longtemps, sans qu'un nom spécial ait encore été donné à nos territoires du Haut-Nil.

Les journaux anglais commencent donc à comprendre que les discussions diplomatiques qui vont s'ouvrir ne peuvent pas se baser sur l'évacuation préliminaire de Fachoda par les troupes françaises. Quelques-uns continuent à exprimer cette opinion : le *Globe* par exemple, mais on sent qu'ils n'y croient plus. Ils cherchent actuellement quelles compensations on pourrait offrir à la France. C'est ainsi que le *Spectator* écrit :

Fachoda doit être à nous, sans aucun compromis ; mais, en reconnaissant la justesse de nos prétentions, la France détruira tant de soupçons que toute demande raisonnable qu'elle ferait par la suite serait écoutée avec considération et bienveillance.

Nous ne voyons pas pourquoi on lui refuserait des stations commerciales sur le Nil Bleu, ou bien, si ses agents le désirent, dans l'Afrique occidentale des territoires contestés, pourquoi ne l'écouterions-nous pas comme nous ferions pour nos autres alliés ? Mais, quant à la souveraineté du Nil, il n'y a pas de compromis possible. Les négociations ne pourront commencer que quand elle aura été reconnue.

De son côté, la *Westminster Gazette* écrit :

Nous pensons que l'échange de vues entre les deux groupements pourra aboutir à quelque chose, mais les Français se font des négociations une conception bien particulière. Pour eux, cela revient à dire : Nous sommes ici, que nous donnez-vous pour que nous nous en allions ? S'ils plantaient leur drapeau sur l'île de Wight, par exemple, il nous faudrait donc leur offrir des compensations ? Assurément Fachoda n'est pas autant territoire anglais que l'île de Wight, mais la déclaration de sir Edward

Grey empêche les Français de dire qu'ils ne savaient pas dans quelle situation cette partie du Soudan se trouvait vis-à-vis de l'Angleterre.

Pour notre part, nous ne demandons pas mieux que de faire à la France quelques concessions en échange de l'évacuation de Fachoda; et nous sommes même d'avis qu'on pourrait lui céder un endroit comme Meschra-er-Rek, mais au moins qu'on nous traite avec égards.

Le *Daily Chronicle*, allant plus loin, a même parlé d'une proposition anglaise ayant pour objet de déclarer la neutralité de la région du Nil tout entière. Il est vrai que le *Globe* a protesté de toutes ses forces contre une telle idée :

Le Nil, dit la feuille conservatrice, est une route fluviale égyptienne; parler de la neutraliser, c'est comme si l'on prétendait neutraliser la Tamise ou la Seine, la Sprée ou la Néva. Bien que sous protectorat anglais, l'Égypte possède un droit absolu de gouvernement sur tous les territoires contenus entre ses frontières, maintenant bien étendues et ce droit sera maintenu à tout coût.

Le *Morning Leader* est plus opportuniste encore; le désordre qui règne dans Paris et les divisions qui séparent les partis politiques plus violemment que jamais lui paraissent très favorables aux agissements de l'Angleterre ; il dit :

En ce moment les esprits à Paris sont grandement portés à l'inquiétude et il faudrait que la question de Fachoda soit beaucoup plus importante pour détourner l'attention de l'opinion publique de l'affaire Dreyfus, de la grève générale et de la perspective d'un coup d'État; la situation actuelle est trop fragile pour que nos voisins nous jettent des pierres.

Les journaux allemands voient la question sous un jour beaucoup plus juste :

La question de Fachoda, écrit la *Gazette de Voss*, occupera un certain temps la diplomatie française et la diplomatie anglaise, mais il y a lieu de reconnaître que l'opinion publique en France la discute avec un grand calme. En Angleterre, on affecte une attitude beaucoup plus passionnée, et, comme à l'ordinaire, les menaces ne manquent pas à l'appel. Mais ces menaces pourront fort bien produire à Paris un effet tout contraire à celui qu'on en attend en Angleterre.

On lit dans la *Gazette nationale :*

Il ne faut pas attacher d'importance aux protestations des journaux anglais contre l'intention des Français de ne pas entamer les négociations diplomatiques, au sujet de la question de Fachoda, avant d'avoir reçu le rapport sur l'expédition Marchand. Pas plus aujourd'hui qu'hier, la France ne paraît disposée à se préoccuper, outre mesure, du reproche qui lui est fait d'avoir agi d'une façon « non amicale ». Le fait d'une attitude « non amicale » de la part de la France ne résulte pas de cette circonstance que le capitaine Marchand a arboré le drapeau français à Fachoda. Il existait déjà, au moment où le gouvernement français envoyait l'expé-

dition Marchand dans les régions sur lesquelles l'Angleterre avait mis l'embargo d'un ton solennel. Si, à ce moment, la France n'a pas craint de persister dans son droit, elle le craindra encore moins aujourd'hui que l'expédition Marchand a été couronnée de succès. Ce qui est beaucoup plus intéressant que les commentaires de la presse anglaise, c'est l'allusion faite, par le *Daily Chronicle*, à l'éventualité d'une proposition de neutralité de la région du Nil. Une telle proposition aurait une portée immédiate, et la condition à laquelle l'Angleterre subordonnerait sa démarche, condition qui consiste dans l'abandon de Fachoda par l'expédition Marchand, se réaliserait plus tôt, peut-être, qu'on n'était tenté de le supposer.

Le *Nouvelliste de Hambourg* constate

que l'Angleterre, en cédant Lado et Redjaf au roi des Belges et en s'annexant l'Ouganda et la région du lac Albert, a reconnu implicitement que le Soudan égyptien n'appartenait à personne.

Enfin, la *Germania* émet les considérations suivantes :

Comme les forces françaises ne se sont pas retirées devant Kitchener pacha, la France et l'Angleterre exercent en fait, actuellement, une sorte de *condominium* à Fachoda. C'est maintenant à la diplomatie de décider si ce *condominium* est aussi fondé en droit. Les Anglais prétendent avoir un droit antérieur, mais ils doivent avoir conçu eux-mêmes certains doutes sur ce point, puisqu'ils n'ont pas expulsé violemment les Français de Fachoda.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Capture de Samory. — M. Trouillot a communiqué au Conseil des Ministres du 13 octobre, la nouvelle de la prise de Samory, sa famille, ses chefs de bandes et ses sofas par le capitaine Gouraud.

On se rappelle que depuis notre récent succès à Sikasso, le vieil Almamy, contre lequel nos troupes luttent depuis vingt ans, fuyait vers l'Est pour pénétrer dans l'arrière-pays de Libéria.

Mal accueilli par les indigènes que sa présence terrorisait, il est tombé entre nos mains : c'est la pacification définitive de toute la boucle du Niger.

Lettre de S. S. Léon XIII au cardinal Langénieux sur le protectorat français des catholiques en Orient. Au moment où l'empereur Guillaume II va s'assurer du protectorat des sujets allemands protestants en Orient, il est utile de connaître l'attitude conseillée aux catholiques d'Orient, fussent-ils allemands, par S. S. Léon XIII.

« Notre très cher fils,

« C'est avec une vive satisfaction que Nous avons appris, par votre lettre, que des hommes éminents ont eu la pensée de former en France

un Comité national pour la conservation et la défense du protectorat français en Terre Sainte. Nulle entreprise ne saurait mieux répondre aux généreuses et chevaleresques traditions de votre noble patrie, qui fut par excellence la terre des Croisés. Depuis lors, bien des siècles se sont écoulés, bien des assauts ont été livrés à l'Église pour affaiblir la foi. Mais le culte des Lieux Saints s'y est maintenu en tous les temps. Si, à certains intervalles, ce culte a quelque peu paru se ralentir, nous le voyons aujourd'hui s'affirmer avec éclat dans ces pacifiques pèlerinages de la piété chrétienne que Nous avons été heureux d'encourager à diverses reprises. Nous ne pouvons, de même, que louer hautement l'œuvre heureusement inaugurée, nouvelle dans la forme, ancienne dans son esprit : elle Nous semble répondre à des besoins de jour en jour plus urgents. Nul n'ignore, en effet, que vous avez, Notre cher fils, constaté de vos yeux combien sont en souffrance et de quels dangers sont menacés les intérêts catholiques en Palestine. Ces intérêts, comme on sait, se rattachent particulièrement à la propriété et à l'usage des sanctuaires élevés, par la piété de nos ancêtres, là même où se sont opérés les mystères de la Rédemption des hommes : les ennemis du nom catholique redoublent d'efforts et d'activité pour entraver dans ces mêmes sanctuaires la piété des fidèles enfants de la sainte Église. L'œuvre dont vous Nous parlez, Notre cher fils, a donc surgi à l'heure propice, et nous en espérons pour l'avenir les plus féconds résultats. La France a en Orient une mission à part que la Providence lui a confiée : noble mission qui a été consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu de nos jours notre Congrégation de la Propagande, par sa déclaration du 22 mai 1888.

« Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter de conserver, en se montrant toujours à la hauteur de sa tâche. Nous désirons que les membres de l'Association déjà formée, s'inspirant pleinement de ces vues élevées et ayant à cœur les intérêts de la religion et de la patrie, prêtent à la France un concours généreux dans l'accomplissement de son mandat six fois séculaire. Puissent ces efforts réunis assurer à l'Église catholique en Orient une existence paisible et lui permettre de travailler avec succès à l'extension de la vraie foi et au retour des brebis égarées au bercail de l'unique et suprême Pasteur. Et maintenant, comme gage de notre paternelle affection, Nous vous accordons, Notre cher fils, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, près saint Pierre, le 20 août de l'année 1898, de Notre pontificat la vingt et unième.

« LEO P. P. XIII. »

Congo français. — M. Liotard, administrateur de notre colonie de l'Oubanghi vient de rentrer en France ; c'est à lui que revient l'honneur d'avoir préparé patiemment, sur le Mbomou et le Bahr el Ghazal, le succès du commandant Marchand. Nous savons que, par ses soins, des ravitaillements ont été envoyés vers le haut Nil, et tout nous porte à croire que, grâce à lui, l'expédition Marchand n'est pas si

dénuée de ressources que voudraient le laisser croire certaines dépêches anglaises. Il est heureux que M. Liotard soit à Paris en ce moment; mieux que personne, il pourra fournir à notre gouvernement des raisons sérieuses dans les pourparlers d'ores et déjà engagés avec l'Angleterre; et nous comptons que nos ministres, documentés sûrement, ne se laisseront pas, comme en 1890, tromper par des informations unilatérales, acceptées sans un contrôle nécessaire. M. Liotard insistera sans doute aussi sur l'urgence de lancer quelques vapeurs français sur le Congo et ses affluents, en amont de Brazzaville, pour assurer la rapidité de nos communications.

Chine, Japon et Corée. — Le Tsong li Yamen vient de notifier la nomination de deux nouveaux ministres chinois à l'étranger : MM. Hoang Tsoung hien et Sin Chéou Pen, chargés de représenter le gouvernement impérial au Japon et en Corée.

M. Hoang est cet ancien consul général à Singapoore que le gouvernement allemand a refusé comme ministre à Berlin. On l'accusait d'indélicatesse dans une affaire d'argent. Le gouvernement chinois n'a jamais reconnu cette accusation.

La nomination de Sin à Séoul est le prélude de l'établissement de relations diplomatiques régulières et sur le pied d'égalité entre l'empereur de Chine, ancien suzerain, et son vassal d'hier, devenu empereur de Corée. C'est l'abandon de la politique traditionnelle chinoise et la reconnaissance des faits accomplis depuis trois ans dans la péninsule.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE

France. — *Le mouvement des effets de commerce en* 1896. — Après avoir atteint une moyenne de 30.701.400.000 francs au cours de la période quinquennale 1881-1885, le mouvement des effets de commerce est tombé pendant la période suivante à une moyenne de 27.944.184.000 francs par an pour remonter à 28.107.840.000 francs entre 1891 et 1895 et atteindre, en 1896, le chiffre de 28.779.800.000 francs. Ainsi la progression se fait très lentement et on est encore loin d'avoir regagné les chiffres obtenus de 1881 à 1885. Il est impossible de dire quand on y parviendra; mais il est permis, par contre, de constater quelle progression importante est celle des effets de commerce médiocrement et même très faiblement importants; sur 1.000 effets de commerce, on en compte en 1836 814 (soit 81.40 %) dont la valeur n'excède pas 300 francs, alors qu'on n'en comptait que 706 (soit 70.60 %) en 1881; on compte même 577 effets (soit 57.70 %) en

1896, dont la valeur est de 100 francs ou, même, n'atteint pas ce chiffre. Par contre, la proportion des effets de commerce de 5.000 francs et au delà n'est plus que de 7 % (soit 0.70 %) en 1896. Il y a là une constatation économique intéressante à enregistrer ici [1].

II. — AFRIQUE

Madagascar. — *Fertilité des pays sakalaves.* — Tout le pays qui s'étend le long du canal de Mozambique, en face de la côte orientale d'Afrique, et est habité par les tribus sakalaves, est d'une fertilité merveilleuse, et dont on se rend chaque jour mieux compte. On peut tout y planter : la vanille, le café, le caoutchouc, le cocotier, le cacao, etc. Tout y pousse à merveille, et ainsi s'accentue davantage le contraste en ces contrées d'une richesse végétale vraiment stupéfiante, et l'Imérina, où l'agriculture donne de si maigres résultats. Aussi le correspondant du *Temps* à Madagascar regrette-t-il, dans une de ses dernières lettres [2], que les Hovas ne se décident pas à émigrer sur les côtes de l'île.

Avancement des routes à Madagascar. — A la fin de l'année 1898, si le programme établi au début de l'année est rempli [3], Madagascar commencera à être pourvu d'un réseau de routes qui constituera un grand progrès sur l'état antérieur. Tananarive sera reliée à Tamatave par une route carrossable sur tout son parcours; et (ce qui est plus intéressant encore) Majunga sera en communication avec la capitale par le fleuve Betsiboka jusqu'à Marololo, par une route carrossable entre ce point et Tananarive. Enfin une troisième route carrossable partira de Tananarive et, à travers tout le plateau central, c'est-à-dire à travers la partie la plus connue et la plus fréquentée de l'île, atteindra la ville principale du Betsiléo, Fianarantsoa.

Ainsi le système des voies de communication commence à se dessiner dans notre nouvelle possession, surtout si on tient compte de l'établissement de la navigation sur un certain nombre d'artères fluviales telles que le Betsiboka et d'autres cours d'eau. Il devient donc possible d'attendre plus patiemment la construction de ce chemin de fer dont on parle toujours et que des considérations fondées sur la nature du terrain, sur le régime torrentiel des pluies, sur les accidents survenus plus d'une fois aux routes et aux chaussées, malgré les prévisions du service des travaux publics dans la colonie [4], nous font regretter de voir établir d'abord de Tananarive à Tamatave, et non de Majunga à Tamatave.

---

[1] *Le mouvement des effets de commerce en France* (*Temps*, 25 août 1898).
[2] *Temps*, 27 août 1898.
[3] Cf. le *Temps* du 26 février 1898.
[4] Pour nous borner aux dégâts causés en novembre-décembre 1897, nous renvoyons à la lettre de Madagascar publiée dans le *Temps* du 26 février 1898.

III. — ASIE.

Indo-Chine française. — *Progrès industriels en Cochinchine*[1]. — Le dernier concours agricole régional de Thudaumot, qui a eu lieu du 25 au 28 mars 1898 et a pris, grâce à la participation des arrondissements de l'est de la Cochinchine (Tayninh, Bien-Hoa, Baria, Giadinh), le caractère d'une exposition agricole et industrielle de toute la région, a montré de manière irréfutable les progrès réalisés dans l'industrie faïencière et potière. Il semble que Thudaumot et Giadinh doivent pouvoir bientôt lutter avec les produits renommés de Cholon. L'industrie chaufournière acquiert également une grande importance dans ces parages; le nombre des fours à chaux y a triplé depuis deux ans. Malheureusement, l'industrie des écorces tinctoriales demeure encore très rudimentaire; seul l'établissement du cap Saint-Jacques (arr. de Baria) avait exposé des écorces à tanin. De ce côté encore, presque tout reste à faire ; il en est de même pour l'industrie des instruments aratoires, dont les indigènes ne manifestent pas la moindre tendance à modifier ni à perfectionner l'agencement primitif. Peut-être, cependant, s'y trouveront-ils amenés peu à peu par le seul fait de leur participation à des concours annuels comme celui de Thudaumot.

IV. — AMÉRIQUE

Dominion Canadien. — *Le blé dur du Manitoba.* — On sait que la vermicellerie française a besoin, pour la fabrication de ses produits, de blés durs, et qu'elle exporte chaque année pour son usage, de la Russie d'Europe, des quantités considérables de blés durs. Il est un autre pays où elle pourrait s'adresser, et où se trouvent un certain nombre de Français émigrés depuis un temps plus ou moins éloigné : le Manitoba. Cette province canadienne produit un blé dur d'excellente qualité, dont on exporte annuellement dix millions de minots, soit environ 3.500.000 hectolitres. En important des blés durs canadiens du Manitoba, la vermicellerie française ne ferait que consolider une tradition qui commence; et si une ligne directe et régulière de navigation existait entre la France et le Canada, elle parviendrait sans doute à se débarrasser des intermédiaires américains qui ont dû, cette année même, réaliser un joli bénéfice en introduisant en France 99.874 minots (soit 35.168 hectolitres) de blés roux d'hiver canadien [2], ne vaudrait-il pas mieux nous adresser directement à des maisons canadiennes d'origine française ?

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

---

[1] *R. Coloniale*, 6 octobre 1898, p. 170.

[2] *Le blé canadien en France* (*Bulletin de la Ch. de commerce française de Montréal*, 15 juillet 1898, p. 80).

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. — *4 septembre.* — A la suite des grandes manœuvres, l'empereur prononce une allocution à Hanovre sur la place de Waterloo et rappelle à ses troupes la confraternité d'armes des Anglais et des Allemands à Waterloo. Il invite ses troupes à acclamer avec lui la reine d'Angleterre à l'occasion de la victoire des Anglais au Soudan.

6. — La *Gazette de Cologne* confirme l'existence d'un accord anglo-allemand, mais ajoute qu'il n'est pas question pour cela de modifier la politique générale pacifique de l'Empire allemand.

8. — A un festin de gala à Porta (province de Westphalie), l'Empereur prononce un toast dans lequel il dit : « On ne peut obtenir la paix qu'en gardant prête au combat une armée bien entraînée. Dieu veuille qu'il nous soit toujours possible de travailler au maintien de la paix en employant cette arme bonne et tranchante. »

23. — L'Empereur préside à l'inauguration du nouveau port de Stettin.

24. — La *Gazette de Voss* assure que le traité anglo-allemand partage entre les deux contractants la province portugaise de Mozambique. Les négociations porteront en outre sur le partage des territoires neutres de Salaga, la rectification des frontières de Walfischbay, du Cameroun et la construction des lignes ferrées et télégraphiques.

Angleterre. — *1er septembre.* — Des informations de source privée assurent que la Russie a donné satisfaction complète à l'Angleterre en assurant qu'elle laisserait intacte la sphère d'influence britannique en Chine et en désavouant M. Pavlow.

2. — Le *Pall Mall Gazette* annonce qu'une entente anglo-allemande vient d'être conclue et signée par M. Balfour et le comte de Hatzfeld.

Les journaux anglais discutent tous cette question d'une entente anglo-allemande qui laisserait l'Angleterre libre de négocier dans la baie de Delagoa et de régulariser sa situation en Egypte.

3. — La nouvelle arrive de la prise de Khartoum et d'Omdurman par le Sirdar Kitchener.

5. — Le *Times* annonce que l'Empereur d'Allemagne a adressé un télégramme de félicitations au Sirdar.

6. — Le *Daily Mail* annonce que M. Cecil Rhodes a commencé des négociations pour l'achat au Portugal du chemin de fer de Delagoa.

8. — M. Chamberlain interviewé à son arrivée à New-York déclare que les Anglais sont en grande partie favorables à une entente anglo-américaine.

12. — Les journaux commentent violemment la présence de la mission Marchand à Fachoda et commencent une campagne d'intimidation à ce sujet.

16. — On annonce que le successeur de M. Curzon au secrétariat

d'État aux affaires étrangères sera M. Windham député de Douvres.

17. — Les journaux annoncent qu'un contrat a été signé entre le gouvernement chinois et un syndicat américain pour la concession d'un chemin de fer de Canton à Han-Kou.

23. — Les gouvernements argentin et chilien décident de soumettre leur litige à l'arbitrage de la reine Victoria.

24. — Le colonel Lugard arrive à Liverpool.

26. — Le général Kitchner est nommé pair d'Angleterre.

Une note officielle annonce que le Sirdar, ayant rencontré le commandant Marchand à Fachoda, s'est contenté d'arborer les drapeaux anglais et égyptien en face du drapeau français et d'y laisser une garnison.

Autriche-Hongrie. — 10 *septembre.* — Assassinat à Genève de l'Impératrice Élisabeth d'Autriche tombée sous le poignard de l'anarchiste italien Luccheni.

12. — Manifestations contre les Italiens à Trieste et Laybach.

15. — Arrivée du corps de l'Impératrice à Vienne.

17. — Funérailles de l'Impératrice. L'empereur d'Allemagne, le roi de Saxe, le roi de Serbie, le prince régent de Bavière, le prince royal d'Italie, les grands-ducs Nicolas et Alexis de Russie, etc., y assistent.

26. — Première séance de la Chambre des Députés de Vienne, M. Fuschs est élu président.

29 — Chambre de Vienne. Le gouvernement dépose le projet de convention avec la Hongrie.

Chine. — 2 *septembre.* — Le port de Kiao-tchéou est ouvert comme port libre.

7. — Destitution de Li-Hung-Chang, premier grand secrétaire d'Etat.

19. — L'Empereur publie une série d'édits déclarant la civilisation occidentale très supérieure à la civilisation chinoise et décrétant certaines réformes dans cet esprit.

21. — L'Impératrice douairière reprend la régence et l'Empereur abdique de force le pouvoir entre ses mains.

24. — Kang-Yu-Meï, le premier ministre de l'Empereur et le réformateur de Canton, doit prendre la fuite pour ne pas être arrêté. Li-Hung-Chang est réintégré dans ses fonctions.

27. — Le bruit court que l'Empereur serait malade ou mort. La flotte anglaise attend les événements dans le golfe du Petchili.

Crète. — 2 *septembre.* — Malgré les protestations du gouvernement ottoman, les autorités internationales prennent en mains le service de la perception des dîmes destinées à assurer l'administration de l'île.

6. — Une émeute éclate à Candie à la suite de l'occupation des bureaux de la douane par un détachement anglais. Le vice-consul britannique et plusieurs soldats anglais sont tués. Des incendies sont

allumés sur divers points. Les musulmans pillent la ville et massacrent les chrétiens. Les soldats turcs favorisent le désordre.

7. — Les bâtiments de guerre des grandes puissances quittent la baie de la Sude pour aller devant Candie. La ville est occupée par des détachements internationaux. Les amiraux réclament le désarmement des bachi-bouzouks et la reddition entre leurs mains des principaux coupables.

12. — Les amiraux réclament le retrait des troupes turques.

14. — La Porte autorise la démolition, réclamée par l'amiral anglais, des maisons dont les habitants ont fait feu sur les Anglais.

17. — Les amiraux remettent au gouverneur de l'île une note officielle réclamant le désarmement de la population musulmane.

18. — Le gouverneur, par ordre du Sultan, accède aux demandes des amiraux.

19. — Commencement du désarmement.

27. — Le colonel Chevki-bey est nommé gouverneur de Candie en remplacement d'Edhem-pacha, destitué.

Danemark. — 29 *septembre.* — Mort de la reine Louise de Danemark.

Espagne. — 5 *septembre.* — Ouverture de la session parlementaire. La Chambre et le Sénat discutent les conditions de paix en séances secrètes.

7. — Le Sénat tient une séance publique. Des altercations très violentes ont lieu entre les généraux et les membres de l'opposition. A la Chambre il y a aussi des discussions très orageuses.

13. — Le Sénat vote l'autorisation de signer le protocole de paix. La Chambre vote la même autorisation ce même jour.

15. — Le général Torral arrive à Vigo. La population lui fait une manifestation hostile.

18. — La *Gazette* publie le décret nommant plénipotentiaires pour la Commission de la Paix de Paris : MM. Montero-Rios, Abarzuzia, Garnica, Villarutia et le général Cerero.

21. — Arrivée de l'amiral Cervera à Santander. L'amiral est reçu officiellement le lendemain à Madrid par le Ministre de la Marine et tout son État-major. L'amiral Cervera se montre très froid envers le Ministre.

États-Unis. — 10 *septembre.* — Le président Mac-Kinley nomme une Commission chargée d'examiner les accusations portées contre le département de la guerre à l'occasion de la guerre de Cuba.

12. — Départ des membres de la Commission de Paris: MM. Whitelaw Reid, Frye, Davis, Day et Gray. M. John Moore fait partie de la Commission comme secrétaire général.

19. — 12.000 soldats de San Francisco reçoivent l'ordre de partir pour Manille afin que les troupes des Philippines soient portées à 20.000 hommes.

Égypte. — 2 *septembre.* — Prise de Khartoum et d'Omdurman par l'armée anglo-égyptienne.

6. — Le Sirdar remonte le Nil Blanc avec cinq canonnières.

26. — On reçoit au Caire, la nouvelle que le général Kitchener est de retour à Omdurman. Il a rencontré le commandant Marchand à Fachoda. Le commandant n'a pas voulu quitter son poste. Le Sirdar a alors arboré les drapeaux anglais et égyptien non loin du drapeau français et a laissé une petite garnison.

France. — 3 *septembre.* — Démission de M. Cavaignac, ministre de la guerre.

4. — Mme Dreyfus adresse à M. Sarrien, garde des sceaux, une demande de revision.

5. — Le général Zurlinden accepte le portefeuille de la guerre.

6. — Le cardinal Langénieux reçoit une lettre du pape affirmant le droit exclusif de la France à protéger les missions d'Orient.

12. — Le colonel du Paty de Clam est mis en retrait d'emploi pour la part qu'il a prise à l'affaire Dreyfus.

13. — Arrivée du président de la République à Moulins pour assister aux manœuvres.

16. — M. Félix Faure passe en revue les troupes qui ont pris part aux grandes manœuvres. Toasts du duc de Cambridge et du président de la République.

17. — Le conseil des ministres décide d'autoriser le garde des sceaux à saisir de la revision la commission du ministère de la justice. M. Tillaye, ministre des travaux publics et le général Zurlinden, donnent leur démission. M. Godin et le général Chanoine acceptent les portefeuilles des travaux publics et de la guerre.

19. — Le ministère des affaires étrangères confirme officiellement que le commandant Marchand est à Fachoda depuis le 10 juillet.

Manifeste du duc d'Orléans au sujet de l'affaire Dreyfus.

20. — Le général Zurlinden est renommé gouverneur de Paris.

22. — Le tribunal correctionnel s'occupe de l'affaire Picquart-Leblois. L'affaire est renvoyée *sine die*, l'autorité militaire poursuivant le colonel Picquart pour faux et usage de faux. Le colonel Picquart est incarcéré au Cherche-Midi.

23. — Mme Paulmier, femme du député, injuriée dans la *Lanterne*, blesse grièvement à coups de revolver M. Olivier, secrétaire de la rédaction de la *Lanterne*.

26. — Le conseil des ministres décide d'ouvrir la procédure de la revision, malgré l'avis négatif de la commission du ministère de la justice.

28. — M. Cambon, ambassadeur à Constantinople, est nommé ambassadeur à Londres, en remplacement de M. le baron de Courcel.

Hollande. — 5 *septembre.* — Clôture du Congrès d'histoire diplomatique ouvert le 1er septembre.

6. — Cérémonies d'intronisation de la reine à Amsterdam.

20. — La reine ouvre en personne la session des États Généraux.

Italie. — 9 *septembre.* — Publication de l'Encyclique annuelle du Rosaire.

14. — Arrestation à Rome de plusieurs anarchistes et socialistes. On opère également des arrestations en province. Ces mesures de rigueur se répètent à plusieurs reprises dans le courant du mois.

15. — Recrudescence de l'éruption du Vésuve, importants dégâts.

20. — Le pape approuve la nomination d'un nouveau cardinal français de curie.

21. — Congrès de l'association littéraire et artistique.

26. — L'incident Italo-Colombien est clos.

28. — Clôture de la réunion du bureau international de la paix qui a commencé ses séances le 26 septembre.

Russie. — 2 *septembre.* — Arrivée des souverains à Sébastopol. Ils passent la revue de la flotte de la mer Noire.

3. — Arrivée à Sébastopol du stationnaire français *Bombe;* les marins russes lui font une réception solennelle.

5. — Réunion du congrès national des médecins et naturalistes.

7. — Les souverains se rendent à Livadia.

12. — Le stationnaire français *Bombe* quitte Sébastopol et se rend à Constantinople.

23. — Arrivée à Saint-Pétersbourg du fils cadet du shah de Perse.

Suisse. — 10 *septembre.* — L'anarchiste italien Luccheni assassine l'impératrice d'Autriche en la frappant, au bord du lac de Genève.

12. — Manifestation de la population de Genève qui défile conduite par les autorités et les corps législatif et consulaire devant l'hôtel Beaurivage, où est exposé le corps de l'impératrice.

13. — Départ du corps de l'impératrice pour Vienne.

26. — Clôture du congrès international d'agriculture qui s'était ouvert le 12 septembre.

Turquie. — 14 *septembre.* — La Porte adresse deux notes aux ambassadeurs d'Angleterre, de France, de Russie et d'Italie, pour demander la nomination en Crète d'un gouverneur, sujet ottoman et offrir l'envoi de troupes turques afin de rétablir l'ordre dans l'île. Il n'est fait aucune réponse à ces notes.

18. — La Porte accepte les demandes formulées par les amiraux.

27. — Réunion des ambassadeurs d'Angleterre, de France, de Russie et d'Italie qui décident des mesures à adopter pour rendre effectives les représentations à la Porte au sujet de la question crétoise.

28. — Les ambassadeurs remettent à la Porte une note collective réclamant, dans un délai très court, le retrait des troupes ottomanes de Crète.

L'Administrateur-gérant : LARNAC.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LE VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II

EN PALESTINE

C'est avec raison que l'opinion publique suit attentivement le jeune empereur d'Allemagne, dans le voyage qu'il effectue en ce moment même en Orient. Ce voyage sera, sans aucun doute, un des faits mémorables du règne de Guillaume II. Il a, au triple point de vue religieux, politique et économique, une importance que nous aurions tort de nous dissimuler.

C'est sous forme de pèlerinage aux Lieux saints qu'il se présente tout d'abord. Guillaume est un croyant et c'est dans un sentiment de piété sincère, qu'il va inaugurer à Jérusalem l'église du Rédempteur. Mais, derrière les mobiles religieux et les élans de mysticisme, se cachent d'autres desseins. Ce n'est point seulement par un zèle pieux qu'il a enlacé Jérusalem et la Palestine d'un réseau d'œuvres luthériennes. Il entend profiter aussi de l'affaiblissement du catholicisme en France et du peu d'influence des catholiques auprès du gouvernement de M. Brisson pour conquérir en Orient, au profit du protestantisme dont il est en Europe un des principaux représentants, une influence qui, jusqu'ici, lui avait fait défaut : il n'y a encore en effet, à Jérusalem, que quatre cents protestants (et encore ne sont-ils pas tous de nationalité allemande) et leurs établissements n'y ont, à côté des nôtres, qu'une minime importance.

Quoi qu'il advienne, le voyage de Guillaume II donnera forcément au protestantisme en Palestine une situation et un prestige qui lui avaient manqué jusqu'ici.

Mais ce n'est pas seulement en *summus episcopus* de l'Église luthérienne, c'est surtout en Allemand que Guillaume entend se poser, et le soin avec lequel il cherche à se concilier les bonnes grâces des catholiques de son pays est remarquable. C'est à l'Allemagne, protestante sans doute, mais officiellement religieuse, qu'il cherche à faire attribuer une part de cette protection des chrétiens en Orient qui, jusqu'alors, était le monopole de la France. N'était-ce pas pour arriver à ce but qu'il tentait naguère d'obtenir de Léon XIII la création d'un nonce à Constantinople, afin que les catholiques de l'empire ottoman, sans distiction de nationalité, relevassent tous de lui?

Aujourd'hui il cherche à mobiliser le catholicisme allemand et à l'associer à la campagne entreprise contre nous et notre influence en Orient. Mgr Schmitz, évêque auxiliaire de Cologne, a été invité officiellement à accompagner le souverain pour représenter, à côté des pasteurs protestants, les intérêts de l'Église romaine. La présence d'un évêque doit être le symbole de la bienveillance de Guillaume envers les catholiques; elle doit prouver au monde qu'il peut être, en Orient, le protecteur de chrétiens appartenant à diverses confessions, et l'aider à acquérir une part de ce protectorat qui lui tient au cœur.

Cette politique, un peu étrange au premier abord, on ne peut la comprendre que si on se rappelle que les catholiques allemands, après avoir constitué un admirable parti d'opposition, sont peu à peu devenus un parti de gouvernement. Ce fut une des raisons des succès du centre allemand, d'avoir, même au plus fort du *Kulturkampf*, répudié toute politique anticonstitutionnelle, de même que ce fut une force pour lui d'adopter, à une époque où la question sociale occupait l'attention moins qu'aujourd'hui, un programme de réformes sociales très hardi et très net. Les catholiques allemands ne doivent plus à aucun degré être considérés comme les adversaires de l'Empire. Ce n'est pas sans raison qu'ils peuvent même, en voyant leur importance numérique et leur rôle au Reichstag, se regarder comme les représentants les plus autorisés et les plus influents à l'heure actuelle du catholicisme en Europe.

Guillaume II a tout intérêt à se ménager leurs sympathies et leur aide. Il semble y être déjà parvenu. Lorsqu'on se reporte en effet à quelques-uns des discours prononcés au récent congrès catholique de Crefeld, on y trouve l'affirmation de sentiments qui permettent de croire que la plupart des catholiques allemands souhaitent aujourd'hui de tout cœur de voir un prince, luthérien sans doute, mais dont ils sont les loyaux sujets, évincer peu à peu les autres nations étrangères et en particulier la France. Il en est même quelques-uns qui se persuadent d'autant plus sincèrement que le catholicisme ne peut que gagner à cette entreprise, qu'ils s'imaginent que l'empereur, après le double insuccès du *Kulturkampf* et de ses attaques contre le socialisme, commence à reconnaître l'utilité de se faire en Allemagne le défenseur de l'Église et de s'assurer l'alliance de ceux qui, au jour des élections, opposent aux « menées subversives » le rempart le plus inexpugnable [1].

---

[1] Guillaume II vient d'accorder à Constantinople une longue audience au délégué du Pape, Mgr Bonetti, immédiatement après la réception des ambassadeurs étrangers, et avant celle des ministres étrangers. Il est permis d'attacher à ce fait d'autant plus d'importance que Mgr Bonetti n'a ni rang diplomatique, ni position officielle.

Ce n'est pas tout. Il faut encore, pour comprendre la double politique de l'empereur et des catholiques, rappeler que certains catholiques influents, comme le cardinal Hohenlohe, le cardinal Galimberti, le cardinal Ledochowski, préfet de la propagande ont, depuis quelques années, cherché à accréditer cette idée qu'entre le catholicisme et le gouvernement actuel de la France, il ne pouvait y avoir de liaison solide. La presse catholique allemande qui, depuis quelques semaines, s'est élevée avec tant d'âpreté contre nos prérogatives traditionnelles a, d'accord en cela avec une partie de notre presse française, cherché à soutenir que la République était indigne de la confiance du catholicisme et incapable de faire valoir aucun des droits que la France prétend tenir de son passé.

Il faut avoir ce mouvement d'idées présent à l'esprit pour comprendre la « Politique du Pape » et sa lettre au cardinal Langénieux. Il est heureux pour nous que Léon XIII ait su résister aux insinuations de ceux qui, en cherchant à lui faire croire à l'incompatibilité de l'Église et de la République, faisaient le jeu des catholiques allemands et travaillaient, au sens rigoureusement exact du mot, pour le roi de Prusse.

Les instructions expresses que le Souverain Pontife a envoyées à la Propagande, pour recommander aux évêques et chefs d'ordre d'éviter toute démarche qui pourrait faire croire que le Saint-Siège ne tient pas un compte absolu des droits de la France sur les chrétiens d'Orient, ont déjà fait réfléchir les catholiques allemands. Quelques-uns semblent aujourd'hui embarrassés, et, tout en se félicitant de voir l'influence de l'Allemagne grandir dans des pays où elle était si faible jadis, tout en restant jaloux de la prospérité de nos établissements français, redoutent un accroissement de pouvoir du protestantisme dont ils seraient en définitive les victimes. Ils reconnaissent même loyalement que les questions religieuses priment en Palestine les questions de nationalité, et qu'il est impossible qu'au point de vue administratif, des établissements catholiques, quelle que soit l'origine de ceux qui y sont attachés, relèvent d'un autre protectorat que de celui de la France « à qui la Providence, comme le dit Léon XIII, a confié une mission à part, mission consacrée non seulement par une pratique séculaire, mais aussi par des traités internationaux, ainsi que l'a reconnu la congrégation de la Propagande par sa déclaration du 22 mai 1888 ».

« Il ne s'agit pas seulement, écrivait il y a quelques jours la *Germania*, d'une question de droit public, mais d'établissements religieux, et d'administration religieuse. Les citoyens au sujet desquels se produisent quelques hésitations ne sont pas des négociants, des ouvriers. Ce sont des missionnaires, des sœurs, des personnes placées sous la juridiction ecclésiastique, et dont les établissements

sont administrés par l'autorité ecclésiastique. Or, la plupart de ces établissements dépendent du patriarcat de Jérusalem lequel est toujours sous le protectorat français... L'organisation ecclésiastique demande une certaine unité quant à la protection... Si, dans l'expression historiquement inoffensive de « protectorat traditionnel », les Français trouvent plus de choses qu'il n'y en a, et qu'il ne peut y en avoir réellement, on ne doit pas en rendre le Saint-Père responsable. »

Que les missionnaires allemands rivalisent donc avec les nôtres! Nous ne pouvons qu'applaudir à leurs efforts. Mais nous devons souhaiter aussi qu'ils restent dociles à la voix du Saint-Siège déclarant qu'il « ne veut rien toucher au glorieux patrimoine que la France a reçu de ses ancêtres, et qu'elle entend sans nul doute mériter de conserver ». Et qu'ils n'oublient pas que le vœu de Léon XIII, c'est de les voir « travailler avec succès à l'extension de la vraie foi et au retour des brebis égarées au bercail de l'unique et suprême Pasteur ».

Mais ce n'est pas seulement au point de vue politique et religieux que le voyage de l'empereur a une grande importance. Il doit être aussi un moyen de développer les relations commerciales de l'Allemagne avec l'Orient.

Sous le mysticisme des allocutions et des programmes, on retrouve les aspirations commerciales et les appétits matériels du César germanique. Le pèlerinage aux Lieux Saints évoque le souvenir de la phrase si caractéristique prononcée à propos de l'expédition de Kiao-tchéou : « La Providence a voulu que la nécessité de venger le massacre de nos missionnaires nous amenât à acquérir une place commerciale de première importance. »

Il existe depuis un certain temps déjà d'importantes maisons allemandes en Palestine. Les rapports de nos consuls nous montrent à l'envi les progrès étonnants des Allemands dans toute la Turquie d'Asie. « Les marchandises importées par le port de Smyrne, dit notre consul de Rhodes, sont presque toutes allemandes. — Le commerce allemand, écrit celui de Trébizonde, se développe chaque jour dans cette partie de la mer Noire. — Les fabricants allemands, dit celui d'Alep, sont en train de supplanter les nôtres... ils sont servis par une multitude de commis-voyageurs, dont les investigations scrupuleuses et fréquentes éclairent les fabricants sur toute amélioration à réaliser. »

On pourrait multiplier les citations.

Ce sont d'ailleurs des raisons économiques qui justifient la visite de Guillaume II à Constantinople, qui expliquent comment l'idée d'un pèlerinage en Terre Sainte et le désir de protéger les chrétiens, ont pu se combiner dans l'esprit du pieux monarque avec tant de

déférence à l'égard du Sultan rouge, le massacreur des Arméniens.

Et puis de même que la question chinoise est devenue en partie une question de chemins de fer, de même aussi la création de voies ferrées dans toute la Turquie d'Asie préoccupe aujourd'hui à juste titre les peuples de l'Occident. C'est par l'intermédiaire de l'Allemagne et de Banques allemandes que se construisent les chemins de fer qui rapprochent cette contrée du reste de l'Europe. C'est avec l'appui de la *Deutsche Bank*, par exemple, qu'un chemin de fer ira, dans quelques mois, de Constantinople à Biredjik sur l'Euphrate, et qu'une autre ligne se dirigera de Biredjik sur Damas, par Alep et Homs.

Il convient enfin de reconnaître que l'intervention personnelle de l'Empereur, peut avoir pour effet de mettre fin à certaines difficultés (difficultés relatives à des questions de propriété notamment), auxquelles se sont heurtés récemment des colons d'une société allemande connue sous le nom de *Templergesellschaft*. Les progrès faits par les colonies allemandes de Syrie et de Palestine, depuis une trentaine d'années, sont si considérables, que certains encouragements et un appui officiel du gouvernement impérial, semblent justifiés.

Le voyage actuel de Guillaume II est comme un symbole de la politique tout entière de ce souverain. Il montre à lui seul comment l'Allemagne poursuit tout ensemble la puissance militaire, la puissance morale et la puissance économique. En même temps qu'elle cherche à s'attribuer une certaine prééminence morale par la protection du christianisme, et une certaine prépondérance militaire par son armée, elle entend se donner par le globe une clientèle à la fois religieuse et économique qui répandra l'idée allemande, achètera des produits allemands, et tout en professant l'évangile du Christ, prônera « l'évangile de la personne sacrée de l'empereur [1] ».

Aussi est-ce l'Angleterre qu'en dépit d'un rapprochement récent, la politique de l'Allemagne inquiète le plus. Les journaux anglais sont visiblement contrariés de voir grandir en Asie l'influence des Allemands. Cette question des chemins de fer en particulier les préoccupe gravement. Ils énumèrent avec amertume les divers griefs articulés contre la manière dont ils sont exploités. On cherche même en ce moment à éveiller la jalousie de la Russie, en essayant de faire croire que les intérêts de cette puissance sont menacés par les relations amicales qui viennent de se former entre la Porte et Berlin. « Si la vallée de l'Euphrate, écrivait, il y a quelques jours un journal anglais, se trouvait entre les mains d'une puissance peu amicale, le chemin des Indes serait sérieusement menacé. Une con-

(1) V. *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1898.

vention conclue entre le Sultan et l'Empereur, en vertu de laquelle l'Allemagne prendrait pied sur les bords de l'Euphrate, entraînerait des conséquences tellement graves, qu'il est difficile de croire qu'elle soit seulement possible. »

Ces courtes observations suffiront à faire sentir à nos lecteurs l'importance du voyage qui s'accomplit en ce moment. Faut-il ajouter que le merveilleux attrait de Jérusalem est aussi pour quelque chose dans cette nouvelle croisade, si appropriée au romantisme mystique de Guillaume II ? Ce n'est point dans un vulgaire chemin de fer que l'arrivée a dû se faire. Comme saint Louis on a campé sous les murs de la ville sainte. Et de cette terre d'Orient, vers laquelle tant de regards se sont dirigés depuis dix-huit siècles, le jeune Empereur espère rapporter une illustration nouvelle. S'il ne peut plus y chercher des aventures dont le merveilleux pourrait frapper nos imaginations un peu blasées, il peut espérer du moins voir grandir encore un prestige dont il est friand, et attirer sur lui-même quelque chose de la gloire que donnèrent jadis les croisades à ceux qui y participèrent. C'est vers les croisades, en effet, que se reporte involontairement notre pensée lorsque nous suivons l'impériale expédition, et des rapprochements involontaires se présentent à notre esprit. Toute la politique des croisades est dominée par l'antagonisme irréductible de l'Allemagne et de la France. Dans cette rivalité séculaire, la France, fille aînée de l'Église, eut comme aujourd'hui la bonne fortune d'avoir pour elle l'appui de la Papauté à tel point que Grégoire IX ne craignait pas, pour lui prouver son affection, de lancer les foudres de l'excommunication contre un empereur trop puissant.

Guillaume II n'a point à redouter les foudres de Léon XIII ; mais, ne pouvant compter sur l'appui de la cour de Rome, à l'instar de Frédéric II, il recherche celui des musulmans, et inaugure son pieux voyage par un acte de politesse à l'égard d'un sultan sanguinaire, d'un des hommes les plus méprisables de l'Europe contemporaine...

C'est aussi par le fer qu'il va s'imposer aux disciples de Mahomet. Mais ce fer ce n'est plus à forger des glaives qu'il est employé. Il ne servira qu'à fabriquer des locomotives et des rails, et c'est Cook, le grand entrepreneur de voyages, qui arrange l'excursion. Que les temps sont changés !

Que pensent de cette pâle épopée les descendants des croisés du moyen âge, des fiers hobereaux et des puissants seigneurs qui accompagnaient jadis Barberousse et Frédéric II? Le souffle de la réforme a bien attiédi leur foi. Le côté religieux de l'expédition ne paraît plus guère les toucher. Ils se contentent aujourd'hui de reprocher à Guillaume de négliger les propriétaires fonciers et les agriculteurs, de fermer l'oreille à leurs doléances et de se laisser

fasciner par cet essor industriel et commercial qui se produit, disent-ils, à leur détriment. Quelle que soit l'importance finale du voyage de Palestine au point de vue politique et religieux, on peut affirmer en effet que ce sera un pas de plus dans cette voie triomphale de progrès économique et d'expansion commerciale où l'Allemagne s'est aujourd'hui engagée [1].

Georges BLONDEL,
agrégé d'histoire et de géographie.

LA CONFÉDÉRATION AUSTRALIENNE

Le projet de confédération politique australienne, que tous les Australiens espéraient voir enfin aboutir, vient de subir un nouvel échec par suite de l'attitude de la New South Wales dont le Premier, M. Reid, refuse, d'accepter le *Common Wealth bill* sous sa forme actuelle. Bien que cet échec soit indubitablement sérieux et gravement motivé, personne en Australie ne le veut envisager que comme purement temporaire. Depuis cinquante ans, en effet, ce projet de confédération a toujours été, sous quelque forme, l'objet des préoccupations instantes des plus clairvoyants politiques des deux colonies les plus riches et les plus importantes, New South Wales et Victoria.

Le New South Wales, notamment, a toujours pris l'initiative des convocations de conférences internationales pour étudier cette question.

Déjà le 22 mai 1856, le *Sydney morning Herald* commentait en ces termes l'installation d'un gouvernement responsable en Australie : « La jeunesse de la colonie gardera comme un trésor le souvenir de ce jour. Elle est appelée d'ailleurs à voir des changements organiques encore plus grands. Elle verra la colonie prendre l'extension d'une nation, ses quelques troupes se multiplier et former une armée, le gouvernement se transformer en un état fédéral. » Ce jour même s'ouvrit la première session du premier Parlement australien. Auparavant l'Australie avait été plus ou moins gouvernée par un despotisme militaire, devenu peu à peu une administration bureaucratique, puis une forme qualifiée de gouvernement représentatif. C'est alors que les colons formulèrent la demande, demande inévi-

[1] Ces pages sont en partie extraites de la seconde édition (actuellement sous presse) d'un livre sur l'*Essor industriel et commercial du peuple allemand* (Larose, éditeur), que nous avons signalé il y a quelques mois à nos lecteurs, et qui a eu un grand succès. Cette nouvelle édition, complètement refondue, renfermera plusieurs chapitres nouveaux.

table chez les hommes de notre race, que la colonie fût gouvernée par les colons qui payaient les dépenses du gouvernement. Certes, il y eut des oppositions. C'était d'abord les conservateurs obstinés qui croyaient en toute sincérité, sans doute, que ce qui était bon pour nos pères était également assez bon pour nous. C'était encore les financiers experts et prudents qui craignaient que la colonie ne fît faillite, à cause du développement insuffisant de ses ressources. C'était enfin les ardents impérialistes, seulement ils ne se donnaient pas encore ce nom il y a un demi-siècle, qui proclamaient bien haut que le droit à ce gouvernement responsable, sous l'autorité de la couronne, tendait à déguiser des revendications plus radicales, plus révolutionnaires, la séparation absolue de la mère patrie.

Les prophéties du journaliste australien se sont plus que réalisées. La colonie s'est développée, non pas en une seule nation mais en six : New South Wales, Victoria, South Australia, Queensland, Western Australia et Tasmania, et la constitution fédérale, que le journaliste voyait dans ses rêves, se forme graduellement.

Mais le problème est très difficile par suite des différences radicales qui existent entre les six colonies et plus spécialement entre la New South Wales, qui est libre échangiste, et les cinq autres colonies qui sont toutes plus ou moins protectionnistes. La New South Wales et la Victoria sont de beaucoup les plus importantes colonies. En richesse et en population, elles dépassent les quatre autres. De là les difficultés que rencontre le projet de fédération. Les plus petites colonies craignent qu'avec la constitution fédérale proposée, elles ne soient écrasées par les deux plus grandes. D'autre part, la New South Wales et la Victoria estiment, non sans raison, que, dans tout gouvernement représentatif intercolonial, leur opinion doit avoir plus de poids que celle des colonies plus petites et moins riches.

Il peut être utile à spécifier d'abord quelles sont les principales questions pour lesquelles les différents États désirent obtenir l'unité d'action. D'abord et avant tout, ils désirent réaliser l'unité fiscale. Actuellement la New South Wales, seule des six colonies, est dévouée au libre échange ; mais elle sent qu'elle serait encore plus prospère si ses voisines Victoria et Queensland n'entravaient son commerce par leurs droits protecteurs. Victoria, sa grande rivale, bien que dévouée par tradition au protectionisme et par cela même échappant presque entièrement à la nécessité de demander des ressources à l'impôt direct, serait cependant enchantée d'avoir une absolue liberté de commerce avec ses voisines immédiates, la South Australia et la New South Wales. Les autres colonies, quoique protectionnistes à divers degrés, sont également conscientes des avantages qu'elles retireraient du libre échange avec leurs voisines immédiates.

Aussi toutes les colonies désirent-elles la confédération comme un

moyen d'établir entre elles le libre échange. Le second point est l'unité stratégique. Le désir d'arriver à cette unité donna, en 1889, un grand élan à la cause de la confédération. En 1889, lors d'une de ces craintes périodiques de guerre qui s'emparent de l'Empire Britannique, le major Bevan Edwards, commandant à Hong-Kong, fut délégué pour faire une enquête sur les ressources de défense coloniale. Un rapport général fut rédigé en même temps qu'un rapport détaillé sur les défenses particulières de chaque colonie. Ces documents furent soumis aux gouvernements locaux. Le major général suggéra la coopération en matière militaire ainsi que l'unification des réseaux des chemins de fer et établit un plan d'après lequel 30 à 40.000 hommes de troupes pourraient, en cas de besoin, être transportés en cas d'attaque sur n'importe quel point. Sir Henry Parkes, alors Premier de la New South Wales, comprit, avec cette longueur de vue qu'il possédait, que la confédération militaire n'était qu'une partie de la confédération générale et que, sans la seconde, la première ne saurait exister. Il devint donc un ardent défenseur de cette nouvelle cause.

Au point de vue naval, l'amiral Tryon, alors commandant de l'escadre impériale australienne, communiqua son plan de défense navale combinée au gouvernement impérial et aux Premiers des diverses colonies. C'est principalement pour la question stratégique que le gouvernement impérial est plus directement intéressé à la cause de la confédération australienne. Pour les autres questions il laisse les colonies travailler à leur propre salut, sans l'assistance de Londres.

Le troisième point est l'établissement d'une commune cour centrale d'appel pour les cours des diverses colonies. Actuellement la seule cour d'appel pour Melbourne, Sydney, Adélaïde, Brisbane et Perth est le Conseil privé siégeant à Londres. C'est une forme d'appel très coûteuse. Dans le projet de confédération, il doit être fondé en Australie une Cour suprême d'appel pour toutes les colonies australiennes. Il n'y a pour tous les individus, sauf dans des cas particuliers, aucun autre droit d'appel au Conseil privé de Londres. Les États gardent le droit d'en appeler au Conseil privé, avec cette restriction qu'ils ne peuvent appeler des questions se rapportant à l'interprétation des clauses du *Common Wealth Bill*.

Le quatrième point est l'unification des règlements postaux à l'intérieur de l'Australie. Cette unification sera puissamment favorisée par la récente communication du duc de Norfolk, Directeur général des Postes, que le Gouvernement Impérial a l'intention de faire tous ses efforts afin d'établir un tarif postal uniforme de un penny pour tout l'Empire. Tels sonts les principaux points que doit embrasser le projet de confédération australienne.

Dans le but de régler toutes ces questions, les délégués des cinq colonies, New South Wales, Victoria, South Australia, Western Australia et Tasmania, se sont réunis à Melbourne en février 1898 pour établir un plan de confédération.

La colonie de Queensland n'était pas représentée à la convention ; mais il était entendu que, si les autres colonies se mettaient d'accord sur un projet et l'adoptaient, la colonie de Queensland serait autorisée à entrer plus tard dans la combinaison si elle le désirait. Il était également convenu que, si trois des États se mettaient d'accord sur un projet, ces trois États pourraient former une confédération qui resterait toujours ouverte aux autres, suivant leur bon plaisir. Mais les délégués n'avaient aucun pouvoir pour accepter de leur propre autorité aucun projet au nom de leurs colonies respectives. Le projet, une fois préparé et accepté par les délégués, devait être soumis à un plébiscite dans chaque colonie, et, si un minimum suffisant de voix se prononçait en sa faveur, il devait être considéré comme adopté par la colonie dans son ensemble. La fixation de ce minimum était laissée à l'initiative des diverses colonies. M. Reid, Premier de la New South Wales, sachant peut-être que le principe de la confédération était très populaire dans son État et qu'il avait mission de le soutenir, mais prévoyant peut-être aussi que le projet proposé serait peu du goût de la New South Wales et de lui-même en sa qualité d'apôtre du libre échange, avait élevé le minimum nécessaire dans la New South Wales de 50 à 80.000 voix pour un chiffre total de 400.000 électeurs.

Cette décision de M. Reid provoqua l'échec de la cause de la fédération dans la New South Wales. Toutes les autres colonies acceptèrent le projet avec d'écrasantes majorités; mais, dans la New South Wales, 68.000 votes seulement se prononcèrent pour le projet, soit 12.000 de moins qu'il n'était exigé. Si M. Reid n'avait pas élevé le minimum nécessaire de 50.000 à 80.000, le nombre des votes aurait été suffisant pour assurer l'adoption de Bill de confédération. Nous allons donner une esquisse de ce projet de constitution fédérale et montrer pourquoi la New South Wales a refusé d'accepter le Bill.

Le projet, dans son ensemble, est modelé sur la constitution fédérale américaine, avec cette différence importante que des amendements à la constitution seront beaucoup plus facilement apportés que cela ne peut se faire pour les États-Unis d'Amérique. Il doit y avoir deux Chambres. Une Chambre des représentants et un Sénat. La Chambre des représentants seule a le pouvoir de disposer des revenus et d'établir les impôts. La force des diverses colonies peut se voir par le diagramme suivant.

Le diagramme indique par la hauteur des colonnes la force relative de chaque colonie dans la Chambre des représentants.

Chambre des Représentants.

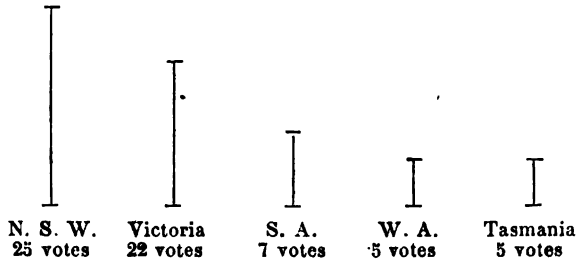

On voit par là que la New South Wales occupe la plus forte position et que, avec l'État de Victoria, les désirs de la grande majorité de la population confédérée prévaudraient toujours contre n'importe quelle combinaison des plus petits États.

Au Sénat, par contre, chaque colonie est également représentée par dix sénateurs. Le Sénat a droit de veto sur toutes les questions, sauf sur les projets de finance. Le Sénat ne peut émettre aucun projet de loi disposant des revenus ou établissant des impôts, ni amender aucun projet de loi d'impôt ou projet financier. Il ne peut non plus émettre aucun projet de loi accroissant d'une façon quelconque les charges de la population.

La combinaison proprosée pour parer à un dissentiment s'élevant entre les deux Chambres est intéressante. Si le Sénat et la Chambre des représentants sont en opposition radicale, ils doivent simultanément se dissoudre. Si, après une nouvelle élection, le dissentiment subsiste, les deux Chambres se réunissent en congrès et la majorité des deux tiers des membres décide du différend. On verra par le diagramme suivant qu'au cas où un pareil dissentiment nécessiterait un congrès des deux Chambres, les États les plus puissants disposeraient de plus de la majorité requise.

Congrès des deux Chambres.

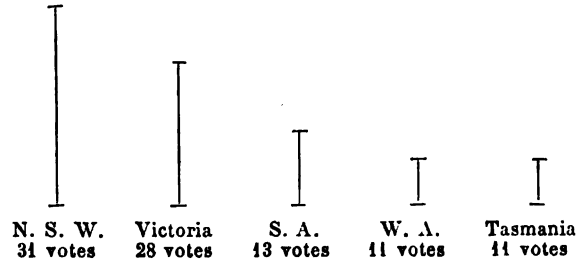

Par cet exemple, le lecteur verra que les États réunis de Victoria et New South Wales, pourront opposer 59 votes à 35 votes des trois plus petits États.

Mais la plus grosse difficulté — celle qui provoqua le refus de la New South Wales d'accepter le Bill — provient de l'organisation financière du nouveau gouvernement fédéral. L'arrangement proposé était le suivant :

Les droits de douane inter-coloniaux doivent disparaître graduellement en 5 ans suivant une échelle descendant de 20 0/0 par année. A l'intérieur, le commerce inter-colonial de l'Australie sera libre. Pour l'extérieur il sera établi un tarif commun (si possible avec un traitement favorisé pour les importations d'Angleterre et des autres colonies anglaises). Toutes les recettes douanières de chaque État sont centralisées par le gouvernement fédéral qui, après avoir payé ses propres dépenses, reverse l'excédent aux diverses colonies suivant une certaine proportion — soit proportionnellement à la population des États, soit proportionnellement aux recettes douanières fournies par chaque État — mais l'une et l'autre de ces alternatives est également matière à conflit. Cet argent, reversé par le gouvernement fédéral, sert à contribuer au paiement des dépenses des parlements et gouvernements locaux des six différents États. C'est-à-dire que, à moins que les États (comme dans les États-Unis d'Amérique) ne consentent à payer leur gouvernement local partiellement ou totalement au moyen d'impôts directs (impôt sur le revenu ou impôt foncier), les recettes obtenues par les droits de douane et envoyées au gouvernement fédéral doivent être suffisantes pour couvrir non seulement les dépenses du gouvernement fédéral mais aussi les dépenses des gouvernements particuliers des six colonies.

Nous arrivons alors à l'une des principales difficultés. Les colonies protectionnistes, c'est-à-dire toutes les colonies excepté la New South Wales, ont déjà été habituées à tirer presque toutes leurs recettes de droits de douane et ne doivent presque rien à l'impôt direct. Elles objectent alors au projet de la confédération : « Jusqu'à présent, grâce à nos tarifs protecteurs et à nos recettes douanières, nous avons échappé aux charges de l'impôt du revenu et à tout impôt direct ; mais, avec le nouveau projet de confédération, toutes nos recettes douanières iront au gouvernement fédéral, et ce que le gouvernement fédéral nous reversera sera insuffisant pour payer notre gouvernement local ; afin de nous procurer l'argent nécessaire, nous devrons instituer le détestable impôt sur le revenu. Si la confédération signifie la charge de l'impôt sur le revenu, nous ne nous sentons que peu d'amour pour elle et nous préférerions rester comme nous sommes. » D'autre part la New South Wales, au point de vue libre échangiste, a encore de plus fortes objections à opposer au nouveau projet. Les politiciens de la New South Wales disent en effet : « Cela est par trop fort ! Comment ! Si le projet de confédération aboutit, nous, gens de la New South Wales, nous devrons payer

cent mille livres sterling d'impôt de plus que ce qui nous est nécessaire. Nous nous sommes justement débarrassés de ce fardeau insupportable des droits *ad valorem* et nous nous réjouissons de la liberté commerciale que nous avons ainsi obtenue. Et maintenant on nous dit que nous devons nous imposer à nouveau toutes ces charges; nous n'avons pas besoin d'argent; mais, pour l'amour de la confédération nous devrions endosser les charges financières qui plairaient aux autres colonies! »

La position prise par la New South Wales est parfaitement simple et compréhensible. Elle désire la confédération en principe, surtout parce qu'elle lui donnera la liberté d'échange avec les états de Queensland, Victoria, etc.; mais le seul projet de confédération qui convienne aux autres colonies implique un tarif protecteur contre le reste du monde. A cela la New South Wales, en sa qualité de colonie libre échangiste, s'oppose de toutes ses forces. Elle craint que les avantages de l'établissement du libre échange avec ses voisines immédiates ne soient annihilés par l'imposition du tarif protecteur contre le reste du globe.

Il n'y a qu'un moyen de sortir d'embarras. Si, pour l'amour de l'idée fédérative, la New South Wales consent à s'imposer la charge d'un tarif protecteur, les autres colonies ne doivent pas rendre cette charge trop lourde. Elles doivent, elles aussi, consentir à des sacrifices. Elles refusent actuellement de s'imposer aucune taxe directe pour payer leurs Parlements et leurs gouvernements locaux. Elles insistent pour que le revenu de leurs recettes douanières paient non seulement leur part dans les dépenses du gouvernement fédéral, mais encore toutes les dépenses de leurs gouvernements locaux. Si les recettes douanières sont insuffisantes, « fort bien, disent-elles, la New South Wales doit fournir le déficit, mais nous ne voulons pas nous donner l'impôt sur le revenu! »

Cela n'est pas juste pour la New South Wales, évidemment.

Si la New South Wales, pour la cause fédérative, consent à s'imposer la charge d'un tarif protecteur, les autres colonies, pour la même cause fédérative, doivent consentir à s'imposer la charge d'un impôt sur le revenu modéré.

Tel est le problème politique que les colonies australiennes se sont donné à résoudre, problème extrêmement intéressant en lui-même mais doublement intéressant aussi en ce qu'il est le prélude d'un plus vaste projet de confédération de l'empire britannique. La réalisation de ce projet, tout le monde le sent instinctivement, s'imposera quelque jour, dans un avenir plus ou moins prochain, et cela se fera.

C. F. Usborn,
de l'Université d'Oxford.

LE VOYAGE DU COMTE MOURAVIEW

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE RUSSIE A PARIS

Ce voyage, au dire de l'*Indépendance Belge*, n'aurait eu d'autre but que de permettre au ministre de Nicolas II de venir disserter avec M. Delcassé sur la réunion éventuelle du Congrès que la proposition du tsar sur le désarmement rendait nécessaire.

Il apparaît que cette interprétation est tout au moins incomplète. C'est bien de la situation politique, du reste assez difficile que nous traversons, qu'il a été question et de l'attitude éventuelle que prendrait la Russie si les excitations de la presse amenaient le gouvernement britannique à se précipiter dans les aventures.

Des dépêches alarmistes adressées de Paris à l'étranger avaient impressionné l'empereur de Russie; son ministre des finances vint à Paris s'assurer, *de visu*, de l'état des esprits ; M. Mouraview arriva ensuite avec des instructions précises.

On se rendra compte suffisamment du caractère des conversations qui ont eu lieu en observant que le ton de la presse britannique, comminatoire jusqu'à ce voyage et plein d'avances pour l'Allemagne en même temps, paraît se complaire actuellement dans des répétitions voulues, demeurées sans écho dans l'Europe continentale.

Il est certain que les hommes d'État de la Grande-Bretagne sont extrêmement préoccupés de l'influence considérable que la Russie vient d'acquérir à Pékin par la révolution de palais faite contre ses agents ; il n'est pas moins certain que le voyage de l'empereur d'Allemagne en Orient à la recherche d'une extension de son commerce d'exportation et le séjour du prince Henri de Prusse en extrême Orient, avec le même objet, sont pour réveiller des inquiétudes que la décadence relative de la place de Liverpool en face de celle de Hambourg ont depuis deux ans surtout éveillées.

D'autre part ces hommes d'État, qu'ils soient conservateurs ou libéraux, ont observé que si, en 1893, au moment des affaires du Siam, la France avait décliné certaines avances de la part du gouvernement allemand, du moins en 1897, au moment de la paix de Simonosaki un accord était intervenu entre la France, la Russie et l'Allemagne. Pareil rapprochement en matière exclusivement coloniale et commerciale étant dans les éventualités possibles, l'intérêt de la Grande-Bretagne pour conserver l'hégémonie des mers serait de ruiner isolément la plus importante des flottes de l'Europe continentale, la flotte française qui compte 29 cuirassés de 1re et 2e classe, autour de laquelle l'agrégation des autres constituerait, dès maintenant, une flotte égale à la flotte britannique.

Et de pareilles observations, nos voisins concluraient :

1° Que le moment est venu de relever leur prestige dans le monde en déclarant la guerre à la France;

2° Que cette guerre ne saurait avoir de résultats douteux vis-à-vis de la France isolée;

3° Que les résultats en seraient considérables même vis-à-vis de l'Allemagne et de la Russie en consolidant la situation de l'Angleterre en Afrique et en Chine et en lui assurant pour un second siècle au moins la domination de la mer.

L'éclat particulier donné à l'anniversaire de la bataille de Trafalgar donnerait quelque vraisemblance à de pareilles pensées, si les hommes d'État anglais, au lieu d'être des esprits éminemment pratiques, étaient des rêveurs.

La hausse du fret, l'accroissement du taux des assurances, les conséquences de la dénonciation du traité de 1856, dénonciation qu'accepterait l'Europe continentale, et le rétablissement certain de la course alors que la Grande-Bretagne ne peut se suffire à elle-même; plus encore l'intervention certaine de notre alliée en extrême Orient dans le cas d'une provocation de la part de l'Angleterre sont des considérations qui, mises en balance, ont eu quelque poids.

Ces questions ont été examinées — nous avons quelque raison de le croire — entre M. Delcassé et M. Mouraview, elles méritaient du reste, dans les circonstances présentes, de fixer l'attention des ministres des deux puissances alliées. Nos renseignements concordent exactement avec ceux qui circulent dans les sphères officielles russes; le *Novoie Vremia* publiait, en effet, à la date du 6 (18) octobre, un article important dont les agences n'ont donné qu'un court aperçu d'après une traduction partielle du *Times*. Il peut être utile de connaître le texte même de cet article où l'on trouve l'opinion des hommes politiques russes sur le cabinet Brisson.

« La confusion causée à Paris dans les esprits par l'affaire Dreyfus n'avait, paraît-il, pas encore atteint ses dernières limites. Nous en trouvons la preuve dans les plaintes qu'une partie de la psesse parisienne profère au sujet de la prétendue indifférence avec laquelle la Russie envisagerait les difficultés créées au gouvernement français par l'attitude provocante de l'Angleterre dans le conflit relatif à Fachoda. Dans des journaux qui n'ont rien de commun avec le ministère Brisson ni avec les dreyfusards qui le soutiennent, on reproche au gouvernement russe de n'avoir pas encore rappelé à l'Angleterre qu'il est l'allié de la troisième République française.

« Si ces reproches émanaient de journaux politiques dont les principaux rédacteurs fussent des ennemis déclarés de la Russie, comme MM. Clémenceau, Ranc et Jaurès et les journalistes d'origine hébraïque qui les assistent, nous comprendrions cette manœuvre

inspirée par la conviction que le gouvernement russe ne peut pas facilement faire sentir le poids de sa parole dans le différend anglo-français concernant Fachoda à un moment où les affaires extérieures sont dirigées en France par un homme d'État qu'on représente déclinant toute solidarité avec l'expédition Marchand; mais ce qui est absolument incompréhensible pour nous, c'est que MM. Henri Rochefort et Drumont et M. Delafosse, rédacteur au *Gaulois*, croient devoir parler sur le même ton.

« Nous pensons que l'alliance conclue avec la France par la Russie n'oblige pas du tout cette dernière puissance à agir de façon à alléger les difficultés de la situation d'un ministère comme le cabinet Brisson, dans lequel, à l'exception du général Chanoine et peut-être, jusqu'à un certain point, de M. Delcassé, il n'y a aucun homme qui voie d'un œil favorable l'amitié de la France pour la Russie, et nous sommes d'avis que notre intervention immédiate dans le différend concernant Fachoda, qui n'est pas encore entré dans une phase d'un caractère sérieusement dangereux pour la France, ne serait utile qu'à M. Brisson et à ses collègues. C'est précisément la presse du camp auquel appartiennent MM. Rochefort, Drumont et Delafosse qui soutient chaque jour, avec assurance, que les jours du Gouvernement français actuel sont comptés, et qu'il sera renversé par le Parlement dès le commencement de la session législative, dont l'ouverture aura lieu dans huit jours.

« Pourrait-on entamer des négociations sérieuses avec un Gouvernement aussi *moribond*, et serait-il opportun pour la puissante alliée de la France d'entrer en scène dans un moment où, aussitôt après la publication du *Livre Bleu* par le Gouvernement anglais, on apprend que M. Delcassé nourrit le désir d'entamer des négociations amicales avec l'Angleterre au sujet de Fachoda?

« Poser une pareille question, c'est la résoudre. En réalité, il n'y a actuellement en France aucun gouvernement, même dans le sens parlementaire du mot. Le cabinet Brisson ne peut fournir aucune garantie de longévité et n'est pas non plus sûr de l'appui de la majorité des Chambres; il est ouvertement en désaccord avec les deux facteurs de la vie politique de la République qui ont désiré, au plus haut degré l'alliance franco-russe, c'est-à-dire l'armée et le peuple. Le Président de la République est seul en dehors de cette situation; mais il a malheureusement les pieds et les poings liés par les efforts continuels que font presque tous les partis français pour empêcher le chef de l'État de s'occuper de la marche des affaires poliliques.

« Mais, malgré cet obstacle, M. Félix Faure peut, comme on sait, se procurer à des sources très authentiques des renseignements sur les sentiments d'amitié inébranlables que l'on éprouve pour la France dans les sphères gouvernementales de la Russie. Il a eu, dernière-

ment, l'occasion de s'entretenir personnellement avec trois des représentants les plus influents de ces sphères, le ministre des finances, le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères de Russie. Il nous semble que cela suffit complètement pour tranquilliser le public français concernant l'issue du conflit anglo-français relatif à Fachoda. »

X.

LE " LIVRE JAUNE " SUR FACHODA

Le Gouvernement français a fait paraître à son tour ses documents diplomatiques relatifs à l'affaire de Fachoda.

Ce *Livre jaune* remet au point les affirmations du *Blue Book* avec une précision absolue et conserve au langage de notre ministre des affaires étrangères et de nos diplomates la dignité, la netteté que des oublis volontaires dans le texte anglais leur enlevaient: il témoigne même de la part de M. Delcassé, au milieu de circonstances difficiles, d'une prudence particulièrement louable à accepter des affirmations dont plusieurs sont, dès maintenant, reconnues inexactes.

C'est pour avoir accordé aux affirmations de l'ambassadeur d'Angleterre une créance injustifiée qu'en 1890, notre Gouvernement reconnut à l'Angleterre le Sokoto où jamais l'influence anglaise n'avait pénétré. M. Delcassé n'a pas voulu rééditer une pareille faute; il a su très habilement y échapper.

Le Gouvernement anglais ne voulait-il pas, par exemple, nous faire considérer l'expédition Marchand comme compromise lorsqu'en même temps des dépêches du Caire déclaraient ses membres à bout de ressources et à toute extrémité, tandis que des membres du cabinet britannique en déplacements électoraux répétaient, assez haut pour être entendus en France, une affirmation que nous retrouvons dans la dépêche du marquis de Salisbury, du 28 septembre, sur la situation difficile du commandant Marchand :

« Nous n'acceptons, dit-il, aucune responsabilité pour les conséquences affectant la santé et la sécurité de M. Marchand qui pourraient résulter du retard de son départ de sa position actuelle. »

Voilà une responsabilité dont le marquis de Salisbury est heureusement dégagé; la santé et la sécurité du commandant Marchand ne doivent plus lui témoigner d'inquiétudes, on en tient l'assurance de son compagnon de route, le capitaine Baratier.

Une seconde inexactitude, voulue comme la première du reste, faisait déclarer à M. Delcassé, dans le *Blue Book*, qu'il n'y avait pas

à proprement parler de mission Marchand, et la singularité d'un pareil langage avait fait douter de sa vérité.

Voici, d'après la dépêche de M. Delcassé à notre agent à Londres, le 4 octobre, quelle avait été la déclaration de notre ministre à l'ambassadeur d'Angleterre :

Il n'y a pas de mission Marchand organisée après les déclarations de sir Edward Grey et en vue de les mettre à néant.

Il n'y a qu'une mission Liotard qui remonte à 1893, par conséquent a une date bien antérieure à la conquête du Soudan, bien antérieure à la déclaration de sir Edward Grey. C'est moi qui ai envoyé M. Liotard dans l'arrière Oubanghi et en lui désignant le Nil comme le terme de la mission.

Ainsi, il est bien établi qu'à deux reprises le gouvernement anglais a cherché à tirer parti d'affirmations inexactes, d'abord en voulant amener notre Gouvernement, sans attendre de renseignements de source française, à rapatrier d'office la mission Marchand comme compromise dans la santé de ses chefs et dans sa sécurité, ensuite en répandant dans l'opinion anglaise le bruit que M. Delcassé abandonnait le caractère officiel de cette mission, alors que, tout au contraire, il l'affirmait davantage en montrant qu'elle dépendait du commissaire du Gouvernement français dans ces régions, M. Liotard.

C'est là une constatation d'ordre général qu'il convient de retenir pour l'avenir : les affirmations du Gouvernement anglais ont besoin d'être vérifiées et contrôlées; les accepter sans contrôle, c'est volontairement sacrifier les intérêts français.

***

L'exposé des droits que notre gouvernement fait valoir, l'affirmation des dispositions conciliantes dont il a témoigné toujours sans s'arrêter aux manifestations quotidiennes de la presse et des hommes politiques anglais, résultent trop nettement de certaines dépêches pour qu'il soit désirable de les condenser. Ces dépêches contiennent bien l'expression élégante et ferme des droits tels que nous les comprenons : elles méritent à tous égards d'être retenues en entier.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, à M. Geoffray, ministre de France à Londres.

Paris, le 20 septembre 1898.

Dès le 7 de ce mois, comme je vous l'ai fait connaître, j'avais eu une première conversation avec Sir Edmund Monson sur la question du Haut-Nil. J'avais tenu à dire à l'ambassadeur d'Angleterre que, quelles que fussent les questions qui divisaient, en Égypte, les deux

gouvernements, nous ne pouvions que nous associer aux éloges qu'avaient suscités l'habileté du Sirdar et l'héroïsme dont ses troupes avaient fait preuve, le résultat étant un recul de la barbarie. Nous ne devions pas douter que le Gouvernement anglais n'envisageât avec des sentiments pareils les efforts tentés par certains de nos compatriotes au profit également de la civilisation. Aussi avions-nous la conviction que, si la défaite du Mahdi devait avoir pour conséquence de mettre en contact sur le Nil nos officiers et ceux de l'armée anglo-égyptienne, ils s'y rencontreraient comme des champions venus de côtés différents pour assurer le triomphe de la civilisation sur la même barbarie.

Quel que fût, d'ailleurs, le point où la nécessité de défendre nos possessions du centre africain contre les Derviches eût conduit le capitaine Marchand, il ne pouvait appartenir ni à cet officier ni au général Kitchener de trancher sur place des questions politiques que seuls les deux gouvernements avaient le droit de régler selon la procédure accoutumée et dans des conditions conformes à leurs relations amicales.

J'avais ajouté que j'espérais que le cabinet de Londres, qui dispose de moyens de communications rapides, préviendrait ses agents.

Sir Edmund Monson avait promis, vous le savez, de faire connaître immédiatement, à son gouvernement, les vues que je lui avais exposées.

Depuis lors, l'ambassadeur d'Angleterre est venu me donner communication d'un télégramme de lord Salisbury dont vous trouverez le texte ci-joint en traduction (voir pièce n° 4); il porte en substance que tous les territoires soumis au khalifat ont passé, après les derniers événements, aux gouvernements britannique et égyptien et que le gouvernement de la Reine est d'avis que ce droit n'admet pas de discussion.

Au cours d'une visite que m'a faite avant-hier sir Edmund Monson, j'ai abordé de nouveau avec lui la question du Haut-Nil, et je l'ai saisi des observations que comportait de notre part le point de vue auquel entendait se placer le gouvernement britannique; j'ai fait remarquer que, en admettant même la théorie contenue dans la première phrase du télégramme de lord Salisbury, cette déclaration ne saurait s'appliquer à Fachoda conquis, de l'aveu même des Anglais, sur les Mahdistes avant la prise de Khartoum par le Sirdar.

On ne peut, en effet, nous opposer la déclaration faite en 1895 par Sir Edward Grey, puisque, quelques jours après ces déclarations, M. Hanotaux protestait à la tribune du Sénat contre la théorie qui s'y trouvait exprimée et que sa protestation n'a pas été relevée par le Gouvernement de la Reine. De plus, l'ambassadeur de France à Londres a, le 29 mars de la même année, formulé dans une lettre

adressée à Lord Kimberley les réserves qu'appelait de la part du gouvernement français le langage tenu par Sir Edward Grey. Le gouvernement britannique ne doit pas d'ailleurs perdre de vue que nous n'avons jamais reconnu les conventions intervenues entre l'Angleterre et l'Allemagne en 1890.

Quant au fait que le capitaine Marchand s'est mis en marche dans la direction du Nil en 1896, c'est-à-dire plus d'un an après les déclarations de Sir Edward Grey et que ce serait là de notre part un acte « peu amical », dans le sens où l'entendait Sir Edward Grey, il suffit de rétablir la vérité, comme je n'ai pas manqué de le faire avec Sir Edmund Monson, sur ce que les journaux appellent la mission Marchand. En réalité, le capitaine Marchand est un officier d'infanterie de marine qui a été chargé tout à la fois d'opérer la relève des troupes ayant achevé leur temps de service et d'assurer, sous la haute direction du Commissaire du Gouvernement, M. Liotard, l'occupation et la défense des régions que la convention franco-congolaise nous a notamment reconnues. Le seul chef de la mission est M. Liotard et cette mission qui lui a été confiée par moi-même, comme Ministre des Colonies, remonte à 1893, c'est-à-dire à une date antérieure aux déclarations de Sir Edward Grey.

Avais-je à rappeler qu'à cette époque le Soudan était depuis longtemps perdu pour l'Égypte ? C'était si bien le sentiment du gouvernement anglais qu'il n'a pas hésité à en conquérir pour son propre compte une partie importante : la province équatoriale. Comment la liberté d'action que s'est ainsi attribuée l'Angleterre aurait-elle pu nous être refusée à nous-mêmes ?

J'aurais pu ajouter que, depuis, d'autres interventions se sont encore produites sur le Nil, à Lado notamment, sans soulever, que nous sachions, de contestations de la part du Cabinet de Londres.

Sir Edmund Monson qui, au cours de l'entretien, avait plus particulièrement insisté sur les déclarations de Sir Edward Grey et sur la date à laquelle il croyait pouvoir faire remonter la mission Marchand, n'a rien répondu à ces objections de fait. Il m'a assuré que le gouvernement britannique était très désireux de vivre en très bonne intelligence avec la France et que son sentiment touchant la nécessité d'une entente, dans la circonstance présente, entre les deux nations, était absolument conforme aux nôtres, tout en me répétant que le Cabinet de Londres se jugeait trop engagé par les déclarations publiques antérieures pour pouvoir renoncer à la possession de Fachoda.

J'ai cru devoir — en raison même de la position prise jusqu'ici par le gouvernement anglais — m'en tenir avec Sir Edmund Monson aux constatations qu'ils nous était permis de tirer ainsi de l'état de fait et que vous voudrez bien signaler vous-même à l'attention du Cabinet de Londres.

Mais il ne vous échappera pas que, si nous étions amenés à envisager la question à un autre point de vue, nous nous trouverions également en mesure de soutenir que nous n'avons pas moins de droit à Fachoda ou sur tel autre point où nos officiers peuvent être aujourd'hui parvenus sur le Haut-Nil que l'Angleterre n'en a à Khartoum ou dans tout autre partie du Soudan qui pourrait être occupé ultérieurement par le Sirdar.

Il ne suffit pas, en effet, pour assurer à l'Angleterre des titres particuliers et dont nous pourrions nous-mêmes nous prévaloir, qu'elle agisse d'accord avec le gouvernement égyptien et comme son mandataire. Pour produire, au point de vue international, toutes les conséquences que le Cabinet de Londres paraît vouloir en tirer, l'occupation du Soudan ne saurait être, en effet, poursuivie au nom seul du khédive, mais au nom et par une délégation expresse du sultan, suzerain du khédive et maître de l'empire turc dont l'Angleterre a, comme nous, garanti l'intégrité territoriale. Il serait donc nécessaire que le gouvernement anglais pût justifier de ce mandat du sultan pour pouvoir soutenir que notre situation éventuelle sur le Haut-Nil ne saurait être considérée comme équivalente, en droit, à la sienne.

DELCASSÉ.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, à M. Geoffray, ministre de France à Londres.

Paris, le 3 octobre 1898.

Je crois devoir résumer ici, pour votre information, une conversation que j'ai eue, le 30 septembre, avec sir Edmund Monson au sujet de l'affaire de Fachoda.

L'ambassadeur d'Angleterre était venu me communiquer un télégramme du Sirdar, concernant le commandant Marchand et sa situation que l'on dépeint comme très précaire.

Prenant texte de la déclaration faite mercredi par lord Salisbury à M. Geoffray que l'affaire se suivait à Paris et qu'il croyait à « une solution favorable », j'ai constaté qu'elle n'avançait pas et que depuis la question « Ne voulez-vous pas évacuer Fachoda avant d'avoir reçu le rapport de M. Marchand ? » Sir Edmund Monson avait gardé le silence.

L'ambassadeur d'Angleterre a fait alors observer qu'en allant vers le Nil, bien qu'elle connût les arrangements par lesquels l'Allemagne et l'Italie ont reconnu la vallée du grand fleuve africain comme placée dans la sphère d'influence anglaise, la France ne pouvait pas se dissimuler qu'elle marchait à un conflit avec l'Angleterre. Après avoir indiqué que je me refusais à croire que lord Salisbury ait pu

admettre l'idée d'un conflit entre les deux pays, à propos d'un tel incident, j'ai refait l'historique de notre marche vers le Nil.

J'ai montré de nouveau que notre entreprise remonte à une époque où l'Angleterre n'avait rien fait, rien dit même qui laissât supposer que son intention était de reconquérir le Soudan égyptien, qu'elle avait elle-même obligé l'Egypte à abandonner en 1884. Donc il n'y a rien dans notre action qui permette d'affirmer qu'elle a été dirigée contre l'Angleterre et en vue de traverser des desseins que celle-ci n'avait pas manifestés.

Nous sommes à Fachoda — ai-je dit — en vertu du droit de premier occupant. Et nous ne l'avons pris qu'à la barbarie, à laquelle vous deviez deux mois plus tard arracher Khartoum. Nous demander de l'évacuer préalablement à toute discussion, ce serait au fond nous adresser un ultimatum. — Eh bien ! qui donc, connaissant la France, pourrait douter de sa réponse? Il ne faut pas se méprendre sur mon désir d'entente avec l'Angleterre, entente aussi avantageuse à l'Angleterre qu'à la France, ni sur mes sentiments conciliants. Je ne les ai affirmés si librement que parce que je savais, parce que vous êtes sûr vous-même *qu'ils ne m'entraînaient pas au delà de la limite tracée par l'honneur national. Je puis faire à l'entente entre les deux pays des sacrifices d'intérêt matériel; dans mes mains*, l'honneur national restera intact. *Personne, à cette place, ne vous tiendra un autre langage et peut-être n'y apporterait-on pas les mêmes dispositions.*

Sir Ed. Monson a tenu à reconnaître une fois de plus mon esprit de conciliation et le caractère de confiance que n'avaient jamais perdu ses relations avec moi.

DELCASSÉ.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, au baron de Courcel, ambassadeur de la République française à Londres.

Paris, le 11 octobre 1898.

J'ai fait valoir de nouveau auprès de Sir Edmund Monson les arguments que, de votre côté, vous aviez mercredi développés à lord Salisbury.

Sir Edmund Monson m'a dit avoir remarqué que M. Liotard, dès son débarquement, répondant aux discours de bienvenue qui lui étaient adressés, a rappelé qu'il avait reçu de moi, quand j'étais ministre des colonies, la mission qui a abouti à notre installation graduelle dans la province de Bahr-El-Ghazal et qui, finalement, a conduit le commandant Marchand sur le Nil à Fachoda.

Nous maintenons toutes les réserves que nous avons faites au sujet des déclarations de sir Edward Grey. Mais, même si nous les admettions, l'Angleterre n'en devrait pas moins reconnaître que le

plan dont je confiai à M. Liotard l'exécution ne peut être représenté comme destiné à traverser des projets que le gouvernement britannique n'avait point manifestés, à cette époque, et que, par conséquent, nous ne faisions pas acte peu amical. En 1893 et en 1894, mon but était de donner à notre colonie du Congo une issue sur le Nil. Pour y parvenir, nous avons fait de lourds sacrifices, nous avons fondé dans le Bahr-el-Ghazal et nous entretenons à grands frais plusieurs postes; nous assurons la sécurité et nous protégeons le commerce; en un mot, nous y remplissons toutes les conditions prescrites par l'acte de Berlin.

DELCASSÉ.

Le baron de Courcel, ambassadeur de la République française, à M. Delcassé, ministre des affaires étrangères.

Londres, le 12 octobre 1898.

Aujourd'hui, de nouveau, j'ai eu avec lord Salisbury une longue conversation.

Une grande portion de notre entretien a été employée à discuter des questions théoriques de droit sur lesquelles nous avons trouvé difficile de nous mettre d'accord.

Le ministre anglais n'admettait pas qu'on contestât son droit de revendiquer la possession des territoires ayant autrefois appartenu à l'Egypte et par conséquent de qualifier d'illégale la présence du commandant Marchand à Fachoda.

J'ai dit qu'à mon avis, nous avions le droit d'envoyer nos expéditions jusqu'à ce point, si les territoires occupés ou traversés par nous étaient sans maîtres; mais que, si la légitimité des prétentions égyptiennes étaient reconnue, il n'était pas prouvé que la présence de nos troupes dût nécessairement y déroger, ni qu'elle fût plus incompatible avec l'autorité du Khédive que la présence des troupes anglaises dans d'autres parties de territoires plus incontestablement égyptiennes.

Lord Salisbury répondit qu'une occupation mixte de l'Egypte offrirait des inconvénients.

Je lui rappelai alors que l'Angleterre, lorsque ses troupes étaient entrées dans l'ancienne province équatoriale, il n'y avait pas rétabli le pouvoir ni le pavillon du Khédive. J'ajoutai qu'en ce qui concerne la région du Bahr-El-Ghazal, elle n'avait guère été sous la domination de l'Egypte que pendant trois ou quatre années, ce qui était bien peu pour fonder la légitimité inaliénable qu'on prétendait nous opposer.

Lord Salisbury me parla alors de la domination du Mahdi qu'il devait considérer comme dévolue aux troupes anglo-égyptiennes par suite de la conquête d'Omdurman.

Je répliquai que, si l'on invoquait le droit de conquête, il ne s'agissait plus de questions de droit, mais de questions de fait ; qu'enfin, Fachoda n'avait pas été conquis sur le Madhi puisqu'il était occupé actuellement par une troupe française, qu'à plus forte raison, l'on ne pouvait pas parler de domination du Madhi sur le Bahr-el-Ghazal, où nous avons pénétré il y a plusieurs années et où de nombreux postes français ont été établis. Ces territoires forment le prolongement naturel du Congo et de l'Oubanghi, et le commandant Marchand avait pu y circuler sans rencontrer de troupes mahdistes, car, à ma connaissance, il n'avait eu d'engagement avec les Derviches que sur le Nil même.

Lord Salisbury me fit observer alors que nos effectifs dans les pays, dont nous parlions, étaient trop faibles pour constituer une occupation véritable, que nous n'étions pas réellement maîtres du pays, ni capables de le défendre contre les revendications de l'Égypte.

Je répliquai, qu'à la vérité, notre autorité dans les territoires de l'Oubanghi et du Bahr-el-Ghazal, comme probablement aussi dans une grande partie de nos territoires du Congo et du Centre africain, n'était représentée et soutenue que par une faible proportion d'Européens accompagnés d'indigènes bien armés et bien dressés en assez petit nombre, pour assurer leur mobilité, et qui, suivant les circonstances, pouvaient se renforcer des réserves locales, levées parmi les tribus amies.

Tel était l'usage constant des nations européennes en Afrique, et ce système avait été non seulement trouvé le plus pratique, mais universellement admis comme suffisant pour fonder des droits d'occupation effective. Nous étions organisés, de la sorte, pour faire face à toutes les exigences normales et locales de notre occupation. Mais nous n'avions pas songé à réunir des forces suffisantes pour combattre une armée européenne ou des troupes équipées et conduites par des Européens.

Si lord Salisbury voulait dire que le sirdar disposait de forces supérieures à celles du commandant Marchand et pouvait l'obliger à se retirer devant lui jusqu'où il lui conviendrait de le pousser, je ne contesterais pas une assertion aussi évidente, mais alors il fallait quitter le terrain de la diplomatie. Je m'empresse de dire que lord Salisbury se défendit d'avoir exprimé une semblable pensée.

En ce qui concerne la province de Bahr-El-Ghazal, lord Salisbury me dit que, ce territoire faisant précisément l'objet de contestations entre nous, il devait demander que nous nous retirions jusqu'à la ligne du partage des eaux, sauf à nous à faire les excuses de droit que nous jugerons utiles.

Sans vouloir reprendre une stérile discussion juridique, je fis observer, au premier ministre, que la ligne de partage des eaux dans

cette contrée constituait une donnée scientifique, dont la reconnaissance sur le terrain devait être fort difficile; pendant une grande partie de l'année le pays inondé devenait marécageux; des filets d'eau s'échappaient les uns dans la direction du Congo, les autres

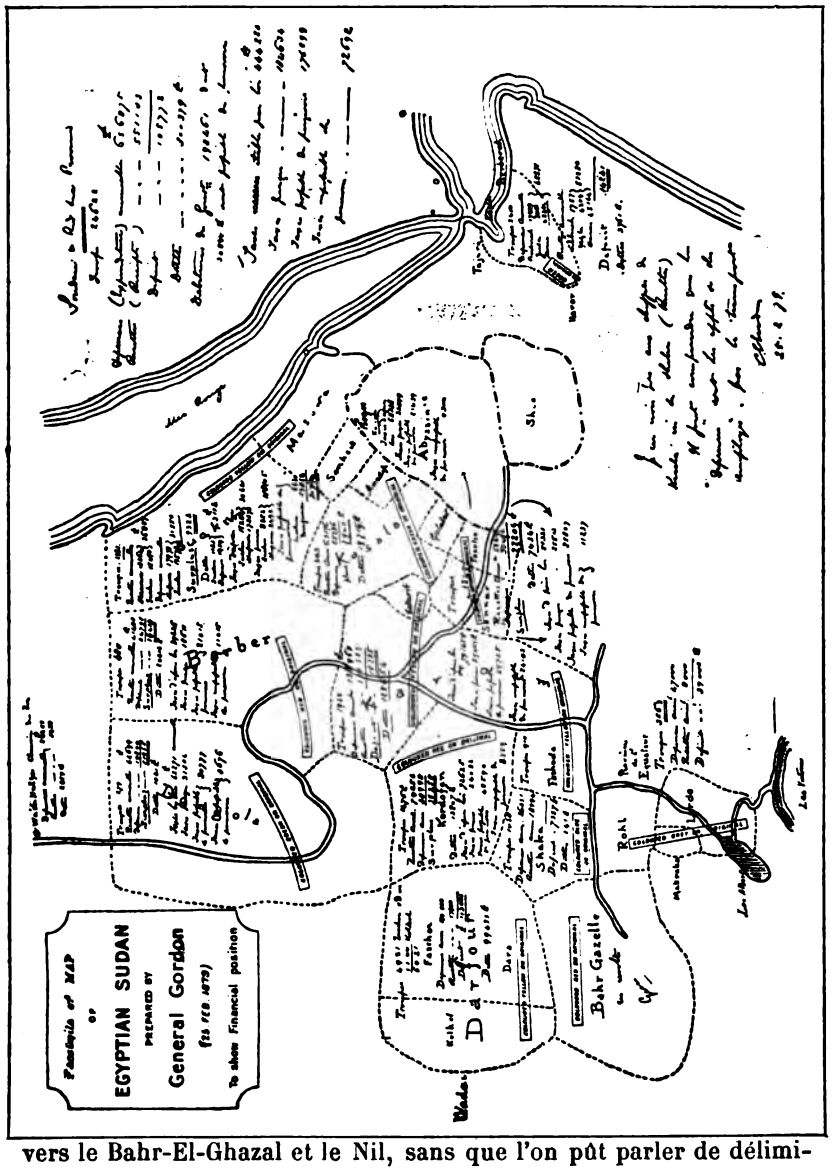

vers le Bahr-El-Ghazal et le Nil, sans que l'on pût parler de délimitation naturelle. Nous nous trouvions ainsi ramenés à la nécessité d'une délimitation amiable pour définir la sphère de nos protections et de nos droits réciproques.

Lord Salisbury me pressa alors, avec insistance, de lui faire des propositions si mes instructions m'y autorisaient. Je lui dis que, quoique je n'eusse pas d'instructions nouvelles, je me croyais autorisé par vos directions antérieures à revendiquer pour les territoires français du bassin du Congo la possession de leur débouché nécessaire sur le Nil, qui était la vallée du Bahr-el-Ghazal ; qu'il me semblait de l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre de ne pas intercepter cette voie naturelle du trafic de l'Afrique centrale, dont, au besoin, l'usage pourrait être garanti au commerce au moyen de stipulations spéciales, analogues à celles qui avaient été conclues pour les territoires du Niger. Nous serions arrivés aussi à définir complètement nos sphères respectives et à terminer la délimitation des territoires entre le lac Tchad et le Nil, la seule qui soit incomplète en Afrique depuis notre dernière convention. Si nous nous mettions d'accord sur ces propositions, la question de Fachoda ne serait plus une cause de difficultés et disparaîtrait d'elle-même.

Lord Salisbury me dit qu'il réfléchirait au désir que je lui manifestais de voir un accès réservé à la France sur le Nil par le Bahr-el-Ghazal, mais, qu'en tous cas, il aurait besoin de se concerter avec les autres membres du cabinet, dont plusieurs étaient actuellement éloignés de Londres. Alph. DE COURCEL.

Le langage de notre gouvernement est, en tous points, digne de notre pays : la loyauté, la fermeté et la circonspection le caractérisent ; quoi qu'on dise, il existe en Europe une opinion. C'est à elle que, volontiers, nous nous en remettons de juger entre nos raisons et celles de lord Salisbury, parce que nous ne voulons pas admettre que l'Angleterre, pour des raisons recherchées par ailleurs, prétende à autre chose qu'à la solution pacifique du débat diplomatique qui est engagé.

Redoutant les appréciations trop hâtives, nous n'examinerons que dans notre prochain numéro le second Blue Book, mais comme le *Times* du 15 octobre a consacré une page entière à la reproduction d'une carte du Soudan Égyptien; il est intéressant de reproduire photographiquement cette carte de Gordon.

La région de Fachoda était colorée en jaune, ainsi que la province de Khartoum, et était occupée par des troupes égyptiennes en 1879; mais les territoires de Zeila, de Lado, de Souakin, de Kassala et du Sennaar sont compris dans le Soudan Égyptien; or, le territoire de Zeila est occupé par l'Angleterre, Lado par le Congo Belge, Souakin par l'Italie, Kassala par l'Angleterre pour le compte de l'Égypte, et le Sennaar par l'empereur Menelick ; c'est dire que, si les différentes parties du Soudan Égyptien ont été, à un moment donné, placé sous une même puissance, les titres de celle-ci sont périmés sur plus d'un point, l'Angleterre qui les méconnaît elle-même n'a aucune qualité pour les faire revivre contre nous. UN DIPLOMATE.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'AUTRICHE-HONGRIE

Depuis que le comte Goluchowski a pris la place laissée vacante par le comte Kalnoky, la politique extérieure de l'Autriche-Hongrie a fait une très importante évolution : le cabinet de Vienne s'est rapproché de celui de Pétersbourg.

Les débuts du ministère n'auraient jamais fait prévoir pareille rupture avec les traditions de l'Hôtel du Ballplatz. Tout comme ses prédécesseurs, le comte Goluchowski avait semblé nourrir des sympathies anglaises très prononcées : l'approbation qu'il donna à l'expédition de Dongola, son attitude dans l'affaire de la *Caisse de la dette égyptienne* purent même faire croire, pendant quelque temps, à une accession de l'Angleterre à la Triple-alliance, accession dont le négociateur auprès du cabinet de Berlin aurait été le ministre des affaires austro-hongrois lui-même.

Mais ce n'était là qu'une apparence, le dernier effet d'une routine traditionnelle qui entraînait, malgré lui, un ministre jeune encore, arrivé d'un poste de second ordre — la légation de Bucharest — au suprême échelon de la hiérarchie diplomatique. La politique personnelle du comte Goluchowski, c'est l'orientation vers Pétersbourg : à lui seul en revient tout le mérite ou toute la responsabilité.

Lorsque — souverain tout récemment couronné — le tsar Nicolas vint il y a deux ans à Vienne, pour satisfaire à l'étiquette des cours européennes, on fut généralement frappé de la froideur des toasts échangés à cette occasion. Personne ne pouvait alors soupçonner qu'un peu plus tard l'empereur François-Joseph, en rendant au tsar la visite qu'il en avait reçue [1], ce voyage de Pétersbourg serait autre chose qu'en acte de pure courtoisie. C'est de cette époque, pourtant, que date un rapprochement qui, grâce aux efforts des comtes Mouraview et Goluchowski, s'est transformé, semble-t-il, en une sorte de ligue pacifique, destinée à prévenir les complications orientales.

La *Frankfurter Zeitung* publiait, il y a quelque temps, un document qu'elle donnait pour le texte même d'un traité conclu entre l'Autriche et la Russie, précisément lors du séjour de l'empereur François-Joseph à Pétersbourg.

D'après la *Frankfurter Zeitung*, le traité serait obligatoire jusqu'au 1er mai 1902, et aurait pour but le maintien de la paix et du *statu quo* dans les Balkans. Il diviserait cette péninsule en deux parties, dont chacune serait, à son tour, subdivisée en une sphère d'intérêts immédiats et une sphère d'intérêts secondaires pour chacun des con-

[1] Le voyage de l'empereur d'Autriche à Pétersbourg a eu lieu du 25 au 29 avril 1897.

tractants. *La Serbie* constituerait la sphère des intérêts immédiats austro-hongrois; *la Bulgarie*, celle des intérêts immédiats russes.

La Macédoine et l'Albanie — celle-ci à l'exception de quelques districts sur la frontière monténégrine — rentreraient dans la zone des intérêts secondaires austro-hongrois, tandis que, pour la Russie, cette zone comprendrait la partie orientale de la péninsule balkanique. Les deux États signataires se seraient engagés à surveiller chacun dans le rayon d'influence qui lui était ainsi attribué, le maintien de la paix. Si la Serbie ou la Bulgarie provoquaient des complications, la puissance dont les intérêts se trouveraient atteints aurait un droit d'intervention armée.

Enfin, le texte du traité aurait été communiqué à l'Allemagne intégralement; à l'Italie moins le passage concernant l'Albanie, sur laquelle, on le sait, cette puissance a des prétentions.

Le *Fremdenblatt*, organe officieux du ministère des affaires étrangères austro-hongrois, a qualifié ces révélations « d'*indigne* invention », et le comte Goluchowski a, en outre, déclaré publiquement[1], que ni ce traité, ni aucun traité analogue n'avaient jamais existé. Dans les milieux politiques on incline pourtant à croire qu'il y a du vrai dans les indiscrétions de la *Frankfurter Zeitung*.

Tout en niant le texte publié par le journal allemand, le comte Goluchowski a d'ailleurs avoué devant les délégations que le cabinet de Vienne était en « contact intime » avec celui de Pétersbourg. Il n'a pas dit sur quelles questions portait ce contact; mais, l'Autriche-Hongrie ayant en Orient un intérêt commun avec la Russie : le maintien de l'état de choses actuel, il est probable que le rapprochement s'est fait sur cette base; supposition que viennent confirmer les notes diplomatiques envoyées par les deux puissances aux cours de Bucharest, Belgrade, Sophia et Cettigné, lors du séjour de l'empereur François-Joseph à Pétersbourg[2].

Mais, s'il y a entente, elle ne s'étend pas à tous les cas particuliers qui peuvent se présenter : on l'a bien vu pour les affaires de Crète.

La Russie ayant mis en avant la candidature du prince Georges de Grèce, au poste de gouverneur de la Crète, le cabinet de Vienne s'est refusé à la suivre dans cette voie, et la flotte austro-hongroise ainsi que le corps d'occupation ont été rappelés[3]. Le comte Goluchowski s'en est expliqué en ces termes : « La personne du gouverneur serait « insignifiante pour nous, si la situation de la Crète était régulière,

---

[1] Aux délégations austro-hongroises.

[2] Ces notes félicitaient les petits États en question de la correction de leur attitude pendant la guerre gréco-turque.

[3] L'expédition de Crète a coûté à l'Autriche-Hongrie, une somme d'environ 450.000 florins (déclaration du comte Goluchowski à la séance des délégations du 12 mai 1898).

« mais elle ne l'est pas. De plus, une candidature combattue par la « Turquie, en contradiction avec l'attitude observée jusqu'ici par les « puissances, pourrait réagir sur les Balkans et détruire l'œuvre de « paix, si péniblement élaborée[1] ». Le ministre ajoutait un peu plus tard que cette divergence de vues ne portait nullement atteinte aux rapports avec la Russie, « l'accord le plus complet n'excluant pas une différence d'opinion sur tel point spécial[2]. »

L'orientation vers Pétersbourg devait nécessairement inspirer des craintes à ceux qui font de l'entente cordiale avec l'Empire allemand une question de sentiment. Le rapprochement vis-à-vis de la Russie n'équivalait-il pas à un refroidissement avec l'Allemagne? On avait, précisément, beaucoup remarqué que, dans son message aux délégations, en parlant des rapports de l'Autriche-Hongrie avec les puissances étrangères, l'empereur François-Joseph n'avait pas spécialement mentionné la Triple-Alliance et que, d'ailleurs, l'empereur Guillaume, en clôturant la session du Reichstag, s'était également abstenu de toute allusion à ce pacte fameux. Les membres allemands de la délégation autrichienne s'émurent de ce double silence et interpellèrent à ce sujet le comte Goluchowski. Le ministre affirma que rien n'était modifié aux rapports austro-allemands; que, si la Triple-Alliance n'avait pas été mentionnée dans le message impérial, c'est qu'étant conclue pour de longues années, toute mention en est superflue; qu'enfin, les bons rapports de l'Autriche-Hongrie avec la Russie, ne pouvaient amener de refroidissement entre Vienne et Berlin, car la Triple-Alliance remplit d'autant mieux son rôle pacifique que les relations de ses membres avec les autres puissances sont meilleures[3].

Cest là une réponse officielle, et il faut la prendre comme telle. Sans doute, rien n'a été manifestement changé jusqu'ici au pacte qui unit l'Autriche-Hongrie à l'Allemagne et à l'Italie, mais est-il bien certain qu'entre Vienne et Berlin, aucun refroidissement ne se soit produit? Est-il exact que la Triple-Alliance n'ait pu que gagner à l'évolution de la politique autrichienne que caractérise davantage le tout récent voyage du comte Mouraview à Vienne à son retour de Paris.

D'abord, c'est avec un réel dépit que le gouvernement allemand a vu l'Autriche-Hongrie se dégager de sa tutelle à l'égard de la Russie. Autrefois, pour tout ce qui concernait les rapports avec Pétersbourg, le mot d'ordre venait de Berlin. C'était fort commode. L'Autriche-Hongrie, grâce à ce système, jouait dans les Balkans le

---

[1] Exposé du comte Goluchowski sur la politique extérieure. Délégations 12 mai 1898.
[2] Exposé du comte Goluchowski.
[3] Réponse du ministre des affaires étrangères à l'interpellation du délégué Hochenburger. 12 Mai 1898.

rôle d'une « *Allemagne extérieure* », appuyant les intérêts allemands, contenant les ambitions russes. C'était possible parce qu'alors les intérêts allemands se confondaient avec les intérêts austro-hongrois. Aujourd'hui il en est tout autrement : l'Allemagne a ses ambitions et ses visées propres : elle cherche sans cesse des débouchés à son commerce et à son industrie. Pour les trouver, elle soutient systématiquement le Sultan, envers et contre tous, et celui-ci, qui ne jure plus que par Berlin, cède, par exemple, à des capitaux allemands, la construction et l'exploitation des chemins de fer de l'Asie-Mineure : concession dont la portée politique peut être considérable.

Dans ces conditions, rien ne pouvait être plus désagréable à l'Allemagne qu'un rapprochement austro-russe, la seule combinaison qui puisse paralyser ses intrigues ultérieures auprès de la Porte, mettre des entraves à cette expansion économique qui ne fait que précéder l'autre. Le cabinet de Berlin peut-il assister impassible à ces événements et n'y a-t-il pas là de quoi refroidir des sympathies qui, à en juger par les négociations secrètes de M. de Bismarck avec le chancelier de Giers, n'ont jamais été que très platoniques?

Mais il y a plus : si l'Allemagne a le droit d'être mécontente de l'Autriche, cette dernière a tout lieu de redouter sa puissante voisine. Par suite des complications de la politique intérieure, qui ont été exposées antérieurement, l'Allemagne est pour l'Autriche un grand danger. Autrefois, entre un Allemand de Basse-Autriche et son compatriote du Tyrol, il y avait très peu d'affinités, ils se comprenaient à peine; le gouvernement autrichien, hanté alors par la chimère centraliste a, pendant de longues années, travaillé à rapprocher les Allemands des diverses provinces, et cette politique se retourne aujourd'hui contre lui-même. Non seulement l'Autrichien et le Tyrolien se sont reconnus comme frères, mais ils ont eu la curiosité de regarder de l'autre côté des poteaux noirs et jaunes : les tendances prussiennes, pangermanistes, ont pris naissance, et aujourd'hui elles s'affirment de jour en jour plus violemment. Le mal primitivement à la surface, a pénétré au plus profond de l'Autriche allemande.

L'Allemagne est jusqu'ici restée sourde à tous les appels et a observé — il faut le reconnaître — une parfaite neutralité. Mais son attitude peut changer. Si l'Autriche contrecarre ses intérêts en Orient, si ces intérêts se matérialisent en quelque prise de possession asiatique, n'acceptera-t-elle pas un jour une annexion que certains partis au Reichsrath de Vienne désirent et réclament presque ouvertement?

Ce danger éventuel, on en a conscience en haut lieu : y a-t-il là de quoi rendre très chaleureux et très sincères les rapports futurs des deux Empires? Après tout, qu'importe le maintien officiel de cette Triple-Alliance dont l'importance dans le monde diminue d'ailleurs de jour en jour. Les grandes questions de politique européenne est-

ce la Triple-Alliance qui, aujourd'hui, les résout? Ne voyons-nous pas ses adhérents, qu'il s'agisse du problème extrême-oriental ou des complications balkaniques, rechercher l'appui des autres cabinets et, comme cela arrive pour l'entente austro-allemande, ne voyons-nous pas leurs tendances s'entrecroiser quitte à se détruire au lieu de s'entr'aider ?

Pour nous,à notre point de vue français,l'évolution de la politique du comte Goluchowski ne présente que des avantages. S'il avait continué les traditions de sympathie britannique, le ministre austro-hongrois se serait indirectement rangé parmi les adversaires de notre expansion coloniale et de notre influence continentale. En se rapprochant de la Russie, il devient déjà un peu de nos amis et contribue à nous préserver des surprises balkaniques qui peuvent si facilement dégénérer en catastrophes européennes. Enfin, le conflit latent entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie qui naîtra de l'entente austro-russe et des ambitions possibles de la Maison de Hohenzollern, n'est pas pour nous déplaire, puisqu'il ne peut qu'affaiblir la Triplice, alliance pacifique, soit, mais en première ligne destinée à nous lier les mains. Félicitons-nous donc de ces événements, mais souhaitons sincèrement au comte Goluchowski de trouver, dans les ressources de sa diplomatie, les moyens de conjurer le danger pangermaniste en assurant à l'antique Monarchie des Habsbourg le rôle pacifique et glorieux auquel sa formation historique, ses intérêts bien compris la destinent en Europe. W. BEAUMONT.

LE PARLEMENT ANGLAIS
ET L'EXPÉDITION DE KHARTOUM

Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin en arrière pour trouver, en Angleterre même, l'expression d'opinions indécises sur la question du Soudan égyptien. Le 28 juin dernier, venait en discussion, devant la Chambre des communes, un projet de loi déposé par le chancelier de l'Échiquier tendant à transformer en libéralité l'avance faite au gouvernement du Khédive par l'Angleterre, et cette question d'ordre financier amenait les divers orateurs à envisager, à un point de vue général, la situation de l'expédition anglo-égyptienne et ses conséquences probables. A ce moment, les esprits n'étaient pas surexcités, et la vérité pouvait plus facilement se faire jour. Il est donc intéressant de connaître l'opinion des membres les plus écoutés du Parlement anglais sur la légitimité des revendications actuelles.

On se rappelle comment, à la suite de la malheureuse expédition

italienne en Abyssinie, le gouvernement anglais conçut le projet de reconquérir le Soudan égyptien fermé aux Européens depuis la défaite de Gordon, et de faire payer au Trésor Khédivial les frais de l'expédition, en effectuant un prélèvement de £ 500.000 sur le fonds de réserve de la dette égyptienne. Le commissaire français de la dette s'opposa dès l'abord à ce projet, prétendant à juste titre que le fonds de réserve, placé sous la surveillance de la commission internationale, n'était pas destiné à des dépenses de cette nature. Appuyé par le commissaire russe, il porta l'affaire devant les Tribunaux mixtes, qui reconnurent le bien-fondé de cette demande et condamnèrent le gouvernement égyptien à restituer les £ 500.000 à la caisse de la dette. C'est alors que l'Angleterre prit réellement la direction de l'affaire, au lieu et place de l'Égypte; le Parlement britannique autorisa le chancelier de l'Échiquier à faire à celle-ci l'avance des sommes nécessaires, sauf remboursement ultérieur; il s'agissait non seulement d'organiser une expédition vers le sud, mais encore de construire, à partir de Wadi-Halfa, plusieurs centaines de milles de chemins de fer et de télégraphes devant servir au ravitaillement, et plus tard aux transports commerciaux dans la vallée du Nil. L'expédition avançait lentement d'abord jusqu'à Dongola, puis jusqu'à Kassala. A la fin de juin 1898, elle commençait sa dernière étape de Kassala à Khartoum, et le chancelier de l'échiquier choisissait ce moment pour exposer la situation aux Chambres. Il avait été dépensé, disait-il, jusqu'à ce jour £ 1.805.000 employés à la construction du chemin de fer; en principe, l'Égypte devait seule supporter les frais de la campagne; mais, en raison des difficultés de celle-ci, il avait fallu faire venir des troupes de Malte et des Indes, et il était de toute justice de faire contribuer l'Angleterre à cette charge supplémentaire par l'abandon, à titre de subside, des £ 800.000 avancés à l'Égypte dans les premiers mois de 1897.

Le chancelier de l'échiquier prétendait, d'autre part, que jamais la situation de l'Égypte n'avait été plus prospère, que la dette avait diminué en 1897 de £ 230.000 et qu'il était pourvu sur les ressources du budget à toutes les dépenses. Dès lors il semblait bizarre d'implorer un subside en faveur d'un pays jouissant d'aussi bonnes finances. C'est ce que n'ont pas manqué de faire remarquer la plupart des orateurs qui se sont succédé à la tribune. Sir W. Harcourt et M. John Ellis ont fait ressortir l'illogisme du cabinet venant demander un secours pour un gouvernement que lord Cromer, le commissatre anglais du Caire, représente, dans ses rapports annuels, comme très prospère. Ils prévoyaient d'ailleurs que l'on ne donnait pas le vrai motif de cette demande intempestive. MM. Courtney, Labouchère et sir Dilke demandaient nettement au gouvernement si son intention était d'arrêter l'expédition à Khartoum ou d'étendre la

puissance de l'Égypte sur les provinces équatoriales jusqu'à l'Ouganda. Mais *le chancelier de l'Échiquier refusa de répondre* à cette question imprudente, gardant ainsi toute sa liberté d'action, suivant la tournure prise par les événements, pour revendiquer, au nom de l'Égypte, toutes les terres ayant appartenu au Khalife, ou bien, au contraire, pour se contenter des territoires occupés effectivement par la colonne expéditionnaire. La politique hostile à l'expansion anglaise en Égypte s'affirma en mai 1898 par 81 voix contre le projet, qui fut d'ailleurs adopté par 155 voix. Cette minorité, relativement considérable, surtout dans une question de politique extérieure où tous les partis s'accordent d'ordinaire à donner au gouvernement l'appui de leurs voix après avoir formulé quelques critiques, tendrait à prouver que l'expédition anglo-égyptienne n'était peut-être pas aussi populaire en Angleterre que la presse semble le dire. Le chancelier de l'Échiquier n'a pas osé affirmer hautement les droits de l'Égypte sur tout le bassin du Nil supérieur, et il a fallu la victoire d'Omdurman pour pousser le gouvernement anglais à revendiquer une suzeraineté devenue illusoire sur des territoires qui, en réalité, appartenaient aux Derviches. Les organes de la presse britannique, qui se font remarquer aujourd'hui par leur ton agressif, ne se seraient pas montrés aussi arrogants il y a quelques mois, avant les succès décisifs du général Kitchener. Il était bon de le rappeler, pour montrer à nos voisins que nous ne sommes pas dupes de leurs bruyantes manifestations actuelles : les menaces ne valent point des droits.

J. FRANCONIE.

LA POLITIQUE EN ALLEMAGNE

PENDANT LA DERNIÈRE SESSION DU REICHSTAG ET LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

(*Suite et Fin.*)

L'allusion aux concessions faites à la Russie, à l'Angleterre, à la France était visible. L'Allemagne voulait un point d'appui sur le territoire chinois. Le projet était mûri depuis longtemps. Le meurtre des missionnaires allemands ne fut que l'incident heureux qui permit de réaliser un projet caressé de longue date, depuis sans doute la guerre sino-japonaise. Mais le procédé allemand devait trouver des imitateurs. La désinvolture déployée devait justifier d'analogues demandes de la part d'autres nations. En prenant la première part de la proie chinoise, l'Allemagne invitait les autres nations au dépècement complet de ce pays affaibli.

Le prince Henri, parti avec tant de fracas, arriva après la cueillette des lauriers. Il fut reçu avec d'excessifs honneurs. Il put même, chose inouïe, s'entretenir seul à seul, avec le Fils du Ciel.

Mais les principales concessions avaient été faites à l'ambassadeur allemand.

L'Allemagne obtient pour une durée de 99 ans — dans l'espèce c'est une durée illimitée — tout le bassin intérieur du golfe de Kiao-Tcheou jusqu'à la limite des hautes eaux. Au sud et au nord, elle obtient d'importantes langues de terre en bordure jusqu'à la délimitation naturelle par les collines voisines, enfin les îles situées à l'extérieur et en face du golfe. Elle a l'absolue souveraineté du territoire cédé à bail. Elle peut y ériger tous les bâtiments et constructions qu'elle jugera utiles et prendre toutes les mesures nécessaires pour les protéger.

Bien mieux, il fut spécifié que, si le point choisi ne remplissait pas les conditions que le gouvernement allemand avait en vue, ce dernier pourrait choisir tel autre point de la côte chinoise qui lui paraîtrait répondre à ses desiderata et, dans ce cas, le gouvernement chinois garderait et paierait les bâtiments élevés à Kiao-Tchéou.

En outre le gouverneur de la province de Chan-Toung était révoqué, six hauts fonctionnaires déplacés et punis, et la Chine devait payer une indemnité de 3.000 taels et élever trois chapelles expiatoires.

Le 8 février, M. de Bülow découvrait la pensée impériale.

« Nous avons besoin, disait-il, d'une porte d'entrée commerciale dans le territoire chinois, telle que la France en a une au Tonkin, l'Angleterre à Hong-Kong, la Russie dans le Nord. Les 400 millions d'habitants de la Chine fournissent aux puissances un vaste champ du plus bel avenir. Depuis dix ans nos importations y ont triplé. Nous devons nous efforcer d'y obtenir des concessions analogues à celles d'autres puissances.

« Sans point d'appui territorial, l'intelligence des forces industrielles et commerciales allemandes s'éparpillerait et servirait d'engrais aux champs d'autrui sans fertiliser notre jardin propre. Une station navale était donc absolument indispensable. »

On ne saurait avouer plus ingénument que, si une occasion n'était pas survenue, on l'aurait fait naître.

Enfin, pour dissiper toute équivoque, dans le discours de clôture qu'il adressait au Reichstag, le 6 mai, l'empereur disait :

« L'envoi à Kiao-Tcheou d'une escadre, chargée de demander satisfaction pour le meurtre des missionnaires allemands, a permis de réaliser le *vœu conçu depuis bien longtemps* et très justifié qui tendait à obtenir dans l'extrême Orient un point d'appui sûr dans le sens militaire et susceptible de développement dans le sens commercial.

Ce résultat a été atteint par une entente amicale avec la Chine sans que les relations de l'Allemagne avec les autres puissances aient été troublées. »

Le 19 mai, Li Hai-Houan, ministre de Chine, échangeait avec M. de Bülow les ratifications du traité conclu le 6 mars à Pékin.

D'autres avantages que des concessions territoriales avaient été stipulés qui ne furent connus que plus tard. C'était d'abord la concession de deux chemins de fer dans le Chan-Toung, l'une allant de Kiao-Tcheou et de Tsi-Nan à la frontière de la province, l'autre reliant Kiao-Tcheou à Chin-Chon. Cette concession était tout naturellement accordée à une société allemande qui pouvait posséder des mines tout le long de la ligne sur une longueur de 20 kilomètres. En outre toutes les entreprises chinoises qui pourraient se greffer autour desdites lignes devraient, en cas de nécessité, recourir d'abord aux Allemands qu'il s'agisse de fonds, de machines ou de matériaux.

Tandis que l'Allemagne s'étendait ainsi au dehors, poussant sa politique coloniale en escomptant le vote des crédits pour l'augmentation de la marine et, par contre-coup, réagissant sur le Reichstag pour obtenir le vote des mêmes crédits par la menace de complications extérieures, on poursuivait à l'intérieur une politique de combat contre les idées avancées ou les ferments de révoltes ou de simple indépendance.

Contre les socialistes la lutte s'engageait sourdement d'abord puis ouvertement. Vers le milieu de janvier, le *Vorvaerts* publiait une circulaire confidentielle du secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. de Posadowsky, ordonnant aux autorités de faire une enquête afin de déterminer dans quelle mesure il était possible de restreindre le droit de coalition et de châtier efficacement les grévistes. Les socialistes ne laissèrent pas passer pareil document sans protester. La discussion dura plusieurs séances au Reichstag. Le parti de l'empire, avec M. de Kardarf, soutint énergiquement le ministre qui développa la thèse qu'il devait reprendre un peu plus tard dans une lettre célèbre en vue des élections, à savoir que l'ennemi commun était le socialiste et qu'il fallait le combattre de toute façon.

Un peu plus tard on annonçait que le gouvernement préparait un projet contre les professeurs socialistes des universités. Mais l'intention prêtée au gouvernement ne se traduisit pas dans une résolution concrète. La politique de persécution contre les Polonais, les Alsaciens-Lorrains, les Danois, se poursuivait sans répit. Les Polonais principalement eurent à souffrir. La prussification de la Pologne était activée, et la Chambre des députés de Prusse discutait un projet destiné à hâter les résultats, attendus depuis si longtemps.

L'Alsace n'était pas plus épargnée que la Pologne.

On continuait de faire l'apothéose de la grande guerre. On inau-

gurait à Metz le 20 mars un monument en l'honneur de Frédéric-Charles. On votait un monument pour le maréchal de Moltke. L'empereur, dans son voyage annuel en Lorraine, faisait l'habituel pèlerinage des champs de bataille réveillant ainsi de douloureux souvenirs et s'avançait jusque dans la Haute-Alsace pour y examiner de nouveaux points stratégiques.

Le Schleswig recevait aussi sa part de persécution.

Des procès pour lèse-majesté continuaient. Après M. Liebknecht qui terminait les quatre mois de prison auxquels il avait été condamné pour offense à l'empereur, un journaliste du *Kladderadatsch*, M. Johannes Trojon, était à son tour condamné pour le même crime.

La question du pain n'a pas agité l'Allemagne aussi profondément que la France et l'Italie. Les socialistes avaient réclamé la suppression, ou tout au moins la diminution des droits sur les céréales, mais le secrétaire à la Trésorerie, M. Thielmann, qui ne tenait pas à mécontenter la fameuse union des agriculteurs, celle-là même qui réclamait l'année dernière l'interdiction absolue des céréales étrangères en Allemagne, ne jugea pas à propos d'accéder aux désirs des socialistes.

C'est sur cette discussion que fut clôturée la session du Reichstag, le 6 mai.

La période électorale proprement dite était ouverte. Les partis bien groupés, bien ordonnés, bien disciplinés, publiaient leurs manifestes, simples formalités plutôt que manifestations indispensables, étant donnée la netteté qui distingue les principales opinions.

Les antisémites et les agrariens contractaient une alliance pour se garantir leurs sièges respectifs et assurer leur réélection. Les nationaux libéraux réclamaient le maintien de la loi électorale, de la liberté du domicile, l'amélioration de la procédure militaire pénale, la liberté d'association. Ils affirmaient leur fidélité à l'empereur, et leur volonté de maintenir une armée et une flotte puissantes. Ils s'engageaient à lutter avec énergie contre les socialistes et les Polonais, contre les agitations réactionnaires et radicales et aussi contre l'ultramontanisme du centre.

Le centre dans son manifeste électoral, affirmait son loyalisme envers l'empereur, mais tout en attestant son attachement aux droits de la nation et de ses représentants. Il persistait naturellement dans sa lutte contre les derniers vestiges du Kulturkampf, c'est-à-dire qu'il réclamait la réadmission des ordres religieux, l'extension des droits des évêques, l'enseignement religieux dans les écoles. Il gardait, déployait sa vieille bannière avec sa devise : Pour la Vérité, la Liberté et le Droit.

Les libéraux de leur côté maintenaient l'intégralité de leurs programmes, mais ils faisaient appel à l'union de toutes les fractions

libérales, et l'entente paraissait aboutir. Le 24 mai, les journaux libéraux publiaient, en effet, un manifeste signé de MM. Barth et Schrader de l'union libérale, et de MM. Fischbeck et Richter du parti libéral démocratique, qui pouvait se résumer en cette idée : une seule candidature libérale, partout où il y aura lieu de présenter des candidats.

Les socialistes cependant déployaient une activité extraordinaire. Ils présentaient des candidats dans toutes les circonscriptions, multipliaient les réunions et faisaient une infatigable propagande. Les partis gouvernementaux témoignaient des plus vives inquiétudes.

On répandait sur les desseins du gouvernement des bruits qui paraissaient suffisamment plausibles, pour être discutés et démentis et qui, en tout cas, jetaient le trouble dans les esprits. Le député Muller, de Fulda, accusait, dans les termes les plus formels, le gouvernement de méditer une transformation de la loi électorale dans un sens restrictif du suffrage universel, et de vouloir substituer des délégations, des diètes des Etats confédérés au Reichstag élu directement par le peuple.

Le comte de Posadowsky saisit le moment pour tenter une manifestation. Sous la forme d'une réponse à une question qui lui avait été posée par un personnage politique, il prêchait une politique de concentration contre l'ennemi commun : le socialisme.

Le premier devoir politique, disait-il, est de serrer les rangs pour faire face au socialisme révolutionnaire. Et il indiquait sur quel programme pourrait se faire l'union des partis de l'ordre. « Le prochain parlement doit prêter un appui solide au gouvernement, dans les questions de concurrence internationale, et être bien décidé à examiner sans préventions la situation de la production nationale, en particulier la situation de l'agriculture et des classes moyennes. Il est absolument nécessaire dans l'intérêt de la population ouvrière d'élaborer des lois sur les assurances ouvrières. »

Après le programme venait la tactique. « S'il est impossible d'assurer l'élection d'un candidat partageant cette manière de voir, du moins il faudra en tout cas soutenir tout adversaire des socialistes. Surtout pas d'abstention ! »

La lettre souleva une vive émotion. On la considéra comme une avance aux agrariens, et le gouvernement jugea bon de déclarer qu'il n'irait jamais aux extrêmes mesures exigées par les agrariens et qu'il se bornerait à protéger l'agriculture dans la limite des intérêts généraux du pays.

C'était à peu près ce que disait, dans une lettre au prince de Carlostadt, le chancelier de Hohenlohe. La presse parisienne essaya tout d'abord d'exploiter cette lettre contre le chancelier, puis, de la lui faire renier en démontrant qu'offrir une candidature à un homme du

parti du juste milieu, c'était vraiment combattre la politique du gouvernement, synonyme pour elle de politique agrarienne, la seule sur laquelle une concentration pût se faire.

Le centre accueillait hostilement les propositions de concentration. Il tenait à ménager sa position indépendante qui lui permettait de porter à droite ou à gauche, suivant les besoins, le poids de ses voix.

Le 16 juin, le grand jour arrivait. Ce qui éclata tout d'abord aux yeux, ce fut l'échec de la fameuse concentration et le succès marqué des socialistes. D'autres faits non moins importants étaient révélés par cette première consultation, la seule sur laquelle on puisse asseoir des raisonnements sérieux, parce que, comme nous le verrons, le scrutin de ballottage n'a pu que masquer une situation des plus déplorables et dont la faiblesse se révélera brusquement un jour. Il y avait d'abord un nombre considérable de ballottages, ce qui indiquait un équilibre de forces assez remarquable entre les partis. Sur 397 sièges à pourvoir, 209 seulement avaient leurs députés définitivement élus. Le centre, avec son programme confessionnel bien défini et malgré les défections qu'on avait pu reprocher à certains de ces membres et qui, si elles se renouvelaient trop souvent, finiraient par amener l'irréparable ruine, arrivait avec la plus forte proportion. Presque tous ses sièges étaient pourvus.

Les libéraux étaient écrasés complètement malgré la demi-réconciliation de ses deux principales fractions : leurs chefs, MM. Richter, Rickert et Payer étaient en ballottage.

Les socialistes, qui avaient présenté des candidats dans toutes les circonscriptions pour faire le dénombrement de leurs partisans, obtenaient, outre 33 élus définitivement, deux millions et demi de voix. Les antisémites, qui s'étaient mis à la remorque de la ligue des agriculteurs, étaient battus à plates coutures.

Les résultats se décomposaient de la façon suivante au premier tour :

Conservateurs	38
Parti de l'Empire	10
Centre	85
Réformistes	5
Nationaux libéraux	10
Union libérale	1
Libéraux démocrates	1
Agrariens	1
Socialistes	32
Polonais	13
Danois	1
Indépendants	9
Ligue des paysans	3
Ballottages	188

Devant de pareils résultats, les libéraux découragés firent une

sorte de cartel provisoire avec les conservateurs et leurs presque perpétuels associés, les nationaux et les libéraux, effrayés eux-mêmes, pour réaliser au second tour, l'alliance sous sa forme la plus grossière, contre le parti révolutionnaire.

La polémique ardente qui s'était engagée dans la presse avant le premier tour ne facilitait pas un rapprochement. Mais l'évidence était là. En refusant d'adhérer au parti de l'ordre, les libéraux signaient leur arrêt de mort. Ils préférèrent reculer le terme de leur existence. Grâce à cette manœuvre, ils ont passé au second tour en d'assez fortes proportions. Mais leur parti n'en est pas moins mortellement frappé. Il a en lui les germes de sa destruction.

Les résultats des ballottagee furent les suivants :

Conservateurs	19
Parti de l'Empire	10
Centre	23
Réformistes	5
Nationaux libéraux	39
Union libérale	11
Union libérale démocratique	29
Libéraux démocrates	8
Agrariens	3
Socialistes	24
Polonais	1
Guelfes	6
Indépendants	8

NOUVEAU REICHSTAG DE 1898.		ANCIEN REICHSTAG.	
Conservateurs	57	Conservateurs	57
Parti de l'Empire	20	Parti de l'Empire	25
Centre	108	Centre	98
Réformistes	10	Réformistes	16
Nationaux libéraux	49	Nationaux libéraux	50
Union libérale	12	Union libérale	11
Union libér. démocratique.	30	Union libér. démocratique.	28
Démocrates allemands	9	Démocrates allemands	12
Agrariens	4	Polonais	20
Socialistes	56	Socialistes	48
Polonais	14	Guelfes	7
Danois	1	Ligue des paysanss	4
Guelfes	6	Indépendants	15
Indépendants	17		
Ligue des paysans	3		

En confrontant ces chiffres, on remarque que les socialistes ont gagné 8 sièges. Aux élections de 1893 ils obtenaient 1.786.738 voix, aujourd'hui ils en recueillent près de 2 millions et demi. Rien ne peut prévaloir contre ces chiffres. Le quart des électeurs de l'Empire est socialiste.

Immédiatement après les socialistes, mais avec un nombre de députés bien plus grands, arrive le centre, qui compte 1.400.000 suffrages et 103 députés. On voit que l'art de découper les circonscriptions a atteint, en Allemagne, le dernier degré de la science.

Ce sont les deux seuls partis solides, et ce sont eux qui forment les pivots des deux oppositions. Les prévisions des optimistes, les efforts du gouvernement, les colères impériales n'enlèveront rien à ce fait : le socialisme s'accroît et monte toujours. Les libéraux, qui pouvaient, en maintenant énergiquement un programme de progrès bien entendu et prudent, attirer à eux la partie de la population éclairée et désireuse du progrès, ont fait faillite aux espérances qu'on pouvait fonder sur eux. Leur monstrueuse alliance avec les pires ennemis du progrès ne leur profitera pas longtemps. De part et d'autre, on la leur reprochera.

Ils demeureront suspects même dans l'opposition, et les élections prochaines consacreront peut-être leur définitif écroulement.

Y aurait-il vraiment en eux quelque chose de pourri, comme le déclaraient certains organes réactionnaires ?

Les succès des socialistes ont porté dans le gouvernement une inquiétude profonde, et les bruits qui s'étaient propagés, avant les élections, de restrictions apportées à la loi électorale, ont repris de plus en plus consistance.

Il n'est pas sans danger de voir, à côté d'un chancelier vieilli, affaibli, malade, des réactionnaires avérés comme M. de Posadowski, des révolutionnaires repentis comme M. de Miquel, des élèves de Bismarck comme M. de Bulow, des gens prêts à tous les coups de main les plus audacieux. Mais est-ce vraiment le suffrage universel qui est la cause de ces progrès du socialisme? Nest-ce pas plutôt, comme le dénonçait la *Gazette de Voss*, les excès de la police, les défaillances de la justice, les restrictions à l'exercice du droit d'association ? N'est-ce pas aussi cet accaparement de la propriété entre les mains d'un petit nombre? *Le Vorvaerts* disait que le neuvième de la superficie totale des terres cultivées en Allemagne est aux mains de quinze grands propriétaires.

Dans de pareilles conditions, l'homme passe à l'état de serf de la glèbe. Il n'est pas étonnant qu'il ne vote point pour ses maîtres, mais pour ceux qui lui promettent de le délivrer du joug qui lui pèse.

Il se comprend que l'empereur Guillaume qui rêvait, non pas peut-

être de rétablir le pouvoir absolu, ce qui ne saurait se faire sans effusion de sang et jamais pour une durée bien longue, mais de gouverner avec un parlement docile à ses volontés, soit amèrement déçu. Il lui faudra s'il veut augmenter son armée, revenir aux négociations laborieuses avec les partis, aux concessions multipliées, à la politique du *do ut des* si joliment pratiquée jadis par le prince de Bismark. Pas plus que dans le précédent Parlement, il ne trouvera une majorité dévouée. L'opposition sera, au contraire, plus ferme, moins maniable. Mais il fera bien et son ministère avec lui de ne pas céder aux abjurations du parti des ultra. Leurs organes ordinaires ont proposé des systèmes électoraux pour écarter la plupart des ouvriers. Ils ont recommandé un droit électoral privilégié en faveur des villes, des universités, des Chambres de commerce et d'autres corporations, une sorte de représentatiou des intérêts analogues à celle de l'Autriche pour les élections à la Chambre autrichienne. Mais, comme le remarquait la *Gazette de Voss :*

« Si le Parlement ne doit être qu'un instrument aux mains du gouvernement, à quoi bon les élections ? Un conseil d'État et un conseil d'économie suffiront. Mais, s'il doit refléter la volonté de la nation, il n'existe pas de meilleur moyen de constater cette volonté que le suffrage universel égal pour tous, secret et direct.

« Si le miroir montre une reproduction désagréable à voir, faudra-t-il pour cela briser le miroir? »

Certainement, la nouvelle majorité de Reichstag ne se prêtera point à une modification du droit de suffrage. Le centre du reste ne donnera jamais la main à l'étouffement du droit de suffrage. Il se souviendra que c'est à lui qu'il a dû ses succès passés, et il estimera qu'en y permettant qu'il y soit porté atteinte, il commencerait son propre suicide. Tout repose sur lui dans les prochains débats, il continuera sa tradition de sagesse et de mesure.

H. PASQUIER.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Voyage de Guillaume II en Orient. — Ce voyage se poursuit sans incident notable, de Berlin à Venise, de Venise à Constantinople, de Constantinople à Jérusalem : les bombes anarchistes d'Alexandrie ont été découvertes avec une suffisante opportunité par la police britannique, et cependant l'empereur d'Allemagne ne semble pas s'être ému outre mesure d'une pareille menace; à Constantinople, où la plus parfaite police ne saurait garantir un souverain contre un crime, l'empereur a dit : Je suis dans la main de Dieu, et la main de Dieu lui a conservé la vie. Le lustre d'une réception merveilleuse, digne des fêtes qui accompagnèrent l'inauguration du canal de Suez éblouissait suffisamment tous les yeux.

Si, en France, on a suivi avec un intérêt particulier le voyage princier, c'est au double point de vue des conséquences politiques et commerciales qui en résulteront. Tout d'abord, on avait craint deux événements dont notre pays plus que tout autre eût eu à se plaindre : que le règlement de la question de Crète eût été indéfiniment retardé, que le passage de l'Empereur en Egypte eût affermi un établissement, dont les assises s'élargissent malheureusement chaque jour : ni l'un ni l'autre ne se sont produits : l'embarquement des troupes turques continue à la Sude et la question d'Egypte demeure en l'état.

Les différentes opinions émises dans la presse sont très exactement synthétisées dans l'article suivant que M. R. Kœchlin publiait dans les *Débats :*

Nous croirions plus volontiers que Guillaume II, en allant à Constantinople, n'a eu d'autre intention que d'augmenter d'une façon générale l'influence allemande en Orient, en donnant au Sultan un nouveau gage de son amitié. Cette amitié n'est pas gratuite, et la Porte sait le reconnaître en accordant aux sujets allemands les firmans les plus divers, en s'entourant d'ingénieurs et d'officiers allemands, en réservant aux manufactures allemandes les plus importantes commandes. Que d'autres missions et d'autres commandes s'ajoutent aux précédentes, et l'utilité du voyage impérial sera amplement démontrée.

Mais le fait de pousser jusqu'à Jérusalem est plus important encore et les commentaires dont les journaux allemands ont salué ce projet lui donnent toute sa valeur. Depuis de longues années, des Missions protestantes allemandes se sont établies en Palestine et sur toute la côte de Syrie; elles ont singulièrement prospéré, et la situation de l'Allemagne, grâce à elles, y est devenue considérable tant au point de vue commercial que

politique. Guillaume II les visitera, et sa présence leur donnera certainement un surcroît de prestige et d'enthousiasme dont il serait imprudent de ne pas tenir compte; mais, à côté des Missions protestantes, quelques missionnaires catholiques allemands se sont introduits en Terre-Sainte. Ils ne sont, certes, pas nombreux encore; mais ils sont très actifs, et leur maison mère, située sur les confins de la Hollande, est soutenue par les dons de tout le catholicisme allemand. Ces Pères ont de vastes ambitions, et ils ne rêvent rien moins que de le disputer aux Missions francaises, ou protégées de la France, dont la situation est encore prépondérante. Le gouvernement allemand les y encourage avec une énergie et une ténacité qui ne se démentent pas un instant Il soutient leurs prétentions de ne pas relever, conformément aux traditions et aux actes internationaux en vigueur, des agents de France, seuls représentants des populations catholiques auprès des autorités ottomanes; le Saint-Siège se montre opposé à ces innovations. Léon XIII a nettement exprimé et fait exprimer sa volonté à cet égard lors du récent pèlerinage français : la Prusse a répondu à ces discours par le rappel de son ambassadeur près le Vatican et il n'est aucun effort qu'elle ne fasse pour dépouiller la France de ce privilège dont elle jouit depuis tant de siècles. Il n'est pas douteux que Guillaume II, en allant à Jérusalem, ne prétende aider à la réalisation des vœux du catholicisme allemand.

Quels privilèges moraux l'empereur obtiendra-t-il du Sultan en faveur de ses nationaux durant les entretiens qu'ils auront à Constantinople? On ne peut le savoir exactement; mais il est permis de croire que, en ce qui touche son voyage à Jérusalem, s'il doit augmenter moralement, pour quelque temps au moins, la situation de l'Allemagne au Saint-Sépulcre, matériellement cette situation demeure la même. Le Saint-Siège a prouvé qu'il tenait ses intérêts en Palestine pour solidaires des nôtres, puisqu'il s'est refusé à toute innovation qui serait contraire à l'ordre établi; nous pouvons avoir confiance dans les assurances qui nous ont été données et que les faits ont confirmées d'une façon si éclatante et espérer que, grâce à cette heureuse entente, le voyage de Guillaume II n'aura pas d'autre effet que de « faire valoir son nom en Orient ».

Pour la *Liberté* ce voyage est surtout une tournée commerciale plutôt qu'une croisade politico-religieuse.

Ce voyage est le couronnement de la politique patiemment suivie depuis quelques années par Guillaume II en vue de la germanisation de la Turquie, qui, après avoir été tour à tour livrée aux influences françaises, anglaises et russes, tend de plus en plus à devenir une sorte de province allemande. Car Abdul-Hamid n'est pas ingrat. La main que le petit-fils de Guillaume Ier lui a tendue dans sa détresse, alors que toutes les autres se détachaient de lui, il l'a saisie avec empressement et il y a mis tout ce qu'on lui demandait. Les instructeurs de son armée, c'est à l'Allemagne qu'il les a demandés, et c'est à eux qu'il a dû la seule victoire que les armées turques aient remportée depuis longtemps, contre un ennemi peu redoutable il est vrai. Ses commandes d'armes et de munitions, c'est aux Allemands qu'il les fait, et c'est aux Allemands que vont les dernières

ressources de son empire appauvri. Et ses firmans que se partageaient jadis les financiers et les industriels français, ces iradés dont la simple signature consacrait une fortune et faisait sortir de terre des millions, ce sont maintenant des Allemands qui en bénéficient. La Compagnie allemande des chemins de fer de Haïdar-pacha à Angora ne vient-elle pas encore d'obtenir la concession d'un terrain pour la construction d'un port commercial à Haïdar-pacha? Et ce ne sera pas tout; la manne que recueillera l'auguste pèlerin ne se bornera pas à une prodigue distribution de décorations à sa suite, et l'on peut s'attendre à plus et à mieux. La Turquie est rentrée désormais dans le giron de l'hégémonie allemande et l'Allemagne fait payer son amitié. L'Italie sait ce qu'elle lui coûte, et la Turquie ne s'en tirera certainement pas à meilleur compte.

On devra en retenir également un rapprochement politique incontestable entre l'empereur d'Allemagne et le Sultan, peut-être une véritable alliance. Ce fait, qui eût désobligé particulièrement les ministres de François Ier, ne paraît pas avoir inquiété jusqu'ici les membres du ministère Brisson. En dehors de l'affaire de Fachoda, la rentrée des chambres, la mollesse des amis satisfaits, l'irritation des amis déçus, engendrent dans leur esprit suffisamment de soucis pour qu'ils ne se préoccupent point du Grand Turc.

Les organes catholiques organisent un mouvement de propagande en faveur de notre influence menacée en Orient. Le cardinal Langénieux et le P. Charmetant rivalisent par une louable émulation : on espère bien que, à côté d'eux, l'*Alliance Française* pour la propagation de la langue Française multipliera ses efforts, avec l'appui du Gouvernement trop ménager de ses deniers et que le *Signal* et le *Siècle* tiendront à honneur de prendre contre l'influence allemande, la défense de l'influence française, bien que les préocupations d'ordre confessionnel semblent jusqu'ici avoir maintenu ces journaux dans une profonde réserve ; Gambetta n'eût pas manqué de les encourager dans cette voie et tous ceux qui placent la grandeur de notre patrie au-dessus de toutes les questions religieuses leur en sauront gré.

L'affaire de Fachoda. — Tout a été dit depuis plusieurs semaines sur cette affaire; la publication du *Livre Jaune* est arrivée bien à point pour la préciser devant l'opinion de l'Europe, et c'est un hommage unanime d'éloges qui est rendu par la presse à notre ministre des Affaires étrangères pour les qualités dont il a fait preuve au milieu des négociations actuelles ou, si on ne veut pas admettre qu'il y ait de négociations, au milieu des échanges de vues qui se poursuivent.

Nous avons été dignement représentés par notre ministre des Affaires étrangères, disent les *Débats*, dans un article dont les prémisses nous plaisent plus que la conclusion :

Nous avons offert, plusieurs fois, au gouvernement anglais, de discuter;

il s'est toujours dérobé à la controverse. Ce n'est pas sur ce terrain qu'il se sentait le plus fort.

Il y a pourtant évolué, mais toujours de loin ; il a pris des attitudes différentes, mais toujours mobiles et évasives. Tantôt il a parlé en son propre nom ; tantôt au nom de l'Égypte ; tantôt au nom du Mahdi dont il se disait l'héritier. Quand il a parlé comme un héritier du Mahdi, nous lui avons répondu qu'il n'avait pu hériter que des possessions du *de cujus* au moment de sa mort, et que Fachoda n'en faisait plus partie. Quand il a parlé au nom de l'Égypte, puissance vassale de la Porte, nous lui avons demandé de montrer le mandat qu'il avait reçu du Sultan, ou même de l'Égypte. Quand il a parlé en son nom pur et simple, en invoquant dans sa crudité le droit de conquête, nous lui avons demandé en quoi son titre valait mioux que le nôtre. A tout cela, il n'a rien répondu, parce qu'il n'y pouvait rien répondre. Autant notre argumentation a été nette et précise, autant la sienne a été vague et confuse. Il a dit, une fois, que l'Égypte, ayant possédé jadis le Soudan, n'avait jamais pu le perdre; en quoi il oubliait que c'était l'Angleterre qui le lui avait fait abandonner, et que cet abandon lui avait paru à ce point définitif qu'elle-même s'en était adjugé une partie et avait librement négocié sur le reste avec d'autres puissances. Il a dit, plus tard, qu'en effet tous ces territoires avaient, par le droit de la force, légitimement appartenu au Mahdi, mais que le même droit les avait fait passer sous sa propre domination, oubliant qu'à l'heure exacte où cette espèce de transsubstantiation s'est produite, Fachoda n'appartenait plus aux derviches. Alors, que restait-il? Quel nouvel argument pouvait-on invoquer?

Rien n'est plus exact, rien n'est plus probant; pourquoi donc enlever à cet exposé toute sa valeur et conclure aussi timidement :

L'affaire entre, semble-t-il, dans une phase nouvelle. On s'est livré jusqu'ici à une controverse théorique : on en vient maintenant à une discussion pratique. Nos vues sont trop modérées et trop légitimes pour n'être pas prises en considération, pour peu qu'on veuille bien les examiner. Nous sommes résolus à ne rien pousser à bout, si ce n'est l'esprit de conciliation et de transaction. M. Delcassé n'a fait qu'une réserve, au sujet de l'honneur national. *L'Angleterre en veut-elle à notre honneur, ou veut-elle Fachoda ?* Il n'y a pas d'autre question.

La conception qu'à M. Delcassé de notre honneur n'est pas aussi modeste que celle de M. F. Charmes ; notre honneur ne consiste pas à avoir le droit pour nous et à céder la place à l'Angleterre ; il consiste à assurer à nos possessions du Haut Oubanghi un accès au Nil navigable et jusqu'au règlement équitable à intervenir, à conserver nos positions.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'Allemagne et la protection des catholiques en Orient. — L'empereur d'Allemagne a semblé un moment vouloir préciser la signification de son voyage en Orient, en rappelant brusquement M. de Bulow, ministre de Prusse près le Vatican. Il est vrai que, quelques jours après, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* annonçait que le baron de Rotenham, ministre plénipotentiaire à Berne, était désigné pour remplacer M. de Bulow auprès du Saint-Siège. Néanmoins le coup avait été porté, et personne ne s'était mépris sur l'importance de cet avertissement tant soit peu brutal au Vatican.

Au lendemain du rappel de M. de Bulow, en effet, tous les journaux officieux allemands s'accordaient à déclarer que cette mesure était une réponse à l'allocution de Léon XIII aux ouvriers français par laquelle le Pape confirmait les droits traditionnels du protectorat exercé par la France sur les catholiques d'Orient.

C'est ainsi que la *Gazette de Voss* écrivait :

Il est difficile de ne pas établir une connexion entre ces deux faits et de n'y pas découvrir l'indice d'un refroidissement entre le gouvernement prussien et le Vatican. C'est ici le cas d'appliquer l'argument bien connu : *Post hoc, ergo propter hoc*. Dans tous les cas, le gouvernement prussien n'a rien fait pour provoquer ce refroidissement. La vérité est que, depuis qu'il a été question du voyage de l'empereur d'Allemagne en Orient, le Vatican a jugé opportun d'exhumer la vieille tradition du protectorat français sur les catholiques d'Orient. Or, c'est là une tradition que l'Allemagne ne saurait admettre, alors même qu'elle a pour elle l'appui du Pape.

La *Gazette de Voss* ajoutait, il est vrai, qu'il ne fallait pas voir là le symptôme d'un conflit véritable :

Ce n'est, disait-elle, sans doute, qu'un avertissement indiquant que ce qui se passe au Vatican est considéré à Berlin comme un acte peu amical. Au surplus, la Curie romaine est tout aussi intéressée à entretenir de bonnes relations avec Berlin que l'Allemagne peut l'être à entretenir de bons rapports avec le gouvernement pontifical.

Le *Berliner Tageblatt* écrivait également :

Il est manifeste que cette mesure du gouvernement prussien est une conséquence de l'allocution que le Pape a adressée aux pèlerins français, allocution où il parle du protectorat traditionnel de la France en Orient. On ne saurait reconnaître au Pape le droit de bouleverser ainsi les principes élémentaires du droit des gens.

De son côté la *Augsburger Postzeitung* éprouvait le besoin de pré-

senter les excuses du Vatican et se disait en mesure de faire au sujet des rapports existant dans la question du Protectorat entre la Prusse et le Saint-Siège la déclaration suivante :

Le Vatican reconnaît *de facto* le protectorat conclu en 1892 entre le Sultan et l'empire allemand. Par ce motif le Saint-Siège n'a pas donné et ne donnera pas aux missions allemandes en Orient l'ordre de se soumettre au protectorat français.

Enfin la *Correspondance politique* déclarait également :

La déclaration faite par le cardinal Rampolla au chargé d'affaires prussien a dissipé les malentendus dans la question du protectorat des chrétiens en Orient. D'après les vues du Vatican, le protectorat français s'appliquerait seulement aux établissements ayant un caractère catholique en général, tandis que l'Allemagne aurait le droit de protectorat sur tous les établissements d'un caractère purement allemand. Si un missionnaire allemand résidait dans un établissement placé sous la protection de la France, il pourrait être protégé par l'Allemagne en même temps que par la France.

A Rome, les officieux tenaient le même langage qu'à Berlin. L'*Italie* laissait entendre que le rappel de M. de Bulow ne serait pas indifférent à la secrétairerie d'État, et notait comme symptôme que le cardinal Rampolla avait eu, à deux reprises, de longues conférences avec le chargé d'affaires de Prusse auprès du Vatican.

Ce journal ajoutait que le cardinal Rampolla, s'apercevant qu'il avait fait un faux pas, avait tenu à le réparer en donnant à l'Allemagne toutes les explications désirables, et que la secrétairerie d'État ferait tout le nécessaire pour que la nomination du nouveau ministre de Prusse ne fût pas retardée.

Depuis l'arrivée de l'empereur d'Allemagne à Constantinople, les journaux allemands relèvent avec empressement la cordialité de l'accueil fait à leur souverain, et ils en profitent pour accentuer encore leur ton d'hostilité contre ce qu'ils appellent les tendances francophiles du Vatican. La *Gazette de Cologne* par exemple écrit :

Nous croyons savoir que toutes les personnes influentes du Vatican n'approuvent pas la politique largement francophile du cardinal Rampolla, qui a un but plutôt politique que religieux. L'appui énergique et bienveillant que le gouvernement de l'empire allemand prête aux missions catholiques contribuera, sans doute, à faire reconnaître de plus en plus que les intérêts des catholiques allemands à l'étranger trouveront toujours, auprès du gouvernement impérial, une protection qui, en excluant, en vertu du droit international, tout autre protectorat, exemptera les catholiques allemands d'avoir recours à une assistance étrangère.

Les journaux catholiques allemands cependant sont plus embarrassés. Ils ne désavouent pas entièrement les thèses patriotiques ;

mais ils ne peuvent oublier qu'ils sont catholiques aussi, et ils commencent à reprendre conscience du danger qu'il y aurait à donner par une approbation sans réserve, des armes au gouvernement de l'*Empire évangélique* contre le chef de l'Église.

La *Germania* témoigne de ce changement de dispositions par un article significatif dans lequel elle met en lumière les raisons naguère négligées d'elle-même et qui justifient le maintien de la protection religieuse de la France dans les établissements catholiques de Terre Sainte. L'organe catholique de Berlin établit la distinction suivante qui implique, suivant elle, la solution du conflit entre le droit traditionnel français reconnu par les traités et les nouvelles prétentions des autres gouvernements allemand et italien :

Il ne s'agit pas seulement, dans le cas actuel, d'une question de droit public à propos de la protection des personnes qui sont sujettes de tel ou tel État, mais d'instituts religieux, d'administration religieuse, d'organisation religieuse. Les citoyens au sujet desquels on est en différend ne sont pas des négociants, des ouvriers, etc. ; ce sont des missionnaires, des sœurs, toutes personnes qui sont sous la juridiction ecclésiastique et dont les établissements sont administrés par l'autorité ecclésiastique. Là où l'organisation ecclésiastique tout entière est sous l'autorité d'un évêque allemand, la question est facilement réglée : le diocèse ou le vicariat apostolique est sous la protection de l'État allemand ; mais, dans le cas actuel, il s'agit d'organes particuliers qui dépendent du patriarcat de Jérusalem, lequel patriarcat était et est toujours sous le protectorat français. On ne peut séparer tel ou tel organe et le placer sous un autre protectorat, tandis que les instituts resteraient sous la direction ecclésiastique du patriarche ; il en résulterait un manque d'unité et toute espèce de confusion. L'organisation ecclésiastique demande une certaine unité quant à la protection, et l'Italien invoque le gouvernement italien, l'Allemand le gouvernement allemand, le Français le gouvernement français.

Le Saint-Père a témoigné jusqu'à présent d'une grande prévenance à cet égard et consenti à la fondation de nombreux établissements ecclésiastiques allemands en Palestine. Cette prévenance ne devrait pas être méconnue de la part du gouvernement allemand.

Si, dans l'expression diplomatiquement agréable et tout à fait inoffensive historiquement de « protectorat traditionnel », les Français trouvent plus de choses qu'il n'y en a et n'y en peut avoir réellement, on ne devrait pas en rendre le Saint-Père responsable. Les Français ont trouvé aussi dans la lettre au cardinal Langénieux plus de choses qu'elle n'en devait signifier, et aussitôt une explication satisfaisante est intervenue. Pourquoi n'a-t-on pas de nouveau demandé une explication satisfaisante, au lieu de faire à l'allocution du saint père une réponse si profondément blessante pour lui en rappelant le ministre prussien ?

Il ne faudrait pas croire cependant que les journaux protestants des autres pays applaudissent tous sans réserve à l'attitude prise par l'empereur d'Allemagne.

En *Angleterre*, notamment, de nombreux journaux blâment très vivement le voyage triomphal de Guillaume. C'est ainsi qu'on lit dans le *Daily Chronicle* :

Il est pénible de lire les télégrammes qui rendent compte des vaines splendeurs dont le Sultan entoure l'empereur Guillaume, et plus pénible encore de lire les comptes rendus dithyrambiques, que certains journaux, comme la *Post*, font des fêtes du Sultan qu'il qualifie de toute espèce d'épithètes élogieuses : réformateur, etc.

Il s'est trouvé un empereur, gouvernant son peuple presque aussi despotiquement que le Tsar gouverne la Russie, qui a rompu avec toutes les traditions européennes et chrétiennes, pour aller rendre ouvertement, publiquement, hommage à un barbare dont les crimes contre l'humanité sont aussi fameux qu'ils sont horribles.

Au moment même où les ambassadeurs des autres puissances ont fini par traiter avec le mépris qu'il mérite l'innommable tyran, voici que le maître de la plus puissante armée en Europe se déclare l'ami, le familier de cet homme, et permet à l'impératrice de se promener dans les rues de Constantinople au bras du Sultan.

Ce n'est pas la première fois que Guillaume agit de la sorte vis-à-vis de la Turquie ; mais la manifestation actuelle laisse loin derrière elle tout ce qu'on avait vu précédemment.

La *Westminster Gazette* est non moins catégorique dans un article de fond, très intéressant, que nous croyons devoir citer *in extenso*.

Nous sommes tous plus ou moins choqués, dit la *Gazette*, des comptes rendus qui nous viennent de Constantinople et nous racontent quelle étroite intimité règne entre le Sultan et l'Empereur, tandis qu'en Allemagne on célèbre la gloire d'Abdul-Hamid. L'étonnant voyage aux Lieux saints à qui l'on a donné la signification d'une croisade des chrétiens d'Occident commence par un hommage à l'auteur des massacres d'Arménie.

Il est vrai que cette croisade avait aussi un but auxiliaire. Les journaux qui racontent ces scènes, ajoutent en même temps que le Sultan a fait de grandes concessions à des maisons allemandes ; mais ceci n'améliore pas beaucoup l'affaire. Si l'empereur Guillaume était connu en Europe comme un esprit uniquement préoccupé d'intérêts commerciaux, nous pourrions le féliciter de ce succès. Mais, jusqu'ici, le Kaiser est apparu à l'Europe comme uu homme d'idées énergiques et même fanatiques, qui fait tout ce qu'il fait tout droit et avec vigueur, sans se laisser guider par des motifs d'intérêt. Aussi est-il difficile de traiter cette « performance » en Turquie avec l'indulgence ou le mépris que l'on pourrait accorder aux manœuvres calculées d'un cynique. S'il agit ainsi, c'est, d'après notre conviction, parce que quelque motif, obscur et confus, établit dans son esprit une sainte harmonie entre les intérêts commerciaux de l'Allemagne, les intérêts religieux des protestants et les nécessités politiques du Sultan.

En vérité, on a si souvent reproché à l'Angleterre de pratiquer le même art de conciliation, qu'elle aurait mauvais goût à s'indigner trop fort. Il

n'y a, du reste, pas si longtemps que nous étions du côté des Turcs contre leurs sujets chrétiens, et il a fallu tout le génie de M. Gladstone pour éclairer le peuple anglais sur la vraie nature de la Turquie. Nous sommes convaincus que la majorité des Allemands croit que les massacres d'Arménie ne sont que de pures fables, de même qu'autrefois l'Angleterre croyait que les atrocités de Bulgarie n'existaient que dans l'imagination des narrateurs.

Tout ceci n'en n'est pas moins décourageant. Lorsqu'un peuple sombre, il est nécessaire que les nations civilisées s'aident l'une l'autre pour le sauver. Mais, si l'une d'elles, en vue d'avantages commerciaux ou politiques lâche ses voisins et fait cause commune avec les barbares, toute action concertée devient inutile pour la solution des grands problèmes.

Enfin, il est intéressant de signaler que la Commission syndicale de l'Église indépendante neufchateloise a décidé de ne pas se faire représenter à Jérusalem le 31 octobre pour l'inauguration du temple du Saint-Sauveur, malgré l'invitation faite par l'empereur Guillaume aux Églises évangéliques suisses. Dans sa réponse à l'empereur allemand la Commission syndicale écrit :

« Vous nous permettrez d'ajouter que, malgré la joie que nous éprouverions certainement à assister à cette fête de la famille protestante dans les États du Sultan, nous ne pourrions nous empêcher de songer avec un cœur attristé, aux massacres répétés que ce souverain a pu accomplir impunément dans son empire et qui ont soulevé en tous lieux des protestations indignées.

Nous aimons à croire que la réunion imposante de nombreux représentants des Églises protestantes à Jérusalem, ainsi que la présence de Sa Majesté l'empereur, marqueront la fin de pareilles iniquités et inaugureront pour les chrétiens d'Orient, une ère nouvelle de paix, de tolérance et de liberté. »

II. — *La question de Fachoda.*

La publication du Livre jaune répondant au Livre bleu anglais a placé la question de Fachoda sur son véritable terrain. Les documents du Livre jaune, en effet, donnent un démenti formel aux affirmations des journaux anglais que, dans cette affaire, il n'y avait pas de discussion possible et que le gouvernement anglais s'était toujours opposé radicalement à l'ouverture d'aucune négociation.

Au lendemain de la publication du Livre bleu, les organes jingoïstes avaient redoublé de violence.

« Lord Salisbury a brûlé ses vaisseaux, écrivait le *Daily News*, en publiant le Livre bleu et le pays tout entier est avec lui. »

La question immédiate, avant d'autres qu'il conviendra de régler en Égypte, c'est l'évacuation immédiate de Fachoda dont l'occupation est contraire aux lois et aux convenances internationales.

Nous espérons que le gouvernement français s'en tiendra à la déclaration de M. Delcassé qu'il n'y a pas de mission Marchand. Le vaillant commandant s'est conduit en émissaire on ne peut plus audacieux de la civilisation; mais, comme les victoires du Sirdar viennent d'assurer d'une façon bien plus effective le retour du Soudan à la civilisation, la France peut, sans que son honneur en soit touché le moins du monde, admettre que sa mission est terminée, le rappeler ou l'envoyer dans d'autres régions.

Il ressort clairement du Livre Bleu, disait le *Daily Mail*, que Lord Salisbury ne réclame pas seulement la vallée du Nil, mais aussi toutes les anciennes possessions de l'Egypte dont le Khalifa détenait une partie. Réclamer le Nil seulement serait réclamer le puits d'une mine, et laisser le filon rémunérateur à un intrus. C'est la province du Bahr-el-Ghazal, le jardin du Soudan, que l'Angleterre et l'Egypte veulent reprendre pour se dédommager des frais que leur a coûté le renversement du Madhisme.

Slatin pacha a dit textuellement que le maître du Ghazal tenait virtuellement le Soudan dans sa main.

La France s'est emparée de la province du Bahr-el-Ghazal, sous le prétexte qu'elle n'était à personne. Avec une effronterie vraiment amusante, la presse parisienne vient de soulever de nouveau la vieille question de l'occupation effective. Or, il est temps de dire catégoriquement que la France n'a aucun droit sur le bassin du Nil. Elle a le bassin du Congo, presque en entier, car il ne faut pas oublier qu'elle a le droit de préemption sur l'Etat Indépendant du Congo. Mais aucune doctrine sur les hinterlands ne peut la mener jusque dans le Bahr-el-Ghazal. Le Nil appartient à l'Angleterre et à l'Egypte, de par les lois internationales et par l'équité, et par la volonté absolue de notre pays.

On nous a appris hier de Paris, déclarait de son côté le *Times*, que les négociations avec l'Angleterre concernant Fachoda, suivaient leur cours normal. Or, cette information est en contradiction absolue avec la déclaration de lord Salisbury. Il n'y a aucunement lieu de négocier à propos de quoi que ce soit. Le commandant Marchand a commis un acte antiamical envers l'Angleterre. Il faut que le gouvernement français le désavoue ou le soutienne. Dans le premier cas, il est possible d'arriver aux négociations; dans le second, toutes négociations resteront impossibles.

Il n'est pas possible que nous encouragions plus longtemps en Europe l'idée que nous sommes devenus une quantité négligeable.

L'examen des documents du Livre Bleu, disait le *Standard*, montre que la souveraineté de l'Egypte sur les anciennes provinces khédiviales du Soudan, ne saurait être discutée. Le ministre des affaires étrangères en France y a renoncé depuis longtemps, et les déclarations même auxquelles ses représentants font allusion pour soutenir leurs réclamations hésitantes, ne font en fait que confirmer la thèse contraire.

La nouvelle qu'un *Livre jaune* sur la question du Haut-Nil, sera distribué aux députés à la rentrée du parlement français, semble, écrivait le *Globe* indiquer que le gouvernement français essaie de jouer son vieux jeu de temporisation qui lui a assez bien réussi dans le passé.

Dans le cas actuel, il perdra totalement son temps. Si les Français sont des gens avisés, ils s'épargneront la peine de préparer un *Livre jaune* qui ne pourra influer en rien sur la situation.

Pour le salut du commandant Marchand lui-même, le gouvernement français devrait se convaincre de la nécessité de donner une réponse catégorique aux demandes de l'Angleterre.

Seule à peu près la *Westminster Gazette*, dont le ton a toujours été parfaitement modéré depuis le commencement du différend franco-anglais, déclarait encore une fois qu'on doit repousser comme une sottise dangereuse les excitations de certains journaux, au sujet du délai apporté par le gouvernement français dans la publication du rapport de Marchand. « Nous devons, au contraire, disait-elle, apprécier et respecter le désir de la France de traiter la question avec circonspection, et ne pas presser M. Delcassé de publier ce document, au risque de ne pas lui laisser ensuite le moyen de se retirer avec dignité. »

La *Westminster Gazette* s'élevait vigoureusement aussi contre ceux qui répètent qu'il ne peut pas y avoir de négociations, même en dehors de l'occupation de Fachoda, et elle disait que lord Salisbury, tout en réservant les droits de l'Égypte sur tous les territoires en question, a divisé le différend en deux : 1° Fachoda, sur laquelle les prétentions sont si évidentes qu'elles ne peuvent être discutées; 2° les autres régions qui n'ont pas été soumises au Khalifat et qui sont ouvertes aux négociations.

Quelques journaux hebdomadaires cependant étaient également assez pacifiques. Pour l'*Observer*, puisque les Anglais ont le droit pour eux, on ne voit pas très bien pourquoi ils persistent à refuser toute discussion sur l'affaire de Fachoda.

Les Français, disait-il, veulent un débouché sur le Nil, pour leur commerce dans l'arrière-pays de l'Oubangui. Ce commerce n'a sans doute pas plus d'importance que le commerce de l'Ouganda; mais, en tous cas, sans débouché sur le Nil, il ne sera jamais prospère. La demande de la France est raisonnable; donc à quoi bon parler de guerre? John Bull et Jacques Bonhomme se coupant la gorge pour les marais de Fachoda, ce serait vraiment trop grotesque.

La *Weekly Dispatch* avait le même ton :

La France désire la neutralisation d'une certaine étendue de territoire autour de Fachoda, qui deviendrait le point d'intersection des chemins de fer du Cap au Caire, de Saint-Louis à Tombouctou, au lac Tchad et à Djibouti. L'Angleterre aurait sa liberté d'action au Transvaal et à Delagoa-Bay.

La publication du *Livre Jaune* a donné raison à la sagesse de la *Westminster Gazette*. Des documents existent qui montrent nettement

que lord Salisbury a engagé les négociations. Aussi les journaux anglais ne sont-ils pas contents et ils crient encore plus fort.

Le *Times* écrit :

Le premier ministre ne semble pas avoir répondu avec toute la décision désirable, à la prétention émise par le baron de Courcel le 12 octobre.

La demande de M. de Courcel relative à un débouché sur le Nil par la voie du Bahr-el-Ghazal sera sans doute soumise au conseil des ministres qui se réunira cette semaine; mais nous supposons que la première condition, pour arriver à une entente, c'est que la France évacue d'abord le Bahr-el-Ghazal, comme le demande lord Salisbury.

Le *Daily News* dit :

M. Delcassé admet qu'un acte anti-amical a été commis, mais il s'efforce de l'expliquer et d'en diminuer la portée. Il est inutile de se dissimuler la gravité de la situation.

Les négociations, ajoute le *Daily News*, ne pourront être reprises qu'après le rappel du commandant Marchand. Si la France consent à le rappeler, elle recevra par la suite des négociations qui s'engageront alors sur les questions générales, plus qu'elle ne peut légitimement réclamer.

Nous sommes prêts à faciliter une entente, mais tous les Anglais approuveront les mesures qui seront prises par le gouvernement pour assurer le maintien des droits essentiels qui ont été affirmés par lord Salisbury.

Le *Standard* écrit de son côté :

Le *Livre Jaune* montre que les vues du gouvernement français sont tout le contraire de celles du gouvernement de Sa Majesté; elles ne sauraient être maintenues sans entraîner les plus graves conséquences. La France, qui n'a rien fait pour l'Égypte, ne peut avoir, dans la vallée du Nil, les mêmes droits que l'Angleterre qui a délivré l'Égypte de ses oppresseurs, relevé son crédit, organisé son armée, réformé son administration et l'a mise à même de conquérir les territoires qu'elle occupait autrefois.

Comme l'a dit lord Rosebery, le Nil c'est l'Égypte et l'Égypte c'est le Nil; nous pourrions ajouter que le Nil est aussi le Bahr-el-Ghazal.

Nous sommes prêts, ajoute le *Standard*, à déterminer la frontière de l'Egypte et du Congo, mais nous ne pouvons acheter le rappel de Marchand en abandonnant d'avance la cause de l'Egypte dans le Bahr-el-Ghazal. Si M. Delcassé désire que les négociations se poursuivent, il doit faire disparaître le drapeau français de Fachoda.

Le *Daily Graphic* n'y voit rien qui puisse modifier les vues de lord Salisbury et des autres hommes d'État anglais sur la question de Fachoda. Il est clair, dit-il, que la France, en se glissant en silence dans la vallée du Nil avait l'intention de s'emparer de plus de territoires qu'elle n'en aurait obtenu par des négociations équitables. Elle savait d'ailleurs qu'elle pourrait créer la situation qui existe actuellement et elle comptait que nous serions assez faibles pour lui donner les territoires qu'elle aurait occupés.

Le *Daily Graphic* ajoute :

La France prétend que nous n'avons pas le droit de discuter avec elle la question de Fachoda sans être munis d'un mandat du Sultan, la France, qui soutint Méhémet-Ali contre son souverain en 1840 et qui mit plus tard la main sur Tunis, n'a pas toujours été si soucieuse des droits du Sultan.

Le *Daily Mail* dit qu'il est clair que lord Salisbury a persisté dans sa résolution et dans son attitude premières, et qu'il n'y a pas eu de négociations.

Le *Daily Mail* conteste l'exactitude du passage du *Livre Jaune* dans lequel il est dit que lord Salisbury aurait promis à M. de Courcel qu'il allait consulter ses collègues sur la question de savoir si on pouvait accorder à la France un débouché sur le Nil.

Nous voulons, dit le journal anglais, non seulement Fachoda et la vallée du Nil, mais aussi le jardin du Soudan, c'est-à-dire le Bahr-el-Ghazal.

Le *Daily Chronicle* cependant se demande si on va décidément tirer l'épée et il admet les arguments de la France comme plausibles. Il espère que les ressources de la civilisation ne sont pas encore épuisées et qu'il reste encore quelque chose à faire pour éviter la guerre.

Nous n'avons pas encore les commentaires inspirés aux journaux allemands et aux journaux russes par la publication du *Livre Jaune*, nous devrons d'ailleurs revenir ultérieurement sur ce sujet. Notons cependant, en terminant, que le *Nouveau Temps* de Saint-Pétersbourg, dans un article très remarqué, a déclaré que l'on doit être convaincu que la France a dans la Russie une alliée résolue à la seconder dans la question de Fachoda.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

La chute du Cabinet Brisson. — Le Cabinet Brisson est tombé dès la rentrée de la Chambre, le 25 octobre, sur l'ordre du jour suivant : « La Chambre, affirmant la suprématie du pouvoir civil, confiante dans l'armée fidèle observatrice des lois de la République, invite le Gouvernement à mettre fin à la campagne d'injures organisée contre l'armée, et passe à l'ordre du jour. »

La première partie a été adoptée à l'unanimité moins deux voix; la seconde partie, présentée par notre éminent ami M. de Mahy, et repoussée par le Gouvernement, a été adoptée par 296 voix contre 243.

Ce Cabinet, après cinq mois d'existence, laisse une situation politique profondément troublée à l'intérieur; on verra par ailleurs comme il était jugé en Russie. Mais il est juste de reconnaître que, à l'extérieur, dans cette affaire si délicate de Fachoda, la France a été

dignement représentée par M. Delcassé qui a su garder dans de difficiles négociations le sang-froid, la netteté, la présence d'esprit, la fermeté de caractère d'un véritable homme d'État.

Ces négociations si justement, si habilement conduites jusqu'ici, il va falloir les poursuivre et les faire aboutir. M. Delcassé a montré qu'il était l'homme de la situation, *the right man in the right place* : Il est donc nécessaire qu'il reste au poste de combat; avec lui nous ne doutons pas que nos intérêts en Afrique soient bien défendus.

Le capitaine Baratier à Paris. — L'arrivée du capitaine Baratier revenant de Fachoda avec le rapport du commandant Marchand a été l'objet à Paris d'une grande manifestation patriotique. Plusieurs milliers de personnes étaient venues le saluer à la gare, dont l'accès ne fut accordé qu'aux membres des Sociétés et Comités chargés de les représenter.

Tandis que la colonie anglaise accueillait le général Kitchener, qu'amenait le même train et qui a pu apprécier, à Marseille comme à Paris, la correction de la foule à son égard, le capitaine Baratier a été salué et félicité par M. de Lamothe au nom du Gouvernement, M. Le Myre de Vilers au nom de la Société de Géographie, M. Étienne au nom du Groupe colonial de la Chambre, M. Gauthiot au nom de la Société de Géographie commerciale, le colonel Monteil au nom de la Société des explorateurs français, M. Henri Pensa au nom du Comité d'Égypte, M. Marcel Habert au nom de la Ligue des Patriotes, M. Bourdarie au nom des colons congolais. Le capitaine Baratier a répondu par quelques paroles pleines d'émotion.

Certaines personnes intéressées font toujours courir le bruit que la mission Marchand est dans le dénuement le plus complet : cette assertion est absolument mensongère.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — GÉNÉRALITÉS

Consommation du coton dans le monde en 1896-1897. — Au cours de la saison 1896-1897, l'Europe, les États-Unis et les Indes ont consommé 11.330.000 balles de coton, alors qu'ils n'en consommaient que 4.329.000 balles en 1860-1861. On voit quelle progression énorme depuis 36 ans ; la décomposition des chiffres totaux n'est pas moins éloquente :

PAYS	CONSOMMATION EN 1860-1861	1896-1897
Grande-Bretagne	2.091.000	3.224.000
Europe continentale	1.379.000	4.368.000
Etats-Unis	807.000	2.738.000
Indes	52.000	1.000.000

Ces chiffres de détail montrent bien comment la consommation tend à se déplacer. Dès maintenant l'Europe continentale passe avant la Grande-Bretagne; à quand sera-ce le tour des États-Unis de distancer le vieux continent? On y compte déjà 17.350.000 broches en activité [1].

II. — EUROPE

France. — *La flotte commerciale du Havre.* — Le Havre compte actuellement, attachés à son port, 194 steamers et 174 voiliers, soit ensemble une flotte de 368 navires dont le tonnage total est de 162.628 tonneaux. La Compagnie générale transatlantique (15 steamers), la Compagnie des Messageries maritimes, celle des Chargeurs réunis (30 steamers de 2.100 à 3.600 tonneaux), la Compagnie havraise péninsulaire (14 steamers), la Société navale de l'Ouest (9 steamers), la maison Worms et Cie (13 steamers), voilà les principales compagnies françaises de navigation dont les bâtiments ont le port du Havre comme port d'attache. Il convient aussi de citer la Hamburg-Américan-Line comme ayant des départs directs et réguliers du Havre pour les Antilles; beaucoup d'autres compagnies étrangères, allemandes, américaines, anglaises, espagnoles, etc., ont, en outre, des agences au Havre. — Quant aux lignes côtières de cabotage à vapeur, elles sont nombreuses, et il en est de très importantes telles que la Compagnie des paquebots à vapeur entre le Havre, Caen, Trouville, Honfleur et les ports de Normandie (10 steamers), la Compagnie du Havre à Morlaix et à Brest, la Compagnie anonyme des paquebots à vapeur du Finistère, etc. [2].

Angleterre. — *Le mouvement commercial du canal de Manchester.* — C'est avec une réelle lenteur que le trafic progresse sur le canal de Manchester; après avoir, dans les premières années, augmenté de 500.000 tonnes environ par an, le mouvement commercial a subite-

[1] Chambre de commerce française de New-York, *Bulletin mensuel*, août 1898, p. 9.

[2] L. Vallée : *Le port du Havre* (*R. de Géographie*, octobre 1898, p. 245-247.)

ment décru de telle sorte qu'il ne s'est pas accru de 200.000 tonnes en 1897 ; les chiffres suivants en fournissent la preuve :

1894	925.659	tonnes
1895	1.358.875	—
1896	1.826.237	—
1897	2.075.815	—

Pour le dernier semestre de 1897, le poids des marchandises soumises aux droits n'a été que de 1.108.606 tonnes contre 1.003.158 pour la période correspondant de 1896. Quant au nombre des navires, il n'a été que de 7.784 en 1897, au lieu de 10.274 en 1896 [1].

Italie. — *Les gisements de zinc des vallées bergamasques.* — Les gisements de zinc qui se trouvent dans les vallées bergamasques se rencontrent surtout dans le val Seriana et dans le val Brembana, au pied du mont Venturosa. Pour être moins importants que ceux de la Sardaigne, les gisements bergamasques n'en représentent pas moins une source de richesse assez considérable, mais dont l'exploitation n'est pas encore ce qu'elle pourrait être. Les sociétés anglaise, belge et austro-belge qui tirent des vallées bergamasques le minerai de zinc en ont extrait en 1894 jusqu'à 19,280 tonnes d'une valeur totale de 688,779 francs, elles en ont retiré en 1895 seulement 14,494 tonnes qui ont valu 797,115 francs, et en 1896, 12,004 tonnes dont le prix s'est chiffré par une somme de 747,372 francs [2].

III. — AFRIQUE

Madagascar. — *Progrès du commerce dans la province du Sud.* — La province du Sud est en progrès économique continu depuis un an, et le commerce d'exportation augmente, en particulier, d'une manière très sensible. Les tortues, le trépang, les plumes d'aigrettes, les pois du Cap, les caoutchoucs et les bœufs, voilà les principaux objets de ce commerce, avec les deux industries locales de la fabrication de la soie (*bombyx* indigène) et de la construction des pirogues, boutres et goélettes, cette dernière plus développée que la précédente [3]. Tuléar est, dès maintenant, un des principaux ports de cette province ; une fois la pacification définitive et les travaux d'amélioration de la rade exécutés, ce sera le centre d'un gros commerce d'exportation de bœufs, de volailles, de légumes, etc., avec le Transvaal et les pays orientaux de l'Afrique méridionale [4].

---

[1] *Tour du Monde*, 27 août 1898 (*Informations et nouvelles*).
[2] *Bull. Chambre de commerce française de Milan*, 31 août 1898, p. 512.
[3] *J. des Débats*, 22 septembre 1898.
[4] *Bull. comité Madagascar*, 3 octobre 1898, p. 512-513.

État indépendant du Congo. — *Le vieil ivoire et l'ivoire frais.* — Si tout le monde est d'accord avec notre excellent collaborateur, M. Paul Bourdarie, sur la nécessité de conserver et de domestiquer l'éléphant d'Afrique, plusieurs personnes au courant des questions africaines protestent avec raison contre les cris d'alarme poussés en Angleterre avec quelque exagération par des journalistes superficiels. Parce qu'il a été vendu sur le marché d'Anvers, le premier du monde à l'heure actuelle pour les ivoires du centre africain [1], 29,985 dents d'éléphants en 1897, s'ensuit-il que 14,990 de ces pachydermes aient été tués au cours des mois qui ont précédé l'arrivage de l'ivoire en Belgique? Nullement, répond M. G. van den Kerckhove [2]; il convient en effet de faire la distinction entre l'ivoire frais, qui peut provenir de l'animal tué, et le vieil ivoire, qui a été enterré ou a traîné sur le sol, et présente dans les deux cas, à la pointe et au creux, des aspects bien caractéristiques. En observant l'état des dents importées à Anvers, on est arrivé à constater, sur un total de 29,985 pièces, la présence de 8,539 dents fraîches seulement, qui ne représentent certainement pas le massacre de 4,270 éléphants, car il en est évidemment un certain nombre qui sont morts non pas par le fait de l'homme, mais par suite d'autres circonstances. Nous voilà donc loin, par conséquent, du chiffre de 50,000 éléphants donné par les Anglais comme celui des animaux tués chaque année pour les besoins du commerce ivoirier.

Colonies espagnoles. — *Le commerce des îles Canaries avec les États-Unis.* — Voici quels ont été les chiffres totaux des transactions commerciales entre l'archipel canarien et les États-Unis d'Amérique pendant la période quinquennale qui va de 1892 à 1896. Pour les exportations des États-Unis aux Canaries, la valeur a été

de 278.869	dollars en	1892
de 209.989	—	1893
de 203.257	—	1894
de 252.997	—	1895
de 266.193	—	1896

Ainsi, un fléchissement très considérable s'est brusquement produit en 1893 et s'est encore accentué l'année suivante; à partir de 1895, le relèvement a été plus marqué chaque année, mais le chiffre atteint en 1892 n'était pas encore regagné (à plus de 12.000 dollars

---

[1] Cf. *Questions dipl. et col.*, t. I, 15 juin 1897, p. 500,

[2] *Le vieil ivoire et la chasse à l'éléphant au Congo* (*Mouvement Géog.*, 10 juillet 1898, col. 343-345).

près) à la fin de 1896. On peut constater à peu près les mêmes oscillations sur le total des importations des îles Canaries aux États-Unis ; fortes en effet de 61.470 dollars en 1892, elles sont tombées à 39.523 dollars en 1893, et à 23.523 en 1894, pour remonter ensuite à 48.394 dollars en 1895, et en 1896 à descendre à 44.973 dollars[1]. Il semble donc à craindre que les importations de l'archipel canarien aux États-Unis aillent en diminuant de plus en plus.

IV. — ASIE

Asie russe. — *Les peuplades du nord-est de l'Asie.* — Les immenses espaces de la partie nord-orientale de la Sibérie sont encore à peine peuplés; et si certains points semblent devoir, dans un avenir éloigné, devenir plus exploités et un peu plus peuplés, il faut bien reconnaître que presque tout le pays est appelé à demeurer une solitude glacée. A l'heure actuelle, on estime à 17.500 le nombre des habitants du nord-est de l'Asie. Depuis le fleuve Kolyma jusqu'à la mer de Behring et jusqu'au fleuve Anadyr habitent les Tchouktchis (sédentaires et nomades) et les Esquimaux asiatiques, dont le nombre s'élève à 10.000; au sud des Tchouktchis, sur les rivages de la mer d'Okhotsk et dans la presqu'île du Kamtchatka, 4.000 Koriakes et Kamtchadales végètent sur un vaste espace. Avec 3.000 Russes, quelques Lomoutes (250 au Kamtchatka), des Youkaguirs et des Yakoutes, qui disparaissent rapidement, voilà les habitants de tout le nord-est de l'Asie[2].

Turquie d'Asie. — *Exploitation des houillères des environs d'Erzeroum.* — Il y a quelques années déjà qu'on a signalé aux environs d'Erzeroum l'existence de gisements de charbon et qu'on a indiqué l'opportunité et les avantages de l'exploitation de ces gisements. Ainsi on aurait pu procurer du combustible à bon marché à la population, en majeure partie très pauvre, de la province d'Erzeroum; ainsi aussi on aurait été amené à épargner quelque peu les ressources forestières du pays, qui se trouve bientôt menacé de manquer de bois, et où la zone forestière diminue de jour en jour. Ces considérations n'ont pas suffi pour amener le gouvernement turc à entreprendre l'exploitation de ces houillères, signalées dès le début de l'année 1892 à son attention; c'est, il y a quelques mois seulement, qu'il a été décidé d'y avoir recours pour les besoins des casernes et des autres établissements militaires d'Erzeroum.

---

[1] *Bull. mensuel de la Ch. de Commerce française de New-York*, juillet 1898, p. 8.

[2] Radlinski : *Les peuplades du nord-est de l'Asie* (*R. de Géog.*, septembre 1898, p. 186-187).

Malheureusement, cette décision ne touche en rien la population civile ; il serait cependant facile d'extraire le combustible nécessaire pour elle des trois gisements de Hamam-Déri (près du défilé de Déré-Boyoum, à l'est d'Erzeroum), d'Ovadjik (dans la vallée dite Kara-Khan), de Kutaertli (près d'Achkali, au sud-ouest d'Erzeroum): dans les deux premiers de ces gisements, le charbon est à fleur de terre et d'assez bonne qualité ; il est très riche dans le troisième, le seul actuellement exploité par l'autorité militaire. Du reste, ces gisements semblent bien ne pas être les seuls de la contrée ; leur exploitation bien conduite et systématique serait une réelle source de richesse pour Erzeroum [1].)

V. — AMÉRIQUE

Dominion canadien. — *Relations commerciales avec la France.* — Plusieurs navires ont été chargés de bois dans les petits ports du Saint-Laurent et du golfe par lequel se termine ce fleuve, à destination de ports français. La plupart de ces cargaisons sont destinées à des villes de la Manche, et quelques autres ont été expédiées dans des ports de l'Atlantique ; mais il n'y en avait pas une à destination des ports de la Méditerranée, bien qu'il y ait de ce côté des négociants qui feraient volontiers des affaires avec le Canada, surtout en bois de tonnellerie [1].

Les gisements aurifères dans le bassin du Youkon. — A en croire un attaché au *Topographical Survey of Canada*, M. W. Ogilvie, qui connaît parfaitement les pays arrosés par le fleuve Mackenzie, tributaire de l'océan Glacial, et par le Youkon pour les avoir parcourus en tout sens depuis l'année 1887, ce n'est pas seulement sur les bords du Klondyke, affluent du Youkon qu'existent, dans cette contrée, des gisements aurifères. En réalité l'or y est répandu en quantité plus ou moins considérables de part et d'autre de la frontière entre l'Alaska et le Dominion canadien. C'est surtout, toutefois, sur les bords de la crique Bononza ou Klondyke que les gisements aurifères semblent devoir se rencontrer le plus abondamment; on compte déjà 500 *claims* le long de la rivière Klondyke, et 86 *claims* le long de son affluent l'Eldorado, et on estime que le district aurifère

---

[1] *Revue commerciale du Levant* (*Bull. de la Ch. de commerce Fr. de Constantinople*), 31 juillet 1898, p. 65-68.

[2] *Bull. Chambre de Commerce française de Montréal*, 15 août 1898, p. 97,

du Klondyke fournira, à lui seul, pour une valeur de 500 millions d'or[1].

République Argentine. — *L'importation du maté en* 1895. — On sait que le maté est une sorte de thé antifébrifuge et réconfortant, qui possède diverses propriétés médicales ; il est produit par l'*ilex paraguayensis*, une plante abondante au Paraguay et dans les provinces méridionales du Brésil. La République Argentine en consomme une quantité considérable ; elle en a reçu en effet :

en 1894,	du Paraguay,	11	tonnes	valant	1.243.400	dollars
—	du Brésil,	11	—	9	1.388.900	—
en 1895,	du Paraguay,	13	—	07	1.497.500	—
—	du Brésil,	20	—	5	2.436.100	— [2].

Henri Froidevaux,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

[1] W. Ogilvie : *The Geography and ressources of the Yukon Basin* (*Geog. Journal*, août 1898, carte au 1 : 4.000.000e). Cf. sur le pays du Klondyke les articles publiés récemment par M. Tricoche dans la *Revue de Géographie* (avril, mai et juin 1890) et les lettres du correspondant du *Temps*.

[2] *Mouvement géographique*, 31 octobre 1897.

BIBLIOGRAPHIE

Une visite à l'empereur Ménélick. — Notes et impressions de route avec nombreuses photogravures inédites par le prince HENRI D'ORLÉANS. Paris Dentu, 1898.

Après ce bel ouvrage « *Du Tonkin aux Indes* » qui, l'année dernière, retraçait le voyage accompli de janvier 1895 à janvier 1896 en compagnie de notre distingué collaborateur M. Emile Roux et de M. Briffaut, le prince Henri d'Orléans vient de publier le voyage qu'il fit au printemps de 1897 en Abyssinie : c'est tout l'ensemble d'une campagne africaine comme en accomplit presque chaque année cet infatigable explorateur. Depuis le moment où le prince Henri, réfléchissant que, pour nos intérêts français, il est nécessaire que notre gouvernement accepte les avances du gouvernement de Ménélick jusqu'à celui où sont créées de véritables *marches militaires* éthiopiennes dans les régions équatoriales et occidentales du lac Rodolphe et du Nil Blanc, le récit avance avec cet entrain, cette bonne humeur, cette gaieté qui doivent donner tant de charme aux soirées après les fatigantes étapes : et les photographies, dispersées à profusion dans le texte, fixent davantage encore l'exactitude des descriptions que les réflexions amassées à tous les coins du monde rehaussent très heureusement.

On voit nettement, en lisant un pareil livre, ce qui a été voulu et ce qui a été obtenu par l'auteur : créer un courant d'opinion en France en faveur de l'Abyssinie, faire connaître aussi notre pays mieux qu'il ne l'était par l'empereur Ménélick et ainsi amener le gouvernement français à renouer entre l'Éthiopie et la France des relations que Louis Philippe avait déjà établies.

On devine plus difficilement les causes des difficultés de toute nature qui furent accumulées, au moment du départ, comme pour entraver ce voyage : quelles furent bien les intentions de MM. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, Lebon, ministre des colonies, lorsque, après avoir cherché vainement à décider le prince Henri à ajourner indéfiniment son projet, ils dépêchèrent en Abyssinie en même temps deux autres missions, la mission Lagarde et la mission Bonvalot dont chacune se déclarait la seule vraiment officielle?

« Les voyages se préparent chez nous, dit le prince Henri, au milieu de combinaisons plus ou moins diplomatiques parmi des difficultés suscitées souvent on ne sait par qui dans un foyer d'intrigues dont il paraît qu'on ne se désintéresse pas toujours assez en haut lieu. »

Les ouvrages que ne manqueront pas de faire paraître les missions Lagarde et Bonvalot dissiperont, il faut le souhaiter, la seule obscurité voulue qu'on puisse découvrir dans l'ouvrage si séduisant du prince Henri.

H. P.

DEVILLE (Victor) : **Partage de l'Afrique. Exploration, colonisation, état politique.** Paris, Joseph André, 1898, 1 vol. in-12 de 460 pages (avec cartes). Prix : 5 fr.

C'est un ouvrage intéressant, encore que bien sommaire et assez légèrement fait, que celui consacré par M. Deville au *Partage de l'Afrique*. On y trouvera, à défaut de renseignements très précis et

d'indications détaillées, un exposé d'ensemble sur la plupart des questions africaines dont se préoccupe à l'heure actuelle le grand public, sur leurs origines, leurs vicissitudes et leur état actuel. *Actuel* est-il même bien le mot? Il serait plus exact de dire, pour des questions de ce genre, aux évolutions si rapides, qu'on en trouvera l'exposé au point où l'auteur l'a laissé il y a un an, au moment où il finissait son livre, car la question du Nil, celle du Niger, l'achèvement du chemin de fer du Congo, voilà des points sur lesquels, dès maintenant, M. Deville serait obligé de retoucher son ouvrage.

Il ne faut pas s'étonner que, dans un livre dédié à M. Léon Bourgeois, l'œuvre du ministère Bourgeois à Madagascar soit jugée excellente (p. 419); la question est, à notre avis, aussi discutable que l'opinion émise par M. Deville sur l'éducation classique, « la cause qui paralyse notre essor extérieur » suivant lui (note 1 de la page 437). Des cartes schématiques, une bibliographie très insuffisante et faite sans la moindre rigueur scientifique complètent un volume qui, malgré ses imperfections nombreuses et ses fautes d'impression (*Kamori* pour *Kanori*, *Toutain* ponr *Tautain*, *Selves* pour *Sève*, *Bou Mara* pour *Bou Maza*, *Hertlett* pour *Hertslett*, etc.), est susceptible de rendre des services.

Henri FROIDEVAUX.

Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque, publié sous la direction de MM. YVES GUYOT et ARTHUR RAFFALOVITCH. Librairie Guillammin.

Le nouveau dictionnaire, édité par la librairie Guillammin, est destiné à compléter, sinon à remplacer celui qui avait été publié, il y a quarante ans, par la même maison, sous le nom de Dictionnaire du Commerce et de la navigation. D'après le titre actuel, les matières traitées sont plus étendues, et les directeurs éminents de cette publication se sont adressés pour la rédaction des principaux articles à des spécialistes ayant une compétence incontestable. C'est à vrai dire un répertoire méthodique, par pays et par ville, de tous les renseignements économique intéressant le commerce et l'industrie; à ce titre il est indispensable à tous ceux qui ont soit à traiter une affaire privée, soit à préparer un rapport, un exposé pour une question d'intérêt général. Il tient le milieu entre le Dictionnaire des Finances de Léon Say, et celui de l'Économie politique, publié par M. Maurice Block, — moins spécial que le premier, — plus pratique que le second. Sa place est donc marquée sur la table des hommes d'affaires, auxquels il évitera souvent de longues recherches.

J. FRANCONIE.

Vice-amiral DE CUVERVILLE : **Le Canada et les intérêts français.** 1 vol VIII, 80 pages, 1898. J. André, éditeur, Paris.

L'étude de l'amiral de Guverville, écrite dans une langue sobre, donne à la fois de précieux renseignements sur l'agriculture, le commerce et l'industrie du Dominion. Il a consacré au Manitoba quelques pages bien composées et fortement pensées; la communauté des intérêts catholiques canadiens et des sentiments favorables à la France y est très exactement remarquée.

Sa lecture me suggère cependant deux observations : l'auteur divise nos colonies en colonies d'exploitation et colonies de peuplement, semblant oublier que toutes les colonies de peuplement sont des colonies de plus ou moins grand peuplement. — Il s'en rapporte aux chiffres de la statistique officielle concernant la population de langue

française au Canada, ce qui lui fait donner un chiffre de 1.450.000 Franco-Canadiens, en 1891, alors que M. Onésime Reclus a depuis fort bien démontré qu'ils étaient à cette époque plus de 1.600.000. Ils atteignent aujourd'hui 2 millions. Quant au chiffre total de nos compatriotes dans l'Amérique du Nord, il n'est pas de 2.500.000, mais de 6 millions et demi.

M. R.

Édouard DRIAULT : **La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours**, avec une préface de M. Gabriel MONOD, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan, éditeur, 1898.

Volume de vulgarisation scientifique composé avec le plus grand soin, la meilleure information et l'impartialité la plus rigoureuse, le livre de M. Drouault n'est et ne prétend pas être chose. L'auteur ne dogmatise pas trop et n'offre pas, comme tant d'autres, la solution du problème. Peut-être reprocherai-je à M. Druault d'avoir un peu trop étendu la question d'Orient et de consacrer de nombreux chapitres aux Italiens en Abyssinie (guerres avec Ménélik) aux explorations de Mizon, de Maistre, de Crampel dans le bassin du Tchad, à la campagne du Dahomey, etc., etc.

Dans une prochaine édition on fera disparaître les multiples fautes d'impression qui déparent le texte.

Marcel RUEDEL.

Bertrand AUERBACH : **Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie**, 1 vol. in-8°, Paris, Alcan, 1898.

Un ouvrage tel que celui du savant professeur de géographie à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy ne se résume pas. Il est le résultat de patientes recherches à travers les ouvrages de statistique allemands, slaves ou magyars. M. Auerbach montre les raisons de l'actuelle suprématie allemande et hongroise en Autriche-Hongrie en même temps qu'il dégage la déperdition sensible de l'élément allemand en Bohême, les progrès des Polonais en Silésie, les succès remportés par la race romane, le recul des Slovènes dans l'Autriche alpestre et l'accroissement considérable des Magyars en Hongrie.

Ce livre est plein d'enseignements.

M. RUEDEL.

L'Administrateur-gérant : LARNAC.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

L'ÉVACUATION DE FACHODA : SES VÉRITABLES CAUSES

Le douloureux échec subi par notre politique coloniale dans l'affaire de Fachoda est dû à des causes qu'un peuple sage doit envisager de sang-froid s'il tient à éviter de nouvelles mésaventures.

L'expédition de Fachoda a été inspirée et conduite comme la plupart des autres entreprises coloniales auxquelles nous nous sommes livrés pendant ces dernières années. Elle est née beaucoup plus du désir de contrecarrer les dessins de l'Angleterre dans l'Afrique orientale, que de la préoccupation d'agrandir le domaine colonial de la France. Elle a été conduite plutôt comme une aventure de condottiere que comme une œuvre coloniale proprement dite. Ce sont les deux vices qui affectent également nos entreprises dans la vallée du Niger, au Soudan occidental, au Siam et même à Madagascar, et auxquels nous devons tous les déboires que ces opérations nous ont valus.

Le but assigné à la mission Marchand par les ministres qui en conçurent le projet — les uns disent que toute la responsabilité en incombe à MM. Hanotaux et André Lebon, sous le ministère Méline; d'autres la font remonter à M. Delcassé en 1893, sous le ministère Dupuy — était de relier nos possessions du Congo et de l'Oubanghi au bassin du Barh-el-Ghazal et au Nil Blanc par une série ininterrompue de postes. Parvenu au Nil Blanc, M. Marchand devait occuper Fachoda, s'y installer et mettre à flot, dans le Nil même, les bateaux à vapeur qu'il avait emportés.

Les ministres qui avaient conçu et organisé cette expédition ne cachaient pas à leurs amis qu'ils lui attribuaient une grande importance politique. Dans l'entourage de M. Hanotaux, on ne dissimulait guère que la pensée directrice de ce ministre était de couper la route aux Anglais dans la vallée du Nil et de les empêcher de relier les postes égyptiens du Soudan aux établissements britanniques de l'Ouganda. Quelques-uns même ajoutaient que le ministre des affaires étrangères du cabinet Méline poserait devant l'Europe la question égyptienne, dès que notre pavillon flotterait sur Fachoda. On racontait que nous serions aidés dans cette circonstance par la Russie et par l'Allemagne, et l'on faisait circuler certains propos ministériels d'où il résulte que l'on espérait trouver dans l'occupation de Fachoda un moyen infaillible de contraindre l'Angleterre à quitter l'Egypte.

Il est bon de rappeler tout de suite que, pendant le temps où l'on concevait ces projets et où l'on entreprenait leur exécution, les Anglais se pressaient de remonter le Nil avec des forces considérables et en s'entourant des conditions les plus favorables à la réalisation d'une entreprise où ils apportaient, avec leur ténacité habituelle, une ardeur patriotique bien faite pour frapper l'attention de l'Europe. Non seulement tous les journaux anglais affirmaient la résolution du gouvernement britannique de ne pas quitter l'Egypte, mais encore ils encourageaient de toutes leurs forces l'expédition soudanaise anglo-égyptienne et ils en escomptaient d'avance la gloire et les résultats matériels. Rien n'était négligé, d'ailleurs, pour assurer le succès de cette expédition.

Conformément à ses habitudes, l'Angleterre avait inauguré son protectorat moral en Egypte par la construction d'une voie ferrée remontant la vallée du Nil et qui permet d'aller aujourd'hui directement du Caire à Berber.

A partir du jour où le sirdar Kitchener, commandant des troupes anglo-égyptiennes, eut organisé à Berber son armée et sa flottille, il devient évident que la fin du règne des madhistes était arrivée et que le massacre du Gordon ne tarderait pas à être vengé par la prise de Khartoum, où il fut tué, ou plutôt par celle d'Ondurman qui a remplacé Khartoum.

On n'a pas oublié que les premiers frais de l'expédition anglo-égyptienne du Soudan avait été couverts à l'aide d'un prélèvement de cinquante mille livres sur le Trésor égyptien, prélèvement auquel la France et la Russie seules s'étaient opposées, mais qui avait été consenti par l'Allemagne. On n'a pas oublié non plus qu'afin de se rendre tout à fait indépendant des puissances européennes et du contrôle que celles-ci exercent sur le Trésor égyptien, le gouvernement anglais obtint de son Parlement en 1898 l'autorisation de mettre à la charge du budget de la Grande-Bretagne toutes les dépenses de l'expédition du Soudan. On ne comprit pas suffisamment en France que, par cet acte, l'Angleterre affirmait indirectement sa prise de possession du Soudan égyptien et, par voie de conséquence, de l'Egypte tout entière.

Quelque temps auparavant, en 1895, les Chambres anglaises avaient voté le rachat des territoires de la Compagnie africaine orientale et elles avaient accordé au gouvernement des crédits nécessaires à la construction du chemin de fer de l'Ouganda.

Tous ces faits indiquent de la manière la moins contestable qu'au moment même où notre gouvernement concevait le projet de la mission Marchand et faisait présider à son exécution, l'Angleterre était fermement résolue à étendre sa domination économique et politique sur toute la vallée du Nil.

D'autres actes, de nature diplomatique, en témoignent avec non moins d'énergie; je veux parler des traités conclus par l'Angleterre avec l'Allemagne, l'Italie et le roi des Belges.

En 1890, l'Allemagne reconnaît que la sphère d'influence britannique s'étend sur toute la vallée du Nil. En 1891, l'Italie signe une proposition analogue. L'Angleterre accordait, à cette dernière puissance, le droit d'occuper temporairement Kassala et la province du même nom. Mais l'Italie admettait la restriction suivante : « Il est convenu entre les deux gouvernements que toute occupation militaire temporaire du territoire additionnel spécifiée dans cet article (il s'agit de la province de Kassala) n'abrogera pas les droits du Gouvernement égyptien sur ledit territoire; mais ces droits demeureront seulement en suspens jusqu'à ce que le gouvernement égyptien soit en mesure de réoccuper le district en question... et d'y maintenir l'ordre et la sécurité [1]. » On sait qu'en 1896, l'Italie a restitué la province de Kassala à l'Angleterre.

Par un troisième acte du 12 mai 1894, la Grande-Bretagne concédait au roi des Belges, en tant que souverain de l'État indépendant du Congo, la jouissance, sa vie durant, d'un territoire étendu sur la rive gauche du Nil Blanc, ce qui était une nouvelle manière d'affirmer l'influence anglo-égyptieune sur le bassin du Haut Nil.

Grâce à ces actes successifs, l'Angleterre se faisait attribuer toute la vallée du Nil comme sphère d'influence par trois puissances européennes : l'Allemagne, l'Italie et la Belgique. Le 28 mars 1895, à la Chambre des communes, sir Edward Grey, parlant au nom du gouvernement anglais, s'exprimait de la manière suivante au sujet de ces actes : « Les arrangements que nous avons conclus sont connus du monde entier depuis cinq ans, et bien qu'aucun d'eux ne soit formellement reconnu, sauf par les deux puissances contractantes directement intéressées, ils sont en même temps bien connus des autres puissances qui, depuis cinq ans, ne les ont pas contestés. » J'arrive à la question de nos revendications en ce qui concerne l'Égypte.

« L'Angleterre occupe une situation spéciale de tuteur à l'égard du maintien des intérêts de l'Égypte; les revendications de l'Égypte ont été non seulement admises également et appuyées dernièrement par le gouvernement français. J'ai dit l'autre jour que, par suite des revendications de l'Égypte dans la vallée du Nil, la sphère d'influence britannique couvre tout le cours d'eau du Nil. Cette manière de voir découle logiquement des événements de ces dernières années et notamment de ceux qui sont parvenues à la connaissance du monde entier depuis deux ans. » Sir Edward Grey faisait évidemment allusion dans

[1] Cette citation est empruntée au *Memorandum* de M. Hanotaux, communiqué par M. Decrais, le 8 août 1894, et publié dans le *Livre bleu* d'octobre 1898.

cette dernière phrase à l'expédition anglo-égyptienne qui remontait déjà le Nil, se proposait d'en chasser les madhistes et devait nécessairement aboutir à ces résultats, car les mesures les plus minutieuses étaient prises pour amener le succès définitif des armes anglaises.

Dans le même discours sir Edward Grey répond à une question qui lui avait été posée au sujet de l'attitude de la France. L'expédition Liotard, organisée par M. Delcassé en 1893, était alors en route dans l'Oubanghi et le bruit s'était répandu en Angleterre qu'elle avait le Nil pour but final. Sir Edward Grey dit d'abord qu'il ignore si ce bruit est fondé; « au Foreign Office, dit-il, nous n'avons aucune raison de supposer qu'une expédition française ait reçu des instructions pour essayer d'atteindre la vallée du Nil. » Il ajoute aussitôt : « J'irai plus loin : je dirai qu'en raison de nos revendications fondées sur les arrangements que nous avons passés et en considération aussi des revendications de l'Egypte dans la vallée du Nil, étant donné, enfin, que les revendications et les vues du gouvernement à ce sujet *sont pleinement et clairement connues du gouvernement français*, je ne crois pas possible que ces rumeurs méritent créance, parce que la marche en avant d'une expédition française, munie d'instructions secrètes et se dirigeant de l'Afrique occidentale sur un territoire sur lequel nos droits sont connus depuis si longtemps ne serait pas simplement un acte inconséquent et inattendu; *le gouvernement français doit savoir parfaitement bien que ce serait un acte peu amical* (*unfriendly*) *et qu'il serait considéré comme tel par l'Angleterre.* »

Il était impossible de dire plus nettement : l'Égypte revendique toute la vallée du Nil; l'Angleterre la revendique à son tour, au nom de l'Égypte dont elle a pris en charge tous les intérêts; toutes les nations, et particulièrement la France, connaissent ces revendications; l'Allemagne, l'Italie, la Belgique en ont officiellement reconnu la légitimité; la France et les autres puissances ne l'ont pas encore reconnue, mais, « depuis cinq ans, elles ne les ont pas contestées »; par conséquent, si la France dirigeait une expédition dans la vallée du Nil, elle ferait à l'égard de l'Angleterre un acte *unfriendly*, c'est-à-dire textuellement *non amical*.

A ce langage précis, le Gouvernement français avait le droit et le devoir de répondre avec non moins de précision : « Dès 1883, avant la prise de Khartoum par les madhistes, l'Égypte a renoncé à la vallée du Haut-Nil; cet abandon a eu lieu sur les injonctions de l'Angleterre elle-même, il n'était nullement provisoire, mais au contraire définitif, ainsi qu'en témoignent tous les actes du Gouvernement égyptien et de l'Angleterre de 1884 à 1887 [1]; par conséquent, la haute vallée

[1] Dès la fin de 1883, le gouvernement anglais exerce sur le gouvernement khédivien une pression très énergique pour le décider à évacuer le Haut-Nil;

du Nil n'appartient plus à l'Égypte ni, encore moins, à l'Angleterre, et nous ne manifestons aucune intention non amicale à l'égard du Gouvernement britannique, quand nous envoyons une mission dans un pays que nous considérons comme « res nullius » ; nous sommes, du reste, prêts à mettre fin à cette mission si l'Angleterre veut aborder avec nous la discussion des droits qu'elle attribue à l'Égypte sur le Haut-Nil, après avoir elle-même contraint l'Égypte à rendre cette région à ses anciens maîtres les chefs du Soudan ». Ce langage aurait eu le double mérite d'une incontestable franchise et d'une réelle habileté, car il aurait contraint l'Angleterre à discuter tout de suite amicalement une question que, dans l'intérêt de nos relations avec elle, il importait de ne pas laisser en suspens.

Notre ministre des Affaires étrangères, M. Hanotaux, prit une attitude tout à fait différente, la plus maladroite, sans contredit, et la plus humiliée qu'il fût possible de prendre. Répondant, à la tribune du Sénat, le 5 avril 1895, au discours de sir Edward Grey, il tenait le langage suivant : « Entre le pays des lacs et le point de Wady-Halfa, sur le cours du Nil, s'étend une vaste région mesurant 20 degrés de latitude, soit 2.000 kilomètres, c'est-à-dire plus que la largeur de l'Europe occidentale, de Gibraltar à Dunkerque. Dans cette région, il n'y a peut-être pas, à l'heure présente, un seul Européen ; en tout cas, il n'existe aucun pouvoir relevant, à titre quelconque, d'une autorité européenne. C'est le pays du Madhi !... Les Égyptiens, qui ont occupé pendant assez longtemps ce vaste domaine, se sont repliés vers le Nord. Emin pacha a dû lui-même abandonner la place. Les *droits du Sultan et du Khédive*, seuls, planent encore sur les régions du Soudan et de l'Afrique équatoriale. » Un peu plus tard, il ajoute : « La position prise par la France est la suivante : les régions dont il s'agit sont sous la haute souveraineté du Sultan. Elles ont un *maître légitime*, c'est le Khédive. » L'*Officiel* note que cette dernière phrase fut l'objet, de la part du

comme Chérif pacha n'y voulait pas consentir, on le fait tomber du pouvoir. Le 27 janvier 1884, le khédive adresse à Gordon pacha un firman où il est dit : « Vous savez que l'objet de la mission de Votre Excellence au Soudan est d'opérer l'évacuation de ce pays par nos troupes et par les fonctionnaires du gouvernement qui s'y trouvent, ainsi que d'assurer l'arrivée en Égypte de ceux des habitants du Soudan qui voudraient s'y transporter avec leurs familles et leurs biens... Aussi avons-nous résolu de *rendre l'indépendance aux anciennes familles des rois du Soudan*. Nous demandons en conséquence à ceux qui ont pris les armes de les déposer et de constituer en toute diligence et en pleine tranquillité un gouvernement de leur choix... » Cependant, en dépit des ordres du khédive et des injonctions réitérées du gouvernement britannique, Gordon se maintient à Khartoum ; il consent à évacuer les provinces de Bahr-el-Ghazal, de Darfour et d'Equatoria ; mais il veut garder Khartoum. Il demande pour cela quelques secours à l'Angleterre ; ils lui sont refusés et il finit par succomber sous les coups des madhistes. Dès lors l'Egypte ne s'occupe plus du Soudan et l'Angleterre pas davantage. Le Haut-Nil redevient *res nullius* à partir de 1884 et il le redevient par le fait de l'Egypte et de l'Angleterre elles-mêmes.

Sénat, d'une « vive approbation ». Cependant, cette phrase et cette approbation étaient la condamnation formelle de la mission Marchand que M. Delcassé avait organisée en 1893, et qui inquiétait le Parlement anglais : elles condamnaient aussi plus formellement même la mission Marchand qui devait être expédiée par M. Hanotaux lui-même dans le Haut Nil en 1896. Il y faisait une allusion à la fin de son discours : après avoir parlé de terrains vagues dont la délimitation n'avait pas encore été faite et dont il n'indiquait d'aucune manière la situation, il ajoutait : « Personne ne peut prétendre entraver l'initiative des hommes courageux qui vont à la découverte de ces *pays nouveaux*. » L'*Officiel* note encore des « marques d'assentiment » de la part du Sénat. Cet assentiment se fût-il manifesté si, au lieu de l'expression « pays nouveaux », M. Hanotaux avait dit « pays dont le maître légitime est le Khédive ». Le Sénat, en d'autres termes, aurait-il encouragé une mission destinée à occuper officiellement et politiquement un pays que M. Hanotaux lui-même déclarait appartenir en droit au Sultan et au Khédive? Pour tous ceux qui connaissaient le sage et prudent patriotisme du Sénat, la réponse à cette question ne saurait faire l'objet d'aucun doute.

Quant à M. Hanotaux, le jour où, en 1896, il décida d'envoyer le capitaine Marchand occuper le Bahr-el-Ghazal et Fachoda, il ne pouvait pas ignorer qu'il entreprenait une œuvre de la plus haute gravité. Déjà, à cette époque, le succès des armes anglo-égyptiennes contre les madhistes apparaissait à tous les hommes expérimentés comme absolument certain. Il ne fut plus mis en doute par personne après la prise de Berber par le sirdar Kitchener, en septembre 1897, c'est-à-dire à un moment où la mission Marchand était à peine entrée dans le bassin du Bahr-el-Ghazal.

A cette époque, on ne doutait plus, dans les milieux coloniaux sérieux, que le sirdar ne s'emparât de Khartoum à la prochaine saison des hautes eaux, c'est-à-dire en septembre 1898.

Comme il était impossible que le commandant Marchand atteignît le Nil avant le milieu de l'année 1898, car il rencontrait à chaque pas des obstacles matériels de toutes sortes, sans parler du très mauvais vouloir des indigènes, M. Hanotaux devait prévoir que les troupes anglo-égyptiennes arriveraient à Fachoda à peu près en même temps que la mission Marchand. Que se passerait-il alors? L'Angleterre ne nous rappellerait-elle pas les déclarations faites par sir Edward Grey en 1895? Ne remettrait-elle pas sous nos yeux les déclarations de M. Hanotaux lui-même qui reconnaissait le Haut-Nil comme propriété du Khédive?

En admettant que M. Hanotaux eût, avant la prise de Berber, des doutes relativement au succès final des Anglo-Égyptiens, ces doutes ne pouvaient plus subsister à partir du mois de septembre 1897. Il

fallait donc ou bien rappeler la mission Marchand, afin d'éviter qu'elle ne se trouvât en contact avec les troupes anglo-égyptiennes sur le Haut-Nil, ou la renforcer et la transformer en une véritable armée d'occupation.

Il est évident que la seconde hypothèse était irréalisable. Jamais le Parlement, mieux éclairé sur la situation qu'il ne l'avait été en 1895, n'aurait consenti à une entreprise ayant le double inconvénient de coûter extrêmement cher, de compromettre la vie d'un très grand nombre d'hommes, et de revêtir le caractère d'un acte incontestablement hostile à l'Angleterre. Il me paraît donc tout naturel que M. Hanotaux et le ministère dont il faisait partie, n'aient pas songé un seul instant à faire de la mission Marchand une véritable expédition militaire.

Ils étaient donc condamnés à n'envisager que la seconde hypothèse, c'est-à-dire le rappel de la mission. Cette solution était d'autant plus impérieuse que le gouvernement avait été informé du danger auquel M. Marchand et sa petite troupe seraient exposés s'ils arrivaient au Nil avant que les madhistes fussent aux prises avec les Anglo-Egyptiens. Je sais, d'une manière positive, que Ménélik avait fait prévenir M. Marchand lui-même de ce danger. Qu'auraient pu faire ses cent cinquante nègres contre les milliers de forbans du Mahdi ?

On a prétendu que M. Hanotaux et son collègue des colonies, ayant sans doute conscience du double péril auquel la mission était exposée si elle parvenait à atteindre le Nil, avaient tout fait, à partir de la fin de 1897, pour enrayer sa marche et rendre son retour nécessaire. M. Marchand lui-même et ses collègues ont exprimé, dans des lettres rendues publiques, des plaintes très vives au sujet de la pénurie de vivres dont ils eurent à souffrir et dont il est difficile de ne pas faire peser la responsabilité sur le gouvernement qui avait organisé l'expédition. La négligence de celui-ci n'eut pas, d'ailleurs, les résultats qu'il en aurait attendus si les insinuations de certains critiques sont justes : M. Marchand et ses compagnons avaient promis de ne s'arrêter qu'à Fachoda ; ils tinrent loyalement et bravement parole, en dépit de la faim même [1]. On ne peut, du reste, que se

[1] Au mois de mai 1898, M. Marchand écrit qu'il occupe le Bahr-et-Ghazal, et que ses bateaux à vapeur flottent sur le Nil Blanc ; puis il ajoute : « Il ne faudrait pas croire pourtant que tout est agréable dans notre situation. Nous mourons de faim d'abord, et depuis longtemps c'est la chasse à peu près exclusivement qui nous soutient. Vous savez que c'est la faim qui est la cause du désastre de l'expédition Dhanis dans notre voisinage. Les sauterelles ont ravagé le peu de plantations faites par les indigènes bongo-barris, sur lesquels nous nous appuyons, et mes propres plantations sont ravagées. Comment allons-nous atteindre le Nil ? Serons-nous obligés de manger l'embach des marécages ? Et encore s'il ne s'agissait que de passer vite avec mes bateaux, ce serait peu.

« Mais le problème est bien autrement difficile. Ici on ne *passe* pas. Le passage

féliciter du retard mis à leur marche par le manque d'approvisionnements et les grandes difficultés du voyage, car s'ils étaient arrivés six mois plus tôt sur le Nil, il est probable que pas un seul n'aurait échappé aux madhistes.

Tous les faits que je viens de rappeler furent ignorés non seulement du grand public français, mais aussi de la presque totalité des représentants du pays et des publicistes. Le discours prononcé par M. Hanotaux au Sénat en 1895, et que j'ai rappelé plus haut est à peu près le seul document que le pays ait eu sous les yeux; il est impossible de nier qu'il fut trop insuffisant pour l'éclairer sur une affaire dont l'importance était cependant capitale. Je ne parle pas des quelques mots, plus vagues encore, qu'il prononça dans la discussion du budget de 1897 (séance du 7 février 1898).

Les Chambres ne connurent jamais les dépenses occasionnées par la mission Marchand, car elles furent prélevées, dit-on, tantôt sur des crédits demandés pour Madagascar, tantôt sur le budget du Congo. Quelques initiés seulement furent tenus au courant de la mission. Aussi la stupéfaction fut-elle profonde en France quand parut, au mois d'octobre, le premier *Livre bleu* anglais sur l'affaire de Fachoda. Les graves déclarations du gouvernement britannique auraient paru moins inexplicables à nos compatriotes s'ils avaient connu les faits rappelés plus haut. Il est permis, d'ailleurs, d'affirmer que, si le gouvernement avait agi en pleine lumière, ces faits ne se seraient pas produits.

Toute l'affaire de Fachoda a été inspirée, en effet, par la seule préoccupation de mettre obstacle aux progrès coloniaux de l'Angleterre dans des conditions telles qu'un conflit devait nécessairement en sortir. Le gouvernement qui a engagé cette affaire avait-il prévu cette éventualité? S'était-il enquis de l'aide qu'il trouverait, en cas de conflit, auprès des autres puissances européennes? En admettant qu'il en pût attendre quelque concours, jusqu'où irait ce dernier? L'Europe était-elle en situation d'aborder la solution de la question d'Égypte; voudrait-elle laisser poser cette question? Tous ceux qui connaissent la situation des puissances européennes et l'état d'esprit des divers gouvernements savent que les réponses à toutes ces questions sont absolument contraires à celles que devaient désirer les ministres qui ont engagé l'affaire de Fachoda. Il faut donc qu'ils aient été singulièrement aveuglés par des considérations étrangères

---

ne constitue pas un droit sur le pays traversé. Il faut *occuper effectivement*, et alors chaque nouveau poste créé dans ces immenses régions presque dépeuplées, chaque centaine de kilomètres en avant, constituent un travail colossal, une lutte incessante contre l'impossible. Pourtant, le triomphe final est à ce prix. Et malgré tout, quelque obstacle nouveau qui se dresse sur notre route, nous triompherons, il le faut pour la grandeur de la patrie. »

aux véritables intérêts de notre pays, pour qu'ils se soient lancés dans une aussi fâcheuse aventure.

Ces considérations ont été rappelées dès le début de cet article : elles sont tirées d'une fausse conception de notre politique étrangère; elles résultent d'une illusion dans laquelle vivent quelques-uns de nos politiciens et qui consiste à croire qu'il est possible à la France d'oublier les désastres et les ruines de 1870 et à l'Allemagne de sacrifier le fruit de ses victoires. C'est de là qu'est née toute la politique étrangère et coloniale dont l'affaire de Fachoda n'est qu'un incident et qui a failli provoquer une guerre terrible entre les deux nations les mieux faites pour s'entendre.

Tel est le premier enseignement que le pays et ses représentants doivent tirer de l'histoire de la mission du Haut-Nil.

Il en est un second qui n'a pas moins d'importance et qui découle non moins clairement de cette histoire. Notre diplomatie a pu se convaincre qu'en cas de conflit armé avec l'Angleterre pour les questions coloniales les plus graves, nous ne pourrions compter sur l'assistance d'aucun gouvernement européen. Tous manifestent, de temps à autre, leur mauvaise humeur à l'Angleterre, lorsqu'elle laisse voir trop clairement les convoitises coloniales dans lesquelles se concentre son génie, mais il n'en est aucune qui soit disposée à risquer les hasards d'une guerre pour mettre une borne à ces convoitises.

La constatation douloureuse que nous venons de faire de cet état d'esprit doit conduire nécessairement tous les esprits réfléchis et tous les patriotes prudents à se demander s'il ne vaudrait pas mieux régler tout de suite avec l'Angleterre les questions coloniales où nous avons avec elle des intérêts communs, plutôt que de persévérer dans des rivalités qui nous détournent de l'œuvre coloniale proprement dite.

Le moment est venu de borner nos désirs coloniaux, de mettre fin à des expéditions et à des missions qui nous coûtent fort cher et nous attirent plus de déboires qu'elles ne nous rapportent de profits matériels ou moraux.

Si les représentants de notre pays et l'opinion publique se rendaient un compte exact de ces faits, nous aurions vite réparé par des entreprises coloniales utiles et non moins honorables que les expéditions stériles, le tort qui nous a été fait aux yeux de l'Europe et dans nos propres intérêts par les fautes de nos gouvernants.

J.-L. DE LANESSAN,
Ancien gouverneur général de l'Indo-Chine,
député.

LA PAIX D'OLMUTZ : LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Il ne faut pas se payer de mots et se contenter de dire avec les diplomates : les marais de Fachoda — rappelons-nous les arpents de neige du Canada — ne valaient pas la guerre navale qui eût écrasé notre flotte, nous avons bien fait d'évacuer Fachoda. Ou bien encore avec quelques parlementaires : les démocraties ne se lancent pas dans des guerres de conquête et c'est par cette prudence qu'elles sont supérieures aux gouvernements monarchistes ou plébiscitaires.

Au moment où notre pays reçoit cette humiliation encore devons-nous en sentir la cruelle portée ; car il n'y a pas à épiloguer sur ce point : Fachoda était un territoire vacant ; aux termes de l'acte de Berlin, nous pouvions l'occcuper ; en présence des armements de la Grande-Bretagne et des menaces non déguisées de sa presse et de ses hommes d'État, nous nous sommes retirés.

Pour apprécier les conséquences d'une aussi déplorable aventure, demandons à l'histoire son enseignement. Les humiliations successives que la monarchie de Juillet dut accepter depuis 1840, quitte à être discréditée devant l'opinion en France et à tomber comme par hasard en 1848 ne sont rien en présence d'un pareil événement. Nos pages ne contenaient pas encore une telle capitulation, il a fallu à M. Delcassé en signant la dépêche qui donnait l'ordre du gouvernement au commandant Marchand la confiance qu'il était en mesure de réparer cette défaite car il avait déclaré à un explorateur bien connu qui appelait son attention sur les conséquences de cette décision au point de vue de notre situation en Abyssinie, qu'il démissionnerait plutôt que d'abandonner la mission par lui envoyée en Afrique. Cette démission n'eût pas atténué la gravité de la décision que son successeur n'eût pas manqué de prendre.

L'opinion, en France, s'est inclinée comme devant une solution nécessaire : nous garantit-elle contre toute nouvelle exigence britannique ? Les coloniaux qui poussent le Gouvernement aux entreprises africaines et asiatiques se sont tus ; les colonies, en effet, devaient payer les frais de la guerre. Les métropolitains en sont restés à cette conception que la seule guerre à laquelle nous puissions penser est la guerre franco-allemande, et encore y pensent-ils si peu que, depuis la mort de Gambetta, on aurait quelque peine à citer un ministre ou seulement un député ministrable ayant adressé du haut de la tribune à l'Alsace-Lorraine une parole de confiance et de souvenir.

Nous ressentons profondément l'humiliation qui vient de nous être infligée, que l'incapacité d'une diplomatie flottante entre l'Alle-

magne et la Grande-Bretagne, déçue malheureusement du côté de la Russie, a rendue inévitable, et nous attendons de notre gouvernement qu'il nous obtienne quelque rapide compensation.

Quand la lutte pour la prééminence dans le monde était cantonnée dans l'Europe centrale — il y a de cela cinquante ans à peine — l'Autriche cherchait à tout prix à isoler la Prusse des États germaniques et entre les deux hommes d'Etat qui combattaient, entre Radowitz, conseiller de Frédéric-Guillaume IV, et Schwarzenberg, conseiller de François-Joseph, le combat était inégal : le premier était un esprit vaniteux, faux et chimérique, le second habile et tenace. Entre eux et pour le compte du roi de Saxe, le baron de Beust voulait créer une troisième Allemagne qui fît contre-poids aux deux autres.

Schwarzenberg l'emporta jusqu'au jour où apparut à Francfort M. de Bismarck ; et quel fut son grand succès ? Non pas une victoire, mais la convention d'Olmutz (29 novembre 1850).

Une reculade en amène toujours d'autres. Frédéric-Guillaume IV qui avait prétendu incorporer le Sleswig à la Prusse avait dû, en face de l'Angleterre et de la France qui soutenaient le Danemark, conclure la paix avec le roi de Danemark et consentir à évacuer le Sleswig (2 juillet 1850).

L'influence morale de la Prusse en fut profondément atteinte et, pour atténuer le discrédit qui ruinait temporairement ses espérances germaniques, quand, à quelques mois de date, l'électeur de Hesse chassé de ses Etats, se réfugia en Autriche, le roi de Prusse envoya ses troupes en Hesse.

Après avoir reculé devant le Danemark, la Prusse devait reculer devant l'Autriche.

Il faut, avait dit Schwarzenberg, l'*avilir avant de la démolir*. Aussi quelle ne fut pas l'humiliation ressentie quand, le 21 novembre 1850, le roi de Prusse ayant réuni les Chambres prussiennes, leur ayant déclaré qu'il ne veut pas évacuer la Hesse, reçoit de Schwarzenberg un ultimatum insolent avec un délai de quarante-huit heures pour l'accepter !

Les patriotes prussiens n'ont oublié la honte de la paix d'Olmutz que le 3 juillet 1859, quand l'armée autrichienne perdit 160 canons et 40.000 hommes à Sadowa ; mais, presque au lendemain d'Olmutz, un homme d'État s'était mis en tête de fomenter en Allemagne, contre l'Autriche, les rivalités qui pouvaient servir la Prusse et de hâter la reconstitution militaire de la Prusse sur le modèle de notre premier Empire : cet homme devait être le prince de Bismarck.

***

M. Dupuy a constitué un cabinet de concentration, c'est-à-dire sans programme d'action bien défini. Il s'est privé du concours de M. Ribot qu'il avait d'abord sollicité d'entrer dans la combinaison,

qu'il sollicita ensuite de n'y point entrer. Il est vrai de dire qu'il reçut des Chambres un accueil qui a pu le flatter si, pour se préparer un avenir ministériel de quelque durée, il incline, comme tout le fait supposer, à l'éclectisme politique; mais il doit d'abord se rendre compte des conséquences morales, redoutables pour notre politique intérieure autant que pour notre politique extérieure, de l'abandon de Fachoda : il faut les examiner.

Si la Grande-Bretagne entend faire la guerre à la France, comme malheureusement trop de personnes bien renseignées nous l'assurent — et on nous affirme que l'avis du baron de Courcel coïncide avec celui de M. Decrais sur ce point — elle saura toujours faire naître un prétexte qui la rendra inévitable.

Il faut donc sans délai s'y préparer, demander au Parlement les crédits nécessaires, éclaircir cet horizon : si cette inquiétude est mal fondée, si la Grande-Bretagne ne veut pas nous humilier d'abord, nous écraser ensuite, qu'elle nous reconnaisse immédiatement une compensation dans le bassin méditerranéen et liquidons la question d'Égypte. Mais si, au contraire, les hommes d'État anglais entendent pousser les choses au pire, activer leurs armements, si leur impérialisme les amène à prétendre détruire nos flottes et occuper nos colonies, comme nous ne serions pas seuls à en souffrir et que ce serait l'hégémonie navale et commerciale du monde assurée à la Grande-Bretagne en dépit des efforts ultérieurs de toute l'Europe continentale, alors il faut envisager cette éventualité nouvelle et puisque nous ne pouvons pas à la fois avoir à combattre sur terre et sur mer, trouver sans tarder un *modus vivendi* en politique coloniale avec l'Allemagne.

En dehors de ces deux hypothèses que MM. Dupuy et Delcassé doivent considérer, il reste une solution qui s'imposera prochainement :

« Pourquoi, dira très justement quelque socialiste, dépensons-nous chaque année un milliard pour notre armée et notre marine sans oser jamais parler ni de l'Alsace-Lorraine, ni de l'Egypte, sans même arriver à nous faire respecter dans le monde? Contentons-nous d'une gendarmerie. »

Et c'est afin d'ôter à ces paroles leur portée qu'il est grand temps pour notre gouvernement, s'il ne veut pas compromettre avec notre dignité le principe même de la République, d'obtenir une compensation prochaine de l'Angleterre en réglant amiablement nos différends coloniaux ou, si c'est impossible, de préparer un rapprochement avec l'Allemagne, sans l'acquiescement de laquelle, du reste, nous n'aurions pas occupé la Tunisie en 1881.

H. Pensa.

LA DETTE CUBAINE

DEVANT LA COMMISSION HISPANO-AMÉRICAINE

Il existe une dette spéciale à la grande île, dont le budget n'était pas confondu avec celui de la métropole ; qui avait ses douanes, ses impôts spéciaux, son trésor particulier. Les lourdes dépenses de souveraineté incombant à la métropole, les travaux d'amélioration nécessaires au développement économique du pays, les frais de l'insurrection de 1878 avaient nécessité l'émission de plusieurs emprunts, qui furent convertis, en 1886, en une seule dette amortissable sous la forme de 1.240.000 billets hypothécaires de 500 pesetas nominales, avec intérêt de 6 % annuel, soit un total de 640 millions de pesetas.

Sur ce chiffre, 450 millions étaient destinés à la conversion proprement dite, 170 millions à la consolidation de la dette flottante cubaine.

Ces titres avaient une double garantie : le revenu des douanes, de l'enregistrement et du timbre de l'île de Cuba, les contributions directes et indirectes étaient affectés tout d'abord au paiement des intérêts, et ce gage effectif avait eu pour effet d'attirer les souscripteurs, qui avaient consenti à payer ces titres 422 francs à l'émission. Le montant des droits de douanes qui, en pleine crise (1897-98), atteignait encore 11.890.000 piastres, c'est-à-dire environ 55 millions de pesetas, suffisait à lui seul à assurer le paiement des coupons, qui n'atteignait pas 37 millions de pesetas. La garantie de la nation espagnole, donnée à titre subsidiaire, ne semblait pas devoir entrer en ligne de compte et ne représentait pour ainsi dire qu'une signature de forme.

On ne peut donc loyalement contester que la dette hypothécaire de 1886 ait été contractée dans l'intérêt et pour les besoins de Cuba, et que les porteurs aient droit au maintien de leur gage, quelle que soit la puissance souveraine de l'île.

On ne saurait être aussi affirmatif en ce qui concerne les bons hypothécaires 5 %, inscrits également à la cote de la Bourse de Paris et jouissant des mêmes garanties légales que les bons 6 %.

En 1890, le gouvernement espagnol avait autorisé la création de 1.750.000 billets de 500 francs portant intérêt à 5 % (soit un capital nominal de 875 millions), destinés pour la majeure partie à la conversion des bons de 1886, et pour le reste à couvrir les déficits des budgets de l'île. De 1890 à 1894, des ordres royaux successifs ont autorisé l'émission de 485.000 bons, représentant un capital nominal de 242.500.000, qui a été dépensé d'une façon plus ou moins intelligente et productive pour les besoins de Cuba, et fait partie logiquement de la dette incombant à celle-ci.

En ajoutant au montant des Bons de 1886.	620.000.000
La partie des Bons de 1890 émis avant 1895.	242.000.000
On arrive à un total de.....	862.500.000

que l'on peut considérer comme une dette contractée par la colonie en pleine paix et dans la plénitude de ses droits sous la haute surveillance de la métropole. Cette charge est loin d'être écrasante pour les finances de l'île et pourrait être facilement et intégralement couverte rien que par le montant d'une partie des droits de douane maritime. A partir de 1895 commence pour Cuba la période révolutionnaire, pendant laquelle la métropole est obligée de faire face aux dépenses de guerre au moyen des Bons de 1890 non encore émis; 320 millions de francs sont ainsi employés à combattre l'insurrection grandissante; mais bientôt ces fonds ne suffisent plus, et une loi du 10 juin 1896 autorise le gouvernement à émettre pour 800 millions d'obligations du Trésor gagées sur la rente des douanes de la Péninsule; le 8 avril 1898, on décrétait un emprunt de 225 millions gagé sur les rentes de douanes, timbre et impôts de consommation; enfin le 31 mai, on émettait un milliard de pesetas en « Dette perpétuelle ». En somme, depuis 1895, l'Espagne a dépensé plus de 2 milliards à Cuba, mais il ne peut venir à la pensée d'aucun homme sérieux de mettre à la charge de l'île cette somme, qui a servi uniquement aux frais de la guerre, et le gouvernement de Madrid n'a certainement jamais formulé de pareilles prétentions.

Il semble donc rationnel de fixer la dette de Cuba proprement dite à 862 ou mieux 900 millions, pour tenir compte des dépenses productives faites pendant les dernières années, et de rechercher dans quelle proportion l'Espagne, les États-Unis et Cuba doivent y contribuer.

La situation politique de l'île n'étant pas encore déterminée, il est intéressant d'examiner les différentes hypothèses qui peuvent se produire.

En cas d'annexion aux États-Unis, sous forme d'un nouvel État, Cuba formera partie intégrante de la fédération américaine, qui devra assumer toutes les charges résultant de cet accroissement de territoire. La garantie de la nation espagnole en ce qui concerne la dette cubaine n'était qu'une conséquence de son droit de souveraineté. Celui-ci passant à une autre puissance, cette dernière hérite de tous les droits et de toutes les charges afférents au pays annexé, sauf stipulation contraire; or, rien dans le protocole de paix ne permet de supposer qu'il ait été dérogé à ce principe de droit. Il est d'ailleurs de tradition constante que l'État annexant prend à sa charge tout ou partie des dettes du vaincu. Nous pourrions citer nombre de traités conclus dans ce sens en 1814 entre la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie, pour les dettes

hypothécaires contractées par les provinces enlevées à l'empire, — en 1860, entre la France et la Sardaigne, — en 1864, entre le Danemark, l'Autriche et la Prusse pour la cession de Sleswig-Holstein, — en 1866, entre la France et l'Italie, pour une partie de la dette pontificale.

Dans le cas présent, le gouvernement fédéral n'aurait qu'à donner sa garantie subsidiaire aux porteurs de bons et à surveiller l'encaissement régulier des revenus affectés aux porteurs de titres; c'est une simple mission de contrôle, qui ne mettrait sans doute pas en jeu sa responsabilité pécuniaire.

Si le protectorat des États-Unis était simplement proclamé, ce serait un motif de plus d'exiger une surveillance effective exercée par les agents de la République américaine sur l'administration financière et la perception des impôts. Lorsque la France a déclaré son protectorat en Tunisie, elle a garanti la dette de cet État, sans la moindre réticence. Pourquoi les États-Unis n'agiraient-ils pas de même?

A l'heure actuelle, le régime douanier de l'île varie suivant les régions. A Santiago, qui est occupé par les troupes américaines, le tarif des États-Unis est en vigueur. A la Havane et dans les ports situés au nord de l'île, les autorités espagnoles continuent à percevoir les anciens droits. Cette dualité cessera le jour où l'évacuation sera un fait accompli, mais il est à craindre que le gouvernement de Washington ne conclue aussitôt une union douanière avec le nouvel État et, par l'abaissement ou la suppression complète des droits, ne fasse disparaître la majeure partie des revenus concédés aux porteurs de titres. Ces derniers devraient, dans ce cas, réclamer une compensation à déterminer d'un commun accord avec les États-Unis et le gouvernement insulaire.

Une double leçon se dégage de ce qui précède : les difficultés chaque jour plus grandes qu'éprouvent les créanciers d'un pays « à finances avariées » à obtenir la reconnaissance de leurs droits et l'exécution de leur contrat détourneront sans doute les capitaux français des placements à l'étranger, et les détermineront à se porter de préférence vers les entreprises nationales : nos colonies bénéficieront de ce mouvement dans une large mesure. Mais nous devons profiter également de l'exemple de Cuba pour constituer, dans chacune de nos possessions, une dette spéciale ne se confondant nullement avec celle de la métropole. Les travaux publics, chemins de fer, routes, voies navigables nécessaires pour la mise en valeur des pays neufs devront être supportés par la colonie elle-même. C'est d'ailleurs le procédé employé par les Anglais et qui offre un double avantage : en cas de guerre et d'annexion à un autre État, la métropole n'a pas à se préoccuper de la dette afférente au

territoire perdu. Il en est de même si la colonie obtient son autonomie. De toutes façons les litiges sont moins fréquents et plus faciles à résoudre.

En ce qui concerne la dette de Cuba, il faut espérer que les commissaires américains comprendront la nécessité de respecter les engagements antérieurs et d'enlever aux porteurs de titres tout motif plausible de croire que la guerre a été faite non dans une pensée d'humanité, comme on l'a proclamé, mais dans un but purement intéressé [1].

J. FRANCONIE.

LA POLITIQUE AU JAPON

LA FIN DES CLANS — L'AVÉNEMENT DES PARTIS LE COUP D'ÉTAT DE PÉKIN

Tokyo, 10 octobre 1898.

Deux dissolutions de la Chambre des députés, deux changements de cabinet, dans l'espace de ces huit derniers mois, pourraient donner à ceux qui ne connaissent que les mœurs politiques de la France et de l'Europe en général l'idée d'un Japon sans cesse agité et en proie aux divisions et aux luttes de partis. Il n'en est pas ainsi, et il est peu de pays, au contraire, où l'union entre les sujets soit aussi complète, et l'opinion publique aussi calme. Il ne peut pas en être autrement, d'ailleurs, sous un régime où le Parlement n'est pas une émanation de la masse, mais le produit de quelques suffrages réglés par un cens très étroit, et où le peuple, qui ne compte pas par conséquent, est obligé de rester indifférent aux programmes, aux personnalités et aux combinaisons ministérielles. Celui-ci ne saurait donc être pour rien dans les crises qui ont marqué cette dernière période et qui ont eu pour point de départ la révolte des « partis » contre les « clans ».

« Satsuma, » « Choshiu ! » c'est-à-dire les gens des pays de Satsuma et de Choshiu, ces deux provinces de l'extrême ouest du Japon, dont les habitants ont essuyé le premier contact des Européens et qui, de ce fait, prétend-on, considérés comme plus intelligents, plus ouverts que les autres Japonais, ont eu jusqu'à aujourd'hui, le privilège du pouvoir et celui d'en faire un fief pour leurs compatriotes à qui ils réservaient les places et les honneurs ; Satsuma, Choshiu! lequel de ces deux « clans » aurait la prépondérance dans les conseils du gouvernement ? Quels seraient les « Satsuma » susceptibles d'y vivre côte à côte avec les « Choshiu », et réciproquement? car la « con-

1. Nous devons à l'obligeance d'un de nos confrères de la presse madrilène, *la Estafeta*, la plupart des chiffres officiels indiqués dans notre travail.

centration » n'est pas un procédé qui nous soit particulier, et le mélange de ministres des deux « clans », au milieu desquels on avait généralement le soin, tant pour servir de tampon que pour ne point paraître trop accaparer, de laisser se glisser une ou deux autres personnalités qui leur étaient étrangères, a toujours été le meilleur moyen d'atténuer leurs rivalités. Seulement, suivant que le chef du cabinet était « Satsuma » ou « Choshiu », les ministres étaient en majorité, ou des « Satsuma » ou des « Choshiu ». « Choshiu », « Satsuma » ! il n'y avait que ces deux alternatives; et c'est sur cette base étroite que, jusqu'à présent, a fonctionné le recrutement des ministres au Japon, sans que ce système ait été, il faut le reconnaître, bien nuisible au pays. Reposant en effet avant tout sur des considérations d'ordre personnel, reléguant au second plan les principes et les idées, il n'a jamais été un obstacle à la marche des affaires, et quand le marquis Ito de « Choshiu », par exemple, succédait au comte Matsukata de « Satsuma », ou inversement, il n'y avait rien de changé au gouvernement que des hommes.

Cette politique des « clans », cependant, semble avoir définitivement vécu. Attaquée vivement, depuis quelque temps, par les politiciens qui n'avaient pas le bonheur d'être originaires de ces provinces lointaines; battue en brèche par des personnalités comme le comte Okuma et le marquis Saïconji qui, pourtant, en raison de la supériorité de leurs talents et de leur intelligence, avaient toujours et auraient toujours trouvé, dans la suite, le meilleur accueil dans chacun des deux « clans »; dénoncée par l'orgueil national qui souffrait de ce que le monde pût croire que le Japon résidait tout entier à Satsuma et Choshiu, elle a fini aussi par réunir contre elle et la presse, heureuse de l'occasion de paraître jouer un rôle moralisateur, et la grande majorité des députés, persuadés que leur prestige et leur autorité s'accroîtraient par l'avènement au pouvoir d'hommes nouveaux et s'inspirant d'un esprit nouveau. Et c'est ainsi que s'explique l'attitude de la Chambre des représentants qui, en décembre et juin derniers, refusait de voter le projet de nouveaux impôts que lui apportaient le comte Matsukata et le marquis Ito successivement au pouvoir. Elle savait que, en ces deux circonstances, résister, c'était aller chaque fois au-devant d'un décret de dissolution; mais elle savait aussi que c'était mettre chaque fois le Cabinet dans l'impossibilité de gouverner et que montrer son parti pris de rejeter les propositions de deux des principaux chefs de « Satsuma » et de « Choshiu », c'était indiquer sa volonté d'en finir avec la politique de « clans ». Et, en effet, la première dissolution fut suivie de près de la démission du comte Matsukata, comme la seconde le fut de celle du marquis Ito, et ce ne fut ni un « Satsuma »

ni un « Choshiu » qui prit la suite, ce fut le comte Okuma, le chef du Cabinet actuel. Quant à la Chambre, elle revient absolument telle qu'elle était quand elle fut dissoute, avec ses mêmes hommes, avec ses mêmes groupements. Seulement, lorsque, le lendemain de l'ouverture de la Diète, le comte Okuma — qui avait quitté bruyamment le ministère Matsukata pour se déclarer l'adversaire résolu de nouveaux impôts — lui présentera le même projet de loi que lui avaient présenté sans succès ses deux prédécesseurs, elle s'empressera, à moins d'incidents imprévus, de le sanctionner par son vote. Ses deux refus antérieurs, en effet, n'indiquaient pas qu'elle ne fût point convaincue de la nécessité de cette mesure financière : ils avaient été, tout comme l'opposition du comte Okuma, un simple prétexte pour mettre le « clanisme » en déroute.

Certes, la tactique a réussi. Mais est-ce à dire pour cela que la porte du pouvoir soit désormais fermée aux Ito, aux Matsukata, de même qu'à tous ceux qui marchaient à leurs côtés? Un tel résultat serait déplorable pour le Japon, qui n'aurait qu'à perdre à se priver des services de pareils hommes; mais c'est une hypothèse qu'il faut écarter, car, pour être de « Satsuma » ou de « Choshiu », on n'en avait et on n'en aura pas moins le droit de se réclamer ou du parti libéral, ou du parti progressiste, ou du parti national, ou du parti constitutionnel, ou de tout autre parti qui ne manquera pas de se former dans la suite sous la poussée des rivalités et des ambitions; et, quand ils seront de nouveau appelés à la conduite des affaires, ce ne sera plus comme chefs de « clans et avec toute liberté de faire prévaloir dans le pays des pratiques de « clans », ce sera seulement — en théorie du moins — comme représentants de ces divers partis.

Nous voudrions maintenant pouvoir dire ce que sont ces partis, ce qui les différencie et à quoi répondent ces appellations imposantes de « libéral », « progressiste », « national », « constitutionnel » ; mais nous sommes ici en plein domaine de la fantaisie, et les données sont si vagues, si étranges que nous devons même renoncer à le tenter. Il n'est pas un Japonais éclairé et instruit, d'ailleurs, qui puisse vous répondre là-dessus, si vous lui demandez quelques explications : il essaie bien de vous faire comprendre, sans en être convaincu lui-même, qu'il y a des nuances, mais elles lui échappent tellement et le terrain se dérobe si bien sous ses pieds qu'il ne peut s'empêcher de s'écrier : « ...Mais c'est sans importance.... il n'y a que des désignations... et voilà tout! » et il rit. Et, en effet, il est risible de voir les Japonais pousser le souci de copier l'Europe jusqu'à lui emprunter des qualificatifs qui, pour elle, ont un sens parce qu'ils sont imposés par la *qualité*, la manière d'être de programmes, de courants d'idées préexistants à ces qualificatifs, mais qui, pour lui, ne peuvent en avoir aucun parce

qu'ils sont préexistants à des programmes, à des courants d'idées qui ne sont pas encore. Nous avons beau chercher, nous avons beau rapprocher, pour pouvoir en mieux juger, et ces groupements et les hommes marquants qui sont à leur tête, nous ne parvenons pas à établir que celui-ci soit plus progressiste que celui-là, ou que celui-là soit moins libéral que celui-ci, et qu'il en soit un qui soit d'un esprit plus nationaliste que tous les autres. Ce ne sont là que des étiquettes sans objet, et sans autre destination que de masquer le vague, sinon l'absolu néant; sans destination si peu sérieuse, dans tous les cas, que, au gré de leurs caprices ou de nous ne savons trop quelles combinaisons ou quelle tactique mystérieuses, ces groupes et ces hommes n'hésitèrent pas à adopter, du jour au lendemain, des étiquettes nouvelles. Voici par exemple, le marquis Ito qui, il y a six mois, passait pour le chef du parti dit « libéral »; n'a-t-il pas tout mis en œuvre, dernièrement, pour changer ce titre en celui de « parti gouvernemental » ! Pourquoi « gouvernemental » ? Malgré de graves conciliabules, du reste, malgré de graves discussions et conférences, il a échoué dans cette tentative; de sorte que lui, qui voulait être « gouvernemental », il est obligé, en s'en accommodant fort bien, d'ailleurs, de rester purement « libéral » ! Voici encore le comte Okuma qui était une des têtes du parti dit « progressiste »; il paraît qu'il représente maintenant le parti dit « constitutionnel », qui a été fondé tout récement et a réuni tous les progressistes et les libéraux opposés à la politique des « clans ». « Constitutionnel » ! Comme s'il était un homme ou une réunion d'hommes au Japon qui aient jamais songé à attaquer la Constitution ! Ne nous paraît-il pas qu'il eût été peut-être plus simple d'appeler ce nouveau parti, le « parti anticlaniste » ?

Quoi qu'il en soit de ces étrangetés déconcertantes pour nous, la reconnaissance officielle de ces partis est un fait accompli. Mais, si elle consacre la chute des « clans », il est à craindre que l'esprit particulariste qui animait ces derniers ne soit pas mort avec eux. Comme nous l'avons dit au début de cet article, le peuple a été absent dans la création de cet état de choses : on n'y trouve, à part de rares exceptions, que les spécialistes de la politique, désireux avant tout de s'assurer désormais, pour eux-mêmes et leurs tenants et aboutissants, une place qu'ils n'avaient pu compter avoir jusqu'alors au soleil bienfaisant des faveurs. Admettons même qu'ils n'aient pas eu d'aussi utilitaires arrière-pensées et qu'ils n'aient agi, en détruisant les « clans » et en leur substituant les partis, qu'en vue d'ouvrir le chemin à une politique plus égalitaire. Dans un pays comme le Japon où la personne du souverain est indiscutée, parce qu'elle est sacrée; où la forme même du gouvernement est, par conséquent, hors de cause; où les doléances du peuple, quand d'aven-

ture il est mécontent, ne se réduisent qu'à un murmure timide et toujours respectueux, les opinions ne sont pas encore assez avancées ni même assez à l'état latent, et les problèmes d'ordre économique et social n'y sont pas encore assez urgents pour que soit justifiée l'éclosion de partis aussi nombreux que ceux que nous avons cités et qu'ils puissent se maintenir sur le seul terrain des principes. Les idées ne suffisant pas à alimenter leur existence, ils sont, dès lors, fatalement condamnés à ne s'agiter que dans la politique mesquine et stérile de personnes et d'appétits. Et c'est ainsi que les « clans » n'auront disparu que pour faire place à des coteries.

***

Tels sont, à grands traits, les principaux faits intéressants qui ont marqué la politique intérieure du Japon pendant les derniers mois. Nous allons voir que la politique extérieure n'a pas été moins fertile en incidents de toutes sortes. Du jour, en effet, où, saisissant le prétexte du meurtre de deux missionnaires, le gouvernement allemand, peu soucieux du droit des gens, faisait occuper Kiao-Tchéou par les marins de l'amiral Diedericks, une ère nouvelle s'ouvrait dans l'histoire de la Chine, et il est aisé de concevoir que le Japon ne pouvait s'en désintéresser.

Je ne veux pas rappeler ici les étapes successives du dépouillement de la Chine dont tout le monde a encore les détails en mémoire.

Tour à tour, vous vous en souvenez, la Russie se fit céder à bail Port-Arthur et Talien, s'assurant ainsi la domination effective du Liao-Toung, tandis que l'Angleterre prenait Weï-haï-Weï et que la France recevait pour sa part, sinon un port excellent, — puisque la rade qui lui a été concédée est en somme assez mauvaise, — mais du moins des avantages sérieux dans les provinces méridionales de la Chine, complétant heureusement ainsi les frontières du Tonkin. Ce que je voudrais essayer de rendre ici, ce sont les sentiments divers qui n'ont cessé d'agiter l'opinion japonaise pendant toute cette période mouvementée. Il y a eu là une évolution extrêmement curieuse, une gamme très nuancée des sentiments populaires tour à tour exacerbés de dépit et de rage, puis s'atténuant peu à peu, jusqu'à arriver enfin à un calme raisonnable.

Kiao-Tchéou n'avait amené, dans la presse japonaise, que des protestations solennelles contre la brutalité de ce coup de main dédaigneux des formes, contre le droit violé. Mais après Port-Arthur ce fut une explosion générale de dépit haineux et de rage. Tout ce que la nation japonaise contient de chauvinisme latent, de « jingoïsme » surchauffé, éclata alors sans mesure. On vit que décidément on s'était laissé jouer par l'Europe, puisque cette même puissance précisément qui, après la guerre de Chine, de connivence avec

l'Allemagne et la France, avait empêché le Japon de jouir jusqu'au bout de ses victoires et de garder le Liao-Toung, détenait maintenant cette province dont trois ans avant elle avait déclaré l'occupation dangereuse pour Pékin.

Immédiatement les têtes s'échauffèrent; les partisans d'une politique étrangère énergique, l'opposition progressiste en tête, sommèrent le gouvernement d'agir sans retard et d'exiger de la Russie et de l'Allemagne l'évacuation immédiate des places à elles concédées par la Chine. Je me hâte de dire que le gouvernement ne prêta pas la moindre attention à ces sollicitations folles et qu'il continua son œuvre en silence, laissant s'écouler plus de trois mois sans faire connaître par un seul mot quels pouvaient être ses actes ou ses intentions.

Peu à peu, ces premières ardeurs passées, on fut moins belliqueux, et, l'idée ayant été émise dans la presse qu'au lieu de partir en guerre contre d'aussi formidables adversaires, le Japon ferait peut-être mieux de les imiter, tout sembla se calmer. On ne parla plus, comme d'une nécessité absolue, du maintien de l'intégrité de l'empire chinois; on ne pensa plus qu'à prendre sa part et une bonne part au partage. Or précisément rien n'était plus simple et plus facile. Les Japonais, en effet, occupaient encore Weï-haï-Weï en garantie du paiement de l'indemnité de guerre due par la Chine, et dont le dernier quartier restait à régler. Puisque les autres puissances se font céder partout des territoires, dit-on alors, transformons notre occupation passagère de Weï-haï-Weï en possession définitive, et refusons d'évacuer la place au 10 avril prochain, comme il est convenu. Ce plan ingénieux eut le don de calmer les plus enragés et de satisfaire tout le monde. Mais on avait compté sans messieurs les Anglais. Le gouvernement de la reine, désireux, dès le début de ces incidents, de se faire octroyer Weï-haï-Weï et sa magnifique rade, commença immédiatement des négociations en ce sens avec la cour de Pékin, sans se soucier le moins du monde de refroidir la belle ardeur de l'opinion japonaise en faveur d'une alliance anglaise. Quand tout fut décidé, le Foreign Office prit la peine de prévenir de la chose le cabinet de Tokyo; c'est du moins ce qu'a déclaré le ministre des affaires étrangères du Japon à la tribune de la Chambre.

L'annonce de cette nouvelle provoqua dans l'opinion japonaise un véritable sentiment de stupeur. Le coup était vraiment trop rude, porté ainsi par la seule nation qu'on avait jusqu'ici considérée comme l'amie sincère du Japon. C'était dès lors l'écroulement des beaux rêves d'alliance entre les deux pays.

Il semble, en effet, que cet événement eût dû éclairer tout à fait le Japon sur les sentiments vrais de l'Angleterre et lui ouvrir les

yeux sur la politique singulièrement égoïste et sans gêne du gouvernement de Londres. Il n'en fut rien cependant, et, le premier mouvement de dépit passé, on fit contre fortune bon cœur, et les thuriféraires de l'Angleterre ne tardèrent pas à recommencer leur croisade en faveur d'un rapprochement avec la grande nation. Cette idée est, à l'heure actuelle encore, le projet cher à l'opinion japonaise qui, tout dernièrement, a joint les États-Unis à la combinaison.

Au milieu de cette succession d'événements, il était assez difficile de savoir ce que pensait au juste et ce que voulait le gouvernement japonais. Trois mois, en effet, après sa constitution, le cabinet de Tokyo n'avait rien fait connaître encore de ses projets. Lorsque, pressé de questions à la Chambre tour à tour par les libéraux et les progressistes, le ministre des Affaires étrangères se décida enfin à parler, il le fit d'une façon si laconique et si vague qu'on ne fut guère plus avancé qu'auparavant. De ces réponses, deux faits intéressants subsistent seuls, à savoir, comme je l'ai déjà dit, que le gouvernement anglais prévint le cabinet de Tokyo de son intention de se faire céder Weï-haï-Wei, à quoi il fut répondu qu'on n'y voyait pas d'inconvénient. D'autre part, nous savons aussi maintenant que, lors de l'intervention des puissances forçant le Japon à évacuer le Liao-Toung après la guerre de Chine, le cabinet de Tokyo ne se fit pas promettre par l'Allemagne, la France et la Russie, de ne point occuper elles-mêmes ces territoires.

Voilà, en somme, tout ce qu'il y avait à retenir des déclarations du gouvernement. Quelques jours après, heureusement, ses actes parlèrent pour lui, lorsqu'on apprit que le Japon à son tour obtenait des concessions de la Chine. Ces concessions étaient de deux sortes: d'abord des avantages économiques divers, et enfin la promesse par la Chine de ne point aliéner à une autre puissance la province du Fouhkien. Cette province du Fouhkien, située en face de Formose, dont elle n'est séparée que par un étroit bras de mer, serait, en effet une menace continuelle pour la colonie japonaise, si elle devenait la propriété de quelque puissance étrangère.

Ces concessions diverses, assez anodines, en effet, n'eurent pas l'heur de satisfaire les chauvins japonais. On aurait voulu quelque chose de plus tangible que cette promesse de non-aliénation, un bon port comme Amoy, par exemple. Mais il fallut bien se contenter de cela. Je dois dire, d'ailleurs, qu'une grande partie de la presse japonaise trouva, au contraire, ces avantages raisonnables et déclara qu'il ne fallait point agir comme « les Barbares occidentaux » qui se précipitent à la curée de la Chine. Un sentiment curieux, en effet, se manifeste de plus en plus au Japon depuis quelques années, — sentiment qui ne manque pas de ridicule, si on songe à ce que sont

encore les Japonais, — c'est la sorte de tutelle paternelle qu'ils veulent prendre sur la Chine. C'est devenu un thème favori pour les journaux japonais, qui l'exploitent avec un sérieux comique, que le Japon a un rôle civilisateur à remplir à l'égard de son énorme voisin, qu'il doit à tous prix le sortir de sa torpeur et l'initier aux beautés de la civilisation. Ce sentiment s'est traduit très vivement dans l'affaire de Shashi, alors qu'un consulat japonais fut mis à sac par une bande de fanatiques chinois. La presse japonaise tout entière exhorta le gouvernement à ne pas saisir ce prétexte pour suivre l'exemple des Européens, en se faisant accorder, lui aussi, des concessions territoriales. Et de fait, en réparation de cette grosse injure, le cabinet japonais se contenta d'une petite indemnité pour couvrir les dégâts matériels.

A l'heure où je vous écris précisément, le marquis Ito, avec une suite nombreuse, est en route pour Pékin. Après avoir passé quelques jours en Corée, l'ancien président du Conseil se propose en effet de rester assez longtemps en Chine, où son vieil ami Li-Hung-Chang lui ménage, paraît-il, un excellent accueil. Les journaux japonais attachent la plus grande importance à ce voyage, et quelques-uns d'entre eux n'hésitent pas à affirmer gravement que ce déplacement du marquis Ito n'est pas étranger au désir de l'empereur de Chine de se renseigner complètement sur les moyens à mettre en œuvre pour sortir ses sujets de leur torpeur et inaugurer l'ère des progrès en Chine.

Dans cette rapide revue de la politique étrangère japonaise, il est indispensable que je vous dise un mot d'une question qui a passé peut-être assez inaperçue en Europe, mais qui n'en est pas moins extrêmement caractéristique, je veux dire la tournure nouvelle prise par les relations de la Russie et du Japon en Corée. Ces relations étaient réglées jusqu'à ces derniers temps par la convention Yamataga-Lobanoff, dont le texte avait malheureusement été rédigé d'une façon si ambiguë que son interprétation ne cesse de donner lieu à des difficultés entre les deux gouvernements. Les Russes croyaient y trouver le droit d'établir un conseiller financier et des instructeurs militaires à Séoul, tandis que le cabinet de Tokyo le contestait absolument. Une nouvelle convention conclue, en juin dernier, à Tokyo, entre le baron Nishi, ministre des Affaires étrangères du Japon, et le baron Rosen, ministre de Russie au Japon, est venue très heureusement mettre fin à ce différend. Les Russes ont rappelé de Corée leurs instructeurs militaires et leur conseiller financier, M. Alexieff, et ce dernier vient d'être accrédité comme agent commercial à Tokyo, chargé par le gouvernement russe de suivre spécialement le développement économique du Japon.

Les journaux anglais d'extrême Orient triomphèrent bruyamment

ans, dans la *Revue générale internationale*, ces lignes desquelles je ne retranche rien :

En se plaçant au seul point de vue économique, l'on ne peut qu'applaudir à cet esprit d'initiative, à cette hardiesse dont les Belges ont fait preuve au Congo, et qui rappelle quelque peu celle des Américains. En réalité, ce sont là deux grands facteurs de la fondation d'États florissants et de colonies prospères.....

Peut-être aussi les Belges ont-ils eu cet avantage, que, nouveaux dans la colonisation, et leur activité ayant un champ unique, ils se sont adonnés avec plus d'ardeur à l'étude ou à l'action ; la connaissance de ce champ unique a été plus approfondie et s'est répandue davantage, favorisée par d'habiles réclames auxquelles on ne peut qu'être indulgent à cause des résultats obtenus. Ce qui est sûr, c'est que la somme d'efforts, d'études, de travail, d'activité et même de dévouements, fournie par les agents de l'État indépendant, est énorme et mérite l'admiration...

***

Il est intéressant de rappeler ici brièvement par quelles phases a passé la création de ce chemin de fer.

C'est au début de 1878 que l'idée en est émise. Il se forme aussitôt un *syndicat* qui envoie une *mission d'études*.

En novembre de la même année, nous trouvons une *Société en participation* qui devient le *Comité d'études du Haut-Congo*, lequel, à son tour, devient l'*Association internationale africaine*, puis, ensuite, l'*État indépendant du Congo*.

En novembre 1885, un *syndicat anglais* se fonde pour l'étude et la création de ce chemin de fer.

Ce syndicat se dissout en septembre 1886 sans avoir pu aboutir.

Le 9 février 1887, on apprend la création d'une *Compagnie du Congo*, dont le promoteur est le capitaine Thys. C'est cette Compagnie qui accouchera de la *Compagnie du chemin de fer du Congo*, la créatrice de l'instrument rêvé de pénétration et de colonisation.

Celle-ci est fondée le 31 juillet 1889 au capital de 25 millions, sur lesquels le gouvernement belge *souscrit* 10 millions.

L'ouverture des travaux a lieu en janvier 1890.

Les premiers travaux furent remplis de difficultés telles que l'entreprise menaçait, dès le début, de sombrer. Au kilomètre 2.5, les dépenses s'élevaient déjà à 6 millions; au kilomètre 9, à 11 millions et demi, et l'on marchait avec une lenteur désespérante, tant à cause des obstacles rencontrés sur le terrain que de ceux provenant de la main-d'œuvre.

Sur ce dernier point, nous aurions à reprendre certaines critiques formulées, en nous attachant plus spécialement à celles qui relèvent de la justice plus encore que de l'humanité. Mais nous considérons que les abus qui se sont produits dans ce sens ne pourraient plus se reproduire avec la présence à Matadi d'un agent consulaire français. Cet agent est nommé depuis un an : mieux vaut tard que jamais.

A la fin de 1893, on n'était qu'au kilomètre 42.

Il est question, à ce moment, d'un emprunt de 6 millions, fait par

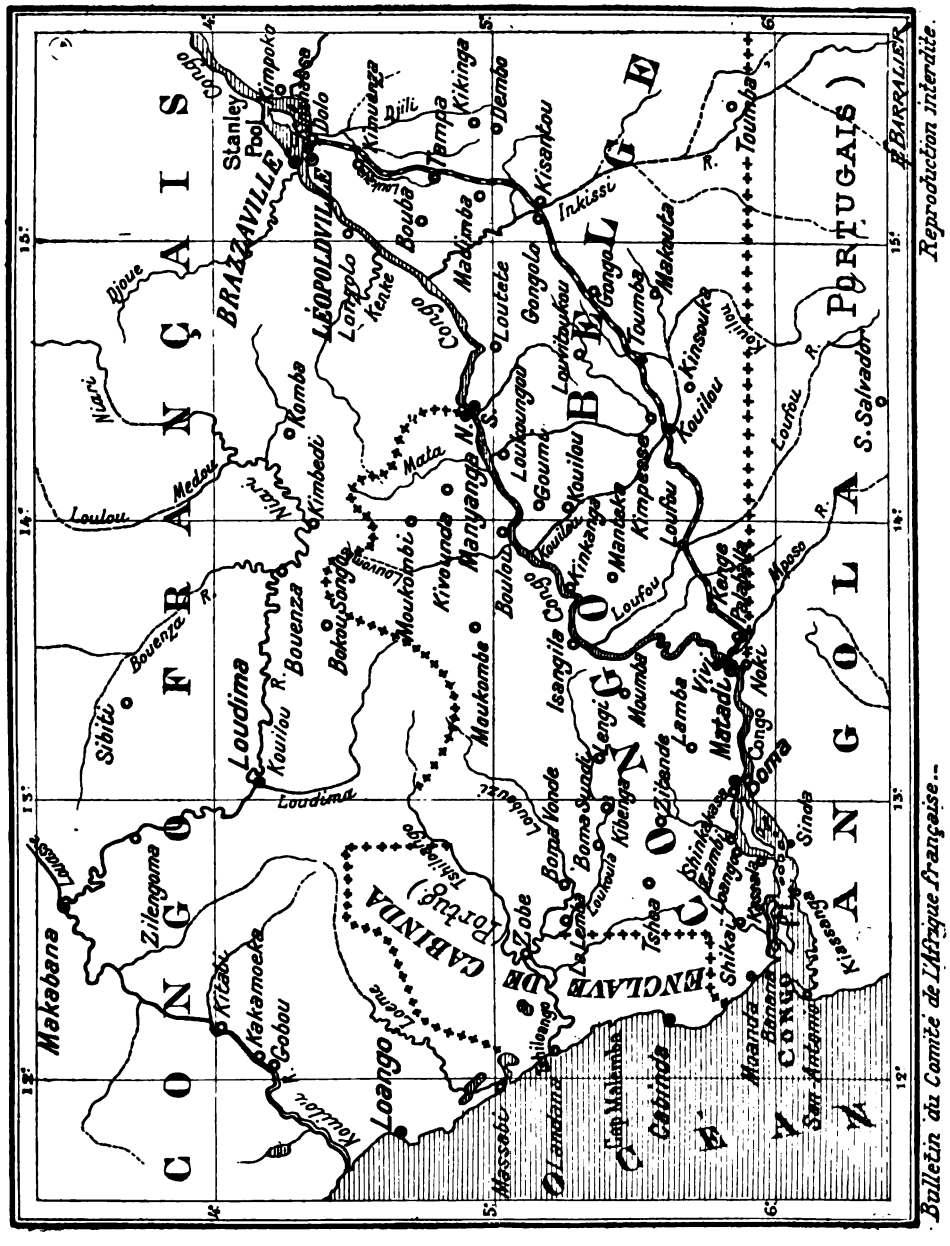
Stanley Pool
BRAZZAVILLE
LÉOPOLDVILLE
Kimpoko
Kimuenza
Bolo
Bili
Tampa
Kikinga
Diemba
Kisantou
Inkissi
Tuilimba
Bouba
Makimba
Congo
Lafayolo
Kenke
Loutete
Gongola
Lavitoukou
Gongo
Makouda
Toumba
Kinsouka
Kouilou
Kouilou
Loufou
Kimpese
Manbeke
Kinkanga
Kouilou
Goumbi
Loukoungou
Manyanga N.
Mata
Kivounda
Moukombi
Bouloulou
Maukombe
Isangila
Congo
Kengue
Palabala
Mposo
Loufou
Loufou
Mouma
Lengi
Lamba
Viv.
Matadi
Congo Noki
Boma
Sinda
Kissanga
Bomasundi
Kibenga
Loukula
Lemba
Bompa Vonde
Zobe
Tshiloango
Loemé
Loango
Massabi
Lanafana
Cap Mahimba
Cabinda
Tshoa
Zibende
Shinkakasa
Bambi
Longoa
Kasuka
Shikar
Banana
Moanda
San Antonio
Kissanga
Loudima
Kouilou R.
Bouenza
Bouenza R.
Loudima
Sibiti
Zilengama
Kakamoeka
Gobou
Kouilou
Makabana
Niari
Dique
Loulou
Medou
Niari
Kombe
Kimbedi
Bakousongha
Moukombi
Kouilou
Loudima
Loudima
Loudima

Mais c'est ici que les vraies difficultés commencent vraiment. Les adversaires du chemin de fer, les adversaires du Congo mènent une bataille acharnée. Le pays devient hésitant; le Parlement belge envoie une commission d'enquête.

Les fonds manquent, et l'on dit en Belgique que l'on employa jusqu'aux cautionnements des agents de tout ordre.

Heureusement pour l'entreprise, cette commission revient avec un rapport favorable. Le résultat en est qu'en mai 1896, une convention est signée par laquelle l'État belge porte sa souscription de 10 à 15 millions, et accorde l'aval du trésor à une émission de 10 millions en obligations. A la fin de la même année, il est fait une émission publique de 15 millions en obligations.

Dès ce moment, la vie du chemin de fer de Matadi est assurée, d'autant plus que le terrain devient moins difficile et que la main-d'œuvre se forme. Puis on ouvre au trafic les parties construites, et l'on s'empresse d'enregistrer les résultats qui sont tous les mois plus encourageants; la confiance renaît, les détracteurs se taisent l'un après l'autre devant le chiffre croissant des recettes; le coût du kilomètre s'abaisse et tombe à 120,000 francs, chiffre qui, dans l'espèce n'a rien d'exagéré. On approche du but.

Enfin un télégramme annonce que la locomotive a atteint le Stanley-Pool le 16 mars 1898. Cet événement a donné lieu à un échange multiple de télégrammes. Stanley, qui donna son nom à cette ampoule fluviale de sûreté, célèbre l'événement comme un triomphe de l'humanité, lui qui ne fut pas toujours humain.

***

Dans cette œuvre, un homme s'est montré d'une très grande force d'action, d'une activité inlassable et d'une ténacité indomptable : c'est le Major Thys (aujourd'hui colonel).

Ses compatriotes assurent que, s'il a vaincu, c'est par ses propres forces; le souverain de l'État indépendant, qui a placé sur l'Afrique son prestige et sa fortune de roi, ayant saisi, dès le premier jour, la puissance de l'instrument qu'on allait forger, en était à souhaiter la catastrophe qui permet de racheter à bas prix.

Le progrès est aujourd'hui accompli. Sur le sentier de fer vont rouler, d'un bout à l'autre :

60 locomotives ;
4 fourgons-tenders;
15 voitures à voyageurs de 1re classe ;
1 voiture à voyageurs de 2e classe ;
160 wagons plats et à haussettes de 2 tonnes;
42 wagons de terrassements de 5 tonnes;
20 wagons à couvercle.

C'est là un matériel qui ne tardera pas à être augmenté.

Voilà donc le Stanley-Pool à 22 jours d'Anvers! Il est encore à 32 jours de Bordeaux ou de Marseille!

Du Stanley-Pool, dit M. A. J. Wauters, directeur du *Mouvement Géographique*, partent dans toutes les directions d'importantes routes fluviales. A lui seul le Congo présente, entre le Pool et les Falls, une voie libre, longue de 1500 kilomètres. Le Kassaï, prolongé vers l'est par le Sankuru, est navigable jusqu'au delà de Lusambo sur plus de 1500 kilomètres. L'Oubanghi, sans procurer à la navigation les mêmes facilités que les deux premières, est praticable aux bateaux à vapeur jusqu'au delà de Yakoma, soit sur environ 1200 kilomètres ; la Sangha ouvre 900 kilomètres vers le nord. Si l'on ajoute à ces quatre branches principales les cours libres de l'Alima, 330 kil.; de la Djuna, 650 kil.; du Lukényé, 1100 kil.; du Ruki, 860 kil.; de la Lulonga, 650 kil.; de la Mongalla, 370 kil.; du Lomami, 750 kil., etc., allongés de ceux de leurs affluents, on arrive à un ensemble de lignes de parcours reconnues de plus de 18000 kilomètres. Si l'on y joint enfin les branches latérales ouvertes à la navigation des pirogues, on admettra, avec M. Grenfell, que pas un seul endroit du haut bassin ne se trouve à plus de 160 kilomètres d'une escale quelconque accessible par eau.

La figure schématique suivante préciserait le problème.

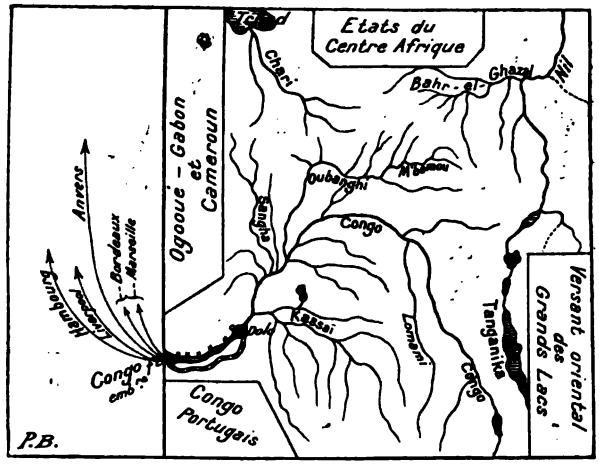

6. 368. 635 kilomètres carrés, dépendant de la voix ferrée Pool-Matadi et dont le trafic alimenterait en majeure partie le marché d'Anvers.

Dix-huit mille kilomètres de voies navigables, c'est-à-dire, comme le fait ressortir le major Thys, trente-six mille kilomètres de rives, sur lesquelles vivent et peuvent produire les populations indigènes, auxquelles la colonisation européenne doit donner l'essor économique.

On pourrait compléter cette donnée de la longueur des voies navigables par celle tirée de la surface des régions qui, au moins à l'heure présente, dépendent économiquement du Pool.

Congo.....	2.477.835	kilomètres carrés	6.368.635
Kassaï.....	770.800	—	
Oubanghi.....	650.000	—	
Sangha.....	400 000	—	
Chari.....	1.000.000	—	
Nil.....	1.070.000	—	

(Ce dernier chiffre n'est que le 1/4 environ de la surface totale du bassin du Nil.)

Comme une notable partie de ces voies navigables se trouve sous notre domination actuelle ou prochaine, il est évident que nous avons avantage à ce qu'elles soient reliées à la côte par une voie ferrée, même si la Compagnie créatrice est une compagnie étrangère en territoire étranger, et appuyée par des capitaux français, auxquels il ne reste à souhaiter qu'un peu de patriotisme.

L'achèvement de la voie de Matadi au Pool nous crée donc une situation actuelle et une situation d'avenir.

Sur la situation actuelle, tout le monde est d'accord dans le monde colonial français, et tellement d'accord, que je redoute ceci, à savoir :

Que le sens exact de la situation d'avenir en soit diminué.

Nous n'y trouvons, en effet, que des avantages, la part étant faite, d'ailleurs, et à notre désappointement de n'avoir pas su réaliser nous-mêmes une pareille œuvre, et aux reproches parfaitement justifiés adressés à ceux qui auraient pu et n'ont pas su ou n'ont pas voulu.

Nous voilà débarrassés de cette terrible route des caravanes qui reliait Loango à Brazzaville, toujours la même depuis vingt ans, c'est-à-dire serpentant à travers plaines, forêts et marigots, franchissant les montagnes et les rivières sans avoir subi aucune transformation utile, aucun aménagement de relais ou de caravansérails, et devenue même de beaucoup plus dangereuse après vingt ans d'occupation qu'au début de la conquête. Les transports commerciaux et administratifs ne s'y faisaient plus qu'avec les plus grands aléas ; des encombrements se produisaient à Loango ; les porteurs, mis en déroute par les paniques que justifiait l'insécurité des régions traversées, abandonnaient de nombreuses charges dans la brousse ; quant au coût de la charge, il atteignait, même avec la solution proposée par la Compagnie du Congo, un quantum exagéré qui portait à plus de 2.000 francs le prix de transport, jusqu'à Brazzaville, de la tonne marchande. Désormais, et depuis le mois de janvier, tous les transports administratifs du Congo français se font par la voie de Matadi, comme aussi tous les agents allant à l'intérieur ou en venant emploieront le chemin de fer. Ce sera une éco-

nomie sérieuse, le prix de transport de la tonne étant ramené à 1.000 francs : 800 francs pour la colonie française du Congo.

D'autres résultats heureux se feront sentir, tels que : amélioration des conditions matérielles de l'existence pour nos agents de toute classe; rapidité plus grande des communications avec l'Europe — c'est un mois de gagné pour les correspondances, comme aussi pour les voyages des valétudinaires, que la traversée du Mayombé réduisait généralement à la dernière extrémité; — augmentation du nombre des consommateurs indigènes, augmentation et meilleur marché de la main-d'œuvre fournie par eux, leurs besoins se développant en proportion de la quantité et de la variété des produits importés, manufacturés ou naturels; développement local du plateau batéké, etc.

***

En regard de ces avantages immédiats, ne faut-il pas examiner quelle peut être notre situation dans l'avenir?

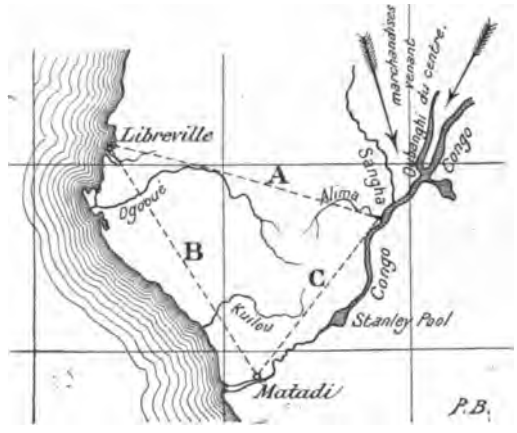

Admettons qu'en ce qui concerne le Congo français l'on s'en tienne aux avantages actuels de l'usage de la voie Matadi-Stanley-Pool. Il se présente à l'esprit la conception très nette que nous subirons, un moment ou l'autre, par la force même des choses : 1° un joug économique, 2° une gêne politique.

***

A. — Joug économique.

Il faut d'abord constater que ce chemin de fer ne nous est d'aucune utilité dans la mise en exploitation des bassins de l'Ogooué et du Gabon. Si la grande colonisation déjà établie dans ces bassins ne les déserte pas, celle qui se fera désormais aura une tendance fort naturelle à se porter là où existeront des instruments perfectionnés

de colonisation : bateaux à vapeur, chemins de fer; et le premier bénéficiaire d'une colonisation qui pourra être française sera l'État indépendant, puisqu'il détient les moyens de transport, et non le Congo français. Et nous perdrons ainsi presque complètement le bénéfice économique de l'œuvre politique que nous poursuivons avec succès, d'un côté vers le bassin du Tchad, de l'autre côté vers le bassin du Haut-Nil.

La plus grande partie des produits récoltés en colonie française iront alimenter le port d'Anvers, et non ceux de Bordeaux ou de Marseille, et c'est à Anvers que nos grands industriels iront acheter les produits dont ils ont besoin.

N'est-ce pas ce résultat qui s'annonce déjà par le projet de constitution d'une compagnie franco-belge, fille de la Compagnie du chemin de fer de Matadi, et dont le champ d'opérations serait tout notre Haut-Oubanghi, en partant du coude de l'Oubanghi, en aval des rapides, jusques et y compris le bassin du M'bomou, soit 20 millions d'hectares? Il y aura des capitaux français, et il est entendu d'avance que le directeur serait français; mais quelles seraient ses attributions ? Quel serait son pouvoir? et quelle serait son initiative ? Figurants français et acteurs belges, telle serait, on a de sérieuses raisons de le croire, la composition de la troupe.

Dès lors, les Belges reprennent économiquement leur revanche de leur insuccès politique de 1894 sur le M'bomou et vers le Bahr-el-Ghazal.

Serait-il donc impossible de trouver un groupement colonial exclusivement français capable d'organiser la mise en explotation de nos nouvelles conquêtes? Non, puisque ce groupement existe et qu'il suffit de ne pas le sacrifier à un groupement international créé précisément dans le but de stériliser d'avance notre action économique.

Mais là nous retrouvons le joug.

Supposons que la Compagnie franco-belge soit obligée de céder le pas au groupement colonial français dont je parle, aussitôt la Compagnie du chemin de fer de Matadi établit des tarifs de faveur qui mettent les nôtres en état d'infériorité.

Le major Thys proteste contre cette assertion.

Mais ces tarifs n'existent-ils pas déjà? Oui ou non, les prix de la tonne sont-ils pour les uns de 1,000 francs et pour les autres de 800?

Le major Thys se couvre de l'Acte de Berlin, article 16. Or, que dit cet article?

« Les routes, chemins de fer ou canaux latéraux qui pourront être éta-
« blis dans le but spécial de suppléer à l'innavigabilité ou aux imperfec-
« tions de la voie fluviale sur certaines sections du parcours du Congo, de
« ses affluents et des autres cours d'eau qui leur sont assimilés par

« l'article 15, seront considérés, en leur qualité de moyens de communi-
« cation, comme des dépendances du fleuve et seront également ouverts
« au trafic de toutes les nations.

« De même que sur le fleuve, il ne pourra être perçu sur les routes,
« chemins de fer et canaux, que des péages calculés sur les dépenses de
« construction, d'entretien et d'administration et sur les bénéfices dus
« aux entrepreneurs; quant au taux de ces péages, les étrangers et les
« nationaux des territoires respectifs seront traités sur le pied d'une
« parfaite égalité. »

S'agit-il ici des voies de transport créées par l'État colonisateur ou par une compagnie privée? Rien n'est spécifié à cet égard.

En 1885, dans les conditions où se présentait le partage de l'Afrique, l'Acte de Berlin qui établissait les règles de ce partage, ne pouvait guère envisager que les chemins de fer dits d'État. Notre chemin de fer du Soudan, s'il était transporté sur les rives du Congo, rentrerait sans conteste dans la définition de l'article 16. En est-il nécessairement, impérieusement, de même en ce qui concerne la compagnie du chemin de fer de Matadi? C'est l'opinion actuelle du major Thys : sera-ce son opinion dans dix ans? Et-si le major Thys abandonne la direction de cette compagnie pour se consacrer mieux à d'autres grandes entreprises, sera-ce l'opinion de son successeur? Celui-ci ne voudrait-il pas secouer ce fameux Acte de Berlin dont les articles ont déjà été si souvent violés?

Il y a sur le Niger une Compagnie à charte qui s'appelle « la Royal Niger Company ».

Qu'a-t-elle fait des prescriptions de l'acte de Berlin, et de son règlement de la navigation du Niger? Il faut le demander à Mizon, à de Béhagle, à Toutée, à Hourst. Et, cependant, le fait d'avoir une charte l'assimilait à un gouvernement colonial signataire de l'acte.

Si nous n'obtenons comme garantie sur ce point qu'une déclaration verbale du major Thys, aussi solennelle soit-elle, et aussi grande soit notre estime pour lui, c'est vraiment plus qu'insuffisant.

Supposons cette question réglée.

Voici maintenant que l'État indépendant, pour une raison ou pour une autre, grands travaux ou grande expédition dans l'intérieur, augmente dans d'énormes proportions le total de ses matériaux ou produits transportés. Le nombre des wagons se trouve insuffisant pour enlever *dans le temps voulu* et le trafic de l'État, et celui de la colonie française, et le trafic purement commercial. Quelle sera l'égalité des droits de chacun spécifiée par l'article 16? Se comprendra-t-elle seulement au point de vue du taux des péages, ou bien encore de l'ordre d'enlèvement ? Nos transports seront-ils déclarés moins urgents que ceux de l'État indépendant ou même simplement que ceux des compagnies commerciales belges? Quelles sont nos assu-

rances sur ce point ? Que spécifie le contrat passé avec la Compagnie par notre colonie du Congo ?

Il est facile de se rendre compte quels préjudices peuvent avoir à supporter nos intérêts administratifs ou commerciaux.

Pour rester dans la lettre et dans l'esprit de cet article 16 qu'il invoque, le major Thys aura besoin d'un grand esprit de justice et de beaucoup de bonne volonté.

(*A suivre.*) P. BOURDARIE.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA HAYE

Le premier Congrès international d'Histoire diplomatique qui s'est réuni à La Haye, lors des fêtes du couronnement de S. M. la reine de Hollande, a obtenu un grand et fort légitime succès.

Organisé, sous les auspices de M. de Beaufort, ministre des Affaires Étrangères des Pays-Bas, par M. de Maulde La Clavière, secrétaire général de la Société d'Histoire diplomatique, l'historien bien connu de la Renaissance, il a groupé en quelques semaines de nombreux adhérents parmi lesquels on peut citer : Mmes la duchesse d'Albe et J. Adam, MM. le duc de Broglie, le prince d'Arenberg, Bihourd, le prince Roland Bonaparte, le baron de Courcel, le marquis de Croizier, Decrais, le général Ferrero, le comte de Franqueville, le marquis de Gabriac, le prince M. Galitzine, le cardinal Gibbons, le comte Greppi, le prince d'Hénin, Henry Houssaye, Lavedan, Legrand, lord Reay, le comte de Ségur d'Aguesseau, le chevalier de Stuers, le prince Serge Tatischeff, Albert Vandal, de Villa-Urrutia, le marquis de Vogué, le comte Waliszewski, Wenevitinoff.

M. de Maulde, assisté de MM. André Le Glay et Maurice Boutry, secrétaires, de M. le comte de Tarade, trésorier, reçut ainsi plusieurs centaines d'adhésions à cette œuvre scientifique dont le but est « de « réunir les diplomates, les historiens et toutes les personnes qu'in- « téresse la science des précédents internationaux, pour traiter, en « commun et contradictoirement, les questions d'histoire internatio- « nale dans la plus large acception de ce mot, pour coordonner au- « tant que possible les publications relatives à l'histoire internatio- « nale, et pour établir de bons rapports personnels ». (Art. I des statuts.)

Plusieurs gouvernements désignèrent des représentants officiels; les ministres des Affaires étrangères des principales puissances acceptèrent le titre de membres honoraires, et de nombreuses société savantes décidèrent d'envoyer des délégués. Le comité central

d'organisation fut secondé par les divers comités nationaux : c'est ainsi que MM. Whiteley aux États-Unis, le baron J. d'Anethan en Belgique, le jonkheer Rochussen en Hollande, le conseiller d'État Wenevitinoff en Russie, le professeur Erdmannsdörffer en Allemagne, le professeur Vesnitch en Serbie, Michel Uolban en Roumanie, contribuèrent puissamment par leur influence, leur zèle, leur dévouement, au succès de ce premier Congrès.

Cent onze adhérents étaient réunis à la Haye le 1er septembre; parmi eux se trouvait Mme Rattazzi de Rute qui vient de publier des pages remarquables sur le Congrès [1]. Au vieux palais des Stathouders, dans la première salle des États-Généraux, eut lieu la séance d'ouverture. « L'entrée manque de majesté, raconte Mme Rat-« tazzi; elle est petite et obscure à cause des arceaux qui l'assom-« brissent; il semble que l'on entre dans une chapelle ou dans une « abbaye. Mais les corridors et les salles sont empreintes d'une « pieuse solennité. Une petite porte conduit dans le salon d'attente, « une façon de parloir meublé très gravement. Pour tout ornement, « quelques portraits de ministres d'un autre âge... Il est venu des « savants de partout, de ces savants qu'intéresse, plus que l'histoire « elle-même peut-être, ceux qui suivent les dessous de l'histoire, « ses coulisses, ses énigmes, ses intrigues; des savants qui veulent « savoir le pourquoi des choses et qui se penchent sur les vieux par-« chemins comme les alchimistes sur les alambics mystérieux; des « savants qu'aiguillonne un désir insatiable de sonder l'origine des « peuples, leurs divisions, leurs rapports, leurs malentendus enfin « avec les terribles conséquences qu'ils entraînent. »

La session fut ouverte sous la présidence d'honneur de M. de Beaufort, assisté de M. de Maulde, président effectif, et de M. Le Glay, secrétaire. Le corps diplomatique au complet, un grand nombre de notabilités, parmi lesquelles la duchesse de Sommerset, assistaient à la séance. Etaient également présents les délégués officiels de la Russie, l'Italie, le Saint-Siège, l'Angleterre, les États-Unis, la Grèce le Japon, le Mexique, l'Uruguay, etc...

M. de Maulde prit le premier la parole pour souhaiter la bienvenue aux membres du congrès : « Nous inaugurons aujourd'hui une œu-« vre durable, ajouta-t-il. Un centre est né désormais pour les réu-« nions et le rapprochement sympathique d'hommes que les dis-« tances seules séparent mais qui rendront un énorme service aux « autres et à eux-mêmes en diminuant ces distances, en employant « leur science, leur impartialité scientifique à élucider ensemble, « dans leur origine, nombre de questions communes ou d'intérêt « commun. On ne saurait trop le répéter, les questions internatio-

[1] *Nouvelle Revue Internationale* : Lettres d'une voyageuse (n° d'octobre).

« nales particulièrement sont des questions d'histoire. En matière « de pure politique, ce principe apparaît assez clairement; j'oserai « dire qu'il en est de même en matière de droit. Le droit interna- « tional naît de l'usage et de la tradition autant que du raisonne- « ment. Les règlementations factices les plus judicieuses ont souvent « échoué; pour qu'elles durent, il faut qu'elles s'appuient sur « l'usage, et l'histoire nous permet d'en fixer les bases. Aussi le « champ de nos travaux est-il des plus vastes : au delà même de « l'histoire diplomatique, il comprend l'histoire générale. Malgré le « succès de notre première réunion, malgré le nombre de nos adhé- « rents éminents et l'excellent programme de nos travaux, je crois « que nous ne faisons, par la session actuelle, qu'un premier pas « dans la carrière. La réunion d'aujourd'hui est la date de notre « fondation : nous formons nos cadres... » Et M. de Maulde fit ressortir le zèle, la valeur des « cadres » déjà constitués, n'oubliant que le fondateur de l'œuvre assurée désormais d'un avenir brillant et durable.

M. de Beaufort répondit à M. de Maulde dans un discours empreint d'une grande élévation. Après avoir fait l'éloge de la Société d'Histoire Diplomatique, qui publie dans sa Revue, et sous la haute direction de M. le duc de Broglie, des travaux fort remarqués, après avoir rappelé en termes éloquents les nombreux et grands souvenirs qui se rattachent à La Haye, centre si propice aux études historiques, M. de Beaufort mit en lumière la grande importance de ces études. « Ceux parmi vous qui, par leurs travaux, ont puissamment contri- « bué à répandre les connaissances historiques, a-t-il ajouté, seront, « j'en suis convaincu, les premiers à nous dire qu'ils n'ont pas en vue « seulement un but littéraire et scientifique, mais qu'en portant les « regards plus loin, ils ont espéré faire avancer le développement so- « cial et politique de la société humaine. Car si les leçons de l'his- « toire peuvent être mises à profit par tous, elles sont indispensa- « bles à ceux qui sont appelés à exercer une certaine influence sur « la direction des affaires de leur pays, depuis le chef de l'État jus- « qu'au simple électeur... Si l'étude de l'histoire est d'une grande « utilité pratique pour tous ceux qui, dans les différents ressorts, « participent à l'administration des États, elle l'est tout particulière- « ment pour la diplomatie. Vous qui avez fondé la Société d'Histoire « diplomatique, vous avez très bien senti qu'il fallait un organe spé- « cial à cette branche de l'histoire : les diplomates vous en sauront « gré. Prouver des précédents, voilà le point le plus important dans « la plupart des démêlés qui surgissent entre les gouvernements; « pour trouver des précédents, il faut les aller chercher dans l'his- « toire. Les diplomates ne sauraient donc être trop reconnaissants « envers ceux qui veulent bien préparer et faciliter ces recherches.

« Tandis que vous vous occuperez ici de questions histori-
« ques, vous assisterez à un événement historique du plus
« grand intérêt pour notre pays. Vous êtes arrivés dans les
« premiers jours d'un nouveau règne, et vous verrez un peuple en-
« tier laissant là ses occupations journalières pour célébrer la majo-
« rité de son auguste souveraine qui, en représentant pour lui les
« souvenirs les plus glorieux de son passé, lui est un gage de liberté
« et d'indépendance dans l'avenir. »

Le congrès avait la bonne fortune de compter comme délégué pour l'Amérique du Nord M. James Gustavus Whiteley; aussi écouta-t-il avec une attention toute particulière l'allocution d'un de ses collaborateurs les plus zélés et les plus autorisés. En termes heureux, M. Whiteley fit ressortir la haute importance d'un congrès qui réunissait historiens et diplomates : « Il existe un lien très intime en-
« tre les deux. Ils ont toujours besoin l'un de l'autre. Le diplomate
« fait les matériaux pour l'historien futur, et l'historien rédige l'his-
« toire du passé pour le diplomate. On peut être bon historien sans
« être diplomate, mais on ne peut pas être bon diplomate sans être
« historien,car la vie et l'histoire, voilà ce qui forme l'école de la
« diplomatie...

« Mais, dit encore M. Whiteley, j'ai pris la parole aujourd'hui
« principalement pour remplir le devoir agréable de vous transmet-
« tre un message de S. Ex. M. le Président des États-Unis. Je suis
« chargé spécialement par mon gouvernement de vous exprimer de
« la part de M. le président ses sentiments d'intérêt et de bienveil-
« lance. Il prend part à vos travaux et il en attend de grands résultats.
« C'est donc en son nom que je vous salue. Je vous présente mes
« compliments les plus sincères, et je vous apporte ses veux les plus
« chaleureux pour le succès du congrès qui est organisé sous des
« auspices si favorables... »

Après ces trois discours fort applaudis, différents rapports sur les publications rétrospectives de divers Ministères des affaires étrangères furent entendus. MM. Harrison, de Londres; Simson, de Saint-Pétersbourg; Erdmannsdörffer, d'Allemagne; Ovary, de Hongrie; Witheley, de Baltimore; et Le Glay, de Paris, prirent successivement la parole. Un vœu émis par l'assemblée générale fut la sanction de ces communications. Deux autres réunions générales furent encore tenues pour discuter de semblables questions d'ordre pratique.

Cinquante-huit études historiques se trouvaient inscrites à l'ordre du jour : pour les entendre, le Congrès se divisa en quatre sections. La première et la deuxième sections tinrent trois séances, les 1er, 2 et 3 septembre; la troisième section deux séances, les 2 et 3; la quatrième section n'eut qu'une séance le 3 septembre.

Ces nombreuses communications présentèrent un grand intérêt. On ne peut en signaler que quelques-unes :

Les Iles Ioniennes sous la domination russe et sous la domination française, par M. E. Rodocanachi ; *Les Relations commerciales de la Hollande et de l'Allemagne*, par M. le professeur Gothein, de l'Université de Bonn ; *Une médiation des protestants d'Allemagne entre la France et l'Angleterre au XVIe siècle*, par M. G. Salles, auxiliaire de l'Institut de France ; *Un Épisode des relations de la Chine avec l'Occident*, par M. le professeur Cordier, de Paris ; *Les Relations diplomatiques de Genève avec la France sous Henri IV*, par M. le professeur de Crue, de Genève ; *Le prince Michel Obrenovitch et ses idées sur les pays balkaniques*, par M. le professeur Vesnitch, de Belgrade ; *Les premiers Étudiants russes en Occident*, par M. le prince Nicolas Galitzine, de Moscou ; *Le nom d'une dynastie : les Corvins*, par M. le professenr Jules Lanczy, de Budapest ; *Un épisode de la lutte pour les Indes au XVIIIe siècle*, par M. G. Syveton, de Paris. M. Toru-Terao, de Tokio, et le général Halo ont entretenu le Congrès de diverses phases de l'histoire du Japon. M. Waliszewski, de Paris, a parlé sur *l'Héritage de Pierre le Grand ;* M. le comte de Marsy, de Compiègne, sur *une Réception d'ambassadeurs à Compiègne ;* M. l'abbé Ferret, de Paris, sur *le Concordat de* 1516. Citons encore les communications de MM. von Below, Erdmannsdörffer, Meinardus.

Enfin, avant de se séparer, le Congrès a émis un vœu tendant à grouper les efforts des sociétés historiques pour faciliter les travaux et à doter les archives d'inventaires méthodiques indiquant la nature ainsi que la langue des documents.

Le Congrès d'histoire diplomatique a été l'objet de fêtes et de réceptions. Une soirée a été donnée en l'honneur de ses membres par M. de Beaufort qui les a accueillis de la façon la plus aimable, ainsi que Mme de Beaufort, dans une brillante soirée où se trouvaient également bon nombre de membres du corps diplomatique.

Un dîner auquel étaient invités le corps diplomatique et la presse locale a réuni tous les congressistes dans les salons de l'hôtel des Indes. Puis, excursion à Amsterdam dans un train spécial offert par la Compagnie des chemins de fer Néerlandais.

Pour clore cette série de fêtes, M. Wyers, agent consulaire de France à Dordrechst, eut l'aimable pensée d'offrir aux congressistes une excursion sur la Meuse. Favorisés par un temps splendide, ils visitèrent la pittoresque petite ville de Dordrechst où les témoignages de sympathie ne leur furent pas ménagés.

Tel est, brièvement et fort incomplètement résumé, le compte rendu de ce premier Congrès dont la réussite fut complète, malgré les hésitations forcées d'un début, malgré le peu de temps employé à sa préparation.

Les procès-verbaux des séances et les communications entendues au Congrès seront prochainement publiés en un fort volume sous la savante direction de M. G. Syveton. Toutefois, les communications des congressistes allemands seront imprimées par les soins de leur comité.

La prochaine session se tiendra en 1900, mais le lieu de la réunion n'est pas encore désigné. Un comité central est chargé de son organisation; ce comité est formé, pour le début de : MM. le baron Jules d'Anethan (Bruxelles), de Beaufort (La Haye), Beernaert (Bruxelles), Bikélas (Athènes), Browning (Cambridge), de Burenstam (Suède), Caratheodory (Bruxelles), de Crue (Genève), Erdmansdörffer (Heidelberg), Michel Holban (Bucharest), H. Houssaye (Paris), de Maulde (Paris), Missak Effendi (La Haye), von Sicherer (Munich), de Villa Urrutica (Bruxelles), Venevitinoff (Moscou), Vesnitch (Belgrade), von Weech (Karlsruhe), Whiteley (Baltimore), A. Le Glay, secrétaire (Paris).

Mieux encore par ses travaux que par son programme, le Congrès d'histoire diplomatique a prouvé qu'il n'avait aucun rapport avec l'Institut de droit international dont M. Desjardins est, à l'étranger comme en France, l'un des chefs les plus respectés ; que, d'autre part, il entendait se tenir à l'écart de toutes les questions diplomatiques actuelles, gardant ainsi un caractère exclusivement scientifique.

Comte M. Boutry.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La question de Fachoda. — Le gouvernement français après avoir pris connaissance du rapport que lui a apporté le capitaine Baratier, membre de la mission Marchand, a décidé de ne pas maintenir l'occupation de Fachoda : cette décision, quelque cruelle qu'elle ait été pour notre amour propre, semblait conforme au désir d'éviter une guerre navale redoutable avec l'Angleterre. Très sagement le Parlement français a gardé le silence sur cette question.

Des commentaires qui en ont été faits en dehors de lui, il convient de retenir les plus autorisés et tout d'abord les paroles prononcées par M. Étienne, président du groupe diplomatique et colonial de la Chambre, à une réunion de coloniaux.

M. Étienne, l'un des initiateurs de notre politique coloniale, joint à une grande énergie dans la décision la prudence d'un langage où M. Chamberlain peut à loisir trouver un modèle de correction diplomatique ; il réfute d'abord l'argumentation de quelques politiques anglais qui prétendent que la France a constamment motivé les récriminations de l'Angleterre.

Eh quoi! dit M. Étienne, qui donc a oublié ou affecté d'oublier des engagements solennels? Si je laisse de côté l'Égypte, est-ce que l'Angleterre n'a pas déchiré elle-même, sans nous prévenir, et la convention de 1862 sur Zanzibar et le traité franco-anglais sur le Harrar ?

Et quand l'Angleterre a cru devoir nous démontrer que le droit était de son côté, n'avons-nous pas fait le nécessaire pour conserver nos liens d'amitié? Ne se rappelle-t-on pas le rappel de Mizon et celui de Toutée ?

Voilà, conclut M. Étienne, comment nous avons été des intransigeants vis-à-vis de l'Angleterre. Ce n'est pas de la fantaisie, ce ne sont pas des légendes : c'est de l'histoire vraie.

A l'heure actuelle, l'Angleterre mène grand tapage par ses hommes d'État et par sa presse ; elle déclare qu'il faut que nous évacuions Fachoda, que nous reculions jusqu'au delà du Bahr-el-Ghazal, que nous quittions tout le territoire qui a pu être occupé par le khalifat.

Il ne nous appartient pas de donner des conclusions aux explications que je viens de fournir.

Nous avons la bonne fortune de voir à la tête du ministère des affaires étrangères un homme dont on connait la compétence et la fermeté; nous avons pu constater qu'il a su discuter comme il convenait les droits de la France. Eh bien! messieurs, j'espère encore que la diplomatie saura éviter à notre pays les cruelles amertumes que l'on voudrait nous faire subir.

Mais, quoi qu'il arrive, il faut que nous nous pénétrions de cette pensée : c'est qu'il ne faudrait pas risquer les graves intérêts de l'avenir pour une question que nous pourrons reprendre plus tard.

Rien n'est décisif dans ce monde; un peuple a de grands succès sur certains points et il a quelques échecs sur d'autres. L'Angleterre a connu l'insuccès sur bien des points du globe. De son côté, la France a connu bien des jours de tristesse, bien des jours de malheur; elle a voulu travailler pendant vingt ans avec énergie : elle a prouvé au monde qu'elle était maitresse d'elle même et qu'elle voulait désormais ne rien livrer au hasard. Elle discute et elle raisonne ; elle ne prendra de résolutions extrêmes que lorsque l'intérêt suprême de la patrie l'exigera.

Ayons donc confiance en demain, quoi qu'il nous réserve. Nous pourrons avoir quelques tristesses, quelques ennuis; l'amour-propre français pourra être un peu tourmenté; mais laissons faire; les politiques peuvent changer d'aspect; nous ne sommes pas immuablement attachés à une politique qui consistera à toujours sacrifier nos intérêts aux intérêts anglais; nous l'avons fait parce que nous pensions qu'il fallait le faire, par mesure de sagesse. Mais, dans le monde, il y a d'autres peuples avec lesquels la France peut faire de la bonne politique. Eh bien, la France se souviendra de tous les bons procédés du passé et aussi des mauvais procédés du présent. Fiez-vous-en à elle pour bien conduire vos destinées.

Le retrait par M. Brunet de l'interpellation qu'il devait adresser au ministère des Affaires étrangères sur la question de Fachoda a été unanimement approuvé dans la presse par les *Débats*, le *Temps*, la *Liberté*, le *Matin* comme il a été applaudi sur tous les bancs de la Chambre, au désappointement du corps diplomatique qui au grand complet assistait à la séance, anxieux des déclarations du Gouvernement.

Les deux points qu'il nous paraît particulièrement intéressant de signaler sont les suivants : quelle est l'attitude du journal qui représente la politique du Cabinet Méline dont le ministre des Affaires étrangères, M. Hanotaux, dirigeait contre l'Angleterre cette politique de coups d'épingle qu'un isolement déconcertant devait faire aboutir si lamentablement; quelles sont d'autre part, les réflexions que suggère cet échec aux hommes qui entendent, comme nos éminents maîtres du Collège de France et de la Sorbonne, MM. Leroy-Beaulieu et Lavisse que les leçons du présent servent à l'avenir.

La *République Française* commente en ces termes ces événements :

Il y a des silences éloquents et nous ne doutons pas qu'on ne comprenne, de l'autre côté du détroit, ce qui se cache sous le calme apparent qu'on n'est pas habitué à rencontrer chez nous et qui paraît si contraire à notre caractère. Il est fait de tristesse et de dignité froissée ; nous refoulons en nous-mêmes ce que nous éprouvons, parce que l'impression est trop vive et que nous en redoutons l'explosion.

Verra-t-on cela en Angleterre? Comprendra-t-on que ce qui nous blesse ce n'est pas tant l'abandon de Fachoda que la façon dont on nous force à

partir? La presse anglaise, qui a pesé avec tant de violence sur les résolutions de son gouvernement, peut mesurer maintenant toute l'étendue du mal qu'elle a fait. Avec une imprudence sans nom, elle a creusé un abîme entre deux nations qui jusqu'à ce jour avaient tout fait pour vivre en bonne intelligence et qui avaient arrangé et liquidé sans l'ombre d'un conflit les affaires les plus délicates, les plus difficiles.

Nous vivions confiants dans l'avenir et il ne nous était jamais venu à la pensée qu'un jour viendrait où nous serions, pour un sujet si facile à traiter par voie diplomatique, mis à deux doigts de la guerre. On nous avait tant répété qu'une pareille guerre était à jamais impossible, qu'elle serait un crime de lèse-humanité, un recul de la civilisation, que nous avions fini par le croire.

Maintenant, le voile est déchiré et désormais l'opinion publique va être obligée de regarder en face le problème nouveau qui se pose devant elle. Sa solution va devenir un des facteurs importants de nos relations extérieures et personne ne peut prévoir les conséquences lointaines d'un pareil état de choses.

Ces conséquences seront déplorables pour tout le monde, aussi bien pour l'Angleterre que pour nous; il y avait déjà assez de brandons de discorde dans le monde sans en ajouter un autre, plus brûlant peut-être et plus redoutable.

Est-il temps encore de revenir sur tout cela, de réparer le mal fait et de faire oublier à un peuple susceptible et fier la blessure faite à son amour-propre et à sa dignité? Rien n'est impossible en ce monde, et la diplomatie a des secrets pour panser toutes les plaies quand elle le veut. La parole est à la diplomatie anglaise; la nôtre n'a plus rien à faire ni à dire.

M. Paul Leroy-Beaulieu dont notre *Revue* a déjà signalé les articles parfaitement judicieux sur la nécessité d'unifier notre empire africain par l'exécution au point de vue stratégique du Transsaharien, reprend, dans les *Débats*, l'examen d'une question à laquelle tous les esprits clairvoyants attachent avec lui la plus haute importance. On voudrait ici citer *in extenso* cette belle étude[1]. On est heureux de voir la conformité de ses conclusions et des désirs exprimés tant par les assemblées d'Algérie que par les journaux d'Égypte, notamment le *Courrier d'Orient* dont le directeur, M. E. Clavel, écrivait presque en même temps : *là est l'avenir*. Résumons donc cette étude de M. Paul Leroy-Beaulieu dont M. Krantz, ministre des Travaux Publics et M. Laferrière, Gouverneur général d'Algérie, ne manqueront pas de tenir le plus grand compte.

Nous entretenons en Algérie-Tunisie une armée de 60.000 hommes; le pays est très plantureux, exporte des quantités considérables de blé, vin, huile et moutons; si nous relions l'Algérie-Tunisie aux deux autres tronçons de notre empire africain le Sénégal-Soudan et le Congo-Oubanghi, nous devenons la puissance africaine la plus

[1] Voir le *Journal des Débats* du 9 novembre.

considérable, par notre armée, par ses facilités de ravitaillement; en cas de conflit avec l'Angleterre, il nous serait très facile de mettre la main sur le Sokoto et sur toute cette riche région du Soudan central, Sokoto, Gando, Kano, que l'Angleterre s'est réservée.

Le Transsaharien sera notre seul porte-respect à l'égard de l'Angleterre.

Quant aux difficultés dans l'exécution, M. Leroy-Beaulieu démontre péremptoirement qu'elles peuvent être résolues : il existe dans le monde plus de 10.000 kilomètres de chemins de fer désertiques; les Anglais viennent de construire pour 26 millions en deux ans les 804 kilomètres de Ouadi Halfa à l'Atbara dont la moitié en plein désert; si nous faisions les travaux publics comme les Anglais, il faudrait dépenser 20 millions seulement en six ans pour avoir notre voie ferrée de Biskra à Zinder dont la possession nous est reconnue par l'Angleterre.

« Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'œuvre plus nationale; il n'y a pas, il ne peut pas y en avoir de plus urgente. »

C'est absolument notre avis.

M. Chailly-Bert, dans la *Quinzaine coloniale*, conclut contre la théorie de l'entente cordiale avec l'Angleterre; son langage particulièrement sévère est à noter quand on se rappelle que les *Débats*, dont il est collaborateur, ont été les premiers défenseurs de cette doctrine politique :

Depuis un demi-siècle, toute une école chez nous s'efforçait de démontrer au pays l'utilité et la possibilité de vivre en paix avec les Anglais.

Sans dommage pour nos intérêts et sans péril pour notre honneur, cette école ne peut plus parler. Fashoda dernier maillon d'une longue chaîne d'arguments, lui ferme la bouche pour longtemps. Les Anglais ont démontré, une fois de plus, qu'ils n'ont ni le sentiment des droits d'autrui, ni, en face de la courtoise fermeté de M. Delcassé et de l'attitude digne de la France, le sens des convenances...

Notons enfin les réflexions que suggèrent à la *Revue de Paris* les événements présents. D'une magistrale vue d'ensemble de notre politique étrangère depuis vingt-huit ans, où nous croyons reconnaître le jugement sûr de M. Lavisse, il convient de retenir cette page d'histoire :

En quelques lignes, dressons le bilan.

Ce qu'a été notre politique orientale, on l'a déjà dit ici même. La faute capitale, ç'a été de ne croire ni au prestige de la France libérale sur les populations d'Orient, ni à la valeur du protectorat catholique. On a méconnu ces deux grandes forces. On n'a pas cru, non plus, à la force matérielle de la France : à quoi bon, cependant, demander au pays tant de sacrifices, si notre armée et notre marine ne nous donnent pas le droit de parler haut? Ne les avons-nous que pour entretenir des généraux et des

amiraux? A quoi bon aussi une diplomatie, si elle ne parle pas au nom d'un grand peuple ayant ses traditions, ses intérêts, ses exigences?

Le gouvernement s'est cru fort parce qu'il a été inaccessible aux sentiments généreux qui font la gloire de la France; les massacres d'Arménie et de Crète ne l'ont pas ému; il les a cachés tant qu'il a pu, comme s'il avait le droit de cacher des événements aussi graves; il a regretté qu'ils eussent été révélés; sa première pensée quand les réfugiés arméniens sont arrivés à Marseille, ç'a été de demander s'il devait les livrer au Sultan massacreur.

Craignant toute démarche qui pût entraîner une responsabilité, le ministère a trouvé très simple de suivre la Russie d'abord, puis le « concert européen ». C'était oublier que la France avait des intérêts propres en Orient, des intérêts qui méritaient d'être défendus. Dans le concert, ou bien les discordances eurent pour résultat une impuissance générale, ou ce fut la puissance la plus entêtée qui donna le ton. Quant à nous, nous croyions avoir tout fait quand nous avions trouvé quelque formule à glisser dans une proposition faite par les autres : qu'importait à ceux-ci, puisqu'ils nous menaient, de donner cette satisfaction à notre vanité ? En définitive, après avoir cru servir la Russie, nous avons contribué à assurer le succès de l'Allemagne, et la Russie l'a compris avant nous.

Les résultats, on les connaît : l'œuvre poursuivie depuis toujours en Orient, compromise, sinon perdue; nos clients découragés; la Russie mécontente d'avoir été jouée avec nous; l'illusion, dangereuse, d'un triomphe de l'Islam ; les intérêts financiers seuls défendus, sans l'être cependant efficacement, à Constantinople ; la France, en un mot, réduite au rang de petite puissance en Orient; sa décadence attestée par les lenteurs de la procédure qui suivit le meurtre du P. Salvatore, par le refus du paiement des indemnités dues à nos protégés et inscrites au Livre jaune, par l'emploi de l'indemnité de guerre grecque au paiement des fournisseurs allemands, par le projet de création d'une légation ottomane au Vatican, par l'annonce du voyage de l'empereur Guillaume à Constantinople et à Jérusalem.

Comme contre-partie, quelques nobles démarches de nos représentants consulaires en Orient, quelques fières paroles de M. Paul Cambon, l'attitude énergique de l'amiral Pottier en Crète : c'est beaucoup pour notre dignité, ce n'est pas assez pour nos intérêts.

Dans toute la péninsule des Balkans, le retentissement de notre chute a été grand. Alliés de la Russie, mais n'excitant pas les mêmes défiances qu'elle, sympathiques aux nationalités chrétiennes qui considèrent la France comme la gardienne des traditions libérales, nous pouvions exercer une action discrète, rendre service à la Russie, en lui ouvrant les yeux, sans abdiquer notre personnalité. C'est ainsi que nous nous employâmes à la réconcilier avec la Bulgarie. Mais notre politique dans les Balkans, après des hésitations, a subi une évolution plus ou moins inconsciente, et singulièrement défavorable à nos intérêts, et qui a été justement critiquée ici même. En extrême Orient, notre politique a, dit-on, remporté d'éclatants succès. La question vaudrait la peine d'être examinée de près. Ce qui apparaît clairement, c'est que, là aussi, nous nous

sommes effacés. Ce fut peut-être une grande pensée que d'intervenir après la paix de Simonosaki, en faveur de la Chine, d'accord avec la Russie et l'Allemagne ; c'était, en tout cas, une aventure singulièrement périlleuse. Si l'événement n'a pas justifié les craintes qu'on eût pu concevoir, les résultats obtenus ne légitiment pas l'imprudence commise. La triple entente n'a pas eu de lendemain.

La Russie en profita tout d'abord ; nous eûmes quelques légers avantages, dont nous fîmes si grand bruit que l'Angleterre a réclamé des compensations ; elle, que nous avions dite avoir été évincée, les a obtenues, et considérables. L'Allemagne, à qui on n'avait pas fait sa part, s'en est saisie. Le partage de la Chine, que nous avions prétendu empêcher et qui était contraire à nos intérêts, est commencé ; et dans cette même région que des journaux complaisants désignaient comme la sphère d'influence acquise à la France, c'est l'Angleterre qui a obtenu une vaste concession territoriale.

Quant aux concessions de chemins de fer obtenues par nous, les unes semblent inexécutables, les autres favoriseraient des intérêts étrangers. L'œuvre si vantée n'est qu'un simple château de cartes; dans ce pays où la Russie et l'Angleterre ont si considérablement agrandi leurs situations, où l'Allemagne et la Belgique même s'installent, qu'avons-nous obtenu ? Les louanges que les journaux français ont décernées à notre politique ont eu pour résultat de nous endormir et d'encourager les puissances rivales.

Partout la même tactique a été suivie. Dans la question de la Guyane contestée, le gouvernement français a été très faible vis-à-vis du Brésil; le traité d'arbitrage, qui n'est qu'un pis aller, a été vanté outre mesure. Les protocoles rétablissant les relations avec le Venezuela ont été rejetés par le Congrès de Caracas, et la presse officieuse a continué de citer la reprise des relations en ce pays comme un succès. C'est là peu de chose. Mais on est en droit de demander si le gouvernement français a été assez attentif aux progrès de la doctrine de Monroë, qui menacent de nous évincer de l'Amérique latine.

Est-ce au Siam qu'il faut chercher des succès ? La convention franco-anglaise du 15 janvier 1896 ne méritait pas, assurément, toutes les critiques qu'on lui a adressées; mais comment a-t-elle été appliquée ? Comment a été exécuté le traité passé avec le Siam ? La cour de Bangkok nous a bafoués : elle accorde toute sa confiance à nos rivaux, persécute nos protégés et manque à tous ses engagements.

La revision des traités tunisiens est un succès louable. Mais partout ailleurs notre politique coloniale, conduite d'un commun accord par les ministres des Affaires étrangères et des Colonies, a été incohérente.

Nous ne méconnaissons pas certains résultats obtenus en Afrique; la plupart des traités qui ont été conclus pour opérer la délimitation de nos possessions africaines sont satisfaisants. Mais, en cette matière, notre politique s'est montrée aussi intransigeante en apparence qu'accommodante en réalité. On eût dit que le ministère considérait ces affaires comme un moyen de plaire à la presse anglophobe; quelques paroles rogues étaient prononcées; puis l'opinion oubliait l'affaire, et, le moment venu de la régler, les arrangements ne répondaient pas à la vigueur du langage.

Les concessions faites à l'Angleterre dans les affaires coloniales furent au moins aussi graves que sous les ministres accusés d'anglomanie. Mais on s'efforçait de sauver les apparences, dussent les intérêts réels en souffrir : l'examen de la plupart de nos litiges nationaux le prouverait aisément. Nous avons presque tout sacrifié à la pensée d'avoir de vastes territoires de faible valeur, faisant, en échange, des concessions sur le terrain économique; le dernier exemple de cette tactique, ç'a été la convention franco-anglaise du 14 juin 1898 qui, d'un trait de plume, a ouvert nos possessions à l'invasion des marchandises anglaises.

Au Maroc et dans le Sud-Algérien, notre politique n'a été ni méditée ni persévérante; elle a donné une navrante impression de faiblesse et d'inconséquence. Il est scandaleux qu'il y ait encore une question du Touat. Le Sultan du Maroc n'écoute pas nos réclamations et nous a infligé des affronts restés impunis. L'influence des autres puissances a grandi, au contraire, dans ce pays qui est à nos portes.

En Abyssinie, qu'avons-nous fait? Pas un renseignement n'a été fourni au public à ce sujet; il a dû se contenter de voir les ambassadeurs de Ménélick. Nous n'avons pas profité des bonnes dispositions qu'on prête à ce prince; mais nous lui avons donné le spectacle de rivalités fâcheuses entre Français; nous avons laissé grandir chez lui des influences étrangères qui menacent de devenir dangereuses pour nous.

Quant à la question d'Égypte, on a annoncé qu'elle formait le pivot de la politique du cabinet. Qui s'en serait douté? Les progrès de l'influence anglaise ont été plus rapides, plus audacieux en quatre ans qu'ils n'avaient jamais été; le nombre des fonctionnaires français a diminué, les institutions ont subi des transformations profondes qui ont mis l'administration, plus fortement, en mains anglaises. Et le temps a marché, travaillant contre nous.

Nous ne saurions croire, avec quelques journaux français inspirés par des stratégistes en chambre, qu'un cabinet ait pu avoir l'intention de décider, par l'occupation de Fashoda, le gouvernement britannique à évacuer l'Égypte. C'est là une assertion contraire aux faits, tels qu'ils ressortent des documents aujourd'hui connus. M. Liotard et le commandant Marchand n'avaient d'autre objet que d'assurer à notre colonie du Congo un débouché dans la vallée du Nil.

Comment croire que nos ministres aient pu s'imaginer que cent cinquante hommes attaqueraient et disperseraient les madhistes, et, nous ne savons en vertu de quel sortilège effrayeraient, de Fashoda, les Anglais établis au Caire et à Alexandrie de manière à les décider à se rembarquer! S'ils avaient attribué une importance si grande à la marche du commandant Marchand vers le Nil, les ministres qui ont organisé l'expédition ne lui auraient-ils pas donné une tout autre force? Ne lui auraient-ils pas envoyé des renforts considérables, de manière à le mettre en état de faire face à toutes les éventualités?

***

Nous sommes donc en défiance avec l'Angleterre, sans avoir cependant rien de sérieux contre elle en Egypte! En nous éloignant d'elle, nous sommes-nous rapprochés de l'Allemagne? C'est une autre politique, qui a

ses dangers et aussi ses séductions. Nous avons paru parfois tentés de nous y engager; mais, chaque fois — comme le jour où nous avons envoyé nos troupes à Kiel — nous avons voulu, timides devant l'opinion, nous couvrir de l'approbation de la Russie. Quel gré l'Allemagne pouvait-elle donc nous savoir de nos démarches? Nous en avons eu les inconvénients sans les avantages.

Comme nous ne pouvions, dans ces conditions, entrer en conversation avec elle, et nous entendre pour faire prévaloir des intérêts communs, elle demeurait libre de se rapprocher de l'Angleterre, ou de s'entendre avec la Russie, en nous admettant peut-être dans la combinaison, mais au simple titre de subordonnée de notre alliée. C'est, dit-on, cette espèce de traité de Tilsit qu'en 1896 Guillanme II proposait à Nicolas II à Breslau : les deux grands empires s'accordant pour se partager l'influence prépondétante sur le monde, chacun d'eux conservant d'ailleurs ses liens, l'une avec la France, l'autre avec l'Autriche et l'Italie.

Le vice profond de notre situation apparait dans les grandes combinaisons politiques : nous avons deux adversaires, l'Allemagne et l'Angleterre, dont nous devons craindre l'union. Tout gouvernement qui ne saura pas s'entendre avec l'un ou avec l'autre fera courir au pays les plus graves dangers.

En somme, pendant ces dernières années, des sympathies précieuses ont été compromises; des inimitiés se sont aigries; presque aucune n'a été résolue. La France s'est, confusément, sentie diminuée; elle a été déroutée par des équivoques. C'est là le défaut de toute politique qui n'est ni ferme, ni sincère. Il est grand temps, mais il est temps encore, de revenir à la sincérité, à la fermeté, à la dignité.

Un gouvernement qui, parlant clair, exposerait à ce pays l'impossibilité de tout faire à la fois et d'avoir en même temps de puissants ennemis sur terre et sur mer, la nécessité de limiter et de concentrer notre action, et de préférer des apparences vaines à des réalités, mènerait l'opinion, et recevrait d'elle une force considérable.

Ces vues ne tendent pas du même côté que celle de notre éminent collaborateur, M. de Lanessan. Voulant avant tout effacer l'humiliation que nous venons de subir, peu importe les moyens que nos ministres emploieront pour y atteindre. Entre deux adversaires également redoutables, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, c'est à eux de prendre parti, de préparer avec plus de clairvoyance les solutions de l'avenir; personne ne veut plus, en tous cas, de l'incohérence politique dont nous éprouvons les tristes conséquences.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La question de Fachoda. — L'attitude de la presse anglaise au cours du conflit anglo-français pour Fachoda a été telle que, si la guerre n'a pas été déclarée, ce n'est certes pas de sa faute. La nou-

velle du rappel de la mission Marchand n'a même pu les décider à changer de ton.

C'est ainsi qu'au lendemain de l'annonce officielle de ce rappel, le *Times* écrivait les lignes suivantes d'une ironie si agressive :

La presse française trouve que nous avons été très raides sur une question de forme. Il ne s'agit pas d'une question de forme. Il s'agit d'intérêts matériels dont ladite question n'était que le symbole. L'Angleterre ne pouvait faire moins qu'elle n'a fait dans cette circonstance, mais elle n'a jamais désiré non plus faire davantage.

Ce malentendu heureusement dissipé, du moins sur la question la plus grave, peut avoir d'heureuses conséquences. Il apprendra en effet à nos voisins que nous sommes prêts à combattre pour nos droits.

Le *Daily Chronicle* disait que l'on pourrait assurer une paix durable en cherchant à se montrer *raisonnable* et *franc*.

Le *Daily Telegraph* écrivait de son côté :

La France nous a cherché bien des querelles en Égypte ; nous ne nous sommes pas plaints, parce que ce n'est pas notre habitude de gémir. Nous avons su aplanir les difficultés qu'on nous a suscitées.

On nous dit que les sympathies de la France pour nous seront, à l'avenir, plus réservées. Nous tâcherons de rendre aussi légère que possible la perte de cette amitié.

Le *Standard* disait aussi :

La France a plus à perdre que nous à une politique de refroidissement. Pour notre part, nous désirons sincèrement rester en bons termes avec la France. Nous regretterions de voir un ministre français adopter une attitude qui gênerait les relations entre les deux pays et porterait atteinte à la dignité de la République.

D'autres nations, aussi bien que la France, ont dû céder, et elles l'ont fait sans menaces.

Quant au *Daily Graphic :*

Les Français feraient bien mieux d'oublier cet incident et d'accepter la main amie que les Anglais n'ont jamais cessé de leur tendre.

La France aurait tort de rejeter les avances du peuple qui la connaît le mieux et qui la déteste le moins.

Deux journaux cependant se montraient plus courtois. L'*Economist* rendait en ces termes hommage au patriotisme français :

Quand nous plaignons nos voisins pour leur manque d'unité, il y a une chose qu'il ne faut pas oublier : c'est qu'en cas de guerre toutes ces divisions disparaîtraient à l'instant même. La France ne supporterait pas, comme l'a supporté autrefois l'Angleterre, qu'il y eût chez elle un parti qui désirât le triomphe de l'ennemi. Du moment que la guerre est déclarée, peu lui importe qui l'a déclarée : empereur, président, comité du salut public, etc. ; elle fera tout pour gagner la victoire. Il est certain qu'avant l'abdication de Napoléon, la France était franchement lasse de toutes ces

guerres ; elle n'en envoyait pas moins régulièrement ses conscrits. Ne tirons donc pas des divisions intestines de la France cette idée, entièrement fausse, que c'est un pays que la guerre trouverait faible. La France est une très grande puissance militaire — en dépit de l'affaire Dreyfus.

D'autre part, la *Westminster Gazette* se demandait s'il était juste ou conforme aux traditions de l'Angleterre de tenir vis-à-vis de la France un langage menaçant. Le journal blâmait la continuation des préparatifs navals et disait qu'il ne faut pas en ce moment de déploiement de forces pour prendre avantage de la faiblesse supposée de la France ou de sa répugnance, pour des raisons d'ordre intérieur, à s'engager dans une guerre.

Il serait honteux de la part du peuple anglais, ajoutait la *Westminster Gazette*, de jouer au fanfaron ou d'agir de façon à augmenter les difficultés déjà grandes en face desquelles se trouve la République française.

Ceux qui nous disent qu'une guerre avec la France est inévitable et que par conséquent, il serait préférable qu'elle éclate maintenant que la France est faible et que nous sommes forts parlent comme des sauvages et comme des fous. Il n'est aucune guerre dont la masse des esprits anglais éclairés et libéraux repousse davantage l'idée qu'une guerre avec la France, qui, malgré ses égarements passagers, est encore là pour le développement en Europe de la civilisation et des idées libérales.

La *Westminster Gazette* terminait son article sur le rôle joué par les libéraux anglais au cours des polémiques soulevées par l'incident de Fachoda en disant :

Qu'on accorde à la France toutes les concessions commerciales, une enclave même s'il le faut, mais ménageons-nous en retour quelques garanties du passé et la reconnaissance de nos possessions.

Sur ces entrefaites le *Times* publiait la lettre suivante de son correspondant de Paris, lettre dont nous croyons utile de reproduire textuellement certains passages :

En organisant la mission Marchand, en jouant un « bon tour » à l'Angleterre, M. Hanotaux n'a pas fait plus que ses prédécesseurs, mais il n'a pas fait moins ; il a suivi cette politique enfantine qui a été, depuis seize ans la politique de la diplomatie française en Égypte, politique qui est devenue comme une tradition et dont tous les ministres qui se sont succédé au quai d'Orsay se sont légué le facile procédé.

Cette politique a été suivie sans relâche. Lorsque, en 1891, Tigrane pacha et sir Edwin Palmer vinrent à Paris pour négocier la conversion, M. Ribot stipula que les économies résultant de cette conversion demeureraient immobilisées dans les coffres du Trésor. Elles y atteignent aujourd'hui 200 millions, dont l'emploi judicieux aurait pu soulager le fardeau de l'Égypte et quintupler sa prospérité.

Lorsque, en 1895, l'Angleterre demanda un crédit de 500,000 livres pour aller à Dongola, on se rappelle le discours de M. Berthelot, le refus des tribunaux et la joie causée par cette malice nouvelle.

La mission Marchand n'a été que la continuation de cette politique, et on comprend que l'annonce de son arrivée à Fachoda, alors que l'Angleterre était tout à la joie d'une victoire remportée par un long et pénible effort, ait fait déborder le vase.

Mais, il faut bien le reconnaître, ce serait une injustice criante de ne pas avouer que, de son côté, l'Angleterre a également commis des fautes graves et qu'elle a fourni à la France des raisons pour ne point se soumettre sans résistance au fait accompli.

Au lendemain du bombardement d'Alexandrie, elle pouvait proclamer le protectorat. Elle ne l'a pas fait, parce qu'elle était mal informée de l'état des finances en Égypte, parce qu'elle a manqué de résolution et parce qu'elle a craint de se charger du fardeau de la dette. Par là, elle a laissé la porte ouverte aux difficultés qui ont surgi.

Elle a commis une faute plus grave encore ; elle a promis de sortir d'Égypte ; elle a failli signer la convention Drummond Wolf et elle a dû à l'opposition de M. Flourens de ne pas être contrainte de se retirer.

Eh bien, je suis de l'avis de ceux qui disent qu'il n'y a pas de compensation à donner à la France pour Fachoda ; mais il y a une compensation à lui donner pour l'engagement de sortir que l'Angleterre a pris et qu'elle ne peut plus tenir. Il y a une compensation à lui donner, parce qu'il ne faut pas confondre les droits de la France en Égypte avec ceux des autres nations et parce que la France a été dépossédée en Égypte plus que les autres nations.

Sa colonie y était cinq fois plus grande que celle des autres. Alexandrie était de tous temps comme la continuation de Marseille, et, dans les temps les plus reculés, l'enseignement de l'école d'Alexandrie était l'écho de ce qui se disait et se pensait dans la vieille cité phocéenne.

Enfin, il ne faut pas oublier que c'est avec le labeur de la France, avec son génie, avec ses économies, malgré l'Angleterre, que le canal de Sueza été construit, et, à cette heure, sur les actions de ce canal auquel elle s'est opposée, l'Angleterre gagne l'énorme somme de 24,000,000 de livres sterling.

C'est pour tout cela qu'une compensation est due à la France, et c'est pourquoi, si des deux côtés on a une vision juste des choses, un grand bien peut sortir des heures d'angoisse que le monde vient de traverser.

Il faut que la France apporte aux négociations qui vont s'ouvrir un esprit large et ferme, qu'elle prenne son parti des faits accomplis, mais que, en échange, elle réclame ce qui, sur cette terre d'Afrique, peut lui constituer la large part d'influence et de territoire à laquelle elle a droit. Il faut que l'Angleterre, de son côté, apporte à cet accord futur tout ce qu'elle doit de justice et de satisfaction aux aspirations d'une grande nation.

Toute la presse anglaise s'est occupée de cette lettre.

Le *Pall Mall Gazette* et la *Saint-James Gazette* se déclaraient nettement en faveur d'un protectorat britannique en Egypte.

Une telle proclamation, s'écriait le *Daily Mail*, serait le digne couronnement de la politique sage, prévoyante et tenace, que le gouvernement a poursuivie sur les rives du Nil.

Enfin le *Daily Chronicle* écrivait :

Nous espérons qu'on lira partout, dans les deux pays, l'admirable article de M. de Blowitz sur la situation anglo-française publié hier dans les colonnes du *Times*. Nous pensons, comme M. de Blowitz, que la France a droit à des compensations non pour Fachoda, mais : 1° pour la perte partielle de sa position historique en Egypte et pour la construction du canal de Suez qui est son œuvre, et 2° pour l'impossibilité dans laquelle nous nous trouvons de mettre à exécution nos projets et nos promesses d'évacuation. C'est là une question de justice que l'expédition Marchand, quel qu'ait été son but, ne peut pas effacer.

Dans cette affaire, une note originale a été donnée par le *Globe* qui, dans un long article en date du 9 novembre, a traité à sa façon la question de l'alliance franco-russe. Voici le principal passage de cet article :

Si l'affaire de Fachoda a blessé la France, elle lui a rendu un admirable service, en exposant au grand jour la sonorité creuse de son alliance tant vantée avec la Russie. Il est vrai que la Grande-Bretagne ne reculerait pas d'une semelle, dût Saint-Pétersbourg faire cause commune avec Paris, et encourager la France à risquer une guerre avec nous. Une semaine suffirait pour mettre en bouteille la flotte russe de la Baltique, et une autre pour faire la même chose dans la mer Noire. Quant à la troisième flotte russe, notre puissante flotte du Pacifique n'en ferait qu'une bouchée. A dire vrai, nous n'avons jamais eu la moindre raison de supposer que la Russie risquerait un seul navire ou un seul soldat pour le compte de la France. Ce n'est pas là une chose qui soit dans ses traditions. Recevoir le plus possible et donner en échange aussi peu que faire se peut ; tel a toujours été le principe dominant de la diplomatie moscovite. L'empire russe s'étend, il est vrai, sur une grande partie du globe, mais il ne s'est pas agrandi par l'épée ; c'est par une absorption lente, par des annexions successives, à des moments où les autres puissances étaient occupées ailleurs. Comme aujourd'hui elle a besoin de l'argent français pour faire valoir la Sibérie, et que ses intérêts ne veulent pas que la France soit appauvrie par une guerre sans espoir, elle conseille à la France la souplesse.

Quoi qu'il en soit, les événements du mois dernier ont été pour la France une grande désillusion. Ils prouvent que son *mariage de convenance* avec le colosse du Nord a été aussi intéressé que ces sortes d'unions le sont d'ordinaire. Tout le monde est convaincu à Paris que, si la Russie était menacée sérieusement, soit par nous, soit par une autre puissance, elle s'empresserait de faire appel au concours de la France. Alors « l'Alliance consacrée » à laquelle M. Brisson a fait allusion, en termes si touchants, deviendrait quelque chose de très tangible. Car les Français, quelles que soient leurs faiblesses, n'ont jamais encore jusqu'à ce jour, été accusés de lâcheté ni de perfidie. Malheureusement la contre-partie n'est pas vraie.

En effet, lorsque c'est la France qui est en péril, et non point la Russie, cette dernière accueille, on ne peut plus froidement, les appels au secours de son alliée.

Le gouvernement du tsar est trop occupé de son projet de désarmement universel pour avoir le temps de sympathiser d'une façon effective avec les ambitions coloniales de la « belle France ».

Il dit à cette dernière que Fachoda ne vaut pas un clou, etc. Ce sont là sans doute d'excellents conseils. Mais ce n'est pas ce genre de concours que la pauvre France espérait de la Russie dans les éventualités possibles. »

Le *Globe* termine en disant que la campagne anti-anglaise à laquelle se livrent actuellement les journaux de Saint-Pétersbourg, n'a pas d'autre raison que l'exaspération dans laquelle les a jetés notre démonstration intempestive de l'absence de valeur, pour la France, de l'alliance russe et la crainte que la France ne mette peut-être leur amitié à l'épreuve.

Le discours prononcé le 9 novembre par lord Salisbury au banquet du lord maire est encore trop récent pour que nous ayons autre chose que l'impression première et improvisée de la presse anglaise. Il est cependant intéressant de la noter.

Les journaux conservateurs approuvent, sans enthousiasme, ce discours. On discerne, dans leurs commentaires, un certain désappointement.

Le *Times* dit :

Rien ne sert comme le succès, et la presse allemande hostile elle-même découvre à présent que l'Angleterre, forte sur la mer et capable de tenir sur un champ de bataillle, est une puissance avec laquelle l'Allemagne peut chercher à conclure plus tard, sinon actuellement, une alliance.

La *Morning Post* s'exprime ainsi :

Il est clair que la politique du premier ministre n'est pas de déclarer le protectorat anglais sur l'Égypte, mais il est également clair que, s'il y est forcé par d'autres, il ne reculera pas.

Quant au *Standard*, il ne cache point son désappointement et constate, dans le discours du ministre, un vague volontaire et une tendance à suggérer les choses, au lieu de les indiquer, qui ne sont pas entièrement rassurants.

Le *Daily Telegraph* considère le discours de lord Salisbury comme rassurant :

Le *Daily Mail* regrette que la déclaration du protectorat anglais sur l'Égypte soit ajournée, car le protectorat sur l'Égypte est le grand objectif de la politique anglaise.

Le *Daily News* dit que l'impression générale qui se dégage du discours de lord Salisbury est que toute inquiétude immédiate est dissipée, et que l'avenir présente des dangers. Il ne voit pas ce qu'a voulu dire le premier ministre en parlant de l'apparition des États-Unis parmi les facteurs dont doit se préoccuper la diplomatie européenne.

Les journaux allemands ont, de leur côté, suivi avec passion les

différentes phases du conflit. Les armements provocants de l'Angleterre les ont notamment fort émus. C'est ainsi que la *Gazette de Voss* écrivait à propos de ces préparatifs belliqueux :

Maintenant que la France a cédé dans la question de Fachoda, la proclamation bruyante de ces mesures est à tout le moins inutile; elle n'est, en tout cas, ni politique, ni habile. Certes, on n'ignore pas que la Grande-Bretagne est en mesure d'armer une puissante escadre pour la défense de ses droits. Mais ces armements n'auraient pas intimidé la France, si elle avait été véritablement déterminée à défendre sa situation sur le Haut-Nil. Mais la France juge plus sage d'attendre l'occasion de mettre sur le tapis toute la question égyptienne, et l'on a lieu de supposer que c'est la Russie qui a donné à la France le conseil de traiter cette question de Fachoda avec le plus grand sang-froid.

De son côté la *Post* faisait les réflexions suivantes :

Les armements de l'Angleterre continuent, et l'on se demande contre qui ils sont dirigés.

Contre qui sont dirigés ces armements? Nous ne croyons pas faire erreur en supposant que le gouvernement anglais a le dessein, par la concentration d'une grande escadre, de produire une impression sur toutes les puissances dont l'attitude politique la gêne en ce moment. Au surplus, l'extension donnée à cette démonstration indique suffisamment que ce n'est pas la France seule que l'on veut intimider.

Le *National Zeitung* disait enfin :

que la France n'oubliera pas l'affront subi à Fachoda.

L'Angleterre peut s'attendre à ce que la France essayera de prendre sa revanche en Égypte ou bien dans la question de Delagoa bay.

Les armements de l'Angleterre seraient motivés par le désir d'être en mesure de régler selon les vœux anglais et définitivement la question d'Egypte.

Sur la question d'Égypte, conséquence jugée inévitable de l'incident de Fachoda, les journaux allemands ont publié des commentaires qui doivent nous donner à réfléchir :

La *Gazette de Cologne* déclare que l'expédition du commandant Marchand, du Congo à Fachoda, a été admirable, mais exhorte l'Allemagne à ne pas se laisser entraîner dans des entreprises aventureuses par les partisans trop enthousiastes de l'expansion coloniale.

Le *Berliner Tageblatt*, encore plus précis, écrit :

Le conflit relatif à Fachoda est écarté, mais il n'en est pas de même du différend anglo-français relatif à l'Égypte. Fachoda n'était qu'un symptôme de ce différend qui existe depuis l'occupation de l'Égypte et qui, en cours des années, s'est révélé sous les formes les plus diverses. Maintenant qu'il est prouvé que la France n'est pas en état, pour le moment, de résister par la force aux exigences de l'Angleterre, celle-ci veut exploiter la situation pour en finir une bonne fois avec la question d'Égypte, sans

attendre que la France se soit mise en complet état de défense. Il n'est rien moins que certain que la Russie soit décidée à jeter son influence morale dans la balance. Aussi, sans vouloir considérer la Russie comme une « quantité négligeable » à l'occasion du règlement de la question d'Égypte, le *Foreign Office* suppose que la Russie ne s'aventurera pas dans une guerre au profit d'une alliée aussi faible que la France. D'un autre côté, sans être initié aux secrets de la diplomatie, on a lien de supposer que l'arrangement récent intervenu entre l'Angleterre et l'Allemagne a visé, entre autres choses, le maintien du *statu quo* en Égypte. On ne croit pas non plus que l'Allemagne fasse obstacle au passage, à travers le territoire de sa colonie, du chemin de fer anglais du Cap. Maintenant, si, contre toute attente, la France et la Russie devaient marcher de concert et s'entendre pour contrecarrer par la force les plans de l'Angleterre, il est probable que l'on verrait l'Italie profiter de l'occasion, depuis si longtemps convoitée par elle, pour s'emparer de la Tunisie qui lui a échappé des mains, ou, tout au moins, pour s'affranchir de la menace permanente que Bizerte fait peser sur elle. Dans tous les cas, un fait certain, c'est qu'un antagonisme profond existe désormais entre l'Angleterre et la France et que la diplomatie devra compter avec lui.

La *Gazette de Voss*, sur cette question, émet aussi

« l'opinion que l'Allemagne restera fidèle aux traditions du prince de Bismarck, résumées dans ces paroles historiques :

« Si l'Angleterre annexait l'Égypte, nous n'avons aucune raison de nous y opposer, nos bons rapports avec l'Angleterre étant plus importants pour nous que le sort de la future Égypte. »

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Le Cabinet Dupuy. — Le nouveau ministère s'est constitué le jour de la Toussaint. Il comprend : MM. Dupuy, président du Conseil à l'Intérieur ; Delcassé aux Affaires étrangères, de Freycinet à la Guerre, Lockroy à la Marine, Peytral aux Finances, Lebret à la Justice, Leygues à l'Instruction publique, Delombre au Commerce, Krantz aux Travaux publics, Guillain aux Colonies et Viger à l'Agriculture.

Les graves préoccupations qui résultaient du différend franco-anglais sur Fachoda et le désir général de voir le cabinet Brisson remplacé par un cabinet d'union républicaine ont fait bien accueillir cette combinaison même par des journaux comme les *Débats* qui sont cependant nettement partisans des cabinets homogènes ; c'est que la première chose était de donner à notre pays un gouvernement qui fût accepté par la grande majorité de la Chambre et l'absence d'une majorité nettement progressiste ou radicale imposait une pareille solution.

Le retour de M. de Freycinet au ministère de la Guerre n'a été que l'expression du désir de confier ce portefeuille à un membre du Parlement, déjà parfaitement au courant de la direction de ce ministère. M. Dupuy a considéré que le maintien de M. Delcassé aux Affaires étrangères dans les circonstances difficiles que nous traversons s'imposait : il sera temps de rechercher plus tard les responsabilités encourues par les hommes qui ont engagé et conduit les événements dont nous subissons les douloureuses conséquences; c'est surtout à l'avenir qu'il convient de veiller aujourd'hui.

Quant au ministère des Colonies, M. Trouillot, dont l'effort avait tendu principalement, au lieu d'agir, à dégager sa responsabilité en couvrant ses décisions d'un avis rendu par une commission compétente, est remplacé par M. Guillain, inspecteur général des Ponts et Chaussées, que de hautes fonctions administratives ont accoutumé aux tâches les plus difficiles : le monde colonial a tout lieu de compter que le nouveau ministre saura donner une solution prochaine aux grandes questions de voies de communication à Madagascar, au Soudan occidental, en Indo-Chine, que de trop longues hésitations ont indéfiniment ajournées; il ne doute pas davantage qu'il encouragera particulièrement toutes les entreprises coloniales françaises.

Ministère des Colonies. — M. le colonel de Trentinian, gouverneur du Soudan français a été nommé général; il est le plus jeune général de notre armée. Il va rejoindre son poste accompagné d'une mission d'études qui fera un premier état des richesses géologiques et agricoles de cette colonie.

M. Georges Teissier auditeur de 1re classe au Conseil d'État qui a été antérieurement chef de Cabinet du ministre de la Justice et du ministre des Travaux publics, a été nommé chef de cabinet du ministre des Colonies. M. Emile Merwart, administrateur colonial de 2e classe, a été nommé chef adjoint du même cabinet. On sait de quelle importance est pour la bonne marche des affaires dans un ministère la désignation de ces collaborateurs constants du ministre; M. Guillain ne pouvait avoir la main plus heureuse.

Le déjeuner du groupe diplomatique et colonial. — Un groupe de politique extérieure existe à la Chambre et un groupe colonial au Sénat : le premier est présidé par M. Étienne, député, ancien sous-secrétaire d'État des Colonies; le second, par M. Siegfried, sénateur, ancien ministre du Commerce. Tout recemment il a été décidé, sur l'initiative de M. H. Pensa, qu'une réunion mensuelle, pendant les sessions parlementaires, des personnes appartenant à ces groupes, au monde de l'Université, de la presse et des affaires, aurait lieu.

Dans l'appel de MM. E. Étienne, G. Graux, J.-L. de Lanessan, C. Gabiat, députés, H. Pensa, il était dit :

Dans l'état actuel, le sentiment public, heurté chaque jour par des nouvelles contradictoires issues d'intérêts divers, ne trouve pas l'occasion de se manifester, en dehors du Parlement, avec l'unité de vues désirable.

Un déjeuner mensuel, au cours des sessions parlementaires, le premier mardi de chaque mois, permettra au contraire cet échange de réflexions indispensable à toute opinion raisonnée.

La réunion sera administrée par un bureau qui décide seul de l'admission des membres et de toutes autres questions la concernant. Le bureau examinera notamment quelle publicité il conviendra de donner aux résolutions qui pourront être adoptées.

La première réunion fort brillante a eu lieu le 8 novembre sous la présidence de M. Guillain, ministre des colonies au Grand Cercle Républicain.

Étaient présents : MM. Godin, Rambaud, Jules Roche, Siegfried, anciens ministres; Prillieux, sénateur; d'Agoult, Alby, Armez, Audiffred, Barrois, Caillaux, Gervais, Gormaut, Denis Guibert, Henrique-Duluc, Hermant, Holtz, Laroze, Lemoigne, Malaspina, Muzet, Maurice Ordinaire, du Périer de Larsan, Pozzo di Borgo, Raiberti, Thierry, députés.

Amouretti, du *Soleil*; Balthiot, Bazin, J.-M. Bel, Bénard, Béraud, Binger, G. Blondel, Chailley-Bert, Clunet, directeur du *Journal de droit international privé;* Cousturier, Campain, Dal Piaz, Delesseux, Dessoudeix, A. Dubief, H. Dubief, Marcel Dubois, Ebray des *Débats*; Fillion de l'*Agence Havas*; M. Fournier, de la *Revue Politique et Parlementaire;* Francillon du *Petit Bleu*; Franconie, Guy, Hallay, de Hérédia, J. Hess, du *Figaro*; S. Hirsch, Albert Joyeux, Lemire, Levé, Malandrin, Max, de Meur, colonel Monteil, Motte, Olivier, d'Orval, Ruedel, J. Rueff, Roussel, Soller, Tharel, Teissier, Villain, du *Temps*.

S'étaient excusés de ne pouvoir assister à cette première réunion :

MM. le baron Barbier, G. Berger, député, Ernest Bousson, Dutailly, député, J.-F. Deloncle, maître des requêtes ; Jonnart, député ; de la Martinière, secrétaire général du comité de l'Afrique française; Milhe-Poutingon, directeur des *Cultures Coloniales*; Pain, député; Pozzi, sénateur; le comte A. Vandal, de l'Académie Française; Vaudet, conseiller municipal ; Sénart, de l'Institut.

M. Henri Pensa a remercié M. le ministre des colonies d'avoir bien voulu présider la première des réunions qui auront lieu régulièrement chaque mois. Leur objet très précis est de rapprocher les membres du Parlement des universitaires et des publicistes, qui s'occupent d'une façon toute particulière des questions de politique extérieure; ainsi l'opinion donnera un point d'appui plus solide au

gouvernement dont il est heureux de saluer le représentant éminent.

M. E. Etienne, président du groupe diplomatique et colonial de la Chambre, a, dans quelques chaudes paroles, félicité M. Guillain de la sympathie générale qui l'accueille dans le monde colonial; il lui demande de bien vouloir prendre dans ces difficiles fonctions les responsabilités qui lui incombent, et sans lesquelles aucune œuvre considérable ne saurait être entreprise.

M. le ministre des colonies, répondant très heureusement aux toasts dont il a été l'objet, déclare qu'il ne redoute pas d'assumer les responsabilités qui seront nécessaires à la mise en œuvre de nos colonies : leurs richesses nombreuses sont à peine exploitées; c'est à cela que la métropole doit consacrer ses efforts; les décisions du ministre ne seront guidées que par le bien du pays et par sa conscience; il sera heureux d'être toujours en contact avec des groupements aussi intéressants que celui qui est formé là et dont le succès affirme celui des idées coloniales dans notre pays; il lève son verre à la prospérité de cette réunion.

Les paroles de M. Guillain, que des relations anciennes rapprochaient de la plupart des membres présents, ont été accueillies par des applaudissements unanimes.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 décembre. Les personnes qui désirent y prendre part sont priées de se faire inscrire aux bureaux de la *Revue*.

Élection du Landtag prussien. — Cette élection à deux degrés a eu lieu dans les premiers jours de novembre : une circulaire du professeur Delbrück, directeur de la Revue bien connue *Preussische Jahrbücher*, ancien conservateur, qui engage à voter pour les libéraux en raison de l'esprit rétrograde des conservateurs, a, en bonne partie, déterminé l'échec sensible de ceux-ci.

Parti du droit historique de la Jougo-Slavie. — Les Slaves du sud ou Jougo-Slaves qui habitent sur les territoires relevant de la couronne des Habsbourg, viennent de se réunir dans un congrès à Tersato près de Trieste (octobre 1898).

Ce congrès a décidé de former le parti du droit historique de la Jougo-Slavie et de poursuivre la réunion en un grand État de tous les Slaves du sud avec Agram comme capitale.

Sans tenir compte de la division dualiste de la monarchie consasacrée par le pacte de 1867, des délégués étaient venus de la Croatie, de la Dalmatie, de l'Istrie, de la Carniole, de la Carinthie et de la Styrie; on a demandé que la Bosnie et l'Herzégovine fussent incorporées dans l'État nouveau jugo-slave.

Le jour où ce groupement nationaliste sera constitué, il compor-

tera plus de six millions d'habitants : comme ni les Magyars, ni les Tchèques, ni les Polonais, considérés séparément, ne sont aussi nombreux, il est probable que la monarchie austro-hongroise devra compter à l'avenir avec cette formation, dans son sein, d'un nouvel État slave.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE

Allemagne. — *Progrès commerciaux dans le Levant.* — On sait quelle influence importante exercent les progrès commerciaux d'une nation dans un pays déterminé sur les progrès politiques de la même nation dans ce pays. La corrélation des deux choses est indéniable. L'étude des progrès commerciaux de l'Allemagne dans le Levant en fournit une preuve nouvelle ; de ce côté, l'Empire allemand a réalisé depuis quelques années des progrès économiques d'une importance capitale. A l'heure actuelle, en effet, 20 % du commerce total des étoffes dans le Levant est allemand, et il y a dix ans, l'Allemagne n'y importait pas une aune d'étoffe. Faïences, articles de ferblanterie, bicyclettes, tout cela vient aujourd'hui du même pays européen, et y est importé surtout par le port de Jaffa, en dépit de ses réelles difficultés d'accès. Ce port a aujourd'hui un trafic exclusivement allemand, après avoir eu successivement, au cours des vingt-cinq dernières années, un commerce important d'abord avec la France, puis avec l'Angleterre.

Que d'entreprises allemandes il serait au reste facile de signaler dans le Levant, qui entraînent l'introduction dans le pays des produits allemands ! C'est, pour nous en tenir aux pays asiatiques, la construction en Anatolie de la ligne ferrée d'Ismid à Angora, terminée en 1892, et celle de la ligne d'Eskicher à Konieh, terminée en 1896 ; c'est la Société ottomane d'Héraclée, fondée pour l'exploitation des mines de charbon d'Héraclée ; c'est la construction du chemin de fer à voie étroite, en Arabie, de la Mecque à El Tor [1]. Ce sont là des moyens précieux dont savent très habilement se servir nos voisins pour asseoir sur un pays leur influence politique ; ils en tirent des bénéfices de tous les genres : au point de vue diplomatique et politique, au point de vue économique, et aussi au point de vue moral.

II. — AFRIQUE

Madagascar. — *Le commerce d'importation en* 1897. — De la statistique qui vient d'être établie, pour l'année 1897, par la direction

[1] *Temps*, 2 novembre 1898.

des finances de contrôle, il ressort que le total des importations dans l'île de Madagascar a été de 18,358,918 francs, ce qui constitue une plus-value de 3,571,240 francs sur les importations de l'année 1896. C'est surtout sur les tissus, les boissons, les bois, les machines, les papiers, le sel, la bimbeloterie et les instruments de musique, que porte le progrès total des importations.

Non moins important à noter est le progrès du commerce d'importation de la Métropole ou des colonies françaises à Madagascar; la plus-value est, pour l'année 1897, de près de 6 millions, et porte principalement sur les toiles et sur les boissons.

Les importations anglaises ont également augmenté, mais d'une façon beaucoup moins considérable (860,000 francs); par contre, la diminution des produits américains a été très marquée (près de 2 millions), de telle sorte que les importations américaines à Madagascar n'ont atteint, en 1897, qu'un chiffre très modique : 159,000 francs [1]. Il y a là un fait intéressant à enregistrer, et dont il serait désirable d'avoir, un peu plus tard, à relever des similaires.

Madagascar. — *Importation des huiles d'olive et des conserves* [2]. — En 1897, il a été importé, à Madagascar, par le port de Tamatave, 34,191 kilogrammes d'huiles d'olive. C'est surtout de France que s'exportent les huiles d'olive introduites à Madagascar (27,375 kilogr. en 1897); l'Angleterre en fournit également une certaine quantité; quant à l'Italie et à la Tunisie, leur exportation dans la grande île est encore fort peu importante (787 et 460 kilogr.). Si, en 1898, l'importation demeure jusqu'à la fin de l'année ce qu'elle fut pendant le premier trimestre, la France sera la seule maîtresse du marché des huiles d'olives à Madagascar; d'elle seule sont sortis, en effet, les 8,754 kilogr. d'huiles introduits dans l'île au cours du premier trimestre.

La consommation de ce produit est, d'ailleurs, plutôt faible à Madagascar; les huiles fines semblent avoir peu d'écoulement, au moins dans le rayon de Tamatave, qui paraît le plus important, où on préfère les produits de qualité moyenne, à cause de leur bon marché. C'est, en effet, 3 ou 4 francs qu'est vendu le litre d'huile d'olive sur la côte; il est payé de 4 à 5 francs à Tananarive.

Quant aux conserves alimentaires, leur vente est insignifiante, parce que la plupart des Européens, établis à Madagascar, vivent sur les produits du pays; les boîtes de thon, de homard et de sardines se vendent seules d'une manière courante et aisée [3].

---

[1] *Bull. Madagascar.* 5 novembre 1898, p. 569.
[2] *Petit Temps*, 8 novembre 1898 (d'après le *Bull. Agriculture de la Régence de Tunis*).
[3] *Bull. Madagascar*, 5 novembre 1898, p. 569.

État indépendant du Congo. — *L'œuvre de la direction de l'agriculture.* — Conformément au progrmme que traçait le secrétaire d'État, M. Van Letvelde, en 1892, la direction de l'agriculture a donné tous ses soins au développement des plantations. « Les cultures de l'État, disait-on naguère, ne doivent pas se borner à quelques champs de caféiers et de cacaoyers. Il faut qu'un million de pieds soient en plein rapport dans le Congo, lors de l'achèvement du chemin de fer ». Et c'est ce à quoi on a travaillé depuis lors; actuellement, à en croire M. Pierre Mille [1], il existe 1,300,000 pieds de café à Coquilhatville, à Nouvelle-Anvers, à Basoko, à Romée, aux Stanley-Falls, dans l'Arouimi et le Kassaï; ces pieds ne sont pas encore en plein rapport, mais ils ne tarderont guère à entrer dans cette période [2], et on peut, dès maintenant, calculer l'époque où, si on parvient à repiquer chaque année le nombre de caféiers qu'on s'est fixé (soit 600,000), sur des terrains favorables, la production du Congo belge sera suffisante pour la consommation de la Belgique, soit 26,000 tonnes par an. Quant aux cacaoyers, il en existait 87,000 pieds en 1896, et on estime qu'il doit y en avoir le double de plantés aujourd'hui, car toutes les graines des cacaoyer, comme celle des caféiers, sont destinées à l'ensemencement; il n'en est pas vendu une seule. Notons, enfin, qu'on a repiqué du caoutchouc ireh et héréa, qu'on n'a rien négligé, en un mot, pour augmenter les richesses végétales de l'État indépendant, qui constitue actuellement une des colonies d'exploitation les mieux gérées et les plus prospères.

Soudan central. *Le marché de Kano.* — A en croire le Révérend Charles H. Robinson [3], le marché de Kano est le plus important de toute l'Afrique tropicale, et ses objets manufacturés s'étendent du golfe de Guinée au sud à la Méditerranée au nord, de l'océan Atlantique à l'ouest, au Nil ou à la mer Rouge à l'est. Des vêtements exécutés à Kano se rencontrent dans les villes littorales d'Alexandrie d'Egypte, de Tripoli, de Tunis, de Lagos. C'est selon toute vraisemblance, le marché le plus étendu du globe ; on y trouve, aux jours de marché, de 25 à 30,000 individus, à ce que rapporte le colonel Monteil dont les évaluations ne semblent nullement exagérées. Des commerçants de toute la partie de l'Afrique située au nord de l'Equateur et à l'ouest du Nil s'y réunissent de préférence : Tonary, gens de l'Adamaoua, et marchands arabes plus méridionaux, commerçants des bords du lac Tchad, du Niger et du littoral atlantique. Ils exportent de Kano des vêtements et des étoffes fabriquées par les habitants de la ville avec le coton du pays, et aussi des noix de Kola. Mais ce

[1] *Au Congo. Le système d'exploitation* (*Temps*) 1er septembre 1898).
[2] A la fin de mai 1879 des envois de café importants, et d'une bonne qualité, durent, dit-on, être expédiés sur Anvers.
[3] *Hansaland* (*Géog. Journ.* septembre 1898, p. 203.)

sont surtout les étoffes de coton qui constituent la grande industrie des gens de Kano : ils habillent, on peut le dire, sans exagération, plus de la moitié des populations du Soudan central.

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. — 8 *octobre.* — Clôture du Congrès socialiste de Stuttgart, le prochain Congrès aura lieu à Hanovre.

9. — Rappel de M. de Bülow, ambassadeur d'Allemagne auprès du Vatican. La presse envisage ce rappel comme une réponse de l'Empereur aux déclarations du Pape dans la question du protectorat des catholiques en Orient.

11. — Départ des souverains allemands pour leur voyage en Orient.

19. — Le baron de Rotenhan, ministre plénipotentiaire à Berne, est désigné pour remplacer M. de Bülow au Vatican.

24. — A la séance du Conseil des colonies le président, M. Buchka, directeur de l'Office des colonies, a fait savoir que le gouvernement se proposait d'envoyer une importante expédition dans la région du lac Tchad.

28. — Arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice d'Allemagne à Jaffa.

Angleterre. — 8 *octobre.* — Le baron de Courcel inaugure solennellement le nouvel hôpital français de Londres.

9. — Publication du premier livre bleu sur la question de « la vallée supérieur du Nil ».

11. — Les journaux annoncent qu'on prépare une expédition qui, sous la conduite de M. Mohum, sera chargée d'établir une communication télégraphique entre Stanley-falls et le lac Tanganyka.

Discours du marquis de Lorne sur Fachoda.

12. — Discours de lord Rosebery sur Fachoda.

13. — Discours de M. Asquith sur Fachoda.

15. — Perte du steamer anglais *le Mohegan;* 150 passagers sont noyés.

19. — Discours de sir Michael Hicks-Beach sur Fachoda.

23. — Nouveaux discours de lord Rosebery et de M. Asquith.

24. — Publication du second Livre bleu sur Fachoda.

25. — De grands préparatifs militaires se font à Portsmouth, à Devonport et à Chatham sur l'ordre de l'amirauté. On prépare la mobilisation de la flotte de réserve.

26. — Discours de sir William Harcourt et de M. Ritchie sur Fachoda.

27. — Conseil des ministres. Lord Salisbury reçoit le baron de Courcel aussitôt après ce conseil dont les décisions sont tenues secrètes.

28. — Discours de sir Charles Dilke et de sir Edouard Grey sur Fachoda.

Arrivée du sirdar Kitchener. Il reçoit à son arrivée à Douvres une lettre autographe de félicitations de la Reine.

31. — La plus grande activité continue de régner dans les arsenaux de la guerre et de la marine et dans les ports militaires.

Autriche. — 6 *octobre.* — La Chambre des députés de Vienne a renvoyé les projets concernant le compromis austro-hongrois à une commission de 48 membres.

10. — L'empereur reçoit la visite du roi de Serbie.

16. — Chambre de Vienne : déclarations du comte Thun, président du Conseil des ministres, sur la propositiou du Tzar en faveur de la paix.

18. — Clôture de l'Exposition de Vienne.

19. — Le garçon de salle de l'Institut bactériologique de Vienne meurt de la peste. Le Dr Mueller et l'infirmier Pecha sont atteints de la peste.

21. Arrivée à Vienne du comte Mouraview qui a de longs entretiens avec le comte Goluchowski et avec l'Empereur.

23. — Le Dr Mueller meurt de la Peste.

25. — Départ du comte Mouraview pour Livadia.

30. — Mort de l'infirmière Pecha.

Belgique. — 16 *octobre.* — Important discours du roi Léopold à Anvers sur l'œuvre accomplie au Congo belge.

Arrivée du duc et de la duchesse d'Orléans.

20. — Grave accident de chemin de fer à Leest, près de Malines. Plus de vingt voyageurs sont blessés grièvement.

21. — L'association typographique d'Anvers décide la grève générale.

Chine. — 2 *octobre.* — A la suite de troubles à Pékin, dirigés contre les Européens, les légations russe, allemande et anglaise, font venir des détachements de troupes de renfort.

8. — Révocation du gouverneur du Yunnam qui était partisan de la politique libérale de réformes.

11. — Les directeurs des banques de Hong-Kong et de Sanghaï et le directeur des chemins de fer signent le contrat définitif pour un emprunt de 2.250.000 à 5 %, destiné à prolonger le chemin de fer du Nord de Niou-Chwang à Hsi-Ning-Ting.

24. — Arrivée à Pékin de détachement de troupes françaises de renfort.

Espagne. — 3 *octobre.* — Le conseil des ministres décide que la régente acceptera l'arbitrage qui lui a été offert dans le conflit entre

le Chili et le Pérou au sujet de la nationalité des deux provinces en litige. Un plébiscite aura lieu.

5. — L'amiral Cervera est nommé sénateur à vie.

6. — Signature d'une convention télégraphique avec la France réduisant de 40 0/0 la taxe des dépêches destinées aux journaux.

19. — Arrivée de M. Patenôtre, ambassadeur de France.

21. — Arrestation du député Figueroa, directeur du journal *Le National*, qui faisait une campagne très violente contre le préfet de Cadix. Cette arrestation n'étant pas maintenue, M. Gamazo, ministre des travaux publics, en désaccord avec ses collègues sur cette question, donne sa démission. Des bruits de crise ministérielle courent avec persistance.

26. — La crise ministérielle est évitée; le général Marin est nommé capitaine général de Madrid en remplacement du général Chinchilla. Le député Blasco Ibanez est arrêté pour avoir publié un journal interdit par la censure.

États-Unis. — 5 *octobre.* — Une épidémie très grave de fièvre jaune sévit dans le Mississipi. Douze villes sont contaminées. La mortalité est grande.

6. — Soulèvement d'Indiens Chippaways dans le Minnésota. Des renforts importants sont envoyés. La révolte est aussitôt réprimée.

21. — Le froid dans les Etats du Sud arrête la propagation de la fièvre jaune.

22. — Les autorités de Washington consentent à prolonger d'un mois le délai accordé aux Espagnols pour la complète évacuation de Cuba.

31. — On annonce que le gouvernement de Washington a télégraphié aux commissaires américains de la Conférence de Paris de réclamer l'annexion pure et simple des Philippines.

France. — 1er *octobre.* — Mort de Mme Carnot, veuve du président Carnot.

Première réunion de la commission hispano-américaine de la paix. Les commissaires décident que leurs délibérations resteront secrètes.

2. — Le capitaine Marchand est promu chef de bataillon de l'infanterie de marine.

5. — La grève des terrassiers s'étend aux autres corporations du bâtiment. Des troupes de renfort sont mandées à Paris pour maintenir l'ordre. Des bagarres quotidiennes ont lieu avec la police.

9. — Discours de M. Méline à Epinal. Il attaque la politique du cabinet Brisson.

13. — Une dépêche de Saint-Louis annonce la prise de Samory.

Le Comité du syndicat des ouvriers de chemins de fer (syndicat Guérard) vote la grève générale; mais les syndiqués ne suivent pas les ordres du comité et la grève avorte absolument.

14. — La grève des terrassiers et du bâtiment est considérée comme terminée. Le travail a repris partout.

15. — Arrivée du comte Mouraview à Paris. Il confère longuement avec M. Delcassé qui lui offre un banquet.

20. — Le conseil municipal émet le vœu que le gouvernement évite tout conflit armé avec l'Angleterre à propos de Fachoda.

21. — Le capitaine Baratier arrivé au Caire, télégraphie à M. Delcassé le rapport Marchand.

23. — Publication du *Livre jaune* sur les affaires du Haut-Nil et du *Livre jaune* sur les affaires de Crète.

25. — Ouverture de la session extraordinaire. Le cabinet est interpellé à la Chambre sur sa politique. Le général Chanoine, ministre de la guerre, donne sa démission en séance. La Chambre vote un ordre du jour de blâme contre le ministère, qui donne sa démission.

26. — Arrivée à Paris du capitaine Baratier.

28. — Le président charge de la mission de former le nouveau cabinet M. Charles Dupuy, qui accepte.

Une dépêche du Caire annonce que le commandant Marchand a quitté Fachoda, se rendant au Caire.

29. — La chambre criminelle de la cour de cassation déclare valable dans la forme la demande de revision pour l'affaire Dreyfus et décide de procéder elle-même à une instruction supplémentaire.

31. Les commissaires américains de la Conférence de la paix réclament la cession absolue des îles Philippines.

Italie. — 2 *octobre.* — L'Italie invite les puissances à une conférence contre les anarchistes.

4. — Le Pape reçoit M. Léon Harmel, le directeur du pèlerinage français.

8. — Discours du Pape aux pèlerins français.

13. — Arrivée du roi et de la reine à Venise où l'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés à midi 45. Les souverains s'embarquent à 3 h. 15 pour Constantinople.

22. — Turin : la duchesse d'Aoste est accouchée d'un garçon.

26. — Révolte de paysans près d'Alexandrie; conflit avec la force publique.

Dans le courant de ce mois, la France, l'Espagne, la Russie et l'Autriche acceptent l'invitation à la conférence des anarchistes.

Japon. — 10 *octobre.* — Le gouvernement ordonne le débarquement de marins pour protéger la légation japonaise à Pékin.

31. — Le cabinet donne sa démission.

Russie. — 3 *octobre.* — L'empereur part de Yalta pour assister en Danemark aux funérailles de la reine Louise.

22. — Chaleureuse réception à Odessa d'une députation du 59e de ligne français par le 59e russe.

Arrivée de l'empereur à Livadia.

Turquie. — (La chronologie du mois d'octobre sera annexée à celle de novembre).

L'Administrateur-gérant : P. CAMPAIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LA FRANCE ET LE "STATU QUO" MAROCAIN

Le vice secret de notre politique extérieure en général et de notre politique marocaine en particulier, c'est le manque de fixité dans le but poursuivi, dans les moyens propres à l'atteindre et dans le choix des agents d'exécution chargés d'y pourvoir. Interrogez l'histoire de nos relations avec le Maroc depuis que notre établissement en Algérie nous a fait ses voisins immédiats, nous a donné une frontière commune vague et indéterminée sur la plus grande partie de sa ligne idéale, et vous serez frappés non pas seulement de l'inanité des résultats obtenus, mais, chose plus grave, de l'absence de tout programme, de l'indécision de notre ligne de conduite et des tâtonnements qui marquaient et paralysaient les moindres velléités d'action ou d'intervention.

Là, où il ne s'agit que de maintenir un *statu quo* imposé par les événements, où il suffit de faire preuve d'une réelle dignité et d'une certaine uniformité d'attitude, notre politique extérieure tient honorablement la place qui doit lui appartenir dans les conseils de l'Europe ; mais, hors d'Europe, au Maroc par exemple, comme en Égypte, comme en Chine, n'y avait-il pas toute autre chose à faire qu'à s'attacher scrupuleusement à l'observation d'un *statu quo* qui devait tourner contre nos intérêts et ne devions-nous pas, en présence d'une situation bien définie et des rivalités qui éclataient autour d'elle, préparer les contingences de l'avenir et multiplier les moyens d'action à mettre éventuellement en œuvre?

*
* *

Le *statu quo* marocain, tel a été, tel est encore le thème commode de notre politique dans le bassin occidental de la Méditerranée, le paravent derrière lequel s'abritent notre ignorance des choses du Maroc et notre indifférence à l'égard des résultats poursuivis et obtenus par nos rivaux. Le *statu quo* nous a été défavorable dès le premier jour de nos rapports avec l'empire chérifien, alors que cette ignorance et cette indifférence, cause unique et ancienne de tous les maux extérieurs dont nous souffrons, mettaient sur les lèvres de Guizot, cette grande parole néfaste : « La France est assez riche pour payer sa gloire. » Traduisez cette formule oratoire si applaudie en son temps, en langage clair, précis et exact, et vous verrez qu'elle

cachait la méconnaissance absolue de nos intérêts et de notre situation en Algérie, l'oubli complet de nos revendications, l'abandon des résultats d'une victoire décisive. Au lendemain de la victoire d'Isly, le Maroc était à notre merci. Nous devions, dès ce jour, prévoir les lointains lendemains, et sans tirer de ce glorieux fait d'armes des conséquences excessives de nature à compromettre leur solidité, il nous était permis de faire nos conditions et d'obtenir non seulement des satisfactions pour le présent par une bonne frontière, mais aussi les avantages que la France, désormais grande puissance méditerranéenne, avait le droit de revendiquer dans le bassin occidental de la Méditerranée à l'entrée du détroit de Gibraltar. Mais, ni le présent ne fut assuré, ni l'avenir sauvegardé. Au XVIIIe siècle on se contentait en pareil cas d'un bon mot, au XIXe siècle, nous nous croyons plus exigeants, et cependant la grande phrase de Guizot suffit à ses contemporains, moins frivoles peut être mais à coup sûr aussi ignorants en matière coloniale que ceux de Voltaire.

*
* *

Le *statu quo* marocain c'est l'Espagne établie à Ceuta et dans ses présidios, surveillant d'un œil jaloux, depuis des siècles, ces riches plaines, ces hautes montagnes témoins des luttes passées et qu'elle considère comme le prolongement naturel et nécessaire de la péninsule ibérique.

« L'Espagne finit à l'Atlas » a, dit un jour un grand ministre espagnol. C'était bien avant les douloureuses épreuves par lesquelles vient de passer le patriotisme de nos voisins, bien avant les sacrifices territoriaux imposés par leurs vainqueurs. Loin de nous la pensée d'accabler encore des vaincus auxquels nous rattachent tant de liens d'intérêt et tant de souvenirs. Mais la vérité est là, éclatante. L'Espagne est-elle comme ci-devant en mesure d'affirmer et de maintenir son rôle éventuel de légataire universel de « l'homme malade » de l'Occident? La tâche qui lui incomberait de ce chef n'est-elle pas au dessus de ses forces offensives toujours et plus que jamais inférieures à ses forces défensives, au-dessus surtout de ses finances depuis si longtemps et pour si longtemps avariées? N'y a-t-il pas, dans cette situation présente et dans toutes les modalités qu'elle peut comporter des raisons de penser que, tôt ou tard, les revendications espagnoles, jusqu'ici si farouches, iront en s'atténuant, en s'adoucissant et qu'il y aura de ce chef, pour la France une place à prendre et plus grande et plus libre sur la scène marocaine, hier et aujourd'hui trop exclusivement accaparée par les faits et gestes de l'orgueil castillan?

*
* *

Le *statu quo* marocain c'est l'Angleterre inconsolée et justement inconsolable d'avoir possédé inutilement et perdu définitivement en

1684 le port de Tanger. Gibraltar occupé vingt ans après a pu lui suffire du temps de la marine à voiles, mais Gibraltar ne lui suffit plus. L'Angleterre est une puissance maritime et commerciale avant tout. Des points d'appui multiples pour ses flottes, des marchés immenses pour ses manufactures, sont les choses du monde auxquelles elle attache le plus de prix et nous ne saurions l'en blâmer.

Elle ne songe pas à s'emparer du Maroc, ni à hâter l'heure ou la succession s'ouvrira. Elle sait, en effet, que le Maroc n'est pas l'Égypte, que c'est là une forteresse obstinément fermée à l'influence civilisatrice de l'Europe et qu'une ou plusieurs victoires de Tell-El-Kebir ne suffiraient pas à en ouvrir les portes. Elle n'ignore pas ce qu'a coûté de sang et d'argent à la France, puissance militaire cependant, la conquête de l'Algérie et, fidèle à sa politique et à sa tactique, elle se contenterait d'un bon port, port de guerre et de commerce sur la côte marocaine, Tanger.

En attendant l'heure propice pour ce coup de main, qui serait un coup de main de maître, elle a l'extrême habileté de jouer le désintéressement.

Et comment les conseillers habituels du Maghzen ne s'y tromperaient-ils pas en voyant les établissements anglais du cap Juby cédés au Sultan — c'était hier — et tout dernièrement les commerçants anglais débarqués du *Courfamine*, sur la côte du Sous, énergiquement désavoués par le *Foreign Office* et abandonnés à la sévérité inusitée de la justice consulaire britannique, après avoir été conduits, tels que des malfaiteurs, d'étapes en étapes, jusqu'à Tanger ?

Et que n'a-t-elle pas fait pour faire oublier le souvenir de la mission, un moment célèbre, de sir Evan Smith, de ce diplomate qui croyait pouvoir traiter le sultan du Maroc comme le sultan de Zanzibar ?

Dès que l'échec de cette mission apparut comme inévitable et définitif, elle ne s'attarda pas à défendre sans profit sir Evan Smith et son entreprise, désavouant l'un et condamnant l'autre sans aucun regret apparent.

Ainsi le veut la politique britannique subordonnant tout au résultat. Si la mission avait réussi, si les menaces anglaises avaient produit leur effet, nul doute que le gouvernement de la reine eût accepté de bonne grâce les avantages de la situation nouvelle que lord Salisbury avait nettement caractérisée en ces termes : « Le gouvernement anglais se trouverait avoir assumé le protectorat du Maroc. » (Dépêche de sir Evan Smith du 2 mars 1892.) Mais, avec une désinvolture superbe, on rejette comme nul et non avenu le projet qui a eu le grand tort de ne pas aboutir et l'homme qui l'avait conçu est remplacé. Grâce à l'élasticité de cette attitude, la vieille politique de

l'Angleterre, qu'elle a su rendre, aux yeux du Maghzen, synonyme de désintéressement territorial, traverse victorieusement cette courte épreuve et retrouve la confiance d'autrefois.

C'est qu'en vérité rien n'est plus favorable que le *statu quo* aux intérêts britanniques en général et aux intérêts des commerçants anglais en particulier. Ces négociants, les premiers Européens installés sur la côte marocaine ont réussi généralement à se passer des *censaux*, ces protégés reconnus des légations, qui sont les intermédiaires des commerçants pour les achats et les ventes dans l'intérieur. Au Maroc, comme sur tant d'autres points du globe, c'est le commerce anglais qui tient la première place, suivi de très près aujourd'hui par le commerce allemand. Et c'est là une raison de plus pour la politique britannique de maintenir l'état actuel des choses marocaines, si précaire soit-il ; l'aléa, la difficulté des affaires écartent bon nombre de leurs concurrents étrangers et surtout français, tandis qu'ils s'arrangent eux-mêmes, soutenus par l'influence du représentant officiel du gouvernement de la reine, pour tirer d'une pareille situation la meilleure part possible.

***

Quant à l'Allemagne, qui a été signalée, à différentes reprises, comme un candidat à une partie de l'héritage marocain, le *statu quo* suffit à ses ambitions actuelles. Sans doute le gouvernement impérial suit avec un intérêt tout particulier les affaires du Maroc. Aucune puissance n'a paru plus énergique et plus prompte pour obtenir justice quand ses nationaux ont été en cause. En 1895, elle fit même un tel déploiement de forces dans les eaux marocaines qu'on la crut disposée à mettre la main, en forme de gages, sur Casablanca ou Rabat. Il n'en fut rien. Plus près de nous, dans le cours de la présente année, n'a-t-on pas annoncé que la cour chérifienne allait concéder aux Allemands un vaste territoire le long de La Moulouya? Est-il besoin de faire remarquer que la diplomatie allemande est trop avisée pour prendre pied sans rime ni raison dans une région en contact avec la France et dont il faudrait en outre faire la conquête sur les habitants eux-mêmes que chacun sait rebelles à toute autorité. En vérité l'Allemagne ne songe à s'établir ni au milieu des rares tribus riffaines, ni sur la côte inhospitalière de Juby et d'Ifny abandonnée par les Anglais. Il lui suffit, pour le moment, de voir ses relations commerciales s'étendre notamment dans les ports de l'Atlantique, sa marine marchande se substituer à la nôtre pour le cabotage marocain. Sans doute son dernier mot n'est pas dit et, dès avant le jour de la liquidation, elle aura fait son choix en jetant son dévolu sur un point de la côte facilement abordable et pratiquement utilisable. Mais d'ici là le *statu quo* n'est pas pour lui déplaire.

*
* *

Il en est de même pour l'Italie. Puissance méditerranéenne, elle entend ne pas rester étrangère aux événements qui se dérouleront sur les rivages de cette mer intérieure ou ses marins et sa marine tiennent une large place. Mais les obligations du présent suffisent sinon à ses hautes ambitions, du moins à ses moyens et à ses ressources. D'ailleurs il est des territoires africains plus voisins de ses côtes qu'elle surveille plus jalousement que le Maroc et où elle compte, avec raison, avoir moins de rivaux à redouter. La part légitime d'influence dont elle jouit à la cour chérifienne lui permet de se contenter du présent en même temps que d'envisager l'avenir avec confiance. S'il doit y avoir un jour place pour elle, dans tel ou tel port marocain, elle espère être en mesure de se la faire, surtout, avec les concours sur lesquels elle croit pouvoir compter.

*
* *

Nous avons vu ce qu'est le *statu quo* marocain au regard de l'Espagne, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie. Mais quel est-il au regard de la France? La réponse n'est pas pour flatter notre amour-propre, ni pour donner une haute idée de notre action politique et économique ? Voici près d'un demi-siècle que nous sommes entrés en relations constantes avec le Maroc, un demi-siècle que nous avons une frontière commune de plus de 400 kilomètres, que nombre de tribus à cheval sur cette frontière se rattachent partie au Maroc, partie à l'Algérie, que des travailleurs marocains viennent par milliers gagner leur vie dans nos fermes et nos chantiers d'alfa de l'Oranie, que nous avons en territoire marocain nombre de protégés, parmi lesquels d'importants chefs de confréries religieuses. Et que nous a valu cette situation unique au point de vue commercial? D'avoir avec ce pays voisin un commerce infime que dépassent non pas seulement le commerce de l'Angleterre et de l'Allemagne, dont la suprématie économique finit, hélas, par ne plus nous choquer, mais celui de la lointaine et petite Belgique !

Au point de vue politique, la situation de la France est peut-être plus douloureuse encore parce qu'elle apparaît comme plus irrémédiable. Voici cinquante ans que nous avons fait sentir la force de nos armes au Maghzen effrayé, que les navires du prince de Joinville bombardèrent Mogador et Tanger, cinquante ans que nous avons assis notre puissance dans cette Algérie que la cour chérifienne se flattait de nous voir abandonner, que nous avons donné là un exemple de vigueur et de ténacité bien fait pour produire un effet salutaire sur nos voisins immédiats, et cependant nous n'avons en rien amélioré la situation difficile que nous ont léguée les négociateurs des traités de 1844 et 1845.

Nous n'avons su obtenir ni la plus légère rectification de notre frontière jugée défectueuse dès le premier jour, ni la moindre satisfaction touchant les mesures à prendre pour mettre fin nous-mêmes à des actes de brigandage que l'autorité locale était et est encore impuissante à prévenir ou à réprimer. Naïfs observateurs du *statu quo*, nous nous épuisons en efforts diplomatiques pour amener la cour chérifienne à nous payer de ce chef de maigres indemnités dont le seul résultat a été d'affirmer aux yeux de tous la souveraineté purement nominale du Maghzen sur des territoires qui, n'étant pas, ne pouvant pas être marocains, devront devenir français.

Ce n'est pas tout. Rien n'a proclamé plus hautement notre impuissance que l'aventure du Touat. Est-il nécessaire de la rappeler aux lecteurs de cette revue, si bien renseignés sur les côtés algériens de cette question algérienne. Oui, assurément, les oasis sahariennes du Gourara, du Touat, du Tidikelt rentrent dans l'orbite politique et économique du Sahara algérien ; mais nous avons négligé d'agir, comptant sur le bon droit qui était évident et sur notre puissance le jour où ce serait nécessaire. Le sultan du Maroc n'exerçait sur ces oasis, dont le sépare le massif neigeux du grand Atlas, aucune action. Il s'en désintéressait comme nous nous en désintéressions nous-mêmes. Mais la situation se modifie lentement et sûrement, au profit de l'influence politique autant que religieuse de Maghzen.

La France s'émeut, et, comme chaque fois qu'elle s'émeut, elle parle avant d'agir ! Et le 22 octobre 1891, le ministre des Affaires étrangères déclare avec vigueur à la tribune française que : « La question du Touat n'est pas une question marocaine, mais une question algérienne. » M. Guizot n'aurait pas mieux dit. La formule était nette et juste.

Nous n'eûmes rien de plus pressé que d'oublier les droits qu'elle rappelait, les devoirs qu'elle comportait. Notre ministre à Tanger reçut aussitôt pour instructions d'entretenir le sultan du Maroc de la question algérienne du Touat. Sans doute, il devait lui tenir, il lui tint absolument un langage énergique — cela coûte si peu — mais aucun acte ne suivit pour affirmer autrement qu'en paroles nos légitimes revendications. A diverses reprises, nous faisons mine d'agir, nous nous préparons activement; les colonnes militaires sont, à la veille du départ, suivis de contre-ordres.

Et la cour chérifienne, s'autorisant de nos projets si souvent formés et toujours avortés, trouve l'occasion bonne pour multiplier les manifestations évidentes de sa souveraineté et asseoir peu à peu son influence sur ces tribus indépendantes ; nous protestons assurément contre ces interventions de la politique marocaine dans notre domaine. Mais qu'importe, si ces protestations importunent, mécontentent le maghzen ; pour le reste, elles sont vaines.

Et telle est la situation que nous ont faites les velléités d'action, comme nos remontrances répétées qu'il est permis de se demander si la mainmise effective de la France sur le Touat une bonne fois organisée et exécutée n'aurait pas mieux valu pour la cordialité de nos relations, que nos incessants tâtonnements et notre inaction prolongée. On ne respecte que les forts; c'est, hélas! vrai en Europe. C'est plus justement et plus complètement vrai en Afrique et en pays musulman. Ce n'est pas la force assurément qui nous fait défaut, mais nous avons agi comme si nous étions faibles; nous avons donné l'impression que nous étions impuissants, et cela a suffi pour dicter aux autorités chérifiennes leur conduite à notre égard.

***

Le moment est venu de changer tout cela, aussi bien les sentiments qu'on professe à l'égard de la France à Tanger et à Fez, que les errements suivis par la France à l'égard du Maroc. Point n'est besoin d'user de menaces, de recourir à des provocations. Nous n'entendons nullement préconiser une politique agressive, cherchant à tout prix, au Maroc pas plus qu'ailleurs, des revanches à nos récents et douloureux déboires; mais il importe que là, comme ailleurs, nous ayons une vue nette et sûre de nos intérêts présents, de nos projets d'avenir et que nous allions au but sans faiblesse et sans violence, avec la conscience de nos droits, avec la volonté de les faire prévaloir, ce qui est déjà une précieuse garantie de succès.

Au Maroc, le maintien du *statu quo* s'impose, nous ne saurions y contredire, mais il ne faut plus que, derrière cette formule, qui est si large dans la bouche de nos rivaux, s'abrite pour nous l'unique souci d'éluder les questions les plus sérieuses, d'écarter les intérêts les plus immédiats.

Notre diplomatie s'est jusqu'ici opposée à ce que nous allions au Touat, simulant des craintes excessives sur les suites marocaines de notre action algérienne. Il doit être entendu que nous agirons à notre heure pour établir notre autorité sur nos oasis sahariennes, et que le maghzen n'aura pas voix au chapitre. Mais ce n'est là qu'une partie de l'œuvre qui nous incombe pour améliorer le *statu quo* marocain qui ne se maintenait jusqu'ici qu'à notre détriment. Nous avons avec le Maroc une frontière commune, et sur cette frontière un point important.

Lalla-Maghnia, dont le grand géographe, Élisée Reclus, a indiqué en ces termes le rôle futur : « Lalla-Maghnia *est la vraie porte du Maroc*, et c'est bien là que doit pénétrer le chemin de fer qui rattachera Fez et l'ensemble du Maroc au réseau du reste de la Berberie. »

Il se fait le long de la frontière, dans la région dont Lalla-Maghnia est le centre, un commerce des plus importants. Les mesures prises

jusqu'ici pour assurer à la France une part importante de ce commerce ont été insuffisantes. La création des marchés francs de Lalla-Maghnia et d'El Aricha n'a pas donné les résultats attendus. Il faut faire plus et mieux en dirigeant par la Tafna, c'est-à-dire par la voie la plus courte, la plus directe, la ligne d'Oran à Aïn-Temouchent, transformée en voie étroite, jusqu'à la frontière. Ce serait là une puissante artère, portant la vie et la prospérité dans la région, et propre à jouer un jour le grand rôle que la parole d'Elisée Reclus a justement prédit.

Ainsi se préparerait la pénétration lente et pacifique de l'Ouest marocain par l'industrie et le commerce français ouvrant les voies à la pénétration politique qui serait l'œuvre du temps. Mais ce serait méconnaître l'histoire que de ne pas se tenir prêt à soutenir par la force la légitime action pacifique que notre situation nous donne le droit d'exercer au Maroc. Dans ce but la création d'un port militaire à l'embouchure de la Tafna, à Rachgoun a été sérieusement préconisée par les ingénieurs hydrographes et par les plus hautes personnalités maritimes. Le bassin occidental de la Méditerrannée est dépourvu d'un point d'appui effectif pour la flotte française, et comment alors s'étonner qu'on ait songé à opposer dans l'avenir à Gibraltar Rachgoun et les facilités de refuge et d'abri qu'offrirait un port dans la Tafna, port qui serait relié par une voie ferrée à section étroite, à Tlemcen? Dans les conjonctures douloureuses de l'heure présente, quel est le Français qui ne souhaiterait pas que ce port fût déjà fait au lieu d'être à faire?

*
* *

La France a, au Maroc, des droits et des devoirs supérieurs à ceux de toute autre puissance, même à ceux de l'Espagne. L'Espagne ne peut plus guère invoquer que des titres historiques respectables sans doute, mais qui ne sauraient faire obstacle aux intérêts primordiaux que crée en faveur de la France une frontière commune de 400 kilomètres. Ces intérêts, la France a été la première à les négliger et à les oublier. Comment s'étonner que ses rivaux, suivant notre exemple, se soient ingéniés à les battre en brèche et à les ruiner? Mais il est temps de se reprendre. La cause première de nos droits, leur raison d'être présente et future est toujours là, solide et vivante, c'est l'Algérie. L'Algérie nous a conduits en Tunisie. Elle doit plus justement, quoique plus difficilement sans doute, nous conduire au Maroc. Ce n'est pas en un jour que s'est faite la conquête de la Tunisie. Les apparences sont trompeuses, nous l'avions comme pénétrée et enserrée bien avant de la prendre.

Au Maroc la même tactique s'impose, avec plus de lenteur, plus de prudence, à raison même des rivalités en éveil; notre longue

inaction a rendu la tâche plus lourde, d'autant plus périlleuse. Mais il est temps de regarder en face les problèmes de l'avenir, à la lumière des leçons d'un passé récent.

Sachons bien ce que nous voulons. Et une fois notre choix arrêté, nos résolutions prises, marchons droit au but sans peur et sans reproche. Il est des inimitiés qui seront obligées de s'incliner devant notre bon droit si évident, devant notre ferme propos de le faire prévaloir.

Eug. ÉTIENNE,
député.

L'OPINION RUSSE & LA QUESTION DE FACHODA

Il y a un fait qui ne laisse pas de nous étonner, nous autres Russes, chaque fois que nous parlons entre nous de la France, et ce fait est celui-ci : ni le « rapprochement », d'abord, ni « l'entente », ensuite, ni même « l'alliance » finalement, n'ont réussi à faire sortir la Presse française de cette espèce d'indifférence qu'elle professe pour les pays étrangers, en général, et pour la Russie en particulier. On ne nous connaît pas en France, on ne s'intéresse pas à notre vie politique et sociale, à notre façon de penser, à tout, enfin, ce qui se dit et se fait chez nous à propos de la France.

Comment, voilà un pays où, toutes autres considérations mises à part, il y a pour plus de sept milliards de capitaux français engagés dans des fonds publics ou entreprises privées ; cela représente, au bas mot, un million de Français matériellement intéressés à connaître les ressources économiques et autres de ce pays, et il ne s'est pas encore trouvé un seul organe français pour répondre à ce besoin, pour renseigner le public français directement et d'une façon continue sur les hommes et les choses de la Russie [1] !

Tout au contraire. Quand on trouve, dans la Presse française, un fait concernant le pays allié, soyez en sûr d'avance : c'est par l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Autriche, qu'il a passé, le plus souvent filtré, passé au crible, selon les besoins de la cause qu'il doit servir. Ces pays-là sont toujours merveilleusement bien renseignés sur l'empire du Nord. Leurs journaux ont des représentants en Russie qui l'étudient à fond, et non pas seulement à Pétersbourg, mais aussi à

[1] C'est précisément pour répondre à une pareille nécessité, que nous avons fait appel à la collaboration régulière de M. J. Pavlowski, correspondant parisien des *Novoïe Vremia*, syndic de la Presse étrangère en France ; grâce à notre distingué collaborateur, les *Questions diplomatiques et coloniales* suivront désormais d'une manière toute spéciale l'état de l'opinion et le développement économique en Russie. — N. D. L. R.

Moscou, à Odessa, dans toutes les grandes villes. Leurs agences télégraphiques colportent les nouvelles qu'elles jugent utiles de donner, rendant ainsi de grands services à leur pays. Aussi ne faut il pas s'étonner, que l'Anglais, l'Allemand, le Belge, l'Américain, aient complètement accaparé le marché russe, un marché de 130 millions d'habitants! Le Français, lui, veut bien envoyer en Russie ses capitaux, mais il n'aime pas à se déranger, il ne va pas sur place pour étudier le marché et s'adapter ensuite à ses besoins. Et ce marché-là, malgré l'alliance, il est en train de le perdre.

Dans un autre ordre d'idées, l'ignorance où se trouve la Presse française sur les choses russes, fait que bien peu de Français se rendent un compte exact de ce qu'est l'alliance franco-russe et de ses conséquences possibles. Une foule d'idées fausses, et par cela même dangereuses, circulent à ce sujet, au grand désespoir des diplomates des deux pays. Et c'est la raison qui fait que l'alliance franco-russe est tantôt exaltée avec enthousiasme et tantôt dénigrée avec exagération. On ignore sur les bords de la Seine combien ces changements, sans motifs plausibles souvent, blessent profondément l'amour-propre national sur les bords de la Néva.

En Russie, on connaît bien la France, et on s'y intéresse au jour le jour. De tout temps, la Presse russe avait ses représentants à Paris. Depuis ces dernières années, leur nombre s'est accru ici d'une façon très notable. A l'heure qu'il est, le moindre journal des deux capitales, et même des grandes villes, telles qu'Odessa, Kiew, Charkoff, a ici son correspondant spécial. De telle sorte que chaque événement, chaque article de journal parisien intéressant sont connus le lendemain sur les bords de la mer Noire, du Dniépr, du Volga, ou de la Néva, par de longues dépêches des correspondants spéciaux, commentées et discutées vivement.

Un confrère français se risque rarement à aller passer une saison à Pétersbourg, et les journaux français dédaignent de parcourir plus ou moins régulièrement la Presse russe. Et ce dédain a déjà joué pas mal de mauvais tours à la France. Rappelez-vous l'affaire Achinoff. On a été très surpris à Paris, lorque quelques obus envoyés à ce cosaque et à ses compagnons (dont pas mal de femmes, d'enfants et de prêtres) à Sagallo, ont eu le don de fâcher tout rouge leurs compatriotes en Russie. Cependant, en lisant les journaux russes de l'époque, on aurait sûrement évité de faire parler la poudre contre ces pauvres diables. Les journaux parlaient alors beaucoup de la mission Achinoff et Cie. On quêtait pour elle de l'argent avec la permission du gouvernement. L'Église orthodoxe bénissait ces gens-là, et leur départ d'Odessa s'était effectué en grande pompe.

Lors de la publication de la célèbre circulaire du comte Mouraview, on a crié à Paris à un « lâchage » en règle. Un journal y a même

reconnu la fameuse « duplicité byzantine », qui, à l'en croire, est le trait essentiel du caractère slave. Et cependant, si on était mieux renseigné en France sur les véritables tendances morales et économiques du grand Empire, on aurait tout de suite vu que la circulaire du ministre russe n'est que l'expression sincère des vœux de tout le peuple russe, qui a besoin de calme et de paix dans sa marche ascendante vers le progrès et le bien-être. Car une chose est vouloir travailler tranquillement dans ce grand atelier qu'est la Russie, et autre chose rester fidèle à ses engagements, à ses alliances, à son honneur et au prestige de son nom. La Russie, en 1878, était plus pauvre qu'elle ne l'est maintenant, sans alliances, donc beaucoup plus faible sur terre et sur mer. Cela ne l'a pas empêché cependant de déclarer la guerre à la Turquie pour affranchir ses frères orthodoxes. Si jamais il y a eu guerre pour une idée, celle-là en était une sûrement.

Il y a un an, à peine, en parcourant les tableaux statistiques, on a découvert en France un fait qui a surpris beaucoup : le commerce français avec la Russie, malgré l'alliance, baisse très sensiblement, au lieu de monter ; des esprits ingénus se sont mis à pousser des cris : l'alliance est inutile, la Russie ne vient pas s'approvisionner chez nous, elle préfère les Allemands. Cette question intéressante aussi fut l'objet de discussions très sérieuses dans la Presse russe, qui ont révélé des faits d'une grande importance, dont les commerçants français pourraient faire leur profit. Mais que voulez-vous, on ne s'intéresse guère en France à ce que disent les *Védomosti* russes.

Il y a quelques jours enfin, à propos de Fashoda et de l'attitude belliqueuse de l'Angleterre, le grand mot était prononcé une fois de plus : la Russie a « lâché » encore. Et dans ce cas-là un lâchage serait plus qu'un mauvais procédé, — ce serait un crime et une trahison.

Faut-il répéter, dans cette Revue si bien renseignée, combien enfantine et contraire à la vérité était encore cette affirmation ? La lecture opportune des journaux russes aurait suffit, à elle seule, à faire justice de ces craintes, à montrer la véritable attitute, nette et noble, du gouvernement de l'empereur Nicolas II.

Je reviens à mon idée première : à défaut des correspondants spéciaux des journaux français en Russie, qui renseigneraient le public sur ce pays, la lecture des journaux russes serait d'une grande utilité pour les relations de nos deux pays. Souvent elle écarterait des malentendus, enfantés par des bruits malveillants et l'ignorance.

C'est que, depuis la guerre turco-russe, la Presse a pris chez nous un développement considérable. Le journal, jadis si rare, a fait son irruption jusqu'aux villages les plus reculés. En dehors des grandes feuilles publiées à Pétersbourg et à Moscou, la Presse provinciale

s'est multipliée de façon telle qu'elle fait une concurrence très sérieuse à celle des capitales. Non seulement dans les grandes villes, que je viens de nommer, mais encore à Kazan, à Rostov du Don, à Nijni, à Iékaterinoslav, et dans beaucoup d'autres villes, il y a des journanx à grand tirage, très bien rédigés, logés dans leurs propres hôtels, et qui se font envoyer des correspondances télégraphiques des capitales et de l'étranger même.

En France, on s'imagine volontiers que les journaux russes sont des publications officieuses, sinon officielles, et souvent même on rend le gouvernement impérial responsable du langage de tel ou tel autre journal. Rien de plus faux que cette manière de voir. Au fond, la Presse russe se trouve sous un régime qui ne diffère pas sensiblement de celui de la Presse française sous le second Empire. La censure préventive n'existe pas pour les journaux des deux capitales, si ce n'est comme une punition. Les propriétaires ou les gérants sont seuls responsables de la ligne de conduite de leur publication. Et ils profitent largement de cette liberté. La preuve, c'est que les plus importants journaux russes : — Le *Novoié-Vrémia*, les *Novosti*, les *Rousskya Védomosti* ont, depuis de nombreuses années, deux avertissements ; les *Védomosti de Saint-Pétersbourg* — un. Après le troisième, le ministre de l'intérieur peut leur infliger une punition plus sévère, depuis la défense d'insérer des annonces, une suspension temporaire, une soumission à la censure préventive, jusqu'à la suppression totale. Cette dernière mesure se pratique d'ailleurs très rarement.

Il est curieux de constater qu'en Russie, où le régime parlementaire n'existe pas, il existe tout de même des partis politiques. Seulement, au lieu de se faire la guerre dans les meetings et les salles d'une Chambre, ils guerroient dans les journaux. Et les partis sont généralement très exclusifs, intolérants même vis-à-vis de leurs ennemis. Ainsi, les libéraux et les réactionnaires russes ne se fréquentent pas, et si, par hasard, ils se trouvent réunis ensemble, ils se regardent sans se parler. Un collaborateur d'un journal radical ou libéral n'osera jamais entrer dans une rédaction réactionnaire, ne fût-ce que pour donner des comptes rendus sur les faits divers ou les théâtres. Il serait déshonoré aux yeux de ses coreligionnaires politiques. Parce qu'en Russie les divisions politiques vont jusqu'aux auteurs dramatiques, aux romanciers, et même jusqu'aux savants. On n'est pas seulement un romancier de talent, mais aussi un romancier avancé ou réactionnaire.

Il va sans dire, que les journaux de différentes couleurs se font une guerre acharnée, qui n'est pas toujours une guerre de boutique. Et, avec une certaine expérience, on peut prédire d'avance ce que tel ou tel autre journal dira à propos de telle ou telle autre question

politique, sociale, économique ou artistique. La polémique est très violente en Russie, et la courtoisie en est le plus souvent exclue... Les rigueurs de la censure, quoique très sérieuses, sont impuissantes pour lutter avec les idées, qui se font jour dans la presse russe, d'une façon ou d'autre. Et il y a en Russie des journaux d'opposition, comme partout ailleurs. On peut même dire qu'ils le sont tous, plus ou moins. Cela explique pourquoi un avertissement, une fois donné à un journal, n'est jamais retiré. N'a-t-on pas vu, l'année dernière, donner un troisième avertissement au *Grajdanine*, journal archi-réactionnaire! Peu de temps après le grand journal radical, les *Roussaya-Védomosti*, s'est vu infliger la censure préventive, punition très grave, pouvant entraîner la mort d'un journal. Cette mesure était, d'ailleurs, levée spontanément au bout de deux mois. Le journal libéral du prince Oukhtomski — les *Védomosti de Saint-Pétersbourg* — a reçu, lui aussi, l'hiver dernier, un avertissement. Et cependant le jeune directeur passe pour être très en cour, et jouir d'une faveur toute spéciale de l'empereur.

Je raconte tous ces menus faits pour démontrer que la Presse russe existe à peu près dans les mêmes conditions que partout ailleurs en Europe, qu'elle jouit même d'une certaine liberté. Bien rudimentaire, en vérité, puisque la censure a encore des droits presque illimités. Ainsi, celle-ci peut défendre d'une façon absolue de toucher à une question quelconque. Mais il ne faut pas se trop exagérer ce droit-là. On ne vit pas impunément à la fin du XIXe siècle. Des lois vieillies tombent d'elles-mêmes en désuétude. Un ministre russe peut toujours trouver le moyen, s'il veut, de faire interdire un journal, qui est de l'opposition. Il le peut, mais il ne le fait pas : ce serait mal vu par ses propres collègues, et peut-être qu'il en aurait honte devant lui-même.

Il est vrai aussi que les journaux font de l'opposition à une certaine politique ; ils ne laissent pas faire de personnalités ; c'est absolument défendu. Traiter un ministre, un général, voire même un simple juge de traître, de vendu et de canaille, c'est tout à fait impossible en Russie. Mais faut-il le regretter?

*
* *

Passons maintenant à la question palpitante, à la question de Fashoda et de la nouvelle attitude de l'Angleterre envers la France. Voyons ce qu'on en pense en Russie.

La pauvre alliance était encore bien maltraitée à ce propos dans certains de vos milieux parlementaires et dans une certaine Presse. On s'est demandé : à quoi bon cette alliance, si elle est impuissante à nous faire éviter des offenses, comme nous venons d'en subir de la part des Anglais? Et ce n'est pas seulement une offense, c'est peut-

être aussi une guerre dans un avenir plus ou moins rapproché! Et, dans leur angoisse patriotique, ceux-là mêmes qui, pendant 28 ans prêchaient la haine contre l'Allemagne, qui hier encore voyaient en elle l'ennemi héréditaire, « se sont mis à parler de la nécessité d'une alliance avec l'Allemagne.

Ce revirement nous a paru, en Russie, trop brusque pour être pris tout à fait au sérieux. Les alliances ne s'improvisent pas comme cela, du jour au lendemain, surtout quand il s'agit d'un pays avec lequel on crut avoir des comptes à régler pendant plus d'un quart de siècle, et, quand des deux côtés on a pris des mesures, en vue de cette éventualité. C'est grâce à cet état de choses même, que l'Europe est restée pendant vingt-huit ans sous les armes, succombant sous leur poids, s'exténuant, se ruinant, et laissant faire l'ennemi commun.

Cela a été une politique absurde, une politique « de chiens de faïence », je le veux bien. La Russie, elle, l'a compris depuis longtemps. Aussi bien, l'alliance qu'elle a conclue avec la France, n'a jamais été dirigée contre l'Allemagne. Pas de guerre! Voici son mot d'ordre, et elle le criait sur les toits. En revanche, elle voyait venir le « péril anglais » de loin, et elle faisait de son côté tout pour faire comprendre que c'est un péril non pas pour tel ou tel autre pays, mais pour l'Europe en général : pour la France, pour l'Allemagne, aussi bien que pour elle-même, pour l'Italie, pour l'Autriche, pour la Hollande, pour l'Europe continentale en un mot. Et, dans l'idée de la Russie, ce n'était pas une coalition qu'elle cherchait à constituer pour faire la guerre à l'Angleterre, mais l'union des puissances européennes, basée sur la solidarité de leurs intérêts, pour empêcher l'Angleterre, profitant de leurs divisions, d'accaparer les clefs du monde entier.

Mais, que voulez-vous, cette politique n'a pas prévalu! A-t-on assez crié en France contre la Russie pour l'avoir menée à Kiel, pour avoir fait cause commune avec l'Allemagne en extrême Orient. Le traité de Francfort était toujours le point douloureux, qui faisait la France se détourner de l'Allemagne, chaque fois qu'elle voulait s'en rapprocher. Et c'est si vrai que la France ne voulait même pas saisir au bond la balle que l'empereur Guillaume lui jeta avec sa fameuse dépêche au président du Transvaal.

Or le traité de Francfort existe toujours. Rien n'est arrivé pour qu'on puisse sensément aborder la question de le changer au profit de la France. Je ne pense pas non plus que l'on puisse mettre tous les Français d'accord, en leur proposant d'abandonner leurs prétentions de ce côté. Une alliance cependant, n'est possible, que quand on a éliminé tous les points essentiels de discorde, qui peuvent se présenter.

Cependant le temps presse. Un fait brutal et d'une grande gravité

vient de se produire : c'est ce qu'on appelle chez nous l'*attaque d'épilepsie* de l'Angleterre. L'écume aux lèvres, elle se démène et elle menace. Nous savons cependant, par expérience, qu'une maladie nerveuse de ce genre ne l'a jamais affligée. De constitution robuste, de caractère froid et calme, elle réfléchit avant d'agir ; merveilleuse joueuse aux échecs, elle calcule longtemps avant de déplacer le moindre de ses pions. Si donc elle se démène, c'est qu'elle a intérêt de le faire. Quel est cet intérêt ?

C'est bien simple, un enfant peut le comprendre.

A l'heure qu'il est, l'Angleterre a contre elle au moins quatre flottes : celles de la France, de l'Allemagne, de la Russie et de l'Italie. Elles grandissent et se fortifient à vue d'œil, de façon à pouvoir, d'ici dans une dizaine d'années, présenter à sa puissance sur mer un danger considérable. Si elle arrive maintenant à détruire une de ces flottes, elle affaiblit par cela même toutes les autres. Elle croit y arriver facilement, vu les divisions des puissances européennes, et la faiblesse relative de chacune de ces flottes, prises séparément. N'est-elle pas arrivée jusqu'ici à voir ses plans secondés momentanément par l'Italie ? Or, admettons que l'Angleterre aboutisse à détruire la flotte française. Voyez ce qu'il en résulte : la Méditerranée devient aussitôt un lac anglais. Ce n'est pas l'Italie n'est ce pas, qui pourra l'empêcher ? En tête à-tête avec ce requin, son affaire serait vite réglée.

Le Suez devient anglais. Et si la fantaisie prend un jour à l'Angleterre de s'approprier les colonies allemandes en Afrique ou en Asie, ce n'est pas la flotte nouveau-née de l'Allemagne qui pourrait s'y opposer. Pour la Russie ce serait la même chose, comme pour la Hollande.

Voyez-vous ce que l'Europe y gagnerait ? Aujourd'hui, sans y penser, la France, en défendant ses intérêts dans la Méditerranée, défend en même temps les intérêts de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Europe entière. Et ceci est vrai pour toute autre puissance européenne. Et si ce facteur puissant de justice et d'équilibre qu'est la France disparaissait ce serait une alliée qui disparaîtrait. Et cela, c'est inadmissible. Donc, *toutes les puissances maritimes de l'Europe sont solidaires en face de l'Angleterre*. Et sur ce terrain-là le rôle des diplomates est très facile, une entente s'impose, comme pour les locataires d'une même maison qui brûle. Laissons donc cette entente se faire, sans y mêler d'autres questions, de peur de compliquer inutilement la situation. Le temps se chargera du reste.

Voilà ce qu'on dit en Russie à propos de cette malencontreuse affaire de Fachoda et tout ce qui s'ensuit. Et je vous assure que ce sont des personnes bien renseignées et bien sérieuses qui le disent. Quant à l'attitude du gouvernement russe, nous qui ne sommes pas dans le secret des chancelleries, nous pouvons affirmer, qu'elle a été de tous points conforme aux intérêts et aux désirs de la nation fran-

çaise et de son gouvernement. La coïncidence est d'autant plus curieuse à constater, qu'au moment où l'affaire de Fachoda a éclaté, le nouveau ministre français des affaires étrangères était peu connu en Russie. Cependant il s'est trouvé qu'au bord de la Néva et aux bords de la Seine la façon d'envisager l'état des choses créé par l'Angleterre a été absolument identique. Des deux côtés on a cherché à ne pas envenimer le différend, on ne voulait pas prendre la responsabilité *d'une guerre européenne générale*. Si toutefois les Anglais veulent un jour absolument faire parler le dieu des armes, ils ne resteront pas en tête à tête avec la France. Bien au contraire. La partie est trop grosse pour que dans ce jeu-là il n'y ait pas sûrement plusieurs partenaires.

J. PAVLOVSKI,
Syndic de la Presse étrangère en France.

LES AMBITIONS DE LA GRANDE-BRETAGNE
AUX PHILIPPINES

Puisque les États-Unis vont absorber les Philippines, il est intéressant d'observer l'attitude de l'Angleterre dans cet archipel. Malgré M. Chamberlain, le fameux rapprochement anglo-américain n'est pas signé; la rivalité des deux puissances actuellement à l'état latent existe. D'abord les États-Unis ne comptent pas établir une politique douanière de « porte ouverte » ni à Cuba ni aux Philippines d'où les négociants de Londres seront par conséquent exclus peu à peu. D'autre part l'Angleterre a des visées aux Philippines et on se demande si les États-Unis s'y opposeront aussi énergiquement que dans l'affaire du Vénézuéla.

En s'y opposant sans avoir une puissance navale comparable à celle de l'Angleterre, les États-Unis peuvent parler avec autrement d'énergie que nous ne l'avons fait : par le Canada, l'Angleterre est continentale et à la merci des États-Unis.

Voyons donc la rivalité des intérêts anglo-américains aux Philippines.

L'Angleterre veut simplement l'annexion de l'île Palawan et de l'archipel de Sulu. Quels sont les droits de l'Angleterre? Le *Globe* nous apprend que la Grande-Bretagne a purgé la mer de Sulu des pirates, qui ont disparu du moment où l'Angleterre se fut installée au North Bristish Bornéo. N'est il pas naturel que la protectrice de l'Égypte, la nation qui supprime les « sauvages » pour mieux les civiliser, veuille parfaire son œuvre de progrès et de lumière, dans le sud des Philippines. Écoutons plutôt le correspondant du *Globe :*

« Il est très important que l'on s'inquiète des intérêts anglais aux Philippines. L'Angleterre est sûre d'acquérir l'influence prépon-

ILES PHILIPPINES
Echelle
0 50 100 200 300 kil.
CHINE
Pescadores
Formose
Hong Kong
Ps Batan
Cap Engano
Lallo
Lasuat
Tuguegarao
S. Fernando
Bayombong
Lingayen
LUCON
Manille
Ile Polillo
Bacolor
Malabon
Cavite
Batangas
Ile Catanduanes
Lucban
Albay
Calapan
Mindoro
Mangaran
Busuanga
Ps Calamianes
Tablas
Masbate
Samar
Borongan
Capiz
Panay
Iloilo
Ile Negros
Cebu
Bohol
Tagbilaran
Ile Leyte
Ile Siquijor
Puerto Princesa
Butuan
Bislig
Misamis
Iligan
Palabac
MINDANAO
Cotabato
Caragal
Lamboangan
Isabella
Bongon
Malapi
Tawi Tawi
Archipel de Sooloo
BORNEO
Iles Tiloan
MER DE CELEBES
MER DE SOULOU
P. Vuillot

dérante, sinon un protectorat dans la vallée du Yang-tsé; et il est certain que, la route directe de Hong-Kong en Australie passant par le détroit de Mindoro et la mer de Sulu, les intérêts anglais se trouvaient fort exposés si une nation puissante, quoique amicale, occupait les Philippines. *Pour le moins* les îles, qui se trouvent sur le côté de Singapoure et du North Bornéo par rapport à la route directe de Hong-Kong à l'Australie, devraient appartenir à l'Angleterre. »

Le « water-way » de Hong-Kong à l'Australie servant à délimiter le minimum d'annexion..., voilà qui est vague, et encore plus élastique que la ligne de partage des eaux entre les vallées du Congo et du Nil. Mais continuons.

« Le British North Borneo et les îles Banguy et Balambangan étaient autrefois du domaine de l' « East India Company ». Les pirates de la mer de Sulu faisaient constamment des descentes sur ces côtes et les ravageaient si bien que la susdite compagnie dut abandonner ces régions, qui tombèrent alors sous la souveraineté du sultan de Sulu.

Ce fut ce souverain qui céda le North British Bornéo à la Compagnie du même nom, compagnie qui a, pour ainsi dire, pris la suite des affaires de l'East India.

Palawan est l'île principale située entre les Philippines et le British North Bornéo (B. N. B.) Elle est séparée des Philippines par le détroit de Mindoro et la mer de Sulu, et c'est par ce détroit et cette mer que passent tous les navires se rendant de Hong-Kong en Australie. *Palawan se trouve ainsi du côté britannique de cette route maritime.* (water-way).

Sur ce même côté de la route d'Australie se trouvent des îles plus petites que Palawan; la B. N. B. Compagny s'y est peu à peu installée, et les a englobées dans son action civilisatrice. Il serait de l'intérêt des habitants de toutes ces îles que la compagnie anglaise les prît peu à peu sous sa protection, y compris Palawan, qui est probablement la plus riche et sûrement la plus grande (240 milles de longueur sur 25 de largeur). Le correspondant du « Globe » montre ensuite comment les pirates se sont peu à peu retirés, à mesure que l'Angleterre occupait mieux le nord de Bornéo : Brunei, Sarawak, Labouan; et il est certain que des troubles pourraient se produire dans le sud des Philippines si cet archipel venait à changer de maître (le « Globe » ne dit pas avec quelle facilité l'Angleterre sait faire naître des troubles). En cas de danger, les populations de Palawan et des îles adjacentes se tourneraient naturellement une fois de plus vers l'Angleterre, qui les sauverait du danger de rester sans maîtres, après les avoir délivrées des pirates. Et c'est la mer de Sulu tout entière que la Grande-Bretagne a délivrée des pirates Malais.

Actuellement Singapore est la grande station de charbon pour les

navires se rendant d'Europe en Extrême-Orient. Tout le charbon de Singapore vient de la Nouvelle-Galles du Sud ou de Cardiff, et subit un renchérissement du fait du long transport.

Or à Labuan et sur la côte de Bornéo se trouvant en face de cette île, existent de nombreux gisements de charbon et l'exportation de ce combustible se développe déjà rapidement (Labuan a exporté 50,000 tonnes de charbon l'année dernière). Cette même région est également très riche en huiles minérales, et la B. N. B. a commencé à forer des puits. Pour faciliter le transport du charbon et des huiles à la côte, la même compagnie va construire un chemin de fer dont l'aboutissement sera sans doute la baie de Gaya. Resserrée à son entrée et dominée par des collines de moyenne hauteur, cette baie est d'une défense facile, et deviendra probablement une base navale importante, et d'autant plus précieuse qu'elle est voisine d'une région plus riche en combustible. Les huiles minérales approvisionneront les navires des stations orientales de combustible sans fumée. La Compagnie anglaise vient à peine de commencer ses forages, mais elle est remplie d'espérance par les résultats obtenus sur la côte de Bornéo-hollandaise par sir Marcus Samuel and C°. Cette raison sociale exploite actuellement douze puits et expédie ses huiles minérales dans tous les ports d'Extrême-Orient.

Ce serait une idée fausse, mais malheureusement répandue par tout l'univers, que de s'imaginer que Palawan et l'archipel Sulu appartiennent à l'Espagne. Les Espagnols, ajoute le correspondant du *Globe*, ne se sont jamais installés à Palawan, et les îles Sulu relèvent du roi de Sulu. La tranquillité et la paix, la protection contre les pirates et les maraudeurs, sont entièrement dues à la présence et à la crainte de l'Angleterre ; et cette salutaire influence s'est étendue à Bornéo, comme à Palawan et à l'archipel Sulu.

Les Philippines tombent, par droit de conquête, dans la possession des Etats-Unis. Palawan et les Sulu reviendraient, au dire des Anglais, à l'Émirat de Bornéo septentrionale ; et la British North Bornéo Company manquerait à tous ses devoirs envers la marine anglaise et les habitants des susdites îles, si elle ne profitait de la première occasion pour étendre son protectorat sur Palawan et les Sulu.

Nous apprendrons bientôt que les habitants de Palawan et des Sulu, peu confiants dans l'avenir, se sont jetés dans les bras de l'Angleterre qui les a annexés. La route de Hong-Kong à l'Australie serait anglaise ; le tout est de savoir si les États-Unis qui, à notre sens, sont maintenant les seuls maîtres de Palawan et des Sulu l'entendront ainsi.

JEAN FRANKLIN.

LES TRUSTS AUX ÉTATS-UNIS

La conquête de Cuba et des Philippines, poursuivie et réalisée par les États-Unis sous l'inspiration du Trust du sucre, appelle l'attention sur ces syndicats qui peuvent mettre ainsi en mouvement à leur profit les forces de cet immense pays.

Les Trusts où syndicats parvenus à monopoliser un produit sont nombreux aux États-Unis. Nous allons examiner la genèse et l'action des deux plus considérables : celui du pétrole et celui du sucre.

Le plus riche, le plus solide de tous, est celui du pétrole. Il repose sur les conditions naturelles de la production et de la consommation de cette denrée. Il n'en a pas moins fallu une grande habileté et les procédés tout spéciaux des compagnies de chemin de fer aux États-Unis pour permettre à M. D. Rockefeller de mener à bien la colossale opération qui a fait de lui le roi du pétrole.

Aux États-Unis, la doctrine du laisser faire et de l'initiative privée a prédominé dans l'aménagement du pays. L'esprit anglo-saxon y a créé une forte organisation de la vie individuelle, avec tendance à s'en remettre aux particuliers pour assurer les services publics ; loin d'attendre quoi que ce soit de l'État à cet égard, la préoccupation était au contraire de se défendre contre toute intervention abusive de sa part. C'est ainsi que les chemins de fer ont été établis en comptant uniquement sur la libre concurrence pour amener les différentes compagnies à agir au mieux des besoins du trafic auquel elles devaient satisfaire.

Sans doute, le territoire est trop vaste et le capital engagé dans les voies ferrées trop considérable, pour qu'il y ait eu jusqu'ici à craindre une coalition générale de leur part, mais les directeurs des diverses compagnies, n'étant soumis à aucun contrôle, ont envisagé les lignes de chemin de fer comme de simples moyens de spéculation, sans autre objet que celui de servir leurs intérêts privés.

De là le système connu sous le nom de *Discrimination*, qui consiste à avoir des tarifs différents pour la même marchandise selon qu'elle est chargée par tel ou tel expéditeur. Les directeurs favorisent ainsi les industries dans lesquelles ils sont engagés, ou qui simplement les payent pour cela, et rendent la concurrence impossible à leurs rivaux.

C'est en jouant habilement de cette indépendance des compagnies de chemin de fer, que M. Rockefeller parvint d'abord à se créer une situation prépondérante dans l'industrie du pétrole. Maître des principales lignes qui amenaient ce produit de la Pensylvanie sur les marchés, ou d'accord avec elles, il commença par supprimer ses

concurrents à l'aide des tarifs élevés qu'il leur fit imposer, ou du moins il les força à se laisser absorber. Une fois maître de la production, il parvint, par de profondes combinaisons, dans lesquelles quelques compagnies de chemin de fer purent bien être jouées à leur tour, à substituer le transport en *pipe-lines* ou lignes de tuyaux, à celui sur rails.

Ces lignes de tuyaux n'ont pu être établies qu'avec la connivence des voies ferrées, connivence obtenue par tous les moyens possibles, et qui comprenait le refus, aux maisons rivales, de laisser traverser les voies aux *pipe-lines* qu'elles auraient voulu construire, les lois, trop respectueuses de la propriété privée, ne donnant aucun moyen de les y contraindre.

Peu à peu fut ainsi constitué un vaste réseau de tuyaux qui ont souvent cinq ou six cents kilomètres de long, avec un système de pompes tous les quatre-vingts kilomètres, et qui amènent le pétrole brut aux raffineries situées dans les grands ports de l'Est.

Ce mode de transport présentait une économie de 50 % sur celui auquel pouvaient avoir recours les raffineries indépendantes, et assurait, par conséquent, à la Standard Oil C°, nom officiel du Trust, le monopole de l'acquisition de l'huile brute extraite des puits. Là s'était bornée son ambition, et elle n'avait pas cherché à accaparer ces derniers.

Ce monopole fut complété par l'installation d'immenses usines outillées pour travailler dans des conditions qui défient la concurrence. Ainsi, celle de Whiting couvre 120 hectares et expédie 10 millions de litres de pétrole raffiné par semaine.

Après avoir monopolisé le transport et, par suite, être devenu le seul acheteur des propriétaires de puits, le trust, ou *Standard Oil C°*, a donc monopolisé la raffinerie par la grandeur des quantités traitées qui lui permet de tirer parti de résidus infinitésimaux que d'autres doivent négliger.

En somme, ce trust a été fondé au début sur des conventions que nous taxerions de frauduleuses, passées avec les compagnies de chemin de fer. En Amérique, on regrette maintenant que la législation les ait rendues possibles, et on a bien cherché à défendre le public par des *anti-trust laws*, mais elles sont inefficaces, et on les tourne assez facilement. Sans doute, les inconvénients qu'entraîne avec elle la grande indépendance des individus, alors même qu'ils ont l'entreprise d'assurer un service autant d'utilité publique que celui des transports, sont considérés comme la rançon inévitable des avantages que les Anglo-Saxons trouvent à limiter le plus possible l'action de l'État et l'ingérence des pouvoirs publics dans les affaires particulières.

Comment se fait-il que le trust du sucre ait pu prospérer en se

basant sur un principe diamétralement opposé, comme nous allons le voir ? Il est difficile de l'expliquer, mais cela montre bien que tout, même chez les Anglo-Saxons, est complexe et divers et présente quelquefois des contradictions inattendues.

De même que le trust du pétrole ne consiste que dans les deux monopoles, d'abord du transport de la matière première, assuré par les *pipe-lines*, et ensuite de la raffinerie, conséquence du premier et des immenses usines dont il a permis la création, le trust du sucre ne consiste, de son côté, que dans le monopole de la raffinerie et de la vente du sucre. Il n'intervient, en aucune façon, dans la production ou le transport de la matière première.

Mais le sucre ne présentait pas des conditions naturelles favorables au monopole comme le pétrole, qui n'est produit que sur un territoire limité, situé dans les États-Unis, dont les sous-produits ne peuvent être obtenus avantageusement qu'en opérant sur une immense échelle, et dont le prix de transport est considérable relativement à la valeur, tandis que les cinq sixièmes du sucre consommé aux États-Unis viennent de l'étranger, que cette marchandise se produit dans le monde entier et que son prix élevé peut supporter les frais d'un transport lointain.

L'habileté des deux frères Havemeyer consista à profiter d'une erreur inverse de celle qui avait abandonné le service public des transports, par chemins de fer aux intrigues et aux louches combinaisons de Rockefeller.

L'État, en se désintéressant trop de la question des tarifs de transport avait engendré la puissance du trust du pétrole. Celle du trust du sucre découlera de l'intervention abusive du même pouvoir de l'État dans le but d'élever artificiellement, par des droits de douane, la valeur de certaines marchandises.

Pour que la création du trust devînt possible, il fallait d'abord isoler le marché américain, ce qui fut obtenu, dès 1887, grâce à une campagne de presse éhontée en faveur du régime protectionniste.

Le triomphe des Démocrates, avec tendance libre échangiste, qui amena l'élection de Cleveland, faillit compromettre le succès ; mais, grâce à l'achat des votes pratiqué sur une vaste échelle, les droits sur les sucres furent maintenus, et, en 1894, au moment de la discussion des tarifs Wilson, la politique du trust se manifeste déjà par la réserve faite en faveur des sucres provenant des îles Hawaï où les directeurs de la *American sugar refining C°* avaient de gros intérêts. Les sucres en provenant furent déclarés exempts des droits qui continuèrent à frapper ceux d'autre origine, en vertu d'un traité de réciprocité passé avec Sa Majesté le roi des îles Hawaï en 1876, en attendant l'annexion prononcée aujourd'hui.

Les scandales de la corruption du personnel législatif, qui eurent lieu à cette époque ne furent même pas étrangers à la dislocation du parti démocrate et au retour des républicains au pouvoir, avec Mac Kinley à la présidence de la république, malgré l'impopularité des trusts.

Le parti démocrate avait, en effet, prouvé qu'il n'était pas moins accessible à la démoralisation que le parti républicain lui-même.

Les élections de 1897 furent le triomphe des grands financiers soutenant à la fois la cause des trusts et celle de l'étalon d'or, c'est-à-dire le renchérissement artificiel des marchandises qu'ils détenaient.

Cependant les capitalistes engagés dans le trust du sucre prévoyaient que leur monopole, basé sur l'isolement du marché résultant des droits de douane sur le sucre raffiné droits maintenus seulement par des sacrifices à des politiciens de plus en plus exigeants, était menacé par les partisans de la réduction des droits sur un article d'une consommation aussi générale et qui présentaient leurs réclamations sous la forme populaire du dégrèvement de la table du déjeûner, *free breakfast table*.

Le Trust fut ainsi amené à désirer l'incorporation aux États-Unis de possessions comme Cuba et les Philippines qui produisent une immense quantité de sucre brut et qui, une fois annexées à la grande République, seraient autant de complices pour réclamer la protection, et fourniraient la matière première tout en conservant à l'*American sugar refining C°* le monopole de la raffinerie qu'elle exploite si fructueusement.

Les meneurs du Trust ont joint à cet intérêt l'acquisition de nombreuses plantations à Cuba.

Pour s'assurer également la production des sucres du Brésil, une tentative a été faite en faveur d'une union douanière entre ce pays et les États-Unis. Elle n'a pas abouti.

Le Trust du sucre, qui disposait déjà en 1896 d'un fonds de roulement de six cent soixante-quinze millions de francs, a prouvé sa puissance en amenant les Etats-Unis à faire la conquête de Cuba et probablement des Philippines.

Il a en effet intérêt à empêcher la production betteravière des Etats-Unis de se développer pour continuer à alimenter la consommation du pays à l'aide des seuls sucres importés par mer qui arrivent dans les ports où sont créées les immenses raffineries. En outre, le Trust possède à Cuba de nombreuses propriétés sucrières, dont quelques-unes travaillent jusqu'à deux mille tonnes de cannes par jour.

La consommation annuelle des Etats-Unis est actuellement évaluée à 2.100.000 tonnes de sucre brut, soit 350.000 provenant des

betteraves indigènes, 250.000 des îles Hawaï et le solde, soit 1.500.000 tonnes de Cuba, Porto-Rico, les Antilles anglaises, les Philippines et l'Europe.

Certains spécialistes estiment que Cuba, qui a déjà produit 1.100.000 tonnes en 1894, pourrait, avec une administration contrôlée par les Américains, fournir 2.000.000 de tonnes brut, certains disent même 4.000.000.

L'annexion des Philippines diminuerait encore la part laissée à l'Europe dans les importations : ce qui touche surtout l'Allemagne, qui ne sait où écouler sa formidable production, qui va sans cesse croissant et n'a pas été moindre de 1.835.000 tonnes pour 1896-97.

L'empereur d'Allemagne, qui s'inspire en tout des intérêts économiques de son peuple, voit-il cette annexion des Philippines par les Etats-Unis d'un œil indifférent ?

Quoi qu'il en soit, tout le succès du Trust du sucre repose sur l'intervention de l'Etat dans une question économique. On a obtenu de lui qu'il limitât le marché d'approvisionnement d'une denrée de première nécessité, ce qui a permis d'en accaparer la vente, puis on l'a entraîné à des manœuvres qui assureront l'arrivée de toute la marchandise en question sur les points où le Trust posssède des positions fortifiées inexpugnables

La conservation de cette situation privilégée entraîne à chaque législature le maintien d'un régime de corruption qui aurait vite ruiné un pays ne disposant pas, comme les Etats-Unis, d'un fonds encore vierge d'incalculables richesses et dont les habitants ne seraient pas doués d'une vitalité que rien n'abat et d'une activité que rien ne rebute,

Parmi les nombreux trusts qui se sont formés aux Etats-Unis, avec plus ou moins de succès, ceux du pétrole et du sucre représentent les deux extrêmes du genre.

L'Etat a laissé naître le premier en méconnaissant la nécessité de son intervention là où nous la considérons non seulement comme justifiée, mais comme indispensable ; il a favorisé le second en intervenant là où il n'a que faire.

Ce dernier cas est plus gros de conséquences que le premier, puisqu'il a lancé le pays dans une guerre qui aurait pu tourner autrement pour lui.

Puisse cet exemple nous être profitable ! Nous sommes par tempérament plus exposés aux dangers résultant d'une intervention trop fréquente et trop énergique de l'Etat dans les affaires d'ordre privé qu'à ceux qui pourraient provenir de trop de relâchement de sa part. Car nous sommes habitués à tout attendre de lui.

Le régime protectionniste qui a pour objet l'élévation artificielle, c'est-à-dire par des mesures législatives, en dehors de la loi natu-

relle de l'offre et de la demande, du prix de certaines marchandises, constitue une violation formelle des principes économiques les plus élémentaires.

Ce recours à l'Etat pour régler la distribution des richesses laisse l'Etat désarmé en face du socialisme, et les socialistes américains ont bien aperçu cette conséquence des trusts nés de l'intervention de l'Etat, comme celui du sucre.

Selon eux, le Trust qui monopolise un produit, une branche d'industrie, est la forme perfectionnée vers laquelle doit tendre le travail et la production, mais il doit être absorbé par et au profit de la collectivité. « La classe capitaliste, disent-ils, cherche à le conserver pour son usage, la classe moyenne cherche à le briser, faisant ainsi reculer la civilisation; le prolétariat cherche à le conserver, à l'améliorer et à l'ouvrir à tous. »

L'Angleterre, qui pratique pour l'Etat le système de la moindre moindre action, est aussi le pays où les doctrines socialistes se propagent le plus difficilement.

Nos protectionnistes français comme les Américains sont les précurseurs du socialisme ; seulement leur vitalité sauvera ceux-ci, tandis que nous pourrons bien succomber.

G. DE CONTENSON.

NORVÈGE ET SUÈDE

Les négociations longtemps poursuivies entre la Norvège et la Suède, en vue d'une réforme de la Représentation extérieure et de la Direction des affaires étrangères, viennent d'échouer définitivement. La solution des différends actuels est ajournée *sine die*. Tout demeure pour l'instant en l'état. La Suède l'a emporté sur la Norvège.

La querelle fédérative des deux royaumes a de vieilles racines. Elle date, en fait, de l'année même de la fédération. Lorsque, en 1814, la Norvège accepta pour sien le roi suédois, elle ne possédait, et cela depuis trois siècles, qu'une souveraineté incomplète. Malgré son titre de royaume et ses lois particulières, elle n'avait guère été jusqu'alors qu'une province danoise[1]. En 1814, il n'existait donc en Norvège ni ministère des affaires étrangères ni représentation diplomatique ou consulaire d'aucune sorte. A cette date même, quand la nation norvégienne eut, par la constitution indépendante du 17 mai 1814, reconquis sa souveraineté politique, les difficultés de sa situation l'empêchèrent de créer les rouages coûteux d'une représen-

[1] Cf. *La Norvège devant le droit international*, par M. AUBERT (Bruxelles, 1895).

tation extérieure. Une guerre interminable, et surtout le blocus anglais avaient ruiné les finances du pays. Il fallait, avant tout, songer à organiser l'administration intérieure. Aussi, une fois l'union conclue avec la Suède, en novembre de la même année, s'en remit-on au roi commun du soin d'assurer les relations extérieures de la Norvège au moyen des fonctionnaires suédois. Le ministre des affaires étrangères de Suède, qui dépendait alors plutôt de la cour que du gouvernement, fut donc chargé de veiller aux intérêts internationaux des deux pays et, par suite, la même mission se trouva dévolue aux ambassadeurs et agents consulaires suédois. Il était d'ailleurs reconnu que cet état de choses n'impliquait nullement un abandon formel de la part de la Norvège, qui conservait tous ses droits. Le traité d'union de 1815 limitait expressément la communauté légale à la personne du roi et à la défense mutuelle.

Depuis, durant ces 84 années, la Norvège eut à plusieurs reprises à se plaindre de la direction, des tendances de la politique suédoise. Plus d'une fois les maladresses de cette politique faillirent entraîner les deux pays à une guerre étrangère. Pendant les dix dernières années, notamment, la vieille rancune de la Suède contre la Russie a donné à la politique suédoise une orientation si amicale pour l'Allemagne que l'on pourrait croire à une « entente cordiale » sur les questions les plus importantes.

La Norvège, qui veut avant tout maintenir sa neutralité absolue et sympathise d'ailleurs plutôt avec les nations progressistes de l'Occident qu'avec la réactionnaire Allemagne a vu tout cela avec un mécontentement croissant. Aussi, les Norvégiens ont-ils plusieurs fois réclamé une réforme qui leur permettrait de contrôler effectivement la politique étrangère commune. Les Suédois s'y opposèrent toujours, déclarant la prescription acquise pour les droits norvégiens, à supposer même que ces droits eussent jamais existés. C'est alors qu'en 1891 la Norvège se décida à poser nettement la question. Le parti de la Droite réclama formellement la participation égale des deux royaumes à la direction des affaires extérieures, tandis que la Gauche, plus intransigeante, exigeait un ministre des affaires étrangères norvégien doublant le ministre suédois.

Les élections d'automne 1891 donnèrent la majorité à la Gauche. Le Parlement résolut donc, dès l'année suivante, d'entamer les pourparlers en vue d'obtenir un office particulier des affaires extérieures. La Suède refusa toute discussion et un conflit violent éclata entre le roi poussé par les Suédois et le parlement norvégien. En 1895, les choses en étaient arrivées à ce point qu'une guerre devenait menaçante, la Suède prétendant garantir ses droits les armes à la main. La Norvège céda et consentit à tenir compte des prétentions suédoises. La Suède, il est vrai, faisait aussi une concession importante

et acceptait de discuter les propositions de la Gauche norvégienne. Chaque pays nomma une commission chargée des négociations et, le 7 mars 1898, ces commissions publièrent leurs conclusions. Le résultat était négatif, aucun accord n'avait pu être atteint. Bien plus, chaque commission était divisée en deux parties, et l'entente n'avait même pu s'établir respectivement entre ces partis.

Les Suédois consentirent à ce que le ministre des affaires étrangères, jusqu'alors fonctionnaire exclusivement suédois, devint un ministre vraiment commun pouvant être choisi par le roi soit en Suède, soit en Norvège. Les deux pays se trouveraient ainsi sur un pied d'égalité absolue au point de vue de la représentation extérieure ayant une même représentation diplomatique et consulaire. Mais, comme compensation, les Suédois exigeaient ce qu'ils appelaient un *développement de l'Union*. Ils réclamaient une dépendance mutuelle pour les dépenses, imposant à la Norvège un crédit minimum pour le nouveau budget commun (affaires étrangères et apanage royal). La Norvège devait, en outre, maintenir son armée et sa marine à un certain degré de puissance. En somme, la Norvège, actuellement indépendante et souveraine pour toute son administration intérieure, seule maîtresse de son budget et en possession des droits formellement réservés quant à sa représentation extérieure, perdait ainsi une partie de son indépendance intérieure et devait renoncer pour toujours à toute revendication légale en vue d'une représentation étrangère autonome.

Sur ces points tous les commissaires suédois étaient d'accord; mais le parti des ultras demandait encore plus et voulait même un parlement fédéral suivant le modèle austro-hongrois.

Les Norvégiens, de leur côté, refusaient toute compensation. Réclamant ce qu'ils regardaient comme leur droit incontestable, ils ne voulaient pas payer pour cela. La Droite, représentant la minorité, admettait qu'il serait plus avantageux pour les deux pays de conserver un ministre unique des affaires étrangères et une seule représentation diplomatique; mais elle voulait réserver à la Norvège la libre disposition de sa représentation consulaire. En outre, elle n'acceptait aucun budget commun, non plus qu'aucun engagement du budget norvégien.

La Gauche, représentant la grande majorité du Pays, réclamait l'indépendance absolue de la Norvège, conformément au traité de 1815, c'est-à-dire un ministre particulier des affaires étrangères et une représentation extérieure autonome.

On le voit, la tentative de réconciliation avait complètement échoué.

Après le triomphe complet de la Gauche norvégienne aux élections de l'automne 1897, le ministère de concentration de 1895 céda la

place en février 1898 à un ministère radical réclamant comme base de son programme la souveraineté nationale. Cependant la Gauche ne désirait pas brusquer les événements. Elle préférait retarder le dénoûment du conflit afin d'augmenter les forces de la Norvège et de la mettre en état de résister aux menaces de guerre de la Suède. Le gouvernement radical proposa donc, le 16 septembre, au roi de décider la question.

L'affaire fut discutée dans une réunion commune des deux gouvernements suédois et norvégien, le 21 octobre. Le gouvernement suédois posa comme condition *sine qua non* de la poursuite des négociations que la communauté de la représentation extérieure serait maintenue. Le gouvernement norvégien au contraire réclamait, comme seule base possible de discussion, la reconnaissance de la souveraineté de la Norvège dans toutes les affaires étrangères. En présence de cette divergence irréductible d'opinions, le roi ne put que décider de laisser dans le *statu quo* cette question brûlante.

« Brûlante », est le mot en effet. Que le roi décide que rien ne sera fait, la question n'en reste pas moins entière et continue à jouer le principal rôle dans la politique scandinave. Jamais la paix ne sera rétablie dans la péninsule tant que cette question ne sera pas réglée. Jamais les Norvégiens ne déposeront les armes tant qu'ils n'auront pas obtenu leur indépendance nationale.

Les Suédois s'imaginent qu'ils fatigueront les Norvégiens par la politique du *statu quo*. Ils se trompent profondément. Par leur intransigeance, ils ne font qu'affaiblir l'union, que l'ébranler en provoquant la haine des Norvégiens. Les Suédois ne comprennent pas qu'une union politique, qui n'est pas fondée sur une amitié mutuelle, ne vaut rien dans les affaires sérieuses. Espérons que la désillusion ne viendra pas trop cruelle pour eux.

Les Norvégiens ont déjà inauguré leur politique d'avenir par des augmentations importantes du budget de la guerre. Quand ils s'estimeront trop forts pour que les Suédois veuillent risquer les hasards d'un conflit armé, ils reprendront leurs revendications avec un redoublement d'énergie et un plus grand espoir de succès. A moins qu'alors les Norvégiens, ce qui est bien possible, ne jugent plus avantageux pour eux de rompre tout à fait les liens de l'union. Le nombre des adversaires de l'union s'accroît en effet chaque jour en Norvège et si les Suédois ne consentent pas à souscrire aux réclamations norvégiennes, il n'est pas douteux qu'ils verront un jour l'union se briser à jamais.

HALVDAN KOHT,
Docteur ès lettres de l'Université de Kristiania.

LES RÉSULTATS DU VOYAGE DE L'EMPEREUR GUILLAUME II

EN ORIENT

Autant qu'on peut en juger par les renseignements qui nous sont venus de Constantinople, ce voyage est jusqu'ici médiocre en résultats au point de vue allemand.

Sans doute, l'empereur Guillaume II a parlé du Sultan Abdul Hamid II comme d'un ami, mais c'est d'un ami qui s'est réservé et non d'un ami qui s'est livré à lui ; au point de vue politique, le Sultan n'a pas voulu, en 1898, accepter les avances dont il a dû être l'objet de la part de la diplomatie allemande comme au lendemain du traité de Berlin et à l'avènement de Guillaume II. Les ouvertures de Berlin tendant à un rapprochement entre la Turquie et les puissances de l'Europe continentales, auxquelles aurait pu accéder la Grande-Bretagne, écoutée dans les puissances balkaniques jusqu'à l'assassinat de Stambouloff, n'ont pas abouti, et pour cause, car, en définitive le seul voisin redoutable de la Turquie est la Russie contre laquelle pareil accord eût semblé fait. Le Sultan aurait donc préféré une amitié platonique à une alliance dont le premier effet eût été de mécontenter la Russie, et l'empereur Guillaume aurait tenu aussitôt à rassurer l'empereur Nicolas II en remettant pour lui à son ambassadeur à Constantinople, M. Zinoview, une lettre autographe que celui-ci a portée à Livadia.

La prise de possession des terrains dits de la Dormition de la sainte Vierge à Jérusalem, dont le Sultan lui faisait un don d'amitié, et la rétrocession de ces terrains à l'*Union catholique de la Palestine*, en même temps qu'un échange de dépêches à ce propos entre l'Empereur et le Pape, ne sauraient qu'être favorables à un groupement des sujets catholiques allemands de Palestine. Et l'empereur a accentué encore les sentiments particuliers qui l'animent quand il a dit, à l'inauguration de l'Église du Rédempteur :

« C'est de Jérusalem que vint la lumière dans l'éclat de laquelle le peuple allemand est devenu grand et puissant ; ce que les peuples allemands sont devenus, ils le sont devenus sous la bannière de la Croix, ce symbole de l'amour du prochain et du sacrifice personnel. Comme il y a bientôt deux mille ans, de même aujourd'hui doit partir de Jérusalem le cri exprimant l'espoir et l'attente de tous : « Paix aux hommes sur la terre ! »

Ce noble langage, plus encore que celui du tsar sur le même sujet, résonne étrangement à nos oreilles que préoccupent les bruits de guerre suivis d'armement et de mobilisation en Grande-Bretagne, sans objet avéré. Il eût été singulier que l'empereur Guillaume eût appris à son retour en Europe, que la Grande-Bretagne s'était décidée à modi-

fier l'équilibre des puissances en Orient ou en extrême Orient, sans autre effort diplomatique que l'affirmation d'une mobilisation préventive; et sans doute, les inquiétudes que ce voyage à Constantinople et à Jérusalem ont soulevées dans l'opinion anglaise autant que la décision l'empereur de ne pas s'arrêter à Alexandrie ont pu être pour une certaine part dans les décisions singulièrement inquiétantes du Gouvernement britannique.

Donc, politiquement, les résultats acquis sont limités et les résultats éventuels très incertains.

Economiquement, en dehors de la concession pour la Société allemande du prolongement du chemin de fer d'Anatolie au port de Haïdar pacha, tête de ligne désormais sur la mer de Marmara, l'empereur n'a rien obtenu. Il comptait cependant réussir à assurer à ses nationaux l'administration de tous les domaines impériaux ottomans, fermes, métairies et propriétés foncières de toute nature qui sont innombrables en pays musulman où la confiscation et le retour à l'État des biens vacants sont pratiqués largement.

Dans la Turquie d'Europe, en Anatolie surtout, c'eût été un champ d'action admirable pour la création de colonies agricoles allemandes aux frais de l'empire ottoman : administration, puis exploitation directe, puis enfin création de centres agricoles allemands. Le projet était pratique et grandiose en même temps : mais le Sultan est d'un naturel inquiet. Il craint ses ennemis et se défie surtout de ses amis : il a demandé à réfléchir et a envoyé à bord du *Hohenzollern* de nombreux cadeaux à l'empereur et à l'impératrice : quelques bijoux plutôt que quelques provinces.

Ce n'est donc pas une série de résultats inquiétants pour nous qui est à enregistrer; nous pouvons veiller à l'influence française en Orient, en Syrie particulièrement, sans aller à l'encontre de la politique essentiellement économique de l'Allemagne dans ces pays.

UN DIPLOMATE.

L'OPINION AU JAPON

LA RÉVOLUTION DU PALAIS EN CHINE ET LA QUESTION DES PHILIPPINES

Tokyo, 5 octobre 1898.

Lorsque vous recevrez cette lettre, le télégraphe vous aura annoncé, depuis longtemps déjà, le coup d'Etat dont a été le théâtre, il y a quelques jours, la cour de Pékin.

C'est avec la plus sympathique curiosité que tous ceux qui s'inté-

ressent aux choses de l'extrême Orient suivaient, depuis quelques mois, les efforts accomplis par le jeune souverain pour arriver à la réalisation de son rêve.

Sans souci des périls certains qu'il affrontait, emporté par la fougue de sa jeunesse et de son enthousiasme novateur, le Fils du Ciel s'était lancé délibérément, depuis quelques mois, dans la voie des réformes. Décrets sur décrets furent rendus en quelques semaines, renversant, bouleversant tout dans l'édifice vermoulu de l'administration, de l'instruction, de l'armée, de la marine, et infusant un sang nouveau à ces organismes démodés, rouillés par une inaction de tant de siècles.

Devant l'inaction et le mauvais vouloir des vieux fonctionnaires, l'empereur fit appel aux jeunes gens de bonne volonté, et les novateurs eurent libre accès vers lui. Il est facile de s'expliquer, dès lors, les sentiments de réprobation et de mécontentement des mandarins, habitués à une routine qui facilitait leurs exactions, et qu'on venait ainsi troubler violemment dans leurs pratiques séculaires. Bien vite ils aperçurent leurs situations compromises, leurs intérêts menacés, et ils organisèrent la résistance, d'abord sourde et obstinée, puis plus tard directement agressive.

Arrivée à un pareil point, la lutte ne pouvait durer. Mal soutenu par quelques jeunes hommes sans passé, sans situation, sans influence, combattu au contraire par la puissante coterie des mandarins conservateurs, le Fils du Ciel devait succomber fatalement.

C'est avec un vrai sentiment de stupeur qu'on a appris au Japon la nouvelle de cette révolution. Mais on s'est remis aussitôt, et il semble même qu'on affecte maintenant de ne pas croire à la réelle importance du coup d'État qui vient d'emporter le souverain chinois et son rêve de réorganisation de l'empire du Milieu; on croit au Japon que les réformes commencées seront simplement ralenties, et non pas arrêtées complètement par la crise actuelle.

Voici, d'ailleurs, une rapide revue des grands journaux de Tokyo, qui donnera bien le sentiment général de l'opinion japonaise sur cette grave affaire qui, intéressant tout l'extrême Orient, touche cependant d'une façon particulière le Japon.

Le *Jiji Skimpo* estime que la révolution, résultant d'un conflit entre l'élément conservateur et les partisans des réformes, était inévitable, car il en est toujours ainsi dans la vie d'une nation en voie de transformation. La vérité, c'est que les progressistes ont voulu aller trop vite; mais enfin, leur cause n'est pas irrémédiablement perdue; les réformes sont ajournées pour un temps, mais finalement la cause du progrès triomphera.

C'est aussi là ce que pensent, à peu près, le *Nichi Nichi*, le *Kokoumin*, le *Nippon*, etc., qui espèrent que l'Impératrice douairière conti-

nuera l'œuvre de réformation entreprise par l'Empereur, quoique en agissant avec plus de calme et de circonspection.

Le *Mainichi Shimboun*, par contre, est nettement pessimiste, mais son opinion est tout à fait isolée. Pour lui, c'est la ruine irrémédiable et prochaine de l'Empire chinois. Seul, en effet, ce projet de réformes bien organisé pouvait le sauver du désastre; or, il ne faut pas en douter, le rêve de l'empereur Kouang Ksün est à jamais évanoui. La Russie, la France, l'Angleterre et l'Allemagne sont prêtes pour la curée.

Deux ou trois journaux, le *Hochi* et le *Hsahi*, notamment, pensent que, derrière la réaction victorieuse, il faut voir la main puissante d'une nation étrangère. Aussi, disent-ils, on ne doit pas se dissimuler la gravité du coup d'État actuel. Les résultats peuvent être des plus dangereux; Li Hung Tchang, en effet, sera restauré au poste dont l'avait chassé l'Empereur, et le vieux vice-roi revenant de nouveau au pouvoir, c'est l'influence russe de plus en plus puissante à Pékin.

Enfin, pour terminer cette rapide revue des organes principaux de la presse japonaise, je dois vous signaler l'opinion du *Yomiouri* qui profite de l'occasion pour réclamer, une fois de plus encore, la triple alliance du Japon, de l'Angleterre et des États-Unis. « Sans doute, dit-il, la situation n'est pas encore désespérée; le mouvement inaugurré par l'Empereur Kouang Ksou a créé des forces nouvelles qui ne peuvent être détruites ni supprimées d'un coup. Il est donc certain que les réformes se feront; mais le point important est de savoir quand on les fera, car c'est précisément de la rapidité de leur réalisation que dépend le sort de la Chine. Dans tous les cas, les puissances qui désirent que l'Empire chinois subsiste intact doivent se donner la main pour le soutenir. Or, quelles sont ces puissances? l'Angleterre, les États-Unis et le Japon. Il n'y en a pas d'autres. »

Tel est le ton général de la presse japonaise qui marque, on le voit, un certain optimisme, du moins en ce qui concerne les suites que comportera la révolution actuelle pour l'administration intérieure de la Chine. J'ai d'excellentes raisons de croire qu'il n'en sera pas ainsi. La lutte, en effet, était nettement marquée entre les partisans des réformes et les conservateurs. La victoire de ces derniers arrête absolument la marche vers le progrès. Les vieux mandarins ont vu de trop près le danger qui les menaçait, pour ne pas avoir fait table rase de toutes les tentatives nouvelles. On a calculé, en effet, que la suppression des divers services administratifs inutiles ordonnée par l'Empereur privait de leur emploi environ 5000 personnes, dont la plupart avaient acheté fort cher leurs charges, afin de les transmettre à leurs descendants, selon le système chinois de l'hérédité des sinécures.

L'Empereur, dans son décret du 1er septembre dernier, qui avait pour but de supprimer ces fonctions, donnait un délai d'un mois pour l'accomplissement de la réforme. Il semble bien que cette mesure radicale soit la cause directe de la révolution. Avant que le mois à eux alloué pour quitter leurs charges ne fût passé, tous ces fonctionnaires se résolurent à un suprême effort afin de sauver leur situation, et ils réussirent.

Un des premiers actes de l'Impératrice régente a été de restaurer dans leurs offices, tous les fonctionnaires qu'on en avait voulu chasser, si bien qu'on peut assurer que l'ère des transformations est bien définitivement close. La révolution qui vient de bouleverser la cour de Pékin ne marquera donc pas simplement, comme on le croit à Tokyo, un ralentissement dans la réorganisation de la Chine, mais un arrêt absolu de la marche vers le progrès. La réaction étant sortie victorieuse de cette lutte, l'Empire chinois reste maintenant plus que jamais enfoncé qu'il est dans sa torpeur et son inaction, proie toute désignée à l'insatiable appétit des puissances.

***

Tokyo, 15 octobre 1898.

Il est impossible de ne pas revenir encore sur les graves événements de Chine dont je vous entretenais dans ma dernière lettre. Un des plus intéressants aspects de l'attitude de la presse japonaise, à propos de ces affaires, est le soudain revirement qui vient de se produire en ce qui concerne la nécessité pour le Japon d'intervenir directement.

Quand la nouvelle du mouvement réactionnaire qui venait d'avoir lieu à Pékin arriva à Tokyo, personne n'émit l'idée qu'il incombât une responsabilité quelconque au Japon qui, cependant, encourageait depuis bien longtemps le parti progressiste chinois et avait le plus grand intérêt, par conséquent, à suivre de près ces événements. Ce n'est que lorsqu'on a appris que le mouvement de réaction se généralisait et prenait le caractère très net d'une opposition contre les étrangers, provoquant des troubles à Pékin et amenant les légations à demander l'assistance des troupes des escadres, qu'on en arriva à envisager sérieusement la situation.

Dès maintenant les commentaires plutôt optimistes de la presse japonaise, que je vous ai signalées antérieurement, ont fait place à de pressantes exhortations au gouvernement de prendre en main énergiquement les intérêts du pays.

Le *Yomiouri* reproche au cabinet son inaction, et il prétend qu'on devrait au plus tôt envoyer une escadre puissante dans le Petchili. « Si le Japon et l'Angleterre, dit-il, avaient uni leurs forces et fait une démonstration navale imposante dans les eaux de Chine, il est certain que non seulement cela aurait sauvé la vie à nombre de

Chinois dont la perte sera regrettée plus tard, mais que, en outre, les conséquences de la récente crise auraient été singulièrement moins graves. »

La *Jiji shimpo* est encore plus net. Pour lui, le Japon ne doit pas hésiter à intervenir immédiatement pour sauvegarder ses intérêts et son prestige en Chine. « Que le cabinet compare sa façon d'agir, hésitante et mal ordonnée, avec l'action si prompte et si résolue de la Grande Bretagne. N'en doutons pas, si le Japon n'entre pas hardiment dans l'arène, et s'il ne prouve pas ainsi qu'il est résolu à prêter son concours à la politique du progrès en Chine, il ne trompera pas seulement la confiance qu'avaient en lui les partisans des réformes, mais il encourra même le mépris des conservateurs mandchous. »

Tel est le ton nouveau adopté par la presse du Japon à propos de ces graves événements. On est revenu tout à fait, je le répète, de l'opinion optimiste du premier moment.

On sent qu'il ne s'agit décidément pas d'une simple intrigue de palais, mais bien d'une révolution véritable, dernière étape de la lutte sans merci engagée entre deux partis implacablement ennemis. La victoire de la réaction n'est pas seulement la fin du rêve fait par le jeune empereur chinois de secouer son empire de la torpeur dans laquelle il croupit depuis tant de siècles, elle marque aussi l'arrêt définitif de la politique de rapprochement avec le Japon que ce dernier pays favorisait de tous ses vœux et dans laquelle il voyait la seule chance sérieuse de sauvegarder, avec l'intégrité de la Chine, la paix de l'extrême Orient.

Maintenant que tout cela apparaît nettement aux yeux des Japonais, on conçoit leur dépit et le débordement des sentiments chauvins. Il faut agir et agir avec vigueur, crie-t-on de tous côtés au gouvernement. « Nous avons la plus formidable force militaire et maritime de l'extrême Orient, disait il y a quelques jours un journal de Tokyo, et aucune puissance n'est capable de lutter avec nous. Prenons donc conscience de nous-mêmes et intervenons énergiquement. Il y a assez longtemps que nous jouons les seconds violons dans le concert des nations, nous avons droit à mieux que cela. »

A quoi toutes ces belles paroles aboutiront-elles ? A rien vraisemblablement. Malgré sa flotte évidemment très puissante et son armée bien organisée, jamais en effet le Japon, divisé à l'intérieur par les dissensions obstinées des politiciens, n'a eu un gouvernement aussi mal soutenu, et n'a été moins capable, par conséquent, de se lancer dans les aventures.

Je ne veux pas terminer ces notes rapides, sans vous dire un mot de l'état actuel de l'opinion japonaise à propos des Philippines dont on est en train de discuter le sort à Paris en ce moment.

Il est superflu de vous dire que le Japon suit cette question avec

la plus extrême attention. Les Philippines, en effet, sont fort voisines de Formose et il ne saurait être indifférent pour les Japonais que leur unique colonie ait pour voisins les Espagnols, les Américains ou d'autres.

On est à peu près unanime, dans la presse de Tokyo, pour s'élever contre l'idée de l'établissement d'une tierce puissance aux Philippines. L'attitude inquiétante de la flotte allemande dans les eaux de Manille a, entre autres faits, soulevé ici de vives récriminations. On n'envisage, en somme, que deux solutions possibles : l'indépendance de la vieille colonie espagnole ou son passage, en partie du moins, aux mains des Américains. Mais on considère la première comme peu probable, étant donné le manque d'organisation des insurgés.

Telles semblent bien être aussi les vues du gouvernement japonais. Le *Jiji shimpo*, en effet, publiait ces jours-ci un article sur ce sujet qui avait toutes les allures d'un communiqué officiel et dans lequel il était dit ceci : « Le problème des Philippines ne doit pas être résolu par les belligérants seulement ; le Japon a le droit de faire entendre sa voix dans le règlement de cette affaire. C'est pourquoi le cabinet vient d'arrêter sa conduite à ce sujet. Le détail des projets du gouvernement est, bien entendu, tenu secret ; mais nous sommes cependant certains d'être dans le vrai en affirmant que le cabinet verrait avec plaisir les Américains garder Luzon tandis que l'Espagne conserverait le reste, en s'engageant toutefois à ne rien céder à aucune autre puissance. »

Au moment où vous recevrez cette lettre, la conférence de Paris aura probablement terminé ses travaux, et vous pourrez voir si les événements ont répondu aux prévisions et aux vœux de l'opinion japonaise.

D. Rizière.

LES CHEMINS DE FER CONGOLAIS ET DE L'AFRIQUE CENTRALE

(*Suite.*)

B. — *Gêne politique.*

Sortons du domaine purement économique. On connaît quelles hautes visées de politique internationale africaine ont été poursuivies par le Gouvernement de l'État indépendant du Congo. Jouant admirablement du but humanitaire qui lui avait été assigné lors de sa fondation — la lutte contre l'esclavage — l'État Indépendant s'en est servi pour dissimuler une extension territoriale vers le nord, où se trouvait le vrai nid des bandes esclavagistes, fournisseurs attitrés des États musulmans de la côte méditerranéenne, auxquels on ne désespérait pas de s'imposer un jour comme voisins : Oubanghi-

Ouellé et Haut-Nil, d'abord; Bahr-el-Ghazal, Darfour et Ouadaï, ensuite; Tripoli, enfin qu'on eût pris à revers, en exigeant dès lors comme récompense de l'œuvre humanitaire réalisée, la sortie sur la Méditerranée. C'est ce qui ressort de nombreuses conversations, ou même discussions avec des hommes considérables de Belgique, ayant joué et jouant encore des rôles importants dans les affaires congolaises.

Il n'y a du reste qu'à suivre, en la serrant de près, leur politique africaine pour voir clairement que ce plan avait été conçu.

Dans le courant de l'année 1890, dit le *Mouvement géographique* du 9 octobre 1898, en même temps que s'organisaient à Bruxelles les premières explorations du Katanga, *l'État du Congo conçut de vastes desseins* que l'expédition de l'Ouellé, placée sous le commandement du capitaine Van Kerkhoven, ancien chef de district du Bangala, fut chargée de réaliser. Il a poursuivi cette œuvre hardie avec des succès divers.

Vers la fin de 1891, toutes les forces du capitaine Van Kerkhoven, ayant sous ses ordres MM. Ponthier, Milz, Daenen, Gustin, de la Khétulle et de nombreux adjoints, étaient réunies au confluent du Bomokandi.

L'expédition remonta la vallée de l'Ouellé, reliant les itinéraires Junker et Roger à ceux de Schweinfurth, explorant les grands affluents de la rivière, créant toute une chaîne de postes fortifiés; Bima, Bomokandi, Amadi, Wurungu, Niangara, Dungu, etc., traitant pacifiquement avec quelques-uns des principaux chefs Azande, tels que Semio et Rafai obtenant la soumission des autres. M. Van Kerkhoven mourut accidentellement au cours de cette campagne, près du camp de Sehmin, et son second, le lieutenant Milz, mena l'expédition au Nil, où elle arriva en septembre 1892. En juin 1893, le capitaine Delanghe, successeur de M. Milz, *arborait le drapeau de l'État le long de la rive gauche du fleuve, dans l'ancienne province d'Emin Pacha, à Kiri, Muggi, Labore, Dufilé.*

En même temps, d'autres colonnes se dirigeaient vers le nord. MM. Nilis et de la Khétulle, partis de la résidence du chef Azande Rafaï, suivirent la vallée du Shirlko, affluent du Bomou, franchirent la ligne de faîte du Nil, près des mines de Nofrah-er-Nahas, et firent flotter le drapeau bleu à Katuaka sur l'Ada, affluent du Bahr-el-Ghazal (février-juin 1893). Vers la même époque, Siffi, village situé entre Katuaka et Dem Ziber, était atteint par une autre colonne, sous le commandement du lieutenant Douckier de Douceel.

Le capitaine Hanolet, qui avait pour adjoints, MM. Van Calster et Stroobant, poussa plus avant encore. Il s'engagea au nord-ouest dans une région totalement inconnue par la vallée du Bali, le haut Kotto et la route des caravanes arabes de Kuka, *pénétra dans le bassin du Chari*, se mit en rapport avec des chefs soudanais, *poussa vers l'ouest jusque près d'El-Kuti*, où fut assassiné Crampel et fonda un camp à Belle (1894).

Ainsi, le court espace de trois années avait suffi pour *occuper militairement le bassin de l'Ouellé et la partie méridionale du Bahr-el-Ghazal jusqu'au Nil, le Dar-Banda jusqu'aux confins du Darfour et du Kuka.* »

Le caractère d'hostilité nette à l'égard de la France ressort des

détails même de ce mouvement d'expansion qui se résument en deux points : fermer la route du nord, ouverte cependant par Crampel, aux explorateurs français pour les empêcher de prendre pied dans le bassin du Tchad, et occuper la rive gauche du Nil, de connivence avec l'Angleterre ou pour son compte, pour enlever à la France tont droit ultérieur d'intervenir dans le règlement de la question d'Egypte.

Ce dernier point ne tardait, du reste, pas à être mis en lumière par la convention anglo-congolaise de mai 1894.

On sait l'histoire de cette convention et comment elle fut remplacée, au mois d'août de la même année, par une convention franco-congolaise qui ramenait, en maintenant l'enclave de Lado, les limites de l'État indépendant au thalweg du M'bomou.

On sait aussi à quel degré était arrivée l'animosité des Belges contre nous, et qu'il fallut toute l'énergie froide et conciliante à la fois de M. Liotard pour éviter l'effusion du sang des blancs dans le Centre africain. Le rôle des Belges, à l'encontre des intérêts français vers le Haut-Nil, a continué jusqu'à cette heure, tantôt ouvertement, tantôt sourdement hostile, et l'affaire récente de Fachoda a éclairé définitivement leur jeu.

Se rend-on compte alors de la gêne qui pourrait nous être créée un jour ou l'autre à l'aide du chemin de fer Matadi? Ravitaillements en hommes, en munitions, en approvisionnements retardés, ou même arrêtés pour une cause ou pour une autre, vraie ou prétextée, créée de toutes pièces au besoin? Faites l'application de cette hypothèse à la mission Marchand reculée de deux années, et vous saisirez immédiatement l'importance du problème.

Mais c'est, dira-t-on, vouloir absolument trouver matière à objections que d'échafauder semblables hypothèses et pareils raisonnements : nous sommes dans les meilleurs termes avec les Belges en général et avec la compagnie du chemin de fer, en particulier. La preuve en est que le major Thys est l'organisateur d'une compagnie franco-belge toute prête à exploiter ces territoires du M'Bomou et du Bahr-el-Ghazal.

Précisément, et voilà qui confirme pleinement mon opinion à vous dénuée de base : le major Thys connaît parfaitement l'existence du groupement colonial français dont il a été question plus haut et il ne songe à rien moins qu'à l'annihiler d'avance. Ce groupe pourrait vouloir construire un chemin de fer reliant le M'Bomou au haut Bahr-el-Ghazal, et qui obligerait celui de Matadi à des concessions qu'il n'entend pas faire. Le major Thys trouve plus simple de l'exécuter lui-même ; de la sorte se réalisera sur ce point sa prophétie : « *Le chemin de fer de Matadi poussera ses ramifications jusqu'au Nil et jusqu'au Tchad.* »

Commence-t-on à discerner l'intérêt français?

Cherchons d'autres éléments du problème.

L'État du Congo est, en effet, tout un système politique, économique, administratif et social savamment et puissamment organisé, où tout s'enchaîne et se tient, et dont tous les rouages, travaillés par la même main, ont une définition précise et une besogne à longue portée souvent, mais adéquate au but toujours. Là, pas un seul effort divergent; toutes les forces convergent, toutes les activités gravitent autour d'une direction unique et d'une volonté consciente et résolue.

L'organisation de la compagnie franco-belge et son installation imminente sur le Haut-M'Bomou, au lieu et place d'une compagnie française, n'empêchent pas les Belges d'envisager, au point de vue déjà présenté plus haut, leur installation définitive sur le Haut-Nil; et ils ont constitué une société au capital de 300.000 francs pour l'étude d'un chemin de fer « Itimbiri-Ouellé » qu'ils se proposent de pousser jusqu'à Redjaf, dans l'enclave de Lado. (Voir la carte.)

Ci : 970 kilomètres de voie ferrée, le premier tronçon ayant 255 kilomètres.

Les meilleures raisons sont invoquées en faveur de cette création : la nécessité de relier entre eux les biefs navigables; et la richesse du bassin de l'Ouellé. La meilleure des raisons est précisément celle que les Belges n'invoquent pas et qui vient d'être signalée ici.

L'intérêt le plus direct, le plus immédiat, commandait de mettre d'abord à l'étude la voie ferrée déjà inscrite dans leurs plans, à savoir : la voie Lubefu-Tanganika. (Voir la carte.)

La voie Ouellé-Redjaf, c'est actuellement et malgré le prétexte de la révolte de la colonne du baron Dhanis qui ne se fût pas produite si les Belges avaient adopté au Congo une politique plus prudente, c'est le chemin de fer presque exclusivement politique. Les intérêts économiques ne jouent là qu'un rôle secondaire.

La voie vers le Tanganika, c'eût été tout d'abord commencer régulièrement l'exploitation rationnelle de la région des grands lacs. Si l'Ouellé est riche, le Tanganika ne l'est pas moins. Dans toute la partie sud-ouest le terrain est composé d'hématite brune très riche en fer, et, en beaucoup d'endroits, les indigènes l'exploitent à fleur de terre; le cuivre aussi abonde entre le Bangouéolo et la Louapoula. Le long de la Sukuga s'étendent « des plaines ondulées, à bois clairsemés, descendant en pentes vers la Soualaba »; il y a là « une population fort belle et vaillante, toujours hostile aux Arabes »; l'on y trouve de nombreux villages entourés de plantations; les bananiers et les élæis y pullulent; les chèvres, les poules, et les troupeaux y sont en abondance. Enfin, quant au climat du Tanganika, voici ce qu'en dit le regretté Victor Girraud :

En général, le climat du Tanganika est très salubre. C'est l'avis de

tous ceux qui y ont séjourné ; certains endroits, très restreints d'ailleurs, au nord du lac, le sont moins, mais il faut en chercher la cause dans la présence des marais. L'altitude de cette région et la fréquence des vents sont certainement deux des plus grandes causes de la salubrité de ce pays. Pendant notre séjour au Tanganika, qui a duré trois mois, aucun

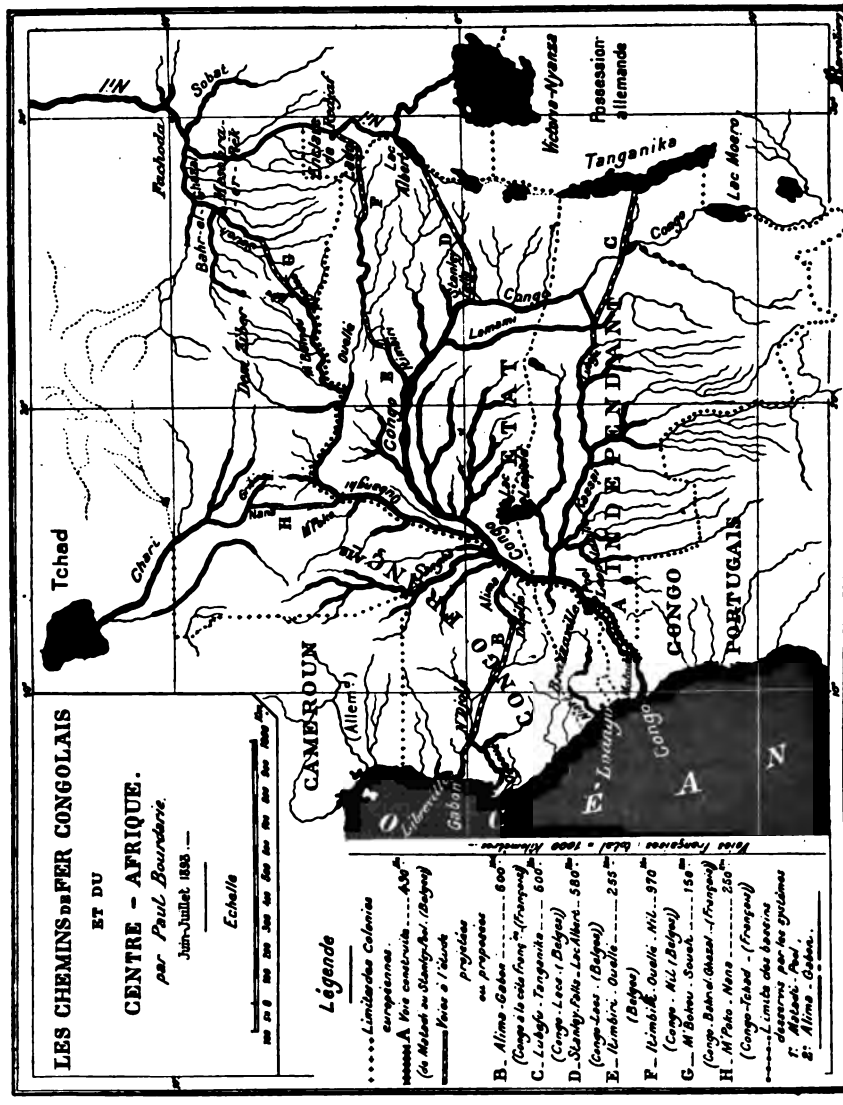

d'entre nous n'a eu à souffrir de la fièvre ; le capitaine Joubert et les missionnaires n'en souffrent que rarement. La chaleur du jour y est supportable et les grandes brises du lac la tempèrent singulièrement.

Si les Belges poursuivaient avant tout la colonisation de l'Afrique

par les blancs, comme étant le meilleur procédé de civilisation, c'est donc vers le Tanganika que tout leur effort se porterait désormais, et non vers le Haut-Nil où leur action est désormais qualifiée.

Sur les rives du grand lac ils retrouveraient les missionnaires qui y ont créé des établissements merveilleusement adaptés au climat et y constitueraient, avec les Anglais du Cap et les Boërs du Transvaal, les trois premiers grands chaînons de la colonisation blanche en Afrique dont les Français de la Sangha seraient un peu plus tard le quatrième. Cette œuvre économique sur 1000 à 1200 kilomètres de la rive occidentale du Tanganika ne serait pas dénuée d'intérêt politique : ce serait la confirmatiou indéfinie de leur victoire sur les Arabes esclavagistes.

L'un de leurs premiers rêves fut de ramener à la côte occidentale le commerce des grands lacs, dont la sortie naturelle était Zanzibar parce que la distance était moins longue, et parce que c'est de là qu'étaient venus les grands trafiquants arabes qui ont leurs noms dans l'histoire de l'Afrique. Ils sont arrivés à leur but, d'abord en vivant dans les meilleurs termes avec les sultans, et en les réduisant ensuite, lorsque ceux-ci, plus clairvoyants sur leurs intérêts, se soulevèrent. Pourquoi n'assure-t-on pas cette conquête politique et économique en installant d'abord le rail de la Lubefu à Albertville? C'est qu'il y a avant tout à servir l'œuvre de politique internationale sur le Nil. Il resterait encore aux Belges à construire, avant le chemin de fer de Redjaf celui des Stanley-Falls au lac Albert, par Kilinga, Lindi, Kilonga-Longa, Ecuaraga et Kavali, avec la traversée de l'Ituri, soit 600 kilomètres environ.

En réalité que veut le Gouvernement de l'Etat indépendant du Congo?

Accaparer, pour le diriger sur Anvers, tout le trafic de l'Afrique équatoriale; s'imposer comme organisateur général de la colonisation du Centre Afrique ; rendre inutiles d'avance tous les grands travaux de voies de transport que les colonies voisines, et particulièrement le Congo français pourraient vouloir créer pour l'exploitation de leurs domaines propres... De là le mot de Thys : *Notre chemin de fer de Matadi desservira directement le Nil et le Tchad*, de là la prompte mise à l'étude de la voie Ouellé-Redjaf;

De là la fondation d'une compagnie franco-belge pour exploiter le M'Bomou et pousser vers le Bahr el Ghazal d'un côté, vers le Chari de l'autre, les prolongements annoncés du chemin de fer de Matadi; voilà aussi pourquoi la voie Lubefu-Tanganika, à l'encontre de laquelle la concurrence du chemin de fer de Buluwayo prolongé est encore à longue échéance, est renvoyée aux calendes congolaises...

Voilà aussi pourquoi quand j'ai parlé chemins de fer congolais, on m'a répondu chemin de fer du Niger! Le Major Thys aussi, avec la plus grande bienveillance et quelques éloges, a appelé notre attention sur le chemin de fer de Konakry au Niger. Mais c'est son rôle de tenter de détourner notre vue des plans qu'il a conçus. Notre rôle à nous, est de voir si nos intérêts ne sont pas compromis par ces plans!

Il faut, au contraire, envisager dès aujourd'hui la création de nos chemins de fer français du Congo français, et ce, comme devant être construits dans une période de temps assez rapprochée et la plus courte possible.

La première voie à construire, celle de la côte vers l'intérieur, ne doit pas être considérée seulement comme un instrument local de colonisation, mais comme la base solide de tout un système.

N'est-ce pas la faute qui a été commise sur le Kanilou de ne voir, en face d'une solution à grande envergure, comme était le chemin de fer de Matadi, qu'une solution de conception resserrée et d'intérêt presque exclusivement local?

Et n'est-ce pas, au contraire, ce qui a fait en partie le succès de nos voisins que de voir, dès le premier jour, toute la portée ultérieure de la création projetée?

Lisez la collection des discours du major Thys depuis le jour où, capitaine du génie, il reprenait, de son initiative, ce que le Comité d'études du Congo, puis, après lui, un syndicat anglais avaient cru pourvoir ou avaient dû remettre à plus tard, jusqu'au moment où, près de triompher enfin et d'atteindre le but, il prononce son discours du Congrès colonial de Bruxelles, véritable monument dressé à l'usage de ceux qui poursuivent les grandes entreprises mondiales: percements d'isthmes, creusements de canaux, chemins de fer transcontinentaux. C'est cette vision d'ensemble qu'il a répandue à profusion jusqu'à complète cristallisation de ses compatriotes, et qui a été son meilleur levier pour vaincre.

« *Mon chemin de fer est petit, mais il unit le Centre africain à l'Europe colonisatrice!* »

*
* *

Je ne voudrais, pour rien au monde, que des esprits mal faits pussent prétendre que je suis aveuglément hostile à la création annoncée d'une compagnie franco-belge, création dont les résultats seraient des plus heureux pour nous-mêmes. Je ne suis l'adversaire de cette création qu'en tant qu'elle se présente comme pouvant et devant gêner et même annihiler l'action de nos nationaux. En effet, il y a tout d'abord concurrence française; ensuite, englobant le coude de l'Oubanghi et le bassin du M'Bomou, elle coupe à nos nationaux la route du Tchad et du Bahr-el-Ghazal!

Je n'entre même pas, ici, dans la question de savoir si les territoires ainsi concédés font partie ou non du bassin conventionnel du Congo. J'estime, pour ma part, que ces mots n'ont plus aujourd'hui aucune signification. Est-ce que, en fait, la liberté commerciale existe sur le Congo? Est-ce que, la colonisation d'état, si largement entreprise et si habilement conduite sur les bords du grand fleuve équatorial, ne crée pas une infériorité manifeste aux sociétés indépendantes, sans filiation directe ou indirecte, manifeste ou cachée avec l'État?

Le vrai est que l'acte de Berlin est caduc, qu'il y a une colonie belge et une colonie française, qui ne connaissent plus de bassin dit conventionnel. Et je dis que cette concession serait valable, et que nous lui ferions le meilleur accueil, si elle n'était désastreuse pour nous!

Veut-on connaître le plan général du major Thys? Dessinez une carte d'Afrique, un schéma, comme celui-ci : vous saisirez clairement comment il conçoit le développement économique du Congo belge par les chemins de fer africains.

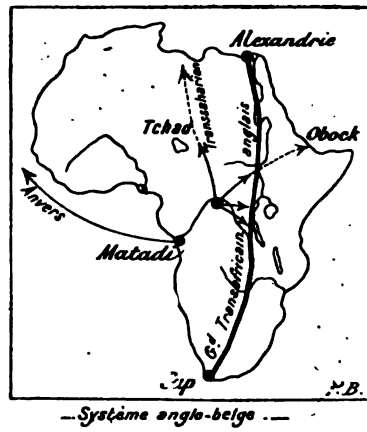

— Système anglo-belge —

Le rêve des Anglais, c'est le grand transafricain : Cap-Alexandrie. Il amorcera sur cette grande ligne tous les chemins de fer possibles; il la traversera même pour aboutir à la mer Rouge, s'il faut en croire la rumeur qui prétend que, dans ce but, il a su constituer les fonds de la mission Léontieff; il remontera ensuite jusqu'au Tchad.

Voilà la question des chemins de fer équatoriaux africains embrassée dans son ensemble; point de départ, Matadi; nœud, Haut-Oubanghi ; rayonnement, dans tous les sens.

Que l'on donne maintenant la concession demandée, je le veux bien. Ce sera l'indication précise que nous sacrifions aux circonstances actuelles le développement ultérieur, possible par nos nationaux, de nos acquisitions dans le Centre Afrique. Mais, au moins, que l'on définisse une zone neutre de 30 kilomètres de large, en suivant les rivières navigables et par où se relieront les trois bassins : Congo-Tchad, Congo-Nil. Ces 30 kilomètres seront la route terrestre libre de tous péages et droits, accolée à la route fluviale. Ceux de nos compatriotes qui voudront aller glaner après les Belges et les Anglais, sauront au moins par où passer librement...

Je le répète : c'est un système général à grande envergure que nos rivaux ont bâti, et nous n'avons que des solutions particulières.

Notre transafricain, à nous, se conçoit, jusqu'à nouvel ordre, suivant le schéma que voici : mise en exploitation du centre Afrique avec trois sorties : Gabon, Obock, Algérie-Tunisie.

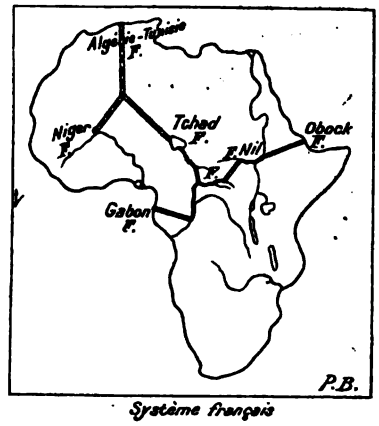

Système français

Le nœud du système français serait donc aussi le coude de l'Oubanghi. Le fait que les Belges visent à s'en emparer économiquement est la preuve évidente de notre intérêt à le garder.

***

Telle est donc la situation.

Depuis les découvertes de Marche, du Chaillu, de Compiègne, de Brazza, Dr Ballay, Mizon, nous avons accompli de la côte du Congo vers le Centre Afrique une œuvre considérable d'expansion ; nous sommes menacés de perdre tout le bénéfice économique de vingt-cinq ans d'efforts politiques, tout en courant le risque que l'œuvre qui nous reste à accomplir soit gênée, arrêtée ou même annihilée. Il suffira pour cela que nous restions dans le non-agir qui jusqu'ici semble avoir été pour beaucoup la règle absolue du Congo.

Donc il faut trouver une solution française sur territoire français.

(*A suivre.*) P. Bourdarie.

L'EMPRUNT INDO-CHINOIS

Notre éminent collaborateur, M. de Lanessan, étudiera ce projet considérable auquel nous donnerions notre approbation sans réserves si les colons du Tonkin comme de Cochinchine saluaient avec satisfaction son dépôt. Les critiques qui nous arrivent tant d'Hanoï, de Haïphong que de Saïgon nous contraignent à certaines réserves. Quoi qu'il en soit des opinions que nous enregistrerons qu'on veuille bien retenir que nous ne combattons pas le principe de l'emprunt et que nous désirons seulement qu'il corresponde à des travaux vraiment utiles sans dépasser les possibilités financières de l'Indo-Chine. En effet Madagascar, le Congo Français et l'Algérie-Soudan ont, eux aussi, besoin de voies ferrées sans délai, et la Métropole doit accorder également sa garantie d'intérêt à ces autres réseaux ; elle ne peut donc envisager, dans chacune de nos possessions, que le premier réseau indispensable et doit ajourner les réseaux secondaires : la prévoyance budgétaire l'exige.

Dispositif du projet de loi.

Article 1er. Le gouvernement général de l'Indo-Chine est autorisé à réaliser par voie d'emprunt, une somme de 200 millions de francs affectée exclusivement à la construction de chemins de fer en Indo-Chine.

Cet emprunt sera contracté avec la garantie du gouvernement de la République française à un taux qui ne pourra dépasser 3 25 0/0 par an et sera remboursable en 75 ans au plus.

Les conditions de l'émission seront soumises à l'approbation des ministres des colonies et des finances.

Les frais de négociation et l'impôt du timbre seront prélevés sur le produit de l'emprunt.

L'annuité nécessaire pour assurer le service des intérêts et de l'amortissement sera inscrite obligatoirement au budget annuel de l'Indo-Chine.

Art. 2. La construction sur les fonds de l'emprunt, des lignes de chemins de fer désignées ei-après, est dès à présent autorisée :

Haïphong à Hanoï et Lao-Kaï.

Hanoï à Nam-Dinh et à Vinh.

Tourane à Hué et à Quang-Tri.

Saïgon à Thanh-Hoa et à Lang-Bian.

Mytho à Cantho.

L'ouverture des travaux de chacune des lignes ou portions de lignes aura lieu sur la proposition du gouverneur général de l'Indo-Chine, en vertu d'un décret rendu sur le rapport du ministre des colonies, après avis du ministre des finances.

L'exploitation de tout ou partie des lignes désignées au présent article pourra être concédée pour une durée limitée, par le gouverneur général de l'Indo-Chine, sous réserve de l'approbation par décret rendu en Conseil d'État. Si la concession comporte une subvention ou une garantie d'intérêt, les conditions financières devront en être approuvées par une loi.

Art 3. Le gouvernement général de l'Indo-Chine est autorisé à accorder une garantie d'intérêts à une Compagnie qui serait concessionnaire de la ligne de Lao-Kaï à Yun-Nan-Sen et prolongements, sans que le montant annuel des engagements puisse excéder 3 millions de francs et leur durée soixante-quinze ans.

Le versement des sommes que le gouvernement général de l'Indo-Chine pourrait être appelé à fournir, en vertu du paragraphe précédent, à la compagnie concessionnaire sera garanti par le gouvernement de la République française.

Les clauses et conditions de la convention à passer entre le gouverneur général de l'Indo-Chine et la compagnie concessionnaire seront approuvées par décret rendu en Conseil d'État.

*
* *

Haïphong, 12 octobre 1898.

Il n'est question ici comme à Hanoï que de ce grand emprunt de 200 millions que M. Doumer compte faire voter au Parlement.

Comme on discute l'importance d'un pareil emprunt que certains croient disproportionné d'avec les travaux publics nécessaires au

développement de l'Indo-Chine, permettez-moi de faire appel aux *Questions diplomatiques* et *coloniales* pour faire connaître aux hommes politiques, l'état de l'opinion dans le pays même qui paraît appelé à bénéficier le plus de cet emprunt considérable.

Cet emprunt grèvera l'Indo-Chine de 8 millions de dette au moins sans doute : c'est un point qui n'est pas discutable, car on ne trouvera pas d'argent sans un intérêt sérieux, et toutes les combinaisons les plus ingénieuses n'enlèveront pas à l'emprunteur la charge qu'il aura été autorisé par son tuteur — la mère-patrie — à consentir.

Quels sont donc les travaux publics qui sont à faire? Ils sont nombreux, c'est vrai, mais point autant que le prétend M. Doumer et, en tous cas, rien n'oblige à les commencer tous en même temps. Il paraîtrait plus raisonnable : 1° de créer d'abord les lignes les plus lucratives; 2° d'améliorer les voies fluviales partout où elles sont parallèles aux lignes projetées en attendant de pouvoir ouvrir celles-ci.

Mais M. Doumer a un plan, celui d'un stratège ou d'un économiste. En tous cas, un fait digne d'attention est qu'il a apporté son plan à Paris sans avoir pris l'avis, sinon le conseil, ni des chambres de commerce ni des municipalités les plus directement intéressées. Tout juste a-t-il soumis, en quelques minutes ,au Conseil supérieur d'Indo-Chine son projet, et le silence de ce haut conseil, en majeure partie composé de fonctionnaires, a été considéré par lui comme la ratification demandée.

Il est certain que la grande idée de M. Doumer est combattue par une partie de l'opinion, notamment le *Courrier d'Haïphong*.

Ici, au Tonkin, nous ne croyons plus guère à la mise en valeur de la Chine par des voies ferrées de pénétration. Nous n'avons plus à pénétrer que les provinces dépourvues de population et, par conséquent, de commerce.

Les vraies grandes lignes chinoises sont concédées à la *Hong Kong Bank* et à la *Banque Russo-chinoise*.

Si, depuis 1885, nous avions suivi une politique en extrême-Orient nous aurions pénétré la Chine, et au travers des provinces pauvres du Kouang-Si, du Kouang-Toung, nous aurions atteint les provinces riches du Koueï Tchéou, du Sétchouen, du Fou Kien : mais nous n'avons eu aucune politique ; nous avons obtenu des concessions illusoires, le port de Kouang Tchéou Wan où nos bateaux ne peuvent entrer, la faculté de créer des chemins de fer que l'ouverture du Si Kiang rend probablement inutile, et pendant ce temps, la Russie se créait une telle situation, que Pékin est dans sa main. Vous devriez admirer avec plus de réserve en France nos ministres des affaires étrangères : nous mesurons ici trop exactement leurs succès pour les applaudir sans réserve.

Si on voulait se contenter d'assurer un minimum de trafic égal à celui qui est imposé pour le service du Protectorat aux compagnies qui accepteraient la construction et l'exploitation des voies, on verrait se créer naturellement toutes les voies vraiment utiles, celle de Hanoï à Haïphong, par exemple, et pour les autres, à moins que la métropole ne consente à en accepter la charge, nous sommes moins pressés que M. Doumer de les inaugurer.

Il importe, en tous cas, de demander à M. Doumer quelle est la rémunération possible des chemins de fer qu'il veut créer; il importe de ne pas voir grand, mais de voir juste, et, comme les gouverneurs généraux passent tandis que les dettes restent, c'est au nom des négociants sérieux du Tonkin qui n'ont pas été consultés, que nous vous prions d'appeler l'attention du Parlement sur l'importance peut-être exagérée de cet emprunt [1].

A. F.

(1) Nous ne partageons pas entièrement l'opinion de notre correspondant, auquel nous laissons la responsabilité de ses appréciations; nous avons cru devoir cependant publier ces observations parce que nous y relevons une affirmation singulièrement grave, à savoir que les Chambres de Commerce n'ont pas été consultées sur l'opportunité et l'étendue de cet emprunt; nous savons, d'autre part, par un des membres les plus écoutés du Conseil Colonial de Cochinchine, que, à Saïgon, l'opinion est sensiblement la même sur cette question.

Mais il est incontestable, à notre sens, qu'un réseau d'ensemble, réunissant à la fois les lignes productives et les lignes pauvres de trafic, est seul susceptible d'assurer la mise en valeur de l'Indo-Chine et de la Chine méridionale : des concessions isolées rendraient impossible la création ultérieure des lignes nécessaires mais coûteuses. N. D. L. R.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

La presse française est malheureusement absorbée par des préoccupations intérieures qui menacent de devenir interminables; aussi paraît-elle indifférente aux questions extérieures, quelle qu'en soit la gravité. Il faut donc, avec tristesse, constater que notre pays est actuellement incapable de tenir un rôle important dans le monde, et, avant de nous demander avec quelle puissance il est désirable de se rapprocher, peut-être le premier point devrait-il être de nous dire : pour compter dans le monde il faut être un organisme sain, avoir une tête, avoir une volonté, ne pas donner ces signes manifestes d'une dégénérescence dangereuse.

Cependant, cette question ne semble préoccuper personne : on se demande avec inquiétude si, dans le Gouvernement même, il y a une volonté dirigeante et où elle nous mène. Au moment le plus aigu de l'affaire de Fachoda, le gouvernement, se présentant devant les Chambres a-t-il trouvé mieux à dire qu'à nous parler de l'exposition ?

Ainsi notre pays est rapetissé au rôle d'entrepreneur de fêtes; le Gouvernement, le Parlement ne voient, dans l'avenir immédiat, que cet emploi avouable de notre activité, tandis que l'opinion est divisée en partis adverses qui invoquent tous le droit, la justice ou la légalité.

C'est la plus terrible crise d'anarchie à laquelle notre pays ait été soumis depuis un siècle.

Cherchons cependant à noter les opinions relatives aux questions qui font l'objet de nos études.

Les journaux, considérant comme terminé le conflit anglo-français parce qu'une détente apparente s'est produite dans les relations des deux pays, ont trop négligé de s'occuper des questions qui restent pourtant d'une importance capitale pour notre pays. Uu point intéressant à noter cependant est le courant qui se dessine, bien que timidement encore, dans les principaux organes de l'opinion en France en faveur d'un rapprochement colonial avec l'Allemagne.

Il est certain qu'en ce moment les efforts visibles que font les hommes d'État anglais pour se concilier les bonnes grâces de l'Allemagne et même pour pousser, en apparence du moins, à un rapprochement, voire à une alliance, entre cette puissance et l'Angleterre doivent attirer notre attention bien plus encore que la campagne

menée si ardemment, en faveur d'une alliance anglo-américaine. Cette dernière combinaison politique, en effet, en supposant qu'elle arrivât à se réaliser, ne nous menacerait pas aussi directement qu'une coalition anglo-allemande.

Les *Débats*, ont publié à ce sujet, un article intéressant dans lequel, signalant les efforts tentés en Angleterre pour se rapprocher de l'Allemagne, ils concluent en montrant le peu de succès d'un tel rapprochement.

« En effet, dit le journal des *Débats*, aussi bien à l'occasion du discours de M. Chamberlain, à Birmingham, au mois de mai, que ces jours derniers, à propos des deux discours prononcés par le chef du Colonial Office à Manchester, les journaux allemands ont été presque unanimes à faire ressortir l'impossibilité pratique d'une alliance entre l'Allemagne et l'Angleterre. Ils ont fait remarquer que, si les intérêts des deux pays n'étaient pas fatalement opposés — ce qui même est contesté par beaucoup d'entre eux — ils n'étaient cependant pas identiques au point de justifier ce rapprochement.

La Question Crétoise. — Après des lenteurs indéfinies, la question crétoise peut être considérée comme à peu près résolue. Les quatre puissances restées fidèles à cette œuvre d'affranchissement, l'Allemagne et l'Autriche s'étant désintéressées de la tâche, viennent, à la suite de négociations très laborieuses et par deux mesures principales, d'assurer enfin l'autonomie de la Crète.

C'est d'abord l'évacuation complète de l'île par les troupes turques, qui y tenaient garnison depuis la conquête ; c'est ensuite la désignation si longtemps attendue d'un gouverneur chrétien. Le prince Georges de Grèce a été choisi à cet effet. Il n'est nommé, dit-on, qu'à titre provisoire, mais peu importe : il dépendra de lui et des Crétois de rendre cette investiture définitive.

Les journaux français témoignent, à ce sujet, toute leur satisfaction, du moins en ce qui concerne l'autonomie enfin obtenue de la Crète.

On peut, écrit M. F. Levé dans l'*Univers*, espérer pour la Crète, après tant d'années de misère et de servitude, un avenir paisible et prospère. Il est vrai que notre espérance suppose que l'esprit de justice et de prudence prévaudra, en général, chez les gouvernés comme chez les gouvernants, mais pourquoi en serait-il autrement? Les chrétiens qui forment la majorité du peuple crétois aspiraient ardemment à l'affranchissement de la domination turque; ils voudront prouver qu'ils sont dignes de la liberté.

Le *Temps* félicite, lui aussi, le peuple de Crète :

Les Crétois, dit-il, ont montré qu'ils étaient dignes de la liberté qu'ils viennent enfin d'obtenir en prenant les armes sans cesse pour la conquérir. On peut dire qu'il ne s'est presque pas écoulé de période de dix ans depuis le jour de la victoire du Croissant sans qu'une insurrection plus ou

moins forte éclatât, que le sang coulât à flots et que le peuple candiote se recouchât dans sa tombe, meurtri mais non découragé, vaincu mais non désespéré.

Le *Journal des Débats* donne également quelques bons conseils.

« Maintenant, dit-il, que la Crète va être livrée à elle-même, puisque les contingents européens sont partis ou sont en train de partir, elle devra procéder à sa propre organisation administrative. Comme nous l'indiquions récemment, cette tâche sera loin d'être aisée car c'est d'un véritable chaos qu'il s'agit de faire sortir cette malheureuse île. Le point le plus délicat du problème consisterait à maintenir la concorde entre chrétiens et musulmans, une fois qu'il n'y aurait plus dans l'île ni troupes ottomanes, ni contingents européens.

L'accord commercial franco-italien. — La généralité de la Presse française, absorbée comme nous l'avons dit par des questions d'ordre intérieur et spécial, n'a accordé que peu de commentaires à cet événement extérieur, qui avait tout au moins le mérite de la nouveauté, et elle s'est contentée d'analyser les différents documents publiés sur ce traité.

Quelques grands organes cependant ont discuté la solution de cet important problème économique. C'est ainsi que Whist écrit dans le *Figaro :*

Voilà deux ans que nos rapports avec l'Italie sont redevenus satisfaisants, sinon amicaux. Dans les questions de politique extérieure qui ont occupé la scène, en Orient et ailleurs, l'attitude du cabinet du Quirinal a été, si je suis bien renseigné, d'une correction irréprochable ; on n'a plus vu percer chez lui, en aucune circonstance, l'intention de faire obstacle à la France et de la contre-carrer. Toute justice est due sur ce point à M. Visconti-Venosta qui a suivi son chef M. di Rudini dans sa retraite, il y a quelques mois ; mais dans le ministère actuel présidé par M. le général Pelloux, et dans lequel l'amiral Canevaro occupe les fonctions de ministre des affaires étrangères, on retrouve à un égal degré les mêmes tendances et les mêmes dispositions. Dans la question crétoise, le Quirinal a montré son indépendance, en se portant du côté de l'ancien concert européen et en se détachant de l'Autriche et de l'Allemagne ; en second lieu, il n'est pas indifférent de noter que ces négociations commerciales dont la Presse enregistre aujourd'hui le succès ont été renouées et accélérées pendant la crise de Fachoda, c'est-à-dire à un moment où les complications dont nous étions menacés de la part de l'Angleterre n'auraient probablement pas laissé autrefois l'Italie en possession de sa liberté d'action diplomatique.

Je souhaiterais que le Parlement français ne fût pas indifférent à toutes ces considérations en statuant sur les projets de loi dont il va être saisi. En vain affirme-t-on que la politique et les intérêts commerciaux sont choses parfaitement distinctes en diplomatie ; s'il est au contraire une vérité supérieure et incontestable dans notre temps, c'est que les intérêts commerciaux, entre puissances voisines, sont prépondérants pour la fixation de leurs rapports politiques.

Le *Temps* dans son bulletin de l'étranger s'exprime en ces termes :

On doit rendre hommage à l'activité et à l'adresse des partisans de cet accord. M. Delcassé et l'amiral Canevaro ont apporté aux négociations un excellent esprit de mutuel bon vouloir. Le comte Tornielli et M. Barrère se sont acquittés avec empressement d'une tâche qui correspondait tout à fait à leurs sentiments intimes. Il serait injuste d'oublier M. Luzzati, dont le passage à Paris n'a point été étranger à l'heureuse issue de ces négociations, ou M. Bompard, le directeur des consulats aux affaires étrangères, dont l'intervention n'a pas laissé d'exercer une fort utile influence.

Tout permet d'espérer que, grâce à cette situation nouvelle, le volume des échanges va grossir entre les deux pays et que le grand courant commercial, une fois rétabli, ne fertilisera pas seulement le sol, qu'il constituera entre les deux nations une sorte de courant sympathique et qu'il tendra, en affaiblissant des préjugés, en désarmant des passions, en cicatrisant des plaies d'intérêt ou d'amour-propre, à ramener entre deux peuples faits pour s'entendre cette pleine harmonie des raisons, des volontés et des cœurs qui est la meilleure garantie de la paix.

En préparant ce résultat, ministres, diplomates et parlement auront fait une œuvre vraiment bienfaisante. Ils auront bien mérité de leurs patries réciproques et de cette Europe qui doit saluer avec joie tout ce qui cimente l'union des peuples et écarte le fléau de la guerre ou le mal non moins grand de la paix armée et de l'antagonisme latent.

Enfin les *Débats* qui expriment leur satisfaction pour les bienfaits que cette entente commerciale répandra dans l'avenir sur les relations politiques des deux pays, prévoient sans la craindre l'hostilité des francophobes italiens :

Des oppositions se produiront-elles, disent-ils? Cela est inévitable; mais nous tenons d'avance pour assuré qu'elles seront sans effets fâcheux. En pareille circonstance il se trouve régulièrement des mécontents pour estimer que leur pays n'a pas assez obtenu. Mais un arrangement commercial comporte toujours des concessions et des sacrifices de part et d'autre. Tel est le cas pour l'arrangement signé hier; mais, comme chacun des deux pays y trouvera, en définitive, son avantage, nous ne croyons pas qu'on puisse douter de son adoption par les deux Parlements. Nous le croyons d'autant moins que, de part et d'autre, on n'aura pas seulement en vue la question économique; on verra aussi, dans ce traité, une œuvre de rapprochement entre la France et l'Italie, sur le terrain politique. Cette occasion de revenir à une ligne de conduite plus conforme à ses intérêts sera nous en sommes persuadés, saisie avec empressement par l'Italie; car des indices nombreux nous ont fait voir qu'on avait fini par s'apercevoir, de l'autre côté des Alpes, qu'on avait fait fausse route. Quant a la France, elle a maintes fois montré qu'elle ne désirait rien tant que de vivre en bons termes avec l'Italie. C'est pourquoi nous voulons croire que le rapprochement commercial aplanira les voies à un rapprochement politique. Aussi, nous le saluons avec satisfaction.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La Convention franco-italienne. — Sauf de rares exceptions, les journaux italiens saluent avec joie, au double point de vue économique et politique, la conclusion de l'accord commercial avec la France. Seuls les journaux crispiniens et quelques journaux cléricaux se montrent froids et réservés. C'est ainsi que la *Tribuna*, l'organe resté fidèle à M. Crispi, dit :

En concluant l'accord commercial avec la France, l'Italie n'a pas modifié et ne modifiera pas sa situation en Europe : elle se borne et se bornera à éliminer les aspérités qui rendaient sa situation injustement malaisée et parfois dangereuse.

La cléricale *Voce della Verita* dit :

Il ne faut pas s'illusionner et croire que la réouverture du marché français prépare à l'Italie un Pérou, avec les principes qui ont prévalu dans les échanges internationaux et avec le triste héritage que nous laissent les crises passées.

L'*Osservatore romano*, l'organe officieux du Saint-Siège, dit cependant :

Nous avons toujours désiré cet accord, dans l'intérêt des deux pays, partant nous ne pouvons que nous féliciter de ce premier pas fait dans la voie de la conciliation et de l'amitié, au moins en ce qui concerne les intérêts économiques.

Tous les autres journaux sont unanimement satisfaits.

Le *Fanfulla* écrit :

La date du 21 novembre sera mémorable dans les fastes de la concorde humaine. L'accord sera le dernier et heureux résultat de cette alliance franco-italienne qui n'aurait jamais dû s'interrompre et qui, disons-le sans bassesse et sans honte, a jeté les bases de l'unité de la patrie.

L'*Opinione* dit :

On ne saurait jamais assez répéter que, politiquement, la cordialité avec la France ne fut et ne sera jamais en opposition avec nos alliances. L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie apprendront avec plaisir, l'Angleterre saluera avec satisfaction la nouvelle des accords qui contribuent à éliminer la guerre douanière nuisible à l'Italie et amélioreront les conditions économiques de l'Italie, en donnant à la paix de l'Europe, de nouvelles garanties.

Le *Popolo romano* apprécie le nouvel arrangement commercial entre la France et l'Italie. L'opinion de ce journal est particulièrement intéressante, car il est l'organe des milieux d'affaires.

Il estime que l'Italie pourra de nouveau importer en France pour un million d'hectolitres de vin.

Ce n'est pas seulement le commerce des vins, ajoute ce journal, pour lequel l'Italie obtient l'égalité de traitement avec l'Espagne, qui trouvera bénéfice à l'accord. Beaucoup d'autres produits de notre industrie qui trouvaient sur leur route l'obstacle du tarif maximum, pourront, en luttant à conditions égales, soutenir avec avantage la concurrence des autres pays sur le marché français; il suffit de signaler aujourd'hui le notable avantage qui échoit au commerce des œufs, des fromages, des oranges et des citrons, dont le droit s'abaisse de 8 à 5 francs; des fruits frais et secs, des huiles d'olive qui payeront 10 francs au lieu de 15, etc.

Le *Popolo romano* marque également sa satisfaction de l'arrangement pour la raison suivante, qui n'est pas moins importante à ses yeux : « Il est clair que la paix économique avec la France comporte, avec la paix douanière, la paix financière. » Et l'organe des gens d'affaires semble espérer que le marché financier français fera désormais le même accueil empressé qu'autrefois aux titres italiens.

Enfin l'*Italie* publie la note officieuse suivante :

Le gouvernement n'a pas manqué d'informer à temps les cabinets amis et alliés de ce qui se passait entre Rome et Paris ; et ceux-ci, bien loin de s'en plaindre, ont vu avec le plus grand plaisir le rapprochement, sur le terrain commercial, de l'Italie et de la France, en le considérant comme un élément de plus du maintien de la paix.

C'est précisément cela que les grandes puissances désirent, et tout ce qui contribue à raffermir la paix est considéré par elles comme un bénéfice pour tous. Nous sommes donc en mesure d'affirmer que le rapprochement sur le terrain commercial de la France et de l'Italie est vu de très bon œil à Londres, à Vienne et à Berlin.

Et, en effet, les journaux allemands félicitent en général l'Italie de cette convention commerciale.

La *Gazette de Cologne* prévoit

que la conclusion du traité de commerce franco-italien aura pour conséquence un remaniement du traité de commerce germano-italien qui ne pourra qu'être accueilli avec satisfaction par le commerce allemand.

La *Gazette nationale* écrit :

L'arrangement franco-italien, envisagé au point de vue du maintien des relations pacifiques entre les deux pays, ne peut qu'être salué avec satisfaction.

La *Gazette de Voss* dit :

Les alliés de l'Italie sont les plus heureux de la conclusion d'un traité qui contribue à améliorer la situation économique de l'Italie et augmente ainsi la valeur de son alliance.

La *Post* tient un langage analogue :

Il ne faut pas seulement que les membres de la Triple Alliance soient bien armés, il faut aussi qu'ils puissent supporter les frais des armements. La rupture des relations commerciales avec la France avait porté un coup sensible à l'Italie, pas au point cependant qu'elle fût obligé d'implorer grâce. Les deux pays ont reconnu que leurs intérêts réciproques leur conseillaient la conclusion d'un traité de commerce.

La *Germania* constate :

que la détestable politique économique de M. Crispi a porté à la prospérité de son pays le plus grave dommage et que l'emploi du moyen de remédier à cette situation s'imposait comme un devoir impérieux au gouvernement italien. L'avenir dira si et dans quelle mesure le traité de commerce qui vient d'être conclu est de nature à faire cesser les effets de cette calamité économique.

La *National Zeitung* envisage l'événement comme la preuve que la politique protectionniste est abandonnée. L'amélioration des relations commerciales franco-italiennes exercera forcément une influence pacifique sur les rapports des deux pays.

En fin, on lit dans les *Dernières Nouvelles de Berlin :*

« Comme l'Allemagne se trouve, vis-à-vis de la France comme vis-à-vis de l'Italie, sur le pied de la nation la plus favorisée, les concessions que ces deux États se sont faites l'un à l'autre doivent nous profiter à nous aussi. Au surplus, au point de vue politique, comme dans l'intérêt de la paix générale, il ne peut qu'être agréable à l'Empire allemand de voir, par suite de la conclusion définitive d'un traité de commerce, les relations entre l'Italie et la France reprendre leur caractère naturel d'amitié ».

En Angleterre les journaux considèrent que la conclusion rapide du traité de commerce franco-italien indique que la France, au lendemain de Fachoda, change de politique et cherche à se faire des amis.

La *Westsminster Gazette* accorde une grande importance à la reprise des relations commerciales de la France avec l'Italie et au règlement de l'incident de Raheita ; « si cette cordialité continue, dit ce journal, l'Allemagne peut effacer l'Italie et la marine italienne de son programme, comme secours en cas de guerre dans la Méditerranée. Et si nous avons jamais compté sérieusement sur l'Italie, nous pouvons en faire autant. Mais nous admettons franchement que l'Angleterre n'a aucun motif de se plaindre ».

Le *Times* dit :

Si le traité de commerce franco-italien conduit à une meilleure entente politique entre les deux nations, nous ne le regretterons pas, car l'existence de causes de froissement entre les deux puissances européennes n'est d'aucun avantage pour les autres.

De plus, l'amitié qui existe entre la Grande-Bretagne et l Italie est si solidement enracinée que nous n'avons d'autre désir que de voir notre amie forte et prospère. C'est donc en toute sincérité que nous accueillons

la perspective de meilleures relations entre elle et nos voisins de l'autre côté de la Manche, puisque cela doit contribuer à leur prospérité.

Le *Standard* écrit :

Il n'est guère probable que l'Italie se jette dans les bras de la France parce que cette dernière accorde un traitement meilleur aux produits italiens. Nous admettons cependant que le traité pourra amener de meilleures relations entre les deux puissances. Et l'Angleterre verrait sans méfiance un rapprochement entre la France et l'Italie.

Le *Daily Chronicle* commente ainsi la nouvelle :

Certes, l'Italie ne s'est pas détachée de la triple alliance, mais les rapports commerciaux entre elle et la France viennent de s'améliorer. Or, ces rapports mieux que les rapports politiques sont faits pour entretenir de bonnes relations entre deux pays. C'est d'un bon augure pour la paix. Mais, pour notre part, nous ne sommes pas encore bien sûrs qu'elle sera maintenue.

Enfin le *Daily Graphic* fait les réflexions que voici :

La France et l'Italie ont agi avec sagesse en mettant fin à leur guerre de tarifs. Cependant il ne s'ensuit pas que, parce que ces deux pays reviennent de leurs erreurs, il doive se produire un changement dans leur politique extérieure. Ainsi la France est depuis des années l'alliée enthousiaste de la Russie, alors qu'elle a réservé pour l'Angleterre toute une série de coups d'épingles. Or, économiquement parlant, nous sommes les meilleurs amis de la France, alors que la Russie en est l'ami la plus détestable.

L'Allemagne et l'Angleterre.— Les discours prononcés récemment par les ministres anglais, et, à leur suite, les journaux anglais ont, à plusieurs reprises, fait allusion aux rapports entre l'Angleterre et l'Allemagne dans le sens d'une entente entre les deux pays. Les journaux allemands en général ont accueilli ces avances avec une froideur marquée. C'est ainsi qu'on a pu lire dans le *Nouvelliste de Hambourg* les déclarations suivantes suffisamment catégoriques :

Le *Times*, parlant de la possibilité d'une entente anglo-allemande, nous fait voir quelles incroyables illusions conservent certains milieux en Angleterre. Ils se figurent que, dans un avenir plus ou moins proche, l'Allemagne, par une décision qui serait pour elle un suicide pourrait prendre parti pour l'Angleterre dans une guerre entre cette puissance et l'Alliance franco-russe.

Depuis l'époque de Frédéric le Grand et les guerres de 1813, nous savons ce que vaut l'amitié de l'Angleterre, nous savons la confiance qu'il faut avoir dans le désintéressement des hommes d'État anglais.

Si notre gouvernement avait seulement la moindre velléité de retirer les marrons du feu, pour le compte de l'Angleterre, cette attitude exciterait dans notre pays l'indignation générale.

Relevant le même article du *Times* la *Gazette Nationale* écrivait :

En Allemagne, on n'a jamais estimé la puissance anglaise au-dessous

de sa valeur; mais on ne peut pas non plus la priser trop haut. La mobilisation anglaise n'est point, par elle-même, une preuve de force, car il lui a manqué l'épreuve pratique. Déjà, en 1885, l'Angleterre avait mobilisé, et, depuis ce moment, elle a transformé sa marine de fond en comble. Supposer que nous autres Allemands nous serions plus disposés que naguère à chercher une entente avec l'Angleterre, c'est là une de ces fanfaronnades auxquelles se complaît la presse anglaise.

La *Germania*, de son côté, faisant allusion aux déclarations de M. Chamberlain relatives à l'Allemagne, exprimait sa satisfaction de voir le ministre anglais revenu à des idées moins germanophobes, mais ne dissimulait pas que sa confiance en la possibilité d'une entente générale avec l'Allemagne serait difficilement partagée dans l'Empire.

Enfin la *Gazette de Voss* publia un long article très documenté et qui fut d'ailleurs très commenté, dans lequel elle s'attachait à établir que la puissance maritime de l'Angleterre est plus apparente que réelle et qu'en somme l'Angleterre isolée n'est pas si redoutable qu'elle le voudrait faire croire.

On peut rapprocher de cet article les considérations suivantes qui ont été publiées à Vienne par le *Pester-Lloyd* et qui complètent les déclarations de la *Gazette de Voss*.

Si l'Angleterre fait de grands armements en ce moment, c'est surtout pour réparer les vices de son organisation militaire. Lord Wolseley n'avait pas caché la faiblesse réelle de l'Angleterre, et, malgré cela on n'a encore rien fait pour y remédier. Ses succès proviennent de ce qu'elle n'a eu à faire qu'à des hordes sauvages; mais, si elle avait à lutter contre des indigènes un peu exercés et guidés par des Européens, les *troupes* anglaises (car on ne peut pas les qualifier d'armée) subiraient une défaite formidable.

En somme l'Angleterre à 147.105 hommes sous les armes, dont 106.100 en Angleterre, et c'est à peu près tout ce qu'elle a de sérieux. Dans les Indes elle a 78.000 hommes de troupes pour 291 millions d'habitants, c'est-à-dire qu'un soulèvement sérieux la chasserait facilement.

L'organisation est des plus défectueuses : il y a dans l'artillerie des bataillons qui ont de 1 à 3 compagnies; d'autres en ont jusqu'à 23.

Les désertions sont très fréquentes ; en moyenne 3.453 par an. En 1896 se présentent 5.945 punitions sévères à cause d'ivresse. 5.225 hommes ont été condamnés pour insubordination. 1.951 pour avoir vendu leur uniforme.

Dans la marine, c'est la même chose. L'ivrognerie et la débauche sont absolument la règle. Les marins sont parfois si paresseux qu'ils aiment mieux désobéir et se faire mettre aux fers plutôt que d'accomplir un service fatigant.

En somme, si la France devait un jour être en guerre avec l'Angleterre, et si elle réussissait à débarquer en Irlande et en Écosse une division ou un corps d'armée, c'en serait fait de l'Angleterre.

Norvège et Suède. — Nous publions, d'autre part, une étude sur

le conflit qui divise si profondément la Suède et la Norvège. Les journaux nous signalent un dernier épisode de la querelle séparatiste.

Par 52 voix contre 33, l'Odelsthing norvégien vient d'adopter la proposition de loi qui enlève au drapeau national le signe d'union avec la Suède. La discussion a été vive et la droite a combattu le projet au point de vue du séparatisme. On a aussi objecté le mauvais effet que produirait cette modification à un pavillon connu depuis si longtemps, dans tous les ports du monde. La droite a même soutenu que le projet était illégal, la Constitution ne permettant de changer que le drapeau commercial. L'article 1er de la Constitution porte en effet : « La Norvège est un pays libre et indépendant uni avec la Suède sous un seul et même roi. » La nouvelle loi sur le drapeau irait contre cet article qui consacre l'union. La gauche séparatiste n'en a pas moins persisté dans ses résolutions. C'est un nouveau pas vers la séparation des deux pays. Le roi ne ratifiera pas le vote de l'Odelsthing norvégien, et ce sera un nouveau conflit entre la Couronne et le parlement norvégien.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

M. Léon Bourgeois. — M. Léon Bourgeois, ancien président du Conseil, dont il convient de remarquer l'attitude réservée dans les débats de politique intérieure depuis plusieurs mois, va se rendre en Autriche-Hongrie puis à Constantinople, et reviendra sans doute par Athènes et Rome : ce n'est pas seulement un déplacement hivernal, mais bien un voyage d'études et d'observations comme celui que fit l'année dernière M. Jules Roche dans les principales villes de l'Europe septentrionale. On nous affirme que 60 0/0 des membres du Parlement français, n'ont jamais visité Londres, et que 95 0/0 ne connaissent pas, à la fois avec Londres, Liverpool, Hambourg, Berlin, Vienne et Rome, c'est-à-dire les métropoles commerciales et les grandes capitales de l'Europe. On cite même un ministre des travaux publics, qui mourut, sans avoir jamais vu la mer, et un ministre des colonies qui n'est pas encore arrivé à franchir les monts du Jura. Aussi les questions étrangères, sont-elles, naturellement, indifférentes à ces hommes d'État.

M. Léon Bourgeois, séduit par la redoutable importance autant que par la multiplicité de ces questions dont les éléments sont infiniment changeants, aurait décidé de s'y adonner principalement, et, comme l'exactitude des connaissances est le souci naturel de tout esprit probe, il aurait tenu à s'enquérir lui-même en voyageant à l'étranger.

Il sait aussi que l'action d'un ministre des affaires étrangères est,

en bonne partie, le fait de ses relations personnelles, et il croit, avec raison, à l'influence saint-simonienne de l'homme sur l'homme ; il veut posséder son Europe, être en contact avec le personnel politique des chancelleries : voilà qui est sagement prévoyant.

Abyssinie. — On publiera prochainement une étude sur la politique de la France en Abyssinie ; les communications et demandes de S. M. Ménélick, que M. A. Savouré transmit à M. Carnot, le 6 décembre 1889, et l'accueil qui leur fut réservé ; les difficultés que M. Lagarde suscita à tous les explorateurs, fussent-ils munis de missions officieuses, qui voulurent se rendre en Abyssinie en dehors de lui, enfin les raisons que donne la lettre du prince Henri d'Orléans à M. Delcassé, le 19 novembre dernier, pour renoncer à poursuivre l'œuvre entreprise par lui, méritent en effet d'être rapprochées.

Il se dégage malheureusement de cette étude que notre gouvernement n'a pas eu de ligne de conduite bien arrêtée du côté de l'Abyssinie non plus qu'il n'en a eu du côté du Nil, ni du côté de la Chine : des artifices de langage ont le plus souvent seuls liés ensemble, devant les Chambres mal éclairées sur ces questions, des instructions parfois contradictoires.

Arriverons-nous à déterminer le gouvernement, en politique extérieure et coloniale, à ne pas osciller entre des décisions contraires, à fixer une orientation et à toujours envisager l'avenir au lieu de donner des instruction qui semblent trop fréquemment celles d'un homme vivant au jour le jour.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE

Italie. — *Production soufrière de la Sicile en* 1897-1898. — Du 1er juillet 1897 au 30 juin 1898, les mines de soufre de la Sicile ont produit 453.286 tonnes, tandis que, l'année précédente, elles n'en avaient donné que 406.373 tonnes. Il y a donc eu un progrès considérable, dont ont bénéficié un certain nombre de pays qui ont, en 1897-1898, importé de Sicile beaucoup plus de soufre que précédemment ; au premier rang de ces pays il faut placer les États-Unis (164.875 tonnes contre 115.535 en 1896-1897, soit une augmentation de 49.340 tonnes), le plus fort client de la Sicile à cet égard, — le Royaume-Uni (26.161 tonnes contre 21.768, augmentation : 4.393 tonnes), — la Grèce et la Turquie (augmentation : 11.111 tonnes en 1897-1898). Quant au continent italien lui-même, à la France et à la Bel-

gique,ce sont des pays qui ont moins importé de soufre sicilien que les années précédentes [1].

Empire ottoman. — *Mouvement du port de Constantinople en* 1896-1897. — Pendant l'année 1312 de l'Hégire (c'est-à-dire du 13 mars 1896 au 12 mars 1897), le port de Constantinople a été visité par 34.974 navires, d'une jauge totale de 12.681.016 tonneaux; de ces navires, 23.969 étaient des voiliers, dont la jauge atteignait 731.639 tonnes; quant au reste, c'était des bâtiments à vapeur qui, au nombre de 11.005, jaugeaient ensemble 11.949.377 tonnes. Quelque imposants que soient ces chiffres, ils sont un peu inférieurs à ceux de l'année 1895-1896, au cours de laquelle 34.838 navires, jaugeant 13.067.503 tonnes, avaient visité le port de Constantinople.

Les Anglais sont les principaux habitués de ce port, et de beaucoup; ils introduisent à Constantinople plus de la moitié des marchandises importées dans l'empire ottoman par cette localité (55,5 0/0 en 1895-96; 55,2 0/0 en 1896-97); après eux viennent les Hellènes (10,4 0/0) et les Ottomans (6,7 0/0 en 1895-96 et 7 0/0 en 1896-97).

Les Russes, les Italiens et les Autrichiens ont aussi augmenté leurs importations, mais moins que les Français; ceux-ci avaient importé en 1895-96 354.102 tonnes (soit 2,7 0/0) à Constantinople; ils en ont introduit 459.728 (soit 105.000 de plus) en 1896-97, ce qui permet à la France de se considérer comme faisant 3,6 0/0 du trafic maritime de Constantinople. C'est là une proportion bien modeste encore, et provenant en partie des grands courriers des Messageries maritimes qui font la ligne circulaire de Syrie; le progrès, si minime soit-il, ne mérite pas moins d'être signalé ici. Puisse-t-il marquer pour la France le début d'une ère commerciale nouvelle, au cours de laquelle notre pays regagnera peu à peu son importance dans la Turquie d'Europe [2].

Grèce. — *Progrès de la population d'Athènes et du Pirée sous le roi Georges.* — Lorsque le roi Georges monta sur le trône de Grèce, en 1863, la population de la commune d'Athènes était d'environ 45.000 habitants; en 1879, elle s'élevait à 64.000 âmes et dix ans plus tard le rencensement de 1889 lui attribuait 114.000 habitants; le dernier recensement, en date de 1895, révèle un nouveau progrès de 14.000 habitants, ce qui porte le total de la population athénienne à 128.000 individus. Maïs, selon M. Bikélas [3], « ce dernier chiffre serait, à en juger par les statistiques de vitalité, au dessous de la réalité; et sans

---

[1] *Bulletin mensuel de la Chambre de commerce française de Milan*, 31 août 1898, p. 541.

[2] *Revue commerciale du Levant* (*Bull. mensuel Ch. commerce fr. de Constantinople*, 31 août 1898, p. 124-126.)

[3] *L'Athènes d'aujourd'hui* (*Revue des Études grecques*, juillet-sept. 1898).

compter l'accroissement provisoirement obtenu par l'influence des réfugiés de Crète et de Thessalie, la population actuelle d'Athènes peut bien être au-dessus plutôt qu'au dessous de 140.000 ». Ainsi en l'espace de trente-cinq ans, la population d'Athènes a certainement triplé.

Beaucoup plus remarquable encore est le progrès de la population du Pirée. On ne comptait dans ce port, il y a une trentaine d'années, que 5 à 6.000 habitants; le recensement de 1889 y a trouvé 34.000 âmes et celui de 1895 en a enregistré 51.000. Ce serait donc une population décuplée, ou à peu près, dans le cours des trente dernières années. Il y a là un fait à rapprocher de ceux que nous avons eu déjà occasion de signaler précédemment[1].

II. — ASIE.

Asie russe. *Progrès de l'agriculture dans les provinces du Caucase.* — C'est une étude du plus haut intérêt que celle des progrès économiques de la Russie ; ces progrès sont incessants, et il ne se passe pas de mois — nous dirions volontiers de semaines — sans qu'il en faille enregistrer de nouveaux. Un des derniers numéros du journal hebdomadaire *la Russie*[2] en enregistre encore, pour les provinces du Caucase, un certain nombre qui montre le merveilleux développement de l'agriculture dans ces pays. On a institué une série d'expériences, dans différentes localités de la Transcausie, sur la possibilité d'y entreprendre la culture des roses sur un sol non irrigué ; ces expériences ont donné d'excellents résultats, et bientôt, vraisemblablement, il en sera des terrains propres à cette culture comme des immenses terrains appartenant à la couronne dans la province de la mer Noire et appropriés à la culture de la vigne et d'autres plantes précieuses ; il ne sera plus possible d'en concéder, parce qu'il n'en restera plus sans propriétaires. On annonce, d'autre part, que le ministère russe de l'agriculture projette de commencer l'exploitation des forêts du Caucase et — comme le pays manque totalement de routes appropriées au transport des bois — il est question de tracer dans les capitaineries forestières de la contrée des routes *ad hoc* qui ne rendront pas sans doute des services d'un seul genre. Enfin le même ministère, non content d'y avoir déjà des plantations de coton, songe à fonder, au Caucase, des colonies spéciales chargées d'y organiser l'élevage des moutons. Ainsi se poursuit avec activité l'outillage économique d'un admirable pays, dont le gouvernement a le mérite de faire l'étude avec soin et persévérance et de conduire la mise en exploitation avec un esprit de suite vraiment remarquable.

---

[1] Cf. *Questions Diplomatiques et Coloniales*, t. I, p. 181-182 et 622.
[2] *La Russie*, 1er septembre 1898, p. 9-10.

Inde anglaise. *Production houillère du Bengale en* 1896. — Sur les 172 mines de houille que possède l'Inde anglaise, on en compte 154 dans le seul Bengale; ces mines sont exploitées avec une activité beaucoup plus grande que les autres gisements houillers de l'Inde, à cause de la situation relativement proche de Calcutta, à cause de la facilité des transports et du débouché certain que leurs expéditions trouvent dans ce port à des prix rémunérateurs. Ainsi s'explique que, sur un chiffre total de 3.619,988 tonnes de houille recensé pour toute l'Inde pour l'année 1895-96, les seules mines du Bengale aient fourni 3,037,920 tonnes, soit à peu près 79 % de la production totale; c'est bien loin en arrière que viennent les mines du Nizam (Singareni : 262,618 tonnes), de l'Assam (177. 259 t.) et des provinces centrales (141.185 t.)

On peut répartir en 5 groupes les houillères du Bengale. Le premier groupe, le plus considérable et aussi le plus rapproché de Calcutta, se trouve dans le district de Burdwan; parmi ses 84 mines sont les houillères de Rassigung-Barakar, situées à 130 milles de Calcutta, qu'on estime pouvoir fournir 14 milliards de tonnes, — de Kalipahari, d'Assansol, et de Sitarampour. Le groupe de Giridih se compose de 6 mines ; celui du district de Marbhum en compte 66, celui de Bankoura 4; et les Sonthal Perghanas 3. Si aucun de ces groupes ne peut rivaliser avec le premier de tous, celui de Burdwan, dont les ressources semblent presque inépuisables, les houillères de ces différents districts ont toutefois leur valeur, elles aussi, et leur exploitation ne peut que s'accroître. Aussi la production houillère de l'Inde anglaise semble-t-elle n'être encore qu'à ses débuts; elle était, il y a 10 ans, de 1,388,487 tonnes seulement; elle aura bientôt triplé, et dès maintenant, l'importation du charbon dans l'Inde est réduite à 760.000 tonnes (en 1895-96). On peut donc prévoir le moment où elle sera réduite à néant, et où, la qualité des charbons indiens, s'améliorant sensiblement lors de l'exploitation des couches profondes (car jusqu'ici leur qualité est très inférieure à celle des charbons anglais), l'Inde trouvera dans ses gisements houilliers un élément important de son commerce d'exportation [1].

Colonie allemande de Kiao-Tchéou [2]. — *Progrès industriels de la colonie.* — A peine la cession de Kiao-Tchéou obtenue, les Allemands se sont occupés de s'installer solidement sur le territoire que la Chine leur concédait. Non contents de s'établir dans la partie méridionale du Chan-Toung d'une façon sérieuse au point de vue militaire, en mettant Kiao-Tchéou en état de défense, et en construisant des

---

[1] Jambon : *L'industrie houillère au Bengale* (*Bull. Soc. Géog. Commerc. Paris*, 1898, nos 7, 8 et 9, p. 378 et s.

[2] *Mouvement Géographique*, 9 octobre et 6 novembre 1898, col. 509 et 557.

ouvrages bien armés sur les collines voisines, ils songent à y créer un port de premier ordre, pourvu de tous les engins les plus modernes; et déjà d'importantes mines de charbon, distantes de moins de 150 kilomètres, ont été reliées par des rails à Kiao-Tchéou et vont être exploitées par une société allemande. — Quant au bourg de Tsing-Ton, qui compte 3.000 habitants, il a subi une véritable transformation et présente maintenant des rues en bon état, éclairées la nuit par des lanternes; des plantations d'arbres, des bâtiments destinés aux autorités ou qui serviront de magasins militaires y sont déjà entrepris par des coolies qui travaillent sous la surveillance des soldats allemands, nivellent le sol, transportent des brouettes, tout cela au grand étonnement des Chinois, peu habitués à une telle activité. Au reste, les Chinois s'entendent parfaitement avec les soldats allemands et, avec leur souplesse habituelle, se mettent déjà à adopter des enseignes allemandes[1]. Encore quelques mois, et Tsin-Ton sera devenue une véritable ville et laissera bien loin derrière elle les capitales de plusieurs colonies françaises beaucoup plus anciennes.

III. — AMÉRIQUE

États-Unis. — *Population de la ville de New-York.* — Depuis l'annexion de Brooklyn (en 1896), de Staten Island, etc., à la ville de New-York proprement dite, la population de cette cité, qui n'était auparavant que de 1.515.301 habitants (d'après le recensement de 1890) est évalué à 3.438.899 âmes, dont 834.472 sont (d'après le même recencement de 1890) la part contributive de Brooklyn.

Sur ce chiffre de 3.438.899 individus, on compte :

340.000 Allemands,
305.000 Irlandais,
30.000 Russes et Polonais,
60.000 Italiens,
30.000 Scandinaves (Suédois et Norvégiens),
20.000 Ecossais,
20.000 Hongrois,
19.000 Canadiens,
12.500 Français,
11,500 Espagnols[2].

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

---

[1] Tokio, Y. Yamaguchi, 1897, in-8.

[2] Chambre de commerce française de New-York. *Bulletin mensuel*, septembre 1898, p. 10.

BIBLIOGRAPHIE

Notre marine marchande par CHARLES-ROUX ancien député, A. Colin et Cie, Paris 1898.

En lisant cet ouvrage, où perce la tristesse qu'impose la constatation d'une rapide décadence de notre marine marchande, une réflexion nous est venue plus d'une fois à l'esprit : pourquoi son auteur, dont la parole faisait autorité à la tribune de la Chambre, non seulement en matière économique, où il était l'un des plus autorisés porte-parole de la doctrine libre échangiste, mais aussi dans les questions maritimes qu'il connaît si parfaitement, a-t-il, dès maintenant renoncé à la vie parlementaire? Par la tribune de la Chambre il eût sans doute pu faire triompher quelques-unes au moins des sages réformes que son ouvrage préconise.

M. Charles-Roux est, en effet, un homme de lutte qui ne s'attarde pas aux longues considérations et veut avant tout dégager la conclusion. Son ouvrage est plein d'enseignements; il vaut plus encore par son exposé logique et la précision des moyens qu'il propose pour remédier ä la décadence de notre marine marchande.

Nous avons pu contrôler, par des observations communiquées par nos correspondants d'Indo-Chine, la justesse des causes qui rendent impossible, dans l'état actuel, la navigation au cabotage par des bateaux français dans les mers de Chine, composition des équipages, francisation. Il est grand temps d'y remédier.

Ce livre ne peut pas être résumé en dix lignes; ses conclusions mêmes ne sauraient frapper que les hommes au courant de l'état de notre marine mais, s'il est inutile de prétendre que tous les hommes politiques s'en inspireront, il est nécessaire de faire connaître à ceux qui recherchent les solutions judicieuses un pareil ouvrage. Nous comptons, du reste, résumer bientôt dans la *Revue* certains chapitres : c'est dire l'importance, au point de vue colonial et économique, qui s'attache très justement aux idées de l'éminent auteur.

H. P.

Histoire du Moyen Age et des Temps modernes (1270-1610), par MM. H. GAILLARD ancien élève de l'Ecole de Chartes, professeur agrégé d'histoire, et H. FROIDEVAUX, professeur agrégé d'histoire, docteur ès lettres. 1 vol. de 636 pages. Ch. Delagrave, Paris 1899.

Cet ouvrage est d'abord un manuel à l'usage des élèves de seconde comme son sous-titre et son introduction le déclarent; et ce n'est pas une tâche aisée que de parcourir tant d'événements sans heurter l'élève à une masse trop compacte d'événements et de dates, et d'apporter aux jugements qui demeureront dans son esprit, après l'oubli des faits, cette sûreté qu'une parfaite connaissance de l'histoire peut seule garantir.

Mais ce n'est pas seulement pour des jeunes gens que cet ouvrage sera utile; l'histoire du moyen âge et de la Renaissance méritent de fixer toujours notre attention, et la médiocrité des connaissances de tant de personnes tient en bonne partie aux difficultés qu'elles rencontrent à consulter un ouvrage bien présenté, clairement écrit.

Ce livre est séduisant à tous points de vue; il répond bien au désir de ses auteurs en donnant des idées exactes sur l'importance relative des événements, en retenant aussi de chaque époque les manifestations de la vie collective qui doivent échapper à l'oubli.

Il est extrêmement difficile d'être

juste et d'être bref; MM. Gaillard et Froidevaux y ont pleinement réussi.

Sans prétendre discerner la part d'éloges qui doit revenir à chacun des auteurs, nous reconnaissons dans certains portraits faits de deux épithètes, la finesse naturelle de l'esprit de notre excellent collaborateur M. Froidevaux. Comment Henri VIII, que sa conduite privée rendait de moins en moins digne de commander à ces sujets, divorça d'avec Catherine d'Aragon « plus digne que gracieuse », voilà un paragraphe admirable de judicieuse concision.

Et dans un temps où il est si malaisé de s'adonner aux longues lectures, on est reconnaissant aux auteurs qui sont assez heureux pour réunir de pareilles qualités.

H. P.

Histoire contemporaine. Tome II. Par M. Samuel Denis, in-8°. E. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1898.

Ce tome mérite, comme le premier, de retenir l'attention; si nous connaissons mal le temps où nous vivons, la faute en est à nous seul. La chute de l'Empire, le gouvernement de la défense nationale, sont étudiés et exposés largement; sans doute, l'auteur s'efforce d'écrire avec l'impartialité la plus complète, mais il est trop rempli de son sujet pour s'en abstraire, s'en éloigner davantage et atteindre à ce jugement indifférent que certains critiques croient être la marque des vrais historiens. Nous ne lui en faisons cependant pas un grief : l'historien est, à notre avis, un homme d'action que les circonstances ont relégué dans l'étude du passé : il ne peut pas ne pas prendre parti, car les esprits droits ne peuvent déguiser leur pensée sans malaise : dans le livre, il convient de voir l'homme et la sincérité de ses jugements n'implique aucune indifférence de commande. Aussi l'âpreté de certaines critiques de M. Samuel Denis que nous ne partageons point n'atténue en rien la valeur d'un ouvrage dont nous attendons avec intérêt la fin.

L'école nouvelle par Edmond De Molins. Firmin Didot. 1898, in-12.

Tout le monde connaît l'opinion de M. De Molins sur la supériorité des Anglo-Saxons. Dans son livre récent, l'*Ecole Nouvelle*, l'auteur nous expose son programme, calqué naturellement sur celui adopté en Angleterre dans les classes aisées : à la base, l'étude de la nature (botanique, zoologie, etc.), et des langues étrangères alterne avec les exercices physiques et les travaux manuels. C'est seulement vers l'âge de quatorze ans que les élèves sont rangés dans quatre sections (lettres, sciences, agriculture et colonisation, commerce et industrie) suivant leurs goûts et leurs aptitudes. Ce livre est curieux; il ne manquerait pas d'autorité si, comme on nous l'assure d'autre part, l'école de Black Wells n'était pas en Angleterre la seule école de son genre.

J. Franconie.

La Chine et ses besoins au point de vue de l'utilisation des Belges, de leurs capitaux et de leur industrie, avec un croquis des principaux chemins de fer à construire dans l'empire chinois, par F. de Bray, capitaine commandant d'état-major. Louvain. Imprimerie Polleunis, 1898.

Cette brochure de 60 pages, dont la rédaction paraît déjà ancienne, a une tendance tout spécialement belge; la Chine doit se défier de toutes les grandes puissances, et s'en remettre à la Belgique qui possède assez d'hommes méritants, de richesses et de puissance industrielle pour réaliser toutes les réformes nécessaires au Céleste Empire. C'est un point de vue. Les renseignements qui nous parviennent sur les exploi-

tations commerciales du Congo Belge, ne sauraient nous déterminer à l'approuver sans réserve.

PIERRE FONCIN : **Les pays de France**. *Projet de Fédéralisme administratif*. 1 broch. in-18. Paris, Colin, 1898.

Dans la France telle qu'elle est aujourd'hui morcelée, les communes sont des corps morts ; les cantons n'existent qu'au point de vue judiciaire ou administratif, les arrondissements ne correspondent pas bien souvent à des unités réelles, et les départements sont trop petits pour avoir une vie propre et indépendante.

Le remède, où le trouver? M. Foncin propose le retour à de grandes divisions, une trentaine pour la France entière, correspondant quelquefois à nos anciennes provinces, mais, la plupart du temps réunissant autour d'un centre provincial important, les *pays* qui en dépendent géographiquement et économiquement.

M. R.

Le socialisme et la Révolution française; étude sur les idées socialistes en France de 1789 à 1796, par André LICHTENBERGER, docteur ès lettres. Paris. Félix Alcan, 1899.

Cet ouvrage est judicieux : les hommes politiques auraient tout intérêt à le lire. On y trouve l'exposé des tendances démocratiques dans les cahiers et brochures de 1789, le développement des idées socialistes sous la Révolution avant la domination jacobine, puis avec Robespierre et avec Babeuf. Dire qu'on y découvre des vues essentiellement nouvelles et personnelles, nous n'osons le prétendre ; mais les temps qui préparaient les assises nouvelles de notre société, ont été l'objet déjà d'investigations si multiples, que les sillons se croisent et mettent à nu les mêmes fondements.

Ce qui caractérise cet ouvrage, c'est avec une rédaction facile qui engage à la lecture, une exposition rationnelle très claire. Peut-être sa lecture désillusionnera-t-elle plus d'un esprit par le vide et l'absence de nouveauté des théories politiques qui se manifestèrent pendant la Révolution ; aucune démonstration plus formelle n'a été faite de l'empreinte unique donnée par les philosophes du XVIIIe siècle, aux cerveaux des membres des assemblées constituante, législative ou conventionnelle.

Qu'on me permette une observation : peut être eût-il été avantageux, au point de vue scientifique de moins multiplier les citations et d'en toujours indiquer l'origine très exactement.

H. P.

Les livres d'or de la science. — Bibliothèque littéraire de Vulgarisation Scientifique.

Une petite encyclopédie populaire illustrée nouvelle comporte toute une série d'intéressantes publications. Signalons aujourd'hui : l'*Histoire et le rôle du Bœuf dans la Civilisation* par E. Chester, la *Vie mystérieuse des Mers* par E. Deschamps, la *Photographie de l'Invisible, les rayons X* par L. Aubert, la *Préhistoire de la France* par Stéphane Servant : ce dernier volume est incontestablement l'un des plus attachants de la série; des planches en couleur très heureusement inspirées sont dues au même auteur.

Prix de souscription aux dix premiers volumes. Paris 10 francs, départements 12 francs. Paris. Schleicher frères éd.

L'Administrateur-gérant : P. CAMPAIN.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

QUESTIONS DIPLOMATIQUES ET COLONIALES

LES CHEMINS DE FER DE L'INDO-CHINE & DE LA BIRMANIE

Je réunis dans cette étude les chemins de fer du Tonkin et ceux de la Birmanie, parce que les uns et les autres, partant de points très éloignés, doivent tendre, en vertu des lois physiques et économiques, à se diriger vers un point commun : le Yun-nan.

Le Yun-nan est la province la plus méridionale de la Chine. C'est un pays montagneux, aride, déboisé depuis des siècles par ses habitants, insuffisamment peuplé et encore peu cultivé. Sa population n'est pas supérieure à 8 ou 9 millions d'individus, appartenant à une race distincte de celle qui peuple les autres provinces de la Chine. Elle a probablement été formée par le métissage des sémites venus de l'ouest de l'Asie, le long de la chaîne du Thibet, avec les Mongols et les Chinois venus du nord. Elle se distingue des Chinois proprement dits par les mœurs aussi bien que par les caractères ethnologiques. Les Yun-nannais sont sobres comme tous les habitants des régions montagnardes, mais moins laborieux que les Chinois ou les Annamites. Ils sont doux, pacifiques, moins hostiles aux Européens que les habitants des autres provinces de la Chine.

La capitale de la province, Yun-nan-fu ou Yun-nan-sen, est une ville d'environ cent mille habitants. Elle est située sur un plateau calcaire, ondulé et convenablement cultivé.

Ce plateau est séparé, à l'ouest, de la haute Birmanie, par un immense contrefort descendu du Thibet, et qui compte des montagnes de 3 à 4.000 mètres de haut. C'est à travers ce massif que se glissent la Salouen et le Mékong avant de descendre, l'un dans les plaines de la Birmanie, l'autre dans celles du Laos, du Cambodge et de la Cochinchine. De ce même massif naissent, à l'ouest, l'Irawaddi qui forme le delta Birman, à l'est le fleuve Rouge, au sud-est le Si-Kian et à l'ouest une partie des affluents du Yang-tsé-kiang.

Vers l'est, le plateau du Yun-nan se confond avec ceux du Sé-tchouen au nord, du Koui-tchéou et du Quang-si à l'est.

Le plateau de Yun-nan-sen n'a pas moins de 1.400 à 2.000 mètres d'altitude; son climat est tempéré, se prête à toutes les cultures européennes et offre des conditions très favorables à la colonisation. Les mines d'étain, de cuivre, de houille, de mercure, etc., abondent

au Yun-nan, particulièrement dans la partie méridionale et orientale, c'est-à-dire dans celle qui est le plus directement en rapport avec le Tonkin. Ces mines sont déjà exploitées par les Chinois, mais dans des conditions à ne produire que des résultats médiocres. Tous les explorateurs sont d'avis qu'entre les mains d'ingénieurs européens, elles seraient susceptibles de donner des bénéfices sérieux. Pour cela, il faut que le pays soit pourvu de voies de communications commodes. Actuellement, tous les transports s'y font à dos d'hommes, de chevaux ou de mulets.

Il résulte de la situation géographique du Yun-nan et des conditions physiques qu'il présente la possibilité de l'atteindre. Nos quatre voies distinctes : les vallées de l'Irawaddi, de la Salouen et du Mékong à l'ouest, celle du fleuve Rouge au sud, celles du Yang-tsé-kiang et du Si-kiang à l'ouest.

Jusqu'à ce jour, les deux routes suivies de préférence par les marchandises qui remontent vers le Yun-nan sont, d'une part, celle de la Birmanie, par Bahmo et Tali-fu, d'autre part celle du sud-est par Pé-sé, le Si-kiang et Canton ou Pakoï. Ces routes sont extrêmement longues et difficiles.

A l'ouest, le Yun-nan est encore relié à la vallée de la Salouen par une route plus facile que celle de Tali-fu et qui passe par Kulon dans les États Shans pour remonter ensuite vers le nord. En la prolongeant vers le sud-est, on atteint Ssé-mao, puis la rivière Noire, à travers un pays montagneux très rude où les sommets de deux mille mètres ne sont pas rares.

Par l'Irawaddi, il y a plus de mille kilomètres de parcours entre la mer et le plateau du Yun-nan, et il faut traverser un énorme massif montagneux. Par la Salouen et Kulon, le parcours est encore plus long, mais il est plus facile.

Les deux routes chinoises du Yun-nan, celle du Yang-tsé-Kiang et celle du Si-Kiang, sont encore plus longues, mais la circulation y est plus facile.

La première remonte vers le nord-est, à partir de Yun-nan-fu passe par Toung-Chouan et Tchao-Toung, puis gagne dans le Sé-tchouen, la ville de Soui-fu, où le Yang-tsé commence à être navigable par les grosses jonques chinoises. Entre Yun-nan-fu et Soui-fu la distance est 720 kilomètres; la route traverse un pays montagneux et elle ne peut être faite, avec les moyens actuels, qu'en 24 ou 25 jours au minimum. Elle traverse des cols qui ont plus de 3.000 mètres d'altitude; le prix de transport d'une tonne de marchandise n'y est pas inférieur, en moyenne, à 300 ou 325 francs. De Soui-fu à la mer, par le Yang-tsé-Kiang, il y a encore un trajet de plus de 2.000 kilomètres.

La route du sud-est ou route du Si-Kiang se dirige de Yun-nan-

fu vers Kouang-nan-fu et Pé-sé, où elle atteint la branche inférieure de la rivière de l'ouest ou Si-Kiang, après un parcours de plus de 700 kilomètres que les chevaux ou les mulets de bât font en 23 ou 24 jours. Le prix de la tonne n'y est pas inférieur à trois cents francs, c'est-à-dire à peu près le même que sur la route du nord-est. Cependant la route de Pé-sé est plus fréquentée que l'autre, parce que les difficultés de terrain y sont moins considérables. Au-dessous de Pé-sé, les marchandises et les voyageurs vont par eau soit à Pakoï, soit à Canton, avec un trajet d'environ 600 kilomètres, c'est-à-dire beaucoup plus court que celui de Soui-fu à Shanghaï par le Yang-tsé. C'est un deuxième avantage que la route chinoise du sud-est présente sur celle du nord-est. Le jour où une voie ferrée relierait Pakoï ou Canton à Pé-sé, il est probable que tous les produits du Yun-nan et toutes les marchandises destinées à cette province passeraient par Pé-sé.

Une seule voie ferrée pourrait la concurrencer, c'est celle qui suivrait la vallée du fleuve Rouge à travers le Tonkin.

La route la plus courte entre la mer et le Yun-nan est, en effet, celle du fleuve Rouge. C'est aussi la plus commode. Partant de Haïphong, elle remonte à Hanoï, Viétri, Yen-bay et Laokay, dans le Tonkin, par le fleuve Rouge. Sur le territoire chinois, elle remonte encore le fleuve jusqu'à Manhao, où cesse la navigation des jonques. Elle gagne ensuite le plateau de Montzé, puis celui de Yun-nan-fu à 2.000 mètres d'altitude. La distance entre Haïphong et Yun-nan-fu n'est pas supérieure à 800 kilomètres. Entre Manhao, où le fleuve Rouge cesse d'être navigable, et Yun-nan-fu, la route terrestre mesure environ 325 kilomètres; le prix du transport de la tonne de marchandises n'y dépasse pas 150 à 160 francs; les chevaux ou mulets de bât font le trajet en 12 jours; les difficultés sont peu considérables; les cols à traverser n'ont pas plus de 17 à 1.800 mètres d'altitude.

A tous les points de vue, la route la meilleure entre Yun-nan-fu et la mer est donc, sans conteste, celle du Tonkin. Cependant elle est peu suivie, soit à cause des entraves que mettent les mandarins chinois à la circulation des voyageurs et des marchandises, soit à cause du manque de sécurité qui a caractérisé le Tonkin jusqu'à ces dernières années.

A peine étaient-ils en possession de la Birmanie, les Anglais se sont mis à y construire des chemins de fer. C'est toujours ainsi qu'ils procèdent quand ils mettent le pied dans un pays neuf.

De Rangoon, qui est le port maritime le plus important de la Birmanie, partent déjà deux voies : l'une, de 250 kilomètres, relie Rangoon à Prome, sur l'Irawaddi, à travers le delta de ce fleuve; l'autre monte directement de Rangoon à Mandalay, puis suit la vallée de l'Irawaddi et celle de la Mu jusqu'à Moung-houng et Myitkyina, sur

une longueur de 1.150 kilomètres. Elle détache un embranchement à Bahmo.

Comme il serait impossible ou du moins très difficile de prolonger cette ligne jusque dans la Chine méridionale, à cause des énormes massifs montagneux qu'il faudrait traverser, les Anglais ont commencé, dans ces derniers temps, la construction d'une ligne nouvelle qui, partant de Mandalay, sur l'Irawaddi, se porte vers le nord-est, dans la haute Salouen où elle atteindra Kulon. Elle aura alors 370 kilomètres. Au mois de janvier 1898, une première section de 20 kilomètres a été ouverte.

Le projet du gouvernement britannique paraît-être de prolonger la ligne de Mandalay-Kulon jusqu'au cœur du Yun-nan et par Chun-ning-fu, et même, plus tard, à travers le Yun-nan, jusqu'au Sé-tchouen, où les Anglais se sont fait accorder la concession de l'exploitation des mines.

Au-dessus de Kulon, les difficultés du terrain seront très considérables; mais l'intérêt politique et économique de la ligne est tel qu'il faut s'attendre à voir le gouvernement britannique ne reculer devant aucun sacrifice pour atteindre le résultat qu'il convoite. Or, le jour où la ligne de Kulon aurait gagné Yun-nan-fu, nos intérêts seraient menacés dans toute la Chine méridionale, si nous n'étions pas, depuis longtemps déjà, au cœur du Yun-nan.

Il me paraît inutile de parler ici des quelques lignes secondaires que les Anglais sont en train de construire ou ont projetées dans la basse Birmanie. Mais notre attention ne devrait pas se détourner de ce qui se passe, au point de vue des chemins de fer, dans le Siam. Des lignes y sont projetées dans le but de relier Bang-Kok et la vallée du Mei-nam à celle du Mékong, dans la direction de Xieng-Kong. Je reviendrai dans un instant sur cette question, dont la solution est moins urgente que celle du problème du Yun-nan.

En ce moment, si nous savons nous hâter, nous avons les moyens d'atteindre aisément le Yun-nan les premiers, puisque devant nous s'ouvre la route la plus courte et la plus facile vers cette province.

D'un autre côté, la partie du Yun-nan la plus fertile et la mieux peuplée est précisément celle qui entre le plus directement dans notre sphère d'influence.

En effet, la portion du Yun-nan qui s'étend à l'ouest du fleuve Rouge, entre ce fleuve et la Salouen, est, à la fois, la moins peuplée, la plus malsaine et la moins cultivable. Les vallées qui séparent les hauts sommets du massif montagneux sont étroites et ne se prêtent que difficilement à la culture. La température y est tropicale ; les habitants y sont très rares.

Au contraire, à l'est du fleuve Rouge, se trouvent les plateaux de Montzé et de Yun-nan-fu, où sont accumulés la plupart des habitants du Yun-nan. Sur huit millions d'individus que compte la province,

six millions habitent ces plateaux. C'est aussi dans cette région que se trouvent les mines les plus riches et les plus aisément exploitables. Enfin, le climat y est à peu près tempéré et se prête à l'exploitation de toutes les plantes et de tous les animaux d'Europe.

De ces faits, il résulte incontestablement que notre intérêt est de construire, sans aucun délai, un chemin de fer dans la haute vallée du fleuve Rouge. Nous avons obtenu du gouvernement chinois l'autorisation de procéder à cette entreprise, à nos frais et risques, entre Laokay et Yun-nan-fu ; il importe que nous l'abordions tout de suite, afin d'atteindre la capitale du Yun-nan, avant que les Anglais soient eux-mêmes parvenus à Kulon et à Chun-ning-fu.

Dans le projet de chemin de fer indo-chinois, qui est soumis actuellement à la Chambre et qui aura probablement été voté lorsque ces lignes paraîtront, le Gouvernement et la Commission des colonies ont prévu la concession de la ligne Laokay-Yun-nan-fu à une compagnie française qui serait garantie par le gouvernement de l'Indo-Chine et par la métropole. C'est la seule des lignes indo-chinoises à laquelle la Commission des colonies ait consenti d'accorder la garantie de l'État[1]. Elle a voulu indiquer par là tout l'intérêt national qui s'attache à cette ligne. La dépense de la construction est évaluée, d'après les avant-projets, à 70 millions de francs. L'exploitation ne sera probablement pas fructueuse pendant les premières années, car le Yun-nan est encore pauvre ; mais il est permis d'espérer que la mise en exploitation des mines, rendue impossible aujourd'hui par l'absence des voies de communication, fournira plus tard des recettes suffisantes pour couvrir les frais d'entretien et d'exploitation de la ligne. Quant au Tonkin, ses ressources peuvent faire face tout de suite à la garantie d'intérêt des 70 millions que coûtera la construction et à l'insuffisance des recettes d'exploitation.

Comme conséquence de la construction de la ligne de Laokay à Yun-nan-fu, il faudra mettre en train la ligne de Haïphong à Laokay.

Elle est également prévue au projet du gouvernement et dans les propositions de la Commission des colonies. En raison des difficultés que présente la navigation dans toute la moitié du fleuve Rouge, on ne pourra procéder aux travaux définitifs de la ligne du Yun-nan que le jour où la locomotive circulera entre Laokay et Haïphong ou, du moins, entre Yen-bay et Laokay, car toute la portion du fleuve Rouge située au-dessous de Yen-bay est assez aisément navigable.

Peut-être donc vaudrait-il mieux commencer les travaux à Yen-bay, car il serait facile de transporter par eau, en ce point, tous les matériaux nécessaires. On gagnerait ainsi beaucoup de temps pour

---

[1] La Commission du Budget a substitué la garantie de l'Indo-Chine à celle de l'Etat pour cette ligne comme pour les autres.

la ligne du Yun-nan, sans qu'il en résultât aucun inconvénient pour la région située entre Yen-bay et Haïphong, car celle-ci est très bien desservie par la navigation à vapeur.

Ce qui nous importe, c'est de gagner le Yun-nan aussi promptement que possible. Les autres voies ferrées de l'Indo-Chine sont moins importantes.

Il en est une cependant que je regrette de ne pas voir figurer dans le programme soumis actuellement à la Chambre : c'est celle qui relierait Hanoï à Caobang en passant par Taï-nguyen et en suivant la vieille chaussée chinoise, encore visible sur quelques points, qui reliait autrefois, presque en ligne directe, le delta du Tonkin à la vallée de la branche inférieure de la rivière de l'ouest. Quoiqu'il n'ait été fait aucune étude sur le tracé de cette ligne en territoire chinois, il est permis de supposer qn'elle pourrait être poussée, sans trop de difficultés, jusqu'à Pé-sé. Dans ce cas, non seulement toute la partie orientale du Yun-nan, mais encore une portion du Sé-tchouen, tomberait dans la sphère d'influence économique et politique du Tonkin.

Alors même, du reste, que cette ligne ne serait pas poussée, pour le moment, au delà de Caobang, elle rendrait un service considérable au Tonkin, en permettant la dissémination des Annamites dans une région naturellement riche, qui a été autrefois peuplée et cultivée, mais d'où les populations ont été chassées, depuis un siècle au moins, par la piraterie chinoise.

Ainsi que je l'ai dit dans un article précédent et comme je le fais remarquer dans mon rapport à la Chambre sur les chemins de fer de l'Indo-Chine, l'un des vices du Tonkin est d'avoir une population, à la fois trop dense dans le delta et trop rare dans les régions qui entourent le delta. L'un des objectifs principaux des chemins de fer du Tonkin doit donc être de servir à la dissémination des Annamites en dehors du delta.

La ligne dont je viens de parler, qui relierait Hanoï à Taï-nguyen, Chomoï et Caobang, aurait, à ce point de vue, une importance considérable, car elle traverserait une des régions les plus propres à la culture indigène d'une part, à la colonisation européenne de l'autre. Peut-être aurait-il mieux valu l'inscrire au premier programme des chemins de fer indo-chinois que celle de Haïphong à Hanoï, à Viétri et à Yen-bay, qui fera double emploi avec la navigation fluviale, et qui ne servira presque pas au but dont je viens de parler, car entre Viétri, où elle sortira du delta, et Yen-bay, où elle gagnera le fleuve Rouge, il n'y a que peu de vallées susceptibles d'être mises en culture dans de bonnes conditions.

Au second rang des lignes indo-chinoises destinées à relier notre colonie aux pays voisins, il faut placer le prolongement du chemin de fer de Langson. Inauguré à la fin de 1894, entre Phu-lang-

thuong et Langson, sur une longueur de 105 kilomètres, le chemin de fer sera bientôt prolongé, d'une part jusqu'à Hanoï, à travers le delta, d'autre part, jusqu'à Nacham, sur la frontière du Quang-si.

Par suite d'une entente avec le gouvernement chinois, nous sommes autorisés à la faire prolonger par une Compagnie française jusqu'à Long-tchéou et même au delà, soit vers le sud-est, dans la direction de Nanning-fu, soit vers le nord, dans celle de Pé-sé. Un contrat a été signé, depuis deux ans environ, pour la construction et l'exploitation de cette ligne, entre une Compagnie française et le gouvernement chinois.

Contrairement à ce qui a été décidé pour la ligne du Yun-nan, l'Indo-Chine française et la métropole ne doivent pas intervenir dans la construction et l'exploitation de cette ligne. La compagnie concessionnaire n'a affaire qu'avec le gouvernement chinois. Celui-ci étant peu disposé à faire les sacrifices qu'exigeront la construction et l'exploitation, sacrifices très lourds en raison de la difficulté du terrain et de la rareté des habitants, rien n'a encore été exécuté. Un moment même, on a représenté la compagnie concessionnaire comme décidée à résilier son contrat. Il est à souhaiter qu'il n'en soit pas ainsi, car, sans avoir l'importance de la ligne du Yun-nan, le chemin de fer du Quang-si servirait fort bien nos intérêts politiques et économiques dans les provinces du sud-est de la Chine.

Il les servirait surtout si, comme je l'ai proposé dans un article précédent, on le poussait dans la direction de Canton, par la vallée de la rivière de l'Ouest et de manière à le faire aboutir à Canton même. La mise en relations rapides et sûres de cette immense ville et de sa vallée avec le Tonkin, ne pourrait avoir que des conséquences heureuses pour ce dernier.

J'ai tracé, dans un article précédent, le tableau général des chemins de fer intérieurs de l'Indo-Chine ; je n'y reviendrai pas ici.

Je me borne à rappeler que tous les intérêts économiques, politiques, stratégiques de l'Indo-Chine s'accordent pour exiger que, dans un temps plus ou moins long, les deux capitales de notre empire extrême-oriental, Hanoï et Saïgon, soient reliées par une voie ferrée qui passerait par Vinh, Quan-tri, Hué, Tourane, etc.

Trois tronçons de cette ligne figurent au programme que le gouvernement a soumis à la Chambre ; l'une est destinée à relier Hanoï et Vinh, à travers le delta du Tonkin et les deux provinces les plus septentrionales de l'Annam ; un second reliera Quan-tri à Hué et à Tourane, qui est le grand port de l'Annam ; un troisième partant de Saïgon ira rejoindre les ports de l'Annam méridional (Phan-si, Phan-tiet et Phan-ran) après avoir traversé les plateaux qui s'étendent au nord de la Cochinchine. De Phanran se détachera un embranchement qui gagnera le plateau de Lang-bian à une altitude de 1500 mètres

En ce point, un sanatorium sera établi pour les troupes et les services administratifs européens de la Cochinchine.

Les plateaux traversés par la ligne de Saïgon à Phan-ran et Langbian sont actuellement à peu près inhabités et incultes, mais ils offrent, en beaucoup de points, une indéniable fertilité, et ils se prêtent très bien à la colonisation européenne. La ligne qui les desservira peut donc être considérée, en principe, comme une ligne de colonisation. Il reste à savoir si les colons européens pourront amener sur ces plateaux des travailleurs. Les rares populations qui les habitent sont encore tout à fait sauvages et peu enclins au travail. Quant aux Annamites, ils sont trop peu nombreux en Cochinchine, pour qu'on puisse espérer de les voir émigrer des très riches plaines du delta, du Mékong et du Donnai, vers des régions qui, à leur point de vue, sont infiniment moins productives.

La ligne de Hanoï à Vinh sera fructueuse. Les voyageurs ne lui feront pas défaut, car les villages sont très nombreux sur son parcours, mais il est douteux qu'elle transporte beaucoup de marchandises. Le riz est à peu près le seul produit de toute la région qu'elle traversera; or, le riz est une marchandise lourde, encombrante, qui voyage en vrac, s'achète et se vend bon marché, et par conséquent ne se prête à aucun titre au transport par chemin de fer. Il en sera probablement de la ligne Hanoï-Vinh comme de celle Haïphong, Hanoï et Viétri et celle de Saïgon à Mytho ; situés dans les pays à rizières, tous ces chemins de fer transporteront des habitants, ils ne recevront que peu ou pas de marchandises.

La ligne de Tourane à Hué et Quan-tri est intéressante, non seulement parce qu'elle nous permettra de pénétrer aisément au cœur de l'empire d'Annam, mais encore parce qu'elle est destinée à émettre, au delà de Quan-tri, un embranchement qui, par Aïlao, traversera la chaîne annamitique, et ira rejoindre le Mékong à la hauteur de Savannakek.

Cet embranchement devra faire partie du prochain programme de chemins de fer indo-chinois; peut-être même eût-il dû figurer dans le programme actuel, en place des lignes des deltas du Tonkin et de la Cochinchine qui feront, sans grande utilité, concurrence à la navigation fluviale.

L'importance de la ligne Aïlao-Savannakek égale presque celle du Yun-nan, au point de vue de notre influence politique et économique.

Actuellement, toute la partie du Laos annamite située entre la crête de la chaîne annamitique et le Mékong, échappe à notre action morale et à notre commerce, d'une manière à peu près absolue. Toutes les marchandises qui s'y vendent viennent du Siam et tous les produits naturels vont au Siam. Quant aux rares habitants que

possédaient les flancs occidentaux des montagnes laotiennes, ils fuient devant nos impôts et nos corvées, traversent le Mékong et vont se fixer sur la rive droite du fleuve, en territoire siamois. Ces faits s'accentueront encore, sans aucun doute, le jour où un chemin de fer parti de Bang-Kok viendra rejoindre la vallée supérieure du Mékong. Ce jour-là tout notre Laos, qui est séparé de la mer de Chine et de notre influence directe par une énorme chaîne de montagnes incultes et malsaines, deviendra moralement siamois, si même il ne subit pas l'influence de l'Angleterre, déjà toute-puissante dans le royaume de Siam et qui est appelée à construire le chemin de fer du Meinam.

C'est seulement par la construction d'un chemin de fer reliant la mer de Chine au Mékong que nous pouvons nous mettre à l'abri de cette fâcheuse éventualité.

Pour gagner le haut Mékong, deux routes s'ouvrent à nous : celle de Quan-tri à Aïlao et Savannakek dont je viens de parler; celle de Saïgon à Kratieh, Shung-tung, etc., qui remonterait toute la vallée du Mékong, le long de sa rive gauche. Cette dernière serait, sans contredit, la meilleure à tous les points de vue; mais elle aurait le grave tort de coûter extrêmement cher, sans rien rapporter pendant encore bien des années, car la vallée qu'elle suivrait est fort peu habitée, encore moins cultivée. Force nous est donc de nous rabattre sur la première dont le coût kilométrique ne sera peut-être pas beaucoup moindre, mais dont la longueur ne dépassera pas 250 à 300 kilomètres.

*
* *

En résumé, les Anglais s'avancent à grands pas, à l'aide de leurs voies ferrées de la Birmanie, sur le Yun-nan; tandis que les Siamois, aidés par eux, se préparent à gagner de la même façon la haute vallée du Mékong.

Si nous ne voulons pas que ces régions tombent dans la sphère d'influence de nos rivaux, il est indispensable de prendre les devants sur eux, vers le Yun-nan, d'un côté, vers le haut Mékong, de l'autre.

Les œuvres coloniales ne sont plus, aujourd'hui, des œuvres de conquête, ni des entreprises industrielles. Si nous ne comprenons pas ces vérités, nous perdrons tout le fruit des efforts et des sacrifices que nous avons faits depuis vingt ans pour doter la France d'un domaine colonial dont la valeur intrinsèque est considérable, mais que nous n'avons pas encore su faire fructifier.

J.-L. DE LANESSAN,
Ancien gouverneur général de l'Indo-Chine, député.

LA SITUATION RESPECTIVE DES PUISSANCES EN 1898

M. Georges Berger va déposer incessamment, au nom de la commission du Budget, son rapport sur le Ministère des affaires étrangères. Alors que les hommes politiques anglais multiplient leurs discours sur la politique extérieure et que, par une dérogation inconvenante aux usages traditionnels de la courtoisie diplomatique, l'ambassadeur d'Angleterre s'est permis de discuter à Paris, dans un discours public, la politique de la nation près de laquelle il est accrédité, il est nécessaire de retenir le langage de l'éminent rapporteur. D'autant plus qu'il a jugé nécessaire — et on ne saurait trop l'approuver dans sa décision — de faire un exposé de la situation générale et de suggérer à un gouvernement, qui semble de plus en plus indécis dans sa politique, des vues précises qu'il appartiendra à celui-ci de méditer. Il sera très intéressant d'examiner prochainement les réformes qui sont indiquées dans ce rapport, le plus remarquable de ceux qui ont été faits depuis nombre d'années sur ce budget. N. D. L. D.

Il ne saurait appartenir au rapporteur du budget du ministère des affaires étrangères de formuler ici un jugement sur les événements nombreux qui, pendant l'année qui finit, ont profondément modifié la situation respective des puissances. Il faudrait, en effet, donner à cette note préliminaire un développement suffisant à la fois pour dégager les causes des transformations qui se sont produites, et pour tenter d'en pressentir les conséquences.

Notre diplomatie a continué de veiller attentivement à la sauvegarde de nos intérêts à l'extérieur. Elle a pu, avec quelque éclat, s'interposer entre les nations belligérantes. Elle a, d'autre part, défendu l'œuvre de nos explorateurs; il ne dépendait pas d'elle qu'elle y réussît davantage.

Mais, si le rôle du rapporteur du budget des Affaires étrangères n'est pas celui d'un historien, qu'il lui soit permis tout au moins d'appeler l'attention du Parlement et du Gouvernement sur les remarques suggérées par l'examen de la situation présente.

En Amérique, en Extrême-Orient, dans le Levant, l'équilibre des puissances a changé.

La grande République des États-Unis s'est résolument jetée dans une guerre de conquête que l'héroïsme de la résistance espagnole n'a pas empêchée d'aboutir à l'annexion de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines. C'est la fin de l'empire colonial le plus ancien qu'il ait été donné à une puissance européenne de créer; c'est, d'autre part, l'avènement d'une puissance extra-européenne, grande par sa popu-

lation, par ses richesses minières, agricoles et industrielles, par sa marine de guerre et de commerce, dans la politique internationale qu'elle avait semblé reléguer jusque-là parmi ses moindres préoccupations. Il est impossible de ne pas tenir compte de ce fait. Les relations politiques et économiques qui nous relient aux États-Unis aussi protectionnistes que la Grande-Bretagne est libre-échangiste, devront se multiplier en raison même de la proximité de nos possessions respectives aux Antilles d'une part, en Extrême-Orient d'autre part. Nos sympathies anciennes avec une république que servit Lafayette, en seront dorénavant plus étroites.

Dans l'Extrême-Orient, le changement de souveraineté qui vient d'être imposé aux Philippines modifie notablement la situation. Les avantages économiques réservés à quelques puissances, plus encore que les prises de possession dont certaines parties de la Chine ont été l'objet, préparent dès maintenant de graves transformations dans cet empire. L'accord de la France, de la Russie et de l'Allemagne au moment du règlement du conflit sino-japonais, avait préservé l'empire chinois d'un démembrement même partiel. Mais certaines appropriations comme celles de Kiao-Tchéou par l'Allemague ont enhardi les puissances rivales à exiger des compensations par des appropriations analogues; et l'occupation de Port-Arthur par la Russie, de Wei-hai-Wei et des rivages de Hong-Kong par la Grande-Bretagne, de Outchéou-Wan par la France n'ont fait que précéder l'attribution de concessions autrement importantes, celles de plusieurs régions minières et des principales voies ferrées qui ouvriront un marché de plus de 300 millions d'habitants au commerce du monde.

Dans le Levant, on vient de voir, par une singulière coïncidence, le règlement définitif de la question crétoise aboutir au profit de l'influence hellénique, grâce aux efforts des puissances qui ne s'étaient point lassées d'une vigilance sans profit pour elles, pendant que l'empereur d'Allemagne allait saluer à Constantinople le sultan dont les armées, dirigées par les instructeurs allemands, avaient, en 1897, envahi méthodiquement la Thessalie et menacé Athènes.

Il faut reconnaître, dans un autre ordre d'idées, que le ton des réclamations de l'Angleterre a pesé sérieusement sur les décisions de notre Gouvernement dans la récente affaire de Fachoda. Et si le pays a entendu considérer les intérêts supérieurs de la paix, il n'est pas moins évident que nous devons, avec une attention incessante, chercher à prévenir le retour de pareilles éventualités.

Il n'a pas dépendu de notre diplomatie que les intérêts de la France n'aient été plus entièrement sauvegardés. Nous avions, depuis vingt-huit ans, l'esprit tellement obsédé par d'autres pensées qui fixent en nous de cruels souvenirs, que nous n'avons pas prévu un danger dont l'apparition ne nous semblait pas possible. Une

préoccupation nouvelle s'impose à nous. Il est nécessaire qu'un lien étroit rattache désormais les questions d'ordre extérieur et les questions d'ordre spécialement colonial, et que nous voyions s'établir une entente préalable entre les départements des Colonies et des Affaires étrangères, chaque fois qu'il s'agira d'entreprises qui ne sauraient de toute évidence intéresser l'un sans l'autre. Il faut comprendre que les relations existantes entre la France et les autres puissances subissent fatalement l'influence des événements que font surgir les nécessités de la politique coloniale.

Il serait à souhaiter que la guerre conservât toujours sa raison d'être et son excuse dans l'apport d'une civilisation plus haute à des races ou à des peuples de culture inférieure ; mais, après les épreuves que nous avons traversées, il nous est commandé d'envisager l'avenir avec virilité, si nous ne voulons pas, en dépit du droit, tomber à la merci d'une puissance déjà maîtresse des mers, des passages maritimes, des lignes télégraphiques sous-marines, qui veut s'assurer des grandes routes de pénétration au sein des continents. Si le pays se rend compte de la situation, il cessera d'user son activité dans des divisions intestines qui, en se prolongeant, aboutiraient à son déclin et à son impuissance devant l'étranger.

L'année 1898 se termine par un acte heureux de politique extérieure. Une convention commerciale que le Parlement ratifiera certainement a fait cesser la guerre de tarifs qui existait depuis trop d'années entre la France et l'Italie. S'il est vrai que les rapprochements économiques préparent les rapprochements politiques, nous devons nous féliciter d'un événement qui est un échec pour le parti de M. Crispi.

Georges BERGER,
Rapporteur du Budget des Affaires étrangères.

LA CONVENTION FRANCO-ITALIENNE

La convention commerciale franco-italienne, actuellement soumise à la ratification des Parlements des deux pays, constitue un ensemble de concessions réciproques de tarifs étudiées de façon à établir une balance aussi exacte que possible. Ces concessions sont, au surplus, il est bon de le remarquer, unilatérales, et chaque pays conserve la faculté de les révoquer à tout moment. La convention franco-italienne est donc bien conforme au type des arrangements commerciaux conclus depuis 1892.

En voici une brève analyse : l'Italie, en échange de la concession de notre « tarif minimum », nous accorde, au lieu et place de son

arif général, un tarif conventionnel, résultant de diverses modérations spéciales et du bénéfice de traités passés de 1883 à 1892 par elle avec ses deux co-alliés de la Triplice (ce point est intéressant) et avec l'Angleterre et la Suisse. Les réductions portent, au total, sur plus de la moitié des articles numérotés au tarif italien. Ajoutons que, sur la demande de la France, et par considération pour l'industrie lyonnaise, les soies et soieries ont été exclues de l'accord.

La convention, comme il fallait s'y attendre, n'a pas plu à tout le monde. Quelques industriels italiens ont protesté. On a constaté une certaine agitation parmi les viticulteurs français, encore qu'un relèvement simultané des droits protecteurs de nos vins, immédiatement appliqué en vertu de la loi du « Cadenas », ait été au-devant des objections de ces derniers. Il ne paraît pas, au reste, que ces protestations doivent avoir beaucoup d'écho dans les Parlements. On semble, en France, penser généralement, avec le rédacteur de l'exposé des motifs du projet de loi ratificatif, « qu'il n'y aura pour notre production agricole et commerciale aucun dommage sérieux du fait de l'augmentation des ventes italiennes » qui sera le résultat naturel de l'abaissement des tarifs, et que le principal effet de la convention sera « la substitution plus ou moins large des marchandises italiennes aux produits que, jusqu'à présent, nous demandions à des pays tiers ». Cette dernière observation paraît devoir être surtout exacte pour les vins espagnols, qui vont se trouver désormais en concurrence, sur le pied d'une rigoureuse égalité de tarifs, avec les vins italiens.

Plus vive peut-être, quoique en réalité assez limitée aussi, a été l'opposition purement politique faite, des deux côtés des Alpes, à la convention.

M. Crispi et ce qui reste de son parti se sont efforcés, sans grand succès, de soulever, par une campagne de presse, l'opinion italienne contre la grande trahison du ministère Canevaro. Cela était prévu. Comment le misogallisme démodé (les temps ont marché !) du vieil homme d'État aurait-il pu laisser passer sans protestation ce nouveau désaveu de sa politique ?

En France, tout se borna à de discrets murmures, qui ne dépassèrent point certains cercles politiques. Et encore leurs auteurs sont-ils loin d'être les ennemis de l'Italie. Mais est-il bien, parmi nous, des ennemis de l'Italie ? Rien n'est moins certain. Les années de paix qui ont suivi la chute de M. Crispi ont fait disparaître, chez ceux qui ont quelque action sur l'opinion française, jusqu'à la dernière trace de l'irritation inaugurée par l'homme d'État sicilien causée par la politique de « coups d'épingle », pour employer une expression dont d'autres de nos voisins ont fait un usage si abusif.

Il ne reste plus, dans le sentiment public, à l'égard de l'Italie, qu'une réserve imposée par le caractère divergent des attaches politiques actuelles du pays. Les deux nations latines sont un peu dans la situation d'anciens amis qui, leur querelle apaisée, n'ont pas encore repris la vie commune et fréquentent encore dans des mondes différents. Mais est-il bien sûr que le meilleur moyen de préparer ce retour plus ou moins proche (il n'est rien d'éternel en politique) soit d'éviter les occasions de rencontre, et de mettre obstacle à la reprise des relations d'intérêt, qui sont de plus en plus le mobile déterminant des combinaisons diplomatiques de notre temps? Serait-ce la plus fructueuse politique, celle qui consisterait à laisser indéfiniment l'Italie « cuire dans son jus » et subir les dommages de la rupture commerciale de 1888?

*
* *

La réponse, à notre avis, est d'autant moins douteuse qu'il n'est pas du tout vrai, contrairement à une légende complaisamment acceptée par certains, que l'Italie se soit seule affaiblie par cette rupture. Dans l'espace de dix ans, l'expédition des produits italiens en France a subi une moins-value de 57 %. Pendant la même période, la valeur de nos envois en Italie a faibli de 50 %. Le dommage est, mathématiquement, presque égal. En fait, sans doute, le préjudice est plus grave pour l'Italie, puisque la moins-value porte sur un total d'échanges avec l'étranger notablement inférieur. Moins riche, ayant une production moins variée, l'Italie ne pouvait manquer d'être plus atteinte. Nul doute que le pays ne sorte appauvri d'une épreuve de dix années qu'il s'est imposée. On ne saurait en dire autant de la France. Il n'en est pas moins vrai que nos pertes ont été sensibles et que notre exportation pour l'Italie, réduite de moitié pendant les dix ans de la rupture, aura quelque peine à reconquérir des débouchés accaparés par nos concurrents étrangers ou oblitérés par le développement très marqué de l'industrie ultramontaine.

*
* *

Economiquement parlant, la France avait sans aucun doute des raisons plausibles de rétablir ses relations commerciales sur un pied conforme à la situation géographique et aux besoins des deux pays.

Mais ce serait amoindrir beaucoup cet acte diplomatique que de ne pas envigager, comme nous l'avons déjà fait, sa portée politique. Nous devons le considérer comme une pierre de plus apportée par la diplomatie — qui guérit les blessures qu'elle a faites, comme la lame de Télèphe — à la restauration de la bonne entente française et italienne. Il serait injuste de ne pas reconnaître que, depuis la rupture, la diplomatie italienne a toujours pris l'initiative du rappro-

chement et qu'elle a montré une continuité remarquable dans son action.

C'est une loi italienne du 25 décembre 1889 qui a commencé cette politique de réparation en abolissant les « surtaxes de guerre » qui, depuis le 29 février 1888, avaient barré la frontière à nos produits. La France rendit la politesse à sa voisine le 11 janvier 1892 en abrogeant les tarifs prohibitifs de la loi du 27 février 1888 et en replaçant les relations commerciales des deux pays sous le régime réciproque du tarif général.

C'est également à l'humeur conciliante du marquis di Rudini, dont le nom restera attaché à l'histoire du rapprochement des deux nations latines, que l'on doit deux autres conventions importantes, et éminemment pacificatrices, les traités du 28 septembre 1896 relatifs à la Tunisie et l'accord maritime du 1er octobre 1896. Enfin, le 6 mai 1897, M. Hanotaux recevait du gouvernement italien des ouvertures pour la négociation d'un arrangement commercial et, en octobre 1898, le distingué financier italien M. Luzatti venait, de la part de son gouvernement, régler avec M. Delcassé les dernières difficultés qui retardaient la conclusion de l'accord.

Nous saluons avec plaisir un événement qui met fin à une période de froissements dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils étaient inutiles. Il n'y a pas lieu de rien exagérer et de se payer d'illusions. Nous savons fort bien que la direction donnée à la politique extérieure de l'Italie n'est pas exclusivement le fait d'un mouvement de l'opinion populaire, et que, dans cette affaire, il y a des éléments sur lesquels l'opinion elle-même n'a guère de prise. Il n'en est pas moins vrai que nous aurions grand tort de négliger cette opinion. On a beau faire, il existe et il existera toujours entre les races latines des affinités comparables à celles qui, instinctivement, rapprochent les communautés anglo-saxonnes. Et ce n'est pas tout. Les événements, — et il serait injuste de ne pas ajouter l'adresse d'un ministre avisé — ont fait que la convention franco-italienne a été proclamée à un moment singulièrement opportun, qui a comme doublé l'importance actuelle de cet acte. Il est, en effet, une autre solidarité plus générale que celle des races latines et moins sentimentale, c'est celle qui, à des moments donnés, unit les États menacés d'un péril commun. Cette solidarité existe entre les marines continentales et l'Italie comme les autres puissances a intérêt au maintien de l'équilibre actuel, dernière garantie de la liberté des mers. La convention franco-italienne n'a certes pas été conçue pour faire cette démonstration. Le fait est cependant que sa conclusion opportune en a éveillé l'idée dans bien des esprits.

Maurice ORDINAIRE.
Député.

L'ANNEXION DES PHILIPPINES

Si l'on ne considérait les résultats de l'annexion des Philippines qu'au seul point de vue économique, il faudrait plutôt s'en féliciter. Le développement des richesses naturelles ne saurait manquer de prendre un rapide essor. La production et le trafic aux mains des Américains progresseront rapidement, — alors qu'un effort sérieux n'a jamais été tenté par les Espagnols, en dehors de ceux dont la Société des Tabacs des Philippines avait pris l'initiative.

Quant aux maisons de commerce de Manille et des autres centres, elles sont par contre dans l'anxiété. Les Espagnols qui détiennent le trafic se rendent compte qu'il leur sera difficile, sinon impossible, de lutter contre la concurrence redoutable des négociants et industriels américains. Beaucoup ont été ruinés par l'insurrection, et un très grand nombre ont déjà quitté le pays sans esprit de retour.

Au point de vue politique, il faut reconnaître que l'administration espagnole a été peu brillante aux Philippines. Les rivalités désastreuses des Ordres religieux et de la Franc-Maçonnerie locale, entretenaient des haînes terribles qui, d'avance, paralysaient toute tentative féconde, toute colonisation suivie. Les impôts, augmentés dans des proportions incroyables, écrasaient l'indigène et la répression s'exerçait à tout propos, quelquefois hors de propos, avec excès. Les Philippins ne regretteront donc point l'administration espagnole — on n'en saurait douter. Mais que leur réserve l'administration américaine? Ils l'ignorent, et tout le monde l'ignore avec eux, car c'est d'hier que les États-Unis se sont lancés dans les conquêtes coloniales, — sous prétexte d'on ne sait quelle application de la doctrine de Monroë, d'abord, puis en s'assurant finalement un riche archipel qui n'a rien à voir avec l'Amérique. Eux-mêmes ne sont point fixés sur le régime administratif qu'ils adopteront pour leurs colonies. On peut redouter que ce soit un régime à poigne, qui, pour anglo-saxon qu'il soit, n'aura rien de commun avec celui très large et très adroit que l'Angleterre, avant tout commerçante et libre-échangiste, applique à ses territoires d'outre-mer. Tout l'indique. Les États-Unis, ultra-protectionnistes, feront naturellement de la protection. Ils en feront sans mesure, sans ménagement, et, si les barrières sont levées pour l'importation des marchandises américaines aux Philippines, elles s'abaisseront étroitement lorsqu'il s'agira d'une autre importation ou de l'exportation des produits philippins.

Les fonctionnaires américains, eux aussi, apporteront sans doute aux populations que rêvait de gouverner ce pauvre Aguinaldo, les procédés expéditifs, rudes et sommaires qui caractérisent les Yankees.

Ils y mettront d'autant moins de façon qu'ils considèrent déjà, nous apprennent les gazettes, que les « Philippins sont de grands enfants incapables de se gouverner ». On s'en chargera pour eux. Et l'avenir seul dira s'ils ont gagné au change.

Les conséquences du démembrement colonial de l'Espagne, et de la main-mise des États-Unis sur les Philippines, seront graves, surtout au point de vue diplomatique et international. L'échiquier asiatique s'en trouve dès à présent profondément bouleversé. La prise de possession de cet archipel important par une puissance nouvellement expansive, disposant d'une marine formidable, et bientôt d'une armée considérable, est un événement capital.

La position géographique des Philippines, au centre du groupe d'îles qui séparent l'Océan Pacifique de l'Océan Indien, et l'Asie de l'Australie, en fait un poste d'observation unique. Les défenses qui vraisemblablement y seront établies, en feront par surcroît un centre stratégique de premier ordre.

Les aspirations envahissantes et mégalomanes du nouvel occupant rendent son voisinage redoutable pour tous ceux qui ont des intérêts dans ces régions. Aussi ne faut-il point s'étonner que déjà l'Angleterre pratique se soit hâtée de faire des avances aux Etats-Unis. Tout récemment, son premier ministre lord Salisbury a saisi la première occasion favorable pour témoigner à cet astre naissant des sympathies d'autant plus chaleureuses qu'elles sont moins désintéressées, et pour constater que « l'apparition de l'Amérique au milieu des « facteurs de la diplomatie asiatique et peut-être aussi européenne, « est un événement grave et sérieux qui ne peut pas servir les intérêts de la paix, quoiqu'il pense en tous cas, qu'il servira vraisemblablement les intérêts de la Grande-Bretagne ».

Lord Salisbury a-t-il déjà des raisons pour tenir ce langage ? N'y doit-on voir qu'une avance, une invitation suggestive ? Mystère. Ce qui est certain, c'est que la solidarité native pourrait à un moment donné, faire de ces deux peuples anglo-saxons, des adversaires communs de la politique russe en Asie. Les sourires de lord Salisbury pourraient séduire M. Mac Kinley, d'autant mieux que les États-Unis semblent, pour l'instant, marcher en raison de la vitesse acquise, sur la pente où se laissent presque toujours glisser les peuples vainqueurs, enivrés, enhardis par de récents succès. Les excitations de la presse anglaise et les flatteries des orateurs britanniques n'ont pas d'autre but que d'entraîner de ce côté la Grande République qui se transforme en nation coloniale, qui rêve de devenir puissance militaire, et qui volontiers serait en outre Etat intervenant dans les affaires européennes. L'amour du « colossal » est la caractéristique de ce grand pays.

Il faut donc prévoir qu'il n'assistera pas en simple spectateur aux

événements qui se dérouleront désormais en Extrême-Orient. Et cette constatation est grave à une heure où les puissances européennes se livrent à une sorte de « lotissement » du Céleste-Empire, se font adjuger qui des territoires, qui des concessions, qui des avantages particuliers.

Le démembrement colonial de l'Espagne est de nature, comme l'on voit, à préoccuper tous les esprits clairvoyants. Et ce démembrement est en quelque sorte un fait accompli. Cuba autonome... en attendant mieux ; Porto-Rico passé au pouvoir des États-Unis; et les Philippines ayant le même sort, que reste-t-il du bel empire colonial déjà décimé de l'Espagne? Peu de chose. On peut même dire rien : quelques coins de terre brûlés près du Maroc; — les Canaries, Fernando-Po, et les deux petites îles d'Annobom et de Corisco dans l'Atlantique; — les Mariannes dans le Pacifique. C'est tout ce que conservent, par delà les mers, les vainqueurs des Maures, les conquérants du Nouveau Monde, du Mexique, de Haïti, des Antilles, du Pérou, du Chili, — la patrie adoptive de Christophe Colomb, le pays de Fernand Cortez et de Pizare...

Ce craquement lamentable d'un des plus vieux États de l'Europe, ces modifications subites dans la situation respective des puissances coloniales[1] ces événements que rien ne faisait prévoir, il y a deux ans, sont éminemment graves.

La France en particulier doit envisager nettement et courageusement les éventualités qui peuvent sortir de cet état de choses. Elle a le devoir impérieux d'examiner avec sang-froid s'il ne serait pas devenu nécessaire d'évoluer, de modifier les tendances de sa diplomatie en Extrême-Orient, et d'une façon générale celle de sa politique coloniale. Sans doute, la décision peut paraître délicate. Mais il y a, pour les nations comme pour les individus, des heures solennelles où la netteté des vues et la résolution assurent l'avantage à ceux qui savent en faire preuve. Nous sommes à l'une de ces heures. Considérons la carte des deux hémisphères. Regardons autour de nous, loin et près, partout. Examinons si ce qui est impraticable en Europe ne serait point possible ailleurs ; si la politique continentale et la politique coloniale ne pourraient pas partir de points de vue différents, s'inspirer de tendances dissemblables, puisqu'en réalité il s'agit d'intérêts distincts, d'ordres d'idées autres.

Voyons les choses de plus près encore.

L'Angleterre et les États-Unis semblent destinés à évoluer en commun, dans l'Extrême-Orient tout au moins. Et cela peut, à un

---

[1] Nos lecteurs qui ont certainement gardé souvenir des belles pages de M. Deluns-Montaud écrites dans cette *Revue* dans les premiers mois de 1897 savent qu'il est possible aux esprits politiques clairvoyants de prévoir presque à coup sûr les événements. N. D. L. D.

moment donné, créer un réel péril pour le reste du monde. La Russie, d'autre part, suit parallèlement, amicalement, bien que d'assez loin et d'une façon qui caractérisera toujours, quoi qu'on dise, la diversité de nos régimes constitutionnels, l'action politique de la France.

Reste l'Allemagne. C'est un facteur considérable, qui a su manifester, dans ses tentatives d'expansion, de l'ardeur, de l'habileté, de la ténacité. On ne saurait la négliger, moins à cause de ses velléités coloniales que du contrepoids qu'elle peut offrir en Europe même, lorsque des problèmes délicats se poseront à propos de territoires lointains. La prudence, le souci de nos intérêts futurs ne devraient-ils pas nous conseiller de rechercher, de débattre même avec elle (comme on l'a dit récemment dans cette *Revue*, avec une réelle clairvoyance) les conditions d'un *modus vivendi* en politique coloniale? L'effort serait-il si grand? L'attitude modérée des journaux allemands, lors de la solution peu brillante de l'affaire de Fachoda, pourrait bien être un signe des temps. En tous cas c'est un symptôme qu'il serait téméraire de ne pas voir. L'on ne peut oublier non plus que l'Allemagne a cherché à jouer un rôle dans l'insurrection des Philippines; elle a échoué complètement grâce aux États-Unis. N'en garde-t-elle point quelque humeur?

Le jour où un tel *modus vivendi*, un tel accord tout partiel, tout de circonstance, serait conclu, fût-ce tacitement, les conflits soulevés en Egypte et ailleurs par les prétentions de l'Angleterre, se dénoueraient aisément et pour ainsi dire d'eux-mêmes.

L'opinion publique, dira-t-on, est mal préparée chez nous à une évolution de ce genre. C'est possible. Mais, en ce cas, le rôle de la presse est de l'y amener, de lui en faire comprendre l'intérêt immédiat et les avantages. Et puis, ayons le courage de le dire, si nous avons eu souvent à enregistrer des erreurs, des incohérences, des fautes et surtout un manque déplorable d'esprit de suite dans la politique extérieure et coloniale de la France, c'est en raison de l'ignorance presque complète des traditions et des exigences de cette politique, où se trouve le public français.

Partout ailleurs, nos voisins accordent plus d'importance à ce qui se passe au dehors qu'à la politique intérieure. En France au contraire, la grande majorité du monde parlementaire et de la presse, et la presque totalité de la nation se désintéressent de la politique étrangère, des tendances ou visées des autres Etats, des « Questions diplomatiques et coloniales » pour employer le mot exact.

Nous sommes à ce point de vue d'une infériorité évidente, qu'il serait puéril de nier. Les désillusions, les réveils douloureux que nous éprouvons parfois n'ont guère d'autre cause.

De ce côté devraient porter les efforts de tous.

Rien n'est plus urgent. Léon SENTUPÉRY.

LES ARMÉES COLONIALES ÉTRANGÈRES

VII. — ITALIE

LES FORCES COLONIALES DE L'ÉRYTHRÉE

Les Italiens n'ont presque rien conservé de leurs anciennes possessions de l'Érythrée, mais ils avaient commencé autrefois à y organiser une véritable armée coloniale. Au moment de leur guerre contre Ménélick leurs effectifs militaires étaient les suivants :

1 bataillon de chasseurs européens, 1 compagnie mixte de carabiniers, 1 compagnie mixte de canonniers, 1 compagnie mixte du génie; 8 bataillons d'infanterie indigène, 1 escadron de cavalerie indigène, 2 batteries de campagne indigènes.

Les troupes européennes étaient composées de volontaires ou, à défaut, d'hommes désignés par tirage au sort.

Les officiers étaient tous volontaires et jouissaient d'avantages financiers très considérables.

Les troupes coloniales étaient commandées par le ministre de la guerre qui nommait à tous les grades et emplois, mais mises à la disposition du département des affaires étrangères.

Il ne reste aujourd'hui comme garnison qu'un demi-bataillon de soldats européens, un bataillon de soldats indigènes et une batterie d'artillerie mixte.

Le rôle de l'armée coloniale italienne paraît actuellement fini; il est inutile de s'étendre sur son organisation.

VIII. — PORTUGAL

Si le Portugal s'est laissé enlever la majeure partie de son ancien empire colonial, il paraît vouloir conserver les colonies dont il dispose encore. Celles-ci comprennent : les provinces du Cap-Vert et de la Guinée portugaise, des îles Saint-Thomas et des Princes, les États d'Angola et de Mozambique, en Afrique ; les comptoirs de Goa, Macao et Timor en Asie et Océanie.

Les troupes coloniales sont constituées par des éléments assez disparates :

1° Un régiment d'outre-mer (infanterie de marine), créé en 1876, constitué à 4 bataillons de 4 compagnies, dont un résidant à Lisbonne, un au Cap-Vert, un aux Indes, un à Macao.

2° Des bataillons de chasseurs coloniaux, formés d'Européens et indigènes et qui se recrutent en principe dans la colonie où ils sont en garnison. Toutefois les soldats européens y sont presque toujours

envoyés par punition et ont subi antérieurement des condamnations dans la métropole. Il y a trois bataillons de chasseurs dans l'État d'Angola et 4 dans l'État de Mozambique.

3° Des détachements de l'armée portugaise envoyés aux colonies en cas de guerre contre les indigènes, et qui rentrent lorsque leur présence n'est plus nécessaire. Les troupes dépendent du ministre de la guerre qui nomme à tous les grades et emplois, mais elles sont mises à la disposition du ministre de la marine et des colonies.

Les campagnes des Portugais contre Gugunhana au Mozambique ont appelé l'attention sur la nécessité d'organiser une armée coloniale.

De nombreuses controverses ont eu lieu de ce chef, mais il ne paraît pas que l'accord se fasse de si tôt.

IX. — ALLEMAGNE

Supplément. — Nous avons indiqué, naguère, la situation des forces coloniales allemandes. Il nous reste à ajouter que la garnison de la nouvelle colonie de Kiao-Tcheou est ainsi constituée :

1° 1 bataillon (dit de Kiao-Tcheou) à 4 compagnies comprenant chacune 1 capitaine, 3 lieutenants et 150 hommes. Ceux-ci appartiennent à l'infanterie de marine.

2° 1 détachement d'artillerie de marine, commandé par 1 lieutenant de vaisseau, 2 enseignes et 2 lieutenants d'artillerie.

3° 1 section topographique de 4 officiers.

CONCLUSIONS

D'une façon générale, on peut remarquer que les armées coloniales étrangères ont toutes suivi la loi du progrès, à laquelle les gens et les choses ne sauraient échapper. Au début, les garnisons coloniales ne se composaient que de simples milices recrutées et armées par le pouvoir local. Les troupes régulières n'y étaient envoyées qu'à titre exceptionnel. Puis les compagnies furent groupées en bataillons permanents, ceux-ci en régiments; les régiments furent ensuite groupés en brigades et en divisions, et même, ainsi que cela a lieu dans les Indes anglaises, en corps d'armée. L'organisation des troupes coloniales s'est ainsi rapprochée de plus en plus de l'organisation des troupes européennes, jusqu'au jour où il n'y a plus eu qu'une armée unique, dont les effectifs servaient en Europe et aux colonies. On peut donc dire, qu'à l'heure actuelle, il n'y a plus d'armées coloniales chez les puissances étrangères, mais seulement des troupes coloniales. L'armée des Indes néerlandaises fait seule exception à la règle commune, mais nul n'ignore que son armée permanente n'est pas un modèle d'organisation. Les forces colo-

niales sont partout constituées par des troupes européennes et des troupes indigènes.

Les troupes européennes appartiennent toujours aux armées métropolitaines, elles sont simplement détachées aux colonies pendant des périodes de temps plus ou moins longues. Leur recrutement a lieu, par voie d'engagements et de rengagements et, en cas d'insuffisance, par voie de tirage au sort.

La constitution des unités stationnées aux colonies relève de deux systèmes différents :

1° La relève se fait par unités constituées, c'est-à-dire que les bataillons, détachés aux colonies, sont remplacés par de nouveaux bataillons venus de la mère patrie.

2° La relève se fait individuellement, c'est-à-dire que des recrues européennes viennent combler les vides occasionnés par des départs dans les régiments stationnés en permanence aux colonies.

Le premier système est celui employé par les Anglais, il a pour effet de développer l'esprit de corps, mais il est très onéreux et occasionne des déchets plus considérables.

Le second système est usité par toutes les autres puissances coloniales, il facilite l'acclimatement des hommes nouvellement arrivés qui fusionnent avec les anciens et s'initient à leurs habitudes. Mais l'esprit de corps de régiment est, au premier abord, moins développé.

En ce qui concerne la France, il n'en est pas de même ; notre infanterie de marine forme une masse excessivement compacte, de sorte que les questions de numéros de régiments n'ont aucune importance.

Les officiers, sous-officiers et soldats dépendent toujours, en ce qui concerne le commandement, l'avancement et la discipline, du ministre de la guerre ou du ministre de la marine.

Toutefois, pendant leur séjour aux colonies, des règlements spéciaux sont intervenus pour fixer leurs relations avec les autorités coloniales et le ministère des colonies. En aucun cas, l'administration de ces troupes, même dans l'armée des Indes néerlandaises, n'est séparée du commandement. La France fait seule exception à la règle commune. L'organisation des troupes indigènes diffère sensiblement de celle des troupes européennes. Le recrutement est essentiellement local et se fait par engagements, rengagements, et aussi par une sorte de conscription analogue à ce qui se passait en France sous l'ancien régime. Les communes sont rendues responsables des hommes sous les drapeaux. Les troupes indigènes sont soumises aux lois et règlements militaires qui régissent les troupes européennes, et aussi à des règlements spéciaux qui diffèrent selon les pays.

Les cadres européens appartiennent, toujours, à l'armée active. Les officiers et sous-officiers contractent des engagements particuliers les obligeant à servir dans les troupes indigènes, pendant un certain

laps de temps, en échange des avantages qui leur sont faits. Ils peuvent toujours rentrer dans les cadres de l'armée métropolitaine par voie de permutation. Les officiers, sous-officiers et soldats touchent, aux colonies, des soldes de beaucoup supérieures à celles de la métropole. Leurs retraites sont également augmentées dans une forte proportion. Les dépenses militaires incombent toujours aux budgets coloniaux.

*
* *

En résumé, ce que l'on semble avoir recherché, surtout dans ces dernières années, c'est d'éviter de créer des armées coloniales locales, ce qui ne pourrait que donner plus de force un jour aux idées particularistes des colonies. Les insurrections qui ont eu lieu, en diverses circonstances, motivent suffisamment cette manière de voir. Les colonies anglaises, dotées du self-government, font seules exception à la règle commune, mais il est bon de remarquer que, dans ces colonies, les indigènes ont cessé d'être un danger.

D'autre part il est indéniable, qu'à l'heure actuelle, les colonies ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Ce ne sont plus des possessions éloignées dans lesquelles les mœurs, coutumes, habitudes, différaient, de celles de la mère-patrie à un tel degré, qu'elles ne conservaient avec elle que des rapports lointains. La vapeur et l'électricité ont changé tout cela. Un voyage aux colonies d'Amérique n'a guère plus d'importance qu'une promenade un peu longue, on va fréquemment en Afrique et, plus facilement encore, en Asie. Dans ces conditions, les colonies ne sauraient être soumises à un régime d'exception, surtout au point de vue militaire, et toutes les puissances coloniales l'ont ainsi compris.

Ces raisons sont d'autant plus péremptoires qu'il paraît démontré aujourd'hui que les guerres futures seront des guerres coloniales. Dans ces conditions, on ne saurait ajourner le vote de la fameuse loi sur l'armée coloniale, dont la solution, toujours différée, nous couvre de ridicule à l'étranger, et peut compromettre le salut de la patrie.

Nous ne donnons pas ici notre opinion sur la question, afin qu'on ne nous accuse pas d'avoir voulu faire un plaidoyer *pro domo*.

Nous avons voulu seulement exposer des faits, et nous ne désirons qu'une chose, c'est que les recherches auxquelles nous nous sommes livrés pour mener à bien ce travail, contribuent au vote d'une loi que l'infanterie de marine attend avec tant d'impatience.

Pauvres marsouins! ils ont déployé les plus rares qualités de courage, de dévouement et d'abnégation. Qu'a-t-on fait pour eux?

— Rien. Ils nous ont conquis un monde, et tous les jours ils constatent la véracité de leur fière devise :

Incerti qua facta ferent ubique sistere detur.

Ned NOLL.

CHRONIQUES

REVUE DE L'OPINION EN FRANCE

Quatre discours, quatre événements, ont défrayé les commentaires de la Presse durant cette dernière semaine. C'est, par ordre de date, le message présidentiel de M. Mac-Kinley et le discours du trône de l'empereur d'Allemagne, puis les discours de sir E. Monson, ambassadeur de la Grande-Bretagne, à la chambre de commerce anglaise de Paris et le discours de M. Chamberlain à Wakefield.

Dans son message, M. Mac-Kinley, après avoir traité la question hispano-américaine, s'exprime ainsi au sujet du canal de Nicaragua :

La construction du canal est maintenant plus indispensable que jamais et même notre intérêt le plus impérieux exige que le gouvernement américain construise ce canal.

Le message demande ensuite au Congrès le droit de nommer une commission pour étudier les conditions commerciales et industrielles de la Chine et faire un rapport indiquant les possibilités et les difficultés d'élargir le marché en Chine pour les matières et les produits manufacturés des États-Unis. Le Message ajoute :

Les arrangements commerciaux avec la France ont relevé une partie du commerce de l'exportation américaine d'un embarras sérieux. De nouvelles négociations sont en cours pour augmenter le commerce entre les deux pays.

Les négociations avec d'autres gouvernements sont en progrès, et le président espère qu'il sera en mesure d'en annoncer le résultat dans la session actuelle.

Des négociations dans le même but se poursuivent avec l'Allemagne. Aucun effort ne sera économisé pour convaincre les Allemands que l'inspection de la charcuterie américaine pour l'exportation est complète.

On fait des efforts pour amener les gouvernements allemand et suisse à retirer la prohibition concernant les fruits secs.

Sur les rapports avec l'Angleterre M. Mac-Kinley s'exprime ainsi :

Ce sera pour moi une grande satisfaction, si je suis autorisé à vous communiquer les conclusions favorables des négociations pendantes avec l'Angleterre au sujet du Canada.

Le message se termine par un exposé de la situation financière et économique des Etats-Unis.

L'empereur d'Allemagne, dans son discours du trône, après avoir énuméré une série de projets tendant à compléter la législation sociale et fait ressortir le développement progressif des finances de l'Empire annonce que, vu la prochaine expiration de la loi actuellement en vigueur concernant l'effectif de présence de l'armée allemande en temps de paix, le Parlement sera saisi de deux pro-

jets de loi tendant à combler les lacunes les plus sérieuses de l'organisation militaire. Puis, abordant la question de la politique étrangère, l'empereur s'exprime en ces termes :

Puis, abordant la question de la politique étrangère, l'empereur s'exprime en ces termes :

Les relations de l'Allemagne avec toutes les puissances étrangères n'ont jamais cessé d'être amicales. Ma politique a plus que jamais pour but de consolider de plus en plus la paix du monde.

Les devoirs internationaux que nous prescrivait notre neutralité dans la guerre hispano-américaine ont été remplis consciencieusement et loyalement par l'Allemagne vis-à-vis des deux parties belligérantes.

Les colonies allemandes se trouvent dans un état de développement prospère. A Kiao-Tchéou, on a déjà pris des mesures pour améliorer la situation économique du protectorat.

La frontière a été fixée définitivement par une entente avec le gouvernement chinois. Un port franc a été ouvert, et l'on y a commencé des constructions.

Les travaux du chemin de fer qui reliera le protectorat à l'arrière-pays seront entrepris dans un très prochain avenir. S'appuyant sur les anciens traités encore en vigueur, ainsi que sur les nouveaux droits qu'il a acquis par le traité conclu avec la Chine le 6 mars 1898, mon gouvernement s'efforcera aussi à l'avenir, en respectant scrupuleusement les droits légitimement acquis par d'autres puissances, de développer les relations économiques avec la Chine, qui deviennent d'année en année plus importantes, et d'assurer aux nationaux allemands toute la part qui leur revient dans l'action exercée pour ouvrir l'Extrême-Orient à l'Europe au point de vue économique.

Pendant mon séjour à Constantinople, en Palestine et en Syrie, j'ai eu la joie de constater de mes propres yeux la situation estimée que les sujets de l'empire allemand résidant dans l'empire turc se sont acquise par les capacités et les vertus allemandes. Nous avons visité avec émotion, S. M. l'impératrice et moi, les lieux qui sont chers à toute la chrétienté à cause de la Passion et du Rédempteur.

Les trois souverains qui m'ont précédé sur le trône de Prusse désiraient déjà ardemment élever là un temple à la foi évangélique. Il m'a été donné d'exaucer ce désir et de consacrer au culte du Seigneur l'église du Rédempteur, à Jérusalem.

Ce sera pour moi une raison de plus pour continuer d'employer le pouvoir qui m'a été conféré par la grâce de Dieu à soutenir les éternelles vérités sur lesquelles est fondé le christianisme. Inspiré par ces sentiments j'ai éprouvé une satisfaction toute particulière à réaliser le désir conçu depuis longtemps par les catholiques allemands en acquérant la propriété de la montagne de Sion, qui est sacrée pour eux à cause de pieux souvenirs.

J'espère que mon séjour dans l'empire turc, la réception hospitalière et brillante qui m'a été faite par S. M. le sultan, d'une façon conforme aux relations amicales qui existent entre les deux empires, et l'accueil que

nous avons reçu partout, S. M. l'impératrice et moi, au milieu de la population ottomane auront, pour le nom allemand et pour les intérêts nationaux allemands, des conséquences avantageuses et durables.

Commentant ces deux discours les journaux ont généralement fait ressortir que l'Angleterre n'avait guère lieu de se féliciter d'un côté non plus que de l'autre.

C'est ainsi que M. A. Humbert écrit dans l'*Éclair* :

Ce qui frappe dans le premier exposé politique c'est le soin scrupuleux avec lequel le président de la République des États-Unis s'est abstenu de toute parole pouvant être interprétée comme une adhésion, même vague et lointaine, à cette fameuse idée de l'alliance anglo-américaine qui fait florès à Londres et qui remplit toutes les harangues anglaises depuis bientôt six mois. Pour commencer, le gouvernement de Washington entend faire l'opération du canal de Nicaragua tout seul, ce dont la presse britannique se montre fort marrie. « Un contrôle exercé en commun par les « deux nations, geint le *Daily Mail*, aurait été comme le symbole de leur « amitié. »

Le discours de l'empereur d'Allemagne non plus ne se distingue pas par l'expression d'une sympathie particulièrement bouillante à l'égard de l'Angleterre. « Les relations de l'Allemagne avec toutes les puissances étran- « gères n'ont pas cessé d'être amicales. » Albion est dans le tas. Il n'est pas question de cette parfaite identité d'intérêts qui, dans toutes les parties de l'univers, rapprochait les deux peuples, au dire du discoureur de Birmingham. On dirait même que Guillaume II a tenu à faire entendre à ses bons amis d'outre-Manche qu'il ne se prêterait pas, en ce qui le concerne, aux projets belliqueux dont ils font, à toute occasion, sonner la menace sur l'Europe. « Ma politique a, plus que jamais, pour but de consolider « de plus en plus la paix du monde. » Et il insiste longuement avec une lourdeur tout allemande, sur la sympathie que lui inspire « la magnanime « proposition de son cher ami le tsar » et sur le soin avec lequel son gouvernement étudiera toutes les propositions qui seront faites en vue de conduire à bonne fin un si noble projet. Sans doute, on peut dire que ce sont là des paroles de pure courtoisie. Mais tout de même elles vont directement contre les desseins de l'Angleterre qui s'ingénie à déchaîner le chambardement général.

De même le *Temps* remarque que la presse anglaise paraît « un peu interloquée » du message présidentiel. Les paroles chaleureuses de fraternisation anglo-saxonne n'ont pas rencontré un écho assez sonore de l'autre côté de l'Atlantique.

La *République française* donne la même note en écrivant :

Avec le discours du trône prononcé hier, à Berlin, pour l'ouverture de la session du Reichstag allemand, tombe le rideau sur la comédie des alliances anglaises. Tout le monde, d'ailleurs, a pu se rendre compte de l'ensemble et du brio avec lequel cette comédie avait été jouée, et il fau-

drait avoir l'esprit bien morose pour ne pas être très amusé du dénouement.

Il rappelle, en effet, celui de la fable de Perrette et de son pot au lait : c'est l'Angleterre ramenée à son « splendide isolement ». En attendant qu'on le tourne en apothéose de l'autre côté de la Manche, on ne cache pas la surprise qu'il cause, tant il est vrai qu'à force de se suggestionner on arrive à croire fermement aux plus étranges chimères. Ce qui fait le côté le plus saillant du discours de Guillaume II, c'est que celui-ci n'a pas daigné répondre, même par un sourire, aux avances si pressantes des hommes d'État britanniques.

M. Mac-Kinley s'en était tenu à une concision froide; l'empereur a été plus que glacé. Non seulement il n'a pas fait la moindre allusion à l'enfant mal venu et mort-né de l'entente entre l'Angleterre et l'Allemagne à propos de la baie de Delagoa et des possessions africaines du Portugal; mais il a confondu, par prétérition, le Royaume-Uni dans le rang modeste des puissances avec lesquelles il entretient des relations amicales.

La *Liberté* constate également qu'il y a loin des avances de M. Chamberlain et de ses propositions d'alliance à la froide déclaration tout juste amicale de M. Mac-Kinley!

C'est probablement pour répondre à cette double manifestation que M. Chamberlain a prononcé son important discours de Wakefield dans lequel il traite tout à la fois des relations de l'Angleterre avec l'Allemagne et avec les États-Unis en même temps qu'il fait prévoir un accord possible avec la Russie. Voici d'ailleurs les passages les plus importants de ce discours.

Et d'abord les relations anglo-russes :

L'Angleterre, dit M. Chamberlain a, jusqu'ici, assez bien réussi en Chine, quoi qu'en dise l'opposition. En ce qui concerne les concessions de territoires, de chemins de fer ou de mines, que recherchent toutes les puissances européennes, l'Angleterre a été mieux partagée que les autres nations. Les maisons de commerce et de finance anglaises ne seraient certes pas disposées à échanger ce qu'elles ont obtenu contre la part faite aux autres nations.

De plus, nous nous sommes assuré la porte ouverte. Aurait-il aussi fallu risquer une guerre pour empêcher la Russie d'avoir un port libre de glaces pour terminus du Transsibérien? Mais les Anglais auraient considéré cela comme une politique immorale, désastreuse et de courte vue.

On nous a reproché d'avoir retiré deux navires de Port-Arthur; c'était à un moment où nous nous efforcions de négocier un arrangement avec la Russie; pour le plaisir d'ennuyer la Russie, nous aurions compromis cet arrangement.

Il n'a pas abouti, mais je crois qu'une entente avec la Russie est désirable et même nécessaire, si nous ne voulons pas arriver à de graves complications. La difficulté n'est pas insurmontable; il est possible de concilier l'ambition raisonnable de la Russie avec la politique bien déterminée de l'Angleterre qui entend que toutes les nations aient des chances commerciales

égales. Cette entente est d'autant plus facile que le Japon, l'Allemagne et l'Amérique ont des intérêts identiques aux nôtres.

Le président Mac-Kinley s'est prononcé contre tous privilèges commerciaux aux Philippines, et, sans être un grand prophète, je puis dire que nous ne serons pas, à l'avenir, les seuls à défendre la politique de la porte ouverte.

M. Chamberlain s'adresse ensuite à l'Allemagne :

Je dirai à nos amis d'Allemagne qu'il est oiseux de parler d'une alliance dans laquelle une seule des parties recueillerait des avantages. Nous ne voulons pas que les Allemands retirent les marrons du feu pour nous; mais nous ne voulons pas les retirer pour eux. Qu'est-il arrivé dans le cas de l'Allemagne?

Après avoir eu avec elle un échange de vues franc et amical, nous avons reconnu ensemble que nous avions des intérêts communs très importants. Aucun de ces intérêts n'est en conflit sur quelque point du monde que ce soit.

Je pense que nous pouvons espérer qu'à l'avenir la plus grande puissance navale du monde et la plus grande puissance militaire auront des rapports de plus en plus fréquents et que leur influence combinée pourra être employée en faveur de la paix et de la suppression des barrières commerciales. L'action commune de ces deux grandes puissances sera plus énergique que ne le serait l'influence de l'une d'entre elles.

Enfin, après s'être tourné vers la Russie et vers l'Allemagne, il n'oublie pas les États-Unis, objet de ses premières tendresses :

Mais, si j'ai lieu de vous féliciter du développement de l'esprit de cordialité entre l'Angleterre et l'Allemagne, je dois me réjouir encore davantage de nos relations croissantes d'amitié avec les États-Unis.

Les colonies anglaises croissent rapidement au point de vue de l'influence, de la puissance et de la population. Bientôt elles constitueront de grandes nations qui nous seront unies par les liens du sentiment et de l'intérêt. Pour le moment, elles constituent les postes avancés de l'empire britannique, et, en cas de guerre, elles les défendront avec toutes leurs ressources, avec tout le courage et la ténacité de la race anglo-saxonne.

Les États-Unis sont déjà devenus le plus grand des États civilisés et nous avons l'amitié de la race anglo-saxonne qui constitue la plus grande partie de la population. Aucune combinaison de puissances n'est à craindre contre celle de toute la race anglo-saxonne.

De même qu'on nous disait que l'Allemagne ne répondrait jamais à nos avances, de même l'opposition déclarait que nos colonies ne feraient jamais rien pour la métropole et que l'amitié était impossible avec les États-Unis, protectionnistes et influencés par le vote des Irlandais.

L'opposition au pouvoir tenait les colonies à l'écart et faisait de l'Angleterre un objet de soupçon pour toutes les grandes nations du monde; eh bien ! maintenant je vous le demande, est-ce qu'en ce qui concerne seulement la politique étrangère, le gouvernement actuel a été sans succès?

On commence à être blasé en France de l'éloquence de M. Cham-

berlain, et ses coups de clairon ne provoquent plus grande émotion. On s'est borné cette fois à enregistrer la nouvelle manifestation du ministre anglais en constatant toutefois qu'elle était assez maladroite et même inconvenante au lendemain de l'étrange discours de sir E. Monson.

L'ambassadeur d'Angleterre, en effet, rompant avec tous les usages diplomatiques, a fait entendre, dans Paris même, des paroles dont la coupable maladresse, pour ne pas dire plus, a été vivement relevée, même dans la presse anglaise.

Voici ce que disait sir E. Monson à propos des rapports franco-anglais :

Cette année, les phénomènes météorologiques n'ont pas été brillants en novembre; par contre, jamais la pluie d'éloquence n'a tant donné en Angleterre.

Ces discours éclatants ont produit quelque effet à l'étranger, principalement en France où ils ont soulevé un assez fort mécontentement.

Nos amis français se trompent, lorsqu'ils se figurent que ces discours politiques ont été organisés en raison d'incidents récents.

Après avoir ensuite parlé du pouvoir de la presse, de la prochaine Exposition et du désarmement, l'ambassadeur britannique a conclu en ces termes :

Nous n'avons aucune raison pour ne pas admirer l'énergie de l'expansion coloniale française; je dis plus, nous n'avons aucune raison pour ne pas nous réjouir des perspectives d'avantages réciproques que cette expansion ouvre au monde en général aussi bien qu'à la France.

Nous demandons à la France d'abandonner toute suspicion d'intentions louches de notre part, et d'essayer de croire qu'il n'y a pas contre elle d'animosité générale en Angleterre; de même que nous sommes prêts à croire, ai-je besoin de dire que moi-même j'ai cette croyance fervente, que la masse de la nation française n'a pas d'animosité contre les Anglais, nous lui demandons de traiter avec nous tout différend en ayant le désir sincère d'arriver à un arrangement équitable sans nourrir l'arrière-pensée de gagner une victoire diplomatique ou de conclure un contrat dans lequel l'avantage serait tout de son côté. Persuadé, comme je le suis, du grand profit que retireraient les deux pays, si de tels sentiments présidaient à leurs relations mutuelles, je me plais à croire que les idées que je viens d'exprimer d'une façon si imparfaite seront partagées par ceux qui, directement ou indirectement, fonctionnaires au pouvoir, ou truchements non officiels de l'opinion publique, portent la responsabilité de la direction de la politique nationale. Je leur demande instamment de ne plus continuer cette politique de piqûres d'épingle qui peut bien procurer une récompense éphémère à un ministère de peu de durée, mais qui doit inévitablement perpétuer de l'autre côté de la Manche une irritation qui deviendrait à un certain moment intolérable pour une fière nation.

Je les supplie de résister à la tentation d'essayer de contrecarrer par de mesquines manœuvres l'esprit d'entreprise anglais. Je regrette de voir une

manœuvre de cette sorte suggérée par la proposition qui a été faite de fonder des établissements d'instruction en rivalité avec les nôtres dans les provinces du Soudan récemment conquises.

Une telle provocation, sans raison, à laquelle j'espère bien qu'aucun appui officiel ne sera donné, pourrait avoir l'effet de modifier la politique de ménagements qui nous empêche de tirer tout le profit que pourraient nous donner nos récentes victoires et notre présente situation, et de nous faire adopter, comme l'a proposé l'homme le plus compétent en la matière, des mesures qui, bien qu'elles soient favorablement accueillies par une assez grande partie du peuple anglais, ne sont pas précisément, j'imagine, l'objet auquel tend le sentiment des Français.

Les journaux français, dès le lendemain, ont été unanimes à protester contre le langage de l'ambassadeur et le mouvement d'indignation a été si fort que sir E. Monson dut faire publier par l'*Agence Havas* la note suivante, véritable amende honorable :

Les commentaires qu'a provoqués le récent discours de sir Edmund Monson au banquet de la chambre anglaise de commerce montrent que la pensée de l'ambassadeur n'a pas été comprise ou qu'elle n'a pas été exprimée avec une ffi susante clarté.

Sir Edmund Monson n'a nullement voulu s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, ni apprécier sa politique, car il n'a aucune qualité pour le faire et ce n'est pas son rôle. D'ailleurs, toute son attitude proteste contre tout soupçon d'intention malveillante.

Il serait inutile de citer de longues appréciations de journaux français de cet incident puisque la note est partout la même.

Le langage incorrect, dit le *Temps*, tenu par l'ambassadeur d'Angleterre a froissé profondément l'opinion. Il est pénible d'avoir à constater qu'il s'agit là d'une manifestation préméditée, combinée à loisir entre le gouvernement anglais et son représentant en France.

L'arrivée de M. Cambon à Londres a coïncidé avec ces derniers événements. Les journaux français n'ont pas manqué de le commenter et d'exprimer à ce propos les sentiments et les difficultés de la tâche qui incombe à notre nouvel ambassadeur.

M. Cambon, dit la *Liberté*, a présenté ses lettres de créance à la reine Victoria qui, suivant la tradition, l'a retenu à dîner et lui a offert pour la nuit l'hospitalité du château de Windsor.

Lorsqu'il a été désigné pour succéder à M. de Courcel à Londres, la mission qu'il a acceptée était déjà difficile. Elle est depuis lors devenue singulièrement délicate, et il ne servirait à rien de chercher à se faire illusion sur la gravité d'une situation qui peut toujours aboutir à une guerre, que toute l'Angleterre ne désire peut-être pas, que certains de ses hommes d'État voudraient peut-être même éviter, mais qui est voulue par un parti très puissant dont l'influence peut devenir, à un moment donné, absolument irrésistible.

Que M. Chamberlain et ses amis veuillent la guerre avec la France, cela n'est pas douteux, et il n'est pas moins incontestable qu'ils ont réussi

à faire accepter cette éventualité, qui eût semblé une monstruosité à tout Anglais raisonnable il y a quelques années, comme une opération commerciale excessivement avantageuse. L'affaire de Fachoda n'a été qu'un coup monté, un prétexte habilement choisi pour provoquer la France et la pousser à bout. La manœuvre a échoué, mais d'autres prétextes seront inventés, car il n'en manque pas, pour nous contraindre à perdre notre sang-froid et à sortir de la réserve que nous nous sommes imposée, à moins que l'on ne s'aperçoive en Angleterre que la guerre ne serait pas pour elle une opération aussi fructueuse que le prétend M. Chamberlain, et que, malgré sa flotte, elle n'est pas aussi invulnérable qu'elle le croit.

On le voit, la mission de M. Cambon ne serait ni commode ni agréable. Mais, conclut la *Liberté*, si elle n'était pas difficile, il n'aurait pas été nécessaire de recourir à un diplomate de sa valeur pour remplir la vacance créée par la retraite du baron de Courcel.

Le *Petit Bleu* écrit à ce propos :

M. Chamberlain veut la guerre avec la France, comme il l'a voulue avec la Russie, bien qu'il s'en défende aujourd'hui ; et la question est de savoir si lord Salisbury, qui ne la veut pas, a encore assez d'influence, assez d'autorité sur ses collègues et sur son parti pour pouvoir parler réellement au nom de l'Angleterre dans les négociations délicates qu'il va engager avec M. Cambon.

Enfin Whist dans le *Figaro* conclut ainsi un long et intéressant article sur l'arrivée de M. Cambon en Angleterre :

Une évolution, et une évolution considérable, s'est évidemment produite cet automne dans les dispositions de l'Angleterre à notre égard. L'année dernière encore, dans son discours du mois de mai 1897 auquel le discours de 1898 vient de donner un si cruel démenti, sir Edmund Monson s'écriait, aux applaudissements de son auditoire : « Cette soirée ne doit pas être le prétexte pour un discours politique ; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il est impossible de découvrir aucune raison pour laquelle l'*entente cordiale*, dont nous parlions tant il y a une quarantaine d'années, ne serait pas renouvelée et rendue plus durable qu'elle ne fut alors. »

De cette entente, avec le sens qui lui a toujours été donné, j'ai fait mon deuil, et elle n'a conservé aucune chance de redevenir *fin de siècle*. Le maintien de la paix avec l'Angleterre, basé sur des concessions réciproques, voilà le but auquel nous devons tendre : si la cordialité revient, nous y applaudirons tous des deux mains, mais nous n'en sommes pas là.

Whist précise l'origine de la formule de l'*entente cordiale* en ces termes:

En septembre 1843, le comte de Jarnac, chargé d'affaires de France à Londres, se trouvait en villégiature chez lord Aberdeen, dans sa terre de Haddo. A ce moment, le chef du Foreign Office adressa à son frère, sir Robert Gordon, ambassadeur à Vienne, une longue dépêche dans laquelle il s'appliquait à caractériser la nature des relations qui devaient, selon lui, s'établir entre la France et l'Angleterre, et, pour mieux résumer sa pensée, le ministre se servit de ces mots classiques : *a cordial good understanding*. — « Monstrueuse jonction », riposta Metternich.

REVUE DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'Angleterre et ses alliances. — Le discours du trône de l'empereur Guillaume et le message présidentiel de M. Mac-Kinley n'ont guère donné satisfaction aux plus chers désirs de l'Angleterre. La presse britannique n'a pu cacher son désappointement dans ses commentaires des déclarations du souverain allemand. La grosse question de l'accord anglo-allemand était résolument écartée avec une persistance de bien mauvais augure. Les journaux anglais avaient pourtant fait de leur mieux pour gagner la sympathie de l'Allemagne. Le *Times*, notamment, dans un article très important, avait longuement exposé que le véritable intérêt politique de l'Allemagne lui commande de marcher d'accord avec les populations de langue anglaise, dans la voie du maintien de la paix et du développement du commerce dont l'Angleterre est le champion. Le *Times* ajoutait qu'il n'existe pas une seule colonie britannique où le capital allemand et les nationaux allemands n'aient des intérêts. D'où cette conséquence qu'en persévérant dans une attitude amicale à l'égard de l'empire britannique universel, l'Allemagne protégera, en réalité, ses intérêts transmaritimes beaucoup plus efficacement qu'à la faveur de ses propres colonies. Il concluait en déclarant que l'Angleterre ne réclame de l'Allemagne, en échange, rien de plus que de ne pas s'associer aux campagnes qui pourraient être menées contre l'Angleterre, et de ne pas lui susciter des embarras.

Cet article très commenté, il est vrai, en Allemagne, n'y produisit pas tout l'effet que le *Times* devait espérer. C'est ainsi qu'on lisait dans la *Gazette de Voss :*

Les Anglais qui, pendant assez longtemps, ont tenu un langage peu bienveillant à l'égard de l'Allemagne, ont appris maintenant à apprécier exactement la valeur de l'amitié allemande. Les journaux anglais, entre autres le *Times*, préconisent aujourd'hui l'amitié allemande et même l'alliance allemande. La politique recommandée par le *Times* pourra compter en Allemagne sur un vif assentiment, à condition, toutefois, qu'elle repose sur la base de la réciprocité de bons procédés. La nation allemande n'est pas disposée, en effet, à jouer toute seule le rôle de l'amie prodiguant ses bons offices. Elle demande que l'Angleterre réponde à ses bons procédés par des procédés également amicaux. Mais, si l'Angleterre s'avisait d'exiger que l'Allemagne se mette sans réserve au service des intérêts britanniques, elle aurait compté sans son hôte.

La *Gazette nationale* écrivait de son côté :

Nous tenons en juste estime les bons conseils du *Times*, mais nous

pensons, nous autres Allemands, que les intérêts allemands sont, en somme. mieux placés entre les mains du gouvernement allemand qu'entre celles de la rédaction du *Times*. Au surplus, où le *Times* veut-il en venir avec ses suspicions mal déguisées? Quels sont donc les embarras que l'Allemagne a suscités à l'Angleterre, soit en Europe, soit ailleurs? Si l'Angleterre a éprouvé, dans le sud africain, quelques désagréments, elle ne peut s'en prendre qu'à M. Rhodes ou aux personnages officiels qui ont approuvé et soutenu l'expédition flibustière de Jameson. En quoi l'Allemagne a-t-elle été mêlée aux difficultés de l'Angleterre avec la France et l'Italie, sur le Nil et sur l'Indus, dans l'extrême Orient et au Canada? Et maintenant, nous ne saurions trop le répéter, que l'Angleterre modifie sa politique souvent peu amicale à l'égard de l'Allemagne. En ce cas, l'Allemagne ne restera pas en arrière.

Le *Germania* constatait :

L'Allemagne ne se prêtera jamais à être le satellite de l'Angleterre, et dans toutes les occasions, que cela plaise ou déplaise à l'Angleterre, elle défendra ses propres intérêts avec la dernière énergie, partout où ils lui sembleront menacés par l'Angleterre .

Enfin, on lisait dans la *Post :*

Les bons conseils du *Times* sont, pourtant, par trop étranges, et, à ce titre, ils appellent notre attention. En premier lieu, il faut que nous arrivions à la rescousse des Anglais partout, même là où on leur ferme la porte au nez, et que nous nous abstenions de susciter des embarras à l'Angleterre, soit en Europe, soit ailleurs. Après quoi, la récompense de cette attitude sera que nous prenions le parti de renoncer à nos colonies, attendu que le cousin des bords de la Tamise peut fort bien se charger de la défense des intérêts allemands dans le monde, et que nous n'avons pas besoin d'avoir nous-mêmes une place au soleil. Nous sommes dans l'obligation d'avouer qu'après les expériences amères que nous avons faites au cours de nombreuses années, nous ne nous sentons guère d'humeur à accepter de tels conseils. *Do ut des*, donnant, donnant, tel est, désormais, le principe dirigeant de la politique allemande, qui place au-dessus de tout l'intérêt allemand. Ce n'est pas avec de belles phrases que l'Angleterre nous donnera satisfaction, tandis que, d'autre part, elle recueillerait tout le profit de cette politique.

On pourrait encore multiplier les citations. Toujours l'on retrouverait la même note. L'idée d'une alliance anglo-allemande n'est pas précisément populaire en Allemagne.

Quant au message de M. Mac-Kinley, il n'a pas non plus donné grande satisfaction aux journaux anglais.

Toute la presse, écrit mélancoliquement le *Globe*, est de notre avis et trouve que le message de M. Mac-Kinley est absolument hostile au commerce britannique entre les côtes américaines et Porto-Rico et les îles Hawai. Ce n'est pas tout : le Sénat de Washington, soit que les Américains ne comprennent pas nos sentiments ou n'en tiennent point compte, vient de voter une résolution, affirmant « que les États-Unis auront le devoir de contrôler tout canal maritime qui traversera l'Amérique cen-

trale, soit à Nicaragua, soit à Panama. » Ainsi, malgré le traité de Clayton-Bulwer qui nous confère des droits identiques à ceux des Américains dans cette question, droits qu'on ne peut pas nous enlever sans notre consentement, le Sénat autorise M. Mac-Kinley à agir comme si nous n'étions pas là.

La *Westminster Gazette* elle-même, bien que volontairement optimiste, n'est pas absolument confiante en l'avenir.

Les Américains, écrit-elle en effet, partisans de la porte ouverte, se rangeraient de notre côté le jour où nous aurions à combattre pour le maintien de ce principe. Une action commune de ce genre serait rendue encore plus facile par les sentiments cordiaux qui unissent les deux nations et dont le message est un éclatant témoignage.

Les Anglais un peu susceptibles pourraient cependant ne pas être satisfaits entièrement des déclarations de M. Mac-Kinley touchant l'avenir du canal de Nicaragua. Le président déclare nécessaire que le futur canal soit sous le contrôle unique des États-Unis. Cependant, en vertu du traité de Clayton-Bulwer, les droits de l'Angleterre et de l'Amérique sont égaux en ce qui concerne le contrôle du canal.

Nous ne sommes pas disposés à renoncer à ce droit. Mais nous pensons qu'au moment d'un règlement de la question, les États-Unis ne chercheraient pas à mettre en doute la position d'égaux à égaux où se trouvent les deux peuples vis-à-vis l'un de l'autre.

Les journaux allemands, de leur côté, soulignent avec malice la nouvelle orientation de la politique des États-Unis. C'est ainsi qu'on lit dans la *Gazette de Voss :*

Les États-Unis veulent maintenant établir, dans toutes les parties du monde, des stations de charbon. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient fait l'acquisition de la lagune de Chiriqui à Costa-Rica. Cette lagune est un magnifique port naturel, qui est protégé contre la mer par une série d'îles situées à l'embouchure, et qui peut fournir un abri et un arrivage sûr à un nombre illimité de navires de guerre. Elle est située entre Greytown, où le canal de Nicaragua commencera probablement, et Colon où commence le canal de Panama. L'importance stratégique de cette possession est donc manifeste. Aussi, la nouvelle n'a-t-elle pas été accueillie à Londres avec indifférence, et déjà le *Standard* demande pour l'Angleterre une compensation. On voit que l'amitié anglo-saxonne, dont on faisait si grand étalage et qui devait aboutir à une alliance anglo-américaine, ne repose que sur le principe des complaisances réciproques, aux dépens des autres États.

La *Post* écrit à son tour :

Si nous voulons résumer notre impression générale sur le message du président Mac-Kinley, nous serons amenés à constater que le président des États-Unis n'a rien dit qui soit de nature à causer quelque surprise en Allemagne. En Angleterre, par contre, on se montre moins satisfait de la teneur du message américain. Le *Daily Mail*, le *Daily Graphic* et le

Daily Chronicle notamment, publient à ce sujet des articles contenant des commentaires assez significatifs.

Enfin on lit dans la *Germania :*

Les Américains ont soumis au tarif douanier américain Porto-Rico, leur nouvelle possession. Par le fait même, ils ont, au mépris de « l'intérêt commun anglo-américain », fermé brutalement au nez des Anglais la fameuse « porte ouverte ». Aussi, la presse anglaise entonne-t-elle déjà à ce propos une complainte mélancolique. Mais il est probable que les États-Unis ne s'en tiendront pas là et qu'ils réservent à l'Angleterre une autre cruelle déception, en soumettant également les Philippines au tarif douanier américain. Déjà l'on mande de Philadelphie que M. Hay, secrétaire d'État, a déclaré que la politique de la porte ouverte aux Philippines doit être entendue en ce sens que le tarif américain doit être appliqué là-bas uniformément à toutes les nations, y compris les États-Unis. Tous les États paieront donc des droits égaux. Cela indique, ni plus, ni moins, que les États-Unis sont résolus à écrémer dans les Philippines, à leur profit exclusif, les bénéfices de leur nouvelle acquisition.

Le discours de sir Edmund Monson. — Le discours prononcé par sir E. Monson au banquet de la Chambre de Commerce anglaise à Paris a eu, à peu d'exception près, une très mauvaise presse de l'autre côté de la Manche. Pour faire bonne justice d'une si extraordinaire violation des règles de la profession diplomatique, nous n'avons qu'à puiser à pleines mains dans la presse anglaise à laquelle il faut rendre cette justice qu'elle a su dès le premier moment décliner toute solidarité avec son ambassadeur.

La *Westminster Gazette* a été très surprise à la lecture du discours de sir E. Monson :

Dans la situation de l'ambassadeur, dit-elle, situation qui implique toujours une grande responsabilité et qui est en ce moment particulièrement difficile, c'est un acte de pure folie d'aller faire la leçon au gouvernement français, au gouvernement dont on est le serviteur, et à la presse des deux pays. Il a certainement méconnu son devoir.

La *Pall Mall Gazette* dit que la diplomatie est depuis hier soir plus « nouvelle » que jamais.

D'une façon générale, l'impression à Londres, soit dans la presse, soit dans les cercles politiques et diplomatiques, est celle de l'étonnement et de surprise.

On télégraphie de New-York à la *Morning Post*:

Le discours de sir Edmund Monson est regardé ici comme tout à fait exceptionnel et plus audacieux que ceux qui ont jamais été prononcés par des diplomates américains eux-mêmes.

On croit, dans les cercles officiels, que l'ambassadeur britannique a pesé et calculé avec soin, au préalable, toutes ses assertions.

Dans les cercles diplomatiques, on estime qu'il a violé toutes les règles de sa profession et pris une licence sans précédent dans l'histoire.

Un organe aussi autorisé que le *Commercial Advertiser* ne craint même pas d'avancer que, si ce discours provient de la propre inspiration de l'ambassadeur à Paris, il doit mettre fin à sa carrière diplomatique. Ceci est affaire à lord Salisbury, mais il est évident qu'à l'avenir sir Edmund Monson manquera d'autorité et que sa situation parmi nous sera plus qu'incommode.

Le *Times*, cependant, donne son entière approbation à cet étrange discours et déclare même, avec une inconscience merveilleuse, que nous sommes vraiment difficiles à contenter :

Quand, dit-il, pour éviter une irritation inutile, nous décrivons en termes généraux la ligne de conduite suivie par les Français, ils déclarent ne pas nous comprendre, et, quand nous descendons jusqu'aux détails, ils deviennent furieux de notre crudité de langage et nous accusent de provocation.

Le *Globe*, lui aussi, approuve le langage de l'ambassadeur et il en tire même de curieuses conclusions en disant :

Le discours de sir Edmund Monson a produit son effet, en éclaircissant la situation.

Il est l'affirmation nouvelle et autorisée que l'Angleterre veut toute la vallée du Nil pour l'Égypte.

On peut avec intérêt, de ces déclarations du *Globe*, rapprocher l'article suivant de la *Post* de Berlin :

La *Post* insiste sur l'importance considérable de la question égyptienne au point de vue de la politique universelle. Elle estime que la gravité de la question d'Orient a été reporté du Bosphore au canal de Suez.

Les Romains, ajoute la *Post*, appelaient l'Égypte la porte des pays et des mers. Cette définition, depuis la construction du canal de Suez, est plus grave que jamais, et Napoléon Ier pensait, avec l'Égypte, tenir en sa main les destinées du monde. Celui qui possède l'Égypte commande le commerce de quatre parties du monde et il a, en même temps, un fort point d'appui contre le pays qu'arrose l'Euphrate. C'est pourquoi l'Angleterre, qui tient, en outre, à assurer le marché de l'Inde, n'abandonnera jamais l'Egypte de son plein gré. Tant que l'Angleterre exercera la prédominance dans la Méditerranée, il sera impossible de la contraindre à abandonner l'Égypte.

Toutefois, sa situation semble moins assurée contre les mouvements insurrectionnels qui peuvent se produire.

Il faut, en outre, attendre l'heure propre. Cette heure sonnera lorsque, dans la lutte pour la Méditerranée, la flotte anglaise ne sera plus en état de résister à l'effort combiné de la flotte française et de la flotte russe. Alors la France pourrait, par l'envoi d'un corps de troupes, donner à une insurrection des Égyptiens un appui assez efficace pour obliger l'armée d'occupation anglaise à déposer les armes. Or, dans une guerre avec la France et la Russie, ce ne serait pas seulement la possession de l'Égypte

qui serait en jeu pour l'Angleterre. Cette puissance ferait donc sagement de ne pas provoquer la destinée.

Le vrai péril. — L'année 1898 se termine mal pour notre pays. A l'intérieur, il est divisé profondément; à l'extérieur, la situation n'est pas seulement grave : elle peut, d'un jour à l'autre, donner lieu à un conflit redoutable. Non pas que notre gouvernement ne soit prêt à dépasser même les limites que fixe l'esprit de conciliation; mais la Grande-Bretagne a mobilisé sa flotte et ses forces militaires et comme le disent les *Débats* du 14 décembre : *L'intérêt tout à fait extraordinaire avec lequel les journaux et le public anglais s'occupent des relations de la France et de l'Allemagne et de la possibilité d'un rapprochement entre ces deux pays, est significatif... L'Angleterre est prête à toutes les éventualités, tous ses préparatifs sont achevés, toutes ses mesures prises... Rien n'est fini, rien n'est réglé. Et rien ne sera fini ni réglé de sitôt.* »

Comment ne faisons-nous pas trêve à des querelles criminelles en face d'un pareil péril? Nos hommes de gouvernement ont-ils des vues nettes sur leur devoir? Leur devoir n'est pas d'hésiter toujours entre des politiques contraires, il consiste à *avoir le courage* d'en suivre une. A lire les journaux officieux, ce qu'on voit clairement, c'est que notre gouvernement ne sait pas nettement où il veut aller, c'est qu'entre le président d'une commission parlementaire et le président du conseil il y a eu un échange de lettres par lesquelles chacun tente également de dégager sa responsabilité; déjà ! En face d'éventualités qui peuvent nous être imposées malgré nous, il faut préparer nos armes et nos alliances.

Un marquis du siècle dernier, recevant au bal un coup de pied d'un de ses ennemis, grand batailleur, qui entendait le couvrir de ridicule d'abord et le tuer ensuite, se retourna et, souriant à son interlocuteur, lui dit : « Tiens, vous voilà ! Que vous dansez bien la gavotte !

Nous ne croyons pas que notre gouvernement puisse accepter de suivre cette politique ou plutôt prendre semblable attitude. Il lui appartient de prévoir et de décider : après Fachoda, le discours de sir E. Monson; après ce discours, la main-mise sur la caisse de la Dette Egyptienne, sur le *French Shore*. Nous souhaitons très vivement de nous tromper. H.P.

RENSEIGNEMENTS POLITIQUES

Déjeuner du Groupe diplomatique et colonial. — Le second déjeuner du Groupe diplomatique et colonial a eu lieu le mardi 6 décembre au grand Cercle républicain, sous la présidence de

MM. Doumer, gouverneur général d'Indo-Chine, et Étienne, président de la Commission des colonies; 74 membres du Sénat, de la Chambre, de l'Enseignement supérieur et de la presse avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé.

En réponse aux allocutions de MM. Eugène Étienne, Marcel Fournier, Henri Pensa, M. Doumer a fait un exposé très intéressant de la politique qu'il a suivie et qu'il compte suivre en Indo-Chine. Sans reproduire intégralement ce discours, notons-en les idées principales :

« En voulant fermement, en dépit des intérêts particuliers qui très naturellement se dressent sur nos pas, servir les intérêts généraux, nous arriverons à faire de l'Indo-Chine une école pour les autres colonies ; nous le devons ; lorsque, de l'extrême Orient, nous regardons notre France et que nous assistons à l'extension rapide de l'influence des autres puissances, quelque inquiétude nous vient et nous nous disons : il dépend de nous de fortifier la mère-patrie en lui donnant ici une autre France digne d'elle, avec la force, la puissance et l'autorité.

« La pacification du Tonkin est complète : grâce à des hommes comme le colonel Pennequin, le colonel Lefèvre, qui savent à la fois économiser le sang de leurs soldats et celui d'adversaires destinés à devenir les auxiliaires naturels de notre colonisation, l'armée rend les plus précieux services; mais ce n'est pas tout que de pacifier. C'est bien un véritable gouvernement qui est entre mes mains : il faut mettre en valeur ce pays, développer sa richesse de manière qu'il puisse acheter; on n'achète que lorsqu'on peut vendre, et comme la richesse ne vaut que lorsqu'elle est au point où on la consomme, il faut créer des voies de communication.

« Voilà pourquoi je suis venu demander au Parlement les sommes nécessaires à la création de cet outillage, ou plutôt au parachèvement d'un outillage en création : nous avons déjà aménagé un port dans la baie d'Along et, grâce au seul accord de l'Amiral qui apportait ses connaissances et du Gouvernement général qui assurait des moyens financiers, nous aurons prochainement la coquetterie de remettre à la marine un port tout outillé qui n'aura rien coûté à la métropole.

« Nous ouvrons des canaux en Cochinchine ; nous voulons maintenant amorcer tout un réseau de voies de communication, faire de l'Indo-Chine une base d'opération économique et commerciale en même temps qu'un foyer de rayonnement pour notre influence. Il faut que nous profitions des avantages naturels qui résultent pour nous de la situation des lieux, et, puisque les grandes routes du monde sont à la fois économiques et militaires, nous devons nous ouvrir de vastes régions encore isolées du monde. Aux premiers

arrivés appartiendra l'influence, l'autorité, la possession même. Déjà nous avons dans ces pays des représentants utiles ; un jour prochain, je pense, nous aurons le moyen d'accroître notre action par cette pénétration pacifique qui sera l'une de nos principales préoccupations. J'attends du Parlement le vote des crédits nécessaires à une œuvre aussi importante et aussi féconde et je veux aussitôt retourner dans notre grande possession servir la France et remplir tout mon devoir ».

Ce discours a été accueilli par de chaleureux applaudissements. En dehors des membres présents à la précédente réunion, nous avons remarqué MM. le Dr Labbé, sénateur, Lavertujon, M. Pardon, ancien gouverneur de la Martinique; de Lamothe, gouverneur du Congo; Hardouin, consul général à Bangkok; Pillet, professeur, à la Faculté de Droit; Barère, géographe; Guy de Contenson; Dybowski, directeur de l'Agriculture en Tunisie.

RENSEIGNEMENTS ÉCONOMIQUES

I. — EUROPE

Autriche-Hongrie. *Le reboisement sur la côte de l'Adriatique.* — Des coupes pratiquées d'une façon inintelligente et le pâturage des moutons ont transformé le territoire du plateau de Karot, près de Trieste et dans la péninsule de l'Isting, en un véritable désert rocheux sur une étendue d'environ 44 milles. Jadis s'élevaient dans tout ce pays, c'est-à-dire dans le territoire de Trieste et dans les comtés de Goritz et de Gradisca, de belles forêts de sapins, de hêtres et de chênes; actuellement il n'en reste plus rien et le sol, exposé aux vents desséchants, privé de la couche d'humus que produisait l'accumulation des débris des arbres, des brindilles et des feuilles est devenus absolument stérile. De là un appauvrissement du pays auqnel le gouverne-autrichien s'est efforcée de porter remède.

De 1884 à 1896, la commission chargée d'effectuer le reboisement du pays (dont les habitants n'ont qu'à préparer le sol pour la plantation) a fait planter des pins noirs et des pins maritimes, des mélèzes, des pins sauvages, des pins de Corse, des sapins et des arbres de différentes espèces feuillues. Ni les platanes, ni les frênes, ni les acacias n'ont pu résister au vent terrible que les habitants désignent sous le nom de *Bora* et ce sont surtout les pins noirs, les sapins et les hêtres qui sont utilisés pour les travaux de reboisement. Grâce à ces ratvaux, l'aspect du pays se trouve déjà modifié, pour le plus grand béné-

fice de la contrée [1]. Quand donc, en France, arriverons-nous dans nos régions déboisées à des résultats analogues?

II. — ASIE.

Japon. — *Progrès du commerce extérieur entre* 1893 *et* 1896. — A en croire une publication officielle, émanant du département de l'agriculture et du commerce japonais et intitulée *General View of Commerce and Industry in the Empire of Japan* [2], le commerce extérieur de cet Etat se serait accru d'un tiers dans l'espace de temps compris entre 1893 et 1896, et aurait passé de 900 à 1340 millions de francs. Le progrès, déjà sensible pour les marchandises importées (200 millions), le serait encore plus pour les exportations (240 millions de francs) et se manifesterait dans les relations économiques de l'empire des Tennos avec les principaux pays européens; au cours de ces trois ans, en effet, les exportations du Japon auraient passé :

de 200 à 270	millions	de	francs	aux Etats-Unis,
— 90 — 110	—		—	en France,
— 76 — 130	—		—	en Angleterre.

Quant aux marchandises qui constituent les principaux articles de l'exportation japonaise, il faut placer au premier rang les soies brutes [3], représentant un tiers du commerce d'exportation (240 millions); les tissus de soie en représentent un dixième, et leur fabrication ainsi que leur exportation, ont, paraît-il, décuplé dans les dernières années, celle surtout des tissus dits *habutai*. Les progrès extraordinaires réalisés par les Japonais dans la fabrication et l'exportation des tissus expliquent cet accroissement. Deux autres articles des plus importants du commerce d'exportation du Japon sont: 1° le thé vert (170 millions de francs), qui va presque exclusivement aux Etats-Unis et au Canada ;) 2° le riz (170 millions), qui est consommé surtout en Angleterre et en Allemagne.

III. — AMÉRIQUE

Dominion Canadien. — *Le trafic de la France au Canada.* — Il ressort des travaux de la Chambre de commerce française de Montréal qu'il existe actuellement un commerce direct de France au Canada d'au moins 30.000 tonnes de fret, et qu'en l'absence de ligne directe, une grande partie de ce fret va chercher à Anvers, à Hambourg, à Liver-

---

[1] *Politique coloniale*, 19 novembre 1898.
[2] Tokio, Y. Yamaguchi, 1897, in-8.
[3] Ce sont les États-Unis et la France qui absorbent presque exclusivement la soie brute exportée du Japon ; ils en importent respectivement pour une valeur de 150 et de 85 millions de francs.

pool, à Glasgow, ailleurs encore les navires qui le transporteront au Canada. A ces 30,000 tonnes de fret *apparent*, la même Chambre de commerce n'hésite pas à en ajouter 20,000 pour le fret *non apparent*, c'est-à-dire pour les marchandises françaises entrant au Canada comme provenances anglaises, belges ou allemandes, parce qu'elles sont expédiées avec des connaissements anglais, belges ou allemands.

On arrive donc à constater l'existence d'un trafic actuel, de France au Canada, de 50,000 tonnes [1]. 50,000 tonnes de fret de sortie ! N'est-ce pas suffisant pour déterminer les armateurs français à créer cette ligne directe entre le Canada et la France que nous avons demandée ici même [2], et qu'il y aurait un si grand intérêt économique à faire fonctionner? La ligne anglaise Thomson n'hésite pas à envoyer régulièrement ses navires revenant de la Méditerranée charger à Tonnay-Charente les vins et eaux-de-vie à destination du Canada. Quand reprendrons-nous notre indépendance et posséderons-nous, soit à La Palice-Rochelle comme le demandait dès 1893 notre collaborateur, M. E. Garnault [3], soit ailleurs, une ligne directe entre la France et son ancienne colonie? Les deux pays ne pourraient qu'y gagner.

Henri FROIDEVAUX,
Agrégé d'histoire et de géographie,
Dr ès lettres.

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES

Allemagne. — 3 *novembre*. — Elections pour la Chambre des députés de Prusse. Sont élus : 147 conservateurs, 57 conservateurs libéraux, 99 candidats du centre, 1 réformiste, 74 libéraux nationaux, 10 candidats de l'Union libérale, 24 candidats du parti libéral démocratique, 1 démocrate, 3 agrariens, 14 Polonais, 2 Danois et 1 candidat n'appartenant à aucun groupe déterminé. L'opposition gagne une vingtaine de sièges.

5. — En raison de l'état de santé de l'Impératrice, l'Empereur décide de revenir de Jérusalem par mer.

24. — Arrivée des Souverains à Munich.

26. — Arrivée des Souverains à Potsdam. Expulsions dans le Sleswig.

29. — Règlement du conflit entre la Prusse et la principauté de Lippe.

[1] Chambre de commerce française de Montréal : *Bulletin mensuel*, 19 septembre 1898, p. 103.
[2] Cf. *Questions Diplom. et Colon.*, 15 janvier 1898, p. 121.
[3] *Les Rochelais et le Canada*, p. 57, 58.

Angleterre. — 1er *novembre.* — Le gouverneur anglais fait remettre au ministre des affaires étrangères de Russie l'acceptation de la Grande-Bretagne à la conférence sur le désarmement.

4. — Banquet du Lord Maire offert à Lord Kitchener. Discours de Lord Salisbury.

9. — Procession du Lord Maire et banquet traditionnel au Guild Hall. Grand discours politique de Lord Salisbury sur la politique extérieure de l'Angleterre.

12. — Discours de sir Edward Grey sur la question de Fachoda.

15. — Grand discours de M. Chamberlain à Manchester sur le conflit anglo-français.

Conférence internationale de toutes les grandes compagnies transatlantiques d'Europe et d'Amérique.

17. — Nouveau discours de M. Chamberlain à Manchester sur les relations de l'Angleterre avec l'Allemagne et les Etats-Unis.

23. — Un syndicat du chemin de fer anglo-chinois a obtenu la concession de la ligne de Canton à Changtu.

Discours du chancelier de l'Echiquier, sir Michaël Hicks Beach, à Edimbourg.

26. — La *Gazette officielle* publie un décret réorganisant le territoire précédemment administré par la Chartered. A l'avenir, la Rhodesia sera gouvernée d'après le principe appliqué aux colonies de la Couronne et prendra le nom officiel de Rhodésia du Sud.

28. — Mouvement insurrectionnel dans la vallée de Swat aux Indes. Les insurgés sont commandés par le Mad-Mullah.

29. — Lord Kitchener lance un appel à la population anglaise pour la constitution à Khartoum d'un centre d'enseignement anglais qui aura pour but de faire rayonner dans toute l'Afrique les idées et l'influence anglaise.

Autriche-Hongrie. — 4 *novembre.* — La Chambre de Vienne repousse par 173 voix contre 116 la motion de M. Kranavertter tendant à mettre M. Badeni, ancien président du conseil, en arrestation pour avoir dissipé les fonds publics par l'achat d'un journal viennois, le *Reichswehr.*

8. — Après une séance tumultueuse, la Chambre de Vienne repousse, par 187 voix contre 116, la motion de mise en accusation du ministère Thun, motivée par la publication des ordonnances.

La Chambre de Budapesth discute, avec la plus grande violence, une motion de blâme déposée contre le président baron Banffy.

17, 18, 21, 22. — Séances tumultueuses à la Chambre de Budapesth à l'occasion du projet de déplacement du monument Hentzi à la place duquel le gouvernement se propose de faire élever le monument de l'Impératrice Elisabeth.

Les étudiants manifestent devant la Chambre. La police intervient ; un étudiant est grièvement blessé.

23. — L'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne arrivent à Pola, venant de Palestine.

Belgique.— 23 *novembre.*— Répondant à une question, le ministre des affaires étrangères déclare que le gouvernement belge a été un des premiers à affirmer au Tzar ses très vives sympathies pour sa généreuse proposition de désarmement.

Chine. — 10 *novembre.* — Le Tsung-li-Yamen promet au corps diplomatique de retirer les troupes chinoises de Kang-Su.

16. — Les troupes chinoises commencent à se retirer.

17. — Le gouvernement coréen publie des décrets interdisant aux étrangers de faire du commerce à l'intérieur.

23. — Une émeute éclate à Séoul. Le parti des réformes a le dessus. L'Empereur donne aux ministres étrangers l'assurance de son désir d'accorder des réformes.

24. — Arrivée à Pékin de M. Nicolas de Giers, nouveau ministre de Russie.

27. — M. Pritchard-Morgan acquiert le droit d'exploiter dans le Tsi-Chuan toutes les mines non encore ouvertes.

30. — Départ de Li-Hung-Tchang pour Chantoung.

Egypte. — 3 *novembre.* — Arrivée au Caire du commandant Marchand.

4. — Retour au Caire du capitaine Baratier.

5. — Le gouvernement français décide de ne pas maintenir à Fachoda la mission Marchand.

Espagne. — 19 *novembre.* — Ouverture à Saragosse du congrès des de commerce.

28. — Après une protestation relative à la conduite des États-Unis au sujet des Philippines, l'Espagne se déclare prête à conclure la paix Elle accepte l'indemnité de 20 millions de dollars que lui proposent les Etats-Unis en compensation des dépenses faites aux Philippines.

29. L'agitation carliste est assez vive en Catalogne surtout.

30. — La commission hispano-américaine commence à Paris la discussion du traité de paix rédigé par MM. Ojeda et Moore.

États-Unis. — 8 *novembre.* — Elections pour le renouvellement des législatures et des gouverneurs. Les républicains l'emportent, les démocrates viennent ensuite et l'on prévoit l'insuccès des partisans du libre monnayage.

13. — Le cabinet de Washington refuse toute discussion sur la possession des Philippines et veut seulement débattre les conditions dans lesquelles elles seront annexées aux Etats-Unis.

France. — 1er *novembre.* — Constitution définitive du cabinet Dupuy.

4. — Déclaration ministérielle aux Chambres.

7. — La Cour de cassation commence son enquête dans l'affaire Dreyfus.

17. — Remise au président de la République des insignes de la

Toison d'Or. Le grand-duc Vladimir de Russie était parrain du président.

19. — Lettre du prince Henri d'Orléans à M. Delcassé au sujet de l'affaire de Fachoda. Le prince explique pourquoi il renonce au voyage entrepris par lui en Abyssinie.

21. — Discours de M. Barthou en prenant possession de la présidence du groupe des républicains progressistes.

24. — Voyage du président de la République à Lens.

28, — Ouverture du congrès national catholique.

Grèce. — 7 *novembre.* — M. Zaïmis président du conseil, remet au roi la démission du cabinet.

11. — Constitution du nouveau ministère Zaïmis. M. Zaïmis prend, avec la présidence, le portefeuille des affaires étrangères.

26. — Les ministres de France, d'Angleterre, d'Italie et de Russie se rendent auprès du roi et lui annoncent officiellement la nomination du prince Georges comme gouverneur de Grèce.

Italie. — 13 *novembre.* — Ouverture à Turin du congrès international des étudiants.

16. — Ouverture du Parlement. Discours du Trône.

On annonce un incident à Raheita. Des troupes françaises ont débarqué sur le territoire italien.

17. — M. Zanardelli est élu président de la Chambre.

18. — Arrivée du *Hohenzollorn* à Syracuse. Il repart le lendemain.

Arrivée de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne à Messine.

21. — Conclusion de l'accord commercial franco-italien.

A la suite d'explications échangées entre les deux gouvernements l'incident de Raheita est aplani.

23. — Exposé financier à la Chambre.

24. — Ouverture de la conférence anti-anarchiste. Les discussions sont tenues secrètes.

Japon. — 1er *novembre.* — Démission du cabinet.

6. — Constitution du nouveau ministère sous la présidence du marquis Yamagata. M. Aoki est ministre des Affaires étrangères.

Roumanie. — 14-15 *novembre.* — Elections communales et municipales. Succès du gouvernement.

27. — Ouverture du Parlement.

Serbie. — 24 *novembre.* — Ouverture du Parlement.

Turquie. — 5 *octobre.* — Les ambassadeurs remettent à la Porte la note collective des puissances réclamant l'évacuation de la Crète par les troupes ottomanes. Cette note est un ultimatum.

10. — Le Sultan rappelle Djevad pacha de Crète en lui donnant pour mission d'accompagner l'empereur d'Allemagne dans son voyage de Syrie.

11. — La Porte accepte les demandes des puissances formulées dans l'ultimatum, mais en faisant certaines réserves.

16. — Les puissances maintenant toutes leurs demandes, le Sultan se décide à céder et envoie l'ordre de retirer toutes les troupes de Crète. Les généraux Osman et Sabi pacha sont envoyés pour surveiller l'embarquement des troupes turques, mais les amiraux refusent de les laisser arriver en Crète.

18. — Arrivée de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne à Constantinople. Les souverains sont reçus au débarquement par le Sultan. Dîner de gala à Yldiz-Kiosk.

19. — Un iradé concède à la Compagnie allemande des chemins de fer de Haïdar-Pacha à Angora le terrain nécessaire pour la construction d'un port commercial à Haïdar-Pacha.

21. — L'empereur d'Allemagne et le Sultan passent en revue les troupes ottomanes à Constantinople.

22. — Départ des souverains allemands pour Haïfa.

24. — Départ de la Sude du premier transport rapatriant les troupes turques.

28. — Arrivée de l'empereur et de l'impératrice d'Allemagne à Jaffa.

29. — Arrivée des souverains à Jérusalem.

31. — Consécration de l'église du Rédempteur.

1er *novembre*. — Après l'acquisition du territoire de la Dormition par Guillaume II, un échange de télégrammes a lieu entre le Pape et l'empereur.

L'empereur et l'impératrice visitent le Jardin des Oliviers.

2. — L'empereur reçoit le consul de France à Jérusalem.

3. — La Canée : les derniers contingents turcs s'embarquent.

Jérusalem : l'empereur et l'impératrice continuent leurs visites.

4. — Djevad pacha, ancien gouverneur de Crète, est nommé gouverneur de Damas. Les amiraux prennent possession du gouvernement de Crète, et les troupes européennes occupent différents points.

Jérusalem : les souverains allemands partent pour Jaffa d'où ils se rendent à Beyrouth pour s'embarquer après avoir visité Damas.

5. — Le prince Georges de Grèce est définitivement agréé comme gouverneur de Crète.

12. — Les souverains allemands s'embarquent à Beyrouth.

25. — Le Sultan proteste auprès du Tzar contre la nomination du prince Georges. Le Tzar lui répond que les droits de souveraineté du Sultan restent sauvegardés.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME

1er SEPTEMBRE — 15 DECEMBRE 1898

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE 1898.

Ce que nous avons fait et ce qu'il faut faire en Indo-Chine, par M. J.-L. de Lanessan 1
La situation politique en Italie, par M. M. Lorthon-Millet 12
L'Algérie et le nouveau gouverneur, par M. Augustin Bernard 20
L'Angleterre et le Maroc, par M. C. F. Usborne 26
Les transports dans l'Afrique occidentale française, par M. A. Gautt 28
La réforme monétaire aux Indes, par M. G. de Contenson 36
Revue de l'opinion en France 39
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 46
Renseignements politiques 53
Renseignements économiques 56
Bibliographie 63

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1898.

Le désarmement, par M. François de Mahy 65
La conquête du Soudan égyptien, par M. Etienne 70
La question juive en Algérie, par M. Le Myre de Vilers 78
Notes à propos de la révolte du Kouang-Si, par M. H. Brenier 86
Les rapports officiels américains sur la bataille de Santiago, par M. Émile Roux. 94
Les réformes algériennes, par M. Henri Pensa 101
Revue de l'opinion en France 106
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 116
Renseignements économiques 123
Chronologie des événements politiques 124
Cartes et gravures : *Croquis de la répartition des races du Kouang-Si, d'après les observations de la Mission Lyonnaise et les renseignements des missionnaires*, par M. H. Brenier 89

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE 1898.

L'arbitrage international, par le baron A. d'Avril 129
Notes pour l'histoire de la question crétoise, par M. J.-L. Deloncle 134
Khartonm, par M. Ned-Noll 147
La politique intérieure de l'Autriche-Hongrie (janvier-août 1898), par M. W. Beaumont 152
Les rapports des officiers américains sur la bataille de Santiago (*Suite et fin*), par M. Emile Roux 157
La France au Bahr-el-Ghazal, par M. Henri Pensa 165
Revue de l'opinion en France 172
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure 179
Renseignements politiques 187
Renseignements économiques 188
Bibliographie 191
Cartes et gravures : *Cartes du Haut-Oubanghi et des provinces équatoriales*, par M. P. Vuillot 167

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1898.

Ce qu'il faut faire en Indo-Chine pour notre expansion politique et économique, par M. J.-L. de Lanessan 193
Le « Blue Book » du gouvernement anglais sur Fachoda, par M. le comte de Couronnel 203

Un coup d'État à Pékin, par M. Émile Duboc..... 208
La politique intérieure de l'Autriche-Hongrie (janvier-août 1898) (*Suite et fin*), par M. W. Beaumont..... 215
La politique en Allemagne, par M. H. Pasquier..... 223
Revue de l'opinion en France..... 234
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 240
Renseignements politiques..... 247
Renseignements économiques..... 249
Chronologie des événements politiques..... 252
Cartes et gravures : *Les prétentions anglaises en Afrique*..... 205

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE 1898.

Le voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, par M. G. Blondel..... 257
La confédération australienne, par C. F. Usborne..... 263
Le voyage du comte Mouraview à Paris, par X..... 270
Le « Livre jaune » sur Fachoda, par Un diplomate..... 273
La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, par M. W. Beaumont..... 283
Le parlement anglais et l'expédition de Khartoum, par M. J. Franconie..... 287
La politique en Allemagne (*Suite et fin*), par M. H. Pasquier..... 289
Revue de l'opinion en France..... 298
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 302
Renseignements économiques..... 311
Bibliographie..... 318
Cartes et gravures : *Fac-similé de la carte du Soudan égyptien du général Gordon*..... 281

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1898.

L'évacuation de Fachoda : ses véritables causes, par M. J.-L. de Lanessan... 321
La paix d'Olmutz : les leçons de l'histoire, par M. Henri Pensa..... 330
La dette cubaine devant la commission hispano-américaine, par M. J. Franconie..... 333
La politique au Japon, par M. D. Rizière..... 336
Les chemins de fer congolais et de l'Afrique centrale, par M. P. Bourdarie.... 345
Le Congrès international d'histoire diplomatique à la Haye, par le comte Boutry..... 354
Revue de l'opinion en France..... 360
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 367
Renseignements politiques..... 374
Renseignements économiques..... 378
Chronologie des événements politiques..... 381
Cartes et gravures : *Chemins de fer de Matadi à Léopoldville*..... 347
Aire économique de ce chemin de fer..... .....349 et 351

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE 1898.

La France et le « statu quo » marocain, par M. E. Étienne..... 385
L'opinion russe et la question de Fachoda, par M. Pavlovski..... 393
Les ambitions de la Grande-Bretagne aux Philippines, par M. J. H. Franklin 400
Les trusts aux États-Unis : les véritables causes de la politique de conquête, par M. G. de Contenson..... 404
Norvège et Suède : le séparatisme, par M. Halvdan Koht..... 409
Le voyage de Guillaume II en Orient, par Un diplomate..... 413
L'opinion au Japon : La révolution du palais en Chine ; la question des Philippines, par M. D. Rizière..... 414
Les chemins de fer congolais et de l'Afrique centrale (*Suite*), par M. P. Bourdarie..... 419
L'emprunt indo-chinois : projet de loi, lettre d'Haiphong, par M. A. F..... 427
Revue de l'opinion en France..... 431
Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure..... 435

Renseignements politiques 440
Renseignements économiques 441
Bibliographie 446
Cartes et gravures : *Les chemins de fer congolais et du Centre-Afrique*, par M. P. Bourdarie 423
Les Philippines et la mer de Sulu, par M. P. Vuillot. 401

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1898.

Les chemins de fer de l'Indo-Chine et de la Birmanie, par M. J. de Lanessan. 449
La situation respective des puissances en 1898, par Georges Berger 458
La convention franco-italienne, par M. Maurice Ordinaire 460
L'annexion des Philippines, par M. Sentupéry 464
Les armées coloniales étrangères, par M. Ned Noll 468
Revue de l'opinion en France 472
Revue de la presse etrangère 480
Renseignements politiques 485
Renseignements économiques 487
Chronologie des événements politiques 489
Cartes et gravures : *Carte des Chemins de fer de Birmanie et des Chemins de fer projetés en Indo-Chine.*
Table des matières du tome cinquième, 1er septembre — 15 décembre 1892.... 494
Table alphabétique des matières des tomes III, IV et V par noms d'auteurs.... 496
Table alphabétique des matières des tomes III, IV et V par noms de lieux 499
Table alphabétique des matières des tomes III, IV et V par ordre de sujets.... 507

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DES TOMES III IV ET V, PAR NOMS D'AUTEURS

A

Anonymes. — La flotte russe en Extrême-Orient, t. III, p. 39.
— Politique de la France en Annam, t. III, p. 71.
— La politique anglaise à Zanzibar et les intérêts français, t. III, p. 185 (1).
— La Russie dans l'océan Glacial arctique; le port Catherine, t. III, p. 212
— Le Contesté franco-brésilien, t. III, p. 273.
— Le rapport de M. de Kerjégu sur la marine, t. III, p. 303.
— La France au Dahomey, t. III, p. 349.
— Les Foulbés, t. III, p. 370.
— Notre avenir commercial au Tonkin, t. IV, p. 35.
— La réforme de la législation des biens habous en Tunisie, t. IV, p. 78.
— Coup d'œil sur le Soudan français, t. IV, p. 91.
— Une visite à Port-Arthur après la conquête japonaise, t. IV, p. 98.
— M. Hanotaux, t. IV, p. 330.
— La défaite des Espagnols à Cavite, t. IV, p. 407.
— L'Angleterre et le Maroc, t. V, p. 26.
— Prétentions anglaises en Afrique (carte), t. V, p. 205.
— Le voyage du comte Mouraview à Paris, t. V, p. 270.
— Le « livre jaune » sur Fachoda, t. V, p. 273.
— Chemins de fer de Matadi à Léopoldville (carte), t. V, p. 347.
— Les résultats du voyage de l'empereur Guillaume II en Orient, t. V, p. 413.
— L'emprunt indo-chinois, t. V, p. 427.
Anton (G.-K.). — Parallèle entre la colonisation moderne et la colonisation sous l'ancien régime, t. III, pp. 355, 432 et 487.
Attanoux (Bernard d'). — La navigabilité du Mékong, de la Chine au Haut-Laos, t. III, p. 69.
Avril (Baron A. d'). — L'arbitrage international, t. V, p. 129.

(1) Par suite d'une erreur de typographie, le titre de l'article porte Madagascar au lieu de Zanzibar.

B

Beaumont (W.). — Une constitution en danger : la crise austro-hongroise, t. III, p. 13.
— La politique intérieure de l'Autriche-Hongrie, t. V, p. 152 et 215.
— La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, t. V, p. 283.
Bernard (Augustin). — L'Algérie et le nouveau gouverneur, t. V, p. 20.
Blondel (G.). — L'essor industriel et

commercial du peuple allemand, t. III, p. 275.
— Le voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, t. V, p. 257.
BONHOURE (A.). — La France à la Côte d'Ivoire, t. IV, p. 1.
BOUTRY (M.). — Le congrès international d'histoire diplomatique de La Haye, t. V. p. 354.
BOURDARIE (P.). — Les missions Liotard, Marchand, de Bonchamps et la question du Nil, t. III, p. 223.
— Les chemins de fer congolais et de l'Afrique centrale, t. V, pp. 315, 419.
— Les chemins le fer congolais et du Centre-Afrique (carte), t. V, p. 423.
BRENIER (Henri). — Le commerçant chinois au Tonkin, t. IV, p 361.
— La situation commerciale du Tonkin : conclusion du rapport de la mission lyonnaise, t. IV, p. 464.
— Notes à propos de la révolte du Kouang-Si, t. V, p. 86.
— Croquis de la répartition des races du Kouang-Si, t. V, p. 89.
— BRUNOT (Ch.). — La doctrine politique d'un homme d'Etat russe, t. III, p. 27.

C

CONTENSON (G. de). — Le bimétallisme monétaire en Amérique, t. III, p. 35.
— Chine et Japon : Notes et souvenirs t. III, p. 92.
— Le percement des Pyrénées centrales t. III, p. 236.
— Trafic des chemins de fer en Espagne. t. IV, p. 20.
— Créances de la France sur l'étranger, t. IV, p. 148.
— Vicissitudes des différentes races, t. IV, p. 473.
— La Réforme monétaire aux Indes, t. V, p. 36.
— Les trusts aux Etats-Unis, t. V, p. 404.
COURONNEL (comte de). — Le *Blue Book* du gouvernement anglais sur Fachoda, t. V, p. 203.
CZAPO. — Dans la presqu'île des Balkans, t. IV, p. 420.

D

DELONCLE (J.-L.). — Notes pour l'histoire de la question crétoise, t. V, p. 134
DELUNS-MONTAUD. — Nouvelle année, t. III, p. 1.
— Le prince Georges et le concert européen, t. III, p. 209.
— A propos de Cavalotti, t. III, p. 401.
DUBOC (Emile). — Bizerte point d'appui de la flotte, t. III, p. 479.
— Le combat de Cavite et ses enseignements, t. IV, p. 129.
— Dans la Méditerranée américaine, t. IV, p. 214.
— Destruction de l'escadre espagnole, t. IV, p. 334.
— Un coup d'Etat à Pékin, t. V, p. 208.
DUBOIS (Marcel). — Extrême-Orient et Extrême-Occident, t. III, p. 4.

E

ETIENNE (E.). — La convention franco-anglaise du Niger, t. IV, p. 321.
— La conquete du Soudan égyptien, t. V, p. 70.
— La France et le *statu quo* marocain, t. V, p. 385.

F

FAUVEL (A.). — Les chemins de fer en Chine : dernières concessions, t. IV, pp. 413 et 457,
FRANCONIE (J.). — L'arrangement financier hellénique, t. III, p. 292.
— Les récentes conventions avec la Chine, t. IV, p. 83.
— Le Parlement anglais et l'expédition de Khartoum, t. V, p. 287.
— La dette cubaine, t. V, p. 333.
FRANKLIN (J.). — Les idées du parti cubain : Dr Bétancès, t. IV, p. 242.
— Les ambitions de la Grande Bretagne aux Philippines, t. V, p. 400.
FROIDEVAUX (Henri). — Renseignements économiques et commerciaux, t. III; p. 56, 115, 201, 261, 330, 390, 460, 516, t. IV, p. 56, 118, 185, 248, 312, 378, 443, 497; t. V, p. 56, 123, 188, 249, 311, 378, 441.

G

GARNAULT (Emile). — De la marine marchande ; des moyens de l'améliorer, t. III, p. 83.
GARTT (A.). — Vélocipédie militaire, t. III, p. 493.
— Les transports dans l'Afrique occidentale française, t. V, p. 28.
GÉNARDIÈRE (G. de la). — L'alliance franco-russe et les protectorats chrétiens en Orient, t. III, p. 295.
— Les provinces équatoriales de l'Ethiopie, t. IV, p. 12.
— Les chemins de fer français en Abyssinie, t. IV, p. 222.
GORDON (général). — Soudan égyptien (carte), t. V, p, 281.

H

HALOT (A). — L'aptitude des Français à coloniser, t. IV, p. 22.
HAUSER (H.). — Politique douanière et coloniale, t. IV, p. 72.

I

ISAAC (A.). — La question cubaine t. IV, pp. 193 et 280.

K

KOHT (Halvdan). — Norvège et Suède, t. V, p. 409.

L

LANESSAN (J.-L. de). — L'Europe en Extrême-Orient, t. IV, p. 257.

— La France en Extrême-Orient, t. IV, p. 385.
— Ce que nous avons fait et ce qu'il faut faire en Indo-Chine, t. V, p. 1.
— Ce qu'il faut faire en Indo-Chine pour notre expansion politique et économique, t. V, p, 193.
— L'évacuation de Fachoda, ses véritables causes, t. V, p. 321.
Le Myre de Vilers. — Une colonie française de la fin du xixe siècle, t. III, p. 129.
— La monnaie dans l'Inde anglaise et sa répercussion sur la situation financière de la Cochinchine, t. IV, p. 265.
— Lettres d'un député au ministre des colonies, t. IV, p. 393.
— La question juive en Algérie, t. V, p. 78.
Lhorton-Millet (M.). — Les relations franco-italiennes, t. III, p. 471.
— La situation politique en Italie, t. V, p. 12.
Lorin (H.). — Inauguration du chemin de fer du Congo Belge, t. IV, p. 471.

M

Maclaud (Dr). — La Guinée française, t. III, p. 465.
Madrolle (Cl.). — La baie de Kouang-Tchéou-Wan, t. III, p. 430.
— Questions chinoises, Kouang-Tchéou, Sancian, Haïnan, t. IV, p. 6.
Mahy (François de). — Le désarmement, t. V, p. 65.
Mandeville. — L'Algérie méridionale et le Touat, t. III, p. 137.
Maze-Sencier. — La question d'Orient, t. III, p. 439.
Moguez (E.). — La politique extérieure de la France, t. III, p. 215.
Montcloux (C. Jean de). — Les Anglais aux Indes, t. IV, p. 136.

N

Ned Noll. — Les théories de M. Wauters, t. III, p. 79.
— La réorganisation de l'armée italienne, t. III, p. 182.
— La vélocipédie militaire à l'étranger, t. III, p. 309.
— Sentence arbitrale du territoire contesté anglo-vénézuélien, t. III, p. 365.
— Les armées coloniales étrangères : Allemagne, Angleterre, Danemark, Etat indépendant du Congo, Espagne, Hollande, t. IV, p. 155. 229, 423, 478.
— Khartoum, t. V, p. 147.
Nicolaï. — La situation économique de la Cochinchine en 1897, t. III, p. 37.

P

Pasquier (H.). — La Politique en Allemagne, t. V, p. 225 et 289.
Pavlovski. — L'opinion russe et la question de Fachoda, t. V, p. 393.
Pensa (H.). — Mouvement diplomatique, t. III, p. 41.
— Gustave de la Génardière (nécrologie), t. IV, p. 449.
— Les réformes algériennes, t. V, p. 101.
— La France au Bahr el Ghazal, t. V, p. 165.
— La paix d'Olmutz : les leçons de l'histoire, t, V, p. 330.
Philarétos (G.). — La localisation de la lutte gréco-turque aidée par le roi des Hellènes, t. III, p. 337.

R

Rizière (D.). — La politique au Japon, t. V, p. 336.
— L'opinion au Japon. La révolution du palais en Chine et la question des Philippines, t. V, p. 414.
Roux (Emile). — La politique chinoise au Thibet, t. IV, p. 291 et 353.
— Les rapports officiels américains sur la bataille de Santiago, t. V, p. 94, 157.
Ruedel (M.). — La ligue coloniale de la jeunesse, t. IV, 440.

S

Schmidt-Beauchez. — La diète du royaume de Bohême, t. III, p. 65.
Sentupéry (L.). — L'insurrection des Philippines, t. IV, p. 65.

T

Terrier (A.). — La mission Cazemajou, t. IV, p. 449.
Thirion (P.). — Kerguelen, station navale et lieu de déportation, t. IV, p. 205.

U

Usborne (C.-F.). — L'anglo-saxonisme, t. IV. p. 89.
— L'Angleterre et la Russie en Asie, t. IV, p. 152.
— Le recrutement des fonctionnaires anglais pour l'Inde, t. IV, p. 346.
— La confédération australienne, t, V, p. 263.

V

Veuillot (P.). — La vérité sur la mort de Mlle Tinné, t. III, p. 75.
— La France et l'Angleterre sur le Niger, t. III, p. 404.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DES TOMES III, IV ET V PAR NOMS DE LIEUX

Abyssinie.

L'Angleterre et l'Abyssinie, t. III, p. 316.
Le traité de l'Angleterre avec Ménélik, t. III, p. 326.
La France et l'Abyssinie, t. IV, p. 172.
Les chemins de fer français en Abyssinie, par G. de la Génardière, t. IV, p. 222.
Abyssinie, t. V, p. 441.

Afrique.

La mission Marchand, t. III, pp. 99, 109.
Renseignements économiques, t. V, p. 378.

Afrique australe anglaise.

Chemin de fer transafricain, t. III, p. 461.

Afrique occidentale française.

La production du caoutchouc au Dahomey, t. IV, p. 58.
Les transports dans l'Afrique occidentale française, par A. Gartt, t. V, p. 28.

Afrique orientale anglaise.

Le commerce du coprah à Zanzibar, t. III, p. 58.

Afrique orientale portugaise.

Caoutchouc, t. III, p. 204.

Afrique de l'Ouest.

Le commerce de l'alcool, t. III, p. 119.

Algérie.

L'Algérie méridionale et le Touat, par Mandeville, t. III, p. 137.
Algérie, t III, p. 201.
Commerce français à la frontière marocaine, t. III, p. 263.
Nouvelles du Sud, t. III, pp. 328, 458.
Politique saharienne, t. III, p. 515.
Les caravanes algériennes au Gourara en 1897-1898, t. IV, p. 378.
Le nouveau gouverneur général, M. Laferrière, t. IV, p. 439.
L'Algérie et le nouveau gouverneur, par Augustin Bernard, t. V, p. 20.
La réorganisation de l'Algérie, t. V, p. 39.
La question juive en Algérie, par Le Myre de Vilers, t. V. p. 78.
Les réformes algériennes, par H. Pensa, t. V, p. 101.

Allemagne.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 122, 267, 397, 522; t. IV, pp. 125, 251, 380, 505; t. V, pp. 124, 252, 381.
Discours du trône au Reichstag allemand, t. III, p. 47.
L'Allemagne et la république de Haïti, t. III, p. 54.
Transformation industrielle du pays, t. III, p. 56.
Les Allemands à l'étranger, t. III' p. 114.
Production de la houille en 1896, t. III, p. 116
Commerce, t. III, p. 255.
L'essor industriel et commercial du peuple allemand, par G. Blondel, t. III, p. 275.
Accroissement de la population industrielle en Prusse, t. IV, p. 56.
Augmentation de la marine à voiles du port de Hambourg, t. IV, p. 119.
Les élections allemandes, t. IV, p. 299.
Développement du commerce maritime, t. IV, p. 312.
Armements allemands et anglais, t. IV, p. 431.
Décadence de l'élevage du mouton, t. IV, p. 443.
La mort du prince de Bismarck, t. IV, pp. 488, 489.
La croisade de l'empereur d'Allemagne, t. V, p. 49.
La politique en Allemagne, par H. Pasquier, t. V, pp. 225 et 289.
Le voyage de l'empereur Guillaume en Palestine, t. V. p. 257, par G. Blondel.
Voyage de Guillaume II en Orient, t. V, p. 298.
Election du Landtag prussien, t. V, p. 377.
Renseignements économiques, t. V, p. 378.
L'Allemagne et l'Angleterre, t. V, p. 438.

Amérique.

Le bimétallisme monétaire en Amérique, par G. de Contenson, t. III, p. 35.
Renseignements économiques, t. V, pp. 60, 123, 316, 415.

Angleterre.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 123, 268, 397, 522; t. IV, pp. 125, 251, 381, 505; t. V, pp. 125, 252, 381.
L'Angleterre et l'Ouganda, t. III, p. 196.
Le commerce extérieur en 1897, t. III, p. 261.
Acajou, t. III, p. 330.
L'Angleterre et la Russie en Asie, par C.-F. Usborne, t. IV, p. 152.
L'Angleterre et le Transvaal, t. IV, p. 171.
La marine britanniqne, t. IV, p. 437.

L'Angleterre et le Maroc, par C.-F. U., t. V, p. 26.
Le voyage de M. Chamberlain, t. V, p. 114.
L'Angleterre et l'Allemagne, t. V, p. 178.
Renseignements économiques, t. V, p. 312.

Annam

Politique de la France en Annam, par un résident de l'Annam, t. III, p. 71.

Annam-Tonkin.

Délégation au Conseil supérieur des colonies, t. IV, p. 411.

Antilles anglaises.

Importance économique de la Trinitad, t. III, p. 521.

Argentine (République).

Mouvement du port de la Plata en 1896, t. IV, p. 61.

Arménie.

Epilogue des massacres d'Arménie, t. IV, p. 378.

Asie.

L'Angleterre et la Russie en Asie, par C.-F. Usborne, t. IV, p. 152.
Renseignements économiques, t. V, pp. 58, 190, 315.

Asie russe.

Immigration chinoise dans les provinces de l'Amour, t. III, p. 265.
Population de la Sibérie d'après le recensement de 1897, t. IV, p. 60.
Le système canalisé de l'Obi à l'Iénissei, t. IV, p. 317.
Renseignements économiques, t. V, p. 443.

Australie.

Mouvement maritime de Brisbane en 1896-97, t. III, p. 395.
La Confédération australienne, par C.-F. Usborne, t. V, p. 263.

Autriche-Hongrie.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 124, 268, 397, 523 ; t. IV, pp. 126, 252, 381 ; t. V, pp. 125, 253, 382.
Une constitution en danger, la crise austro-hongroise, par W. Beaumont, t. III, p. 13.
La situation en Autriche-Hongrie, t. III, p. 42.
Le nouveau cabinet autrichien, t. III, p. 381.
Panslavisme et pangermanisme, t. IV, p. 367.
L'assassinat de l'impératrice, t. V, p. 115.
La politique intérieure de l'Autriche-Hongrie, par W. Beaumont, t. V, pp. 152 et 215.
La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, par W. Beaumont, t. V, p. 283.
Parti du droit historique de la Jougo-Slavie, t. V, p. 377.

Balkans.

Dans la presqu'île des Balkans, par Czapo, t. IV, p. 420.
Voyages princiers, t. IV, p. 487.

Belgique.

Chronologie des événements politiques, 398, t. III, pp. 124, 269, 523 ; t. IV, pp. 252, 381, 506 ; t. V, p. 382
Accroissement de la population des grandes villes, t. III, p. 201.
Production métallurgique du Hainaut en 1896, t. III, p. 390.

Béloutchistan.

Le Béloutchistan, t. III, p. 252.

Bizerte.

Point d'appui de la flotte, par E. Duboc, t. III, p. 479.

Bohême.

La diète du royaume de Bohême, par Schmidt-Beauchez, t. III, p. 65.
Consulat allemand à Prague. Le discours du docteur Podlipny, t. III, p. 259.

Bombay.

Décadence du commerce d'importation de Bombay, t. IV, p. 59.

Borgou.

La mission Vermeersch, t. III, p. 329.

Brésil.

Le Contesté franco-brésilien, par X., t. III, p. 273.
Les Italiens dans l'Etat de Sao Paolo, t. III, p. 462.
Exportation de l'Etat de Bahia en 1895, t. IV, p. 61.
L'immigration dans l'Etat de Saint-Paul, t. IV, p. 504.

Canada.

Une ligne directe de vapeurs entre la France et le Canada, t. III, p. 121
Richesses minières de la Colombie britannique, t. III, p. 266.
Le commerce spécial franco-canadien en 1897, t. IV, p. 124.
Le commerce du port de Montréal en 1897, t. IV, p. 318.
Renseignements économiques, t. V. p. 251.

Cap (Colonie du).

Accroissement de la population, t. III. p. 203.
Commerce de la Colonie, t. III, p. 264.
Diminution du commerce anglais, t. III, p. 332.
Importance relative des ports de la Colonie, t. III, p. 393.

Cavite.

Le combat de Cavite et ses enseignements, par E. Duboc, t. IV, page 129

Chine.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 125, 269, 398, 523 ; t. IV, pp. 126, 253, 382, 506; t. V, pp. 125, 253, 382.
Les Allemands en Chine, t. III, p. 49.
Les gisements minéraux de la province du Kouang-Toung.
Le commerce de l'empire en 1896, t. III, p. 59.
Chine et Japon : notes et souvenirs, par G. de Contenson, t. III, p. 92.
La question de Kiao Tcheou, t. III, pp. 101, 105.
L'industrie du coton et de la soie à Shang Haï, t. III, p. 120.
Le réseau ferré de l'empire, t. III, p. 205.
L'Angleterre et la Chine, t. III, p. 314.
La question chinoise, t. III, p. 376.
La baie de Quang Tchéou Wan, par C. Madrolle, t. III, p. 430.
La question chinoise, t. III, pp. 503, 508.
Accroissement du Commerce général, t. III, p. 519.
Population des provinces du sud-ouest de la Chine, t. IV, p. 122.
Territoires voisins de Hong Kong, t. IV, p. 247.
Concessions russes en Chine, t. IV, p. 310.
La France et la Chine, t. IV, p. 427.
Troubles dans l'intérieur de la Chine, t. IV, p. 430.
Les chemins de fer en Chine, dernières concessions, par A. Fauvel, t. IV, pp. 413 et 457.
Les grandes puissances en Chine, t. IV, p. 481.
Les salines de Tze Lieou Tsin, t. IV, p. 501.
La question chinoise, t. V, p. 45.
La question de la Chine, t. V, p. 51.
Notes à propos de la révolte du Kouang-Si, par H. Brenier, t. V. p. 86.
La révolution de Palais à Pékin, t, V, p. 176.
Un coup d'état à Pékin, par Emile Duboc, t. V, p. 208.
La question chinoise, t. V, p. 237.
La situation en Chine, t. V, p. 242.
Chine, Japon et Corée, t. V, p. 249.

Cochinchine.

La situation économique de la Cochinchine, en 1897, t. III. p. 37.
Une colonie française de la fin du XIXe siècle, par Le Myre de Vilers, t. III, p. 129.

Colonies anglaises.

Commerce de Natal en 1896, t. III, p. 333.
Progrès de la ville de Boulouwayo, t. IV, p. 316.
Le commerce de l'Ile Saint-Hélène en 1897, t. IV, p. 500.

Colonies françaises.

Les exportations de Saint-Pierre et Miquelon en 1897, t. III, p. 396
Mouvement de la navigation aux îles Saint-Pierre et Miquelon en 1897, t. IV, p. 250.

Congo belge.

Chronologie des événements politiques, t. IV, p. 383.
Les théories de M. Wauters, par Ned Noll, t III, p. 79.
Travaux du chemin de fer, t. III p. 264.
Le caoutchouc en 1896, t. III, p. 461.
Les armées coloniales étrangères, par Ned Noll, t. IV, p. 230
Inauguration du chemin de fer du Congo, t. IV, p. 245.
Etat indépendant du Congo. Mouvement du port de Banana, t. IV, p, 444.
Inauguration du chemin de fer du Congo belge, par H. Lorin, t. IV, p. 471.
Diminution des importations d'eau-de-vie de traite, t. IV, p. 501.
Renseignements économiques, t. V, p. 314.

Congo français.

M. Liotard, t. V, p. 248.

Congo.

Les chemins de fer congolais et de l'Afrique centrale, par P. Bourdarie, t. V. p. 315, 419.

Constantinople.

Les massacres de Constantinople, t. IV, p. 429.

Corée.

Chronologie des événem. politiques, t. IV, p. 383.
Ouverture de nouveaux ports au commerce, t. III, p. 205.
La question coréenne, t. III, p. 377.
L'indépendance de la Corée, t. IV, p. 113.

Côte d'Ivoire.

La France à la Côte d'Ivoire, par A. Bonhoure, t. IV, p. 1.
Le chemin de fer de la Côte d'Ivoire, t. IV, p. 246.

Crète.

Chronologie des événements politiques, t. III. p. 523 ; t. V, p. 253.
Le prince Georges et le concert européen, par Deluns Montaud, t. III, p. 209.
Le retrait de la candidature du prince Georges, t. III, p. 320.
La question de Crète, t. IV, p. 307.
Notes pour l'histoire de la question crétoise, par J. L. Deloncle, t. V, p. 134.
La situation en Crète, t. V, p. 177.
La question crétoise, t. V, pp. 236, 432.

Cuba.

Chronologie des événements politiques, t. IV, p. 383.
La catastrophe du *Maine*, t. III, p. 316.
La guerre hispano-américaine, t. IV, p. 103.

La question cubaine, par A. Isaac, t. IV, pp. 193, 280.
Dans la Méditerranée américaine, par E. Duboc, t. IV, p. 214.
Les idées du parti cubain : Dr Bétancès, par J. Franklin, t. IV, p. 242.
La question de Cuba, t. IV, p. 303.
Destruction de l'escadre espagnole, par E. Duboc, t. IV, p. 334.
Les rapports officiels américains sur la bataille de Santiago, par Emile Roux. t. V. p. 94, 157.
La dette de Cuba, t. V, p. 187.
La dette cubaine, par J. Franconie, t. V, p. 333.

Dahomey.

La France au Dahomey, par X., t. III, p. 349.

Danemark.

Chronologie des évènements politiques, t. V, p. 254.
Les armées coloniales étrangères, par Ned-Noll, t. IV, p. 229.
Mouvement du port franc de Copenhague en 1895 et 1896, t. IV, p. 443.

Egypte.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 126, 269, 523; t. V, p. 255.
En Egypte, t. III, p. 253.

Erythrée.

L'Italie et l'Erythrée, t. III, p. 197.

Espagne.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 125, 269, 398, 523; t. IV, pp. 128, 254, 383, 507; t. V, pp. 126, 254, 382.
La situation en Espagne, t. III, p. 52.
Le percement des Pyrénées centrales, par G. de Contenson, t. III, p. 236.
L'incident Dupuy de Lôme, t. III, p. 249.
Le commerce de Malaga en 1896, t. III, p. 261.
Trafic des chemins de fer, par G. de Contenson, t. IV, p. 20.
Guerre hispano-américaine, t. IV, p. 170. 181.
Les forces coloniales de l'Espagne, par Ned Noll, t. IV. p. 423.
L'Espagne et les Etats-Unis, t. V. p. 42.
La guerre hispano-américaine, t. V. p. 46.
Les fautes de la campagne de Santiago, t. V. p. 48.
L'Espagne et Gibraltar, t. V, p. 50.
Guerre hispano-américaine, t. V, p. 126.
Renseignements économiques, t. V, p. 189.
La commission hispano-américaine, t. V, p. 267.
Renseignements économiques (Canaries), t. V, p. 314.

Etats-Unis.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 126, 269, 398, 524; t. IV, pp. 127, 254, 384, 507; t. V, 126, 254, 383.
La natalité dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, t. III, p. 61.
La politique d'envahissement des Etats-Unis, t. III, p. 256.
Guerre hispano-américaine, t. IV, p. 432, 433.
Importation du café à la Nouvelle-Orléans, t III, p. 62.
Développement de la traction électrique, t. III, p. 121.
La concurrence russe pour la production du pétrole, t. III, p. 121.
La rivalité douanière entre les Etats-Unis et la France, t. III, p. 198.
Le monument de la navigation sur les grands lacs, t. III, p. 206.
Commerce extérieur du port de New-York en 1896, t. III, p. 334.
Les Etats-Unis et l'Espagne, t. III, p. 379, 388, 451, 459, 501, 514.
Chronique, t. III, p. 431.
Progrès des exportations industrielles, t. III, p. 520.
Répartition de leur population, t. IV, p. 175.
Progrès de commerce avec l'empire chinois, t. IV, p. 190.
Convention franco-américaine, t. IV, p. 234.
Convention commerciale franco-américaine, t. IV, p. 247.
Le conflit hispano-américain, t. IV, p. 302.
Guerre hispano-américaine, t. IV, p. 366.
L'Espagne et les Etats-Unis, t. IV, p. 369.
L'Espagne et les Etats-Unis, t. IV, p. 483.
Conflit hispano-américain, t. IV, p. 493.
Les Trusts aux Etats-Unis, par G. de Contenson, p. 404.

Ethiopie.

Le commerce d'Addis-Ababa, t. III, p. 204.
Les provinces équatoriales d'Ethiopie, par G. de la Génardière, t. IV, p. 12.
Notes sur la ville de Harar, t. IV, p. 188.

Europe.

Production du charbon en Europe et aux Etats-Unis en 1895, t. III, p. 115.
Production annuelle des dérivés du goudron de houille en Europe, t. III, p. 460.
Culture betteravière, t. IV, p. 498.
Renseignements économiques, t. V, p. 60.
Le désarmement, par M. François de Mahy, t. V, p. 65.
Renseignements économiques, t. V, p. 441.

Extrême-Orient.

Extrême-Orient et Extrême-Occident, par M. Dubois, t. III, p. 4.
La flotte russe en Extrême-Orient, par un ingénieur russe. t. III, p. 39.
La question d'Extrême-Orient, t. III, p. 193.

La situation, t. III, p. 246.
Extrême-Orient, t. III, p. 250, 382.
L'Europe en Extrême-Orient, par J.-L. de Lanessan, t. IV, p. 257.
La France en Extrême-Orient, par J.-L. de Lanessan, t. IV, p. 385.
Les travaux de la mission commerciale allemande, t. IV, p. 445.

Fachoda.

La question de Fachoda, t. V, p. 172, 179, 245, 306, 360, 367.
Le « *Blue Book* » du gouvernement anglais par le comte de Couronnel, t. V, p. 203.
La mission Marchand à Fachoda, t. V, p. 235.
Le Livre Jaune sur Fachoda par un diplomate, t. V, p. 273.
L'affaire de Fachoda, t. V, p. 300.
L'évacuation de Fachoda : ses véritables causes, par J.-L. de Lanessan, t. V, p. 321.
L'opinion russe et la question de Fachoda, par J. Pavlovski, t. V, p. 393.

France.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 126, 270, 399, 524; t. IV, pp. 255, 384, 508; t. V. pp. 127, 255, 383.
Le commerce de la métropole avec ses colonies en 1896, t. III, p. 115.
La politique extérieure de la France, par E.-H. Moquez, t. III, p. 215.
Ministère des affaires étrangères, t. IV, p. 54.
Progrès de la navigation sur le Rhône, t. IV, p. 118.
Créances de la France sur l'étranger par G. de Contenson, t. IV, p. 148.
La crise ministérielle en France, t. IV, p. 307.
Le ministère Brisson, t. IV, p. 375.
Congrès national des Sociétés de géographie, t. IV, p. 497.
Renseignements économiques, t. V, p. 249, 312.
La paix d'Olmutz : les leçons de l'histoire par H. Pensa, t. V. p. 330.
L'accord commercial franco-italien, t. V, p. 433, 435.

Grande-Bretagne.

L'Angleterre et la concurrence allemande, t. III, p. 54.
L'entente cordiale et la presse, t. III, p. 201.
L'Angleterre et la France, t. III, p. 377.
Commerce de la Grande-Bretagne avec l'Extrême-Orient et l'Insulinde, t. III, p. 518.
Décroissance de la population en Irlande, t. III, p. 517.
L'anglo-saxonisme par C.-F. Usborne, t. IV, p. 89.
Le discours de M. Chamberlain, t. IV, p. 173.
Les discours-manifestes d'outre-Manche, t. IV, p. 168.
M. Chamberlain, t. IV, p. 298.

Grèce.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 127, 270, 399.
Commerce de Syra en 1896, t. III, p. 262.
L'arrangement financier hellénique, par J. Franconie, t. III, p. 292.
L'attentat contre le roi de Grèce, t. III, p. 318.
La localisation de la lutte gréco-turque aidée par le roi des Hellènes, par G. Philaretos, t. III, p. 337.

Guatemala.

L'assassinat du président, t. III, p. 249.
Chronique, t. III, p. 399.
Le commerce en 1896, t. IV, p. 503.

Guinée française.

Mouvement commercial de Konakry, t. III, p. 118.
La Guinée française, par M. le Dr Marchand, t. III, p. 465.

Guyane anglaise.

La population en 1897, t. IV, p. 503.
Productions agricoles et forestières, t. V, p. 60.

Haïnan.

C. Madrolle, t. IV, p. 6.
Haïnan, t. IV, p. 55.
Kouang-Tchéou, t. IV, p. 7.
Baie Sancian, Haïnan. t. V, p. 45 et 51.

Hawaï (Iles).

La population de l'archipel en 1896 t. III, p. 61.
Prépondérance du commerce américain, t. III, p. 520.

Hollande.

Les armées coloniales étrangères, t. IV p. 478.
Chronologie des événements politiques, t. V, p. 255.

Inde anglaise.

Chronologie des événements politiques, t. III, p. 523.
Commerce entre les Indes et l'Asie centrale, t. III, p. 334.
Arrivée du sel de Madagascar à Calcutta, t. III, p. 393.
Le commerce de Calcutta en 1896-1897, t. IV, p. 59.
Les Anglais aux Indes, par C. Jean de Montcloux, t. IV, p. 136.
Construction de routes dans le Cachemire, t. IV, p. 250.
La monnaie dans l'Inde anglaise et sa répercussion sur la situation financière de la Cochinchine, par Le Myre de Vilers, t. IV, p. 265.
Le recrutement des fonctionnaires anglais pour l'Inde, par C. F. Usborne, t. IV, p. 346.

Indes.

La réforme monétaire aux Indes, par G. de Contenson, t. V, p. 36.

Indes néerlandaises.

Production du pétrole de 1890 à 1896, t. III, p. 394.

Indo-chine Française.

Chronologie des événements politiques, t. III. p. 127.
Le commerce de l'Annam, t. III, p. 119.
Le commerce d'importation à Luang Prabang, t. III, p. 120.
La navigabilité du Mékong, t. III, p. 204.
Les voies de communication entre Luang Prabang et la côte, t. III, p. 265.
Vœu de la chambre de commerce de Haïphong, t. IV, p. 444.
Essences et produits forestiers du nord de la Cochinchine, t. IV, p. 189.
L'utilisation économique du Mékong, t. IV, p. 249.
Construction de voies ferrées, t. IV, p. 317.
La question du sel, t. IV, p. 441.
Ce que nous avons fait et ce qu'il faut faire en Indo-Chine, par J.-L. de Lanessen, t. V, p. 1.
Ce qu'il faut faire en Indo-Chine pour notre expansion politique et économique, par J.-L. de Lanessan, t. V, p. 193.
Renseignements économiques, t. V, p. 251.
L'emprunt indo-chinois, par A. F., t. V, p. 427,

Italie.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 127, 271, 400, 525 ; t. IV, pp. 128, 255, 508 ; t. V, pp. 127, 256, 384.
Progrès des voies ferrées dans l'Italie méridionale, t. III, p. 56.
La marine marchande en 1895, t. III, p. 56.
Production du soufre en Sicile en 1896, t. III, p. 57.
L'émigration en 1896, t. III, p. 116.
La réorganisation de l'armée italienne, par Ned Noll, t. III, p. 182.
Vins en 1897, t. III, p. 330
A propos de Cavallotti, t. III, p. 401.
L'affaire Favilla Crispi, t. III, p 450.
Les relations franco-italiennes, t. III, p. 471.
Mouvement commercial en 1896, t. IV, p. 57.
Les troubles en Italie, t. IV, pp. 110, 117.
Causes de l'infériorité du commerce français par rapport au commerce allemand, t. IV, p. 119.
Population de Toscane en 1896, t. IV, 186.
La crise italienne, t. IV, p. 301.
Le nouveau ministère italien, t. IV, p. 368.
La situation politique en Italie, par M. Lhorton-Millet, t. V, p. 12.
Renseignements économiques, t. V, p. 313.
L'accord commercial franco-italien, t. V, p. 433.
La convention franco-italienne, t. V, p. 435.

Japon.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 128, 399 ; t. V, p. 384.
La situation économique au Japon, t. III, p. 55.
Population des principales villes en 1895, t. III, p. 395,
Développement de l'industrie et du commerce, t. IV, p. 123.
Gisements aurifères dans l'île de Kelaï, t. IV, p. 189.
La situation politique au Japon, t. IV, p. 40.
La crise ministérielle au Japon, t. IV, p. 369.
La politique au Japon, par (D.) Rizière, t. V, p. 336.
L'opinion au Japon. La révolution de palais en Chine et la question des Philippines, (D.) Rizière, t. V, p. 414.

Kerguelen.

Station navale et lieu de déportation, par P. Thirion, t. IV, p. 205.

Kouang-Tchéou

C. Madrolle, t. IV, p. 6.

Libéria.

Rareté du numéraire, t. IV, p. 316.

Madagascar.

Chronologie des événements politiques t. V, p. 127.
L'élevage du cheval, t. III, p. 58.
Renseignements nouveaux sur les gisements aurifères, t. III, p. 58.
Les parties aurifères de l'île, t. III, p. 118.
Les commerçants hindous, t. III, p. 263.
Le commerce avec le Natal, t. III, p. 392.
Monument commémoratif, t. IV, p. 55.
Importance économique de Majunga, t. IV, p. 249.
Le commerce du caoutchouc, t. IV, p. 313.
Les éléments du marché de Majunga, t. IV, p. 380.
Situation agricole du Betsileo, t. IV, p. 500.
Renseignements économiques, importation, t. V, pp. 250, 313, 378.

Maroc.

Chronologie des événements politiques t. III, p. 400.
Libération des prisonniers du Riff, t. III, p. 52.
A la frontière marocaine, t. IV, p. 184.
Correspondance, t. IV, p. 309.
La France et le *statu quo* marocain, par E. Etienne, t. V, p. 385.

Mékong.

La navigabilité du Mékong de la Chine au Haut-Laos, par Bernard d'Attanoux, t. III, p. 69.

Mexique.

Le commerce des pierres précieuses, t. III, p. 267.
Pêcheries de perles dans la Basse-Californie, t. III, p. 396.

Nicaragua.

Chronique des événements politiques, t. III, p. 400.
Commerce en 1895, t. III, p. 206.

Niger.

Chronique des événements politiques, t. III, p. 400.

Les affaires du Niger, t, III, p. 247.
Niger, t. III, p. 312.
La boucle du Niger, t. III, p. 323.
La France et l'Angleterre sur le Niger, par P. Vuillot, t. III, p, 404.
La question du Niger, t. IV, pp. 111, 166, 235.
La convention du Niger, t. IV, pp. 273, 296.
La convention franco-anglaise du Niger, par E. Etienne, t. IV, p. 321.

Nil (Haut).

Les missions Liotard, Marchand, de Bonchamps et la question du Nil, par M. Bourdarie, t. III, p. 223.

Norwège.

Importation des tissus de laine en 1896, t. III, p. 517.
Norvège et Suède, par Halvdan Koht, t. V, pp. 409,
Norvège et Suède, t. V, p. 439.

Nouvelle-Calédonie.

L'industrie minière, t. III, p. 120.
La colonisation dans le nord et dans le centre de l'île, t. IV, p. 502.

Nouvelle-Zélande.

Les dépôts carbonifères, t. III, p. 60.

Océanie

Etablissements français d'Océanie, situation commerciale de Tahiti, t. IV, p. 123.

Orient.

La question d'Orient, t. III, p. 245.
L'alliance franco-russe et les protectorats chrétiens en Orient, t. III, p. 295.
La question d'Orient, par Maze-Sencier, t. III, p. 439.
Le pape et le protectorat français en Orient, t. V, p. 185.
Voyage de l'empereur Guillaume II en Orient, t. V, p. 239.
Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Palestine, t. V, p. 240.
Lettre du pape Léon XIII au cardinal Langénieux, t. V, p. 247.
L'Allemagne et la protection des catholiques en Orient, t. V, p. 302.
Le voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, par G. Blondel, t. V, p. 257.
Les résultats du voyage de l'empereur Guillaume II en Orient, par un diplomate, t. V, p. 413.

Pays-Bas.

Mouvement du port de Rotterdam de 1894 à 1897, t. IV, p. 313.

Philippines.

Importation des fils de fer et laiton à Manille, t. III, p. 266.
L'insurrection des Philippines, par L. Sentupéry, t. IV, p. 65.
La guerre hispano-américaine, t. IV, pp. 106, 114.
La défaite des Espagnols à Cavite, notes d'un témoin, t. IV, p. 407.
Les ambitions de la Grande-Bretagne aux Philippines, par J. Franklin, t. V, p. 400.

Porto-Rico.

Le commerce de Porto-Rico en 1896, t. V, p. 123.

Portugal.

Etablissements portugais : la population de Macao, t. III, p 265.
Commerce spécial en 1895, t. III, p. 391.

Port-Arthur.

Une visite à Port-Arthur après la conquête japonaise, par un marin, t. IV, p. 98.

Riff.

L'influence française au Riff, t. IV, p. 54.

Roumanie.

Le commerce avec la Belgique en 1896, t. IV, p. 57.

Russie.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 128, 271, 400, 525; t. IV, pp. 128, 255, 509; t. V, p. 127, 256, 384.
La doctrine politique d'un homme d'Etat russe, t. III, p. 27.
Le commerce des topazes dans l'Oural, t. III, p. 117.
Diminution de la culture et de l'exportation du lin, t. III, p. 117.
Budget de l'empire de Russie pour 1898, t. III, p. 199.
Le commerce de Riga en 1895-1896, t. III, p. 202.
La Russie dans l'océan Glacial arctique; le port Catherine, par un ingénieur russe, t. III, p. 212.
Un nouveau navire-bélier russe, t. III, p. 260.
Les sources de pétrole à Noworossiisk, t. III, p. 262.

Stagnation du commerce français, t. III, p. 391.
Commerce du port de Riga, t. III, p. 391.
Russie et Angleterre, t. III, p. 454.
Russie et Corée, t. III, p. 457.
Construction d'un canal entre la mer Baltique et la mer Noire, t. III, p. 517.
L'Angleterre et la Russie en Asie, par C.-F. Usborne, t. IV, p. 152.
Projet d'expédition polaire russe, t. IV, p. 239.
La circulaire du comte Mouraview, t. V, p. 53.
Le rescrit de l'empereur de Russie, t. V, p. 106.
Le voyage du comte Mouraview à Paris, par X., t. V, p. 270.

Sahara.

Au Sahara : la vérité sur la mort de Mlle Tinné, par P. Vuillot, t. III, p. 75.
Lettre de M. Foureau à propos de Mlle Tinné, t. III, p. 242.

Saïgon.

Voyage de Than-Thal à Saïgon, t. III, p. 110.

Samoa.

Commerce des îles de Samoa, t. IV, p. 189.

Samos.

Population de l'île en 1893, t. III, p. 59.

Sancian.

C. Madrolle, t. IV, p. 6.

Scandinaves (Etats).

Progrès du commerce extérieur de la Norvège, t. IV, p. 248.
Le commerce extérieur du Danemark en 1896, t. IV, p. 314.
Importation du sel en Norwège, t. IV, p. 499.

Siam.

Chronologie des événements politiques, t. V, p. 128.
Les armements du Siam, t. III, p. 114.

Sikasso.

La prise de Sikasso, t. IV, p. 167.

Somalis (Côte française des).

Chemin de fer de Djibouti, t. III, p. 392.

Soudan central.

Le marché de Kano, t. V, p. 380.

Soudan égyptien.

L'Angleterre au Soudan, t. III, p. 196.
La conquête du Soudan égyptien, par M. E. Etienne, t. V, p. 70.
La prise de Khartoum, t. V, p. 111.
Khartoum, par Ned Noll, t. V, p. 147.
Carte du Soudan égyptien, par le général Gordon, t. V, p. 281.
Le parlement anglais et l'expédition de Khartoum, par J. Franconie, t. V, p. 287.

Soudan français.

La navigabilité du Niger en aval de Tombouctou, t. III, p. 118.
Fécondité du pays à l'entour des lacs Daounas, t. III, p. 202.
Les Foulbés, par J. M., t. III, p. 370.
Soudan français, t. III, p. 449; t. IV, p. 183.
Coup d'œil sur le Soudan français, par un Soudanais, t. IV, p. 91.
Valeur économique de la région de Bassi-Kounou, t. IV, p. 121.
Les marchands haoussas dans les pays Baribas, t. IV, p. 248.
La mission Cazemajou, par A. Terrier, t. IV, p. 449.
Encore Samory, t. V, p. 42.
Nouvelle défaite de Samory, t. V, p. 175.
Capture de Samory, t. V, p. 247.

Suède.

Le district minier et ses richesses, t. III, p. 57.

Suisse.

Chronologie des événements politiques, t. V, p. 256.
Diminution de la natalité, t. III, p. 460.
Renseignements économiques, t. V, p. 188.

Tchad.

La France au lac Tchad, t. IV, p. 165.

Thibet.

La politique chinoise au Thibet, par E. Roux, t. IV, pp. 291 et 353.

Tonkin.

Notre avenir commercial au Tonkin, par L. O., t. IV, p. 35.
L'insurrection de Ky-Dong, par un colon, t. III, p. 210.
Le commerçant chinois, par H. Brenier, t. IV, p. 363.
La situation commerciale au Tonkin : conclusions du rapport de la mission lyonnaise, par H. Brenier, t. IV, p. 464.

Transvaal.

Chronologie des événements politiques, t. III, p. 400, 525, t. IV, p. 256.
L'Angleterre et le Transvaal, t. III, p. 109; t. IV, pp. 171, 238.
L'Allemagne et le Transvaal, t. V, p. 243.
L'élection présidentielle, t. III, p. 248.

Tripolitaine.

L'élevage du bétail en Cyrénaïque, t. IV, p. 58.

Tunisie.

Exportation des dattes en 1896, t. III, p. 332.
Navigation en 1897, t. III, p. 392.
Le commerce de la régence avec la France, t. IV, p. 120.

Etendue des vignobles tunisiens en 1897, t. IV, p. 187.
La réforme douanière, t. IV, p. 379.
Chemin de fer la Goulette-Tunis, t. IV, p. 442.
Les transactions dans le Sud en 1897, t. IV, p. 499.

Turquie.

Chronologie des événements politiques, t. III, p. 128; t. IV. pp. 256 et 509; t. V, pp. 128 et 256.
La culture du blé en Roumélie, t. III, p. 57.
La question de Macédoine, t. III, p. 319.
Le commerce du vilayet d'Andrinople en 1896, t. V, p. 57.

Turquie d'Asie.

Mouvement de navigation de Tripoli de Syrie en 1897, t. IV, p. 122.
Commerce européen dans le vilayet d'Alep, t. III, p. 394.

Venezuela.

Sentence arbitrale du Territoire contesté anglo-vénézuélien, par Ned Noll, t. III, p. 365.

Venise.

Mouvement maritime et commercial du port de Venise en 1896, t. IV, p. 186.

Zanzibar.

La politique anglaise à Zanzibar (1) et les intérêts français, par un négociant zanzibari, t. III, p. 185.

(1) Par suite d'une erreur de typographie, le titre de l'article porte Madagascar au lieu de Zanzibar.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DES TOMES III IV ET V, PAR ORDRE DE SUJETS

Administration.

La réorganisation de l'Algérie, t. V. p 39.

Agriculture.

Productions agricoles et forestières de la Guyane auglaise, t. V, p. 60.
L'œuvre de la direction de l'agriculture (Etat du Congo), t. V, p. 380.
Progrès de l'agriculture dans les provinces du Caucase, t. V, p. 443.

Arbitrage.

L'arbitrage international, par le baron A. d'Avril, t. V. p. 129.

Armées.

Les armées coloniales étrangères : allemandes, anglaises, danoises, congolaises, espagnoles, néerlandaises, par Ned Noll, t. IV, pp. 155, 229, 423, 478.

Bibliographie.

t. III, pp. 63-64.
Manuel de la langue songay, par les RR. PP. Hacquard et Dupuy.
Discours et opinions de Jules Ferry, par P. Robiquet.
Un Parisien à Madagascar, par E. Grosclaude.
t. III, pp. 206-208.
Les progrès économiques de l'Allemagne, par P. Dubois.
Les civilisations tunisiennes, par P. Lapie.
Antonio Canovas del Castillo, p. V. C. Creux.
Géographie. L'expansion européenne, par le général Niox.
t. III, pp. 334-336.
Annuaire de l'armée coloniale pour 1898, par Ned Noll.
La réforme monétaire russe, par Franconie.
Revue des grands débats parlementaires, par Cesbron.
Le Soudan égyptien sous Mehemet Ali, par H. Deherain.
De Marseille à Tamatave, par L. Brumet.
t. III, pp. 463-464.
Géographie, par G. Bourgoin et G. Foucart.
La révolution française vue de l'étranger, par F. Descostes.
L'essor économique de l'Empire Allemand, par G. Blondel.
La circulation monétaire en Chine et les conséquences de la baisse de l'argent, par L. Sculfort.
t. IV, pp. 62-64.
L'essor industriel et commercial du peuple allemand, par G. Blondel.
La juridiction consulaire et la Bourse de La Rochelle, par E. Garnault.
La Corée indépendante, russe ou japonaise, par E. Villetard de Laguerie.
Histoire sommaire du conflit anglo-vénézuélien en Guyane, des origines au traité d'arbitrage, 1493-1897.
t. IV. pp. 191-192.
Léon XIII et le prince de Bismarck, par le comte E. Lefebvre de Behaine.
Les Français d'aujourd'hui, par Ed. Demolins.

Aux Indes, par G. Noblemaire.
Au cap Nord. par Ch. Rabot.
t. IV. pp. 319-320.
Etudes sur la marine de guerre, par X.
La question des limites chilo-argentines, par H. Delachaux.
Les livres d'or de la Science, par X.
t. IV, pp. 447-448.
Notre marine marchande est-elle en décadence, par L. Bureau.
Carte du Maroc. Carte de l'Asie orientale et de l'archipel d'Asie. Carte générale de l'Afrique.
Correspondance secrète de l'abbé de Salamon chargé des affaires du Saint-Siège pendant la révolution avec le cardinal de Zélada.
De Thessalie en Crète, par P. Mille.
Aux Fjords de Norvège et aux forêts de Guède, par C. Rabot,
t. V, pp. 63-64.
L'éléphant d'Afrique, par Paul Bourdarie.
La question homérique, par Georges Bertrin.
Contes de bonne Perrette, par R. Bazin.
La guerre : son importance dans la vie du peuple et de l'Etat, par de Heysmann (traduit du russe par le capitatne Niessel).
Belligérants blessés. prisonniers de guerre, par Edouard Romberg.
t. V. pp. 191-192.
Les bases scientifiques de la question chinoise, par J. Machat.
Les hommes d'action, par Eugène Guenin.
Le commerce rochelais au XVIIIe siècle, par Em. Garnault.
Histoire financière de l'Assemblée constituante, par Charles Gomel
Les lois actuelles de la guerre, par A. Pillet.
t. V. pp. 318-320.
Une visite à l'empereur Ménélick, par le prince Henri d'Orléans.
Partage de l'Afrique. Exploration, colonisation, état politique, par Victor Deville.
Dictionnaire du commerce de l'industrie et de la Banque, par Yves Guyot et Arthur Raffalovitch.
Le Canada et les intérêts français par le vice-amiral de Cuverville.
La question d'Orient depuis les origines jusqu'à nos jours, par Edouard Driault.
Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie, par Bertrand Auerbach.
t. V, pp. 446-448.
Notre marine marchande, par Charles Roux.
Histoire du moyen âge et des temps modernes, par H. Gaillard et H. Froidevaux.
Histoire contemporaine, par Samuel Denis.
L'école nouvelle, par Edmond de Molins.
La Chine et ses besoins au point de vue de l'utilisation des Belges, par le capitaine F. de Bray.
Les pays de France, par Pierre Foncin.
Le socialisme et la Révolution française, par Andre Lichtenberger.
Les livres d'or de la science.

Blé.

Le blé dur du Manitoba, t. V, p. 251.

Bois.

Le commerce des bois en 1896 en Argentine, t. V, p. 61.

Caoutchouc.

La production du caoutchouc au Dahomey, t. IV, p 58.

Cartes et Gravures.

Portrait de Jules Ferry, t. III, p. 3.
Le Maroc et l'Algérie jusqu'en 1875 ; le Maroc et l'Algérie en 1898, t. III, p. 139.
Gourara, Touat et Tidikelt, par P. Vuillot, t. III, p. 155.
Le port Sainte-Catherine dans l'océan Glacial arctique, t. III, p. 213.
Le contesté franco-brésilien, t. III, p. 274.
La Guyane anglaise et le contesté anglo-vénézuelien, t. III, p. 401.
Positions françaises sur le Moyen-Niger, par P. Vuillot, t. III, p. 407.
Prétentions anglaises au Niger, t. III, p. 413.
Territoires du Niger occupés par l'Angleterre en 1890 : Territoires du Niger occupés par l'Angleterre en 1898, par P. Vuillot, t. III, p. 423.
Bassin stratégique de la Méditerranée, t. III, p. 481.
Chemins de fer tunisiens existant ou en projet, t. III, p. 485.
Haïnan et la baie de Kouang-Tchéou, Baie de Kouang-Tchéou, par C. Madrolle, t. IV, p. 7.
Iles Philippines, par P. Vuillot, t. IV, p. 67.
Péninsule Kuang-Tung, t. IV, p. 99.
Lu Chung-Kau ou Port-Arthur, t. IV, p. 101.
Frontière Indo-Afghanistane, par P. Vuillot, t. IV, p. 139.
Limites franco-anglaises du Niger (14 juin 1898), par P. Vuillot, t. IV, p. 325.
Les îles Kerguelen, par P. Vuillot, t. V, p. 207.
L'Abyssinie, tracé du chemin de fer de Djibouti à Harar et à Entotto, par P. Vuillot, t. V, p. 223.
Portrait du capitaine Cazemajou, t. V, p. 451.
Plan de la bataille de Cavite. Ile de Luçon, t. IV, p. 409.
Chemins de fer de la Chine, par A. Fauvel, t. IV, p. 513.
Croquis de la répartition des races du Kouang-Si, par Henri Brenier, t. V, p. 89.
Haut-Oubanghi et provinces équatoriales, par P. Vuillot, t. V, p. 167.

Prétentions anglaises en Afrique, t. V, p. 205.
Soudan Egyptien par le général Gordon, t. V, p 281.
Chemin de fer de Matadi à Léopoldville, t. V, p. 347.
Aire économique de ces chemins de fer, t. V, p. 349 et 351
Iles Philippines et mer de Sulu, par P. Vuillot, t. V, p. 401.
Les chemins de fer congolais et du Centre-Afrique, par P. Bourdarie, t. V, p. 423.

Chemins de fer.

Trafic des chemins de fer en Espagne, par G. de Contenson, t. IV, p. 20.
Les chemins de fer français en Abyssinie, par G. de La Génardière, t. IV, p. 222.
Inauguration du chemin de fer du Congo, t. IV, p. 245.
Le chemin de fer de la côte d'Ivoire, t. IV, p. 246.
Les chemins de fer congolais et de l'Afrique centrale, par P. Bourdarie, t. V, pp. 345, 419 et

Chroniques.

Revue de l'opinion en France, t. III, pp. 43, 99, 189, 244, 312, 375, 442, 500; t IV, pp. 43, 103, 165, 232, 296, 366, 427, 481; t. V. pp. 39, 106, 172, 234, 298, 360, 431.

Chronologie.

Chronologie des événements politiques, t. III, pp. 122, 267, 397, 522; t. IV, pp. 125, 251, 380, 505; t. V, pp. 124, 252, 381.

Colonies françaises.

La France à la Côte d'Ivoire, par A. Bonhoure, t. IV, p. 1.

Colonisation.

Parallèle entre la colonisation moderne et la colonisation sous l'ancien régime, par G.-K. Anton, t. III, pp. 355, 432, 487.
L'aptitude des Français à coloniser, par A. Halot, t. IV, p. 22.

Commerce.

Notre avenir commercial au Tonkin, par L. O., t. IV, p. 35.
Mouvement commercial en Italie en 1896, t. IV, p. 57.
Le commerce de la Roumanie avec la Belgique en 1896, t. IV, p. 57.
Le commerce de Calcutta en 1896-1897, t. IV, p. 59.
Décadence du commerce d'importation de Bombay, t. IV, p. 59.
Les pierres précieuses aux Etats-Unis en 1867, t. IV, p. 61.
Exportation de l'état de Bahia (Brésil) en 1895, t. IV, p. 61.
Mouvement du port de la Plata en 1896, t. IV, p. 61.
Politique douanière et coloniale, par H. Hanser, t. IV, p. 72.
Progrès de la navigation sur le Rhône, t. IV, p. 118.
Causes de l'infériorité du commerce français en Italie par rapport au commerce allemand, t. IV, p. 119.
Le commerce de la Tunisie avec la France. t. IV, p. 120.
Valeur économique de la région de Bassikounou (Soudan français), t. IV, p. 121.
Mouvement de la navigation de Tripoli de Syrie en 1897, t. IV, p. 122.
Développement de l'industrie et du commerce au Japon, t. IV, p. 123.
Situation commerciale de Tahiti, t. IV, p. 123.
Le commerce spécial franco-canadien, t. IV, p. 124.
Le prix de gros des marchandises, t, IV, p. 185.
Mouvement maritime et commercial du port de Venise en 1896, t. IV, p. 186.
Commerce des îles allemandes de Samoa, t. IV, p. 189.
Progrès du commerce des Etats-Unis, avec l'empire chinois, t. IV, p. 190.
Convention commerciale franco-américaine, t. IV, p. 247.
Production lainière du monde, t. IV, p. 497.
Progrès des relations commerciales de la France avec la Belgique, t. V, p. 56
Le commerce du vilayet d'Andrinople en 1896, t, V, p. 57.
Le commerce de Porto-Rico en 1896, t. V, p. 123.
Le commerce de Palma (Baléares) en 1897, t. V, p. 189.
Progrès du commerce dans la province du sud de Madagascar, t. V, p. 313.
Le commerce des îles Canaries avec les Etats-Unis, t. V, p. 314.
Progrès commerciaux de l'Allemagne dans le Levant, t. V, p. 378.
L'accord commercial franco-italien, t. V, p. 433.

Commission.

La commission hispano-américaine, t. V p. 237.

Concessions territoriales.

Chine. Territoire voisins du Hong-Kong, t. IV, p. 247.
Concessions russes en Chine, t. IV, p. 310.

Congrès.

Congrès d'histoire diplomatique, t. V, p. 54.
Le congrès international d'histoire diplomatique de La Haye, par M. Boutry, t. V. p. 354.

Conventions.

Les récentes conventions avec la Chine, par J. Franconie, t. IV, p. 83.
La convention franco-italienne, t. V, p. 435.

Coton.

La consommation du coton dans le monde, en 1896-1897, t. V, p. 311.

Déjeuner du Groupe diplomatique et colonial.

Banquet du 6 novembre, t. V, p. 375.

Désarmement.

Circulaire du comte Mouraview, t. V, p. 53.
Le désarmement par Fr. de Mahy, t. V, p, 65.
La question du désarmement, t. V, p. 116.

Economie.

Renseignements économiques, t. III, pp. 56, 117, 201, 261, 330, 390, 460, 516 ; t. IV, pp. 56, 118, 185, 248, 312, 378, 443, 497; t. V, pp. 56. 123, 188, 249, 311, 378, 441.

Education.

Ligue coloniale de la jeunesse, t. III, p. 55.

Elevage.

L'élevage du bétail en Cyrénaïque, t. IV, p. 58.

Finances.

La dette de Cuba, t. V, p. 187.
La dette cubaine devant la Commission hispano-américaine, par J. Franconie, t. V, p. 333.

Flotte.

La flotte commerciale du Havre, t. V, p. 312.

Forêts.

Essences et produits forestiers du nord de la Cochinchine, t. IV, p. 189.
Les plus importantes régions forestières du globe, t. V, p. 56.

Généralités.

Production des minerais de manganèse dans le monde, t. III, p. 115.
Exposition universelle de 1900, t. III, pp. 199, 257.

Géographie.

Congrès national des Sociétés françaises de géographie, t. IV, p. 497.

Groupe diplomatique et colonial.

Son rôle nécessaire, t. IV, p. 242.
Réunion du 6 juillet, t. IV, p. 376.

Guerre.

La guerre hispano-américaine, t. IV, pp. 43, 47, 103, 106.
Guerre hispano-américaine, revue de l'opinion, t. IV, p. 232. 237.
L'Espagne et les Etats-Unis, t. V, p. 42.
Guerre hispano-américaine, t. V, p. 46.
Les fautes de la campagne de Santiago, t. V, p. 48.
Les rapports officiels américains sur la bataille de Santiago, par E. Roux, t. V, pp. 94 et 157.
La prise de Khartoum, t. V, p. 111.
Khartoum, par Ned Noll, t. V, p. 147.
La nouvelle défaite de Samory, t. V, p. 175.

Histoire.

Vicissitude des différentes races, par G. de Contenson, t. IV, p. 473.
Notes pour l'histoire de la question crétoise, par J.-L. Deloncle, t. V, p. 134.
La paix d'Olmutz : les leçons de l'histoire, par H. Pensa, t. V, p. 330.

Houille.

Exploitation des houillères des environs d'Erzeroum, t. V, p. 315.
Production houillère du Bengale en 1896, t. V, p. 444.

Immigration.

L'immigration en 1897 dans l'Argentine, t. V, p. 62.

Industrie.

Progrès industriels en Cochinchine, t. V, p. 251.
Progrès industriels de la colonie allemande du Kiao-Tchéou, t. V, p. 444.

Importation.

Importation à Madagascar, t. V, pp. 378-379.

Ivoire.

Le vieil ivoire et l'ivoire frais (Etat du Congo), t. V, p. 314.

Législation.

La réforme et la législation des biens habous en Tunisie, par H.-B., t. IV, p. 78.
Législation contre les anarchistes, t. V, p. 235.

Marine.

De la marine marchande, des moyens de l'améliorer, par E. Garnault, t. III, p. 83.
Le rapport de M. de Kerjégu sur la marine, t. III, p. 303.
Statistique des marines marchandes du globe, t. III, p. 516.
Augmentation de la marine à voiles du port de Hambourg, t. IV, p. 119.
Dans la Méditerranée américaine, par E. Duboc, t. IV, p. 214.

Marchés.

Le marché de Kano, t. V, p. 380.

Maté.

L'importation du Maté en 1893 en Argentine, t. V, p. 317.

Missions et exploration.

La mission Gentil au lac Tchad, t. IV, p. 182.
La mission de Bonchamp, t. IV, pp. 182 et 310.
Mission de M. Paul Labbé, t. IV, p. 310; t. V, p. 158.
La mission Marchand à Fachoda, t. V, p. 234.

Monnaies.

La réforme monétaire aux Indes, par G. de Contenson, t. V, p. 36.

Natalité.

Les naissances en Bretagne en 1894, t. IV, p. 185.

Navigation.

La navigation française dans le port de Gênes, t. V, p. 57.
Fréquentation d'Aden et de Périm par les vapeurs passant par le canal de Suez, t. V, p. 58.

Nécrologie.

M. Charles Pensa, t. III, p. 129.
M. G. de la Génardière, par H. Pensa, t. IV, p. 449.

Or.

Gisements aurifères dans l'île de Kélaï (Japon), t. IV, p. 189.
Les gisements aurifères du bassin du Youkon (Canada), t. V, p. 316.

Pierres précieuses.

Pierres précieuses (Etats-Unis), t. IV, p. 61.

Politique.

Renseignements politiques, t. III, pp. 110, 199, 257, 328, 458, 513; t. IV, pp. 54, 182, 242, 307, 375, 439, 497; t. V, pp. 53, 187, 247, 310, 374, 440.
Nouvelle année, par Deluns-Montaud, t. III, p. 1.
Mouvement diplomatique, par H. Pensa, t. III, p. 41.
Situation intérieure en France, t. III, pp. 189, 244.
Déclarations de M. Hanotaux, t. III, p. 442.
Les discours-manifestes d'outre-Manche, t. IV, p. 168.
La chute du cabinet Brisson, t. V, p. 310.
Le capitaine Baratier à Paris, t. V, p. 311.
Le cabinet Dupuy, t. V, p. 374.
Ministère des colonies, t. V, p. 375.
M. Léon Bourgeois, t. V, p. 440.

Politique coloniale.

Ce que nous avons fait et ce qu'il faut faire en Indo-Chine, par J.-L. de Lanessan, t. V, p. 1.
L'Algérie et le nouveau gouverneur, par Augustin Bernard, t. V, p. 20.
La circulaire de M. Trouillot, t. V, p. 41.
La question juive en Algérie, par Le Myre de Vilers, t. V, p. 78.
Les réformes algériennes, par H. Pensa, t. V, p. 101.
Ce qu'il faut faire en Indo-Chine pour notre expansion politique et économique, par J.-L. de Lanessan, t. V, p. 193.
L'emprunt indo-chinois : projet de loi, lettre d'Haïphong, par A.-F., t. V, p. 427.

Politique extérieure.

La situation politique en Italie, par M. Lhorton-Millet, t. V, p. 12.
L'Angleterre et le Maroc, par C.-F. U., t. V, p. 26.
La conquête du Soudan égyptien, par E. Etienne, t. V, p. 70.
Notes à propos de la révolte du Kouang-Si, par H. Brenier, t. V, p. 86.
Le rescrit de l'empereur de Russie, t. V, p. 106.
La politique intérieure de l'Autriche-Hongrie, par W. Beaumont, t, V, pp. 152 et 215.
La France au Bahr et Ghazal, par H. Pensa, t. V, p. 165.
Le « Blue Book » du gouvernement anglais sur Fachoda, par le comte de Couronnel, t. V, p. 203.
Un coup d'État à Pékin, par Emile Duboc, t. V, p. 208.
La politique en Allemagne, par H. Pasquier, t. V, pp. 225 et 289.
Le voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, par G. Blondel, t. V, p. 257.
La Confédération australienne, par C.-F. Usborne, t. V, p. 263.
Le voyage du comte Mouraview, par X., t. V, p. 270.
Le *Livre jaune* sur Fachoda, par un diplomate, t. V, p. 273.
La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, par W. Beaumont, t. V, p. 283.
Le parlement anglais et l'expédition de Khartoum, par J. Franconie, t. V, p. 287.
L'évacuation de Fachoda : ses véritables causes, par J.-L. de Lanessan, t. V, p. 321.
La politique au Japon, par D. Rizière, t. V, p. 336.
La France et le *statu quo* marocain, par E. Etienne, t. V, p. 385.
L'opinion russe et la question de Fachoda, par Pavlowski, t. V, p. 393.
Les ambitions de la Grande-Bretagne aux Philippines, par J. Franklin, t. V, p. 400.

Les Trusts aux Etats-Unis, par G. de Contenson, t. V, p. 404.
Norvège et Suède, par Halodan Koht, t. V, p. 409.
Les résultats du voyage de l'empereur Guillaume II en Orient, par un diplomate, t. V, p. 413.
L'opinion au Japon, la révolution du palais en Chine et la question des Philippines, par D. Rizière, t. V, p. 414.

Population.

Accroissement de la population industrielle en Prusse, t. IV, p. 56.
Population de la Sibérie d'après le recensement de 1897, t. IV, p. 60.
Population de la Toscane en 1896, t. IV, p. 96.
Population des provinces du sud-ouest de la Chine, t. IV, p. 122.
Progrès de la population d'Athènes et du Pirée sous le roi Georges, t. V, p. 442.
Population de la ville de New-York, t. V, p. 445.

Ports.

Mouvement du port de Constantinople en 1896-97, t. V, p. 442.

Presse.

Revue de la presse étrangère sur la politique extérieure, t. III, pp. 49, 107, 193, 250, 320, 382, 45, 508; t. IV, pp. 47, 114, 173, 237, 303, 369, 433, 489; t. V, pp. 46, 116, 179, 240, 302, 367, 435.

Propriétés foncières.

Etendue des vignobles tunisiens en 1897, t. IV, p. 187.

Questions africaines.

Les provinces équatoriales d'Ethiopie, par G. de la Génardière, t. IV, p. 12.

Questions asiatiques (Chine).

Kouang-Tchéou, Sancian, Haïnan, par C. Madrolle, t. IV, p. 6; t. V, pp. 45 et 51.

Question d'Orient.

Le pape et le protectorat français en Orient, t. V, p. 185.
Lettre du pape Léon XIII au cardinal Langénieux, t. V, p. 247.

Soufre.

Production soufrière de la Sicile en 1897-98, t. V, p. 411.

Stations navales.

Kerguelen, station navale et lieu de déportation, t. IV, p. 203.

Tables des Matières.

Table des matières du tome III (1er janvier-15 avril 1898), t. III, p. 526; du tome IV (1er mai-15 août 1898), t. IV, p. 510; du tome V (1er septembre-15 décembre 1898), t. V, p. 494.

Thé.

La culture du thé au Caucase, t. V, p. 59.

Transports.

Les transports dans l'Afrique occidentale française, par A. Gartt, t. V, p. 28.

Travaux.

Commencement des travaux de la percée du Simplon, t. V, p. 188.

Voies de navigation.

Utilisation des fleuves sibériens pour le commerce, t. V, p. 59.

Voies de pénétration.

Avancement des routes à Madagascar, t. V, p. 250.

Voyages.

La croisade de l'empereur d'Allemagne, t. V, p. 49.
Le voyage de M. Chamberlain, t. V, p. 114.
Voyage de l'empereur Guillaume II en Orient, t. V, pp. 239, 298.
Le voyage de l'empereur d'Allemagne en Palestine, t. V, p. 240.

L'Administrateur-gérant : P. Campain.

Paris. — Imprimerie F. Levé, rue Cassette, 17.

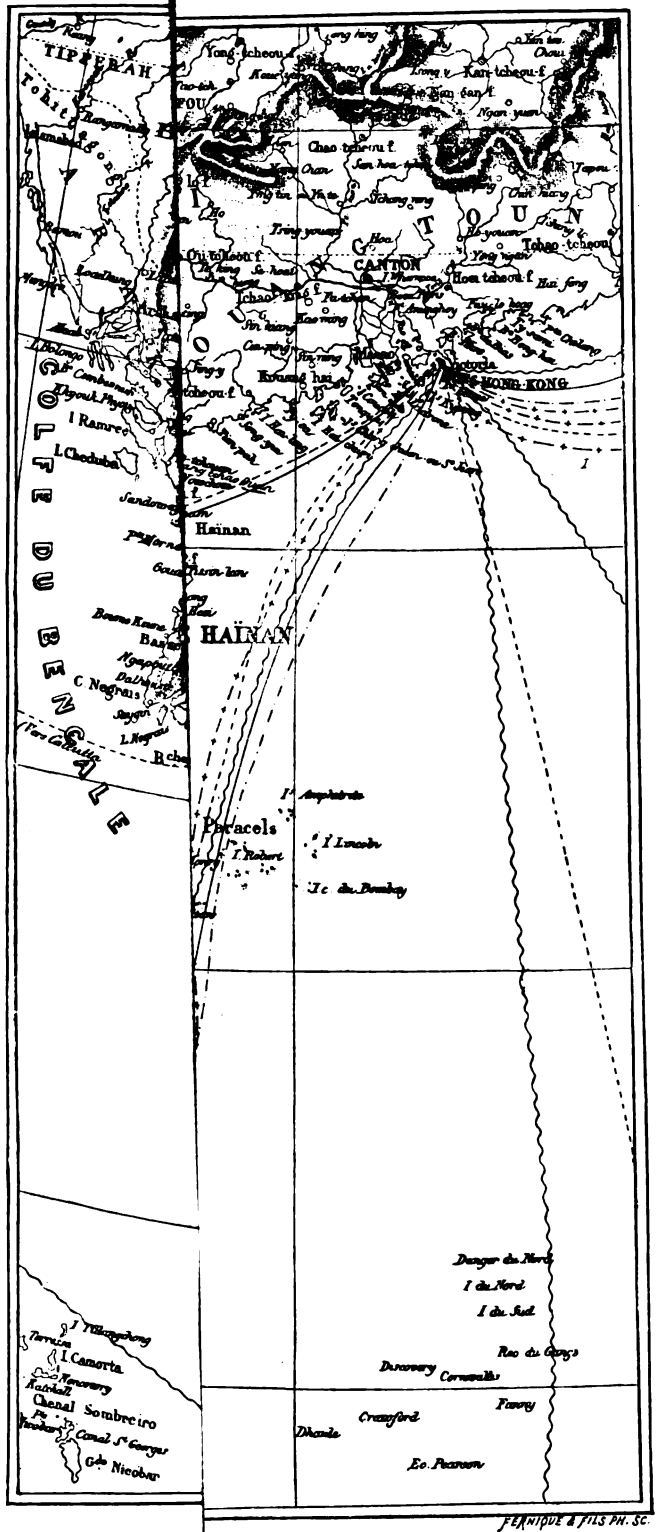
TIPPERAH
Yong-tcheou-f
Kan-tcheou-f
Chao-tcheou-f
Tchao-tcheou
CANTON
Hoa-tcheou-f
HONG-KONG
Ramree
Cheduba
Hainan
HAÏNAN
C. Negrais
Paracels
I. Amphitrite
I. Duncan
Ic. du Dombay
Danger du Nord
I. du Nord
I. du Sud
Rao du Gange
Discovery
Cornwallis
Fanny
Crawford
Dhamla
Eo. Pearson
I. Tillanchong
Terrica
I. Camorta
Menoway
Katchall
Chenal
Sombreiro
Canal St Georges
Gde Nicobar
FERNIQUE & FILS PH. SC.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

JAN 6 1905

~~DUE FEB 16 '34~~

DUE MAR 12 '35

~~DUE MAR 05 '36~~

~~MAY 10 '58 H~~

Widener Library
3 2044 083 804 526